



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Ecole doctorale Fernand Braudel
Centre de recherche ÉCRITURES (EA 3943)

L'émergence de la littérature africaine dans l'espace public de l'Afrique Equatoriale Française (1950-1960). Le cas de la revue culturelle *Liaison*

Thèse présentée par Mme Lyvia AFUI NKILI
pour l'obtention du doctorat en
Langues, littératures et civilisations
Spécialité : *Littérature générale et comparée*
Sous la direction de P. Halen

Année universitaire 2013-2014
Soutenance : 2 décembre 2014

Jury :

M. Anthony MANGEON
M. Hans-Jürgen LÜSEBRINK
M. Sylvère MBONDOBARI
M. Daniel DELAS
M. Pierre HALEN

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à remercier mon directeur de thèse, monsieur Pierre Halen, pour ses qualités scientifiques et humaines.

Je remercie également le corps scientifique (le Centre de recherche Écritures et l'École doctorale Fernand-Braudel) et les professeurs et Hommes de Lettres Nicolas Martin-Granel et Jean-Pierre Orban, pour m'avoir fait profiter de leurs connaissances.

Enfin, mes remerciements vont à la famille du défunt Paul Lomami Tchibamba et à toutes les personnes qui se reconnaîtront à travers ce modeste travail pour leur conseil et leur soutien.

INTRODUCTION GENERALE

Il n'est pas toujours aisé de parler de la littérature africaine ou négro-africaine : d'une part, parce que l'ensemble « négro-africain » est lié plus globalement à plusieurs espaces ou aires culturelles et renvoie donc à différentes réalités ; d'autre part, parce que dans cette expression l'écriture semble s'opposer à l'oralité. Certains observateurs et critiques s'accordent à dire que les genres oraux existent dans les sociétés africaines depuis toujours tandis que l'écriture, elle, est beaucoup plus récente, étant le fruit de la colonisation ¹. Pour d'autres, au contraire, il y a bien longtemps que certains peuples africains ont découvert les lettres à travers des formes d'écriture anciennes. En effet, les historiens situent la naissance de l'écriture en Afrique à l'origine des civilisations égyptiennes et éthiopiennes car certains pays d'Afrique noire ont une très longue tradition d'écriture. En d'autres termes, la présence de l'écriture dans ces régions remonte à l'antiquité. En Éthiopie, par exemple, des textes écrits en guèze datent du début de l'ère chrétienne, semble-t-il. De même, dans les pays arabes de la côte est, les textes sont écrits dans les langues africaines avec l'alphabet arabe comme ce fut le cas de la littérature écrite en swahili, une forme d'expression très ancienne, elle aussi, mais ce n'est pas l'objet de notre propos. Ainsi, il existe en Afrique la littérature orale qui renferme des savoirs que l'on transmet de générations en générations, la littérature écrite en langues africaines qui se développe davantage depuis plusieurs années et la littérature africaine d'expression européenne ².

¹ Dans son article publié dans la revue *Notre Librairie*, numéro consacrée à la littérature centrafricaine, Jean-Dominique Penel affirme une idée semblable que dans tous les pays d'Afrique francophone, la littérature écrite d'expression française découle de la colonisation (voir l'article « La littérature coloniale en Oubangui-Chari », *Notre librairie. Littérature centrafricaine*, n°97, avril-mai 1989, pp. 32-34). Jean Baptiste Tati-Loutard indique pour sa part qu'au moment de la colonisation, les pays d'Afrique n'avaient pas pour la plupart de tradition écrite (voir dans *Libres mélanges. Littérature et destins littéraires*. Paris : Présence Africaine, 2003, 231 p ; p. 157).

² Nous n'allons pas nous étendre sur la civilisation orale africaine, ni sur le cas spécifique de la littérature écrite en langues africaines : voir cependant certains travaux du linguiste Théophile Obenga comme *L'Afrique dans l'antiquité* ou les recherches de Cheikh Anta Diop (*L'Afrique noire précoloniale*) ou encore les travaux d'Alain Ricard comme son livre intitulé *Littératures d'Afrique noire : des langues aux livres*, qui met en exergue la rencontre entre les langues

Le retentissement de la négritude à Paris autour des années 1930 a permis à certains critiques et historiens de la littérature de trouver dans ce mouvement l'origine de la littérature africaine d'expression française³. Mais bien avant l'émergence de ce mouvement qui a permis l'éveil des consciences nationales et l'éclosion des premières œuvres littéraires africaines, quelques rares textes existaient déjà. En effet, certains pensent que, contrairement à une opinion largement répandue, la littérature « négro-africaine » n'est pas née à Paris, car le premier récit francophone africain date de 1920 : il s'agit du conte *Les Trois volontés de Malic* de l'auteur sénégalais Ahmadou Mapaté Diagne. Signalons également *Force-Bonté* et *L'Esclave*⁴, deux références incontournables parce que, dans le genre romanesque, ce sont les premières, mais surtout à cause de leur ampleur. Alain Ricard souligne à propos de leurs auteurs :

L'auteur de *Force-Bonté*, paru en 1926, Bakary Diallo, est sans doute le premier Africain à produire un texte de fiction d'une certaine longueur en français [...].

Félix Couchoro, auteur en 1929 d'un roman d'amour et d'aventures de plus de trois cents pages, *L'Esclave*, est donc un pionnier de l'écriture française⁵

Si ces œuvres représentent les prémices d'une littérature naissante en Afrique noire, celle-ci éclora véritablement avec le mouvement de la négritude. Comme nous le soulignons,

d'Afrique et le livre. Par ailleurs, notre champ d'exploration concerne plutôt les écrivains noirs de langue française.

³ Prenons uniquement l'exemple de la pionnière en la matière : Lilyan Kesteloot qui s'est tout particulièrement intéressée à l'origine de la littérature négro-africaine. Dans sa thèse de doctorat *Les écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature*, soutenue en 1961 et publiée en 1963 par l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles et dans ses nombreux travaux consacrés à la littérature « négro-africaine », la spécialiste situe l'émergence des écrivains noirs de langue française à Paris, au moment de la naissance du mouvement de la négritude. Pour elle, le premier point de rupture se produisit à Paris, dans l'effervescence intellectuelle de l'entre-deux-guerres.

⁴ DIALLO (Bakary), *Force-Bonté*. Paris : Rieder, 1926, 208 p ; Couchoro (Félix), *L'Esclave*. Paris : Éditions de La Dépêche Africaine, 1929.

⁵ RICARD (Alain), *Naissance du roman africain : Félix Couchoro (1900-1968)*. Paris, Présence africaine, 1987, 228 p ; p. 10.

entre 1930 et 1935, de jeunes intellectuels africains et antillais comme Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire et Léon Gontran Damas se mobilisent à Paris pour amorcer un renouveau culturel en revendiquant leur identité « nègre » et proclamant le retour aux sources. Quelques mouvements de pensée ont toutefois influencé cette génération d'intellectuels noirs en quête d'identité, à savoir la négro-renaissance des écrivains noirs d'Amérique qui a pris ses racines à Harlem à New York, l'indigénisme haïtien qui se caractérise par le rapprochement des intellectuels comme Léon Laënn des valeurs proprement nègres, sans oublier le manifeste *Légitime Défense* qui est en quelque sorte la première manifestation intellectuelle pour la lutte contre l'assimilation aux Antilles. En effet, « l'influence exercée par *Légitime Défense*, sur les étudiants noirs de Paris, dépassa le cercle des Antillais et atteignit les étudiants africains »⁶.

Ces différents mouvements ont ainsi joué un rôle primordial dans la prise de conscience nègre et dans l'essor d'une littérature « négro-africaine » d'expression française. Remarquons par ailleurs que la présence des missionnaires, détenteurs pendant longtemps des seules presses régionales et auteurs des premiers textes imprimés⁷, a permis un impact plus direct sur le public africain et sur la carrière littéraire d'une certaine élite du continent. Les missions chrétiennes vont jouer un rôle capital en Afrique : à la fois éducateurs et évangélistes, les missionnaires catholiques et protestants implantés un peu partout en Afrique noire (sur les régions de l'Afrique australe, sur la zone équatoriale et celle de l'ouest) vont s'occuper dans l'ensemble de l'éducation des autochtones, de leur santé et de leur conversion au christianisme. Robert Cornevin résume l'importance de cette action dans les termes suivants :

⁶ KESTELOOT (Lilyan), *Histoire de la littérature négro-africaine*. Paris : Karthala, 2001, 386 p. ; p. 18.

⁷ Il s'agit de textes divers, mais qui serviront dans un premier temps à faire connaître l'Afrique et à justifier l'action menée par la mission chrétienne. Certains textes de la littérature coloniale serviront également à informer la métropole de la vie des « indigènes » et à expliquer l'importance de l'œuvre coloniale dans cette région lointaine.

Les missions chrétiennes ont pour l'Afrique noire une importance considérable. Elles vont jouer un rôle immense dans la connaissance scientifique du continent du fait même de la présence des missionnaires, qui vont aux XVIII^e et XIX^e siècles être les seuls hommes cultivés et désintéressés dans ces régions. Par ailleurs ces missionnaires, dont l'objectif est la conversion des païens, doivent étudier les langues vernaculaires, les coutumes et les croyances africaines. Devant la solidité et le profond enracinement des religions païennes ils commencent leur œuvre par les enfants plus perméables à l'évangile et passeront tout naturellement du catéchuménat à l'école dont l'analphabétisme général rend la création nécessaire ⁸.

L'éducation donnée aux jeunes indigènes à cette époque se fait dans le seul but de leur apprendre à lire et écrire ⁹. Au-delà de la scolarisation et de l'enseignement religieux, il y a aussi le travail manuel ou le jardinage (il s'agit parfois d'une véritable culture vivrière). Dans beaucoup d'écoles professionnelles, on forme essentiellement aux métiers de tailleur, de menuisier, de cordonnier, de cuisinier et même d'imprimeur, même si cela est encore très rare. Dans le cas particulier des colonies françaises, l'enseignement ou l'apprentissage des jeunes filles fut laissé aux mains des religieuses catholiques qui enseignent directement dans la langue du colonisateur, c'est-à-dire en français, nous y reviendrons plus en détail dans le corps du travail. En Afrique équatoriale française (A.E.F.), le père Bessieux ouvre la première classe en terre gabonaise autour de 1846, tandis que le père Augouard reste la figure religieuse incontournable, à Mfoa, future Brazzaville et future capitale de la colonie aéquienne.

⁸ CORNEVIN (Robert), *Histoire de l'Afrique. Tome II : l'Afrique précoloniale : 1500-1900*. Paris : Payot, 1966, 639 p ; p. 446.

⁹ Encouragés à faire l'encadrement des enfants plutôt que celui des adultes, les missionnaires qui se sont implantés dans les anciennes colonies françaises d'Afrique noire ont réalisé une action importante en recrutant des enfants qui allaient plus tard jouer le rôle de catéchiste ou d'instituteur et former le pôle intermédiaire entre l'administration coloniale et la masse indigène. Le choix de cette instruction s'explique par le fait que les enfants, contrairement aux adultes, peuvent être plus assidus et dociles que leurs parents car on trouve parfois chez les plus âgés un profond enracinement dans les religions païennes. Ainsi, spiritains et vicaires apostoliques créèrent un peu partout à Dakar, à Libreville et à Brazzaville, de petites écoles qui accueillaient pour la plus part des orphelins, des enfants abandonnés et un certain nombre d'enfants esclaves rachetés.

Le rôle des missionnaires ne s'arrête pas là pour autant : ils apprennent les langues locales pour enseigner le catéchisme, traduire la Bible et pour rédiger d'autres livres comme les dictionnaires. « Le premier acte des missionnaires était évidemment d'apprendre la langue du pays » comme l'indique Paule Brasseur :

Pour transmettre la foi, il faut envisager rapidement, au-delà des conversations et des instructions orales, la rédaction de catéchismes. Ainsi agit Bessieux, le futur vicaire apostolique du Gabon, arrivé en solitaire dans l'estuaire en 1844 et qui rédigea un catéchisme très rudimentaire en mauvais pongwe dès 1846. Avant 1900 furent publiés pour le Gabon sept catéchismes en cinq langues différentes, sans compter les récits bibliques, les livres de prières, les recueils de chants. Le grand catéchisme de Mgr Le Roy, qui fut utilisé au Gabon, comme dans toute l'Afrique centrale, divisé en douze leçons avec questions et réponses, des références à la Bible, accompagnées d'un commentaire très simple et d'un résumé de style oral, était destiné aux catéchistes et aux enfants chrétiens. Ceux-ci devaient l'expliquer dans leurs familles ¹⁰.

De ce point de vue, l'apprentissage de la langue de l'autre est indispensable, avec comme conséquence la mise au point des codes nécessaires à leur transcription, la constitution de lexiques et de grammaires, etc. Ainsi, le poids des missions n'est plus à démontrer ici. Il est certain en effet que les missionnaires en Afrique noire ont joué le rôle de pionnier par rapport aux différentes actions menées auprès des civilisations africaines. À part l'évangile et les soins sanitaires qu'ils ont apportés aux Africains, les missionnaires catholiques et protestants ont transmis un savoir-faire : l'écriture, puisque c'est à travers elle que le jeune « indigène » découvre l'école. Le thème que nous développons s'inscrit dans cette idée que la naissance d'une littérature africaine d'expression française ne s'est pas faite sans l'aide de la tutelle blanche représentée par le missionnaire, l'administrateur, le maître d'école et toute autre figure. Mise à part la carrière d'administrateur colonial à laquelle ils accèdent dans les empires français d'Afrique, Maurice Delafosse, Robert Delavignette et Georges Bruel, pour ne citer que ces trois-là, se sont interrogés, surtout les

¹⁰ BRASSEUR (Paule), « Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*. T. 109, 1997, n°2, pp. 723-745 ; pp. 733-734.

deux premiers, à propos de l'évolution culturelle des Africains de cette région, à un moment de l'évolution de la pensée européenne sur la politique coloniale. Dans ce travail qui a pour but de montrer comment les Africains ont pris la parole et la plume, nous serons amenée à mettre l'accent sur le soutien de l'autorité coloniale sans laquelle les jeunes autochtones ne seraient jamais devenus des intellectuels accomplis ¹¹. Dans le même sens, la revue *Liaison*, notre corpus de base n'aurait jamais été créée sans l'heureuse volonté du gouverneur général Emile Gentille.

En nous intéressant à « L'émergence de la littérature africaine dans l'espace public de l'Afrique équatoriale française (1950-1960) » et au « cas de la revue culturelle *Liaison* », nous entendons montrer comment les « évolués » ¹² de l'A.E.F. se sont mis à l'écriture. « Émergence » signifie essor, naissance ou développement de quelque chose. S'il y a bien eu émergence d'une première génération d'intellectuels africains et naissance d'une littérature « négro-africaine », comment cela est-il arrivé et à quel moment de l'histoire de cette partie du continent ?

La presse périodique qui émerge en Afrique équatoriale à la fin de la première guerre mondiale, et même auparavant, se trouve d'abord aux mains des missionnaires,

¹¹ Dans le processus de transformation que nous déclinons et qui met en exergue la transmission du savoir, le jeune « indigène » commence toujours dans une langue plutôt balbutiante avant de s'imposer plus tard en élite.

¹² Nous emploierons très souvent ce concept que nous empruntons à l'espace colonial belge. Cette appellation qu'avaient eux-mêmes choisie les Congolais désignait l'élite indigène, une catégorie d'individus instruits qui pouvaient discuter et débattre de sujets divers et qui se regroupaient entre eux autour des cercles d'intellectuels. D'autre part, les évolués formaient en quelque sorte une classe sociale nouvelle cherchant à se dissocier de la masse indigène, mais sans toutefois parvenir à intégrer la communauté blanche. Comme l'affirme l'historien Van Reybrouck (David), « l'évolué avait un certain niveau d'éducation, un revenu fixe, une grande conscience professionnelle, il était monogame et vivait à l'européenne [...]. Les évolués souhaitaient un statut spécial leur accordant une place exceptionnelle ». (Voir *Congo : une histoire*, traduit du néerlandais par Isabelle Rosselin, Actes Sud, 2012, 711 p. ; pp. 238-240). Par ailleurs, nous n'utiliserons pas ce terme dans le sens de l'aspiration à l'assimilation. Nous ne nous intéresserons qu'à l'aspect purement intellectuel, c'est-à-dire celui des rassemblements dans des milieux d'étudiants et la création d'une culture associative dynamique.

ensuite des « colons », mais il faut distinguer deux catégories assez différentes parmi ceux-ci : d'abord les services officiels, amenés à imprimer sur place les documents administratifs, ensuite des entrepreneurs privés, initiateurs d'une presse locale. Ces deux catégories ne sont pas étanches, mais représentent un état déjà développé, dans les grandes villes par exemple ; il va de soi que, en brousse ou au cours des périodes antérieures, la nécessité a pu faire qu'une imprimerie privée produise un document administratif pour le compte du gouvernement, ou qu'une presse missionnaire ait réalisé une brochure pour une firme privée.

Liaison et d'autres organes culturels tels que *La Semaine de l'A.E.F.* qui paraîtront quelques années plus tard, au moment du foisonnement des périodiques, font partie de la catégorie dite presse intermédiaire : ils sont à la fois le lieu de production et de diffusion de textes divers. L'autre particularité de cette presse écrite qui naît autour de 1950 est qu'elle est créée par la volonté de l'administration coloniale, mais dirigée ou gérée par les Africains eux-mêmes. *Liaison*, notre corpus de base, a donc le mérite d'avoir existé à cette époque (1950-1960). Par conséquent, notre champ d'investigation se limitera à l'époque dite coloniale, ou plus exactement à la dernière décennie de la période coloniale. En effet, nous ne dépasserons pas le repère de 1960, si ce n'est pour parler de la réception des œuvres et des auteurs. D'autre part, du point de vue de l'espace, nous ne dépasserons pas non plus le cadre exclusif de l'A.E.F., sauf pour la comparer à l'Afrique occidentale française (A.O.F.), modèle sur lequel elle fut créée.

L'A.E.F. regroupait entre 1910 et 1960 les quatre territoires du Gabon, du Moyen-Congo (actuelle République du Congo), de l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine) et du Tchad ; le cas du Cameroun, un peu à part, sera cité exceptionnellement. Le rapprochement que nous faisons entre ces deux empires français complètement différents par leur situation géographique s'explique finalement par leurs points de similitudes. Comme nous l'indiquons tantôt, l'A.E.F. et l'A.O.F. sont deux possessions françaises d'Afrique noire, créées dans un but politique, économique et humanitaire. Nous en parlerons dans la première partie de cette thèse. Mais le

rapprochement des deux colonies va au-delà des aspects purement matériels et de la délimitation des espaces.

En choisissant de travailler sur l'A.E.F., nous espérons faire comme Hans-Jürgen Lüsebrink qui a marqué un moment nouveau dans le domaine des études concernant la littérature africaine d'expression française, mais pour l'espace public de l'A.O.F. et pour la période 1900-1960. Inspirée par son livre intitulé *La Conquête de l'espace public colonial : prises de parole et formes de participation d'écrivains et d'intellectuels africains dans la presse à l'époque coloniale (1900-1960)* et voyant qu'une étude similaire n'existait pas pour l'espace public aéfien, nous nous sommes donc positionnée en pionnière. La particularité de cet ouvrage et en quelque sorte aussi de notre travail est la place centrale faite à l'écriture des Africains et surtout l'intérêt pour un support qui n'est pas le livre à proprement parler, mais la presse périodique : d'où l'importance que nous accordons aux revues et journaux parce qu'ils constituent les lieux où les Africains ont pris la parole pour la première fois. La naissance d'une littérature en A.E.F. a donc été rendue possible grâce à la présence de la presse coloniale qui détenait les imprimeries et les rares maisons d'édition locales à l'époque. « Les revues culturelles, de facture et d'orientation diverses, publiées sur le continent africain depuis 1913, occupent une place à part, mais décisive pour le développement de la littérature africaine »¹³. En A.E.F., la création des cercles culturels de Poto-Poto, Bacongo, Fort-Lamy, Bongor, Bangui et de Franceville, etc., a pour but d'organiser des activités culturelles et d'action sociale en communauté ; mais surtout ces lieux servent de forum de débats d'intellectuels, ces

¹³ LÜSEBRINK (Hans-Jürgen), *La Conquête de l'espace public colonial : Prises de parole et formes de participation d'écrivains et d'intellectuels africains dans la presse à l'époque coloniale (1900-1960)*. Verlag für interkulturelle kommunikation : Éditions Nota Bene, 2003, 272 p, p. 31.

derniers pouvant désormais discuter des problèmes qui les concernent, notamment de l'avenir social et politique du continent ¹⁴.

Notre thème a également quelques similitudes avec *Littérature béninoise de langue française des origines à nos jours* d'Adrien Huannou, même si la référence à cet ouvrage dans notre étude n'a pas pour but d'étayer ou de soutenir nos arguments, car nous souhaitons rester strictement dans le cadre de l'Afrique équatoriale. Cette étude socio-historique montre en effet les conditions de naissance de la littérature béninoise tout en soulignant l'apport de la presse dahoméenne dans cet essor. Comme ce sera le cas dans notre travail, l'ouvrage de Huannou place la presse coloniale au centre ou comme point de départ pour les écrivains africains ; toutefois, pour le critique béninois, la presse a un rôle plus symbolique : certes, elle peut servir de support de débats intellectuels, mais elle reste surtout une source d'inspiration pour certaines œuvres de fiction d'auteurs africains et béninois notamment.

Le travail de Mukala Kadima-Nzuji, professeur, écrivain et critique littéraire congolais, dans son ouvrage *La littérature zaïroise de langue française (1945-1965)* nous a également permis de faire un lien entre ses travaux et notre thème. Les deux peuples congolais, celui de l'ancienne colonie belge et son voisin d'A.E.F., ont en partage la même histoire malgré le fleuve Congo qui les sépare. De même, il semble y avoir une certaine continuité entre l'histoire culturelle du Congo belge et celle du Congo français. Les écrivains ont parfois évolué dans les deux espaces : c'est le cas d'un Henri Lopes, né en 1937 à Léopoldville mais homme politique et diplomate à Brazzaville, ou du professeur Mukala Kadima-Nzuji ¹⁵, né dix ans plus tard au Congo Belge, mais qui a surtout enseigné à Brazzaville. Ce dernier a su mettre l'accent sur le rôle primordial des

¹⁴ Ce n'est pas pour dire que les Aéliens à cette époque s'exprimaient librement. Il s'agissait plutôt d'une liberté intellectuelle surveillée. Nous reviendrons un peu plus en détail sur cette question dans notre analyse.

¹⁵ Professeur à la retraite, Dieudonné Mukala Kadima-Nzuji de son nom entier est Congolais de l'actuelle République démocratique du Congo. Il vit à Brazzaville, la capitale politique et administrative de la République du Congo, où il dirige les éditions Hemar.

organes tels que *La Voix du Congolais* parce que ce journal a permis à certains intellectuels ou évolués du Congo belge comme Antoine Bolamba et Paul Lomami Tchibamba¹⁶ de prendre la plume. Nous y reviendrons un peu plus loin dans notre analyse.

Notre étude se propose donc de répondre aux questions suivantes : quels sont les enjeux et le rôle de la presse coloniale en A.E.F. ? Comment s'est faite la transmission du savoir entre la tutelle blanche et l'élite noire en émergence dans le champ intellectuel de l'A.E.F. ? Sous quelle forme et dans quelles conditions les tout premiers textes d'auteurs africains ont-ils été publiés ? Au-delà de ces interrogations principales, nous pouvons également nous interroger sur l'impact de la revue *Liaison* sur la vie de ceux qui ont collaboré à son rayonnement et inversement, c'est-à-dire sur leur carrière et leur vie sociale en général. D'autre part, *Liaison* a-t-elle eu un écho favorable à l'extérieur ? D'un point de vue général, les Aéfiens ont-ils construit un champ littéraire rayonnant ou ont-ils simplement émergé localement ? Nous tenterons de répondre à ces questions tout au long de notre analyse. Mais avant cela, soulignons le cadre méthodologique dans lequel nous comptons inscrire notre recherche.

Il sera largement question de faire de l'histoire dans cette étude : tant l'histoire au sens strict du terme, c'est-à-dire celle qui met en scène des peuples et des civilisations et qui étudie le contexte précis d'un ensemble d'événements, que l'histoire littéraire, laquelle étudie l'évolution de la littérature. Notre approche se veut donc historique d'une part : elle permettra de mettre l'accent sur certains événements politiques, culturels, sociaux et économiques survenus sur le continent africain. Pour ce faire, nous aurons recours aux manuels d'histoire et aux archives diverses¹⁷, des sources indispensables, en

¹⁶ Ce dernier a d'abord publié au Congo Belge sous le nom de Paul Lomami Tshibamba. Nous adoptons la graphie brazzavilloise « Tchibamba », utilisée pour les années qui nous intéressent ici.

¹⁷ Dans notre thèse, les archives occupent une place à part entière. En effet, à part les ouvrages sur l'histoire générale de l'Afrique, entre autres, de : Robert Cornevin (*Histoire de l'Afrique. Tome II : l'Afrique précoloniale : 1500-1900 ; L'Afrique noire de 1919 à nos jours*), Catherine

effet, pour la question que nous traitons. Par ailleurs, l'approche historique ne consiste pas simplement à mettre en valeur l'aspect historique de l'A.E.F., elle sert également à montrer la représentation de ce peuple dans la littérature comme nous l'affirmons ci-dessus. De ce fait, nous évoquerons aussi la présence des traditions et coutumes dans la littérature africaine ; en d'autres termes, si l'histoire permet de comprendre des faits et des événements inscrits dans le passé, la pratique de la littérature ou la dimension poétique sert à la mise en scène de l'écrivain.

Nous l'avons dit plus haut, notre support d'étude n'est pas le livre mais la presse écrite comme lieu de production de la littérature africaine. Après la deuxième guerre mondiale, plusieurs auteurs « mineurs » se sont exprimés dans la presse coloniale, des prises de parole quantitativement importante comme nous pouvons le voir dans cet exemple de Lüsebrink :

Pendant la seule année 1952, la revue *Liaison. Organes des cercles culturels de l'A.E.F.* dirigée par Paul Tshibamba [sic], ne publia pas moins 201 textes dont 56 textes se rapportant à la littérature et qui parurent dans la rubrique "Art, Littérature, folklore, artisanat" de la revue, 12 poèmes, 27 contes et légendes transcrits de la tradition orale, 9 récits, notamment des nouvelles, et 8 textes divers (critique littéraire, comptes rendus de manifestations littéraires, etc.)¹⁸.

Coquery-Vidrovitch (*L'Afrique noire de 1800 à nos jours*) et Georges Balandier (*Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Changement sociaux au Gabon et au Congo*) que nous citerons souvent, il y a aussi les documents consultés dans les bibliothèques spécialisées dans les faits historiques relatives à la présence coloniale en Afrique, à l'instar des Archives nationales d'Outre-Mer (A.N.O.M.) et la Bibliothèque nationale de France (B.N.F.). Des lieux regorgeant effectivement de manuscrits rares et des sources inédites, qui nous permettrons de collecter plusieurs informations reportées à des fins de preuve, à l'exemple des études publiées par le Ministère de la France d'Outre-Mer et l'Agence des Colonies de France (pour ce qui nous concerne, les volumes publiés sur le Moyen-Congo, le Gabon, le Tchad et l'Oubangui-Chari) qui offrent un aperçu historique et toute une série de renseignements géographiques et statistiques des pays.

¹⁸ LÜSEBRINK (H.-J.), *La Conquête de l'espace public colonial : Prises de parole et formes de participation d'écrivains et d'intellectuels africains dans la presse à l'époque coloniale (1900-1960)*, op. cit., p. 47.

Dans ce contexte précis d'une prise de parole effective dans les médias par les Aéfiens, la démarche sociologique nous paraît importante en ce sens qu'elle justifie la mise en place de ce qu'on pourrait appeler un « champ littéraire » en A.E.F. Cette théorie du « champ »¹⁹, élaborée par Pierre Bourdieu, a tout son sens ici ; elle est illustrée par des notions telles que « champ », « autonomie »²⁰, etc., qui nous permettront de voir s'il y a véritablement eu naissance d'une littérature et si, oui ou non, les Aéfiens ont construit un champ littéraire à part entière. En d'autres termes, cette théorie du champ littéraire construit sur le modèle français est-elle applicable à l'espace littéraire qui nous concerne ?

D'autre part, la méthode de la sociologie de la littérature nous permettra d'étudier l'ensemble de relations interpersonnelles construit autour de l'objet *Liaison*, en tant que réseau²¹. Gisele Sapiro semble également soutenir cette idée que la revue est une instance qui peut trouver sa place dans un réseau de relations. Nous y reviendrons.

Le travail présent s'articule autour de trois grands points : dans la première partie intitulée « Aperçu historique de l'A.E.F », nous allons délimiter l'espace A.E.F. à partir des notions d'« espace », de « territoire » et de « frontières ». Il s'agira de dire comment cette région s'est constituée progressivement depuis l'arrivée des missions et des explorateurs, jusqu'à la construction des premières écoles locales. Nous mettrons également ici un accent tout particulier sur la présentation des populations qui occupaient ce vaste empire français : leurs ethnies, leurs langues et les données géographiques qui les caractérisent. Ce premier point nous permettra également de rappeler au lecteur certaines

¹⁹ Selon Bourdieu, le « champ » est un sous-espace social où un ensemble de forces interagissent. Le « champ » serait donc un lieu de lutte entre détenteurs du pouvoir.

²⁰ L'autonomie relative dont il est question dans ce travail se définit par rapport à différents autres champs (social, intellectuel, politique, économique, etc.). La question est de savoir si la littérature jouit d'une liberté suffisante pour que le champ du pouvoir n'y intervienne pas pour la juger. Nous y reviendrons dans le développement.

²¹ Christophe Prochasson a développé l'idée que les revues comme les réseaux structurent la vie intellectuelle à des niveaux différents. À travers *Liaison*, nous verrons que certains collaborateurs ont tissé des liens amicaux ou fraternels en dehors des rapports professionnels qui les assemblaient.

décisions politiques et culturelles appliquées différemment au sein de la colonie et dans l'A.O.F.

Dans la deuxième section, nous étudierons les enjeux de la presse. L'intérêt de cette partie est l'impact de la presse coloniale sur le développement d'une littérature africaine. Le foisonnement des revues culturelles qui marque véritablement le début de l'époque où les intellectuels d'A.E.F. prennent la plume, c'est-à-dire les années suivant la deuxième guerre mondiale, est important à signaler ici car *Liaison* verra le jour dans cette effervescence, d'où l'intérêt d'aborder cette question en détail. L'évocation du rôle de la presse écrite sert surtout aussi à analyser le contenu de la revue *Liaison*, notre corpus de base. Il faut en effet présenter la vie de cet organe : pourquoi, comment et par qui elle est créée ? Et répondre aux questions diverses comme celles des conditions d'édition : le tirage, le prix et le financement, ou encore celle de la réception ou de l'écho de la revue. Cette partie sera aussi l'occasion pour nous d'étudier les premières œuvres ou formes d'écritures africaines qui ont apparu dans cette revue. Au-delà de ces éléments, nous examinerons aussi le parcours de certains auteurs qui commencèrent leur carrière littéraire dans *Liaison* comme Jean Malonga et Sylvain Bemba, pour comprendre comment ils ont évolué pour devenir des écrivains à part entière.

Dans la troisième partie, nous nous appuierons sur la théorie des champs pour voir les positions et prises de position des écrivains ou des rédacteurs de la revue et pour répondre à l'une des interrogations principales de ce travail : y a-t-il eu naissance de la littérature africaine en Afrique équatoriale française en 1950 grâce au développement de la presse périodique ? Ce dernier point amènera également une question importante, celle de l'état des éditions africaines actuelles.

PREMIERE PARTIE : APERÇU HISTORIQUE DE L'A.E.F.

L'ancienne Afrique équatoriale française (A.E.F.) est constituée par la région de l'Afrique centrale qui regroupe les pays actuels du Gabon, du Congo Brazzaville, de la Centrafrique et du Tchad ²². L'ancien chef-lieu de la colonie est Brazzaville. Armand Megglé présente l'Afrique équatoriale française dans les termes suivants :

La colonie de l'A.E.F. comprend quatre possessions :

1. Le Moyen-Congo (682.000 habitants). Chef-lieu : Brazzaville.
2. Le Gabon (408.000 habitants). Chef-lieu : Libreville.
3. L'Oubangui-Chari (747.000 habitants). Chef-lieu : Bangui.
4. Le Tchad (1.295.000 habitants). Chef-lieu : Fort-Lamy ²³.

Présentés de telle manière, on peut éventuellement se poser la question de savoir comment ces territoires se sont constitués au moment de la colonisation et pourquoi cette répartition. Mais on peut aussi se demander quels intérêts avait la France à créer des colonies dans la zone de l'Afrique centrale. Pour répondre à ces questions et pour permettre une meilleure compréhension, il faut remonter au XIX^e siècle, période de conquêtes et d'explorations coloniales, qui coïncide avec l'époque de l'installation des missions chrétiennes, c'est-à-dire ce grand moment de la venue des missions occidentales et de l'implantation des administrations coloniales en Afrique noire.

Nous envisagerons d'abord les régions de l'A.E.F. sous un angle purement historique pour rappeler les événements survenus en Afrique pendant la période concernée, de manière à expliquer en quoi consiste la répartition et la délimitation de la région A.E.F., et à comprendre l'organisation administrative et culturelle de cet espace. Mais nous nous intéresserons aussi à l'aspect géographique puisqu'il s'agit d'étudier la

²² Soulignons que le Cameroun a également fait partie de la fédération de l'A.E.F. Mais nous ne mentionnerons ce pays dans notre étude qu'exceptionnellement parce qu'il n'a pas été tout le temps dans l'ancienne possession française. Nous y reviendrons.

²³ MEGGLÉ (Armand), *L'Afrique équatoriale française*. Paris : Société Française d'Éditions, coll. des Terres Françaises, 1931, 160 p. ; p. 56.

répartition des êtres humains dans des lieux et des territoires, et de comprendre les relations qu'ils ont entretenues avec leur environnement immédiat.

Chapitre 1 : À propos de l'espace et du territoire

Immense région qui s'étend de l'embouchure du Congo à la Tripolitaine et de l'Atlantique à l'Égypte, l'Afrique équatoriale française couvre une superficie de 2 200 000 km², plus de quatre fois celle de la France continentale. S'étendant de 19° lat. N à 5° lat. S, elle comprend les régions les plus diverses, depuis la zone saharienne jusqu'aux contrées équatoriales. Cette disposition lui vaut de renfermer les richesses les plus variées ; ses populations ne sont pas moins diverses que ses aspects physiques²⁴.

Ces propos d'Augustin Bernard résument la situation géographique de l'A.E.F. en montrant combien cette zone est vaste du point de vue de son étendue territoriale. Mais ce qui est on ne peut plus intéressant dans cette brève présentation de l'A.E.F., c'est la manière dont le géographe et historien français décrit en 1918 les populations qui habitent cette zone. Selon lui, elles sont aussi « diverses que [l]es aspects physiques »²⁵ du territoire. Il est important de tenir compte de la population qui vit sur un territoire si on veut délimiter celui-ci. Nous nous intéresserons donc à l'histoire des habitants de l'A.E.F. pour ensuite indiquer la spécificité de ce vaste territoire qui se présente à l'époque, du point de vue administratif, comme un bloc et non pas en fonction du découpage ultérieur en nations distinctes. Pour l'instant, nous tenons à présenter l'A.E.F. à partir des notions d'« espace », de « territoire » et de « frontière ». En effet, ces notions, nous nous proposons de les définir dans la partie qui va suivre et qui concerne la géographie et l'histoire de la région concernée, ainsi que les populations qui l'occupent. Nous parlerons, dans un premier temps, des notions d'*espace* et de *territoire* et n'aborderons la notion de *frontière* que dans un second temps.

Les notions d'*espace* et de *territoire* sont très importantes dans les sujets comme celui que nous traitons, où il est question d'apporter des explications au sujet de la

²⁴ BERNARD (Augustin), « L'Afrique Équatoriale Française, d'après Georges Bruel », *Annales de géographie*, vol. 27, 1918, n°150, pp. 463-468.

²⁵ BERNARD (A.), « L'Afrique Équatoriale Française, d'après Georges Bruel », *art. cit.*, p. 464.

délimitation d'une région et de mettre en lumière l'histoire des populations concernées. L'intérêt d'utiliser ces concepts pour la présentation de l'Afrique équatoriale française s'explique aussi par la place que ceux-ci occupent dans les sciences humaines, car tout est prétexte à parler de territoire ou d'espace pour faire référence à autre chose. Par exemple, l'espace : ce concept peut se définir sous plusieurs angles par rapport à différents domaines comme la philosophie (Kant et Lalande), la psychologie avec la notion d'espace-temps, ou encore la géométrie et la physique. Pour notre part, c'est le rapport aux sciences humaines qui nous intéresse dans la délimitation de l'espace A.E.F. Par conséquent, le modèle que nous proposons s'intéressera plus spécialement aux aspects géographiques, sociologiques et psychologiques ; il a ceci d'intéressant qu'il montre l'évolution historique des notions d'*espace* et de *territoire* et donne la possibilité de comparer ces termes à partir de plusieurs domaines différents. L'analyse systématique que nous allons appliquer²⁶, dans la partie qui va suivre, consiste donc à rappeler la spécificité des concepts d'*espace* et de *territoire* et à mettre en évidence leurs relations de dépendance réciproque²⁷.

A. Espace et territoire

Un document du groupe de Développement de la Géographie de l'IUFM d'Aix-Marseille qui date de 2001 souligne ceci : « les géographes, jusqu'aux années 1960, utilisaient plus volontiers le concept de milieu plutôt que celui d'espace parce qu'ils recherchaient la raison principale de la disposition des phénomènes géographiques dans les caractéristiques du milieu naturel dans lequel [ces phénomènes] s'inscrivaient »²⁸.

²⁶ Le dictionnaire *Larousse* définit l'analyse systématique comme un modèle qui « envisage les éléments d'une conformation complexe, non pas isolément mais globalement, en tant que parties d'un ensemble dont les différents composants sont dans une relation de dépendance réciproque ».

²⁷ Nous entendons par « mettre en évidence leurs relations de dépendance réciproque » le fait, par exemple, d'expliquer un concept à partir d'un autre du même ensemble.

²⁸ Document en ligne : http://tice.aix-mrs.iufm.fr/hge/IMG/pdf/espace_et_territoire.pdf ; consulté le 05/05/2011.

Selon ce même document, l'utilisation du terme *espace* a commencé au moment où les géographes ont constaté que les éléments géographiques qu'ils étudiaient (ville, transport, etc.) ne trouvaient pas d'explications satisfaisantes par le milieu naturel même. Par conséquent, l'espace ne pourra pas se définir du point de vue du support naturel. À partir des années 1960, il est possible de voir que chaque lieu peut davantage exister par les relations qu'il entretient avec d'autres lieux : ce sont les relations dites horizontales, alors qu'on définit les relations verticales comme celles qu'un espace entretient avec son support naturel. La grande attention accordée aux relations horizontales conduit donc la « nouvelle géographie » à utiliser la notion d'*espace*, plus détachée du support naturel que la notion de milieu.

De cette idée, nous retenons que la meilleure manière de définir un espace, c'est lorsque nous considérons les relations horizontales que celui-ci entretient avec d'autres espaces. Présenter l'espace aérien ne revient dès lors pas seulement à montrer les caractéristiques physiques qui le composent ou le cadre naturel qu'il occupe ; nous pouvons en effet également présenter l'A.E.F. à partir des relations que cet espace entretient avec d'autres lieux comme l'A.O.F. avec qui il partage une semblable histoire. Pour mieux comprendre la répartition de l'A.E.F., nous allons donc évoquer le contexte dans lequel les deux colonies françaises d'Afrique noire sont nées, tout en rappelant le rapport que nous établissons entre ces deux espaces.

Le fait de vouloir garantir son accroissement économique a poussé certaines grandes nations du monde à établir de vastes empires sur le continent africain ; la France, l'Angleterre et d'autres puissances européennes se sont lancées dans la conquête de l'Afrique pour y posséder des territoires en vue d'assurer leur propre croissance économique dans un contexte de concurrence et de protectionnisme. Des arguments d'ordre humanitaire, politique, voire stratégique ont également été avancés pour expliquer cette conquête africaine, mais ce n'est pas, pour l'instant, l'objet de notre propos. « Les bases côtières installées dès 1890, les explorateurs français tentent d'accrocher le

maximum de terres à leur domaine »²⁹. En effet, les Français veulent posséder des territoires outre-mer et leur présence au Sénégal, dès 1815, marquera la première étape vers la conquête d'une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest. L'espace « Afrique occidentale française » se constitue finalement par l'acquisition successive de plusieurs colonies, entre 1895 et 1958. La fédération regroupe ainsi les territoires actuels du Sénégal, de la Mauritanie, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Bénin (ancien Dahomey), du Burkina Faso (ancienne Haute-Volta), du Mali (ancien Soudan) et du Niger. Le territoire aofien couvre un espace de près de cinq millions de kilomètres carrés, soit, exactement, 4 634 000 km². En 1902, le gouvernement s'installe à Dakar, devenue la capitale du vaste empire français. Le contrôle territorial de l'A.O.F. par la France a pu se faire grâce au commandement de Louis Faidherbe et de ses successeurs. La pénétration française en Afrique équatoriale a également pour but de garantir la prospérité de la France. Elle commence autour de 1843 avec la présence des missionnaires (catholiques et protestants) installés « sur la côte au nord de Libreville, chez les Benga, peuple côtier du Cap Esterias »³⁰. Parallèlement, les explorateurs français poussent vers l'intérieur et découvrent les sources du Como en 1853³¹ ; la France trouve en Pierre Savorgnan de Brazza la personne qui va accomplir cette mission. Celui-ci commence son voyage au Gabon en 1875 ; il traverse d'ouest en est le pays et rencontre le roi des *Batéké*, Makoko. Cette rencontre est décisive pour la suite de la mission de Brazza. En effet, la série de traités passés entre les explorateurs français et divers « rois » gabonais et celui qui a été passé avec le roi des Tékés marque le début de la constitution du Congo français, ce qui

²⁹ CORNEVIN (R.), *Histoire de l'Afrique. Tome II : l'Afrique précoloniale : 1500-1900*, op cit., p. 553.

³⁰ BRASSEUR (P.), « Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, op. cit., p. 724.

³¹ Plusieurs explorateurs européens tenteront l'aventure et iront à la découverte du Gabon, notamment Du Chaillu, Alfred Marche, le Marquis de Compiègne, Walker et les frères Grandy, etc. En outre, c'est au lieutenant de vaisseau français Bouët-Willaumez que l'on doit l'installation de la France au Gabon. Nous y reviendrons.

sera la première étape de la formation du bloc A.E.F. Cette fédération qui se fera progressivement se réalisera en 1910, lors de la création de l'Afrique équatoriale française. L'ambition de regrouper le Gabon, le Moyen-Congo (devenu Congo Brazzaville), l'Oubangui Chari (devenu la République centrafricaine) et le Tchad par la France se justifie par le fait que celle-ci cherche à garantir son autorité et sa prospérité aux yeux du monde, comme cela fut le cas en Afrique occidentale française : c'est la raison pour laquelle il est utile de comparer ces deux espaces, pour rappeler leur histoire commune et pour mettre en évidence la relation horizontale qu'ils entretiennent. Essentiellement d'ordre socio-historique, les relations entre ces deux espaces sont en effet à inscrire dans le même contexte (acquisition par la France de territoires africains) et dans le passé.

Le concept de *territoire* reste très proche des trois notions d'*espace perçu*, *espace vécu* et *espace voulu* ³². De ces trois concepts, nous ne retiendrons que celui d'*espace vécu* qui permet de présenter l'A.E.F. comme un espace pratiqué tous les jours ³³. Rappelons, un tant soit peu, dans quel contexte cette notion émerge au XX^e siècle.

Les travaux de recherche sur l'*espace vécu* sont de plus en plus nombreux depuis ces deux dernières décennies, même si les approches méthodologiques et réflexives n'ont pas toujours permis d'aboutir à une définition définitive et stable de cette notion. Alain Metton souligne cette idée dans son compte rendu de lecture publié dans les *Annales de*

³² Selon le groupe de Développement de la Géographie de l'IUFM d'Aix-Marseille, l'espace ne peut être défini qu'à partir des perceptions ou des représentations humaines. De ce point de vue, l'*espace perçu* correspond à la manière dont l'individu se projette dans son environnement géographique à travers sa culture et ses usages, ce qui lui procure des sensations et certains ressentis liés à des sentiments de satisfaction ou d'insatisfaction. Ensuite, l'*espace voulu*, c'est-à-dire celui de l'intercommunalité, est le lieu où les regroupements territoriaux sont possibles. Enfin, l'*espace vécu* est celui de réalisation et d'adaptation des individus face à l'hostilité de la nature ; c'est un lieu auquel les populations se sont accommodées : cet espace renvoie à la manière dont les individus occupent leur espace de vie.

³³ Nous nous intéressons essentiellement à l'*espace vécu* au détriment des deux autres espaces parce qu'il est le lieu du possible, celui de l'accommodation de la population qui l'habite.

géographie, où il fait état des contributions effectuées à un colloque organisé autour de cette notion, avec la participation de certains chercheurs du C.N.R.S. :

On peut certes regretter que ce bouquet de travaux ne débouche pas sur une définition du terme « espace vécu » qui reste encore « riche de confusions » mais on citera la conclusion d'Armand Frémont : « l'espace vécu est beaucoup plus une étape qu'un objet de recherche, un révélateur plutôt qu'une fin en soi ». En tout cas, ce recueil, d'une riche et foisonnante diversité révèle bien des sentiers encore peu battus, il éveille la curiosité et témoigne d'une certaine convergence d'interrogations sur la pratique de l'espace par les sociétés humaines ³⁴.

En résumé, l'*espace vécu* défini par rapport à l'Afrique équatoriale française représente le milieu naturel que les Aéfiens se sont approprié pour vivre et construire leur histoire qui commence bien avant la colonisation et se poursuit avec l'accession à l'indépendance. De ce fait, l'A.E.F. est non seulement pour ses populations un espace vital pour leurs déplacements habituels, mais aussi celui des expériences vécues. Selon le mot de Sencébé Yannick : « les liens sont tissés dans l'interconnaissance et entretenus dans la proximité » ³⁵. Comme nous l'avions déjà souligné plus haut, l'espace aéfien s'est donc construit par rapport à la manière dont chaque individu se représentait cet espace de vie, à partir du lien existentiel que celui-ci, en tant qu'individu socialisé (informé et influencé par la sphère sociale), établissait avec sa terre et avec autrui. En d'autres termes, l'espace permet l'intégration des expériences concrètes et immédiates de l'individu dans son cadre de vie. Ainsi, l'A.E.F. ne se réduit pas à ses propriétés matérielles ; ses lieux sont ainsi chargés de significations liées aux représentations que l'on s'en fait et aux expériences émotionnelles dont ils sont investis. Nous pouvons donc définir l'espace aéfien comme un lieu de mémoire et d'histoire où a été établie une certaine interactivité entre les habitants grâce aux relations qu'ils entretiennent mutuellement. Dans ce sens,

³⁴ METTON (Alain), « L'Espace vécu, C.N.R.S., R.C.P. », *Annales de géographie*, vol. 92, 1983, n°512, pp. 465-466 ; p. 466.

³⁵ SENCÉBÉ (Yannick), « “Être ici, être d'ici” Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, vol. 34, 2004/1, pp.23-29 ; p.24. Document en ligne : <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-1-page-23.htm> ; consulté le 10/06/11.

l'*espace vécu* vise à l'épanouissement et au bonheur des individus. Nous pouvons ajouter, dans cette même perspective, que l'A.E.F. est un espace d'appropriation, d'harmonisation et d'épanouissement de ses habitants.

Le *territoire* n'est pas l'espace, qui renvoie à une catégorie plus vaste ; cette notion se rapproche de celle d'*espace* en ceci qu'elle n'est pas toujours facile à définir. Ce terme peut recouvrir plusieurs significations selon le domaine dans lequel on l'emploie ou selon le sens que lui donne le langage courant. Le *territoire* peut désigner un « champ » de l'activité humaine, comme par exemple le territoire de l'historien ; il peut aussi s'agir d'un simple découpage administratif, d'une étendue correspondant à l'extension d'un phénomène géographique, ou encore de l'étendue correspondant à l'espace juridique d'un État. Les géographes ont cependant, dans les années 1980, donné à ce concept un sens plus précis qu'il convient de confronter avec celui d'espace. Dans cette optique, le territoire serait un espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille ; ce serait « une portion de la surface terrestre que se réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins »³⁶. Mieux, « les territoires peuvent être définis comme des lieux collectivement appropriés et délimités par une frontière reconnue et naturalisée par une histoire et une mémoire »³⁷. Mais que veut dire approprié ? Roger Brunet y voit deux sens : propre à soi et propre à quelque chose. Si le premier sens va de soi, le second sens conduit à s'interroger sur la manière dont est affecté l'espace : « il s'approprie à des activités, se spécialise, s'équipe, se travaille, se recompose », selon l'idée développée dans son ouvrage : *Le Territoire dans les turbulences*, publié en 1990 dans la collection « Géographiques ».

La notion de *territoire* diffère donc de celle d'*espace* par le processus de socialisation. Par conséquent, si on applique cette idée à notre sujet, l'A.E.F. serait perçue comme un territoire approprié par les Aéliens dont les activités, réalisées en ce lieu,

³⁶ LE BERRE (Maryvonne), « Territoires », dans : Bailly (A.), Ferras (R.), Pumain (D.), [Dir.], *L'Encyclopédie de la géographie*. Paris : Economica, 1995, pp. 601-621 ; p. 601.

³⁷ LE BERRE (M.), « Territoires », *art. cit.*, p. 602.

permettent de définir leur appartenance. Le *territoire*, contrairement à l'*espace*, est un support d'identité et d'unité par l'exercice de la fonction politique : voilà pourquoi nous pensons que cette notion est plus appropriée que celle d'*espace* pour rendre compte de l'organisation du milieu aéfien, bien représenté par ses habitants (constitués de familles), par les collectivités territoriales et par les organisations administratives et culturelles. Ce sentiment d'appartenance et d'identité propre aux populations apparaît assez tôt dans le domaine de la sociologie, alors que la géographie s'y intéresse tardivement, c'est-à-dire à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Au terme de cette évolution, le territoire finit par désigner un système géopolitique ouvert ; cette idée s'explique non seulement par la mise en évidence des interactions entre les individus qui l'occupent, mais aussi par le fait que le territoire ne soit pas un espace fixe parce qu'il est déterminé par les évolutions et les changements historiques, culturels et économiques qui s'y opèrent. En d'autres termes, considérer qu'un territoire en est un, revient à expliciter sa dynamique de constitution ou de recomposition. Dans le cas qui nous occupe, la colonisation est à l'origine de la perte d'identité territoriale africaine précoloniale du fait de l'implantation des frontières et par conséquent, de la création de certaines régions comme l'A.E.F. et l'A.O.F.

Nous ne saurons terminer cette analyse des concepts d'*espace* et de *territoire* sans s'intéresser à la notion de « frontières » parce que cette notion est liée à l'histoire de l'Afrique précoloniale et coloniale.

B. La notion de frontière

Très présente dans les sciences humaines et sociales, la notion de *frontière* a parfois tendance à s'appliquer à d'autres réalités qui ne correspondent pas à sa conception courante, celle qui se définit du point de vue de la séparation de deux États. Comme souligné dans le *Larousse*, en effet, le terme frontière désigne la séparation de deux territoires ou deux États qui relèvent de juridictions différentes. Cela voudrait dire, en d'autres termes, que la frontière marque la fin d'un territoire ou le début d'un autre. Selon

Jean François Tétu, « le territoire est marqué par des frontières »³⁸. En effet, comme le souligne celui-ci, fixer un territoire revient à

articuler une proximité et une séparation, ce pourquoi la frontière renvoie à l'espace propre d'une communauté. La frontière distingue, elle sépare, dans un espace discontinu, ce qui relève de l'un ou d'un autre ; elle est donc à la fois point de contact et de séparation entre deux dominations, deux identités, deux cultures³⁹.

Il ressort que le territoire est à la fois un lieu fermé (dans la mesure où il peut être délimité par une barrière physique : un barrage, un poste militaire, ou un élément du milieu naturel comme un fleuve ou une montagne...) et un espace ouvert qui rend possible les échanges entre un côté et un autre, au-delà de la frontière. De ce point de vue, l'établissement des frontières relève d'un double enjeu : d'une part, celui de fixer les limites étatiques d'un territoire (le séparer de l'extérieur) ; d'autre part, celui de garder un lien avec l'extérieur dans une dynamique d'échanges comme, par exemple, la circulation des personnes et des biens. Mais avant d'établir les perspectives de ce double enjeu par rapport à notre sujet, voyons, tant soit peu, comment ce concept a évolué.

Au début, la notion de *frontière* reste floue, avant de se préciser, peu à peu, grâce notamment au développement des techniques militaires ; la frontière se matérialise assez tardivement, en effet, lorsqu'elle désigne, à partir du XVI^e siècle, une ligne. La place croissante des conquêtes menées par les pays européens a permis à cette notion d'évoluer⁴⁰. En Afrique, la perception des frontières en tant que lignes séparatrices intervient après la pénétration occidentale. Catherine Coquery-Vidrovitch souligne cette idée de la manière suivante :

³⁸ TÉTU (Jean-François), « Territoire, entre frontières et réseaux » (communication au VIII^e congrès de la Société Française des Sciences de l'information et de la communication tenu à Lille le 21, 22 et 23 mai 1992 à Lille), *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication*. Lille : CREDO/S.F.S.I.C., 2002, pp. 115-119.

³⁹ TÉTU (J.-F.), « Territoire, entre frontières et réseaux », *art. cit.*, p. 116.

⁴⁰ Rappelons que lors de la conquête coloniale en Afrique équatoriale, Léopold II veut explorer le Congo belge pour, entre autres, établir une cartographie nécessaire à la création de limites autour de l'espace convoité.

Dans l'Afrique ancienne, les sociétés politiques étaient, comme ailleurs, délimitées. Mais le concept même de frontière n'était pas celui des Etats modernes ; la frontière ne se limitait pas à une ligne soigneusement tracée sur les cartes d'Etat-major. Un chef, qu'il fût de lignage, de village, de province ou d'Etat, savait bien qu'au-delà de certaines limites, son autorité ne s'exerçait plus sur les gens ⁴¹.

Aujourd'hui, la notion de frontière a évolué ; elle n'est plus seulement ce qui sépare, elle unit aussi. Il s'agit alors de « dépassement » des frontières, d'ouverture sur d'autres territoires, ce qui s'applique, certes, à d'autres réalités comme la biodiversité. Stéphanie Lima explique cette idée du décroisement de la frontière :

Dans le temps long des territoires, les frontières peuvent apparaître comme de simples attributs, des bordures permettant de les distinguer, ou encore des artefacts à la surface de l'espace. Or, les frontières ne sont pas des données, mais des construits. Ainsi, quand une frontière naît, son tracé est encore flou, voire « mou », et le rapport entre frontière et territoire prend une autre dimension. D'une relation binaire en termes d'inclusion et d'exclusion, on passe à une logique d'imbrication des espaces. Dès lors, sans cloisonnement et pris dans cet emmêlement, le territoire compose avec l'espace mobile. Tandis que pour la frontière se dessine une mutation fonctionnelle qui se joue dans le registre de l'ouverture ⁴².

En d'autres termes, la frontière sert à délimiter un ensemble de lieux entrelacés ou imbriqués, mais cette notion peut également se définir à partir des échanges qui s'effectuent mutuellement entre deux espaces : c'est en cela que consiste le double enjeu de cette notion, comme nous le soulignons tantôt : la frontière sert tant à séparer qu'à relier. Les interrelations matérielles ou immatérielles que les territoires entretiennent entre eux constituent ce que Jean-François Tétu a appelé : « la mise en réseaux des

⁴¹ COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), « Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle », *Des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle*. Paris : UNESCO 2005, pp. 39-54, p. 39.

⁴² LIMA (Stéphanie), « La frontière "impossible" ? Espace mobile, frontière et territoire. Le cas de la région de Kayes (Mali) », in Coupleux (Sylvie), Renard (Jean-Pierre), Duhamel (Sabine), éd., *Frontières, mobilités et effets spatiaux / Borders, mobility and spatial effects*. Villeneuve d'Ascq : Université des sciences et technologies de Lille, 1 vol, 2005, n°2, (pp. [189]-338). Article en ligne : <http://eps.revues.org/index3103.html> ; consulté le 23/07/11.

territoires »⁴³. Concrètement, dans le cas qui nous concerne, l'A.E.F. est un territoire qui ne fonctionne pas isolément, mais en relation avec d'autres. Ceci pour dire que « la richesse et la créativité d'un pays reposent non pas sur l'homogénéité d'un seul peuple, mais au contraire sur l'hétérogénéité des régions, des paysages, des histoires, des cultures »⁴⁴. Les colonies françaises d'Afrique équatoriale se présentent généralement comme des blocs autonomes, pourtant elles entretiennent de relations politiques, économiques et sociales avec d'autres territoires externes ; ce fut le cas de l'A.E.F. avec la commercialisation de son bois venu du Gabon appelé *okoumé*. Armand Megglé rappelle le contexte de ce commerce avec l'extérieur. En effet, « [des] quatre colonies de l'Afrique équatoriale, le Gabon possède une richesse immense, celle de l'okoumé qui, en 1905, a donné naissance à un trafic considérable qui s'inscrit au premier rang des transactions de l'Afrique française avec l'extérieur »⁴⁵. D'autres éléments sont également à considérer dans l'ouverture de l'A.E.F. vers l'extérieur. Nous pouvons mentionner la publication à Brazzaville de périodiques comme *La Revue militaire de l'A.E.F.* créé à partir de 1936⁴⁶. Il s'agit d'un organe de liaison destiné à informer différents lecteurs. En effet, il était distribué dans les autres régions de l'A.E.F. et, pour des raisons de propagande, aux personnes étrangères qui habitaient les autres colonies africaines, comme en A.O.F., et à certains Français de la métropole, qui s'intéressaient à cette région et à tout ce qui s'y passait. Ce genre d'échanges, qui n'étaient pourtant pas spécialement de nature commerciale, économique ou politique, étaient fructueux et empêchaient l'isolement de la région.

⁴³ TÉTU (J.-F.), « Territoire, entre frontières et réseaux », *art. cit.*, p. 118.

⁴⁴ COQUERY-VIDROVITCH (C.), « Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle », *art. cit.*, p. 46.

⁴⁵ MEGGLÉ (A.), *Afrique équatoriale française*, *op. cit.*, pp. 87-88.

⁴⁶ « *La Revue militaire de l'A.E.F.*, publiée par l'Etat-Major du Général commandant supérieur des troupes, avec la collaboration bénévole des cadres de l'active et de la réserve, publie trimestriellement des études inédites de technique militaire et aéronautique coloniale et saharienne, ainsi que des articles illustrés concernant l'histoire, la géographie et l'ethnographie de l'A.E.F. et du Cameroun » (1er numéro paru le 1er octobre 1936).

Il peut arriver que la notion de *frontière* soit contestée à cause des conditions géographiques parfois difficiles de l'espace naturel qui empêchent l'identification des limites ou des frontières-lignes, comme le montre Robert Cornevin :

La question qui se pose est donc de découvrir pourquoi tant de peuples noirs sont restés étrangers à la notion d'État ou de nation, et pourquoi et comment d'autres y ont accédé. La réponse est très souvent dictée par les conditions géographiques et c'est là que notre première « province historique » fournit un exemple particulièrement net parce que les deux tiers de sa surface sont occupés par la grande forêt équatoriale ⁴⁷.

En résumé, les notions d'États et de nations appliquées au contexte africain posent parfois problème s'il faut considérer la cause et la manière dont certains territoires du continent noir ont été constitués. Dans l'exemple ci-dessus, nous voyons pourquoi les conditions géographiques ne sont pas propices à la création d'un État ou d'une nation. Le cas de la zone dite « province historique » qui renvoie à l'Afrique centre-équatoriale, selon Robert Cornevin, l'illustre bien. Les différents régimes de cette zone sont longtemps restés décentralisés à cause de la pénétration difficile dans ce vaste pays et de « l'hostilité » des différents groupes humains qui habitent cette province historique. Par conséquent, nous ne parlerons pas de construction d'un État ni de nation, à cette époque du passé que décrit Cornevin. De ce point de vue et par rapport à ce que nous venons de voir plus haut, la notion de *frontière* prend donc sa signification moderne en Afrique au moment de la colonisation. Avec la création des frontières de l'A.E.F., il devient clairement possible d'identifier cette colonie française de son voisin, le Congo belge. En définitive, le territoire se définit davantage au fur et à mesure que la frontière devient plus stable, comme le souligne l'historienne française Coquery-Vidrovitch quand elle identifie l'ancienne A.O.F.

Chacun des ex-territoires de la Fédération a progressivement acquis, par le biais d'une organisation administrative différenciée, une originalité incontestable par rapport à ses

⁴⁷ CORNEVIN (R.), *Histoire de l'Afrique. Tome II : l'Afrique précoloniale : 1500-1900*, op. cit., p. 28.

voisins, qui s'est curieusement articulée autour de dispositions de peuplement pourtant hétérogènes, et qui débordaient même d'un territoire à l'autre .⁴⁸

Cette idée montre également une des conséquences des frontières africaines apportées par la géopolitique coloniale. Les frontières sont à l'origine de la séparation de certaines familles africaines qui appartiennent à une même communauté ; il s'agit parfois de personnes qui parlent une même langue, comme nous pouvons le voir chez les *Fang* (nommés Pahouins à l'époque), un peuple d'Afrique centrale dont une partie occupe actuellement le nord du Gabon, une autre le sud du Cameroun, et une autre partie, le sud-est de la Guinée espagnole. Ainsi, l'implantation des frontières géographiques, pour séparer certains territoires africains d'autres, entraîne à terme une homogénéité entre les pays du bloc constitué. Toutefois, la naissance des frontières peut également être à l'origine d'une gestion administrative inégale entre les différentes fédérations (A.O.F. et A.E.F.) ou entre les colonies de la même fédération. Nous allons vérifier cette idée dans la partie suivante.

⁴⁸ COQUERY-VIDROVITCH (C.), « Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle », *art. cit.*, p. 44.

Chapitre 2 : Délimitation de la fédération

A.E.F.

Après avoir défini les notions d'*espace*, de *territoire* et de *frontière*, nous allons à présent montrer que l'ensemble A.E.F., ce territoire parfois appelé également « Afrique centre-équatoriale », se présente sous la forme d'un bloc territorial réunissant le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari, le Gabon et le Tchad.

Pour bien comprendre la structuration de cet espace, nous allons d'abord présenter le territoire aéfien sous sa forme globale ; ensuite nous l'examinerons zone par zone. Nous verrons, par la même occasion, comment et pourquoi ce territoire a fait l'objet de remaniements, au moment de la perte de pays ou, au contraire, de l'acquisition d'un nouvel espace. Cependant, la modification des frontières ou leur déplacement au cours de l'histoire de l'aménagement territorial ne signifie pas que les frontières n'existent pas ; cela signifie plutôt qu'elles ne se forment pas de manière définitive et qu'elles sont souvent l'objet de révision au cours de l'histoire. En effet, comme le soulignait le document de Alain Metton que nous avons cité plus haut, « l'espace vécu est beaucoup plus une étape qu'un objet de recherche ; de ce fait, la frontière qui la délimite non plus ne peut être un objet stable »⁴⁹. Par ailleurs, il peut arriver que cette instabilité des limites territoriales soit due à la volonté de certains pouvoirs étatiques voulant bénéficier d'une nouvelle situation comme ce fut le cas au XIX^e siècle, au moment de la création d'entreprises pour l'expansion européenne en Afrique noire ; dans cette optique, le cas du Cameroun est intéressant à étudier. Nous y reviendrons.

Le fait que les frontières ne soient pas toujours stables, cela signifie-t-il qu'elles soient de nature artificielle voire irréaliste ? Effectivement, il est souvent admis que la délimitation de certains espaces comme l'A.E.F. s'est faite par la seule volonté de certains pays européens lancés dans la conquête africaine, comme nous l'avons vu plus haut, mais également que :

⁴⁹ METTON (A.), « L'Espace vécu, C.N.R.S., R.C.P. », *art. cit.*, p. 466.

Comme chacun sait, les frontières internationales de l'Afrique centrale sont le reflet d'une grille spatiale héritée des compétitions coloniales ; elles enveloppent des entités étatiques qui ont été inventées, créées de toutes pièces par des puissances européennes il y a de cela un siècle, lorsque le continent fut partagé par des traités promptement signés sur la base de cartes incertaines ⁵⁰.

L'inexactitude des premières cartographies de certains pays d'Afrique centrale est due au tracé hâtif des frontières par les explorateurs occidentaux. Cette configuration parfois inexacte ne permet cependant pas de considérer les lignes-frontières qui séparent les territoires comme étant des limites fictives. En effet, non seulement les frontières en Afrique existent bel et bien, mais elles sont également utiles pour le développement économique de ces pays.

Etudiant, très minutieusement, le concept d'« espaces-frontières » par rapport aux pays de l'Afrique centrale comme le Tchad, le Gabon, le Cameroun, etc., Karine Bennafla montre ainsi comment les frontières et leur création contribuent à la construction de l'économie d'un pays. Elle montre le rôle commercial des zones frontalières à travers son évocation des « marchés frontaliers »⁵¹. Pour elle, si les espaces sont des lieux d'échanges, ils ne sont pas pour autant abandonnés par les États et ne constituent pas non plus des fabrications ou préoccupations autonomes. De même, la géographe conteste fortement la thèse du caractère fictif des frontières africaines, car celles-ci existent réellement, et même s'il nous arrive souvent de croire que les frontières ne sont que des créations purement humaines, elles jouent néanmoins un rôle économique important.

A. Constitution globale de l'A.E.F.

La délimitation des frontières de l'Afrique équatoriale française à partir du XIX^e siècle s'est faite en plusieurs étapes. Toutefois, la première étape a consisté en un

⁵⁰ BENNAFLA (Karine), « La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale », *Politique africaine*, n°73, 1999, pp. 25-49, p. 26.

⁵¹ BENNAFLA (K.), « La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale », *art. cit.*

regroupement des trois pays principaux qui sont le Gabon, le Moyen-Congo et l'Oubangui-Chari-Tchad. La deuxième étape est une restructuration en 1910, lorsqu'un « décret instaure le gouvernement général de l'Afrique équatoriale française – AEF – qui se compose de quatre territoires : le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad. La capitale du gouvernement général est fixée à Brazzaville »⁵².

L'A.E.F. se composait donc d'abord de trois espaces, avant de se répartir en quatre pays par la séparation du bloc Oubangui-Chari-Tchad en deux régions bien distinctes, à savoir Oubangui-Chari et Tchad. Jean-Pierre Bat nous apprend également qu'à travers le groupement des territoires de l'A.E.F., c'est un ensemble homogène qui se constitua, dirigé et coordonné par une même autorité : la France⁵³. Étudier l'homogénéité de l'A.E.F., c'est montrer la composition géographique de ce territoire comme nous venons de le faire, mais il s'agit aussi de voir s'il y a eu une cohésion entre les personnes issues de contrées différentes ou si, au contraire, l'ensemble des populations ne se reconnaissaient pas dans cette fédération. En somme, existait-il, chez les Aéfiens, la conscience d'appartenir à une même colonie ?

Le rapprochement des quatre pays qui ont autrefois constitué l'Afrique équatoriale française a fait que nous avons pu voir, dans la constitution de ce vaste ensemble, des

⁵² BAT (Jean-Pierre), « Les archives de l'AEF », *Afrique & histoire*, vol. 7, 2009/1, pp. 301-311, pp. 301-302. Article en ligne : <http://www.cairn.info/revue-afrique-et-histoire-2009-1-page-301.htm> ; consulté le 12/09/11.

⁵³ Pour Robert Cornevin, l'ensemble des territoires gouvernés par la France se répartit en « sept provinces historiques ». La première est nommée « Afrique centre-équatoriale » ; il situe la deuxième au sud de la forêt équatoriale et la nomme « Afrique centre-australe » ; la troisième, qui concerne le sud de Limpopo, s'appelle « Afrique australe » ; la quatrième est constituée par les régions de Madagascar et des îles Mascareignes ; la cinquième englobe l'est du Nil et de la ligne des Grands Lacs jusqu'au nord des frontières avec la Tanzanie et le Mozambique ; la sixième représente la « bande sahélo soudanaise » et recouvre les grands empires du Ghana, du Mali et du Kanem ; la septième province historique et la dernière mentionnée correspond à la « bande guinéenne » (*Histoire de l'Afrique. Tome II, op. cit.*, pp. 26-27).

caractéristiques humaines, culturelles et sociales assez proches⁵⁴. Toutefois, que peuvent bien montrer les relations interpersonnelles entre ressortissants de différents territoires ? Nous pouvons dire qu'il y a eu des convergences d'opinions et d'attitudes entre individus de cette vaste colonie. En effet, certaines associations, certains partis politiques et des périodiques ont vu le jour en A.E.F., entre 1940 et 1960, dans l'optique de réunir la population de ces territoires équatoriaux et de rapprocher les régions. Ce sont surtout les politiques gouvernementales françaises, basées à Brazzaville, qui ont œuvré pour que le rassemblement des Aéfiens soit effectif. Il est écrit dans l'ouvrage de René-Paul Sousatte intitulé *A.E.F., berceau de l'union française* :

C'est le contraire d'une séparation que nous réclamons. *C'est l'union*. Or union signifie coopération étroite des divers éléments qui la composent, recherche et respect des traditions, des intérêts propres de chacun, en tenant compte des intérêts de tous [...].

En cette période de haine et de fermentation des idées politiques, nous devons nous employer à former outre-mer des citoyens éduqués, aptes à une action consciente et réfléchie prêts à résister à tous les entraînements destructeurs⁵⁵.

Le souhait de la France, c'est de renforcer la cohésion entre les populations de ses colonies d'Outre-mer. Elle veut également installer la confiance avec les pays colonisés et établir des plans d'action dans l'intérêt des uns et des autres. En résumé, la convergence du Moyen-Congo, du Gabon, de l'Oubangui-Chari et du Tchad a fait l'objet d'une certaine cohésion parce que, d'une part, ces territoires sont rattachés à un même pays : la France ; d'autre part, à cause des caractéristiques naturelles et culturelles que ces quatre régions ont en partage. Toutefois, si nous rapprochons assez souvent les colonies d'A.E.F., il n'en demeure pas moins que chaque pays de cet ensemble possède des caractéristiques qui lui sont propres. Nous avons vu avec Augustin Bernard que les

⁵⁴ Dans l'ensemble, les coutumes, les langues et les richesses naturelles dont les Aéfiens disposent sont presque identiques, mais cela n'empêche pas qu'on puisse trouver des divergences profondes entre, par exemple, les populations du Tchad et celles de l'Afrique centrale.

⁵⁵ SOUSATTE (René-Paul), *L'A.E.F. berceau de l'Union française*, coll. la voix de l'A.E.F., imprimerie Brodard et Taupin, 1953, 143 p. ; p. 46.

Aéfiens ne constituent pas une population moins diverse que les aspects physiques de ce territoire. En effet, celui-ci parle d'eux en termes de « populations denses ». Et quand il s'agira d'évoquer la confusion qui règne autour de la classification des peuplades congolaises, le géographe et historien français mettra une fois de plus l'accent sur la diversité de la population ou « la multiplicité et [l']enchevêtrement des races, des groupes et des tribus », selon le mot de celui-ci ⁵⁶. Par conséquent, l'homogénéité de l'A.E.F. se limite au seul regroupement des différentes composantes qui permet de la considérer comme un seul bloc, car pour ce qui concerne les aspects physiques et les populations rattachées à cet espace, il n'en est rien : ils sont de natures diverses et variées. De même, tout ce qui a trait à l'organisation administrative, politique ou économique des territoires de l'A.E.F. est à voir de manière singulière, à cause de la gestion parfois différente d'un territoire par rapport à un autre. Nous y reviendrons. Pour l'heure, nous allons présenter, successivement, et deux par deux, les territoires concernés ⁵⁷. Nous commencerons d'abord par le Gabon et le Moyen-Congo ; ensuite nous parlerons de l'Oubangui-Chari et du Tchad ; enfin, il s'agira d'évoquer le cas du Cameroun.

1. Le Gabon et le Moyen-Congo

Il paraît de prime abord que chaque pays de l'A.E.F. ait sa propre histoire. Même si le Moyen-Congo, le Gabon, l'Oubangui-Chari et le Tchad ont en partage un seul et même pays colonisateur, il n'en demeure pas moins que la manière dont ils sont administrés diffère d'un pays à l'autre ⁵⁸. Nous allons donc maintenant revisiter l'histoire de la conquête du Gabon, le lieu où tout a commencé ⁵⁹.

⁵⁶ BERNARD (A.), « L'Afrique Équatoriale Française, d'après Georges Bruel », *art. cit.*, p. 466.

⁵⁷ La délimitation de l'A.E.F. s'est faite progressivement ; par conséquent nous allons d'abord rappeler comment chacun de ces territoires fut conquis afin de répondre à la question de savoir ce qui a poussé le pays colonisateur à intégrer ces territoires d'Afrique équatoriale à la France ; ce n'est que dans un second temps (la partie 2 du chapitre) que nous relèverons les disparités observées dans ce lieu.

⁵⁸ Du point de vue de l'implication directe des pays occidentaux dans la gestion des colonies d'Afrique, d'aucuns ont relevé certaines irrégularités internes qui mettent directement en cause

Les postes créés au Gabon dès 1839 marquent le début des possessions françaises des territoires en Afrique équatoriale. Au titre d'un protectorat, ce sont les rivages gabonais qui ont d'abord été habités par le colonisateur. Mais bien avant l'établissement des Français, le commerce existait déjà, dans l'estuaire du Gabon, entre les autochtones et les marchands européens. En effet, précise Armand Megglé, « à partir de cette époque, un commerce actif d'esclaves amena dans ces parages de nombreux navires européens, et ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que furent fondés des comptoirs de commerce permanents »⁶⁰. Ces comptoirs sont en même temps « des centres d'opération pour les escadres françaises, des points de relâche pour les navires marchands [et] des entrepôts pour [le] commerce »⁶¹. Par conséquent, nous pouvons dire que la présence de la marine française aux larges des côtes gabonaises est d'abord d'ordre commercial : elle s'explique en effet par le fait qu'il faut assurer les échanges de marchandises entre les négociants français et les autochtones. D'autres raisons peuvent également expliquer la présence française aux larges des côtes du Gabon, comme nous pouvons le lire dans l'extrait suivant :

L'Angleterre avait pris résolument l'initiative et la direction de la croisade anti-esclavagiste, et la France s'était associée de grand cœur à ce généreux mouvement. Or le meilleur moyen de réprimer la traite était d'établir une croisière d'observation aux foyers même de ce honteux commerce, c'est-à-dire sur la côte africaine, depuis le Sénégal jusqu'au Congo⁶².

les gouvernements généraux. L'exemple le plus patent reste celui de l'A.E.F., la « Cendrillon » de l'empire français comparativement à l'A.O.F., parfois présentée comme le modèle de réussite de l'administration française en Afrique noire. Nous y reviendrons plus en détail dans la dernière section de ce chapitre.

⁵⁹ En effet, « c'est du Gabon que sont partis ou au Gabon que sont venus se ravitailler les vaillants explorateurs qui ont réussi à étendre dans des proportions indéfinies [le] domaine colonial et ont fondé ce qu'on peut appeler déjà la France équatoriale. À tous ces titres la région gabonaise mérite donc une étude sérieuse » (voir GAFFAREL (Paul), *Les Colonies françaises*. Paris : Felix Alcan, 5^e édition revue et augmentée, 1893, 552 p. ; p. 130).

⁶⁰ MEGGLÉ (A.), *Afrique équatoriale française*, *op. cit.*, p. 15.

⁶¹ SOUSATTE (R.-P.), *L'A.E.F. berceau de l'Union française*, *op. cit.*, p. 27.

⁶² GAFFAREL (P.), *Les Colonies françaises*, *op. cit.*, p. 128.

L'argument humanitaire mis en avant ici va de pair avec le désir de conquête ou l'ambition politique qui, selon le mot de Patrick-Papa Dramé, « répond au besoin d'accroître le prestige des États »⁶³. En effet, c'est dans un intérêt purement politique que la France a négocié avec certains chefs indigènes l'acquisition des terres africaines. Cette négociation se terminait, généralement, par la signature d'un traité entre le colonisateur et le chef coutumier⁶⁴. Ainsi, comme le souligne Makaya Hilaire :

Deux chefs autochtones des rives gauche et droite de l'estuaire du Gabon, Denis Antchoué-Kowé-Rapontchombo et Louis Dowe signèrent avec le capitaine Edouard Bouët-Willaumez agissant au nom de sa majesté Louis Philippe I^{er}, « un traité d'alliance offensive et défensive »⁶⁵.

Cette signature de traité avec les chefs autochtones signifiait que ces derniers laissaient leur pouvoir au chef blanc qui pouvait disposer du territoire désormais fait sien. L'action humanitaire du départ finit donc par prendre l'allure d'un assaut lancé pour la conquête de territoires africains. La présence de bases navales françaises sur les côtes gabonaises n'avait pas donc seulement pour but le commerce. Il était aussi question, à cette époque-là, de montrer, en s'engageant dans la lutte contre l'esclavage en Afrique, qu'on était de bonne volonté et qu'on voulait faire arrêter les transactions liées à la vente d'esclaves qui continuaient de s'opérer sur les côtes africaines :

C'est en 1838 seulement que le lieutenant de vaisseau, depuis amiral, Bouet Willaumez, qui cherchait un emplacement favorable pour créer un établissement destiné à réprimer la traite des nègres, reconnut cet estuaire, ample de proportions, aux eaux calmes et, profondes, et le

⁶³ DRAMÉ (Patrick-Papa), *L'Impérialisme colonial français en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 2007, 22 p. ; p. 10.

⁶⁴ Contrairement à l'idée reçue, Denis Rapuntyombo et Louis Dowet ne sont pas des rois ou des monarques. Ce sont deux chefs coutumiers autochtones, installés, l'un et l'autre, sur la rive gauche et droite de l'estuaire, grande zone côtière du Gabon. Ce sont des personnages qui ont simplement profité de l'accessibilité des terres où était reconnu leur pouvoir pour une négociation directe avec les Européens.

⁶⁵ MAKAYA (Hilaire), *La Presse au Gabon : 1936-1960*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine. Reims : 1979, 99 p. ; p. 8.

désigna à l'attention du gouvernement français. On s'occupait alors beaucoup en Europe de l'abolition de l'esclavage ⁶⁶.

Par conséquent, c'est dans cette mouvance que Libreville, la capitale actuelle du Gabon, fut fondée en 1849 par des esclaves en provenance de l'Afrique intérieure, libérés d'entre les mains de certains négriers qui les destinaient à l'Amérique.

L'initiative de contrôler les côtes gabonaises pour arrêter le trafic de l'esclavage en neutralisant certains navires est a priori louable, même si cela engendra, par ailleurs, l'acquisition de certains territoires africains par l'Occident. Comme nous l'avions déjà souligné, l'établissement des navires français sur les côtes gabonaises marque une étape décisive pour la construction du futur empire français d'Afrique centrale. La pénétration française dans la région par le territoire gabonais a cependant connu un autre épisode, puisque l'entrée des explorateurs français s'est aussi faite dans le nord du Gabon ; en effet, d'aucuns affirment que « les premiers Français arrivèrent dans les régions de l'Ivindo et du Woleu-Ntem vers 1888-1898 » ⁶⁷. Mais cette version rejoint la première en ceci que la découverte de l'intérieur du Gabon s'est faite dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

De toute évidence, après l'établissement des Français au Gabon, la pénétration vers le Moyen-Congo n'était plus qu'une question de temps. « L'installation française au Gabon marqua le point de départ des pénétrations futures vers le Congo, dont Savorgnan de Brazza fut le grand réalisateur » ⁶⁸. Le courage et la détermination de ce jeune explorateur suffirent à la France qui voit en lui un conquérant incomparable. Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905) joua un rôle décisif dans l'expédition française en Afrique centrale et plus particulièrement au Gabon. « Dès son arrivée sur les côtes du Gabon, son plus ardent désir est d'obtenir une mission du Ministère de la Marine lui

⁶⁶ GAFFAREL (P.), *Les Colonies françaises*, *op. cit.*, p. 128.

⁶⁷ MANGOGO-NZAMBI (André), « La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911) », *Cahiers d'études africaines*. Vol. 9, 1969, n°33, pp. 5-53 ; p. 12.

⁶⁸ SOUSATTE (R.-P.), *L'A.E.F. berceau de l'Union française*, *op. cit.*, p. 28.

permettant d'explorer l'Afrique équatoriale »⁶⁹. L'explorateur français d'origine italienne était à la recherche de sensations fortes et avait le goût de la conquête. Décrit comme un « homme d'action », Brazza s'engage pour le compte de la France en risquant sa vie. La soif de découvrir des contrées et d'immenses étendues de terre l'amène à parcourir le cœur de l'Afrique en atteignant le Moyen-Congo.

« C'est à M. Savorgnan de Brazza que revient l'honneur d'avoir tracé la voie nouvelle qui lui a permis de parcourir la région qui appartient au bassin du Congo »⁷⁰. Après une première tentative de voyage vers le Congo qui se solda par un échec, l'explorateur embarque depuis la France pour un retour vers le Gabon, d'où il partira à nouveau pour tenter de découvrir les régions intérieures. Après avoir atteint Libreville, Lambaréné, la Lopé et l'Alima lors d'un premier voyage en 1875, Brazza met fin à celui-ci trois ans plus tard, devant l'imminence de la saison des pluies ; ce n'est que lors de son deuxième voyage qu'il finira par atteindre le confluent du fleuve Ogooué et la rivière Passa où il fonde Franceville. La rencontre du Congo est proche : en 1880, Brazza parvient à devancer Stanley son adversaire de toujours en signant un traité de protectorat avec le roi Makoko, le grand chef autochtone de la région⁷¹. La rencontre entre Brazza et Makoko est décrite par Megglé dans les propos suivants :

Informé des intentions pacifiques de Brazza, le roi Makoko, dont les tribus riveraines eurent tant à souffrir des déprédations de l'explorateur Stanley et de ses cruels zanzibaristes, lui fit une réception nettement amicale au cours de laquelle il prononça ces phrases : « Makoko est heureux de recevoir le fils du grand chef blanc de l'Occident, dont les actes sont d'un

⁶⁹ MEGGLÉ (A.), *Afrique équatoriale française, op. cit.*, p. 21.

⁷⁰ GUIRAL (Léon), *Le Congo français, du Gabon à Brazzaville*. Paris : Éd. Plon-Nourrit, 1889, 1 vol. (pp. XVI-[350]) ; p. XVI.

⁷¹ Le roi Makoko est un souverain et chef religieux qui appartenait à une dynastie fort ancienne, celle des Batékés. Il jouissait d'une influence très importante et d'une autorité qui s'étendait bien au-delà des frontières du royaume historique du Congo.

homme sage [...] ». Quelques semaines plus tard, un traité était signé qui plaçait sous la protection de la France tous les territoires relevant de la souveraineté du roi nègre ⁷².

En réalité, ce traité montre que le territoire de Makoko appartient désormais à la France. Ce traité prend sens par l'établissement d'un décret et de l'Acte international du Congrès de Berlin, en 1885. À partir de cet instant, le Congo français comprend les territoires du Moyen-Congo et du Gabon, et Libreville est leur capitale. En effet, « le décret de 1888 réunit le Gabon et le Congo français en une seule colonie dont le chef-lieu est Libreville » ⁷³.

Toutefois, pour bien comprendre comment s'est faite l'occupation du Moyen-Congo et par la suite l'acquisition de certains autres territoires d'Afrique centrale, il convient, dès à présent, de s'intéresser, un tant soit peu, aux parcours de quelques successeurs et collaborateurs de Pierre Savorgnan de Brazza : il s'agit de Mizon, d'Émile Gentil, du commandant Lamy, de Victor Liotard et de Paul Crampel dont l'œuvre fut déterminante pour l'établissement français dans la zone oubanguienne et celle du Tchad : une succession d'expéditions, sans laquelle, en effet, l'ancienne colonie de l'A.E.F. n'aurait pas pu se former. De ce point de vue, nous pouvons résumer la création de l'A.E.F. depuis la découverte du Moyen-Congo de la manière suivante :

La pénétration française débute vers 1875 avec Pierre Savorgnan de Brazza ; il atteint le Congo en 1879 en remontant le cours de l'Ogooué, jusqu'à l'embouchure de l'actuelle Île Mbamou. En 1880, il fait signer un traité de souveraineté au Makoko, le roi, des Tékés à Mbé (100 km au Nord de Brazzaville), et fonde le poste de Mfoa, en référence à une rivière qui dessert la ville, et qui deviendra plus tard Brazzaville. Dans le même temps, le lieutenant de vaisseau Cordier explore la région du Kouilou et du Niari, et fait signer au Ma Loango, [rang coutumier auquel on élève un chef] appartenant à la mouvance Kongo, un traité qui reconnaît la souveraineté de la France sur le royaume de Loango, et fonde à son tour en 1883 Pointe-Noire, dont la gare ferroviaire CFCO est inspirée de celle de Deauville en

⁷² MEGGLÉ (A.), *Afrique équatoriale française, op. cit.*, p. 24.

⁷³ BAT (J.-P.), « Les archives de l'AEF », *art. cit.*, p. 301.

France. En 1885, le Congo devient l'un des quatre États de l'Afrique Équatoriale Française, et Brazzaville, la capitale de l'A.E.F.⁷⁴

Ce résumé nous permet ainsi de passer au point suivant qui traite de la découverte de l'Oubangui-Chari et du Tchad.

2. L'Oubangui-Chari et le Tchad

Comme nous venons de le voir, la découverte du Gabon et du Moyen-Congo ont constitué une première étape dans l'établissement de la France en Afrique équatoriale. Ce territoire s'est ensuite élargi grâce à d'autres expéditions françaises vers l'intérieur des terres africaines, plus au nord du continent, c'est-à-dire dans les confins des régions du désert. L'étape suivante de la conquête du vaste empire de l'A.E.F. concerne l'acquisition du territoire oubanguien, situé en plein centre de l'Afrique et délimité au nord par le Moyen-Congo et au sud par ce qui sera plus tard le Congo belge. Deux pays protagonistes sont à la base de la délimitation de ce territoire : la Belgique, d'une part, et la France, d'autre part⁷⁵. C'est en 1903 que l'Oubangui-Chari devient officiellement une colonie française.

Plus concrètement, l'établissement français vers le nord s'est accéléré grâce à l'œuvre de Victor Liotard, qui, en 1891, « avait reçu mission de veiller sur les intérêts [de la France] dans la région du Haut-Oubanghi »⁷⁶. Pourtant, cette décision n'empêche pas les représentants de l'État Indépendant du Congo (E.I.C.), qui voulaient élargir leur

⁷⁴ Document en ligne : <http://file.blog-24.com/utli/80000/85000/84622/file/Congo.pdf> ; consulté le 9/12/11.

⁷⁵ Lancées dans une course pour l'acquisition de territoires en Afrique équatoriale, la Belgique et la France trouvèrent parfois des compromis, sur la base d'accords, pour se départager certains espaces comme ce fut le cas pour l'attribution de l'Oubangui-Chari. En découvrant, en effet, le cours inférieur de l'Oubangui, les explorateurs belges se partagèrent, avec les Français, les territoires situés de part et d'autre de ce fleuve : la France occupant la rive droite et la Belgique la rive gauche. Mais en 1885, la partie belge de la rive gauche reviendra définitivement à la France. Sur la rive droite, occupée depuis longtemps par la France, sera fondé, en 1889, un premier poste français du nom de Bangui.

⁷⁶ MEGGLÉ (A.), *Afrique équatoriale française, op. cit.*, p. 34.

territoire vers le nord, de débarquer au-delà de la limite qui leur avait été assignée. « C'est alors qu'un arrangement franco-congolais aux négociations duquel l'Allemagne prit une part active et d'ailleurs favorable à la France, fixa d'une façon définitive, la limite des possessions de l'État du Congo »⁷⁷. Pour une énième fois, un conflit venait d'être évité entre l'E.I.C. et la France. En 1894, Liotard fut nommé commissaire du gouvernement ; il accentua la poussée vers l'est (le Nil) et « fondait en février 1896, un poste à Tomboura (bassin du Nil) »⁷⁸. La poussée de la France vers le nord-est est plutôt stratégique : elle consiste en effet à relier ses trois possessions africaines, à savoir son vaste empire d'Afrique de l'Ouest, son acquisition de la côte occidentale et sa nouvelle colonie du Congo. La France ambitionnait donc de posséder l'empire colonial le plus grand d'Afrique. Cette idée, Dumont Gérard-François la souligne :

Cette situation stratégique explique en partie la volonté de conquête française dans le dessein d'établir une continuité territoriale entre ses possessions d'Afrique septentrionale, d'Afrique occidentale et d'Afrique équatoriale. En 1900, ce sont d'ailleurs trois colonnes armées provenant de chacune des trois parties de l'empire colonial français en Afrique qui se dirigent vers le lac Tchad. Ainsi, la France engage trois expéditions par trois itinéraires différents mais convergents, et qui symbolisent l'omniprésence française en Afrique⁷⁹.

Partant de là, plusieurs missions françaises vont se succéder pour aller à la découverte du Tchad, car l'enjeu est de taille et il ne faut surtout pas se laisser devancer par la colonie anglaise du Niger ou par les Allemands du Cameroun, bien plus à portée du Tchad que les missions parties du Gabon et du Moyen-Congo. Dans cette optique, le *Comité de l'Afrique française* organisa la mission Crampel ; elle arriva à Brazzaville vers 1890⁸⁰. Cette même année, Paul Crampel et ses hommes atteignent Bangui mais ce poste

⁷⁷ MEGGLÉ (A.), *Afrique équatoriale française, op. cit.*

⁷⁸ MEGGLÉ (A.), *Afrique équatoriale française, op. cit.*

⁷⁹ DUMONT (Gérard-François), « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-Terre*, 2007/3 n°20, pp. 263-288, p. 263. Article en ligne : <http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2007-3-page-263.htm> ; consulté le 18/12/11.

⁸⁰ Le *Comité de l'Afrique française* fut créé le 18 novembre 1890 grâce à l'initiative d'un petit groupe de Français sous l'égide d'Harry Alis (pseudonyme d'Hippolyte Percher, rédacteur au

français récemment créé est une zone instable où règnent encore les razzias des marchands d'esclaves. La mission Crampel se dirigea alors vers El Kouti, mais mal informée sur la situation politique de cette région, la mission s'achève en 1891 par une tuerie sanglante orchestrée par le sultan du Dar el Kouti Senoussi ⁸¹, lieutenant de Rabah ⁸². La présence de celui-ci et ses hommes dans cette région causa beaucoup de tort aux troupes françaises qui avançaient vers le Tchad, en commençant par la mission Crampel qui disparut tragiquement. Gaston Dujarric décrit comment était organisée cette mission en ces termes :

La mission Crampel, qui eut une fin si tragique, était partie de France en 1890. Formée sous les auspices du Comité de l'Afrique française, elle avait pour but d'explorer la contrée située entre l'Oubanghi et le Tchad, d'y nouer des relations politiques et commerciales avec les chefs, et d'effectuer, à son retour, la traversée du Sahara pour rentrer par l'Algérie. Outre son chef, que sa valeur personnelle semblait appeler aux plus brillantes destinées, elle comprenait quatre français : MM. Biscarrat, Lauzière, Orsi et Nebout ; un algérien, interprète pour l'arabe, M. Mohammed-ben-Saïd ; un targui, Ischekkad-ag-Râli, qui devait,

Journal des Débats). L'objectif du comité est de créer un large mouvement d'opinion en faveur de l'expansion française en Afrique. Ce sont ses membres qui financèrent donc l'expédition de Paul Crampel.

⁸¹ El Kouti est, en réalité, le nom d'une région ; il fut cependant donné à l'un des hommes qui accompagnaient Rabah. Cette manière d'attribuer le nom d'une région à une « personnalité » à cette époque-là des conquêtes septentrionale et centrale était assez récurrente ; cela explique surtout l'influence que la personne pouvait exercer sur les populations. Cette pratique courante était presque devenue une coutume.

⁸² Rabah est décrit à la fois comme fils d'un ébéniste noir soudanais et comme un ancien lieutenant de l'esclavagiste Soliman Woled Zobéir. Dans ses débuts, il fut à la tête d'une armée de 800 hommes, raison pour laquelle il se rendit maître d'un vaste territoire autour du lac Tchad, car Rabah et ses hommes ravageaient des villages entiers ; ils pillaient et rançonnaient les populations. Trafiquant d'esclaves et vendeur d'ivoire, Rabah est en effet considéré comme un conquérant d'une grande cruauté, mais qui avait de réelles qualités militaires.

au retour, servir d'interprète et de guide à travers le Sahara, trente tirailleurs sénégalais formant l'escorte, des gens de service et porteurs en nombre assez élevé⁸³.

À la mort de Crampel, Jean Dybowski qui était parti de la France presque au même moment, en 1890, fut envoyé en renfort par le comité ; c'est donc Dybowski qui retrouva les responsables du massacre de la mission Crampel. Il tua plusieurs musulmans en possession d'objets de cette mission. En atteignant la Kemo, Dybowski ouvrit l'accès au bassin du Chari même s'il ne poursuivit pas la route vers le Tchad. Il retourna à Bangui, en effet, avant de regagner la France en 1892. Deux ans après, Maistre pénètre le Bassin du Tchad. Pendant ce temps, les expéditions de Fourreau et Gaillard remontent le Sangha pour fonder le port d'Oueso. En 1895, la France et l'Allemagne trouvent finalement un arrangement à Berlin, qui consiste pour l'Allemagne à renoncer à couper aux Français la route du Tchad. À partir de ce moment, on peut dire que la marche française vers le Tchad était plus effective.

Mais, nous l'avons déjà souligné quelque peu plus haut, l'acquisition définitive du Tchad s'est faite grâce à trois expéditions françaises qui partirent des trois coins des colonies : il s'agit de véritables expéditions militaires car il fallait éviter, par tous les moyens, de tomber dans les nombreuses razzias esclavagistes pratiquées par les trafiquants islamisés qui écument toujours les pays du nord. Dans son article, Gérard-François Dumont résume non seulement la manière dont se sont constituées les différentes expéditions militaires françaises parties de différents territoires d'Afrique et dirigées vers le Tchad, mais aussi comment la bataille s'acheva à Kousséri par la victoire des troupes françaises :

Le premier itinéraire, appelé Sud-Nord, part de Brazzaville et a été précédemment exploré puisque Émile Gentil, sur un vapeur monté sur place, le Léon-Blot, a navigué sur le lac dès 1897. Le deuxième, Ouest-Est, dit Afrique Centrale, part du Sénégal, et le dernier, Nord-Sud, de l'Algérie. Contrairement au premier, les deux derniers traversent des zones

⁸³ DUJARRIC (Gaston), *La Vie du sultan Rabah. Les Français au Tchad*. Paris : éd. J. André : Librairie africaine et coloniale, 1902, 146 p. ; p.31. Document accessible en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62068009/f11.image.r=tibesti.langFR>; consulté le 19/12/11.

nouvelles ou très mal connues. Après bien des péripéties, de véritables exploits et des drames, les trois expéditions se rejoignent au début de l'année 1900 à l'est du Lac. Le 22 avril, une bataille a lieu à Kousseri, ville du Nord-Cameroun arrosée par le fleuve Logone, et la soudure est faite entre les différents territoires africains de la France, malgré la mort du commandant Lamy, qui dirigeait les forces françaises. Celui-ci fut d'ailleurs tué le même jour que Rabah, seigneur de la guerre au Soudan et trafiquant d'esclaves et, donc, jusque-là sultan du Bornou, en Afrique centrale ⁸⁴.

La bataille de Kousseri, en 1900, marque la fin du règne du sultan Rabah et donne enfin à la France la victoire pour son établissement au Tchad. Toutefois, la France réussit surtout à cause de l'exploit réalisé par Gentil « qui réussit en 1898 à faire passer un bateau à vapeur de l'Oubangui au Chari et au Tchad » ⁸⁵. Nous pouvons donc dire que c'est grâce à plusieurs actions individuelles et à l'organisation de diverses missions françaises que l'objectif du Tchad fut atteint. Parmi les trois expéditions qui s'engagèrent pour la conquête du Tchad, seule la mission sous l'ordre d'Émile Gentil y demeura pour fonder Fort Lamy qui devait devenir N'Djamena, la capitale actuelle de ce pays. En 1905, l'administration coloniale du Tchad fut confiée à un gouverneur général qui se trouvait à Brazzaville, capitale de l'A.E.F. Mais c'est en 1910 que le Tchad sera définitivement rattaché à l'ancien empire aéfien. En rajoutant le Tchad aux autres colonies, les explorateurs français ont conquis un espace environ trois fois plus grand que la France ; c'est en tout cas ce que semble affirmer Armand Megglé qui précise dans son livre que la superficie de l'A.E.F. est d'environ 2 250 000 km², c'est-à-dire à peu près le triple de la France ⁸⁶.

En définitive, la conquête française des pays d'Afrique centrale que nous venons de présenter (Gabon ; Moyen-Congo ; Oubangui-Chari et Tchad) nous a montré comment, étape par étape, l'A.E.F. a fini par se constituer. Tantôt maritimes, tantôt terrestres, voire

⁸⁴ DUMONT (G.-F.), « Géopolitique et populations au Tchad », *art. cit.*, pp. 263-264.

⁸⁵ MANGOGO-NZAMBI (A.), « La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911) », *art. cit.*, p. 33.

⁸⁶ MEGGLÉ (A.), *Afrique équatoriale française*, *op. cit.*, p. 42.

militaires, les expéditions menées par la France en Afrique centrale ont permis la construction d'un vaste empire, depuis la fin du XIX^e siècle, jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle. Mais que dire concrètement du rôle du Cameroun dans la constitution de cette colonie française d'Afrique équatoriale ? Comment ce pays s'est-il construit ?

3. Le cas du Cameroun

Rallié tantôt à l'empire colonial français du Congo, tantôt au Nigéria britannique et parfois considéré comme une zone indépendante, le Cameroun occupe une place à part dans la conquête coloniale européenne d'Afrique centrale. Ce territoire situé au nord du Gabon, du Moyen-Congo et de la Guinée espagnole a connu l'histoire la plus complexe de tous les territoires que nous évoquons ici. En 1918, Britanniques et Français occupent respectivement le nord (zone occidentale) et le sud (zone orientale) du pays. À cette époque, le Cameroun est donc scindé en deux. D'une part, on a le Cameroun britannique intégré au Nigéria pour former une colonie anglaise ; d'autre part, on a le Cameroun français. Vu sous cet angle, la situation du Cameroun paraît simple et facile à décrire ; pourtant, les choses sont plus compliquées que cela en a l'air. Le territoire camerounais n'a pas été facile à conquérir, encore moins à administrer. Après sa découverte par les explorateurs portugais au XV^e siècle et le passage des commerçants hollandais et britanniques au XVII^e siècle ⁸⁷, ce sont les Allemands qui prirent en main la colonisation du Cameroun à la fin du XIX^e siècle.

Tout commence en 1884, au moment où l'Allemagne établit son protectorat sur le *Kamerun* grâce à Gustav Nachtigal qui signa des traités avec les souverains doualas de la côte camerounaise. L'exploration du Cameroun pouvait donc commencer : elle s'est faite progressivement grâce à l'expédition de certaines missions comme celle que dirigeait le

⁸⁷ Les côtes camerounaises furent explorées en 1471 par le portugais Fernando Póo ; c'est à lui que l'on doit le nom du pays : *Camarões* en portugais, qui, déformé, a donné naissance au mot *Kamerun* pour ce qui concerne l'appellation allemande, *Cameroon* pour le nom anglais et Cameroun, pour la désignation française.

lieutenant Uechtritz et celle de Von Stetten, dont l'objectif, à long terme, était d'atteindre Tibesti. À partir de cet instant, le gouvernement colonial allemand se lance dans des travaux importants pour assurer l'essor économique du territoire mis sous son protectorat : construction de routes, de ponts et de la première ligne de chemin de fer, démarrage des travaux du port de Douala, édification d'écoles et d'hôpitaux et création de grandes plantations (cacaoyers, bananiers, caféiers, hévéas, palmiers à huile, etc.). Mais ce qui dérange surtout dans cette organisation, c'est que les populations sont soumises aux travaux forcés bien qu'elles n'apprécient pas ces méthodes inhumaines.

Ensuite, le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre au lendemain de la première guerre mondiale modifie l'espace culturel camerounais. Louis Martin Onguene Essono met en exergue cette inexistence de l'allemand dans l'administration camerounaise et son exclusion dans l'usage linguistique nationale au profit de l'anglais et du français. Il développe cette idée de la manière suivante :

Par ailleurs, après le météorique passage des Allemands, le Cameroun a subi, de 1916 à 1958, la double colonisation française et britannique. Rien de surprenant donc qu'en 1961, pour maintenir l'ouverture sur l'extérieur et sur les sciences, il ait choisi l'anglais et le français comme langues officielles. Aussi, le français et l'anglais demeurent-ils aujourd'hui les seules langues utilisées à la CRTV (la Radio et la Télévision nationales), dans les services publics et dans les médias. Ce statut justifie amplement le bilinguisme actuel du Cameroun, pour lequel on évalue officiellement à 80 % la population francophone et à 20 % celle des anglophones⁸⁸.

Après avoir expliqué l'origine du bilinguisme franco-britannique du Cameroun, il convient maintenant de voir comment ce territoire fut constitué et à qui il fut destiné au moment des grandes conquêtes européennes.

La délimitation des frontières de certaines régions d'Afrique a longtemps été l'objet de désaccords entre pays colonisateurs. L'inexactitude des cartographies qui existent jusqu'alors ne facilite pas le partage puisqu'elles sont dans l'incapacité d'apporter la

⁸⁸ ONGUENE ESSONO (L. M), « Expression de l'espace immédiat et acquisition linguistique de la référence spatiale chez les élèves camerounais du cours élémentaire », *art cit*, p. 512.

preuve qu'on a été le premier à avoir atteint tel territoire ⁸⁹. Le Cameroun a connu, dans le passé, cette manière de procéder ⁹⁰ ; même si, par la suite, les frontières qui avaient été fixées sont devenues l'objet de litiges entre trois pays concurrents : l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Fort heureusement pour ce pays, les conflits territoriaux se règlent, à cette période-là, par la négociation. Plusieurs pourparlers s'organisèrent donc entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne afin de déterminer les frontières du Cameroun au nord-est vers la région de l'Oubangui-Chari-Tchad et au sud, vers la zone qui sépare ce pays du nord du Gabon et du nord-ouest du Moyen-Congo. Parmi ces négociations, on peut mentionner l'arrangement franco-allemand de 1885, un acte qu'André Mangogo-Nzambi résume comme suit :

Le mai 1885 une convention franco-allemande concédait au gouvernement allemand tout le massif du Cameroun. Comme, dans le sud, cette colonie touchait aux établissements français du Congo, des négociations furent immédiatement engagées par l'Allemagne [...]. La convention de 1885 établissait, on le voit, une distinction fondamentale entre les territoires situés à l'est du méridien 12° 40' (15° E de Greenwich) et ceux qui étaient compris entre ce méridien et la côte. À l'ouest du méridien 12° 40', elle attribuait à la France les territoires situés au-dessous du parallèle pris pour frontière et à l'Allemagne les territoires situés au-dessus. À l'est, le champ restait ouvert aux explorations et aux entreprises des deux pays ⁹¹.

Les Allemands ont eux aussi l'ambition d'atteindre le Tchad : c'est la raison pour laquelle leur présence au Cameroun est importante. Par conséquent, d'autres conventions

⁸⁹ À cette époque, l'un des procédés consistait, par exemple, à planter des comptoirs de fortune en y laissant des représentants, signe que l'on était passé par là ; mais cela reste une preuve aléatoire. Une autre possibilité, plus sûre, était de négocier avec le chef coutumier de la région pour obtenir de lui une signature autorisant à occuper son territoire.

⁹⁰ Nous l'avons déjà souligné plus haut, certains souverains doualas de la côte du Cameroun signèrent des traités avec Gustav Nachtigal, dirigeant colonial du Cameroun allemand. Aussi, la signature de ces traités précéda la pénétration allemande à partir de la côte du Cameroun vers l'intérieur du pays.

⁹¹ MANGOGO-NZAMBI (A.), « La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911) », *art. cit.*, p. 7.

vont succéder à cette première, elles aussi inscrites sous le signe de la mise en place de frontières entre la possession allemande du Cameroun et les territoires du Congo français ⁹². Enfin, après plusieurs années de négociations, ce sont ensuite les litiges qui opposaient Français et Britanniques qu'il fallut résoudre. La partie orientale du Cameroun fut ainsi donnée à la France ; cette première phase d'acquisition de l'est du Cameroun s'est faite en 1918. Par la suite, « le Cameroun fut l'un des territoires confiés à l'Administration de la France en 1922, sous le régime des mandats internationaux », selon le mot de Pierre-François Gogidec ⁹³. Ce statut de territoire sous mandat conféré par la société des Nations faisait du Cameroun, en principe, un territoire indépendant de l'AEF, mais son autonomie cessa au moment de son ralliement à la France libre, en 1940. Ainsi souligne le professeur Gogidec :

Les compétences internationales appartenaient à la France. Le pouvoir de traiter lui revenait à titre exclusif. Pratiquement le seul problème qui se posait était de savoir si les traités conclus par la France pour son propre compte seraient étendus au Cameroun. Le mandat obligeait la France à étendre au Cameroun le bénéfice des Conventions internationales générales applicables aux territoires limitrophes, c'est-à-dire à l'A.E.F. ⁹⁴

Le Tchad, le Cameroun, le Moyen-Congo et l'Oubangui-Chari se rallièrent à la France libre respectivement le 26, le 27, le 29 et le 30 août 1940. Le Gabon, qui ne voulait pas adhérer à cette nouvelle décision de l'Occident, pensa à un boycott et décida de résister aux troupes gaullistes. Mais au bout de deux mois après le début des combats et face à sa défaite, le Gabon (dirigé par les forces vichystes) finira par rejoindre les autres

⁹² Il s'agit notamment de l'arrangement franco-allemand du 15 mars 1894 qui dressait de nouvelles limites à la partie orientale de la frontière, afin de relever les positions exactes de Koundé, Bania et Gaza. Il y eut aussi les conventions du 18 avril 1908 et du 4 novembre 1911, qui, elles, concernaient plutôt les positions de Ngoko et Sangha, des régions situées au nord du Gabon.

⁹³ GOGIDEC (Pierre-François), « De la dépendance à l'autonomie : l'État sous tutelle du Cameroun ». *Annuaire français de droit international*, volume 3, 1957, pp. 597-626 ; p. 600. Article accessible en ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1957_num_3_1_1347 ; consulté le 15/03/12.

⁹⁴ GOGIDEC (P.-F.), « De la dépendance à l'autonomie : l'État sous tutelle du Cameroun », *art. cit.*, p. 600.

colonies en se ralliant à la Métropole. En effet, selon un document du Ministère de la Défense :

L'opération débute le 27 octobre 1940 : deux colonnes, Parant et Dio, venues du Moyen-Congo et du Cameroun, notamment composées de tirailleurs et disposant de chars H-39 ramenés de Norvège et débarqués à Douala, marchent vers Libreville et Port-Gentil ; Lambaréné tombe le 5 novembre 1940 mais la progression des deux colonnes en forêt vierge est lente et difficile. Pressé d'en finir, Leclerc organise un débarquement : venus de Casamance, les légionnaires ralliés à la France Libre en juillet 1940 débarquent dans la mangrove aux environs de Libreville, dans la nuit du 8 au 9 novembre 1940 ; appuyés par quelques avions Lysander, ils enlèvent l'aéroport puis la ville ; dans le même temps, au large, le Savorgnan-de-Brazza, commandé par Thierry d'Argenlieu, neutralise le Bougainville ; Port-Gentil baisse les armes dans les jours qui suivent ⁹⁵.

Au vu de ce qui précède, le ralliement du Cameroun aux quatre autres territoires de l'A.E.F. montre combien la France agissait pour ses propres intérêts politiques et militaires. L'acquisition du Cameroun et son rattachement à l'A.E.F. ont permis à la France d'élargir son territoire pour mieux aller affronter les Allemands et leurs alliés au moment de l'éclatement de la seconde guerre mondiale. En somme, la conquête européenne en Afrique centrale s'est faite dans l'optique de garantir une certaine stabilité politique, économique et militaire de la Métropole. En revanche, l'établissement des Occidentaux sur le continent a pu mettre fin à l'esclavage : c'est l'aspect humanitaire de cette mission. Même si le Cameroun s'ajoute finalement assez tard à l'A.E.F., il n'en demeure pas moins que son rôle fut important pour être signalé ici. En un mot, le Cameroun a intégré l'A.E.F. à deux reprises : d'abord, en 1918, lors du rattachement de sa partie orientale aux colonies françaises du Congo et ensuite, en 1940, au moment de son ralliement à la France libre. Le Cameroun n'a donc pas connu la même histoire que les

Ministère de la Défense. Secrétariat général pour l'administration : *Les ralliements de l'empire à la France libre : L'Afrique en jeu*, Collection « Mémoire et Citoyenneté » n°9, 14 p. ; p. 10.

Document en ligne :

http://www.google.fr/#bav=on.2,or_r_qf.&fp=9a3ef17dd711b86e&q=www.defense.gouv.fr ;

consulté le 15/03/2012.

autres colonies aésiennes⁹⁶, ce qui fait de lui un territoire à part et c'est la raison pour laquelle nous lui laisserons une place particulière.

Après avoir examiné les territoires d'A.E.F. zone par zone, il convient à présent de relever les disparités qui constituent ce vaste ensemble. Comme nous l'annoncions déjà, l'A.E.F. n'est homogène qu'en apparence. Cette colonie est, en elle-même, très diversifiée par rapport à la diversité de langues, de peuples, de coutumes, etc. qui la constitue et par rapport à la manière dont les politiques coloniales ont géré chacun des quatre territoires. Il est vrai que les populations aésiennes ont été colonisées par un même pays ; cependant, chaque territoire qui constitue cet ensemble est unique en son genre par sa politique, son économie et même par son histoire (nous venons de le voir). Dans la partie qui va suivre, nous allons nous servir de la comparaison afin de faire ressortir la spécificité de chaque lieu. Nous procéderons par confrontation ou par rapprochement des colonies entre elles : A.O.F. et A.E.F. d'une part, de manière à montrer qu'il existe des inégalités entre ces deux principales colonies françaises d'Afrique noire ; d'autre part, l'analyse d'éléments démographiques et celle de la multiplicité du peuple aésien nous permettront de découvrir ce qui fait la particularité de chaque pays.

B. Hétérogénéité de l'A.E.F.

La manière dont la conquête européenne s'est déroulée en Afrique noire laisse parfois penser que les différents territoires acquis sont presque identiques. Nous pouvons en effet croire que pendant la colonisation, l'A.O.F. et l'A.E.F., deux possessions françaises d'Afrique noire, ont été organisées de la même manière : pourtant, il n'en est rien. Les gouvernements nommés à la tête de ces fédérations ont administré ces territoires différemment. Le résultat en est que l'A.O.F. s'est trouvée mise en avant bien plus que l'A.E.F. L'attrait pour ce premier territoire peut se justifier par la volonté de souligner l'effort du travail accompli par la France en Afrique noire. Certainement qu'il existe

⁹⁶ C'est pour dire simplement que le Cameroun n'est pas souvent vu comme un pays de l'A.E.F. parce qu'il ne fait partie de la fédération qu'à certains moments précis et non pas tout le temps qu'aura duré la colonisation.

d'autres raisons à l'origine de l'image inégalitaire qui s'est imposée, au fil des années, entre les deux colonies, mais le plus important, à ce stade de l'analyse, c'est de constater les disparités qui existent et non pas d'en inventorier les causes ou les motifs.

L'A.E.F. est restée très en arrière du modèle de réussite aofien. Concernant l'éducation et la scolarisation des jeunes en Afrique noire, l'A.O.F. est souvent mentionnée comme le modèle de réussite par excellence, grâce à la mise en place de certaines réformes adaptées à cette région⁹⁷. Aussi, le taux de scolarisation est plus élevé en A.O.F. qu'en A.E.F. Nous reviendrons plus en détail sur cet élément plus tard.

Au vu de ce qui précède, l'Afrique équatoriale française n'a pas connu le même intérêt que l'Afrique occidentale française. En effet, si le développement qualitatif et quantitatif a longtemps manqué au domaine de l'enseignement en A.E.F., il a manqué aussi à l'économie de cette colonie. Souvent désignée comme la « Cendrillon » de l'empire colonial français, l'Afrique équatoriale française regorge pourtant de richesses abondantes et variées. C'est que « le « vieux Congo » a toujours été, de la part de la métropole, la victime d'une sorte d'indifférence inconsciente »⁹⁸. Par conséquent, il manque des moyens de communication dans toute la colonie, mais également, le

⁹⁷ L'une des réussites de l'A.O.F. en matière d'enseignement est d'avoir adapté la lecture à la réalité du milieu. André Prosper Davesne, enseignant et écrivain français, a rédigé les premiers manuels de lecture destinés aux élèves africains. En effet, « le mérite de Davesne, c'est d'avoir introduit à l'école la vie familiale, familière au petit Aofien. À l'école, le petit sénégalais ne s'est pas dépaycé, arraché de son milieu coutumier. Il y a retrouvé sa famille, son village, son balafon, ses fêtes... « Bineta » sa sœur, « Camara » son frère, « Mariétou » sa mère et « Diouf » son père les y ont précédés... De plus Davesne a voulu un enseignement à la portée des petits aofiens. Il s'est parfois dépouillé de tout scrupule quand il a introduit, en les fascinant, des mots « indigènes » dans ses livres de lecture : « boubou » n'est pas français, mais c'est le « m'boubou », le burnous des Sénégalais. Pas français ? Mais pour quelle importance puisque « boubou » a aidé à faire connaître des caractères de l'alphabet, le « b », le « ou » ? ». Dans *Liaison : Organe des cercles culturels de l'A.E.F.*, Brazzaville, numéro 66, 1958, 99 p.

⁹⁸ TERRIER (Auguste), « Afrique équatoriale française », dans : DELAFOSSE (Maurice), MARTINEAU (Alfred), HANOTAUX (Maurice), [Dir.], *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*. Tome IV. Paris : Société de l'Histoire nationale : Librairie Plon, 1931, 611 p. ; p. 565.

commerce extérieur a du mal à démarrer. Nous en reparlerons dans le chapitre suivant. De manière générale, l'A.E.F. fait pâle figure à côté de l'A.O.F. Même en ce qui concerne les archives, celles de l'A.E.F. ont été oubliées ; c'est à croire que ce territoire n'a suscité aucun intérêt de la part de la France. Pour illustrer cette idée, Jean-Pierre Bat déclare ce qui suit :

Si l'histoire des archives coloniales de l'A.O.F. est largement connue, ce n'est pas le cas des archives de l'A.E.F. Comment expliquer cette césure ? Désaffection générale pour la petite A.E.F. en faveur de la grande A.O.F. depuis la période coloniale ? Ou bien l'exception dakaroise fait-elle oublier le cas brazzavillois ? ⁹⁹.

C'est donc une évidence : l'A.E.F. est restée en marge, souffrant du manque d'intérêt soulevé par les autres possessions françaises d'Afrique ; de ce point de vue, l'Afrique occidentale française est différente de l'Afrique équatoriale française sur plusieurs plans. Cette idée que relève Mouyssi-Bocko est soulignée dans les propos suivants :

L'A.O.F. n'est pas l'A.E.F., et vice versa. Car, si le caractère fondamental propre aux Noirs, la sentimentalité ou l'émotivité, est commun, leurs us et coutumes ne le sont guère. Si le climat est presque identique sur toute l'Afrique centrale, les saisons sont diversement appréciées selon le pays. C'est ainsi que dans tel pays essentiellement agricole, la saison des pluies est considérée pour plus bienfaisante que dans tel autre pays propice, au contraire, à l'élevage, à la pêche, et où c'est la saison sèche qui est portée à l'honneur [...] ¹⁰⁰.

En définitive, bien qu'elles soient différentes l'une de l'autre, les possessions françaises d'Afrique noire, sont, en elles-mêmes, très diversifiées par leur population et par les caractéristiques physiques. Cependant, nous ne reviendrons pas sur l'A.O.F. parce que ce n'est pas le territoire qui nous intéresse de prime abord. Voyons donc en quoi consiste la diversité physique et humaine de la région aéfienne ; commençons par décrire

⁹⁹ BAT (J.-P.), « Les archives de l'AEF », *art. cit.*, p. 301.

¹⁰⁰ MOUYSSY-BOCKO (P.-J.), « Pour une réforme et une adaptation de l'Enseignement », *Liaison : Organe des cercles culturels de l'A.E.F.*, Brazzaville, n°66, novembre-décembre 1958, pp. 11-16 ; p. 15.

les populations humaines avant d'aborder les questions en rapport avec le climat, les ressources vivrières et alimentaires de l'A.E.F.

Concrètement, il s'agira de déterminer, d'une part, le type de populations qu'on trouve en Afrique équatoriale française de manière à indiquer aussi quels sont les groupes linguistiques qu'on y rencontre ; d'autre part, il s'agira d'examiner comment les activités agricoles et vivrières se pratiquent c'est-à-dire celles qui sont effectuées quotidiennement ou en fonction de la saison comme l'élevage, l'agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette. Cela nous permettra, dans le même temps, d'évoquer la question du climat, de la végétation et celle des richesses du sol et du sous-sol. Par ailleurs, nous parlerons de ces données démographiques en comparant une région par rapport à une autre pour montrer ce qui fait la singularité ou la spécificité de chaque zone du point de vue de ses aspects géographique et humain. Dès lors, nous pourrions faire ressortir la diversité du territoire africain et donc son hétérogénéité. L'emploi de la méthode comparative nous permettra également d'apprécier les véritables points communs que ces territoires ont en partage.

La population de l'A.E.F est très diversifiée à cause de la multiplicité de « races » qui la compose¹⁰¹. On devrait en effet plutôt parler de « populations » au pluriel pour évoquer cette diversité. Georges Bruel, qui s'est inspiré du livre de l'anthropologue britannique Charles Gabriel Seligman : *Races of Africa* (1930)¹⁰², souligne, lui, ce caractère divers en ces termes :

En Afrique équatoriale il existe trois races d'indigènes : la race Négrille (pygmoïde du Dr. G. Montandon) ; la race noire (négroïde du Dr. G. Montandon), qui domine de beaucoup au

¹⁰¹ L'apparition de la notion de race intervient à un moment de l'histoire où les théories raciales sont encore bien répandues. Nous ne l'utilisons dans notre travail que pour remettre les choses dans leur contexte puisque l'emploi du mot race a, de nos jours, une connotation péjorative.

¹⁰² SELIGMAN (Charles Gabriel), *Les Races de l'Afrique*. Paris : Payot, 1935, 224 p. Ce livre a été préfacé et traduit de l'anglais au français par George Montandon.

sud du 14° de latitude ; la race blanche (Europoïde du Dr. G. Montandon), qu'on trouve au Nord de ce parallèle, rarement pure et par suite le plus souvent métissée ¹⁰³.

Plusieurs « races » peuplent l'A.E.F. : lesquelles exactement et où les trouve-on, c'est-à-dire comment sont-elles réparties dans cette zone ?

La population qui vit au Gabon s'est constituée de manière progressive, par vagues successives d'immigration. La population gabonaise est essentiellement composée de deux races selon les différents types relevés par l'étude de Charles Gabriel Seligman. Nous trouvons au Gabon, en minorité, la race négrière ou pygmoïde, d'après George Montandon qui a donné une traduction française du livre original ¹⁰⁴, et la race noire ou bantoue qui s'y est installée il y a bien longtemps, semble-t-il. Paule Brasseur décrit cette immigration rapide des Bantous de la manière suivante :

Au Gabon la population d'origine bantoue s'était constituée en vagues successives de migrations. Dès le XV^e siècle les Pongwe, qui parlaient une langue myene, s'étaient établis dans l'estuaire. Ils entretenaient très tôt des relations commerciales avec les Européens. La traite y avait été florissante et perdurait clandestinement. Près de la moitié de la population était formée d'esclaves. Outre les Pongwe, les Orungu peuplèrent le delta et la rive droite de l'Ogooué et les Nkomi la lagune du Fernan Vaz. La migration la plus importante fut celle des Fang (souvent appelés Pahouin jusqu'à une date relativement récente) qui atteignirent l'estuaire dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cinquante plus tard ils avaient occupé tout le littoral ¹⁰⁵.

Toutefois, il n'est pas très évident de savoir exactement à quand remonte la date de l'établissement des Pygmées et des Noirs d'Afrique équatoriale, de manière générale. En

¹⁰³ BRUEL (Georges), *L'Afrique Équatoriale Française*. Paris : Larose, 1930, 258 p. ; p. 69.

¹⁰⁴ Selon un sondage de 2008, les Pygmées du Gabon constituent près d'un pour cent de la population totale, soit environ 10 150 habitants. On les trouve au nord du pays où ils sont appelés Baka ou Bibaya par les Fang ; on les trouve également dans l'Ivindo où les Bakota les appellent Bakoya ; enfin, les Pygmées occupent aussi le centre du pays où les Okandé et les Téké les nomment Akowa ou Baboungou.

¹⁰⁵ BRASSEUR (P.), « Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles », *art. cit*, p. 725.

effet, d'aucuns pensent que l'origine des Noirs remonte à près de cinq cent ans et d'autres estiment leur arrivée en Afrique à plus de cinq siècles auparavant. Dans cette incertitude, certains s'accordent néanmoins à dire que la race négrière est arrivée la première sur le continent ¹⁰⁶. Un rapport du Ministère de la France d'Outre-Mer montre également que « les Négrilles paraissent avoir été les premiers habitants de l'Afrique noire » ¹⁰⁷, mais ce n'est pas l'objet de notre propos.

Avec sa population estimée à environ 682 000 habitants ¹⁰⁸, le Moyen-Congo est essentiellement composé de deux races comme au Gabon : la race noire et la race négrière. La première catégorie constitue la majorité de la population totale du Congo tandis que l'autre représente le groupe minoritaire. Toutefois, la particularité de la race noire du Congo est que celle-ci se compose de plusieurs groupes humains qui n'ont souvent rien à voir avec les autres communautés que l'on trouve au Gabon et dans les autres pays d'A.E.F ¹⁰⁹. En effet, contrairement aux Bantous qu'on trouve chez ses voisins, ceux du Moyen-Congo se constituent des :

-Bavili, [des] Bayombé, Bassoudi, Balali, etc., groupements appartenant à des grands rameaux de la famille des Fiote qui sont installés depuis la bande littorale jusqu'au méridien de Brazzaville ;

¹⁰⁶ Dans son ouvrage intitulé *L'Afrique équatoriale française*, Georges Bruel, pour ne citer que celui-ci, déclare que les « Négrilles ont été les premiers à avoir peuplé la grande forêt équatoriale », *op. cit.*, p. 23.

¹⁰⁷ Ministère de la France d'Outre-Mer, *Moyen-Congo*. Paris : Agence des colonies, 1948, 1 vol. 23 p. ; p. 6.

¹⁰⁸ MEGGLÉ (A.), *L'Afrique équatoriale française*, *op. cit.*, p. 56.

¹⁰⁹ S'il y a la race bantoue dans les quatre pays d'A.E.F., les groupes qui constituent cette race varient néanmoins d'un pays à un autre. Toutefois, cette affirmation est à nuancer : certains groupes ethniques qui bordent les frontières des pays occupent de part et d'autre les limites internes des territoires, ce qui signifie que ceux-ci peuvent se retrouver à la fois dans plusieurs pays différents : c'est le cas des Bakota qui peuplent le nord-est du Gabon et le nord-ouest du Moyen-Congo.

-Batéké, qui peuplent une grande partie du Moyen-Congo puisqu'on les retrouve depuis Brazzaville jusqu'au bassin de la Louesse et à la limite de la région de Kimboto. Comme les Fiote, ils se divisent en plusieurs groupements ;

-Mbochi, qui s'étendent au nord des Batéké jusque sur le Bas-Oubangui ;

-Sanga-Sanga, qui peuplent le nord du territoire ;

-Bakota, qui occupent un territoire étendu, à cheval sur la frontière nord-est séparant le Moyen-Congo du Gabon ;

-Dzem et [des] Bakouélé qui peuplent l'Ouest du Gabon et débordent sur le Moyen-Congo à hauteur de la frontière camerounaise ¹¹⁰.

Cette catégorisation de la population du Moyen-Congo montre que ce pays est différent des autres avec qui il forme le bloc A.E.F. L'Oubangui-Chari, par exemple, situé au nord des deux Congo, a une population qui est constituée de Pygmées et de Bantous comme au Gabon et au Moyen-Congo. Par ailleurs, la race bantoue d'Oubangui est composée de plusieurs sous-groupes que l'on ne retrouve, sauf exception, ni au Gabon, ni au Moyen-Congo, ni même au Tchad, à l'instar des Mandjia qui occupent les régions de l'Ouham, des M'poko, des Kémo, des Gribingui, etc. ; des Banda qui sont un autre groupe constitué des Ndi, des Tagbo, etc. ; il y a aussi les Zandé, les Banziri, les Sara, les M'Boum, les Pambia et le Bounga ¹¹¹.

La constitution de la population du Tchad présente, pour sa part, une énorme différence : elle ne contient pas la catégorie pygmée. De même, nous trouverons, chez les Tchadiens, une population beaucoup plus métissée que celle des autres territoires car elle appartient en partie à la race blanche, la dernière catégorie indiquée par Charles Gabriel Seligman et reprise dans l'édition française de George Montandon. Dans le même sens, René-Paul Sousatte déclare « [qu'] au Tchad, la race blanche, souvent métissée, est

¹¹⁰ Ministère de la France d'Outre-Mer, *Moyen-Congo, op. cit.*, p. 6.

¹¹¹ France. Agence des Colonies, *Afrique équatoriale française. L'Oubangui-Chari*. Paris : Agence des colonies, 1948, 1 vol. 23 p. ; pp. 6-7.

représentée par des Arabes, des Berbères et des Peuls »¹¹². Et parmi ces races métissées, se trouve les groupes comme les Toundjour, les Baguirmines, les Kanenbou. Armand Mégglé, pour sa part, répartit les groupes humains qui peuplent le Tchad de la manière suivante :

Au Tchad, Touaregs et Arabes occupent ce pays, ces derniers formant la majorité : Toundjour, Ouled Iliman, qui occupent le Kanem. Au Borkou et dans l'Enédi, vivent les Zouaia et les Senoussites fanatiques. À citer encore, parmi les Arabes, les Choas sédentaires et éleveurs de moutons.

Les Foulbé ou Peulhs sont les grands pasteurs de l'Afrique ; on les rencontre en groupements importants dans le Baguirmi, et l'on en trouve de race pure à Tiguil, à 35 kilomètres au nord-ouest de Léné.

Les Kanenbou sont les sédentaires du Kanem actuel ; ils viendraient de chez les Toubous du Borkou, et on fait remonter leur arrivée au Tchad au XII^e siècle. Ce sont principalement des agriculteurs, Musulmans pratiquants¹¹³.

De la même manière que la population du Tchad est diversifiée, de même, celle du Cameroun est assez variée : elle appartient d'une part au groupe soudanien et d'autre part au groupe bantou. Au nord de la Bénoué en effet « c'est une plaine peuplée de Peuls et de Haoussas, apparentées aux races de l'Afrique Occidentale Française ; au sud c'est la forêt équatoriale avec une population où dominent les Bantous, répartis eux-mêmes en de nombreuses tribus »¹¹⁴. En matière de langue, on trouve au Cameroun trois des quatre grands groupes linguistiques d'Afrique : le « groupe nilo-saharien, le groupe afro-asiatique et le groupe niger-kodofan »¹¹⁵. Le bilinguisme camerounais évoqué plus haut

¹¹² SOUSATTE (R.-P.), *L'A.E.F. berceau de l'Union française*, op. cit., p. 26.

¹¹³ MEGGLÉ (A.), *L'Afrique équatoriale française*, op. cit., p. 46.

¹¹⁴ CHARBONNEAU (Jean), « Panorama de l'Afrique française à la veille des indépendances », dans : Villault de Bellefond, Froidevaux (H.), Hardy (G.)..., Héduy (P.), [Dir.], *Histoire de l'Afrique : AOF-AEF-Madagascar (1364-1960)*. Paris : Société de production littéraire, 1985, pp. 340-362 ; p. 355.

¹¹⁵ ONGUENE ESSONO (L. M.), « Expression de l'espace immédiat et acquisition linguistique de la référence spatiale chez les élèves camerounais du cours élémentaire », art. cit., p. 511.

en plus de cette diversité, constitue un atout pour cette population par rapport aux Congolais, Oubanguiens et Gabonais qui n'ont qu'une seule langue officielle. En effet, après l'établissement des missionnaires en Afrique et plus particulièrement en A.E.F., la question de savoir en quelle langue il fallait administrer les populations s'est très vite posée ¹¹⁶, car ni le colonisateur, ni l'autochtone ne connaissaient la langue de l'autre. Par conséquent, au Gabon, au Moyen-Congo, en Oubangui et au sud du Cameroun, le français s'imposa comme seule et unique langue : elle devient donc obligatoire aux dépens des langues locales comme l'indique Maixant Mebiame Zomo : « toute l'action de l'État français, républicain et laïc, [fut] orientée après la Révolution par la volonté d'imposer une seule langue à l'hexagone, une langue qui, par le moyen de l'école, soit à la fois parlée et écrite, qui soit l'unique langue et civilisation » ¹¹⁷.

Il semblait évident que « le premier devoir d'une nation colonisatrice soit d'enseigner aux enfants indigènes la langue de la Métropole » ¹¹⁸. C'est dans ce contexte que le français est devenu la langue officielle des colonies ; elle était enseignée aux plus jeunes et c'est par elle que les prêtres évangélisaient.

Le français sert également de langue véhiculaire entre les différentes communautés, c'est-à-dire entre individus qui ne parlent pas le même dialecte comme par exemple les

¹¹⁶ L'administration des Africains s'est essentiellement basée sur l'enseignement et l'évangélisation. Pendant la colonisation, en effet, les missionnaires ont pensé scolariser les indigènes souvent qualifiés « d'arriérés » (au sens préjudiciable du terme) pour qu'ils atteignent un minimum de connaissance et qu'ils participent à la construction et au développement de l'Afrique. L'évangélisation, pour sa part, entendait asseoir le christianisme sur le continent et apporter le salut aux autochtones très souvent encore adeptes du fétichisme.

¹¹⁷ MEBIAME ZOMO (Maixant), « Le travail des missions chrétiennes au Gabon pendant la colonisation », dans : N'Nang Ndong (L. M.), Nguema Minko (E.), Nguiabama-Makaya (F.), [Dir.], *Colonisation et colonisés au Gabon*. Paris : L'Harmattan, 2007, pp. 48-75 ; p. 59.

¹¹⁸ SUSSET (Raymond), *La Vérité sur le Cameroun et l'Afrique équatoriale française*. Paris : Nouvelle Revue Critique, 1934, 218 p. ; p. 163.

Pongwe, les Fangs (Pahouins), les Mbédé et les Punus du groupe bantou du Gabon ¹¹⁹. Au Moyen-Congo où il a été recensé près d'une soixantaine de langues vernaculaires dont le munukutuba, le kikongo, le mboshi, etc., le français reste la langue administrative par excellence. Au Tchad, la situation est la même : il n'y a pas de langues locales majoritaires, et on compte plus de cent vingt langues nationales. La seule particularité est que l'administration tchadienne utilise deux langues : le français et l'arabe. Il y a donc deux langues officielles au Tchad comme au Cameroun. Pour ce qui concerne la diversité linguistique du Cameroun justement, elle n'est plus à prouver : on parle d'environ trois cent langues émergentes ; pourtant le français et l'anglais continuent d'y jouer un rôle primordial.

En résumé, on peut dire que la diversité linguistique et culturelle est bien l'une des caractéristiques des Aéfiens. Toutefois, faire l'inventaire des langues d'un pays et répartir dans un espace géographique donné les individus selon leurs groupes ethniques n'est pas toujours évident, à cause de l'évolution progressive du nombre de langues et parce que la population occupe le territoire de manière dispersée. Cela ne fait donc aucun doute : la richesse de l'A.E.F. réside dans son caractère multiracial. Par ailleurs, parce que ces pays sont peu peuplés, cela constitue la principale faiblesse du Moyen-Congo, du Gabon et de l'Oubangui-Chari qui ont un taux de croissance relativement bas contrairement au Cameroun et au Tchad ¹²⁰. Ceci explique aussi la main d'œuvre qui a manqué au moment de l'établissement des grandes sociétés concessionnaires au Congo français.

L'autre manière d'évoquer l'hétérogénéité de l'A.E.F. est d'étudier ses caractéristiques physiques, c'est-à-dire son climat, sa végétation, ses ressources vivrières

¹¹⁹ Par sa situation de plurilinguisme, le Gabon compte une quarantaine (certains parlent même d'une cinquantaine) de langues locales, dont les plus parlées sont le fang, le nzébi et le punu ; les autres langues sont parlées par des communautés plus restreintes.

¹²⁰ Certaines études statistiques montrent qu'en 1931, la population totale du Gabon s'élevait à 387 283 habitants et que celle du Moyen-Congo atteignait les 661 909, tandis que les populations de l'Oubangui-Chari et du Tchad comptaient respectivement 1 090 084 et 1 053 006, soit une population totale de 3 192 282 habitants pour l'ensemble A.E.F.

et minières, etc. À propos du climat, il varie d'un point à l'autre selon la situation géographique de chaque pays. En effet, traversés par l'Équateur, le Gabon et le Moyen-Congo ont un climat de type tropical, c'est-à-dire humide et chaud avec une alternance de saisons sèches et de saisons des pluies tout au long de l'année. Ces deux pays sont recouverts sur plus d'un tiers du territoire d'une forêt dense. En Oubangui-Chari, c'est également un climat tropical qui domine l'ensemble de ce territoire enclavé et sans accès à la mer. Mais ce pays connaît également la sécheresse : c'est cette situation désastreuse qui a fait que les Oubanguiens s'engagent durablement pour la conservation de la grande forêt de leur pays. S'agissant du territoire tchadien, le lac qui lui donne son nom reste le principal point d'eau : c'est un pays sans accès à la mer et au climat chaud et sec. Le Tchad se divise en trois grands ensembles géographiques : du nord au sud on trouve successivement une région désertique, un espace semi-aride et la savane soudanaise. Contrairement à celui-ci, le Cameroun, géographiquement limité au nord par la bordure méridionale du Sahara et au sud par la bordure septentrionale de la forêt équatoriale du bassin du Congo, possède deux grandes saisons : tropicale et équatoriale. Du point de vue de la seule géographie physique, l'A.E.F. se présente de la manière dont l'indique Armand Méglé :

L'Afrique équatoriale française possède trois grands zones : 1° zone désertique et saharienne, du Tropical du Cancer au 16° de latitude nord, caractérisée par la rareté des pluies et de grands écarts de température (Tchad et nord de l'Oubanghi) ; 2° zone tropicale, du 16° au 5° de latitude nord ; les précipitations atmosphériques sont de plus en plus abondantes à mesure que l'on descend vers le sud et les écarts de températures diminuent (sud de l'Oubanghi et grande partie du Moyen-Congo) ; 3° zone équatoriale, à cheval sur l'équateur ; pluies intenses, faibles variations de températures : c'est le domaine de la grande forêt (Gabon) ¹²¹.

La végétation, est variée à l'image du climat qui couvre ce vaste territoire. Au nord, la quasi-absence de pluie rend presque impossible le développement d'une végétation. Ainsi, la culture du coton et surtout l'élevage du bétail représentent les activités les plus

¹²¹ MEGGLÉ (A.), *L'Afrique équatoriale française, op. cit.*, p. 44.

pratiquées dans la contrée, comme c'est le cas au Tchad où « on estime à quatre millions de têtes de cheptel bovin, c'est-à-dire un total pas beaucoup inférieur à celui de tous les autres territoires réunis de l'Afrique noire française »¹²². Au centre de l'A.E.F. s'étend le domaine des savanes où on cultive la banane, l'arachide, cacao, le mil, le manioc, etc. Au sud, enfin, on trouve plusieurs essences comme l'ébène, l'okoumé, l'huile de palme, le karité et les plantes à parfum.

Par rapport à la production dans l'ensemble, l'administration française a proposé certaines actions qui permettent d'assurer un meilleur développement des rendements agricole, industriel et minier. Nous pouvons le voir à travers les propos de René-Paul Sousatte :

L'essentiel des crédits réservés à la production forestière est consacré au repeuplement des okoumés de la forêt gabonaise. Le développement de la production est assuré par l'initiative privée, qui fait actuellement un gros effort d'industrialisation.

En matière d'élevage, le plan recherche la production et l'accroissement du cheptel, dans les territoires du nord en particulier, ainsi que la construction d'abattoirs et d'entrepôts frigorifiques.

L'inventaire du domaine minier incombant au Bureau minier de la France d'outre-mer, le plan d'A.E.F. n'a prévu dans ce secteur que des crédits accessoires pour les laboratoires et il a participé aux recherches pétrolières¹²³.

Nous n'arriverons pas à énumérer toutes les richesses du sol et du sous-sol africain à cause de l'étendue et de la diversité de ce territoire. Mais nous pouvons mentionner, outre les produits signalés ci-dessus, quelques autres qui sont massivement exportés comme l'ivoire, le caoutchouc, le bois et le pétrole (Tchad). D'autres activités comme la pêche ne sont pas non plus à négliger, à l'instar de la pêche à la baleine pratiquée au Cap Lopez près de Port-Gentil (Gabon). À propos des richesses minières, il s'agit essentiellement de

¹²² CHABONNEAU (J.), « Panorama de l'Afrique française à la veille des indépendances », *art. cit.*, p. 354.

¹²³ SOUSATTE (R.-P.), *L'A.E.F. berceau de l'Union française*, *op. cit.*, p. 38.

l'or et du diamant que l'on trouve au Gabon, au Moyen-Congo, et en Oubangui-Chari ¹²⁴. Au vu de ce qui précède, on peut dire finalement que l'Afrique équatoriale française est très diversifiée. La politique gouvernementale appliquée à chaque territoire a fait que ceux-ci se développent de manière différente. Ainsi, nous pouvons en conclure que l'A.E.F. n'est homogène que de l'extérieur car, pour ce qui est de son aspect interne, il n'en est rien.

¹²⁴ SOUSATTE (R.-P.), *L'A.E.F. berceau de l'Union française*, *op. cit.*, p. 33.

Chapitre 3 : Organisation de l'espace colonial aéfien

Les Africains vivent conformément à un ensemble d'us et de coutumes propres à leur environnement naturel et immédiat. La tradition est en effet omniprésente dans cette société ; même l'arrivée des missionnaires catholiques et protestants n'a pas empêché l'animisme africain de perdurer ou se pérenniser. De plus, pour les Africains qui pratiquent la solidarité communautaire, la famille est au centre de tout ; certes, pour toute civilisation, la famille est le socle de la société mais, pour les Africains, vivre en famille est quelque chose d'encore plus naturel. Maurice Delafosse décrit l'origine de la famille « nègre » de la manière suivante :

Les collectivités sont multiples en pays noir et établies selon une gradation qui correspond au développement historique du noyau initial. Celui-ci, au début, était le petit groupe formé par l'ancêtre, mâle ou femelle, et ses enfants et petits-enfants partageant sa destinée. C'est là l'origine de la famille nègre qui, actuellement encore, est constituée, non point, comme dans nos sociétés de l'Europe moderne, par un couple et ses enfants, mais par tous les descendants vivant ensemble d'un ancêtre commun ¹²⁵.

Il ressort que la constitution de la famille africaine est différente de celle de la famille européenne. Celle-ci est essentiellement composée d'un couple et de ses enfants contrairement à la famille africaine qui comprend, en plus des parents et des enfants, d'autres membres. Selon l'idée de Delafosse, les « Nègres » vivent en communauté avec les parents, les enfants et d'autres personnes proches comme les oncles, les tantes, les cousins et cousines ainsi que les petits-enfants. Ces autres membres de la famille partagent un ancêtre commun et une même descendance. Les familles africaines sont souvent regroupées au village ou dans un milieu rural où les plus anciens pratiquent les traditions. La vie dans cet espace s'organise autour des coutumes et traditions. En A.E.F., par exemple, les indigènes pratiquent la polygamie qu'ils ont héritée des aïeux. Mais

¹²⁵ DELAFOSSE (Maurice), *Les Nègres*. Paris : Les Éditions Rieder, 1927, 74 p. ; p. 35.

l'arrivée du colonisateur va complètement bouleverser les habitudes de cette société basée sur la pratique des cultures païennes. Dans ce chapitre, il s'agit de voir en quoi a consisté l'organisation administrative des colonies françaises, et en particulier comment le colonisateur français a géré l'espace africain, une société profondément ancrée dans l'animisme. Ainsi, nous montrerons, d'une part, le rôle qu'ont joué les administrateurs coloniaux et, d'autre part, les conséquences de la colonisation sur les populations administrées.

1. Le rôle de l'administration coloniale

Le mouvement d'expansion coloniale qui est à l'origine de l'acquisition des territoires en Afrique implique que les colonisateurs prennent en charge le développement de ceux-ci et de leurs populations. En effet, après avoir exploré l'Afrique et après y avoir implanté des colonies, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande doivent désormais s'intéresser à l'essor économique du continent, c'est-à-dire qu'ils doivent mettre en place un système administratif pour le développement des territoires conquis et pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour ce qui est de la France, notamment, « les opérations militaires terminées, l'État a dû se préoccuper de l'organisation économique de son nouveau domaine colonial [...] »¹²⁶. Pourtant, on pourrait bien se poser la question de savoir pourquoi l'Europe s'est lancée dans un mouvement d'expansion colonial en Afrique ? Autrement dit, quelle est donc la raison qui a poussé la France à s'établir en A.E.F., particulièrement ? Nous pourrions aussi nous demander en quoi a consisté la colonisation et surtout, de quelle manière elle s'est manifestée en Afrique équatoriale française ?

Pour répondre à la première question, il faudra considérer l'argument colonial selon lequel l'Afrique est en retard sur les autres civilisations. Elle doit rattraper son retard socio-économique par la mise en œuvre de certaines actions. La colonisation aspire donc

¹²⁶ RENARD (Capitaine -), *La Colonisation au Congo français. Études sur les concessions accordées au Congo en vertu du Décret du 28 mars 1899*. Paris : Société anonyme de l'imprimerie Kugelman, 1901, 122 p. ; p. 2.

à la création d'une Afrique non primitive et développée. En A.E.F., le gouvernement français s'engage dans le commerce extérieur, dans les transports et dans les techniques de télécommunications ¹²⁷. Après la seconde guerre mondiale la France réalise de grands travaux en construisant des ports, des routes, etc. La création du chemin de fer arrivée un peu plus tôt permet de relier Brazzaville et Pointe-Noire en raccourcissant, selon le mot du général Charbonneau, « le trajet maritime de la longueur de l'itinéraire Pointe-Noire-Matadi » ¹²⁸. D'autre part, la France engage aussi des moyens dans la réforme industrielle par le renforcement du matériel et de l'outillage. Elle pense également à développer l'exploitation forestière et minière par la mise en valeur des produits du sol et du sous-sol aéfien, mise en valeur de produits très variés, en effet, répartis dans les quatre coins de la colonie. L'engagement de la France dans son plan de développement consiste aussi à prendre en compte la santé et l'enseignement des populations. René-Paul Sousatte résume ainsi ce vaste plan de croissance déployé en A.E.F. :

L'A.E.F. fut le premier pays d'outre-mer dont le plan fut approuvé et appliqué immédiatement : 54 milliards CFA ont été prévus en 1947 et pour être engagés par tranches successives : 62% étant réservés à l'équipement, 14% à la production, 24% à l'action sociale. Malgré les difficultés de financement reconnues par la métropole, 16 milliards de francs CFA en autorisation d'engagement (dont 14 milliards de crédit de paiement) ont été mis à la disposition de la Fédération. Les dernières tranches du plan décennal, sous la forme d'un programme quadriennal à échéance du 30 juin 1956 sont spécialement axées sur le développement de la production agricole et l'industrialisation ¹²⁹.

Le domaine économique n'a pas toujours été florissant en A.E.F. Comme l'indique Delafosse, « c'est dans ce domaine que la stagnation générale de la colonie s'est surtout

¹²⁷ Au début du XX^e siècle, la France et ses colonies peuvent se transmettre des dépêches grâce à un réseau de câbles sous-marins qui entoure l'Afrique, mettant en communication les points les plus importants du littoral avec la Métropole.

¹²⁸ CHARBONNEAU (J.), « Panorama de l'Afrique française à la veille des indépendances », *art. cit.*, p 352.

¹²⁹ SOUSATTE (R.-P.), *L'A.E.F. berceau de l'Union française*, *op. cit.*, p. 37.

manifestée » ¹³⁰. Cette précarité a valu à l'ancienne colonie le nom de « Cendrillon » en comparaison avec les autres possessions françaises d'Afrique noire. En réalité, l'A.E.F. connaît une multitude de problèmes alors que son système administratif n'est pas au point. Pierre Savorgnan de Brazza, qui continue d'animer la colonie qu'il avait lui-même fondée, alors constituée du Gabon et du Moyen-Congo ¹³¹, se rend vite compte des difficultés administratives existantes. L'une des raisons du retard économique observé est liée à l'éloignement, car contrairement à l'A.O.F., l'Afrique équatoriale française est une colonie éloignée, le risque d'y investir des capitaux reste donc énorme pour une possession aussi mal desservie, où les ports sont restés assez modestes et où les routes ressemblent encore à des pistes. L'autre difficulté auquel l'administrateur français fait face en Afrique équatoriale française est le fait que la main d'œuvre soit rare et sans grande valeur : la plupart des pays de l'A.E.F. ont une faible densité en matière de populations, nous l'avons vu. Enfin, le dernier point négatif dans cette organisation concerne le commerce extérieur, en très mauvais état, semble-t-il, dans les années 1920 par rapport à l'A.O.F. Ainsi, toutes ces raisons expliquent le manque de subvention et d'intérêt de la métropole pour cette colonie. Dans le passage suivant, Charbonneau montre les efforts qu'il reste à faire en A.E.F. dans le domaine agricole et dans l'industrie :

Du point de vue agricole, le développement de la culture familiale du coton en Oubangui et au Tchad est de meilleur augure. Les bois précieux constituent aussi une richesse presque inépuisable. Mais de gros efforts doivent être tentés pour accroître le rendement de l'exploitation des palmistes, de l'huile de palme, du cacao (localisé dans une région du Gabon), du café, cultivé surtout en Oubangui, du tabac. Toute l'industrie se réduit à

¹³⁰ TERRIER (A.), « Afrique équatoriale française », *art. cit.*, p. 569.

¹³¹ En 1886, Brazza est nommé Commissaire général du gouvernement au Congo français. Il occupera ses fonctions jusqu'au 2 janvier 1898 et se fera assister par son fidèle collaborateur, le lieutenant-gouverneur Noël Ballay, chargé de l'administration du Gabon. À ce dernier succéderont Charles de Chavannes en 1889 et Albert Dolisie en 1894. Ensuite il y aura successivement : M.M. Lamotte (1898), Albert Grodet (1901), Émile Gentil (1904) et Martial Merlin (1908), etc.

quelques tanneries et fabriques de chaussures, et quelques savonneries. Nous sommes déjà très loin des résultats obtenus en Afrique occidentale ¹³².

Le Général Charbonneau fait bien de souligner ce manque de moyens matériels et financiers parce que, sans investissement, il est impossible d'obtenir un bon rendement productif. Par conséquent, il faut solliciter de la part de l'administration française, une subvention pour l'essor de la production agricole. En d'autres termes, les domaines qui ne sont pas suffisamment exploités en A.E.F. méritent d'être repensés pour la santé de l'économie de cette colonie. Outre ces difficultés, il y a aussi les sociétés concessionnaires : mises en œuvre et calquées sur le modèle du Congo belge voisin, elles n'ont pas donné à la France les résultats espérés. Le Capitaine Renard explique ce désenchantement :

Ce phénomène se produisit vers 1897, lorsqu'on apprit la réussite des entreprises de colonisation et d'exploitations agricoles tentées dans l'Etat Indépendant ; car, pendant que nous discussions sur le meilleur système à adopter pour mettre en valeur nos colonies, les Belges avaient agi ! ¹³³

En effet, pendant que le Congo voisin réalisait d'importants bénéfices grâce au régime concessionnaire, en A.E.F, l'essai ne produisit aucun succès. Delafosse explique cet échec :

L'essai ne fut pas heureux. Il était vicié dans sa base même : les concessionnaires, souvent ignorants des réalités du Congo français et uniquement alléchés par les beaux rendements des sociétés belges, se heurtaient bien vite à l'impossibilité de cueillir ou d'exporter les produits de leurs concessions qu'ils n'avaient pas préalablement fait étudier. [...] Les misères et les déceptions apparurent vite, encore soulignées par des abus qui portaient surtout sur les exigences de la métropole et sur les excès du travail forcé et du portage imposé aux indigènes ¹³⁴.

¹³² CHARBONNEAU (J.), « Panorama de l'Afrique française à la veille des indépendances », *art. cit.*, p. 354.

¹³³ RENARD (Capitaine -), *La Colonisation au Congo français*, *op. cit.*, p. 7.

¹³⁴ TERRIER (A.), « Afrique équatoriale française », *art. cit.*, p. 573.

Autrement dit, le régime concessionnaire, calqué sur le modèle de l'E.I.C., n'a pas apporté la réussite espérée ; au contraire, elle provoqua au sein de la colonie française des plaintes et des protestations à cause de son inefficacité. En réalité, les obligations des sociétés concessionnaires sont lourdes et la collecte du caoutchouc et de l'ivoire, qui sont également des produits importants, rapporte de moins en moins. En plus, les agents engagés pour la gestion des affaires en A.E.F. sont mal recrutés : ils ne sont pas formés et ignorent tout de ce qui concerne les affaires indigènes. Dans ce sens, l'action économique menée dans les colonies en Afrique n'a pas toujours été efficace pour des régions comme celles-ci, qui répondent chacune à des réalités particulières. En A.E.F., l'économie est moins florissante qu'ailleurs, ce qui a retardé le développement de ce territoire. En outre, la colonisation n'a pas simplement été créée pour aider l'Afrique à évoluer comme nous l'avons d'abord souligné, car d'autres raisons justifient le développement de ce phénomène : entre autres, le besoin de contrôler les pays, de les garder sous une certaine emprise. C'est la raison pour laquelle nous disons que la mise en place du système administratif au cœur même des sociétés colonisées n'est pas une action anodine ; elle répond au besoin de contrôler les territoires pour l'intérêt du colonisateur et pas nécessairement pour celui du colonisé.

Les justifications de la colonisation sont variables. Aux arguments économiques et humanitaires que nous avons soulignés plus haut s'ajoute la raison politique : « [elle] a été dictée par un principe général, le même pour chaque grande puissance. Chacune cherchait à affirmer sa suprématie sur ses voisins en augmentant son rayon d'influence dans toutes les parties du monde », souligne le capitaine Renard ¹³⁵. L'ambition française de coloniser l'Afrique répond donc aussi bien à une volonté politique qu'à une volonté économique ; la rivalité avec les autres pays colonisateurs l'a poussée dans un processus d'expansion et d'exploitation des territoires. Plus concrètement, on peut percevoir l'enjeu politique par la décision de rallier les territoires d'A.E.F. et d'A.O.F. à la France Libre, car celle-ci aspire à une plus large assise territoriale et démographique. En plus, la France rêve d'une

¹³⁵ RENARD (Capitaine -), *La Colonisation au Congo français, op. cit.*, p. 1.

économie de plus en plus florissante ; elle recherche donc de gros intérêts : c'est la raison pour laquelle elle va se lancer dans l'exploitation des richesses de chacune de ses colonies. Pour illustrer cette idée, rappelons que les colonies françaises regorgent de richesses vivrières et de matières premières et que, par conséquent, « la plupart de ces produits sont indispensables à la métropole, soit pour son alimentation, soit pour son industrie » ¹³⁶.

Ce sont donc d'abord les intérêts de la France qui comptent dans le processus de colonisation en Afrique. Raymond Susset est favorable à cette idée lorsqu'il souligne que c'est essentiellement dans l'intérêt de la France qu'il faut apporter la civilisation aux « indigènes » ¹³⁷. La France profite ainsi de sa situation en Afrique pour affirmer sa puissance dans le monde. L'autre idée évoquée ci-dessus et que nous n'avons pas eu le temps de développer est qu'il faut garder sous emprise les sociétés colonisées. On peut le voir, la suprématie de la France en Afrique noire se manifeste par l'emprise politique qu'elle exerce sur les populations colonisées : « c'est surtout en matière de contrôle politique, s'exerçant directement ou indirectement, que celle-ci agit avec le plus de force et accepte le moins d'être contestée » ¹³⁸. Au vu de ce qui précède, il a donc été question en A.E.F. d'une « emprise politique et administrative » française, selon le mot de George Balandier ¹³⁹, car ce système rime avec « contrôle politique » de la France. Cependant, le système administratif instauré en A.E.F. n'est pas efficace parce qu'il va parfois à l'encontre des réalités africaines. Nous l'avons souligné plus haut lorsqu'il a été question de l'implantation des sociétés concessionnaires, un moment pendant lequel l'administration française, par le biais de Pierre Savorgnan de Brazza, a dû faire face aux

¹³⁶ HARDY (Georges), « Le sens de l'œuvre coloniale », *Histoire de l'Afrique : AOF-AEF-Madagascar (1364-1960)*, op. cit., pp. 324-328 ; p. 324.

¹³⁷ SUSSET (R.), *La Vérité sur le Cameroun et l'Afrique équatoriale française*, op. cit., p. 163.

¹³⁸ BALANDIER (Georges), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Changement sociaux au Gabon et au Congo*. Paris : Presses universitaires de France, 1955, 510 p. ; p. 13.

¹³⁹ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Changement sociaux au Gabon et au Congo*, op. cit., p. 12.

conséquences d'une politique indigène inadaptée. L'administration de l'A.E.F. ne s'est pas donc faite facilement, mais c'est en réajustant et en réadaptant la politique coloniale que la France est arrivée à gérer cette région.

En résumé, l'enjeu de l'entreprise coloniale française en A.E.F. est triple : il est économique d'une part, humain d'autre part et enfin politique. Mais dans l'histoire de la colonisation, l'enjeu politique ne s'explique qu'à partir de l'argument culturel selon lequel la politique coloniale a entretenu une relation de dominant-dominé en dévalorisant la culture africaine au profit de la culture occidentale. La domination culturelle est donc un autre genre d'action que le colonisateur français aura menée dans ses colonies d'Afrique noire. Elle se manifeste par la présence des missionnaires qui sont chargés d'évangéliser les indigènes et d'offrir une éducation ou une scolarisation aux autochtones les plus jeunes. Cet argument répond justement à notre deuxième interrogation, à savoir en quoi a consisté la colonisation en A.E.F. ? Plus clairement, la colonisation française en Afrique noire s'est faite par le biais de plusieurs actions comme l'évangélisation et l'enseignement, mais toujours dans le but précis de garder le contrôle politique sur les sociétés colonisées. L'acculturation est justement ce moyen par excellence de contrôler, par l'entremise de l'assimilation, des jeunes indigènes scolarisés ; nous reviendrons plus en détail sur ce point dans la partie qui va suivre. Pour l'heure, venons-en au rôle joué par les missions évangélisatrices en Afrique et plus précisément en A.E.F.

À l'heure de la colonisation arrivèrent en Afrique des explorateurs, des administrateurs, des savants, des officiers colons ainsi qu'un grand nombre de missionnaires qui commencèrent par s'installer en Afrique occidentale et ensuite en Afrique équatoriale. Mais l'établissement fut progressif tant en A.O.F. qu'en A.E.F. Nous pouvons le voir par l'arrivée des missionnaires catholiques au Gabon, dans l'article de Paule Brasseur :

Au Gabon les premières années se passèrent dans l'estuaire, base depuis 1839 de la Marine française. Le Fort d'Aumale fut construit sur la rive droite en 1843. Puis à mesure que les missionnaires devinrent plus nombreux et que les voyageurs leur ouvrirent en quelque sorte

les portes de l'intérieur, ils s'installèrent en 1846 sur la côte au nord de Libreville chez les Benga du Cap Esterias, position qu'ils durent abandonner de 1859 à 1878, puis définitivement en 1904 devant l'hostilité des populations et la concurrence protestante ¹⁴⁰.

De ce point de vue, nous nous intéresserons essentiellement à la phase d'évangélisation qui a eu lieu après la conférence de Berlin (1884-1885), c'est-à-dire au moment où il régnait une concurrence entre les sociétés missionnaires de différentes confessions (catholiques et protestantes). En effet, certaines congrégations débarquées en Afrique ont été influencées par la politique colonialiste des sociétés civilisatrices, en collaborant étroitement avec l'administration coloniale. La relation entre l'administration et les missionnaires, en ce qui concerne la colonie de l'A.E.F., était plus ambiguë qu'elle ne le paraissait. Certes, il est vrai que certains missionnaires n'ont pas vu d'un bon œil la collaboration avec l'administration coloniale et ont refusé de s'associer à elle ; mais d'autres, au contraire, ont pensé que le rôle de l'Église devait se confondre avec celui de l'État dans la mesure où, l'Église et l'État avaient les mêmes objectifs en Afrique. Par ailleurs, la plupart des missionnaires qui ont collaboré avec l'administration l'ont fait par nécessité et juste pour apporter leur aide. Cet argument nous permet de rappeler la demande formulée, en 1880, par De Brazza qui venait de planter à Mfoa un poste français : Brazza sollicitait l'aide de la Congrégation de Landana pour qu'elle envoie des missionnaires s'installer dans le nouveau pavillon, en attendant une prise de possession officielle de la France. Le père Augouard accepte de s'y rendre ; ce qui prouve que « les missionnaires ne refusent donc pas d'apporter leur concours à l'administration, même au risque de leur vie » ¹⁴¹.

De manière générale, le rôle de l'Église en Afrique est d'évangéliser et de convertir les populations. L'Église représente donc l'un des moyens par lequel la culture

¹⁴⁰ BRASSEUR (P.), « Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles », *art. cit.*, p. 724.

¹⁴¹ CÔME (Kinata), « Les administrateurs et les missionnaires face aux coutumes au Congo français », *Cahiers d'études africaines*, vol. 44, 2004, n°175, p. 593-607 ; p. 595. Article en ligne : URL/ <http://etudesaficaines.revues.org/4744> ; consulté le 13/07/12.

occidentale va s'affirmer en Afrique. De même, la seule présence de l'évangile en Afrique noire marque l'intrusion d'une nouvelle civilisation. Elle condamne certaines us et coutumes indigènes comme la polygamie et le fétichisme ¹⁴². Romain Mekodiomba décrit ainsi le combat de l'Église occidentale contre le fétichisme :

Le missionnaire s'efforçait de neutraliser l'action des féticheurs, d'abord par l'instruction religieuse, mais aussi en remplaçant les pratiques du fétichisme par les pratiques chrétiennes correspondantes : utilisation des sacramentaux ; exposition des avantages du baptême, remplacement des « idoles » par les croix et statues ; des « gris-gris » ou « amulettes » par des médailles ; bénédiction solennelle des huttes, des villages, des personnes, etc. ¹⁴³.

Mais en détruisant les pratiques fétichistes, c'est la culture africaine que l'on faisait disparaître. L'un des buts de l'évangile était donc de faire en sorte que les populations locales rompent avec le culte païen et toutes les autres pratiques traditionnelles animistes auxquelles elles s'adonnaient depuis longtemps. L'évangile, comme clé du savoir entre le bien et le mal, a le droit, semble-t-il, de considérer le fétichisme comme une action néfaste et satanique. Cependant, ce discours vindicatif formé à l'endroit des coutumes indigènes, il faut le souligner, est à l'avantage des Occidentaux. Il consiste davantage à véhiculer un savoir occidental en considérant moins la dimension religieuse en elle-même, car « si les souverains chrétiens ont facilité la prise de contact de l'apostolat moderne avec les peuples du Bakongo, [par exemple], ils n'ont pas pour autant permis le véritable ensemencement religieux » ¹⁴⁴.

L'implantation du christianisme en Afrique centrale a eu deux conséquences majeures : d'une part, elle a contribué à l'effacement de la culture africaine, nous y reviendrons ; d'autre part, elle a fait que les indigènes soient christianisés

¹⁴² Le fétichisme consiste à rendre un culte à des génies et à des ancêtres au moyen des sacrifices. On parle au sens propre de l'adoration des fétiches constitués par certains objets naturels comme la statuette de bois, le fleuve, les reliques, etc.

¹⁴³ MEKODIOMBA (Romain), « Le travail des missions chrétiennes au Gabon pendant la colonisation », *Colonisation et colonisés au Gabon, op. cit.*, pp. 77-108 ; p. 95.

¹⁴⁴ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire, op. cit.*, p. 48.

superficiellement, du fait notamment de n'avoir pas été encadrés comme il le fallait, c'est-à-dire dans la ferveur, la foi et la véritable consécration à Christ. En effet, souligne Paule Brasseur, l'évangélisation, « si elle avait progressé, elle n'était pas accompagnée pour autant d'une transformation morale [radicale] »¹⁴⁵ ; certains autochtones pratiquaient la prière sans avoir pour autant laissé tomber les cultes ancestraux. Par conséquent, nous pouvons dire avec Robert Cornevin que le rôle des sociétés missionnaires et de l'administration coloniale en Afrique était simplement « de fabriquer des indigènes obéissants et respectueux [...] »¹⁴⁶.

2. Les conséquences de la colonisation

Nous proposons, dans cette partie, un complément de réponse à la deuxième question que nous nous sommes posée dans la partie précédente, celle de savoir quelles actions la France a menées en A.E.F. lors de la colonisation. Nous avons déjà répondu que l'évangélisation a aidé à l'affermissement de la colonisation française en Afrique centrale. Nous allons maintenant voir comment l'enseignement ou la scolarisation des jeunes a permis à la France de maintenir son autorité sur les populations aésiennes.

En apportant une nouvelle civilisation en Afrique, les coloniaux donnent aux Africains la liberté de penser. Mais, paradoxalement, au lieu que l'école apporte l'émancipation intellectuelle souhaitée, elle a parfois servi à emprisonner les pensées du candidat africain¹⁴⁷, grâce à des méthodes comme l'assimilation, nous y reviendrons. L'idée bien répandue selon laquelle les « Nègres » d'Afrique seraient de « grands enfants » ou des « arriérés » ou encore des êtres « attardés », un argument relevé et

¹⁴⁵ BRASSEUR (P.), « Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles », *art. cit.*, p. 736.

¹⁴⁶ CORNEVIN (Robert), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*. Paris : PUF, 1973, 251 p. ; p. 100.

¹⁴⁷ Nous entendons par « candidat », l'Africain prétendant à la connaissance ou à la légitimité : il s'agit aussi bien des jeunes qui débute dans les études, comme de ceux qui aspirent à une carrière universitaire ou des écrivains qui cherchent à s'imposer durablement dans le champ littéraire.

critiqué par Maurice Delafosse¹⁴⁸, montre qu'à un moment donné de l'histoire, les Africains étaient considérés comme des hommes primitifs, dépourvus d'intelligence, à qui on devait tout apprendre. Ce postulat est aussi associée au fait que le « Nègre » n'est pas issu d'une civilisation moderne. Par conséquent, pour aider à l'évolution de cette masse indigène ou ces populations colonisées, l'administration coloniale de l'A.E.F. s'engage pour l'apprentissage intellectuel et professionnel des « indigènes », la scolarisation concernant surtout les plus jeunes. De cette première action suivront des réformes scolaires afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. En attendant, le gouvernement des colonies commence par la construction des écoles et certaines structures pour l'apprentissage des métiers manuels à Brazzaville et dans les autres territoires de l'ancien empire français.

En A.E.F., l'œuvre pédagogique a essentiellement été laissée aux mains des missionnaires catholiques et protestants, qui s'occupent de l'enseignement religieux (le christianisme) et de l'enseignement intellectuel et professionnel. Toutefois, contrairement à l'A.O.F. où les écoles sont essentiellement laïques et publiques, les missionnaires de l'A.E.F. accueillent plus d'élèves que dans le public. Parmi ces écoles privées, on compte, au Gabon, l'école Montfort de la mission catholique de Libreville, l'école des sœurs de l'Immaculée conception, la petite école créée par Monseigneur Bessieux à son arrivée dans la capitale gabonaise. « Dans le cas particulier du sud Cameroun les chiffres pour 1935 sont : 5 904 élèves des écoles publiques, 6 610 des écoles privées reconnues et 81 758 des écoles privées non reconnues »¹⁴⁹. Parmi ces établissements privés qui existent en très grand nombre en A.E.F., nous voyons que certains sont plus orientés vers la formation professionnelle. Dès 1932, on trouve à Bambari, dans l'Oubangui-Chari, une école de tissage et à Brazzaville, une école d'ébéniste et de menuiserie¹⁵⁰. Concernant

¹⁴⁸ DELAFOSSE (M.), *Les Nègres*, *op. cit.*, pp. 8-13.

¹⁴⁹ CORNEVIN (R.), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, *op. cit.*, p. 101.

¹⁵⁰ SUSSET (R.), *La Vérité sur le Cameroun et l'Afrique équatoriale française*, *op.cit.*, pp. 167-172.

l'enseignement dans les écoles publiques, il a été recensé au cours de l'année 1928-1929, « 52 écoles ainsi réparties : onze écoles urbaines ou régionales et quarante et une écoles de village comptant au total quatre-vingt-dix classes fréquentées par près de quatre mille élèves »¹⁵¹.

De manière générale, l'enseignement public se fait essentiellement par l'initiation au français parlé et écrit. En effet, le programme éducatif des écoles publiques est basé sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ceci n'est pas toujours le cas, en revanche, pour l'enseignement privé où certains missionnaires ou moniteurs préfèrent enseigner le catéchisme ou transmettre des connaissances en jardinage, en menuiserie et en tissage comme le faisait Monseigneur Bessieux, qui enseignait, dès 1849, à ses dix-sept pensionnaires « des rudiments du catéchisme en alternance avec le travail manuel, jardinage et confection de tresses pour faire des chapeaux »¹⁵². De ce point de vue, il semble que l'enseignement privé a eu pour but de répondre au besoin futur d'une main-d'œuvre locale disponible et bien formée : « [...] l'enseignement professionnel, précise Armand Megglé, est appelé à jouer en Afrique Équatoriale Française un rôle important et permettra de diriger vers les grands travaux de demain des contingents de jeunes indigènes rationnellement préparés à leur tâche »¹⁵³. On compte, en 1929, une quarantaine de maîtres et d'instituteurs européens qui s'occupent de la formation professionnelle des populations locales ; tandis qu'en 1932, on observe une baisse de deux tiers de l'effectif d'il y a quatre ans : ce qui donne au final treize instituteurs et moniteurs européens pour toute l'A.E.F. Ce chiffre reste totalement inférieur à celui de l'A.O.F. qui dispose, la même année, d'une totalité de deux cent vingt-cinq instituteurs et institutrices¹⁵⁴. En réalité, d'énormes efforts restent à faire dans le domaine scolaire

¹⁵¹ MEGGLÉ (A.), *L'Afrique équatoriale française, op. cit.*, pp. 60-61.

¹⁵² BRASSEUR (P.), « Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles », *art. cit.*, p. 735.

¹⁵³ MEGGLÉ (A.), *L'Afrique équatoriale française, op. cit.*, p. 62.

¹⁵⁴ Selon Robert Cornevin et Raymond Susset, l'effectif du personnel enseignant européen qui exerce en A.O.F. s'élève à 150 instituteurs et 75 institutrices en 1932, soit dix-sept fois plus que

aéfien : il faut augmenter les effectifs d'enseignants et adapter le budget financier à cette réforme. Raymond Susset explique pourquoi le gouvernement a été amené à revoir à la baisse l'effectif des éducateurs, au moment où il cite le rapport général de l'Oubangui-Chari :

Ne lit-on pas, en effet, dans le rapport général de l'Oubangui-Chari, pour 1932 : « Il est regrettable que l'on soit obligé de réduire l'effectif du personnel enseignant européen, en raison des difficultés budgétaires, alors que le nombre des élèves augmente sans cesse ». C'est ainsi que le nombre d'instituteurs européen a été réduit à quatre ¹⁵⁵.

Il faut donc réformer l'école aéfienne, car elle manque de structure et d'un personnel pouvant assurer l'enseignement des nombreux jeunes qui la fréquentent de plus en plus. Cependant, ce n'est qu'un siècle après la création des premières écoles en A.E.F. que l'enseignement reçoit une nouvelle impulsion, comme on peut le voir à travers le rapport du Ministère de France d'Outre-Mer, volume consacré au territoire du Gabon, où il est dit que ce n'est qu'en 1942 qu'on arrive à avoir une réelle organisation de l'enseignement du second degré, tant pour ce qui concerne l'enseignement des enfants d'Européens, que pour l'enseignement franco-indigène : il s'agit en effet d'une avancée considérable quand on sait qu'il y a cent ans en arrière, il n'existait pas d'établissements secondaires et encore moins, des écoles supérieures au Gabon ou au Tchad par exemple. On constatera aussi, pendant ces années florissantes, que l'enseignement professionnel a atteint un niveau très élevé, constituant ainsi « une réussite des plus remarquables » ¹⁵⁶. Le programme scolaire pour renforcer l'enseignement dans la colonie ne s'arrête pas là : la scolarisation, qui concernait autrefois une infime minorité, devient tout doucement l'affaire de tous. Certains parents, réticents, au début, à la scolarisation de leurs enfants, viennent

l'effectif qu'on a en A.E.F. la même année (Cornevin, *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, op. cit., p. 102 ; Susset, *La Vérité sur le Cameroun et l'Afrique équatoriale française*, op. cit., p. 169).

¹⁵⁵ SUSSET (R.), *La Vérité sur le Cameroun et l'Afrique équatoriale française*, op.cit., p. 166.

¹⁵⁶ *Le Gabon. Publication du Ministère de la France d'outre-mer : l'Afrique équatoriale française*. Paris : Agence des colonies, 1984, 1 vol. 28 p. ; p. 12.

volontiers confier ceux-ci à des moniteurs. Par ailleurs, si l'enseignement au Congo français a connu un véritable essor à partir des années 1940, il n'en demeure pas moins que les résultats restent relativement inférieurs par rapport à ceux que produisent d'autres colonies françaises. Le Sénégal, nous l'avons déjà dit, est un pays qu'on cite toujours comme exemple de réussite pour ce qui concerne l'enseignement en Afrique ¹⁵⁷. Nous pouvons également expliquer l'échec en matière d'éducation en A.E.F. en comparant les résultats de l'administration coloniale française aux chiffres atteints par le système colonial belge.

À l'époque, le Congo belge est l'un des pays de l'Afrique centrale que l'on peut citer comme ayant réussi dans le domaine de l'enseignement. Les Belges ont su mettre en place un modèle d'enseignement qui correspond aux besoins de l'époque de ses populations ; ils enregistrent ainsi de bons résultats quantitatifs comme on peut le voir à travers les chiffres suivants :

Statistiquement, c'est l'Afrique belge qui représente là encore les meilleurs résultats. Pour 11 millions d'habitants en 1935-1936, le Congo belge fait état de 213 463 élèves des écoles catholiques, et 253 841 élèves des écoles protestantes, plus 5 691 élèves des écoles officielles (qui sont d'ailleurs également contrôlées par des ordres religieux) ¹⁵⁸.

Une majorité d'élèves congolais fréquentent donc régulièrement des écoles primaires. L'autre argument qui tranche définitivement le débat entre l'A.E.F. et le Congo voisin sur l'enseignement est la dévalorisation par l'un et la valorisation par l'autre des langues locales. Nous avons vu un peu plus haut qu'au moment d'administrer ses colonies d'Afrique noire et plus particulièrement l'empire africain, la France imposa le français contre les langues locales. À l'inverse, les Belges vont plutôt encourager l'utilisation des

¹⁵⁷ Contrairement à l'A.E.F., en 1932 le Sénégal est déjà très avancé du point de vue des résultats quantitatifs et qualitatifs de son système éducatif. Les villes de Dakar et de Saint-Louis abritent les principaux établissements secondaires, tandis que dans le Congo français, on parle encore d'organiser l'enseignement secondaire et ce, dix ans après que cette étape a été franchie au Sénégal.

¹⁵⁸ CORNEVIN (R.), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, op. cit., p. 100.

langues autochtones au Congo Zaïre jusqu'à la fin de l'école primaire au moins. Ceci a, par conséquent, participé à l'amélioration qualitative du système scolaire belge. Le fait d'enseigner directement la langue du colonisateur dès la première année d'école conduit à une impasse : le temps de l'enseignement est plus long et les élèves indigènes ont du mal à assimiler les leçons ; les missionnaires au Congo belge ont su le comprendre : c'est la raison pour laquelle, dès les premières années de classe, ils enseignent les élèves dans une des quatre langues principales du pays ¹⁵⁹.

Ce qui ne sera pas le cas pour l'enseignement en A.E.F. où le colonisateur a instauré l'apprentissage direct en langue française. En effet, contrairement au Congo belge où des manuels scolaires étaient déjà disponibles dans les langues indigènes avant 1935, en A.E.F., on estime qu'un tel projet n'est pas important, car on n'a pas besoin de recourir aux langues locales pour éduquer les jeunes indigènes. En résumé, l'enseignement dans les langues locales et l'utilisation des manuels scolaires constituent la particularité du système éducatif de l'empire belge.

L'A.O.F. reste néanmoins l'exemple de réussite du système éducatif colonial français en Afrique noire. Il semble qu'un réel effort a été fait pour améliorer l'éducation des Aofiens. La plus grande partie des écoles qui se trouve en A.O.F. sont publiques et ont un enseignement indépendant de toute confession.

Par ailleurs, « il faut reconnaître que le système d'enseignement français a su former entre les deux guerres une élite noire dont on ne trouve pas ailleurs l'équivalent » ¹⁶⁰. En effet, l'enseignement en Afrique occidentale française et plus particulièrement au Sénégal, est à un stade très avancé avec sa prestigieuse école William Ponty de Saint-Louis alors qu'en A.E.F., on peine encore à ouvrir des établissements secondaires dans la capitale ; de même que les élèves qui fréquentent ces écoles sont très limités. Au Tchad, par exemple, sept cent dix-huit enfants seulement sont scolarisés sur un total de 415 000.

¹⁵⁹ Parmi les multiples langues locales dont ils disposent, les Congolais utilisent principalement quatre langues. Il s'agit du lingala, du kikongo, du swahili et du tshiluba.

¹⁶⁰ CORNEVIN (R.), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, op. cit., pp. 101-102.

« En 1938, l'enseignement public comptait en A.O.F. 70 000 enfants (pour quelque 12 millions d'habitants) et à peine 10 000 en A.E.F. (pour 5 millions) » ¹⁶¹. Cette situation a longtemps pénalisé la jeune colonie française, à tel point que la classe moyenne en formation n'émergea réellement qu'après la seconde guerre mondiale ; alors qu'en A.O.F., certains diplômés ont été intégrés dans l'administration publique bien plus tôt, vers 1936.

Un autre exemple montre « [qu'] en 1924, l'A.O.F. emploie 87 médecins européens et 26 médecins africains, l'A.E.F. respectivement 94 et 19 » ¹⁶² Ceci prouve qu'il y a plus de médecins Ouest-Africains formés à cette période qu'en Afrique équatoriale ; cela explique également pourquoi on employait plus de médecins européens en A.E.F. qu'en A.O.F. Ce qui prouve donc que l'essor intellectuel de l'A.E.F. restait limité alors qu'en A.O.F. on disposait déjà d'élites solides. De ce point de vue, le système éducatif instauré dans les territoires de l'Afrique noire française s'est fait à deux vitesses, c'est-à-dire de façon différente. L'administration coloniale n'a donc rien fait pour que la situation soit la même en Afrique centrale et dans la zone ouest africaine : les gouverneurs, qui appliquaient par tous les moyens les ordres de la métropole, manquaient peut-être de marge de manœuvre par rapport, par exemple, au budget financier alloué qui n'était pas toujours très satisfaisant. Cependant, les résultats parlent d'eux-mêmes : en 1945, un grand nombre de ressortissants de l'A.E.F. issu de la masse « indigène » sont analphabètes.

Nous le soulignons tantôt, l'Afrique noire a aussi connu son instant de gloire avec l'émergence de sa nouvelle élite. Pourtant, en A.E.F., bien moins qu'en A.O.F., cette classe moyenne d'élèves est très limitée par rapport à la population totale de la colonie. Il semble que les gouvernements généraux essaient de restreindre l'enseignement « classique » au profit de l'enseignement « pratique » pour que les jeunes issus de la

¹⁶¹ COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*. Paris : PUF, 1974, 462 p. ; p. 174.

¹⁶² CORNEVIN (R.), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, *op. cit.*, pp. 99.

masse indigène ne puissent pas accéder aux responsabilités administratives mais qu'ils soient plutôt orientés vers les services techniques appropriés aux besoins de la colonisation : « subordonnée à ces fins précises, l'œuvre scolaire constitue certainement une réussite, mais une réussite limitée à un enseignement très élémentaire visant à former des agriculteurs ou des ouvriers spécialisés »¹⁶³. Or, c'est effectivement ce qui s'est passée en A.E.F., au moment où l'élite scolarisée devait émerger : d'abord, la plupart ont suivi une formation professionnelle au lieu d'une formation classique pour occuper, par la suite, des fonctions de cadres ; ensuite, l'élite aéfienne s'est formée avec beaucoup de retard et de difficultés (si on compare avec l'élite de l'A.O.F.) et, enfin, celle-ci se retrouve en très petit effectif. Ainsi, le système scolaire adapté en Afrique française n'a été que le reflet de la politique coloniale instaurée. Catherine Coquery-Vidrovitch parle de l'existence d'une élite dans les territoires français, mais d'une élite visiblement « réduite ». Cette historienne déclare :

Inexistante dans les colonies portugaises ou belges (où 6 Africains seulement avaient, à l'indépendance, accédé à des titres universitaires), elle fut en Afrique française suffisamment réduite pour être, jusqu'à la seconde guerre mondiale, absorbée sans danger par le système colonial, tout en contribuant à répandre autour d'elle le culte du diplôme¹⁶⁴.

L'école avait pour but théorique en Afrique d'affranchir les populations en leur apportant la connaissance. Mais, paradoxalement, le système colonial mettait un frein à l'épanouissement de l'élite africaine, en réduisant les effectifs des candidats et en les détournant les plus chanceux de l'enseignement classique qui leur réservait un meilleur avenir. Il est en effet étonnant de constater que l'enseignement, qui constitue le moyen par excellence d'accéder à la réussite sociale, n'a que très peu participé à l'évolution de l'élite africaine. Nous l'avons déjà souligné : le système éducatif dans les territoires français d'Afrique noire et plus particulièrement en A.E.F., a été inadapté : nous avons, d'une part, un petit nombre de personnes qui fréquentent les écoles et cela pendant plusieurs années ;

¹⁶³ CORNEVIN (R.), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours, op. cit.*, p. 100.

¹⁶⁴ COQUERY-VIDROVITCH (C.), *L'Afrique noire de 1800 à nos jours, op. cit.*, p. 175.

d'autre part, l'administration coloniale préfère former les jeunes Africains aux métiers manuels plutôt que de les pousser à faire des études supérieures afin d'obtenir des diplômes universitaires et exercer dans des métiers nobles. Au contraire, l'autorité coloniale, avec sa politique d'assimilation, va se servir du système scolaire pour servir ses propres intérêts.

Selon le *Lexique des colonies françaises*, l'assimilation est « considérée comme une acculturation, elle était rejetée par les indigènes, qui y voyaient la négation de leur identité » ¹⁶⁵. Autrement dit, l'assimilation serait une forme d'acculturation qui consiste à renier sa propre culture au profit d'une culture étrangère. Comment cela est-il possible ? On peut s'acculturer en lisant des livres, car la transmission des cultures s'opère notamment par la lecture, tout en sachant que l'éducation des jeunes Africains a débuté par l'alphabétisation. En général, ils commençaient dans une langue plutôt balbutiante, à lire et à écrire pour enfin s'imposer en élite. Puis, formatée par un discours colonial stigmatisant qui consiste à dévaloriser la culture africaine (le discours catéchumène par exemple), l'élite, profondément acculturée, « sera gagnée au mode de vie et de penser européen » ¹⁶⁶. En effet, fascinés par le mode de vie européenne qu'ils découvrent dans les livres, les jeunes indigènes scolarisés, qui sont, pour la plupart, ignorants des réalités, vont embrasser l'histoire et la culture françaises comme si c'était les leurs. Les missionnaires et les éducateurs blancs, porteurs d'une certaine idéologie coloniale et en charge de cette jeunesse africaine, sont le moyen par lequel ce phénomène d'acculturation va se concrétiser.

Dans la partie précédente, nous avons vu que les missionnaires implantés en Afrique noire ont livré un combat acharné contre certaines coutumes païennes africaines considérées comme « sauvages » ou « barbares ». Dans le même sens, l'enseignement du français dans les écoles primaires d'Afrique a permis à la France d'agrandir son espace linguistique en imposant, dans ses possessions d'Afrique noire, l'apprentissage du

¹⁶⁵ *Lexique des colonies françaises*, préface de Danièle Zérafra-Dray, Eure, 2012, 127 p. ; p. 22.

¹⁶⁶ COQUERY-VIDROVITCH (C.), *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, op. cit., p. 175.

français. Ainsi, l'assimilation de la culture française s'est donc faite par le biais de la langue et de l'église en Afrique, en ce sens qu'elles ont véhiculé les valeurs culturelles de la société française : la culture française a donc fini par s'imposer aux autochtones comme modèle, à tel point que certains, parmi l'élite, en sont devenus de « fervents zélés », selon le mot de János Riesz, qui s'est intéressé à cette question et qui définit le processus d'acculturation en trois étapes :

Nous trouvons ici les trois étapes de l'acculturation positive, vue par le colonisateur : (1) déculturation, c'est-à-dire dénigrement et rejet de la culture indigène ; (2) assimilation à la culture exogène ; prise en charge de cette culture acquise et propagande active en sa faveur¹⁶⁷.

Vue sous cet angle, l'acculturation est donc un procédé méthodique qui aboutit à des résultats. Nous l'avons vu : le candidat africain en quête de légitimité, souvent très vite réceptif à la nouvelle culture européenne, va en faire la propagande : par-là, il montre sa reconnaissance à la civilisation européenne pour l'avoir affranchi.

En définitive, l'évangélisation et l'enseignement sont des pratiques qui, à travers le phénomène d'acculturation, ont permis de véhiculer une certaine idéologie coloniale, alors que leur rôle en Afrique était de permettre le développement des populations de ce continent. Mais bien plus que cela, la colonisation a amené une nouvelle civilisation aux Africains. Mais laquelle civilisation ? Celle qui véhicule l'idée que les cultures africaines sont « sauvages » et « barbares », pour ensuite s'imposer comme modèle idéal ? Ou celle qui stipule que les populations africaines sont « primitives » et que, par conséquent, elles sont inférieures ? Car « aucun Européen ne met en doute la supériorité absolue de la civilisation européenne et l'infériorité définitive des Noirs d'Afrique »¹⁶⁸ ? À cette série de questions nous répondons tout simplement que le système colonial a fonctionné dans un paradoxe absolu et que c'est dans ce paradoxe que les sociétés coloniales ont participé,

¹⁶⁷ RIESZ (János), *De la littérature coloniale à la littérature africaine. Prétextes-contextes-intertextes*. Paris : Karthala, 2007, 420 p. ; p. 96.

¹⁶⁸ CORNEVIN (R.), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours, op. cit.*, p. 115.

par « patronage » ¹⁶⁹, à la formation d'une élite indigène issue de l'Afrique noire et plus particulièrement, d'Afrique équatoriale française.

En définitive, la colonisation a joué un rôle primordial en Afrique. Du point de vue du colonisateur, cette étape est importante et nécessaire aux populations d'Afrique qui vivent coupées du monde civilisé : c'est la raison pour laquelle il veut apporter le savoir à l'Africain, afin de le sortir de sa précarité. Soulignons-le une fois encore, l'école en A.E.F. sert à former les jeunes pour répondre à un besoin futur de main-d'œuvre, tandis que l'Église permet, entre autres, de combattre certaines coutumes arriérées et incultes comme le fétichisme et la polygamie, très répandus en Afrique noire. De manière générale, l'administration des Africains n'a pas du tout été facile : le rôle des gouverneurs affectés dans ces colonies était d'amener les territoires à se développer et les populations à s'épanouir. Cela arriva mais très difficilement, à cause du système colonial inadapté aux réalités africaines. Cependant, la colonisation a aussi permis à certains pays d'Europe d'assurer leur stabilité politique, économique, voire militaire ¹⁷⁰. En définitive, on peut dire que les retombées directes du processus d'expansion européen sur les populations africaines sont l'école et le christianisme, qui vont en quelque sorte compromettre les habitudes et les coutumes pratiquées depuis plusieurs siècles sur ce continent.

¹⁶⁹ Comme l'indique Cornevin, le patronage c'est le soutien ou l'appui des administrateurs et missionnaires blancs, ou de toute autre figure occidentale, à la publication des premiers écrits d'Africains (voir *Littérature d'Afrique noire de langue française* : chapitre IV, troisième section).

¹⁷⁰ Un grand nombre d'Africains ont combattu pour le compte de certaines grandes puissances pendant la seconde guerre mondiale. En effet, la France et l'Angleterre peuvent compter sur leurs alliés mais aussi sur des soldats venus des quatre coins de l'Afrique pendant le conflit mondial.

DEUXIEME PARTIE : LA PRESSE ET SES ENJEUX

Nous ne saurions commencer notre propos sans faire une analyse sémantique des concepts-clés que nous abordons. Rien de plus normal, en effet, qu'une définition des médias, vu la place qu'ils occupent dans notre travail, et vu l'importance de cette notion dans les sciences humaines en général, et dans les sciences de l'information et de la communication en particulier.

Dans son acception la plus courante, les médias désignent l'ensemble des supports de la communication et de la diffusion d'informations. Étymologiquement, *média* vient du singulier du latin *medium* qui signifie « milieu », « intermédiaire » ; *médias* au pluriel vient de l'anglo-américain *mass media*, qui désigne les médias de masse à même de toucher un large public (1923). Toutefois, trouver une définition certaine et durable à ce concept n'est pas chose aisée, parce qu'il embrasse tout le champ de la communication. En effet, plus on tente de le définir, plus les définitions affluent et varient.

D'emblée, il faut remarquer qu'il existe les médias écrits et imprimés (la presse, les journaux,...) et les médias audiovisuels (la télévision, la radio,...). Pourtant, Jacques Michon et Denis Saint-Jacques ne partagent pas cet avis. Ces concepteurs de la deuxième édition du *Dictionnaire du littéraire* unissent les deux genres de l'écrit et l'audiovisuel. Pour eux, les médias « désignent la presse écrite, la radio, le cinéma, le disque, la télévision »¹⁷¹. *Médias* est donc un terme général qui s'emploie pour désigner à la fois la presse écrite et tous les moyens de communication audiovisuels comme le cinéma, internet, la radio, la publicité, etc. Gardant au concept de *médias* ce sens général, nous lui préférons le terme de presse, pour désigner les médias particuliers qui ont recours à l'imprimerie. Nous ne parlerons en effet de presse que pour évoquer les questions d'écriture, de publication ou d'édition qui nous intéressent pour leur intérêt discursif comme par exemple la réflexion sur l'activité éditoriale des revues, objet du prochain chapitre.

¹⁷¹ *Le Dictionnaire du littéraire* sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala. Paris : PUF, 2004, 654 p. ; p. 377.

En somme, la presse n'est plus à voir comme un ensemble de moyens modernes de communication et d'échanges ou comme un discours informationnel émis pour réguler « la quotidienneté sociale », selon la formule de Patrick Charaudeau¹⁷². C'est, plus précisément, le moyen d'expression par excellence des hommes de Lettres, des scientifiques et des journalistes qui l'éditent ou qui publient à travers celle-ci. Il existe, dans ce cas, un lien étroit entre la presse écrite et la publication des périodiques. L'imprimerie devient une machine à production livresque et les maisons d'édition, des lieux de réalisation des ouvrages périodiques et non périodiques, selon que la publication se fait régulièrement (quotidiens et non quotidiens) ou irrégulièrement.

L'une des fonctions de la presse, c'est aussi de faire exister l'écriture comme ce qui réunit une classe sociale de lecteurs et ce, grâce à l'essor de « l'imprimé-marchandise », selon le mot de Benedict Anderson¹⁷³. L'importante diffusion de la presse et du roman rend effectivement possible la relation virtuelle entre les co-lecteurs qui forment des « communautés imaginées »¹⁷⁴. La presse a ainsi la capacité de mettre en relation et de créer des liens, tout comme elle peut générer du sens. En effet, « tout organe d'information doit être considéré comme une machine produisant des signes, lesquels s'originent dans la partie de l'activité humaine qui s'emploie à construire du sens

¹⁷² CHARAUDEAU (Patrick), *Le Discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan, 1997, 286 p. ; p. 113.

¹⁷³ Dans *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'imaginaire national*, on retrouve ce concept de « imprimé-marchandise » qui désigne le développement du capitalisme d'imprimerie, c'est-à-dire « la transformation du livre en produit de consommation courante » (voir SAVARESE (Éric), « B. Anderson, L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme », dans : *Politix*, vol. 9, quatrième trimestre 1996, n°36, pp. 198-202 ; p. 200. Article en ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1996_num_9_36_1988 ; consulté le 22/09/12.

¹⁷⁴ *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* est l'intitulé exact de l'ouvrage d'Anderson publié pour la première fois en 1983. La notion de « communauté imaginée », au centre de cet ouvrage, est traduite par imaginaire national, c'est-à-dire une espèce de communauté ou de nation en réalité virtuelle, mais dont la constitution est liée à la production livresque ou l'imprimerie.

social »¹⁷⁵. En cela réside tout l'intérêt discursif de notre travail, intérêt qui se résume autour de la « logique sémiologique » analysée par Patrick Charaudeau.

Elle consiste, en d'autres termes, à considérer le discours d'un texte comme un langage sensé ayant une forme et une histoire, et à le traiter en tant que tel. Cela signifie, pour notre étude qui concerne l'Afrique Équatoriale Française, qu'il faudrait arriver à restituer l'histoire des revues et des journaux publiés en A.E.F.¹⁷⁶ à partir de leur analyse du contenu, de manière à dresser un inventaire de la littérature africaine dans la même perspective que Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrangé, qui se limitent quant à eux au Congo¹⁷⁷. Et aussi à la manière de Robert Cornevin qui trace un véritable panorama des littératures africaines dans son ouvrage les *Littératures d'Afrique noire de langue française*¹⁷⁸.

Le projet de construire l'histoire de la naissance de la littérature africaine à partir de la vie des périodiques est au centre de cette deuxième partie consacrée à l'activité éditoriale. Nous allons, en trois chapitres, déterminer les enjeux que représente la présence d'une presse active en Afrique noire, en rappelant en quoi consiste l'organisation éditoriale en A.E.F., d'une part, en inventoriant les premières publications littéraires, d'autre part¹⁷⁹, en montrant enfin comment la réception s'est faite au sein d'un public aéfien non essentiellement intellectuel.

¹⁷⁵ CHARAUDEAU (P.), *Le Discours d'information médiatique : la construction du miroir social*, op. cit., p. 10.

¹⁷⁶ Il s'agira de la revue *Liaison*. Les journaux comme *L'Étoile de l'A.E.F.*, *L'Éveil de l'A.E.F.*, la *Gazette du Cameroun* et autres imprimeries ne seront citées qu'à titre d'exemple.

¹⁷⁷ CHEMAIN (Roger) et CHEMAIN-DEGRANGE (Arlette), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*. Paris : Présence Africaine, 1979, 237 p. ; p. 8.

¹⁷⁸ CORNEVIN (Robert), *Littératures d'Afrique noire de langue française*. Paris : PUF, Collection SUP, 1976, 273 p.

¹⁷⁹ Construire le répertoire d'une littérature naissante dans le but d'analyser le parcours des écrivains africains de l'espace public de l'A.E.F., revient, entre autres, à tracer le parcours journalistique et littéraire des rédacteurs les plus connus comme Paul Lomami Tchibamba, Jean

Chapitre 1 : Organisation du travail éditorial dans l'espace public africain

Les médias jouent un rôle majeur dans une société qui se veut moderne : ils multiplient et intensifient le rythme de circulation de l'information. Ces « instruments concrets de la communication moderne », selon les termes de d'Antoine Hennion¹⁸⁰, flirtent avec l'économie et la politique des pays, sans même tenir compte de l'impact sur les populations. Voilà pourquoi certains penseurs comme Gabriel Tarde considèrent la presse comme « indépendante et critique »¹⁸¹. La presse se caractérise donc par la liberté dans la mesure où, comme le souligne Charaudeau, « les médias ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale, ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public »¹⁸².

Ce constat, nous pouvons le faire en nous penchant sur la question de l'activité éditoriale en A.E.F., lieu où la presse coloniale, à travers les périodiques et non périodiques, véhicule fondamentalement le savoir et transmet certaines valeurs indispensables à la société africaine. Cependant, nous venons de le souligner, cette presse écrite a ses propres enjeux et ses règles. Dans l'étude présente, nous en viendrons à montrer que la presse périodique en A.E.F. est le miroir de la société africaine mais non seulement un miroir, puisqu'elle est aussi susceptible de l'influencer.

Malonga ou Sylvain Bemba ; ce dernier se fait d'abord connaître comme chroniqueur sportif, avant de véritablement poser ses marques en littérature.

¹⁸⁰ HENNION (Antoine), « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation : esquisse d'une problématique (1990) », *Sciences de l'information et de la communication*, textes réunis et présentés par Daniel Bougnoux. Paris : Larousse, 1993, 809 p. ; p. 687.

¹⁸¹ KATZ (Elihu), « Influence et réception chez Gabriel Tarde : Un modèle pour la recherche sur l'opinion et la communication pp. 28-29 », *La Réception : Les Essentiels d'Hermès*. Paris : CNRS Éditions, 2009, 159 p.

¹⁸² CHARAUDEAU (P.), *Le Discours d'information médiatique : la construction du miroir social*, op. cit., p. 9.

Ce que nous désignons par « presse périodique » dans notre travail s'articule principalement autour de la presse coloniale, essentiellement constituée des imprimeries des missionnaires et de l'administration coloniale, présentes sur le continent africain principalement en A.E.F. ainsi que des rares maisons d'éditions comme le Centre de Littérature Évangélique (CLE), pour ne citer que celle-ci, qui se trouve au Cameroun.

L'activité éditoriale en A.E.F. commence après l'implantation des missions au XVIII^e siècle. Très vite, la mission évangélisatrice protestante suscite « la traduction de la Bible, l'installation d'imprimeries, la publication de journaux et la production des livres de lecture agréable et édifiante dans les idiomes littérisés [...] »¹⁸³. L'ouverture vers la connaissance s'accélère assez rapidement pour ces jeunes Africains qui commencent dans l'enseignement général ou dans des sections professionnelles (comme nous l'avons vu dans le dernier chapitre de la première partie de ce travail). Ce savoir s'affirme, notamment, pour certains d'entre eux, par la prise de parole dans des cercles culturels et, pour d'autres, par une consécration dans des revues à caractère intellectuel.

En 1927, M.G. Delétoille crée *L'Étoile de l'A.E.F.*, l'un des premiers journaux hebdomadaires paraissant à Brazzaville. Il sera suivi en 1932 de l'hebdomadaire *L'Éveil de l'A.E.F.*, qui se définit comme un « instrument de travail, de coordination, de propagande et de soutien », comme le souligne son directeur Léon Rebstock¹⁸⁴, dans son introduction consacrée à la présentation du nouvel organe. Mais ces journaux locaux, dirigés et administrés par des Occidentaux, s'occupent plus de publier des articles et extraits de poèmes ou d'autres récits, que de publier des ouvrages proprement dits.

Durant la même période, c'est-à-dire autour des années 1930, il règne en Europe une atmosphère harmonieuse entre les évolués africains qui viennent poursuivre les études en France et les autres intellectuels, tous unis autour des cercles culturels militant contre le

¹⁸³ GERARD (Albert), *Littératures en langues africaines*. Bibliothèque d'orientation : Éditions de Mentha, 1992, pp. 28-29 ; 59 p.

¹⁸⁴ REBSTOCK (Léon), « Renouveau », *L'Éveil de l'A.E.F.*, n°1, 1^{ère} année, Brazzaville, 1932, 17 p. ; p. 2.

système colonial et des pratiques dictatoriales encore réelles. De même, dans l'espace public africain, les cercles culturels occupent une place à part entière, tout comme les revues et hebdomadaires qui se constituent en organes de presse et aussi en lieux de production et de diffusion de textes. Ici, les Africains apprennent à prendre la parole. Les textes publiés par ces derniers sont souvent considérés comme les prémices d'une littérature. Ce sont essentiellement des récits sur les rites comme « la monographie de Mamby Sidibé », d'importants articles, notamment écrits par des Dahoméens, et « des livres qui verront le jour surtout après la deuxième guerre mondiale »¹⁸⁵. Hans-Jürgen Lüsebrink souligne l'important rôle qu'auront joué les revues culturelles publiées en Afrique noire dans l'émergence de la littérature africaine. Il déclare, en effet, ce qui suit :

Les revues culturelles, de facture et d'orientation diverses, publiées sur le continent africain depuis 1913, occupent une place à part, mais décisive pour le développement de la littérature africaine. À côté du *Bulletin de l'Enseignement de l'A.O.F.* (1913-1960) [...] et de la très éphémère *Revue africaine de littérature*, il faut mentionner notamment les revues *Notes africaines* (1939-1948), [...] *Jeunesse-Liaison* et *Liaison. Organe des cercles culturels de l'A.E.F.* (1950-55) qui furent des instruments de la politique culturelle coloniale en A.O.F. et en A.E.F., mais constituèrent en même temps des médias de publication importants, en particulier pour la poésie et le théâtre francophones¹⁸⁶.

Un médium de publication important, c'est ce qu'aura été, au final, la presse coloniale pour les nombreux Africains en quête de savoir et surtout, prêts à prendre la plume pour faire passer des messages dans une langue qui est certes au départ une langue étrangère, mais qui est déjà bien intégrée. Les cercles culturels, les journaux, les magazines et les revues ont donc un rôle tout particulier dans la construction de l'espace public éditorial de l'A.E.F. dans la mesure où ils se constituent, à la fois, comme lieu et moyen de publication des œuvres africaines. Mais dans cet ensemble, les revues occupent

¹⁸⁵ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op. cit., pp. 131-132.

¹⁸⁶ LÜSEBRINK (H.-J.), *La Conquête de l'espace public colonial. Prises de parole et formes de participation d'écrivains et d'intellectuels africains dans la presse à l'époque coloniale (1900-1960)*, op. cit., p. 31.

une place décisive comme l'a notamment souligné Lüsebrink. Par conséquent, on pourrait se poser la question de savoir ce qu'est une revue et ce qui la caractérise.

1. Tentatives de définition de la notion « revue »

En Europe, un foisonnement de périodiques préside à la naissance de la période que l'on a appelé « Belle époque » qui s'étend de la fin du XIX^e siècle au début de la première guerre mondiale. La revue, particulièrement au centre de tous les intérêts, occupe une place primordiale dans ce vaste ensemble qui constitue la presse écrite. « Leur âge d'or, les revues littéraires l'ont sans doute connu dans l'entre-deux-guerres et jusque dans les années cinquante, tout comme la presse écrite »¹⁸⁷. Les revues « symbolistes », accueillies au XX^e siècle avec certes moins de ferveur que les revues littéraires à l'image de la *Nouvelle Revue française*, connaîtront aussi un essor remarquable, mais ce n'est pas l'objet de notre propos.

Les dictionnaires ne s'accordent toujours pas sur la définition de ce qu'est une revue. De 1804, date à laquelle le mot est attesté, jusqu'aujourd'hui¹⁸⁸, les définitions de la revue sont brèves ou, du moins, se succèdent sans toujours être complémentaires. Jean-Charles Geslot et Julien Hage pensent notamment que Pierre Larousse contredit l'analyse d'Eugène Hatin, qui date de 1866, lorsque Larousse distingue la revue du journal en disant « qu'elle est – tout compte fait – une forme de journal », ou lorsqu'il la distingue « des magazines qui sont illustrés »¹⁸⁹. De la même manière, les acceptions contemporaines du terme posent problème. Geslot et Hage le soulignent dans les termes suivants :

¹⁸⁷ CURATOLO (Bruno) et POIRIER (Jacques) (éds.), *Les Revues littéraires au XX^e siècle*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2002, 256 p. ; p. 1.

¹⁸⁸ Nous pensons à quelques tentatives de définitions, les plus récentes que nous avons pu consulter sur Wikipédia et d'autres sites comme Médiadico.com.

¹⁸⁹ GESLOT (Jean-Charles) et HAGE (Julien.), « Recenser les revues », dans : PLUET-DESPATIN (Jacqueline), LEYMARIE (Michel) et MOLLIER (Jean-Yves), [Dir.], *La Belle Époque des revues : 1880-1914*. Paris : Édition de l'IMEC, Collection « In Octavo », 2002, 439 p. ; pp. 29-41.

L'Histoire générale de la presse française reste très floue. Pierre Albert dans son *Que-sais-je ?* n'aborde même pas la question et les dictionnaires classiques sont soit imprécis, soit contradictoires : ainsi les successeurs de Larousse, tel le *Grand Larousse*, voient dans la revue une publication périodique spécialisée [...] ou non ¹⁹⁰.

Dans son article intitulé « Les revues littéraires : histoire et problématique », Paul Aron s'avère, lui aussi, imprécis à propos de ce mot. Il affirme en effet que « la revue est une publication périodique au contenu variable » ¹⁹¹. De toute évidence, ce point de vue ne fait pas la différence entre la revue et le journal qui s'identifie également comme un périodique et où les questions traitées varient selon le journal ou selon l'évolution de l'actualité.

Définir la revue par rapport au journal semble pourtant pertinent. Michel Leymarie montre dans son article que la distinction entre la revue et le journal consiste dans un rapport de périodicité et de contenu ¹⁹². Le troisième élément auquel il a recours est la distinction qu'il fait entre la revue et le livre. Leymarie affirme notamment que, contrairement au livre, la revue « n'a pas de caractère d'éternité ». Elle constitue « une étape provisoire qui garde le caractère de l'inachèvement – jusqu'au moment où s'impose l'idée d'un rassemblement, moyennant élargissement et révision » ¹⁹³.

Sur la base des critères du temps et de la forme, il ressort finalement de l'analyse de Leymarie que la revue se situe à mi-chemin entre le journal et le livre : c'est un « entre-deux », car les revues sont appelées à « circuler plus vite et à être diffusées plus largement que d'autres formes d'expression scientifique telles que le livre », comme on peut le lire

¹⁹⁰ GESLOT (J.-C.) et HAGE (J.), « Recenser les revues », *art. cit.*, p. 31.

¹⁹¹ ARON (Paul), « Les revues littéraires : histoire et problématique », *Contextes : L'Étude des revues littéraires en Belgique*. Site de la revue de Sociologie de la littérature, 2008, n°4, article en ligne : <http://contextes.revues.org/3813> ; consulté le 30/10/12.

¹⁹² LEYMARIE (Michel), « Introduction : La Belle époque des revues ? », *La Belle Époque des revues : 1880-1914*, *op. cit.*, pp. 9-25.

¹⁹³ Citation de Jean Starobinski reprise par Michel Leymarie dans « Introduction : La Belle époque des revues ? », *art. cit.*, p. 12.

dans le numéro spécial du Centre National de la Recherche Scientifique sur *Les Revues en sciences humaines et sociales* ¹⁹⁴.

L'analyse très approfondie de Jean-Charles Geslot et Julien Hage à propos des revues s'est également faite par sélection de critères. Dans leur article, le « format », la « pagination » et les « titres des périodiques » sont des critères qui permettent de mieux appréhender la notion. Par exemple, le format permet une description plus précise de la revue en fonction d'une époque. Alain Lessard montre notamment qu'aujourd'hui au Québec, on peut déterminer, à partir du format d'une revue, le caractère de celle-ci, et en l'occurrence savoir si elle a une tendance critique ou plutôt informative ¹⁹⁵.

À propos du format, Geslot et Hage concluent pour ce qui concerne l'époque moderne :

La période voit une unification des formats : les in-4° et surtout les in-8° dominent très nettement avec le temps [...]. Le plus utilisé est donc l'in-8° à deux colonnes, qui permet une utilisation optimale du papier et rappelle également le plus le livre : à la fin de notre période, les deux tiers du corpus sont des in-8°, tandis que 20 à 25% sont des in-4° ¹⁹⁶.

Concernant la pagination, les revues de grande taille (plus de cent pages, selon l'article) et celles qui se présentent sous la plus petite forme possible (quatre pages) se côtoient dans une société où l'on note une importante prolifération des périodiques : la diversification et la vulgarisation des connaissances trouvent ici tout leur sens. Par ailleurs, les revues de petite taille, qui connaissent à cette période du début du XX^e siècle

¹⁹⁴ HENRIOT (Christian), « Introduction aux revues en sciences humaines et sociales », Éditorial par Jean-Marie Hombert, *Sciences de l'homme et de la société (SHS)*, numéro 69, Centre National de la Recherche Scientifique, (CNRS), 2004, 97 p. ; p. 5.

¹⁹⁵ Alain Lessard trouve dans l'allocution prononcée par Gilles Pellerin (reprise dans l'article), le moyen de savoir en quoi consiste une revue et comment elle survit. L'étude de Lessard est beaucoup plus générale que ça, puisqu'elle s'intéresse aux revues québécoises comme *Nuit blanche* et aux périodiques culturels.

¹⁹⁶ GESLOT (J.-C.) et HAGE (J.), « Recenser les revues », *art. cit.*, p. 34.

un foisonnement remarquable, affirment leur originalité au détriment de certaines grandes revues, jugées classiques ou générales.

Les titres des périodiques sont un critère dont l'usage est difficile, car à partir de ce critère on peut distinguer

[c]e qui est une revue (par le titre autant que par la démarche), ce qui s'appelle une revue mais n'en est pas forcément une au point de vue des autres critères (comme *La revue de la mode* [...]), et ce qui nous apparaît clairement comme une revue, par son format, son contenu, sans en porter explicitement le nom, en titre ou en sous-titre [...]. Et ce, sans compter celles qui ajoutent à « revue » un autre qualificatif (*Journal-Revue*, par exemple,...) ¹⁹⁷.

Cette classification par le titre, établie grâce à la prise en compte d'éléments paratextuels, peut toutefois paraître lacunaire, du fait notamment qu'elle exclut certains cas pourtant fiables. La *Revue des Deux Mondes*, par exemple, est clairement considérée par Geslot et Hage comme une revue, de par son titre et du fait qu'elle compte plus de trente pages. Mais qu'en est-il des petites revues « symbolistes » qui ne portent pas le qualificatif « revue » et qui comptabilisent moins de trente pages ? Comme l'écrivent les deux historiens, « c'est là sans doute la principale faiblesse de notre recension par titre : les petites revues littéraires, artistiques et politiques échappent alors à notre sélection ; il faudrait les consulter une par une et avoir recours à d'autres listes bibliographiques » ¹⁹⁸. À ce stade et pour les deux auteurs, est considérée comme revue, celle qui compte plus de trente pages et qui porte le nom de « revue ».

Geslot et Hage se sont ensuite intéressés aux petites revues qui « collent au modèle et à l'esprit de la revue, mais avec des moyens plus modestes, ou celles qui s'en éloignent tout en s'y rattachant, délibérément ou non, en portant le qualificatif revue » ¹⁹⁹, c'est-à-dire celles identifiées comme des revues mais qui ne comptabilisent pas les trente pages.

¹⁹⁷ GESLOT (J.-C.) et HAGE (J.), « Recenser les revues », *art. cit.*, p. 31.

¹⁹⁸ GESLOT (J.-C.) et HAGE (J.), « Recenser les revues », *art. cit.*, p. 32.

¹⁹⁹ GESLOT (J.-C.) et HAGE (J.), « Recenser les revues », *art. cit.*, p. 33.

Il ressort que le titre est l'élément paratextuel qui permet d'isoler ce qui est une revue de ce qui ne l'est pas²⁰⁰.

Attester qu'une revue en est une et qu'une autre ne l'est pas dépend de certains éléments paratextuels à savoir le titre, la pagination, le contenu, etc., comme l'ont démontré Leymarie, Geslot et Hage. Concernant le critère du contenu, s'il est vrai que certaines revues se sont consacrées à des sujets spécifiques comme la *Revue des deux mondes*²⁰¹, et qu'elles ont eu du succès, d'autres aussi, malgré le fait d'avoir gardé leur généralité, ont pu atteindre une certaine notoriété grâce à leur dynamisme manifeste, à l'instar des petites revues dites avant-gardistes. C'est ainsi qu'on distingue deux ensembles : « les grandes revues académiques et institutionnelles » et « les petites revues d'avant-garde »²⁰².

Geslot et Hage considèrent le premier ensemble comme celui qui regroupe les revues littéraires, artistiques et politiques [ou] scientifiques et mettent ensuite dans le deuxième ensemble toutes revues de culture générale. Par ailleurs, les grandes revues telles que la *Revue des deux mondes* « se déplacent allègrement du terrain politique au terrain littéraire »²⁰³. Geslot et Hage ont également fait ce constat que parfois, certaines revues s'intéressent à la fois à la littérature, à la politique ou à la science, comme les petites revues dites avant-gardistes. Ainsi, le caractère hybride de ces revues, petites ou

²⁰⁰ Même si le critère de titre pose problème, car certaines revues s'appellent revues ou gazettes alors qu'elles ne le sont pas (*Gazette de la famille*) et d'autres qui le sont réellement, par leur format, leur périodicité et leur contenu, ne le mentionnent pas dans le titre (*Mercure de France*), il est nécessaire que la revue porte l'indication de « revue » pour être identifier comme telle.

²⁰¹ À partir de 1848, *La Revue des deux mondes* devient une « institution littéraire » après plus de dix-sept ans de publication ; ce changement ne déstabilise pas son développement, mais confirme plutôt le succès du périodique.

²⁰² BISSON (David), « L'itinéraire intellectuel de René Guénon à travers le prisme de sa participation aux revues (1910-1951) », dans : HOURMANT (François) et BAUDOUIN (Jean), [dir.], *Les Revues et la dynamique des ruptures*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes (PUR) : Collection « Res Publica », 2007, 1 vol, pp. 21-47 ; p. 22.

²⁰³ BISSON (D.), « L'itinéraire intellectuel de René Guénon à travers le prisme de sa participation aux revues (1910-1951) », *art. cit.*, p. 22.

grandes, fait d'elles un lieu riche où l'histoire des idées se construit tout en tenant compte des différents aspects culturel, politique et littéraire d'une société. La question théorique du passage d'un aspect, donc d'un champ spécifique à l'autre n'est toutefois pas l'objet actuel de notre propos.

Nous avons pu voir jusqu'ici que la revue peut se caractériser, entre autres, par sa périodicité, son contenu, sa pagination, son format et son titre. Cependant, ces critères restent insuffisants, car on ne peut pas toujours se fier à ces principaux pour définir une revue telle qu'elle se présente dans sa particularité. En effet, quelle que soit la nature d'une revue, les critères qui la définissent ne sont jamais stables. Le fait qu'il y ait, effectivement, à chaque fois, une certaine variation de critères entraîne qu'on ne peut pas facilement donner une définition des revues. Alain Lessard souligne la difficulté qu'il y a à définir la revue :

On sait, au Québec, qu'il existe des livres de même format que des livres, mais qui n'en sont pas ; on les appelle revues. On sait qu'il existe des magazines qui n'ont pas le même format que les livres et qui, d'ailleurs, n'en sont pas ; mais on les appelle aussi revues. Après tout, il y a bien des journaux qui paraissent une seule fois par semaine et qui sont distribués gratuitement et ceux qu'on achète, ou pas, tous les jours, mais on les appelle tous journaux. On va pas commencer à se casser la tête avec des définitions qui n'en finissent plus ²⁰⁴.

Il ressort qu'il n'est pas toujours aisé de trouver une définition de la revue. Ainsi, la réflexion sur la revue à laquelle nous avons apporté quelques éléments définitionnels, reste, jusqu'à présent, sans éclaircissement. Cependant, nous pouvons déjà dire pour ce qui concerne l'espace public qui nous intéresse, que les revues se différencient des autres périodiques, comme les journaux, par le contenu, le format et la pagination ; nous y reviendrons dans le détail au moment où nous évoquerons la question plus précise du fonctionnement des revues culturelles et de l'important travail qui a été fait autour de celles-ci en A.E.F. Mais avant d'arriver à cette partie, voyons comment et dans quelles conditions la presse coloniale s'est implantée en Afrique subsaharienne, plus précisément

²⁰⁴ LESSARD (A.), « Nuit blanche : un périodique, ses textes, son contexte », *Les Revues littéraires au XX^e siècle, op. cit.*, pp. 183-197 ; p 196.

en A.E.F. et en A.O.F.²⁰⁵, de manière à comprendre également comment s'est effectuée la transmission du savoir concernant le travail éditorial entre l'administration coloniale et l'élite africaine.

2. Le fonctionnement de la presse écrite à l'époque coloniale

Nous aurions pu intituler la partie présente « la presse à l'époque coloniale » s'il s'agissait de faire l'histoire de l'édition. Mais ce titre paraît trop général pour nous qui tenons plus précisément à présenter la manière dont la presse écrite a fonctionné ou émergé dans les colonies françaises d'Afrique noire. Préférant donc notre intitulé à ce titre plus général de « la presse à l'époque coloniale », nous espérons, ainsi, aller à l'essentiel de notre analyse.

L'existence d'une presse coloniale en Afrique noire s'inscrit, entre autres, dans la volonté des Occidentaux d'assurer le progrès des autochtones. Bien avant les deux conflits mondiaux, « les civilisations négro-africaines sont qualifiées sans nuances de barbares ou sauvages, et dans le meilleur des cas de primitives »²⁰⁶. Par conséquent, le but de la colonisation sera, entre autres, de sortir ces populations de leur précarité pour en faire des peuples civilisés. Dans cette perspective, le développement de la presse écrite est plutôt intéressant dans le sens où cette presse donne la parole aux Africains eux-mêmes pour parler des problèmes qui les concernent. De même, l'essor de la presse périodique en Afrique est le signe que la réussite du noir du point de vue intellectuel ou moral est effective. L'évolution de la presse au sein de laquelle les Noirs apprennent à s'exprimer prolonge l'évolution de celle-ci en Europe à partir de la Révolution industrielle ; permise par le développement technique en Europe, elle passe ensuite de l'espace culturel

²⁰⁵ Nous avons choisi d'inclure l'espace A.O.F. qui, a priori, n'est pas notre espace de prédilection mais qui nous permettra d'avoir plus d'éléments bibliographiques sur la construction du travail éditorial, surtout pour ce qui concerne le développement des périodiques en Afrique noire française.

²⁰⁶ CORNEVIN (R.), *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, op. cit., p. 115.

occidental à l'espace culturel africain. Le travail d'édition et de publication des textes dans l'espace public africain consiste donc dans la réappropriation d'un savoir-faire européen par les Africains. Il y a là, une mise en pratique de la théorie des transferts culturels dans le sens où l'entendent Michel Espagne et Michael Werner²⁰⁷, c'est-à-dire dans le sens d'une réappropriation des médias par les Africains dans la mesure où ils empruntent à l'Occident leur mode de pensées et leur valeur. Cependant, la réappropriation des médias dans l'espace public africain et leur mise en évidence nécessitent un bon fonctionnement des moyens de communication et de transport, alors même que l'Afrique noire, jusqu'à présent, n'a que très peu évolué sur ce plan.

Avant la première guerre mondiale, les progrès techniques en matière de communication et de transport en Afrique sont soit lents, soit inexistants. Par conséquent, pour relier la métropole à ses territoires lointains d'Afrique²⁰⁸, il fallait assurer une correspondance par voie maritime mais elle pouvait durer des mois. Il devient donc impératif que des imprimeries et des maisons d'édition s'ouvrent en Afrique. Mais c'est sans compter sur le service des communications routières, car l'état des routes ne permet pas un service de distribution des plus aisés ou réguliers à l'intérieur des pays. On le voit dans la colonie de la Guinée, où, « après plus de quarante ans d'occupation, on ne pouvait encore se rendre par une route de Conakry à Kindia, bien que la distance soit relativement courte – 150km – et en terrain moyennement accidenté »²⁰⁹, de même qu'en Côte d'Ivoire, où, en raison d'un terrain montagneux et particulièrement touffu à l'ouest, « les

²⁰⁷ Élaboré par Espagne et Werner dans leur article intitulé « La Construction d'une référence culturelle allemande en France : Genèse et histoire (1750-1914) », le concept de « transfert culturel » désigne l'emprunt mutuel des idées, des discours, des textes, etc., entre l'Allemagne et la France. L'article met surtout l'accent sur la transformation des emprunts dans la société d'accueil.

²⁰⁸ Nous nous référons plus précisément ici aux pays de l'A.E.F. qui se situent au centre du continent africain et qui sont, du point de vue géographique, plus éloignés de la métropole que l'A.O.F.

²⁰⁹ CHARBONNEAU (J.), « Panorama de l'Afrique française à la veille des indépendances », *art. cit.*, p. 346.

communications avec l'hinterland sont malaisées »²¹⁰. Nous ne reviendrons pas sur la situation plus chaotique des territoires de l'A.E.F. où les routes ressemblent encore à des pistes et où les travaux pour la construction du chemin de fer du Gabon, par exemple, n'ont pas encore été réalisés, sans même parler du « chemin de fer du Congo-Océan [qui] ne s'acheva qu'en 1934 »²¹¹.

À partir de 1948, cependant, on notera un réel effort de l'administration coloniale qui va prendre des mesures pour donner un nouvel élan à l'innovation technique en Afrique : c'est ainsi que, petit à petit, certains travaux ont commencé comme la construction des réseaux routiers ou l'installation des réseaux sous-marins qui assurent les liaisons télégraphiques entre la France et l'A.E.F. Dès 1922, des télégrammes pouvaient circuler entre pays voisins, par exemple entre l'A.E.F. et le Congo belge. Les imprimeries administratives et missionnaires existent de plus en plus, même si les maisons d'édition, elles, sont toujours aussi rares. En effet, l'édition en A.E.F. a connu beaucoup de difficultés pour évoluer. La première maison d'édition francophone, CLE (Centre de Littérature Évangélique), fondée en 1963 à Yaoundé, ne commence réellement à fonctionner qu'à partir de 1970²¹². Ceci appelle sans doute quelque nuance, puisque des ouvrages sont imprimés dans la région dès la fin du XIX^e siècle, surtout dans le cadre missionnaire ; par ailleurs, les imprimeries privées qui produisent les journaux quotidiens ou des magazines à partir de l'entre-deux-guerres impriment aussi, à l'occasion, des

²¹⁰ CHARBONNEAU (J.), « Panorama de l'Afrique française à la veille des indépendances », *art. cit.*

²¹¹ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, *op. cit.*, p. 20.

²¹² Ce n'est qu'après les indépendances que la plupart des pays africains peuvent réellement contourner les difficultés de l'édition. Ces pays reçoivent des équipements qui leur permettent d'imprimer des livres sur place : c'est ainsi qu'outre les Éditions CLE, on pourra compter en Afrique noire : les Éditions populaires du Mali ; NEA (Nouvelles Éditions Africaines) fondées à Dakar en 1972 et avec des bureaux à Abidjan puis à Lomé ; les Éditions Okapi ou les Presses Universitaires du Zaïre à Lubumbashi ; etc.

brochures, puis des livres, l'ensemble étant destiné d'abord à un public européen, puis, progressivement, au public africain scolarisé ²¹³.

En amont de la montée des médias en Afrique, l'éducateur blanc a apporté l'école. Cette dernière, en Afrique française, a fonctionné comme un catalyseur en provoquant chez l'élite africaine une prise de conscience. « La forme et l'intensité de l'éducation font se dégager des vagues croissantes de jeunes gens qui ont quelque chose à dire en vers ou en prose » ²¹⁴. Ainsi, la mobilisation autour de la presse est de plus en plus forte pour l'élite indigène qui se consacre à l'écriture et qui ose prendre la parole dans les cercles culturels pour débattre des sujets intellectuels et culturels. Mais cette mobilisation est aussi une réponse à la frustration d'une élite qui se sent écartée « des responsabilités administratives » comme le souligne l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch lorsqu'elle parle de cette élite qui est exclue de la société et qui, par conséquent, « se réfugia dans les professions libérales (juristes, médecins, enseignants, publicistes), [et] lança dès le XIX^e siècle une presse dynamique [...] » ²¹⁵. En résumé, l'enseignement et la presse ont favorisé la montée d'une élite africaine au moment de la mobilisation des évolués autour des cercles culturels.

En outre, comme nous l'avions déjà relevé, la prise de parole et de la plume par les Africains s'est faite avec l'appui préalable de l'administrateur, du journaliste et du missionnaire ou de toute autre figure européenne, qui ont encouragé une accession aux médias et à la publication de la plupart des candidats africains prétendant à la réussite. Dès lors, les Africains ne publieront plus sans l'aide de l'autorité coloniale grâce

²¹³ C'est le cas notamment au Congo Belge, avec les imprimeries qui produisent à Léopoldville *L'Avenir colonial* et *Le Courrier d'Afrique*, à Elisabethville *L'Essor du Congo*, à Bukavu *La Presse africaine*, etc. Voir aussi la thèse de Raphaël Thierry : *Le Marché du livre africain et ses dynamiques littéraires. Le cas du Cameroun*, cotutelle Pierre Halen et François Guiyoba (ENS Yaoundé), 13 novembre 2013.

²¹⁴ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op cit., p. 29.

²¹⁵ COQUERY-VIDROVITCH (C.), *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, op. cit., p. 175.

notamment au « patronage »²¹⁶. Cornevin souligne la nécessité d'apporter une aide à l'élite noire ou de la parrainer :

Cette pratique, certes, n'est pas spéciale à l'Afrique et les biographies d'écrivains européens et américains comportent souvent la rencontre providentielle du jeune débutant avec un maître respecté qui, bien souvent, sur une conversation fait jouer ses relations et ouvrir les portes, mais on peut dire que, pour l'Afrique noire, cette caution était encore plus indispensable²¹⁷.

En effet, le soutien reste indispensable pour l'accès aux futures carrières de journaliste, d'instituteur et d'écrivain, etc., d'une élite indigène confirmée et bien représentée sur le territoire africain comme à l'étranger. De ce point de vue et par rapport à notre objet d'étude qui consiste à voir en la presse coloniale le lieu de départ de la construction d'un champ littéraire africain, nous prendrons en compte deux catégories spécifiques de revues : les périodiques publiés en métropole et les publications en Afrique²¹⁸. Il s'agit, d'une part, des périodiques créés (ou non) et dirigés en Europe par la diaspora noire²¹⁹, afin de comprendre cette partie de l'histoire de l'édition africaine noire qui s'est construite à l'étranger et qui est liée au mouvement néo-nègre ; il s'agit, d'autre part, d'étudier l'évolution de l'élite restée en Afrique et travaillant dans la presse.

²¹⁶ Nous évoquions déjà ce terme dans le chapitre précédent pour montrer l'idée que les Africains ont reçu le soutien de certains Européens pour la publication de leurs premiers textes. Toutefois, nous préférons le terme de « patronage » à celui du « parrainage » qui désigne par contre le fait de prendre fait et cause pour une race par l'écriture, comme le fit l'Abbé Grégoire dans son ouvrage *De la littérature des Nègres*, ce qui n'est pas tout à fait pareil.

²¹⁷ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op cit., p. 132.

²¹⁸ Travailler sur ces deux catégories de production est plutôt intéressant du point de vue d'une opinion bien répandue selon laquelle publier en Europe est beaucoup plus avantageux que publier en Afrique. Ce rapport entre le centre et la périphérie montre en définitive que la littérature africaine n'est pas autonome.

²¹⁹ Il est important, pour nous qui travaillons sur le champ strictement défini de l'A.E.F., de faire un lien avec l'aire culturelle aoéfienne à cause du rôle prépondérant qu'ont joué les deux premières générations d'écrivains noirs d'Afrique occidentale. En effet, la plupart de ceux-ci, révélés par la presse, sont devenus de grands romanciers connus, des dramaturges, des poètes, des journalistes, voire des hommes politiques.

En Europe, le mouvement anticolonial voit le jour grâce à la mobilisation de certains étudiants noirs dans des syndicats et des associations comme la « Fédération des étudiants d'Afrique noire en France » (F.E.A.N.F.), créée en 1950. En effet, l'action de cette première génération de l'intelligentsia africaine en Europe, réunie au sein de la F.E.A.N.F., consiste à développer une certaine affirmation de soi, mais elle sert aussi à prendre conscience de la lutte anticoloniale. Le mouvement estudiantin regroupe, en réalité, plusieurs « associations fédérées », comme l'indique Adimado Messan Aduayom qui déclare :

En 1960, les associations fédérées sont au nombre de trente-quatre. Les sections territoriales regroupant les ressortissants d'un même pays, au nombre de quatorze, correspondent aux associations d'étudiants des pays suivants : Cameroun, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Dahomey (Bénin), Gabon, Guinée Conakry, Haute-Volta (Burkina Faso), Mauritanie, Niger, Oubangui-Chari (République Centre-africaine), Sénégal, Soudan (Mali), Tchad, Togo. Regroupant les étudiants africains sans distinction d'origine, les vingt sections académiques sont : Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nice, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours ²²⁰.

Ceci montre combien la révolution estudiantine a concerné les ressortissants de la plupart des colonies françaises d'Afrique noire résidant en France. Parmi les périodiques publiés en Europe et qui ont notamment servi de tremplin à certains étudiants ressortissants de l'Afrique noire vivant en métropole, on trouve des revues universitaires et des feuilles estudiantines, ainsi que des bulletins très variés. Robert Cornevin souligne effectivement leur importance :

Les revues des étudiants africains de Paris et de Bruxelles ont une importance considérable. Ces étudiants représentant l'élite de leurs pays soulèvent les problèmes politiques et économiques, publient des poèmes. Parmi ces revues *Tamtam*, revue des étudiants africains

²²⁰

MESSAN ADUAYON (Adimado), « La Fédération des Étudiants de l'Afrique noire en France (FEANF) dans la lutte anticoloniale (1950-1960) », dans : Almeida-Topor (Hélène), Coquery-Vidrovitch (Catherine), Goerg (Odile), (Dir.), *Les Jeunes en Afrique. La politique et la ville*. Tome 2. Paris : L'Harmattan, 1992, pp. 121-141, p. 126.

catholiques de Paris, le bulletin de la *FEANF* (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France) et, suivant une périodicité variable, quelques bulletins le plus souvent ronéotypés des étudiants ivoiriens, voltaïques, camerounais, tchadiens, etc.²²¹.

Outre ces quelques revues dirigées par des étudiants africains de Paris, nous mentionnerons également *Présence africaine* qui a joué un rôle suffisamment important dans l'émancipation des peuples noirs pour qu'on puisse la considérer comme une revue à part entière. Créée par le Sénégalais Alioune Diop en 1947, cette revue a réuni de prestigieux collaborateurs. Elle a publié et a participé à la diffusion de grands textes d'écrivains connus, venus d'horizons divers comme Aimé Césaire, Jean-Paul Sartre ou Cheikh Anta Diop²²². Dans cette mesure, *Présence Africaine* est considérée comme l'héritière d'une presse engagée dont elle marquera l'histoire.

D'autres périodiques, et non les moindres, sont également à mentionner tels que les *Continents*, organe de la ligue universelle de défense de la race noire fondé en mai 1924²²³ : c'est un journal qui a pour ambition de regrouper « les indigènes de toutes les colonies, de l'Indochine à Madagascar, de l'Afrique du nord à l'Afrique noire, afin de ne plus aller à la bataille en ordre dispersé »²²⁴. Toutefois, « il faudra attendre, selon Philippe Dewitte, 1928 et l'apparition de la *Dépêche Africaine*, héritier spirituel des *Continents*, pour qu'un tel projet – limité aux seuls Nègres cette fois – voie le jour »²²⁵.

²²¹ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op cit., pp. 30-31.

²²² Il s'agit notamment de l'œuvre poétique *Cahier d'un retour au pays natal* (1956) d'Aimé Césaire, du texte de Jean-Paul Sartre intitulé « Orphée noir » qui est, en réalité, la préface de *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* de Léopold Sédar Senghor (1948), et de *Nations nègres et cultures* (1954) de Cheikh Anta Diop.

²²³ *Les Continents* (1924-1928).

²²⁴ DEWITTE (Philippe), *Les Mouvements nègres en France : 1919-1939*. Paris : L'Harmattan, 1985, 415 p, pp. 91-92. (L'ouvrage que nous citons est une version condensée de la thèse de doctorat de 3^e cycle de l'auteur, soutenue à l'université Paris I – Panthéon - Sorbonne, en janvier 1985) Article en ligne : <http://books.google.lu/books?id=pgKK9EV5EkgC&pg=PA91&lpg=PA91&dq=journal+les+con> ; consulté le 18/11/12.

²²⁵ DEWITTE (P.), *Les Mouvements nègres en France : 1919-1939*, op cit., p. 92.

En effet, l'organe de presse *La Dépêche Africaine*, qui s'inscrit essentiellement dans la lutte pour la renaissance nègre, va s'intéresser à la vie littéraire des Noirs, particulièrement à celle des Africains auxquels il consacre une rubrique entière, intitulée le « Conte africain », où certains écrivains africains tel que Félix Couchoro ont vu leurs contes publiés²²⁶. Il convient aussi de nommer certains journaux comme la *Voix des nègres*, *Race nègre* et le *Cri des nègres*²²⁷, dont les auteurs, à l'étranger, ont également œuvré pour la cause des Noirs d'Afrique.

Nous voulons également attirer l'attention sur le périodique *Frères d'Afrique. Bulletin intérieur d'information du Comité de défense des libertés démocratiques en Afrique noire*, un organe de presse qui est publié à Paris et qui est dirigé par le français Pierre Kaldor, en sa qualité de rédacteur-secrétaire. La particularité de ce journal est le clin d'œil permanent qu'il fait sur l'actualité en Afrique noire comme dans le numéro 16, sorti en 1954, où divers articles parlaient du Togo, du Cameroun, du Soudan, du Moyen-Congo, de la Guinée, de l'Oubangui-Chari. Mais l'article que nous avons retenu concernant ce numéro, c'est celui intitulé « Dans la lutte pour leurs libertés les Africains peuvent compter sur l'appui du peuple français », qui parle du soutien que le peuple français témoigne aux Africains qui militent, à cette époque, pour leurs libertés. Et on voit bien cette solidarité française transparaître tout au long de l'article. Après la seconde guerre mondiale, les organes dirigés en Europe par les Africains, sont de plus en plus axés sur la politique : c'est le cas de la F.E.A.N.F. dont l'action anticoloniale a très vite changé au point que « les activités politiques ont largement pris le pas sur les revendications matérielles »²²⁸. Dans ce sens, nous pensons aussi à certains journaux comme *La Voix des*

²²⁶ COUCHORO (Félix), « Le Mari parjure », *Dépêche Africaine : organe d'économie et de politique coloniale (1928-1932)*, n° 4, juin 1928.

²²⁷ *La Voix des Nègres* est un journal qui était publié à Paris à partir de 1927. Mais il prend quelques mois plus tard le nom de *Race nègre*, qui sera publié jusqu'en 1931. *Race nègre* devient ensuite *Cri des nègres*, qui sera publié, semble-t-il, jusqu'en 1938.

²²⁸ MESSAN ADUAYON (A.), « La Fédération des Étudiants de l'Afrique noire en France (FEANF) dans la lutte anticoloniale (1950-1960) », *art. cit.*, p. 126.

jeunes, Dakar-étudiant ou *La Voix du Rassemblement Démocratique Africain*, tous importants pour le rôle qu'ils ont joué dans l'espace intellectuel de l'A.O.F., mais qui ont par la suite été des instruments de lutte contre la politique coloniale.

Mais c'est la situation des publications en Afrique (plus spécifiquement en A.E.F.) qui est intéressante à étudier dans notre travail. Cette catégorie concerne essentiellement les publications que H.-J. Lüsebrink a définies comme « l'ensemble des organes de presse publiés dans les colonies ou leur étant essentiellement destinés, mais parfois édités, du moins temporairement et pour diverses raisons, en métropole »²²⁹. L'objectif que nous avons en étudiant ces corpus est de montrer que ces organes de presse sont à l'origine de la naissance d'une littérature africaine, particulièrement en A.E.F. pendant la période située entre 1918 et 1960. Cette délimitation ne nous empêchera pas de considérer les périodes au-delà de ces années. Nous comptons aussi nous intéresser à la période qui intervient immédiatement avant 1918 et à celle qui couvre les deux premières décennies des indépendances. Ces périodes sont toutes les deux importantes dans notre étude parce qu'elles ont participé, chacune à sa manière, à la création d'une littérature africaine d'expression française. En particulier, la période qui précède 1918 montre le début d'un mouvement qui va donner naissance à une littérature et celle qui succède à 1960 situe dans quel contexte les premiers textes d'écrivains africains ont évolué et comment ils ont été accueillis par le public.

Il faut partir du fait que les grands progrès concernant le travail d'édition n'apparaissent en Afrique qu'après les indépendances, ce qui revient clairement à distinguer deux moments de publication : celui qui va de 1900 jusqu'à 1960 et celui qui va de 1960 jusqu'à 1980 en ce qui nous concerne ici.

Concernant l'ensemble des organes qui ont été publiés avant 1960 en A.E.F., quelques-uns méritent d'être mentionnés comme *L'Étoile de l'A.E.F.* (1927-1939), journal que dirigeait M. G. Delétoille, qui l'avait lui-même créé. Ce bihebdomadaire était

²²⁹ LÜSEBRINK (H.-J.), *La Conquête de l'espace public colonial*, *op cit.*, p. 21.

édité à Brazzaville et était présenté comme un journal libre et indépendant. Cet organe, régulateur de la quotidienneté sociale, était ouvert à tous et traitait des informations de tous genres. Mais *L'Étoile de l'A.E.F.* a surtout été un organe qui a ouvert la voie à d'autres qui ont suivi son exemple. En effet, au bout de six ans de diffusion, l'activité du journal est involontairement interrompue. À la même période à peu près, un autre journal, au nom évocateur d'*Éveil de l'A.E.F.*, paraît. Ce journal, que dirige Léon Rebstock, s'inscrit dans la continuité de celui de Delétoille : il se propose d'être « l'organe d'expression de toute l'Afrique équatoriale française, du Moyen-Congo avec son chemin de fer et son port, du Gabon avec ses bois, de l'Oubangui et du Tchad avec leurs richesses »²³⁰, comme l'avait été, autrefois, *L'Étoile de l'A.E.F.* *L'Éveil de l'A.E.F.* paraît encore pendant un an avant de reprendre le titre de l'ancien journal de Delétoille.

Ainsi, en 1933, l'ancien *Éveil d'A.E.F.* devient *L'Étoile de l'A.E.F.* : on aurait dit que ce dernier renaissait de ses cendres. Le « jeune » organe paraîtra jusqu'en 1939, sous la gérance de P. Gaudet. Durant les six années de sa diffusion, il aura gardé le même format, la même présentation sommaire, ainsi que le même nombre de pages. Toutefois, la conservation de ces journaux n'a pas toujours été bien assurée comme nous l'avons souligné dans la première partie, quand nous avons évoqué la partialité dont a fait montre la France vis-à-vis de ses colonies d'Afrique noire. Aux Archives Nationales d'Outre-Mer (A.N.O.M.), par exemple, il est possible d'accéder à la collection du journal *L'Étoile de l'A.E.F.*, mais seulement à partir des numéros de la 3^e année, avec une absence des numéros 2, 6, 7, 8, 9 et 10. Par ailleurs, cette collection est en ligne, accessible à partir du moteur de recherche Gallica, site de la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Dans la catégorie des organes qui ont été publiés en A.E.F. avant 1960, il y a également l'hebdomadaire la *Gazette du Cameroun* (1923-1938). Ce journal, qui assure une certaine diffusion des textes sur place à Yaoundé, publie pour la première fois des récits, des poèmes, des essais d'intellectuels camerounais. Cette revue édifiante est consultable aux Archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, mais les numéros

²³⁰ REBSTOCK (L.), « Renouveau », *L'Éveil de l'A.E.F.*, *op. cit.*, p. 2.

disponibles ne concernent que trois dernières années de publication : 1936, 1937 et 1938. Nous avons également *Oubangui force ouvrière. Organe périodique des syndicats Force ouvrière de l'Oubangui-Chari*. Publiée à Bangui, cette revue se proposait de défendre les droits des travailleurs et soulignait les abus et les attentes des ouvriers oubanguiens. Mais la diffusion de cette revue s'est arrêtée brusquement, en 1954, l'année même de sa création. Nous citerons encore *Liaison. Organes des Cercles culturels de l'A.E.F.*, une revue incontournable publiée à Brazzaville. Elle regroupait un ensemble de collaborateurs qui venaient des quatre coins de la colonie ; cette revue, créée après la seconde guerre mondiale (1950), était surtout une tribune pour la prise de parole des Aéfiens. Nous y reviendrons.

Parmi les périodiques qui ont émergé en A.E.F. après 1960, il y a : *Le Journal officiel de la République du Tchad*, qui était publié à Fort-Lamy entre 1959 et 1977 ; des périodiques d'intérêt général comme *La Voix des travailleurs. Organe d'expansion de la Fédération des syndicats du Cameroun* (1964-1967), etc. De manière générale, nous avons constaté que sur l'ensemble des organes édités et diffusés sur place en A.E.F. avant les indépendances, la majorité était publiés à Brazzaville, la capitale, mais aussi reconnue comme le centre intellectuel de la colonie, certainement à cause des infrastructures (moyens techniques et financiers) qu'elle possède car, contrairement aux autres territoires, Brazzaville peut accueillir l'élite intellectuelle de toute la colonie et peut assurer tout travail éditorial.

3. L'importance des revues culturelles en A.E.F.

Nous venons de voir dans la partie précédente comment la presse, à l'époque coloniale, a joué le rôle de tremplin pour plusieurs étudiants d'Afrique noire qui devaient faire carrière, plus tard, dans le journalisme ou la littérature. Nous prolongeons cette idée en montrant comment les revues culturelles africaines, publiées dans l'espace public de l'A.E.F., ont joué un rôle assez important pour que nous nous y intéressions. La presse écrite qui a émergé dans les territoires français de l'Afrique noire avant 1960 publiait plusieurs formes de textes (journaux locaux, revues divers, manuscrits inédits, etc.), à

l'image des discours qui circulaient ²³¹. Nous remarquons néanmoins qu'entre 1918, date de la fin de la première guerre mondiale, et 1939, début de la deuxième guerre mondiale, la presse coloniale évolue assez lentement à cause de l'absence du matériel et des infrastructures (imprimeries et maison d'édition) sur le continent africain ²³². En Europe, cependant, et dans les cas très particuliers de certains pays de l'A.O.F., les choses évoluent plus rapidement à cause de la flexibilité et la bonne volonté des autorités coloniales. On peut déjà voir d'importantes contributions de l'élite indigène dans des périodiques à caractère informationnel ainsi que dans des revues scientifiques consacrés à l'enseignement comme « le *Bulletin d'Enseignement public de l'Afrique Occidentale Française* qui demande des articles faits par des noirs sur le folklore africain, et qui en trouve » ²³³.

Mais le véritable développement de l'édition en Afrique noire, et plus particulièrement en A.E.F., commence après la deuxième guerre mondiale, au moment « de la prise de parole d'intellectuels africains, notamment à travers le média de la presse

²³¹ La découverte du continent africain a, de toute évidence, bouleversé les habitudes de ses habitants qui devaient désormais connaître la décolonisation, l'indépendance, la démocratie et la mondialisation. Une évolution dont l'homme africain ne s'est pas facilement accommodé et qui aurait été quasi impossible sans la participation de l'homme « blanc ». La presse coloniale retrace en quelque sorte cette évolution en faisant écho aux différents discours scientifiques émergents qui se succèdent dans la société comme l'ethnographie, l'anthropologie, etc. En d'autres termes, la presse reflète l'image de la société.

²³² Nous tenons néanmoins à préciser que certains territoires français d'Afrique noire comme l'A.O.F. ont bénéficié d'une politique coloniale beaucoup plus souple, et donc plus avantageuse pour arriver aux résultats plutôt satisfaisants que nous leur connaissons. En matière d'enseignement, par exemple, le Sénégal est mentionné comme le pays qui a le mieux réussi en A.O.F., mais l'on évoque aussi souvent le Dahomey ; ceci revient à dire que même à l'intérieur des colonies, on trouve également des inégalités. Pour revenir à notre idée, nous remarquerons en effet qu'à partir de 1920, l'activité éditoriale a déjà bien démarré au Sénégal qui a pu bénéficier de l'établissement à Saint-Louis de l'imprimerie du gouvernement général de cette colonie, tandis qu'au Dahomey (Cotonou), le premier numéro de la *Voix du Dahomey* est publié dès 1927.

²³³ LÜSEBRINK (H.-J.), *La Conquête de l'espace public colonial*, op. cit., p. 20.

coloniale »²³⁴. Cette mobilisation autour de la presse montre le besoin de prendre la parole de quelque manière que ce soit, ce qui explique la diversité des formes à travers lesquels les auteurs vont s'exprimer. Nous le soulignons tantôt, la presse coloniale publie diverses formes de textes. En A.E.F., et plus spécifiquement à Brazzaville, des périodiques d'enseignement et d'éducation comme *L'Étoile du Tchad. Journal mensuel littéraire, économique, d'éducation sociale et d'information* (1951-1955) sont édités ; c'est aussi le cas des journaux comme *A.E.F. Nouvelle. Organe du rassemblement démocratique africain (RDA) pour l'A.E.F.* (1948-1949) ou *La Semaine de l'A.E.F. : journal d'information et d'action sociale* (1952-1959) ; des revues scientifiques à l'instar d'*A.E.F. Organe bihebdomadaire de défense et de propagande de l'Afrique équatoriale française* (1943-1949) et des revues culturelles telles que *Liaison : organe des Cercles culturels de l'Afrique équatoriale française* (1950-1959). Cette revue nous intéresse à plus d'un titre, dans la mesure où elle permet de répondre à la question de savoir ce qui constitue la particularité d'une revue et comment ce périodique, en particulier, a fonctionné.

Au début de ce chapitre, nous avons tenté une définition du concept de revue. Nous sommes arrivées à l'idée que la revue n'est pas toujours aisée à définir. Certains auteurs ont essayé de donner un sens à cette notion en partant de plusieurs critères en rapport avec sa constitution matérielle, dont le format, le temps, le titre, le contenu, etc. Le problème avec cette approche, c'est que la revue existe toujours aussi sous d'autres formes que celles qui ont été retenues. Elle reste donc très variable dans sa forme et dans son contenu. Malgré cela, nous pensons qu'une approche de la notion à partir des critères matériels est intéressante pour avoir une idée concrète de ce dont on parle²³⁵, mais sans pour autant être suffisante, du moins pour ce qui concerne notre analyse, en ceci qu'elle n'indique pas assez concrètement l'importance et l'enjeu des revues. De ce point de vue, il est sans

²³⁴ LÜSEBRINK (H.-J.), *La Conquête de l'espace public colonial*, op. cit., p. 20.

²³⁵ À ce propos, l'idée de Michel Leymarie lorsqu'il décrit la revue comme étant à mi-chemin entre le journal et le livre est intéressante. Pour lui, la revue est un « entre-deux » parce qu'elle est appelée à circuler plus vite que le livre et parce qu'elle est diffusée plus largement que celui-ci.

doute plus intéressant de tenter de distinguer ce qu'est une « revue culturelle » d'une « revue littéraire », afin d'apporter à notre propos des éléments de réponse plus complets.

Au sens courant, une revue culturelle est un type de publication périodique qui traite strictement de la culture, c'est-à-dire de tout ce qui a trait aux différentes activités culturelles et sociales d'un groupe d'individus, tandis qu'une revue littéraire est une publication dont le champ spécifique est la littérature. Pourtant, on observe que parfois les revues culturelles et les revues littéraires débordent, chacune, de leur domaine de référence. Par conséquent, les frontières entre revue littéraire et revue culturelle sont floues. Paul Aron et Benoît Denis pensent que la délimitation des champs sociaux comme la littérature et la culture, dont les rapports ne sont jamais clairs, reste assez difficile ; ils le soulignent dans leur article « Réseaux et institution faible » :

En revanche, lorsque les champs sociaux sont faiblement constitués et donc peu distincts les uns des autres (littérature-journalisme ; journalisme-politique ; littérature-politique ; etc.), l'analyse se révèle moins aisément praticable en ce qu'elle se trouve sans cesse confrontée à des phénomènes mixtes, flous et incomplets [...] ²³⁶.

En d'autres termes, étant donné que les champs littéraire et culturel font l'objet d'un flou terminologique, on ne peut donc prétendre les définir clairement. Cependant, abordées sous l'angle de leur vie littéraire ²³⁷, les revues culturelles, puisqu'il s'agit de celles-ci, apparaîtraient certainement de manière plus précise par rapport à leurs enjeux et leur constitution. Posons dès maintenant la question de savoir à quoi servent les revues et comment elles fonctionnent.

Dans le cas de l'étude des revues littéraires belges de l'immédiat après-guerre, sujet de thèse de Daphné de Marneffe, la revue est présentée comme « un lieu » ou « un

²³⁶ ARON (Paul) et BENOÎT (Denis), « Réseaux et institution », *Les Réseaux littéraires*, textes rassemblés et édités par Daphné de Marneffe et Benoît Denis. Bruxelles : Le cri-CIEL, 2006, pp. 7-18 ; p. 17.

²³⁷ Aborder la vie littéraire d'une revue revient à mettre un accent tout particulier sur les questions d'esthétiques et de forme ainsi que sur le contenu et la réception de celle-ci. Cela concerne aussi bien le choix du format, la question de la diffusion, que le financement, de celle-ci.

milieu », tandis que le réseau se situe « au niveau des relations entre les revues »²³⁸. Dans le cas de *Liaison*, cette dimension apparaît dès le titre : *Liaison* est un organe culturel qui a été créé pour servir de lien entre les cercles culturels de l'A.E.F. et comme le soulignent Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrange : c'est « entre les différents cercles culturels de l'ancienne A.E.F. que les promoteurs de la revue se proposaient d'établir un lien »²³⁹. Mais bien plus que de s'intéresser aux seuls liens entre « agrégats » dans ce travail, nous considérerons également les relations interpersonnelles, car comme l'indique de Marneffe, « les emplois du terme de *réseau* sont variables et n'impliquent pas dans tous les cas les mêmes choix théoriques ni la même rigueur épistémologique »²⁴⁰.

Par exemple, le site de l'ATILF définit le réseau à partir de plusieurs domaines : la biologie, l'informatique, la communication ou la géographie humaine etc. Ici le réseau est perçu comme un ensemble de lieux (relais, stations) ou comme un ensemble de drainage naturels, permanents ou temporaires ; le réseau c'est aussi un groupe d'individus qui communiquent entre eux et qui dépendent d'un organisme central²⁴¹. Parmi ces différentes propositions et par rapport à l'orientation que nous voulons donner à notre étude²⁴², nous retiendrons la dernière, c'est-à-dire celle qui nous permettra de décrire les

²³⁸ de MARNEFFE (Daphné), *Entre modernisme et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat après-guerre en Belgique (1919-1922)*, Thèse de doctorat soutenue le 11/09/2007, 304 p. ; p. 39. Thèse en ligne : http://bictel.ulg.ac.be/ETD-db/collection/available/ULgetd-09292007-212823/unrestricted/02These_DdeMarneffe.pdf ; consulté le 06/01/13.

²³⁹ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 25.

²⁴⁰ de MARNEFFE (Daphné), *Entre modernisme et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat après-guerre en Belgique (1919-1922)*, op. cit., p. 40.

²⁴¹ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=4278214050>. Atilf (TLFi) : Trésor de la Langue Française informatisé est un dictionnaire en ligne spécialisé dans le traitement et l'analyse du mot ; consulté le 06/01/13.

²⁴² Nous voulons surtout mettre l'accent sur le rapport entre les individus, en montrant les liens qui se sont tissés (ou pas) entre les membres de *Liaison*. Ce choix théorique s'explique par le manque d'informations, à ce stade, concernant les relations entre *Liaison* et d'autres organes à l'extérieur. Par conséquent, nous n'évoquerons pas, du moins pas pour l'instant, le réseau formé avec les revues d'ailleurs.

relations entre les collaborateurs de *Liaison*. Dans ce cas précis, les revues sont des « lieux » ou des « milieux » à partir desquels des contacts se créent entre individus de même groupe. Dans son article « Réseaux, institutions et champs »²⁴³, Gisèle Sapiro montre que les membres d'une même institution peuvent fonctionner en réseau : « La revue est donc vue ici comme une instance trouvant sa place dans un réseau de relations »²⁴⁴, lequel serait semi-institutionnalisé :

Les réseaux semi-institutionnalisés, constitués autour d'instances ou groupes plus ou moins éphémères aux contours relativement flous : revues, groupes d'avant-garde, cercles littéraires, salons, qui peuvent disparaître du jour au lendemain ou au contraire se pérenniser et s'institutionnaliser en s'officialisant (ce fut le cas de l'Académie française à ses origines)²⁴⁵.

En résumé, La notion de réseau reste problématique parce qu'éphémère et difficile à définir. Cependant, l'approche de la revue à partir du réseau est intéressante dans le sens où, elle « ambitionne de saisir la revue à la fois dans son histoire et son évolution propres et dans le réseau dans lequel elle s'insère. [Cette approche combine également] une mise en récit et une modélisation plus visuelle »²⁴⁶. Björn-Olav Dozo et Bibiane Fréché soulignent à propos du *réseau* :

Pour que la notion soit efficace et pertinente pour l'analyse structurale, le réseau doit tendre vers l'exhaustivité des nœuds qui le composent. Chaque nœud représente une personne, qui entretient des relations avec d'autres nœuds. Si le nœud ou la relation venait à manquer, la notion de réseau comme moyen d'analyse ne pourrait fonctionner pleinement, et la représentation serait faussée. Pour que la notion de réseau garde toute son efficacité, il faut

²⁴³ SAPIRO (Gisèle), « Réseaux, institution(s) et champ », dans *Les Réseaux littéraires*, op. cit., pp. 44-59 ; p. 50.

²⁴⁴ de MARNEFFE (D.), *Entre modernisme et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat après-guerre en Belgique (1919-1922)*, op. cit., p. 41.

²⁴⁵ SAPIRO (G.), « Réseaux, institution(s) et champ », art. cit., p. 54.

²⁴⁶ de MARNEFFE (D.), *Entre modernisme et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat après-guerre en Belgique (1919-1922)*, op. cit., p. 46.

donc dénombrer de manière exhaustive d'une part les différents acteurs en jeu, à savoir les nœuds, d'autre part les relations existant entre ces différents nœuds ²⁴⁷.

Liaison réunit un certain nombre d'individus qui ont un rôle à jouer dans l'espace culturel ou littéraire aéfiens. Cette revue qui se présente comme une tribune libre de prise de parole a pour objectif de faire participer toute personne qui se sent une âme d'artiste, de journaliste ou d'auteur. En effet, le ton est donné dès le début de la diffusion : la revue propose une rubrique intitulée « Avis aux lecteurs » où des messages sont directement adressés aux Aéfiens pour les amener à collaborer ; car, selon l'éditorial, tout lettré, journaliste, fonctionnaire, enseignant aéfien se doit d'écrire dans *Liaison* qui est avant tout une revue pour les Aéfiens. En d'autres termes, la revue se propose d'établir un lien entre les cercles culturels mais également entre les natifs de la fédération. Ainsi, la construction d'un champ littéraire national se fera grâce à la participation des autochtones eux-mêmes ou à leur prise de parole dans les organes publics : c'est du moins ce que nous essayons de montrer.

Intéressons-nous à présent à la vie littéraire de la revue, de manière à mettre en valeur ses aspects matériels (choix du format, de la page de garde, du nombre de pages, etc.) ainsi que tout ce qui a trait aux questions d'édition afin de montrer comment cet organe a réellement fonctionné. Pour ce faire, nous allons analyser le réseau dans son déploiement, c'est-à-dire en le considérant comme « un ensemble de relations empiriquement observables reliant un certain nombre d'individus et de réalités collectives, plus ou moins institutionnalisées » ²⁴⁸.

²⁴⁷ DOZO (Björn-Olav) et FRECHE (Bibiane), « Réseaux et bases de données », dans *Les Réseaux littéraires*, *op. cit.*, pp. 86-108 ; p. 87.

²⁴⁸ BOSCHETTI (Anna), « De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de « réseaux » ? », dans *Les Réseaux littéraires*, *op. cit.*, pp. [60]-70.

Chapitre 2 : Étude du contenu

Il est important, à ce stade de notre analyse, de rendre compte de notre corpus, à savoir la revue *Liaison* qui se définit comme un organe de rassemblement pour les différents cercles culturels de l'A.E.F. Par l'analyse du contenu, nous voulons montrer comment les Africains ont en quelque sorte refusé la passivité en prenant la plume. L'apprentissage ou l'école a permis une certaine prise de conscience des évolués, qui sont désormais capables de prendre en charge leur avenir intellectuel et professionnel. L'idée que l'école a façonné le candidat africain est traduite dans les propos suivants de Paul Lomami Tchibamba, dans la réflexion qu'il fait concernant les avantages de l'apprentissage de la langue française :

Depuis, la connaissance que nous commençons à avoir de la langue française apparaît de plus en plus comme un des moyens qui nous permettent aujourd'hui d'explorer les contreforts si abrupts par leur caractère abstrait des sciences européennes, et pour notre pénétration dans cette trépidante civilisation occidentale dont le globe terrestre est devenu l'insolvable tributaire dans presque tous les domaines, la langue française nous est, depuis, un indispensable atout. Aussi expérimentons-nous chaque jour qu'une connaissance améliorée et approfondie de cette langue nous permet de gravir les échelons sociaux et d'occuper, la tête levée, des places respectables sinon respectées au milieu des autres hommes de races différentes et de cultures autrement avancées²⁴⁹.

Ces propos montrent le rôle primordial que la langue du colonisateur a joué dans la vie des Africains, élément indispensable, en effet, pour la construction de leurs carrières professionnelles et pour une certaine accession à la civilisation occidentale. Ce mot de Lomami Tchibamba c'est aussi une sorte de prise de conscience de celui-ci, car il lance à son tour un appel à la prise de conscience collective, un appel aux autres « évolués » pour leur montrer que le savoir est à la portée de leurs mains et qu'il faut à présent le saisir pour s'en servir ensuite. Cet homme qui a assuré la rédaction de *Liaison* pendant ses dix années d'existence souhaite en effet que les Aéfiens puissent briser le silence par

²⁴⁹ LOMAMI TCHIBAMBA (Paul), « Faut-il introduire les langues vernaculaires dans l'enseignement pour les Africains ? », *Liaison*, n°3, 1950, 17 p. ; p. 3.

l'écriture. D'un point de vue général, on peut voir au fait qu'un africain veuille à tout prix maîtriser les codes de la langue du colonisateur comme le désir de rompre avec certains préjugés coloniaux ; cela peut aussi vouloir dire que les Africains sont désormais capables de faire autant ou aussi bien que les Occidentaux, mais ce n'est pas l'objet de notre propos actuel.

Dans sa thèse intitulée *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Georges Balandier explique le réel intérêt que suscite l'écriture chez les Aéfiens dont les statuts professionnels et sociaux sont très diversifiés :

L'emprise du « lettré » et le prestige du savoir expliquent la place accordée à la propagande écrite. Les textes nous étonnent par leur aspect insolite et leur caractère de « littérature de fortune » ; les uns s'inspirent des documents administratifs ou des tracts politiques, les autres des ouvrages de piété ou des livres sacrés ²⁵⁰.

L'intérêt pour le genre écrit n'est plus à justifier pour ces lettrés d'autant plus que leur utilisation de la langue française est plutôt satisfaisante. Parmi eux, certains ont su en effet se démarquer grâce à la faculté qu'ils ont eue à personnaliser leur style ²⁵¹, car le moyen d'expression qu'est l'écriture nécessite une certaine implication personnelle afin de faire preuve de créativité. Écrire n'est donc pas toujours un acte simple à exécuter et c'est au prix de nombreux efforts et de travail qu'on y arrive correctement. Tout enseignant, écrivain, journaliste et tout autre candidat à l'entrée dans le champ littéraire de l'A.E.F. doit non seulement faire preuve de créativité par son propre style, mais aussi il doit être doté d'une certaine habileté pour arriver à toucher un public non essentiellement composé de lettrés : c'est là aussi un aspect qui mérite d'être approfondi. Nous en

²⁵⁰ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, op. cit., p. 408.

²⁵¹ Le mouvement « Amicaliste » que Georges Balandier évoque dans sa thèse et dont l'un des buts affirmés était la conquête rapide du savoir, regroupait cette catégorie d'évolués qui ont su travailler leur style et qui ont surtout pris la parole pour s'opposer à la colonisation. La littérature écrite qui paraît au moment de l'émergence de ce mouvement porte en effet la marque de l'opposition liée à l'émancipation politique et religieuse que celui-ci revendiquait.

parlerons dans le prochain chapitre, où il s'agira d'analyser le style des auteurs aéliens qui ont, ou qui n'ont pas du tout, publié dans la revue *Liaison*.

Le présent chapitre s'articulera autour de cinq points. Nous commencerons par établir un répertoire de la revue, ensuite nous évoquerons la question du tirage, de la distribution et du financement de celle-ci.

Dans le troisième point, nous examinerons les premières formes littéraires qui ont émergé dans la presse locale à cette époque-là ; en effet, il est bon de souligner la valeur des premiers textes que la revue a publiés, qui ont souvent été considérés, à tort ou à raison, comme une « transcription de traditions orales »²⁵².

Le quatrième point dressera le parcours littéraire de certains collaborateurs de la revue ; en d'autres termes, nous essayerons de retracer le parcours littéraire de certains membres de la revue *Liaison* comme Jean Malonga et Sylvain Bemba, qui ont collaboré à la revue et que nous considérons, surtout le premier, comme écrivain de la première génération issu de l'A.E.F. En effet, étudier le parcours littéraire et artistique de ces deux écrivains revient à montrer la construction du champ littéraire de l'espace public africain auquel ils appartiennent.

Au-delà de ce que nous venons de souligner, nous noterons également, dans un dernier point, que le Congo français s'est parfois inspiré du savoir-faire de son voisin belge, du point de vue de l'écriture et par rapport à l'histoire éditoriale qui unit ces deux territoires. En d'autres termes, au moment de l'implantation des imprimeries et de la construction des périodiques en Afrique centrale, on constate qu'il y a ce qu'on nommera, à la suite de Michel Espagne et Michael Werner, des transferts culturels, c'est-à-dire des échanges de données ou de personnes qui se feront de l'intérieur du Congo belge (actuelle République démocratique du Congo) vers l'extérieur, le Congo français (A.E.F.). Les Aéliens se sont appropriés, consciemment ou inconsciemment, un savoir-faire de l'autre côté du fleuve Congo. Par ailleurs, ce qui serait important ou intéressant à analyser dans

²⁵²

CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op cit., p. 23.

ces influences ou dans ces emprunts, ce sont les transformations morphologiques qui en découlent.

1. Radioscopie de la revue « Liaison »

Le sous-titre *Organe des cercles culturels de l'A.E.F.* indique que *Liaison* est une revue culturelle qui se propose d'établir un lien entre les différents cercles culturels de l'A.E.F. En effet, « *Liaison* se présente comme un trait d'union permettant la diffusion des expériences individuelles pour le plus grand bien de la collectivité »²⁵³. Son action étant basée sur le domaine social pour la valorisation de la culture africaine, on peut dire que cette revue n'est en rien un organe de propagande coloniale, encore moins de contestation politique : celle-ci vise plutôt l'identité culturelle aefienne. Publiée entre 1950 et 1960, *Liaison* met en effet l'accent sur une forme de sociabilité même s'il peut arriver, à trois ou à quatre reprises, qu'au fil de ses soixante-quinze numéros, « [l'on rencontre] un article d'une plate servilité, et sur lequel mieux vaut jeter le manteau charitable de l'oubli », comme l'estiment Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrangé²⁵⁴. De ce point de vue, *Liaison* était bien plus portée vers les problèmes sociaux que rencontraient les Africains à cette époque-là plutôt que sur la question de la colonisation proprement dite.

Pendant sa première année de diffusion, *Liaison* compte une douzaine de pages. Mais au fil des années de parution²⁵⁵, son volume deviendra de plus en plus important. Le

²⁵³ LIAISON, « Éditorial », *Liaison*, n°1, 1950, p. 3.

²⁵⁴ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 27.

²⁵⁵ *Liaison* compte au total dix ans d'existence avec soixante-quinze numéros publiés. Mais, actuellement, il est impossible de regrouper toute cette collection à cause des numéros manquants. Par exemple, dans la série que nous possédons, il manque, par ordre croissant, les numéros : 6, 7, 12, 22, 58, 59, 60, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74 et le numéro 75. Nous nous voyons donc dans l'obligation de ne travailler que sur la base des volumes que nous avons trouvés. Ainsi, dans notre analyse, il s'agira de tous les numéros de la revue exceptés ceux qui ont été mentionnés ci-dessus, qui sont inexistantes dans les archives que nous avons consultées.

nombre de pages augmente au fur et à mesure que les numéros paraissent. Ainsi, la douzaine de pages que la revue comportait au début passa à une soixantaine de pages dès le trente-unième numéro, c'est-à-dire au premier de sa troisième année d'activité. Cette augmentation du nombre de pages n'a pas cessé puisque la revue atteindra une centaine de pages en 1958, c'est-à-dire trente numéros plus tard, même si le schéma ci-dessous montre que quelques volumes publiés avant avaient déjà atteint ce seuil.

N°1	1950	12 p.
N°2		12 p.
N°3		17 p.
N°4		20 p.
N°5		20 p.
N°6		Ø
N°7		Ø
N°8	1951	32 p.
N°9		35 p.
N°10		32 p.
N°11		32 p.
N°12		Ø
N°13		32 p.
N°14		36 p.
N°15		36 p.
N°16		32 p.
N°17		36 p.
N°18-19		64 p.
N°20-21		56 p.
N°22	1952	Ø
N°23		32 p.
N°24		32 p.

N°25-26		64 p.
N°27-28		64 p.
N°29-30		56 p.
N°31	1953	68 p.
N°32		68 p.
N°33		68 p.
N°34		68 p.
N°35		68 p.
N°36		88 p.
N°37		68 p.
N°38		80 p.
N°39		72 p.
N°spécial		32 p.
N°40	1954	64 p.
N°41		68 p.
N°42		91 p.
N°43		72 p.
N°44		100 p.
N°45	1955	71 p.
N°46		83 p.
N°47		68 p.
N°48		72 p.
N°49-50		121 p.
N°51		96 p.
N°52		112 p.
N°53	1956	119 p.
N°54		93 p.
N°55		104 p.

N°56		106 p.
N°57	1957	85 p.
N°58		Ø
N°59		Ø
N°60		Ø
N°61	1958	112 p.
N°62		138 p.
N°63		115 p.
N°64		115 p.
N°65		105 p.
N°66		99 p.
N°67	1959	Ø
N°68		Ø
N°69		70 p.
N°70		Ø
N°71		Ø
N°72		Ø
N°73	1960	Ø
N°74		Ø
N°75		Ø

1 Collection complète de Liaison et répartition du nombre de pages

D'une part, l'augmentation progressive du nombre de pages au fil des numéros s'explique par la place de plus en plus grande qu'occupera la publicité dans cet organe²⁵⁶.

²⁵⁶

Les annonces publicitaires constituent une importante ressource pour le fonctionnement et la survie de *Liaison*. Fourni, semble-t-il, par des entreprises et des associations privées, ce capital est en effet une base de ressources sérieuses. Ceci explique pourquoi la publicité a autant d'intérêt pour le bureau exécutif des « Amis des cercles culturels de l'A.E.F. », qui ont, entre

D'autre part, l'augmentation du volume montre l'impact du périodique et l'intérêt qu'il suscite désormais dans la vie intellectuelle et culturelle aéfienne. Car les contributions sont de plus en plus nombreuses et même s'il y a de temps en temps un numéro qui comprend moins de pages que celui édité avant ²⁵⁷, cela ne veut pas pour autant dire que *Liaison* ne suscite pas de l'intérêt. En effet, l'effectif des rédacteurs a presque triplé entre le 1^{er} numéro où le comité chargé de publier la revue comprend 7 personnes et le n°69 où le comité de rédaction atteindra les 19 membres. Ci-dessous, un aperçu de la progression du nombre de collaborateurs qui ont fait partie, entre 1950 et 1959, de ce comité de rédaction.

N°1 (année 1)	N°41 (année 4)	N°51 (année 6)	N°69 (année 9)
P. Lomami Tchibamba	P. Lomami Tchibamba	P. Lomami Tchibamba	P. Lomami Tchibamba
Mme Barrat-Pepper	Ø	-	-
Galingui-Douathe	Ø	-	-
D. N'Zalakanda	D. N'Zalakanda	D. N'Zalakanda	D. N'Zalakanda
Mambeke Boucher	Ø	Mambeke-Boucher	Mambeke-Boucher
Jean Zambo	Jean Zambo	Jean Zambo	Jean Zambo
M. Vane	Ø	-	-
-	Letembet Ambily	Letembet Ambily	Letembet Ambily
-	Joseph Pouabou	Joseph Pouabou	Joseph Pouabou
-	Jacques Malonga	Jacques Malonga	Jacques Malonga
-	Albert Locko	Ø	-

autres, pour fonction de gérer cette association et d'éditer le bulletin *Liaison*. Nous y reviendrons.

²⁵⁷

Par exemple, après avoir atteint 80 pages (stade élevé) au numéro 38, la revue est descendue à 72 pages au numéro 39, ensuite à 32 pages au numéro d'après.

-	Marcel Ibalico	Marcel Ibalico	Marcel Ibalico
-	Lheyet-Gaboka	Lheyet-Gaboka	Lheyet-Gaboka
	-	Gabriel Sere	Gabriel Sere
	-	Mme Céline Yandza	Mme Céline Yandza
	-	Raphaël Ndeko	Raphaël Ndeko
	-	Jean Arthur Bandio	Jean Arthur Bandio
	-	Jean Glenisson	Ø
	-	Jean-Paul Lebeuf	Jean-Paul Lebeuf
		-	Mme Cabon
		-	Joseph Gamokoba
		-	Tsamas Sylvère
		-	Joseph Brahim Seid
		-	Roger Frey
Total	7	9	15
			19

2 Liste du comité

Au vu du tableau, le nombre de participants dans *Liaison* a augmenté progressivement jusqu'à la 9^e année de publication ; ce chiffre de 19 membres est considérable, en effet, par rapport à l'affluence du départ. Le lecteur trouvera la liste complète des collaborateurs en annexe. Dans cette liste, nous avons tenu compte de toutes les contributions d'après le sommaire. Cependant, les auteurs anonymes (ceux qui signent les articles avec leurs initiales ou avec des pseudonymes, ou ceux qui signent en indiquant leur profession, par exemple « élève de troisième au collège à Port-Gentil » ou encore les articles signés « la rédaction », « *Liaison* », « le comité ») et les collaborateurs étrangers (les Européens essentiellement) n'ont pas été pris en compte. Nous n'avons pas également

considéré les correspondants qui ont publié moins de six articles, qui représentent selon nous des « collaborations occasionnelles » par rapport aux « collaborations permanents », celles des auteurs qui comptent six articles et plus à leur actif.

Autre transformation observée dans *Liaison* : il s'agit du changement de page de garde à trois reprises. D'abord, au 41^e n°, ensuite, au n° 45 et enfin au 51^e n°. Dans la première série qui va du 1^{er} n° au n°40, la page de garde est présentée simplement : en haut figure le titre *Liaison* écrit en italique et encadré dans un rectangle en dessous duquel et dans un style différent, il y a marqué le sous-titre. Au centre et vers le bas, il y a des images qui illustrent certaines réalités ²⁵⁸. Dans la nouvelle version de page de couverture qui s'ouvre avec le n°41, c'est la même disposition à la seule différence que la partie centrale de la page paraît plus grande à cause de l'absence du cadre apparent qui entourait avant les personnes photographiées ²⁵⁹. L'autre petite différence qu'apporte cette série est la mention, en bas de la page et tout à gauche, de l'année sans le mois, tandis que tout à droite, il y a toujours l'indication du numéro publié. La troisième nouvelle configuration de la page de garde apparaît avec le n°45. Cette page n'a rien à voir avec les pages de garde précédentes, car non seulement il s'agit d'un modèle standard qui sera appliqué aux cinq numéros de cette série, mais il s'agira aussi d'une configuration différente : à

²⁵⁸ Il s'agit tantôt d'un trompettiste (n°1), d'un coureur (n°2), d'un chasseur (n°5) et tantôt d'un bûcheron tenant son outil de travail (n°8), etc. Mais à chaque fois, les images montrent un homme de couleur noire : ce sont certainement des Aéliens qui s'adonnent à leurs tâches journalières ou à des travaux manuels. Ceci semble traduire l'idée que les Aéliens sont des personnes enthousiastes qui aiment travailler. Mais cela pourrait aussi être une manière de valoriser les métiers manuels ou agricoles dans cet espace public africain.

²⁵⁹ Les images d'illustration sont choisies dans le même esprit : elles montrent des Africains vaquant à leurs occupations ou se livrant à une activité artistique comme la danse (n°42) ; ces images rappellent aussi parfois une période précise comme le montre le n°41, premier numéro de la nouvelle série. Sur cette image, deux Africains posent l'un en face de l'autre ; un tableau que chacun tient à son extrémité les sépare. Au-dessus de cette image, une date : 1839-1880. Elle rappelle, semble-t-il, les origines ou l'invention de l'art photographique (voir à ce propos l'article de FEYLER (Gabrielle) : « Contribution à l'histoire des origines de la photographie archéologique », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, année 1987, volume 99, pp. 1019-1047).

l'intérieur d'un cadre et tout en haut, figure le titre ; ici, la photographie a fait place à un sceau (nous ne sommes pas arrivée à déterminer ce que ce sceau représente pour la revue) ; le reste du cadre est rempli par des lignes obliques : on aurait dit qu'elles avaient simplement été tracées à la règle.

Dans la dernière série de couverture qui commence avec le n°51, le travail sur la page de garde est totalement différent. Le sommaire du numéro concerné souligne la contribution d'un graphiste nommé Gabriel Sere : c'est à lui que *Liaison* doit certainement sa nouvelle tendance ou allure. Le titre écrit dans un caractère spécial est fixé en haut de la page. Une photo (qui représente des personnes) ou un dessin (personnes et objets variés pouvant aller du masque aux cases d'un village) couvre entièrement la page de garde. Celle-ci paraît plus travaillée que les précédentes, du point de vue des couleurs choisies et par rapport à la manière dont les images sont disposées ou illustrées²⁶⁰.

En résumé, le changement de page de couverture observé ne s'explique pas toujours. Il faut surtout dire que *Liaison* apparaît de plus en plus soignée. Pour cette revue et pour l'équipe qui la dirige, l'aspect visuel est tout aussi important que les questions qui sont traitées dans cet organe. Dans ce sens, le changement peut vouloir montrer le dynamisme d'un groupe qui cherche à s'imposer.

²⁶⁰

Par exemple, la page de garde du numéro 65, qui fait partie de cette collection présente dans un ton de couleur bleue vif le dessin d'un jeune homme, certainement un « évolué », portant une tenue de ville ; l'individu tient dans ses mains un livre sur lequel apparaît un autre jeune homme qui se tient debout, appuyé sur une sagaie. Ce genre de représentation n'avait pas été proposé avant. On pourrait exagérer en disant que le jeune lettré africain qui porte le livre est un exalté du progrès et de l'effort intellectuel et qu'il regarde vers l'avenir, tandis que l'autre pourrait être un imprégné de la culture africaine, qui n'est pas du tout préoccupé par l'activité ou la vie intellectuelle.



3 Transformation des pages de garde

Le sommaire aussi a subi quelques modifications au fil des années. Au début, il occupait une demi-page. Ensuite, au fur et à mesure que les numéros défilaient, le sommaire changeait d'allure en occupant tantôt une page entière, tantôt deux pages, selon

le nombre de participations. Le seul véritable changement remarquable²⁶¹ sur le sommaire concerne les rubriques diverses qui ont structuré la revue, parfois au nombre de quatre, parfois plus nombreuses. Au début, il y a trois rubriques permanentes : un éditorial généralement signé Paul Lomami Tchibamba ; la rubrique intitulée « La vie des cercles culturels » ou « Activité des cercles culturels », qui donne des nouvelles des cercles culturels de l'A.E.F., et celle qui est consacrée à la littérature, dont l'appellation est variable : « Art, littérature, folklore et artisanat » et parfois « Littérature et folklore ». Ensuite, à partir du n°41, les rubriques « Dialogue » et « Chroniques et études » se sont rajoutées²⁶². À côté de celles-ci, des rubriques telles que « Mouvement de jeunesse », « Scoutisme-Sport », « Nouvelles diverses », « Glanés pour vous » et « Billet de faire-part » intègrent de temps en temps le sommaire, sans jamais y figurer définitivement ou même longtemps.

De manière générale, les rubriques peuvent changer ou varier (remplacement d'une rubrique par une autre) en fonction des thèmes recueillis ou des textes proposés par les correspondants. Dans le cas particulier de *Liaison*, nous ne sommes pas parvenue à déterminer à quoi ces remplacements étaient dus. Cependant, il semble que la raison évoquée ci-dessus soit la principale. Par exemple, dans le numéro 40, la rubrique « Activité des cercles culturels » fait bien d'être maintenue, à cause des nombreuses

²⁶¹ Dans une autre mesure, nous pouvons signaler que les pages n'étaient pas indiquées dans les numéros de la première série, car ce n'est qu'à partir du n°41 que le numéro de page figurera en face de l'article, permettant ainsi au lecteur d'être directement renseigné sur l'article à partir de la page du sommaire.

²⁶² Dans « Dialogue », les lecteurs échangent des points vus ou poursuivent des débats lancés dans des numéros précédents. Nous pensons que « Tribune libre » a joué le même rôle que « Dialogue », par rapport à son titre qui désigne l'ouverture au public et parce que cette rubrique disparaît au moment où la rubrique « Dialogue » apparaît, c'est-à-dire dans le numéro 41. La rubrique « Chroniques et études » propose, pour sa part, des textes ethnographiques ou d'intérêt social. La rubrique « Littérature et folklore » est celle qui nous intéresse le plus, dans le sens où c'est à l'intérieur de cette dernière que la plus part des « évolués » d'A.E.F. écriront leurs premiers textes en tant que poètes, conteurs, essayistes, etc.

nouvelles reçues des cercles culturels de Poto-Poto-, Fort-Lamy, Franceville, Bongor, Djambala, Bouée, etc., et qui ont permis d'étoffer cette rubrique si chère à *Liaison*.

En ce qui concerne la périodicité, c'est-à-dire la fréquence qui sépare deux publications, elle est irrégulière. En effet, dans la série continue du n°1 au n°17, les publications sont mensuelles, à raison d'un numéro par mois. Ensuite, la revue a dû publier successivement deux numéros bimestriels (il s'agit des numéros 18 et 19 et des numéros 20 et 21), avant de recommencer à publier un numéro par mois et ainsi de suite (Voir le schéma ci-dessus de la répartition des numéros). Cette irrégularité ne s'explique pas, du moins pour le moment²⁶³ ; elle permet simplement de remarquer que *Liaison* n'était pas seulement un périodique mensuel, car il lui est arrivé aussi de paraître une fois tous les deux mois. L'équipe rédactionnelle de *Liaison* a également publié un numéro spécial datant du 27 août au 6 septembre 1953, avec, en couverture, l'image de l'ancien gouverneur général Félix Éboué. Ce fascicule, qui aurait dû être plus important du point de vue de son volume, compte au total 32 pages, c'est-à-dire, au minimum, deux fois moins de pages que les autres numéros parus la même année. Mais ce n'est pas notre propos.

Au vu de ce qui précède, l'examen des aspects matériels d'une revue est essentiel : cela permet d'apprécier l'évolution d'un périodique et d'expliquer les transformations survenues tout au long de son existence. Mais dans cet état des lieux général, nous n'oublions pas que *Liaison* doit également être définie par rapport à l'ensemble de relations complexes qui structurent la vie intellectuelle de son espace spécifique. En effet, « on pensera [aussi cette] revue de manière relationnelle, au sein du réseau dans lequel

²⁶³ Le changement de fréquence entre publications mensuelles et bimestrielles ne s'explique pas toujours. Il semble pourtant que pour le cas qui nous occupe, l'édition d'un volume tous les deux mois permette non seulement de palier au trop peu de contributions dans l'écriture des articles, mais aussi de générer quelques économies sur l'ensemble du budget alloué à la réalisation des numéros, mais ce ne sont que des suppositions puisqu'aucun élément ne permet de le confirmer à ce stade de notre travail.

[elle] s'insère », c'est-à-dire, à la suite de Daphné de Marneffe²⁶⁴, en considérant les relations humaines tissées et en établissant les rapports entre cette revue et d'autres. Mais nous ne sommes pas encore arrivée à ce stade.

L'équipe rédactionnelle compte dès 1950 les noms de Paul Lhomani [sic] Tchibamba, Dominique N'Zalakanda, Bernard Mambéké-Boucher auxquels viendront s'ajouter au fil des ans Patrice Lhoni, Maurice Lheyet-Gaboka, puis Antoine Letembet-Ambily et Sylvain Bemba, ces deux derniers faisant dans *Liaison* leurs premières armes d'écrivains. La signature de Jean Malonga apparaît fréquemment tout au long des dix ans d'expérience du périodique, cependant qu'à la fin des années cinquante, on relève quelques textes de Guy Menga et dans le dernier numéro paru, un article de Théophile Obenga : *Hommage à René Maran*²⁶⁵.

Ce propos de Roger Chemain et d'Arlette Chemain-Degrange dévoile l'identité des principaux rédacteurs de la revue, du moins pour ceux qui sont natifs du Moyen-Congo. Il faut en effet rappeler que le couple d'universitaires s'intéresse, dans son ouvrage, à la production littéraire congolaise et non pas au champ aéfien qui est plus large et qui nous concerne, nous, particulièrement. Durant toute la première année de son activité, *Liaison* est dans sa phase de création. Les activités dans les différents cercles culturels sont encore au stade de projets, même si on peut voir un certain engouement du côté de certains cercles culturels comme ceux de Poto-Poto et de Bacongo qui sont déjà bien avancés quant à leur programme. À Fort-Lamy et à Bangui, ce n'est guère le cas, car on pense

²⁶⁴ Dans sa thèse, de Marneffe, qui s'intéresse au premier chef à la production des revues littéraires belges de l'immédiat après-guerre (1919-1922), revient assez souvent sur les modèles théoriques et méthodologiques de la sociologie de la littérature pour essayer de cerner l'objet hybride et inconfortable qu'est la revue littéraire. Pour ce faire, elle examine certaines notions comme le « champ littéraire », la « revue », l'« institution », les « réseaux », etc., conceptualisés en grande partie par le sociologue Bourdieu et élucidés par des critiques tels que Jacques Dubois, Paul Aron et Christophe Prochasson auxquels elle se réfère souvent (de MARNEFFE (D.), *Entre modernisme et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat après-guerre en Belgique (1919-1922)*, op. cit., p. 45).

²⁶⁵ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 25.

encore à s'organiser ²⁶⁶, tandis qu'à Libreville, il n'y a toujours aucune ombre d'activité apparente, à part la section d'enseignement ménager et le groupe d'instrumental qui existent déjà. Ensuite, dès la deuxième année, *Liaison*, cet organe qui sert de lien entre les différents cercles culturels de l'A.E.F., prend de l'ampleur. De plus en plus il y a les noms de Gabonais comme Victor Onanga, Raphaël Boubala, Jean-Marc Ekoh, Simon Essimegane et Paul Maurice Tomo : président du cercle culturel de Bitam, etc. qui se sont associés au projet mais dont les rôles restent peu identifiables du fait du manque d'informations concrètes à propos de plusieurs d'entre eux.

Il faut dire que *Liaison* n'a cessé de susciter un réel intérêt autour d'elle et que le nombre de collaborateurs est de plus en plus important. Parmi les soixante numéros que nous avons consultés et qui couvrent en tout 8 ans de publication de la revue, il y a un nombre indéfini de collaborations tantôt durables, tantôt occasionnelles, des présences brazzavilloises ainsi que des personnes absentes de Brazzaville. Au vu de ces collaborations différentes, on est parfois incapable de dire avec exactitude en quoi consistait le rôle de chaque personne, et comment elles échangeaient à travers la revue, car il est important de savoir que « un des apports majeurs de la théorie des réseaux est de prendre en compte les conditions d'accès à l'information et de rapporter les chances d'accès au type de relations » ²⁶⁷. Or, *Liaison* ne nous livre pas tout, surtout pour ce qui est de l'histoire des collaborateurs.

Par ailleurs, certaines informations concernant des précurseurs et quelques figures permanentes nous sont données ; elles méritent qu'on s'y intéresse de plus près. Il s'agit du rôle de Douate Galingui (il y a comme orthographe pour ce nom, entre autres : Gallin-

²⁶⁶ Concrètement, le cercle culturel de Fort-Lamy qui vient de résoudre son problème d'aménagement du local, peut maintenant s'attaquer à l'organisation de la section artistique, laquelle prévoit d'ouvrir prochainement un cours de solfège et de chants. Les mêmes réalisations se feront en Oubangui-Chari, au cercle culturel de Bangui, où l'organisation de la chorale sera confiée à Sokambi Bernard, fils du chef Sokambi qui était l'ami du Gouverneur général Éboué (voir la rubrique « La vie des cercles culturels » *Liaison*, n°4).

²⁶⁷ SAPIRO (G.), « Réseaux, institution(s) et champ », *art. cit.*, p. 48.

Douathe), de Dominique N’Zalakanda, de Joseph Darnace, de M. Bornou et de Bernard Mambéké-Boucher qui ont su apporter une touche personnelle à la revue grâce à la place qu’ils occupaient au sein des cercles et fédérations auxquels ils appartenaient²⁶⁸. Par exemple, dès le lancement de la revue, Douate Galingui et Dominique N’Zalakanda ont montré un réel enthousiasme quant au développement de la revue en y publiant de nouvelles informations relatives aux activités culturelles et sociales de leurs localités respectives, et ce, régulièrement. Dans le n°5, publié en novembre 1950, Joseph Darnace explique comment, après des débuts difficiles, le cercle culturel de Fort-Lamy dont il est le président a pu réellement démarrer grâce à l’ouverture de « ses portes aux conférences, visiteurs, auditeurs »²⁶⁹. Celui-ci se satisfait notamment de ce nouvel élan. Dans le même numéro, Mambéké-Boucher publie dans la rubrique sportive des informations concernant l’avancée du sport et sa pratique en A.E.F. Il fera notamment état du manque réel de matériel moderne associé à cette activité et du manque d’encadreurs qui sachent motiver la jeunesse. Il évoquera aussi le fait que l’A.E.F. entière regorge d’une jeunesse parmi laquelle il y aurait de très bons sauteurs, coureurs, lanceurs de javelot, etc., mais le réel problème serait de les trouver pour pouvoir les entraîner, puis les sélectionner pour de grandes compétitions comme les jeux olympiques, car il est en effet important pour cette colonie de se faire représenter par des candidats sélectionnés dans tout le territoire même pour ce genre de compétition (page 9). Ces deux exemples montrent combien les collaborateurs avaient le souci d’informer le lecteur ou le public pour que celui-ci s’intéresse davantage à la revue. Au fil des années, des articles de ce genre se succéderont, rendant compte des activités des différents cercles culturels de l’A.E.F. et faisant en sorte que le public local puisse s’y intéresser.

²⁶⁸ Douate Galingui, Dominique N’Zalakanda, Joseph Darnace et Bornou étaient respectivement les présidents des cercles culturels de Poto-Poto, de Bacongo, de Fort-Lamy et de Bangui. Par ailleurs, Bernard Mambéké-Boucher, lui, assurait le secrétariat de la Fédération athlétique congolaise.

²⁶⁹ DARNACE (Joseph), « Le cercle culturel de Fort-Lamy », *Liaison*, n°5, 1950, p. 13.

Nous le soulignons tantôt : il y a eu dans *Liaison* des natifs d'autres territoires de l'A.E.F. que les Congolais majoritaires. Il s'agit des Gabonais Victor Onanga (qui regagnera le comité de rédaction en 1951), Jean Marc Ekoh (président du conseil de la jeunesse du Gabon et secrétaire du cercle culturel « Colonel Parant ») et bien d'autres que nous avons cités ci-dessus, dont le concours était un réel apport pour le développement de la revue, surtout en ce qui concerne les activités culturelles qui se déroulaient dans les localités gabonaises. En effet, l'absence gabonaise constatée au départ se transforme au fil des années en une mobilisation effective : des cercles culturels se créent dans l'intérieur du pays comme le « cercle culturel de la N'Gounié » (février 1951) qui compte déjà, à son actif, quelques activités ²⁷⁰ ; il y a aussi le cercle culturel très actif de Bitam, dont une nouvelle section dite « causerie et conférences » venait s'ajouter, en 1952, aux trois activités principales : le sports, la littérature et l'artisanat.

Jusqu'ici, les nouvelles des voisins de l'Oubangui-Chari et du Tchad sont rares ²⁷¹, tandis que les cercles congolais de Pointe-Noire, Baongo, et de Poto-Poto multiplient les manifestations en organisant programmes et activités diverses ²⁷².

²⁷⁰ Entre novembre et janvier 1951, cette association organisera une conférence avec discussion libre, la fête de Noël et le grand bal de fin d'année (voir le n°8 de la revue, p. 15).

²⁷¹ Ce n'est que dans le bimestriel de septembre-octobre 1952 (n°27-28) que quelques nouvelles de ces pays seront données au lecteur : la redécouverte du cercle culturel de Fort-Archambault sous l'impulsion de Georges Gerin, le conseiller représentatif et la constitution d'un nouveau cercle culturel en Oubangui-Chari, dit « cercle culturel de Bossango » qui sera présidé par Prosper-Edgard Kangala.

²⁷² Par exemple, le service social de Pointe-Noire envisage la poursuite de l'enseignement ménager (couture, cuisine, puériculture, hygiène et cours d'économie domestique dispensés aux jeunes filles et aux femmes adultes) et l'élargissement de l'action sociale pour des consultations de nourrissons dans les quartiers éloignés. De plus, les comptes rendus trimestriels donnés par les cercles de Poto-Poto et de Baongo montrent que les leçons de musique et l'organisation des conférences se poursuivent régulièrement. Ces conférences au cercle culturel de Baongo traitent de sujets divers comme « L'art africain » ou « La monnaie et les banques » ; alors que la projection de documentaires instructifs comme « les moyens de communication à travers les âges » ou la diffusion des grands films tels que « La chartreuse de Parme » et « Les grandes chasses en Afrique » fait la joie du public de Poto-Poto toujours aussi nombreux à chaque séance.

2. Le tirage, la distribution et le financement de *Liaison*

Liaison est née à Brazzaville, au moment de la floraison et de la prolifération des périodiques en Afrique centrale. Nous avons vu plus haut que dans les années 1900, les territoires d'Afrique équatoriale étaient pauvres en matière d'édition. Mais après la seconde guerre mondiale, les imprimeries administratives et les maisons d'édition commencent à émerger dans les colonies, grâce à l'insistance des missionnaires et de l'administration coloniale dont le besoin d'être en relation avec la métropole et les autres territoires d'Afrique noire, mais aussi et d'abord avec ses propres administrés, devenait de plus en plus important. Comme nous le verrons, l'histoire de la presse écrite du Moyen-Congo peut s'écrire à partir de trois catégories : d'abord la presse coloniale, ensuite la presse intermédiaire et enfin la presse nationaliste ²⁷³.

Dans notre étude, la presse en A.E.F. peut simplement se résumer par l'histoire des périodiques de Brazzaville parce que c'est dans la capitale aéfiennne que l'administration coloniale française s'est le plus investie du point de vue intellectuel, culturel et politique. En effet, écrire l'histoire de la presse de l'A.E.F. à partir de celle de sa capitale est tout à fait pertinent à cause déjà de la renommée historique de cette ville et par rapport au rôle de pionnier qu'elle a joué en initiant aux belles-lettres toute l'Afrique Équatoriale française, grâce à la revue *Liaison* ²⁷⁴.

cinématographique (Voir le bimestriel de novembre-décembre 1952 : *Liaison*, n°29-30, pp. 17-18).

²⁷³ Lire, à ce propos, l'article de Guy Noël Sam'ovhey-Panquima : « Histoire de la presse écrite congolaise », dans *Histoire générale du Congo des origines à nos jours, Tome 4 : Le Congo et son avenir* (préface de Denis Sassou Nguesso), sous la direction de OBENGA (Théophile). Paris : L'Harmattan, 2011, 475 p ; pp 277-320.

²⁷⁴ L'idée que Brazzaville est le carrefour du savoir en A.E.F., et notamment le centre des « belles lettres », qui a été développée dans l'ouvrage sous la direction de Théophile Obenga, et que nous partageons, explique en quelque sorte pourquoi, dans notre analyse, il ne sera pas question d'étudier systématiquement, ou cas par cas, l'évolution de la presse dans les différents territoires de l'ancienne colonie française. Effectivement, c'est parce que nous considérons que Brazzaville a concentré tout le capital historique, culturel et littéraire de toute la fédération que nous ne

L'histoire de la presse périodique en A.E.F. peut être organisée à partir de trois catégories exactement comme dans le cas du Moyen-Congo. Au début, la presse se trouve aux mains des colons et est très imprégnée par l'idéologie coloniale²⁷⁵. À cette époque, on publie des œuvres scientifiques sur l'exploration de l'Afrique et surtout aussi des récits de voyage²⁷⁶, qui ont un intérêt ethnographique parce qu'ils décrivent les populations africaines à partir de leur mode vie ou par rapport à leurs mœurs et coutumes à cette époque. Il y a aussi les journaux officiels, édités non seulement pour rendre compte de certaines opérations administratives et économiques, mais aussi pour renseigner le lecteur au sujet de la politique générale instaurée dans les colonies. Ensuite, après cette première période, il y a eu une presse « intermédiaire » que l'on peut situer entre la fin de la deuxième guerre mondiale et 1959. Et enfin, il y a la troisième catégorie de périodiques qui émergent à peu près à la même période, mais dont les commandes sont entièrement aux mains des Africains : il s'agit de la presse dite « nationaliste ». Cette dernière

reviendrons pas sur les cas spécifiques des autres territoires d'A.E.F. Ainsi, nous choisissons de présenter l'histoire éditoriale de l'A.E.F. à partir de celle de la métropole congolaise.

²⁷⁵ On peut toutefois identifier plusieurs idéologies coloniales qui se sont succédé tout au long de l'histoire. En effet, la montée de la colonisation en Afrique noire a fait que, dans un premier temps, l'Africain soit considéré comme un « primitif » ou comme un « grand enfant ». À ce moment, le but de la colonisation est de civiliser les Africains en leur construisant des écoles et des routes et en leur apprenant la culture européenne. Après cette première approche assimilationniste, le discours colonial sera plus nuancé. En effet, influencé par l'ethnologie qui reconnaît que le continent noir a une histoire du point de vue de ses langues, ses cultures et ses institutions, le discours officiel sur l'Afrique après la Grande Guerre évolue vers une politique d'association appuyée par des décisions gouvernementales comme l'Union française (1946), la Loi-cadre (1956), etc. Cette politique mitigée rencontre dans les années trente la voix discordante des chantres de la négritude à qui les évolués d'A.E.F. emboîteront le pas un peu plus tard. Voir, à propos des idéologies coloniales, la contribution de DEMEULENAERE (Alex), dans sa thèse intitulée : *Le Récit de voyage français en Afrique noire (1830-1931). Essai de scénographie*, Trier, LIT Verlag, coll. « Littératures et cultures francophones hors d'Europe », 2009, 304 p. Lire surtout la partie : « L'Afrique, enjeu de plusieurs discours », pp. 205-215, c'est-à-dire le chapitre 10 de la thèse dans sa version publiée.

²⁷⁶ Par exemple, *Terre de soleil et de sommeil* (1908) d'Ernest Psichari et *Voyage au Congo* (1927) d'André Gide. Ce sont deux récits qui ont occupé une place importante dans la littérature coloniale de l'Afrique équatoriale.

catégorie, qui ne nous intéresse pas vraiment, du moins pour le moment, concerne une presse essentiellement aux mains de jeunes partis politiques et de syndicats autochtones qui combattent ouvertement le pouvoir colonial. La création de cette presse correspond en effet à la naissance d'un espace politique qui montre les prémices de la libération nationale.

Liaison naît donc au moment de l'épanouissement d'une presse intermédiaire, période pendant laquelle certains organes de presse sont gérés et dirigés par les autochtones, mais avec le concours de l'administration coloniale. En effet, la particularité de cette presse qui émerge en Afrique centrale dans les années 1950, pendant la dernière décennie de l'ère coloniale, est de servir de moyen d'expression à un groupe social très homogène : celui des « évolués », « instituteurs et commis d'administration pour la plupart, qui en avaient jusque-là été privés »²⁷⁷. Au Congo belge voisin, l'hebdomadaire *La Croix du Congo* existait depuis 1933, géré par les missionnaires scheutistes qui avaient un réseau de correspondants locaux très étendu, et un lectorat dans tout le pays²⁷⁸ ; l'effervescence d'après-guerre détermine le Gouvernement général à lancer dès 1945 *La Voix du Congolais*, une des revues les plus importantes de l'époque pour l'expression des intellectuels congolais parce qu'elle permettait effectivement à ces derniers d'exprimer leur pensée²⁷⁹. Le rédacteur en chef est Antoine-Roger Bolamba, et la revue est

²⁷⁷ CHEMAIN (Roger), « Autour de la revue *Liaison* », *Notre Librairie*, n°92-93 (*Littérature congolaise*), mars-mai 1988, pp. 74-75 ; p. 74. Document accessible en ligne sur le site de la bnf : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6503196k.image.langFR.r=patrice%20lhoni> ; consulté le 24/02/2014.

²⁷⁸ Voir MUIKILU NDAYE (Antoine), *Le Théâtre en République Démocratique du Congo de 1905 à 1960 : des initiatives missionnaires aux appropriations locales. Matériaux pour une histoire culturelle*. Thèse en cotutelle sous la direction de Pierre Halen (UdL / Metz) et de Hippolyte Mambu (Université catholique de Kinshasa), 1 vol., 818 p. Soutenance : 18 mai 2013.

²⁷⁹ Dans ce périodique contrôlé par les Belges mais où écrivent certains Congolais, Paul Lomami Tchibamba, qui est originaire du Congo Belge et qui sera rédacteur en chef de la revue *Liaison*, publie en 1945 un article intitulé « Quelle sera notre place dans le monde de demain ? » (*La Voix du Congolais*, Léopoldville, n°2, mars-avril 1945, p. 49). C'était un texte précurseur à cette époque parce qu'il décrit en quelque sorte le désarroi d'une élite dans un univers colonial figé, refusant aux évolués l'accès aux fonctions publiques et ne garantissant pas non plus leur bien-

« publié[e] sous le patronage de Jean-Marie Domont », l'un des responsables du Service de l'information du Gouvernement Général. Ce fut donc une phase importante de l'histoire des Congolais de cette rive gauche du Pool, non pas du point de vue littéraire comme nous le verrons dans le cas de *Liaison* pour l'A.E.F., mais plutôt aux niveaux politique et intellectuel ²⁸⁰.

L'écriture de presse a permis aux évolués de l'A.E.F. tout comme à ceux du Congo belge d'exprimer leurs idées ²⁸¹. Ce sont les colonisateurs eux-mêmes qui sont à l'origine de cette prise de parole africaine dans les cercles culturels et dans la presse. Il faut dire que l'esprit des Lumières qui traverse le monde intellectuel européen au XVIII^e siècle (avec la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 en France) continue d'illuminer les pensées, même s'il semble que le contexte historique africain ne soit pas l'exemple parfait du respect des droits et libertés proclamées par les Européens. En outre, c'est surtout dans le domaine intellectuel que les pensées se renouvellent vraiment avec les écrivains comme André Gide, Jean-Paul Sartre et bien d'autres qui dénoncent parfois les abus du système colonial ou qui se mobilisent contre une colonisation fondée sur

être. En outre, cet article « révolutionnaire » aura valu à Paul Lomami Tchibamba une très grande antipathie du régime colonial belge de l'époque, contrairement à d'autres évolués du même milieu comme Antoine Roger Bolamba, rédacteur en chef de la même revue, qui, lui, évoluait plutôt dans un rapport non conflictuel avec le colonisateur. Toutefois, Paul Lomami Tchibamba eut des ennuis parce que les Belges ne pouvaient pas concevoir qu'il ait écrit ce texte tout seul. Il aurait eu pendant des jours des interrogatoires à coup de chicotte pour qu'il révèle le nom du Belge qui était derrière son texte. Nous tenons ces propos de la veuve Élisabeth Likuma Lomami Tchibamba, dont nous n'avons pas jugé utile de transcrire l'entretien (réalisé lors de notre terrain à Liège), dans la mesure où nous privilégions les discours scientifiques aux témoignages qui relèvent du domaine familial.

²⁸⁰ Lire, à propos de l'évolution intellectuelle et politique au Congo belge par la presse périodique Ekambo (Jean-Christien D.), *Histoire du Congo RDC dans la presse : des origines à l'indépendance*. Préface d'Isidore Ndaywel è Nziem. Paris : L'Harmattan, 2013. 438 p.

²⁸¹ Il semble que la proximité des deux territoires congolais (anciennes colonies belge et française) soit à l'origine d'une certaine concurrence entre les deux pays dont les populations sont pourtant très proches. Mais nous pensons qu'il est plus judicieux de dire que les événements politiques et culturels qui se produisent dans l'un des deux territoires sont souvent suivis de près par les habitants de l'autre côté du fleuve et vice versa.

l'arbitraire. L'avancée de la pensée moderne en Afrique équatoriale pendant la colonisation s'explique aussi donc quelque part par la transmission du savoir et de la parole aux Africains eux-mêmes, en tant que colonisés et donc en tant que premiers concernés par cette réalité ²⁸². C'est dans cette optique que, comme nous le soulignons ci-dessus, les colonisateurs, parmi lesquels ceux qui étaient favorables à la fin du régime colonial, ont accompagné, dans certains domaines tels que la presse, le jeune candidat africain afin de le responsabiliser et pour que celui-ci puisse également témoigner des bienfaits de la colonisation ²⁸³. Par exemple, le Guyanais Félix Éboué, nommé en novembre 1940 gouverneur général de l'A.E.F., va instaurer une politique indigène qui consiste à créer des revues dans le but de présenter la vie intérieure des habitants de cette Afrique lointaine ²⁸⁴. Et c'est dans ce même esprit qu'est née, plus tard, la revue culturelle

²⁸² L'idée de donner la parole aux intellectuels africains a émergé progressivement grâce à des débats lancés autour des années 1920 dans la presse coloniale publiée sur le continent africain. En effet, le pouvoir colonial et certains administrateurs comme Georges Hardy, Robert Delavignette et surtout Maurice Delafosse s'interrogèrent sur l'évolution culturelle en Afrique. Ce dernier lança, dans *La Dépêche coloniale et maritime*, en 1921, le débat sur le rôle et la fonction de l'enseignement en langues africaines dans les colonies françaises : un débat controversé qui allait s'étendre dans le temps (cette question, Paul Lomami Tchibamba la relancera en septembre 1950, dans la rubrique éditoriale de *Liaison*, n°3, art. cit.). En tout cas, il semblait évident pour certains que l'Africain seul pouvait mieux répondre à ce type d'interrogation en tant que Noir et Africain, et aussi en tant qu'« évolué ». C'est ainsi que des intellectuels africains comme Léopold Sédar Senghor et Abdoulaye Sadi ont pris part à certains de ces débats. Ainsi, après avoir aidé Moussa Travélé à publier son recueil *Contes et proverbes bambara*, Maurice Delafosse encouragera ses compatriotes et congénères à emboîter le pas, pour ainsi permettre aux indigènes cultivés d'étudier l'histoire de leur pays et leur donner la chance de réaliser leurs œuvres personnelles.

²⁸³ Dans *La Conquête de l'espace public colonial*, le Professeur Lüsebrink montre que si les Africains avaient pu accéder à la presse à cette période, c'était surtout pour qu'ils parlent en faveur de la colonisation en montrant ce que les Européens avaient fait de bon en Afrique et ce qu'ils continuaient de réaliser pour les populations du continent. En effet, l'intention du pouvoir colonial était de faire de la presse un instrument d'explication de la politique coloniale (*La Conquête de l'espace public colonial*, op. cit., p. 32).

²⁸⁴ Il s'agit de la revue intitulée *L'Union Éducative de la Jeunesse Aéfienne*, qui avait pour but la présentation de la vie des habitants des quatre territoires d'A.E.F. : le Tchad, l'Oubangui-Chari, le Gabon et le Moyen-Congo.

Liaison, comme l'explique Antoine Letembet-Ambily, l'un des collaborateurs de cette revue, dans son article qui traite de l'impact de l'écrivain Jean Malonga dans cet organe :

Gouverneur Général, Haut-Commissaire de la République Française, Bernard Cornut-Gentile dirigea l'A.E.F. de 1948 à 1951. En imitation du Gouverneur Général Éboué, il ordonna la création des cercles culturels dans les districts et régions sur toute l'étendue du territoire d'Afrique Équatoriale Française. Pour assurer la coordination de ces cercles, la revue *Liaison* vit le jour en juillet 1950 à Brazzaville²⁸⁵.

Liaison naît donc sous l'impulsion de l'administration coloniale française à un moment où la direction des journaux est de plus en plus assurée par les autochtones. Cependant, il faut préciser que cette presse ne bénéficie pas encore d'une liberté totale, d'où son appellation de « presse intermédiaire ». Le pouvoir en place contrôle tout et réprime toute idée ou tout agissement susceptible d'être un obstacle ou de faire barrage au régime²⁸⁶. L'administration finançait donc certains journaux mais, en contrepartie, il fallait garder jusqu'au bout la ligne de conduite ou la ligne éditoriale qu'elle avait tracée, c'est-à-dire celle d'être une presse apolitique. Au vu de ce qui précède, selon le partenariat qui fut établi entre, d'une part, le comité de rédaction de *Liaison* et, d'autre part, le pouvoir colonial représenté par l'administration en la personne de Joseph Gardair, alors directeur des Affaires sociales de l'A.E.F. et conseiller technique du comité de rédaction du bulletin, *Liaison* devait être un organe « apolitique » (et, de même, neutre du point de vue religieux). Paul Lomami Tchibamba, à qui l'ancien gouverneur Cornut-Gentile avait, par une heureuse volonté, confié la gestion et la

²⁸⁵ LETEMBET-AMBILY (Antoine), « Jean Malonga et la revue *Liaison* », *art. cit.*, pp. 169-174 ; p. 169.

²⁸⁶ C'est ce qui est arrivé à Monseigneur Louis Badila, directeur de publication de l'organe d'information *La Semaine de l'A.E.F.* (1952-1959), une revue qui servait de moyen d'expression libre à la jeune élite aéfiennne, surtout dans les domaines du sport et de la culture. Celui-ci s'était attiré les foudres du pouvoir en place en voulant critiquer ouvertement le régime politique de la deuxième république. Voir la contribution de Guy Noël Sam'ovhey-Panquima : « Histoire de la presse écrite congolaise », dans *Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Tome 4 : Le Congo et son avenir*, *art. cit.*, p. 291.

diffusion de la revue²⁸⁷, en rédigea donc les statuts avec l'aide du comité²⁸⁸. Il est impossible pour nous de dater ce document, puisque nous ne savons pas exactement à quel moment s'est effectuée l'écriture des statuts. Mais, en parcourant d'autres documents, il semble que la déclaration de constitution date de 1955, donc cinq ans après la naissance de *Liaison*, c'est-à-dire bien après la concrétisation du projet. Toutefois, la constitution de ces statuts montre que la revue existe bel et bien et qu'elle a une existence juridique comme lorsqu'il s'agit de créer une entreprise ou une société. Apprécions ici quelques extraits, les plus importants de ce document :

Article 1^{er}: Il est constitué à Brazzaville une Association dite des « Amis des Cercles Culturels de l'A.E.F. »

Articles 2^e: L'Association a pour buts :

- d'établir entre ses membres des liens de sympathies, de compréhension et de solidarité ;
- de favoriser les activités des Cercles Culturels de l'A.E.F., notamment en interagissant leurs sources d'information, en assurant une liaison entre les divers Cercles et en multipliant leurs relations avec les organismes similaires ;
- d'apporter éventuellement un concours matériel et financier aux Cercles Culturels ;
- d'éditer un bulletin des Cercles Culturels, actuellement nommé *Liaison*.

Article 3^e: Le siège social de l'Association est à Brazzaville, rue Liotard, BP. 854, tel.34-86. [...].

²⁸⁷ Suite à son acceptation de diriger la publication de *Liaison*, Lomami Tchibamba fut engagé aux Affaires sociales, à titre précaire, en tant que secrétaire de rédaction.

²⁸⁸ Nous avons consulté ce document important intitulé « Statuts de l'Association des Amis des Cercles Culturels de l'A.E.F. » à Liège, dans les archives que possède la famille de l'ancien secrétaire de rédaction. L'état des documents ne nous permettant pas de faire des copies, quelques photographies suffisaient pour en prouver l'existence. Le lecteur trouvera donc en annexe la photographie de ce document exceptionnel ainsi que plusieurs autres qui nous serviront de référence, parce qu'ils sont cités systématiquement dans ce travail. Cependant, ce fonds de documents sera répertorié dans notre Bibliographie sous le nom de « Collection privée ».

Article 7^e: [...]. La publication du bulletin est effectuée dans la responsabilité conjointe du rédacteur en chef et du président de l'Association, à qui les épreuves de chaque numéro à paraître sont obligatoirement soumises avant leur impression et leur diffusion. [...].

Article 10^e: L'Association s'interdit formellement toutes manifestations politiques ou religieuses et toutes discussions [y afférentes]²⁸⁹.

Il ressort de ces statuts que *Liaison* est un moyen d'expression efficace pour les Noirs d'A.E.F. Construit sur la base de relations interactives ou réciproques entre ses membres, le rôle de cet organe des cercles culturels de l'A.E.F. est de mettre en exergue certaines activités culturelles des cercles auxquels il se rattache. Il s'agit parfois, pour les différents organismes qu'il relie, de relater, dans le cadre d'activités ordinaires, des représentations folkloriques ou des manifestations théâtrales ou sportives, c'est-à-dire de manifester l'expression culturelle africaine. Mais pour *Liaison*, il s'agit aussi et surtout de s'ouvrir à d'autres cultures, notamment à la culture européenne. Dans ce sens, ce bulletin sert de trait d'union entre deux civilisations. Enfin, il est important de souligner les valeurs que cette revue véhicule :

Éveiller la conscience de ses compatriotes, les mettre en face des devoirs et des droits qui sont les leurs, leur rappeler leurs responsabilités, les faire participer au dialogue en vue d'une mutuelle compréhension entre les races, voilà le programme que depuis six ans le directeur de *Liaison* s'est tracé. C'est le message que cette publication ne cesse de nous transmettre, outre les inventaires de nos richesses qui risquaient de se perdre à jamais [...]²⁹⁰.

Fortement axée sur un programme social, la ligne éditoriale du bulletin est apolitique. En outre, si nous avons vu plus haut que l'intérêt de *Liaison* va toujours croissant d'un numéro à un autre, il faut dire que, en réalité, la revue progresse malgré plusieurs difficultés. En effet, malgré la collaboration régulière et soutenue de certains

²⁸⁹ LOMAMI TCHIBAMBA (Paul), « Statuts de l'Association des Amis des Cercles Culturels de l'A.E.F », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, entre 1950 et 1955, 3 pages (voir annexe pp. 342-344).

²⁹⁰ MALONGA (Jean), « Inauguration du nouveau siège social de la revue *Liaison* », *Liaison*, n°53, 1956, p. 69.

animateurs, plusieurs congénères et compatriotes aéfiens n'ont pas toujours compris l'utilité et l'importance d'un tel organe, créé à cette époque pour renforcer le dialogue entre les intellectuels des quatre coins de la fédération. Deux ans après le lancement du journal, ce problème d'audience fait déjà surface comme on peut le voir à travers le propos suivant du rédacteur en chef :

Malgré deux années entières durant lesquelles *Liaison* paraît mois après mois sans arrêt, encore à ce jour nombreuses sont des personnes aussi bien africaines qu'européennes, tant à Brazzaville que dans bien de centres importants des territoires d'A.E.F., qui ne connaissent pas ce périodique²⁹¹.

Ce passage soulève effectivement l'un des problèmes qui touchent la publication en milieux africains à l'époque, notamment celle des périodiques africains produits sur le continent, production qui ne trouvait pas toujours d'intérêt auprès du public lecteur. En réalité, plusieurs éléments peuvent être à l'origine de ce problème de faible audience. En effet, il y a au moins deux hypothèses d'explication. D'une part, le problème peut se situer au niveau de la réception de l'organe : c'est-à-dire que soit, les moyens de diffusion du périodique ne sont pas efficaces ou pas suffisamment développés (problème de transport ou de logistique), soit le tirage est quantitativement trop peu élevé pour satisfaire la demande de l'ensemble de lecteurs. Dans ces deux cas, le lecteur ne reçoit pas d'exemplaire et même quand, par chance, il arrive à l'avoir, il ne semble pas que ce soit de manière régulière. Et d'autre part, le lecteur peut, sans raison particulière ou au contraire pour de multiples raisons²⁹², ne pas vouloir s'abonner à cet organe.

²⁹¹ LOMAMI TCHIBAMBA (Paul), « Note sur *Liaison* bulletin des cercles culturels de l'A.E.F. », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, 1952, 4 pages, p. 1 (voir annexe p. 348).

²⁹² L'une de ces raisons peut être que certains ne savent pas lire ou que pour d'autres, ils ne s'intéressent pas beaucoup à la lecture ou encore qu'ils n'aiment pas particulièrement lire des journaux écrits par les Africains, préférant la presse européenne. D'autres aussi peuvent justifier leur désintérêt par le fait qu'ils ne se sentent pas personnellement concernés par les sujets traités dans ces organes ou encore qu'il leur manque du temps pour s'y intéresser.

En résumé, dans le cas de *Liaison*, le désintérêt des gens peut trouver une explication dans les deux faits que nous venons d'énumérer. Mais il faut d'ores et déjà dire que l'insuffisance du tirage n'a jamais été véritablement le problème ici et pour les dirigeants de cette revue. Financée entièrement par le gouvernement général ²⁹³, *Liaison* s'assurait les services de l'Imprimerie centrale d'Afrique (ICA-Brazzaville) et publiait quatre mille exemplaires par tirage ²⁹⁴. Mais, malgré cela, au bout de la deuxième année, on enregistrait déjà un faible taux de participation ou de contribution des gens. C'est, semble-t-il, suite à ce constat que le rédacteur en chef Paul Lomami Tchibamba a publié une « note » sur *Liaison* (voir l'extrait que nous avons repris ci-dessus), pour faire une sorte de bilan des deux années écoulées, mais aussi pour se demander quel était réellement l'avenir de ce bulletin.

Le constat accablant qu'il fait est que même si certaines correspondances émergent, beaucoup ne connaissent pas encore le périodique. En effet, il trouve dommage que certains de ses compatriotes ne fassent pas suffisamment usage de ce lieu d'apprentissage et souligne en même temps l'hypocrisie ou la malhonnêteté de certains de ses collaborateurs dont le rôle, en principe, était de faire le pont entre les centres culturels qu'ils dirigeaient et les adhérents potentiels du journal, mais qui ne le remplissaient pas. Pour le chef du comité de rédaction, le manque d'abonnés est effectivement dû, mais pas toujours, à une mauvaise gestion interne et externe de l'organisme, car il semble que certains membres, au lieu de distribuer les numéros aux indigents ou aux intéressés, préfèrent les garder pour eux ou pour leur cercle d'amis. Ainsi, plutôt que de généraliser

²⁹³ Dans le document faisant office de déclaration des statuts, il est mentionné que les ressources de l'association sont constituées par : les cotisations des membres ; les subventions diverses pouvant lui être accordées ; le produit de ses activités telles que conférences, fêtes, expositions, etc. ; le produit des abonnements souscrits au bulletin et éventuellement par celui issu de la vente de numéros et des annonces publicitaires dans la revue (« Statuts de l'Association des Amis des Cercles Culturels de l'A.E.F. », *op. cit.*, annexe p. 346.).

²⁹⁴ Cela est surtout valable pour la cinquième année de publication et celles d'après, car nous n'avons malheureusement pas d'informations concernant les années précédentes, les toutes premières au moment du démarrage de la revue, pour savoir à combien d'exemplaires était tiré le numéro.

les torts, l'auteur congolais accuse son équipe de manquer de rigueur par rapport à la diffusion et la distribution des numéros :

En réalité, la diffusion de cette revue ne l'a pas été avec un maximum de soins et d'efficacités. C'est du moins mon avis. En tout cas, le contrôle de la distribution nous échappe ; il est par conséquent difficile de se rendre un compte exact de la situation touchant la pénétration de *Liaison* dans les milieux intellectuels africains. [...] J'ai observé un peu de près la façon dont *Liaison* est distribuée aux membres du cercle culturel de Poto-Poto : celui ou ceux qui sont chargés de distribuer ce bulletin, ne le font qu'à des personnes qui leur sont unis par des liens d'amitié ou autres. Le résultat est que les sept dixième d'intellectuels de Poto-Poto ne reçoivent pas *Liaison* et se rabattent sur moi ²⁹⁵.

Cependant, après avoir sensibilisé les membres à ce problème de distribution, le comité de rédaction récidivait en publiant, cette fois-ci, dans un numéro de la revue, un message catégorique :

Nous serions infiniment reconnaissant à MM. Les présidents des cercles culturels de bien vouloir nous renvoyer tous les exemplaires de *Liaison* qui n'auront pas été distribués, à partir du premier numéro jusqu'aux derniers parus. Cela nous permettra de satisfaire aux demandes qui nous parviennent de nombreuses personnes désireuses de constituer ou de compléter leur collection ²⁹⁶.

Bien que distribué gratuitement et tiré à 4000 exemplaires par numéro, *Liaison* voit son nombre de correspondants réduits. Il est difficile de comprendre pourquoi les gens ne s'intéressent pas à un organe distribué gratuitement. En effet, la gratuité de *Liaison* n'apporte pas une collaboration massive. Ce problème d'audience, le comité l'a connu du début du lancement de la revue jusqu'en 1960, date de disparition de celle-ci. Il faut simplement dire que *Liaison* faisait face à certains problèmes pratiques. Comme nous venons de le voir, les audiences du bulletin sont dérisoires parce que la distribution est mal assurée, mais également parce que les intellectuels n'attachent pas beaucoup

²⁹⁵ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), « Note sur *Liaison* bulletin des cercles culturels de l'A.E.F. », *op. cit.*, annexe p. 348.

²⁹⁶ La rédaction, « À l'attention de MM. les présidents des cercles culturels », n°44, 1954, première page.

d'importance à cette revue. Dans une lettre adressée à une de ses amies et correspondantes en février 1956, Lomami Tchibamba parle d'à peine 150 abonnements enregistrés « en tout et pour tout » depuis le commencement, c'est-à-dire en six ans d'activité ²⁹⁷. Un nombre insignifiant, en effet, par rapport à un auditoire potentiel si large, car, cela ne fait aucun doute, *Liaison* est un moyen d'expression de toute la communauté noire d'A.E.F., qui, malheureusement, ne semble pas s'intéresser à cet organe, pourtant véritable forum d'un dialogue constructif. Jean Malonga souligne :

Bien des jeunes gens ont pris l'habitude de communiquer aux autres, par cet organe, leur pensée, leur point de vue. Il est encore, malheureusement, une foule d'autres qui, par conscience se tiennent à l'écart comme si les problèmes abordés, les solutions proposées ne les concernaient en rien. En tout et pour tout, ils ne disent mot ²⁹⁸.

Au principal problème relevé ci-dessus, s'est ajouté, au fil du temps, les difficultés financières. Sans aucun fond propre, la revue dépendait totalement des subventions administratives, jusque pendant ses quatre premières années environ. Plus les années passaient, plus la réalisation d'un numéro devenait difficile. Il semble en effet que pendant ses six premières années d'existence, *Liaison* a gratuitement été distribuée aux membres des cercles culturels, qui avaient peu à peu émergé dans les quatre territoires de l'A.E.F. En réalité, chaque cercle recevait une partie du tirage pour la distribuer aux adhérents ou ceux qui fréquentaient régulièrement les cercles ²⁹⁹. En 1952, le comité de rédaction, par la personne de Paul Lomami Tchibamba, propose de mettre en place un système d'abonnement annuel qui, d'une part, éviterait un surcroît de travail au Bureau-

²⁹⁷ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), « Lettres à Thérèse Bazillou », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, 1956, 1 page (voir annexe p. 349).

²⁹⁸ MALONGA (J.), « Inauguration du nouveau siège social de la revue *Liaison* », *Liaison*, op. cit., p. 70.

²⁹⁹ Dans nos investigations, nous ne sommes pas parvenue à savoir quel était exactement le nombre de numéro distribué dans chaque cercle culturel, ni savoir le chiffre même approximatif des membres qui fréquentaient régulièrement ces lieux, car il semble impossible de savoir quelle personne fait réellement partie de tel cercle culturel et de tel autre ; la revue, non plus, ne livre pas ce genre d'information.

siège dans la mesure où il ne s'agirait pas d'un abonnement semestriel et qui permettrait, d'autre part, une distribution aux personnes intéressées uniquement, afin de mieux gérer celle-ci.

En mettant en place un système d'abonnement annuel et en ne distribuant les exemplaires de *Liaison* qu'aux personnes intéressées, le comité pensait pouvoir résoudre deux problèmes : celui d'une mauvaise gestion de stock et le manque de financement interne, un revenu pourtant nécessaire pour la marche et la survie de la revue. Cependant, les membres du comité s'interrogent toujours sur la distribution gratuite de *Liaison*, qui pourrait faire d'elle « une réalisation sans lendemain »³⁰⁰. Malgré cette mise au point, les cercles culturels et les associations continueront de recevoir gratuitement les exemplaires de la revue jusqu'à une période qu'il est difficile de déterminer. Toutefois, à partir du n°45 de l'année 1955, (démarrage d'une nouvelle série), il est mentionné que « les personnes étrangères aux cercles culturels de l'A.E.F. peuvent souscrire des abonnements le montant annuel est de 400 frs C.F.A. » (voir la page qui précède le sommaire de ce numéro indiqué)³⁰¹. En outre, un autre moyen de diminuer chez les collaborateurs la mauvaise sensation de travailler dans le vide et surtout sans générer, à l'interne, quelques revenus, était les bénéfices produits par la publicité.

La décision d'augmenter les pages publicitaires répond à des besoins purement financiers. Certes, la publicité permet, d'un point de vue visuel, d'aérer le contenu d'un organe et de l'embellir avec des images, elle reste cependant une base de ressources

³⁰⁰ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), « Note sur *Liaison* bulletin des cercles culturels de l'A.E.F. », *op. cit.*, p. 1.

³⁰¹ Il faut savoir qu'avant cette nouvelle série, aucun numéro ne mentionnait le prix de l'abonnement. Cependant, d'après les informations recueillies à Liège, l'abonnement annuel et le prix du numéro devait s'élever, après les deux premières années de diffusion gratuite, bien sûr, à 20 frs CFA, soit 400 francs métropolitains (dans « Note sur *Liaison* bulletin des cercles culturels de l'A.E.F. », *op. cit.*, p. 3). Mais pouvons-nous vraiment savoir si cette mesure de faire des abonnés a été appliquée et à quel moment exactement ? Pouvons-nous savoir si la distribution gratuite de *Liaison* a cessé ? Aucune source réelle ne nous permet, pour l'instant, de répondre à cette interrogation.

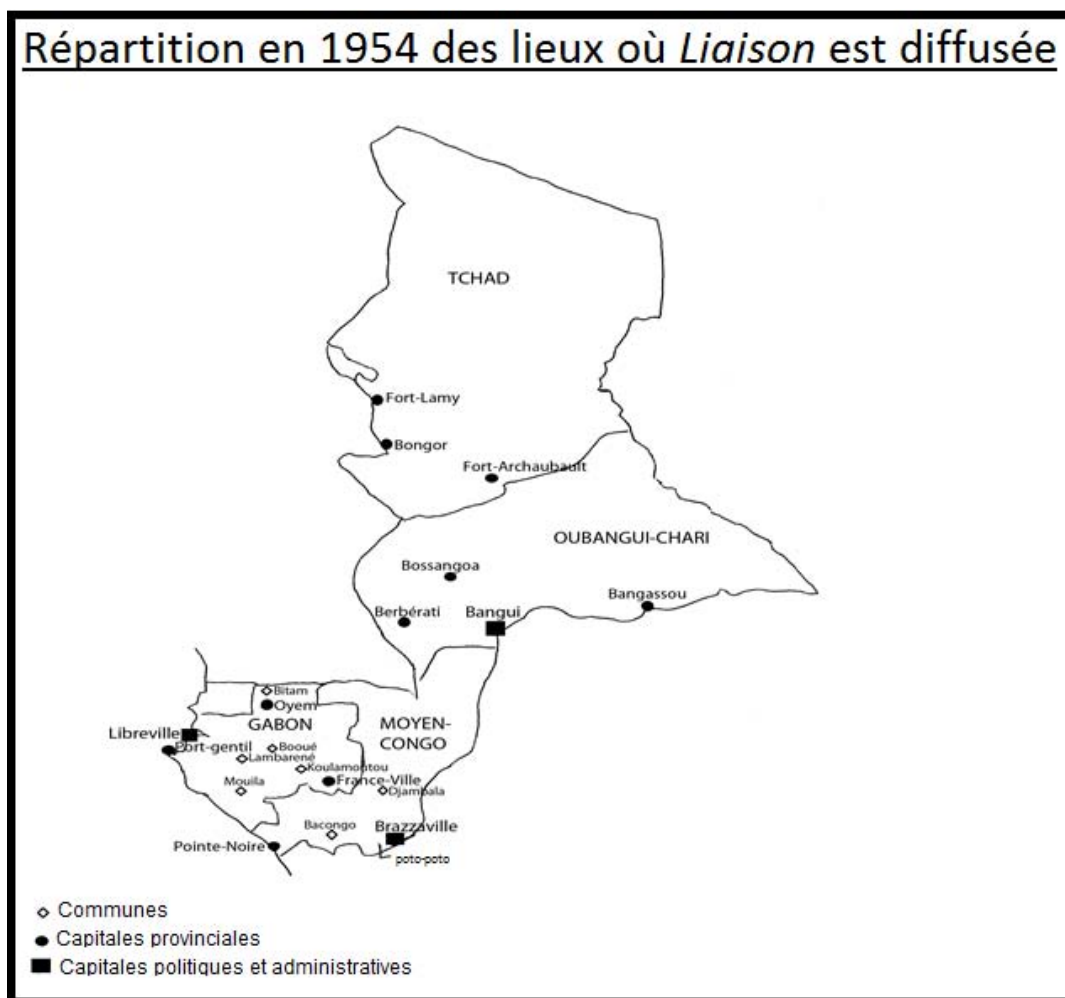
sérieuses, comme nous l'avions déjà indiqué plus haut. Recueilli auprès des associations et des entreprises privées qui venaient solliciter les services de *Liaison*, l'argent généré par la publicité était important. Ce produit de vente de *Liaison* servait notamment à l'amélioration du bulletin afin de le rendre plus attrayant. Dans la partie précédente, nous avons vu que du point de vue matériel ou technique, *Liaison* s'est énormément améliorée. À chaque parution, cette revue gagnait en qualité, que ce soit du point de vue de la documentation ou de l'illustration. Par exemple, le changement de couverture ou l'augmentation du format ou toute autre transformation visuelle qui survenait, était la preuve que la revue s'attachait énormément à soigner son image et à faire toujours mieux. Ainsi, l'augmentation du nombre de pages publicitaires au fil des numéros a permis à la revue de se présenter autrement, sous un autre aspect. Toutefois, malgré une prise de conscience rapide sur l'importance de ce genre de bénéfice³⁰², la rédaction ne fera des publicités dans *Liaison* que bien plus tard en 1955. En effet, ce n'est qu'à partir du n°47 qu'ont apparus deux pages publicitaires : la première publicité présente « Lester radio », une radio locale écoutée à Brazzaville, à Bangui et à Pointe-Noire ; la deuxième montre la marque de cigarette « Brazza », on peut-y lire la phrase : « je fume Brazza » ; la dernière publicité présente « les établissements de Videira Nogueira & Cie », qui font dans l'importation et l'exportation. Dans le n°69, dernier n° de notre collection, 26 publicités sont réparties sur une dizaine de pages, à raison d'une ou de plusieurs publicités par page. Elles touchent divers domaines : boutique de chaussures (Bata), taxi et auto-école (Fregate), aéromaritime (UAT), assurance (Ch. Le Jeune), papeterie de l'A.E.F., Air France, compte (BNCI), machine de ménage (ALNA), etc³⁰³.

En résumé, la publication de *Liaison* n'a pas toujours été simple. Bien que très apprécié par certains milieux intellectuels africains et européens, cet organe a connu deux

³⁰² Dans son premier bilan qu'il fait à la fin de l'année 1951 sur le fonctionnement de *Liaison*, Paul Lomami Tchibamba proposait déjà de réserver des pages de la revue aux publicités, une ressource importante de revenue en effet (voir sa « Note sur *Liaison* », *op cit.*, p. 3).

³⁰³ Sachant que le tarif de l'annonce la moins chère s'élève à 2000 frs CFA et la plus chère à 36000, selon la variation des insertions, des caractères et des dimensions (la hauteur-largeur) des pages.

problèmes majeurs liés à son organisation interne et externe : il s'agit notamment du manque de financement et de l'absence de collaboration. Ces principaux problèmes ont fait que cette revue n'a pas eu l'impact qu'elle aurait dû avoir à ce moment crucial de la fin du régime colonial. La figure ci-après semble illustrer une des raisons de ce manque d'audience locale.



4 Aire de diffusion de *Liaison* en 1954³⁰⁴

304

Nous tenons à préciser que chaque point qui apparaît sur la carte représente un lieu de diffusion et que certains lieux peuvent contenir d'autres. Par exemple, dans la ville de Brazzaville, il y a le quartier de Poto-Poto, dont le centre culturel du même nom est à différencier de « l'Association Amicale des Métis de l'A.E.F. », dont le président est un certain Paul Betty. Précisons aussi que certains cercles culturels comme Impfondo et Fort-Rousset (actuel Owando) n'ont pas pu être représentés sur la carte, parce que nous ne sommes pas parvenue à les situer géographiquement.

Cette carte permet de confirmer ce que nous constatons plus haut, c'est-à-dire le faible taux de contribution des cercles culturels d'Oubangui-Chari et du Tchad par rapport à la participation gabonaise. La proximité des capitales brazzavilloises et librevilloises expliquerait-elle pourquoi les Gabonais ont contribué plus que les Oubanguiens et les Tchadiens plus éloignés de la capitale de l'A.E.F ? Ce qui est sûr, c'est que cette revue a manqué d'une large collaboration des intellectuels africains : « les limites de *Liaison* consistaient dans l'ambition même de son contenu, qui ne touchait qu'une minorité d'intellectuels et de lettrés tant au niveau de la rédaction que du public »³⁰⁵. Toutefois, il faut sans doute se garder d'une appréciation qui ne serait que quantitative, à partir du nombre d'abonnés : d'une part, parce qu'il est difficile de mesurer l'audience réelle d'un exemplaire, qui peut être lu et relu par plusieurs personnes non abonnées, *a fortiori* dans un contexte où l'imprimé est relativement rare ; d'autre part, parce qu'il faudrait pouvoir tenir compte de la qualité des lecteurs, même s'ils sont peu nombreux : être lu par dix personnes qui ont-elles-mêmes de l'influence est sans doute plus déterminant qu'être lu par cent personnes qui n'en ont pas. À cet effet, nous verrons plus loin ce que les correspondances entre Lomami Tchibamba et des personnes influentes du monde littéraire de cette époque comme René Maran ont pu apporter à la revue *Liaison*.

Par ailleurs, il nous est impossible de dire, du moins pour l'instant, si, finalement, dans ses quatre dernières années de diffusion, l'administration a laissé à *Liaison* le soin de devenir une publication privée, car dans sa correspondance citée ci-dessus, Paul Lomami Tchibamba semble affirmer quelque chose dans ce sens-là, lorsqu'il écrit que le comité de rédaction souhaitait « voir *Liaison* voler de ses propres ailes [...] »³⁰⁶. Nous venons également de le souligner, nous ne savons pas si la distribution de la revue a finalement été contrôlée et si, par conséquent, la pénétration du bulletin dans les milieux intellectuels s'est faite correctement par la suite.

³⁰⁵ BERNAULT-BOSWELL (Florence), « Un journal missionnaire au temps de la décolonisation : *La Semaine de l'A.E.F.* (1952-1960) », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 74, n°274, 1^{er} trimestre 1987, pp. 5-25, p. 7.

³⁰⁶ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), « Lettres à Thérèse Bazillou », *op. cit.*, p. 1.

Enfin, *Liaison*, revue créée dans le but de rassembler les différents cercles culturels de l'A.E.F., a-t-elle vraiment permis à ses adhérents d'être en interaction entre eux ? Le problème avec l'approche interactionniste de la théorie des réseaux qui met en scène les relations entre les agents est qu'elle ne traite pas directement de la spécificité littéraire car l'étude des interactions effectives, à part livrer des informations relatives aux individus entre eux, ne montre pas la part réelle faite à la littérature. Effectivement, « à la différence de la théorie des champs, la théorie sociologique des réseaux ne procure pas en soi une approche apte à rendre compte du fait littéraire dans sa spécificité »³⁰⁷ ; c'est la raison pour laquelle il faut adapter la méthode de l'analyse des réseaux à l'objet littéraire pour que celle-ci révèle non seulement le rôle des écrivains, mais également l'œuvre elle-même.

3. Le rôle des tous premiers textes d'écrivains aéliens

La méthode de l'analyse des réseaux, différente à certains égards de celle de la théorie des champs, est, selon nous, à même de rendre compte du fait littéraire d'une revue à la seule condition qu'on l'adapte à l'objet littéraire. Les réseaux, comme instruments d'une mise en pratique de l'écriture, contribuent à décrire l'enjeu littéraire. Pour ce qui concerne notre corpus, le réseau qui le constitue se déploie selon un ensemble de système propre à l'espace social. « En effet, la circulation du texte, sa communication concrète, s'effectue au sein de réseaux tout à la fois amicaux et éditoriaux, tout à la fois idéologiques et économiques, intellectuels et professionnels tout ensemble »³⁰⁸. Ainsi, ce que nous appelons « littérature » ici trouve son sens dans cet ensemble. Il s'agit plus exactement de contes, de poèmes, d'articles, de chants, de récits inédits et de toute autre forme de texte publié dans la revue *Liaison*. Ces textes publiés dans la presse constituent en effet une littérature à part entière. Par conséquent, le rôle de la presse a été d'un enjeu primordial dans le sens où celle-ci a permis aux évolués aéliens de s'entraîner pour

³⁰⁷ SAPIRO (G.), « Réseaux, institution(s) et champ », dans *Les Réseaux littéraires*, art. cit., p. 56.

³⁰⁸ VIALA (Alain), « Pour un premier bilan », dans *Les Réseaux littéraires*, op. cit., pp. 263-279, p. 272.

s'imposer durablement comme écrivains ou journalistes africains. Nous l'avions effectivement déjà souligné : *Liaison* est pour l'A.E.F. un tremplin pour l'évolution de jeunes intellectuels parce qu'ils peuvent désormais prendre la parole à travers elle et parce que, grâce à l'existence de *Liaison*, ces évolués noirs peuvent librement s'adonner à l'exercice de l'écriture.

Avant d'aborder la question littéraire à proprement parler, nous tenons à souligner que l'équipe rédactionnelle de *Liaison* a longtemps et largement sollicité le concours des Aéfiens pour que ces derniers participent à l'élaboration de cette œuvre. On pourrait par exemple citer ce numéro de la revue dans lequel une exhortation avait été faite aux Aéfiens, les invitant à rejoindre les colonnes du bulletin. Le message, imprimé en grands caractères dans le quatrième numéro de *Liaison* disait ceci : « Correspondants, collaborateurs, à vos plumes ! ». Mais aussi : « les pages de *Liaison* sont à votre entière disposition ». Dans ce même numéro, des extraits d'articles avaient également été repris en guise de ce qui allait être publié prochainement. Ces extraits devaient donner envie au lecteur de correspondre à la revue.

Cette manière de vouloir attirer le plus grand nombre et surtout les « évolués » a fait du bulletin un lieu d'expression pour de nouveaux talents. Le paragraphe suivant résume bien l'intérêt d'y collaborer :

Liaison est appelé à devenir un grand périodique de l'A.E.F. C'est à vous de rehausser l'intérêt que ce bulletin n'a jusqu'ici pas cessé de susciter autour de lui, grâce à vos articles. Autour de vos Cercles culturels, constitués des comités de rédaction qui seront chargés de nous faire parvenir toutes informations relatives à vos activités culturelles et sociales dans vos localités respectives. Tout lettré aéfien se doit d'écrire dans *Liaison*. C'est d'ailleurs une heureuse occasion qui s'est offerte à chacun de nous de s'entraîner³⁰⁹.

Au vu de ce qui précède, la place des Aéfiens était dans les organes de presse et les cercles culturels, ces rassemblements qui participent à l'apprentissage des individus pour le bien de la communauté.

³⁰⁹ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), *Liaison*, op. cit., n°3, 1950, p. 17.

Intéressons-nous maintenant à la partie littéraire de la revue *Liaison*³¹⁰, pour comprendre dans quel contexte les textes étaient publiés et pour voir en quoi a consisté le talent de ces intellectuels noirs, prêts à maîtriser un savoir-faire occidental.

Nous l'avons vu, cette rubrique consacrée à la littérature a porté plusieurs appellations. Il s'agit d'abord d'« Art, littérature, folklore et artisanat » et ensuite de « Littérature et folklore », mais encore de « Littérature folklorique » ou de « Littérature » tout court. Dans ce travail qui se propose de voir comment les Oubanguiens, les Gabonais, les Tchadiens et les ressortissants du Moyen-Congo ont fait leur premier pas en tant qu'écrivains à cette époque charnière de l'histoire de l'Afrique, la rubrique littéraire est très importante, dans la mesure où elle met en exergue le talent des auteurs à travers leur écriture et leur capacité à créer. Les contes³¹¹, les poèmes, les chants et les essais sont les genres qui figurent le plus dans cette rubrique. Ces récits évoquent, pour la majorité, la culture et les traditions africaines. Il faut rappeler qu'à cette époque qui précède l'indépendance de certains pays d'Afrique, le continent, dans son ensemble, est resté très attaché à ses rites et à ses coutumes ancestrales. En effet, même les membres de l'élite indigène qui, pour la plupart, sont très admiratifs de la civilisation occidentale, restent cependant bien attachés aux valeurs et aux coutumes africaines. Lheyet Gaboka, un des membres permanents de *Liaison* souligne cet attachement :

³¹⁰ Par « partie littéraire », nous entendons non seulement parler de la rubrique qui traite de la littérature en tant que telle, mais aussi, des articles publiés dans les autres rubriques de la revue, traitant de sujets divers.

³¹¹ Le conte est un mode d'expression qui fait partie intégrante de la littérature orale africaine, au même titre que la devinette, le proverbe, la musique, etc. Ainsi, plusieurs numéros de la revue *Liaison* ont consacré leurs pages aux contes comme le deuxième numéro (1950) où on a pu découvrir un conte intitulé « conte oubanguien » ; le neuvième numéro (1951) qui a fait paraître quatre contes dont « les contes mpongoués », « l'imprudence est la cause de bien des maux », « le lion, l'aigle et la chauve-souris » et « le délégué suprême de dieu et l'enfant sale » ; le vingt-troisième numéro (1952) où on peut lire l'histoire intitulée « le boa et la tortue » ; et le trente-deuxième numéro (1953) avec ses six contes : « Louzolo, la belle femme », « le chien, la civette et le sibissi », « Dandé », etc.

Malgré cette civilisation que nous ont apportée et que nous apportent les Européens, les coutumes et les cérémonies africaines dans certaines régions n'ont pas disparu : ce sont là, remarquez-le bien, des traditions sacrées auxquelles l'Africain qui veut conserver en lui l'image de son ancêtre et aussi la valeur de son pays, garde entièrement foi. Il ne peut y remédier dans aucun cas car, chaque pays, quel qu'il soit, européen ou africain, a ses mœurs : ces choses-là sont indéniables³¹².

En d'autres termes, l'attachement des « évolués » aux traditions africaines justifie leur choix de thème. Il faut aussi dire que c'est un peu par conformité au courant de la négritude de l'époque et non pas seulement parce qu'ils sont Noirs et Africains que la plupart exalte les valeurs africaines. Nous y reviendrons. Mais une chose est sûre : les formes d'écriture mis en exergue à travers la presse qui les publie sont particulièrement marquées par le continent noir et son savoir. Ces formes littéraires ou moyens d'expression, entendus au sens de littérature orale (contes et chant), s'opposent à l'écriture qui est une forme d'expression encore méconnue des Africains, ou qui, du moins, ne se pratique pas en Afrique avant l'arrivée des Occidentaux. « Les pays africains n'avaient pas pour la plupart de tradition écrite au moment de la colonisation. Le français de même que l'anglais et le portugais ont profité d'une telle situation pour mieux s'y implanter tout particulièrement comme langue de culture »³¹³. Dans ce cas, le conte, la devinette, le proverbe, l'énigme, le chant, etc., qui appartiennent à la littérature orale et qui figurent de temps en temps dans la rubrique littéraire de *Liaison*, sont des instruments au service des us et des coutumes africaines, car mises en évidence dans le but de promouvoir les vestiges du continent noir pour mieux les conserver. En effet, le fait de publier des contes ou d'autres textes de ce genre dans la presse coloniale montre le besoin de conserver un savoir-faire africain, mais aussi l'histoire de ce peuple.

De manière générale, certains représentants de l'administration coloniale et quelques missionnaires voyaient d'un bon œil le fait que les Africains se mettent à l'écriture.

³¹² LHEYET GABOKA, *Liaison*, op cit., n° 9, 1951, p. 30.

³¹³ TATI-LOUTARD (Jean-Baptiste), *Libres mélanges. Littérature et destins littéraires*. Paris : Présence Africaine, 2003, 231 p., p. 157.

Plusieurs les ont d'ailleurs encouragés à aller dans ce sens. Ainsi, grâce au concours de quelques responsables de l'enseignement public ou religieux de l'Afrique noire française, certains autochtones ont commencé à publier dans la presse coloniale, proprement dite. Comme le souligne Robert Cornevin :

On trouve dans les revues et les almanachs missionnaires de très nombreux contes et proverbes émanant de prêtres et catéchistes. Le R.P. André Raponda-Walker au Gabon publie dans le *Bulletin de la Société des Recherches congolaises des contes*, proverbes et devinettes mpongwé, des contes eshira, des contes et proverbes ishogo ou mitsogo. Moussa Travélé, interprète principal à Bamako, soutenu par le gouverneur Delafosse, voit publier ses *Proverbes et contes bambara* cependant qu'un fonctionnaire douala, Isaac Moumé Etia publie des *Fables* qui seront le premier livre écrit par un Camerounais en français ³¹⁴.

Suite à ce propos de Cornevin, il semble que la culture africaine soit plutôt bien représentée dans l'espace public africain grâce au soutien de l'autorité coloniale mais grâce aussi au travail des autochtones eux-mêmes qui ont pris à cœur de publier, en français, des contes et autres récits qui mettent en exergue l'Afrique et ses traditions. Ainsi, *Liaison* fait partie de ces corpus médiatiques qui ont consacré une part importante de leurs numéros aux contes et à d'autres textes oraux qui racontent l'Afrique et ses rites ancestraux. À travers cet organe, l'Aéfien se dévoile et montre son attachement aux coutumes et aux ancêtres : c'est la raison pour laquelle la littérature africaine est parfois perçue comme un lieu de la transcription des traditions africaines dont les valeurs permanentes sont à la fois culturelles et spirituelles. En effet, celle-ci puise dans l'univers fantastique des mythes et des coutumes africains. Par conséquent, la plupart des récits traditionnels comme les contes sont bien plus symboliques qu'on ne le pense, dans la mesure où ceux-ci représentent le moyen de se souvenir, grâce à la mémorisation et à la réhabilitation des coutumes et du savoir-faire africain. Ainsi, l'univers du conte devient le lieu où se transmet « la sagesse africaine », comme c'est écrit dans ce passage de *Littérature nègre* de Jacques Chevrier :

³¹⁴

CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op. cit., p. 67.

La sagesse africaine trouve son meilleur véhicule dans le conte ; mode oral d'expression de la pensée profonde d'un groupe ethnique, le conte en a effet pour fonction de transmettre à une communauté humaine la pensée des dieux ou des ancêtres. Il se veut donc traduction, interprétation d'une réalité supérieure à l'homme. Facteur de stabilité et de continuité culturelle, il a souvent un rôle utilitaire et l'effort pour bien dire traduit en réalité le souci de bien faire. L'univers du conte est un univers ambigu où se côtoient sans contradiction le réel et l'irréel, le monde des hommes et le monde des animaux. La sottise, la cupidité, l'orgueil et la cruauté y sont brocardés à l'envi ; l'expression elle-même est ambivalente de façon à laisser à l'auditeur la possibilité d'interpréter, d'imaginer et de recréer à sa guise ³¹⁵.

Ces propos de Chevrier résument bien les thèmes de prédilection des conteurs qui, dans leur récit, décrivent des « actions héroïques » ou des situations de guerre ou encore de chasse, des événements qui mettent en scène des individus d'une même tribu ou des animaux. Parfois les textes célèbrent « les vertus ou les travers d'un ancêtre ou d'un individu vivant et présent dans l'auditoire » ³¹⁶. On le voit notamment dans notre corpus à travers le conte intitulé « Plus malin que son père ? » : ce texte publié dans le numéro quarante de *Liaison* raconte l'ingéniosité et l'espièglerie d'un jeune enfant sorcier nommé Malonga, qui savait disparaître. Parce qu'il savait accomplir cet exploit, Malonga était considéré comme un être puissant au même titre que tous les puissants, chose que son père n'appréciait pas. Celui-ci décida alors de montrer à son fils, à qui son succès était monté à la tête que, des deux, c'était lui l'ancien. C'est ainsi que pendant une partie de chasse, le père, Nkouka, se dédoublait en apparaissant à deux endroits différents. En effet, grâce à un tour de sorcellerie, Nkouka avait pu apparaître à son fils dans la forêt et lorsque Malonga courut au village, son père était présent là aussi. Par conséquent, le père put apprendre à son fils que des deux, c'était vraiment lui l'ancien.

Ce conte montre l'Afrique dans toute sa mysticité ; mais il montre surtout combien le respect pour les aînés est important dans les sociétés dites traditionnelles, car, rappelons-le, Nkouka veut apprendre à son fils qu'il doit lui obéir en toute circonstance

³¹⁵ CHEVRIER (Jacques), *Littérature nègre*. Paris : Armand Colin, 1974, 287 p., pp. 224-225.

³¹⁶ CHEVRIER (J.), *Littérature nègre*, op. cit., p. 226.

parce que c'est son père et qu'en Afrique, les patriarches ou les anciens savent tout et ont toujours raison.

Concernant l'aspect littéraire, hormis les contes, d'autres formes de récit méritent notre attention en ce sens qu'elles ont également été utilisées dans la presse coloniale : ce sont essentiellement des articles, des poèmes et des nouvelles. Ces genres mettent en exergue des thèmes en rapport avec les traditions africaines, mais ils traitent aussi d'autre chose. La littérature qui est publiée dans la revue que dirige Paul Lomami Tchibamba traite en effet de toute sorte de sujets, mais nous voulons surtout insister ici sur le fait que cet organe a publié plusieurs genres de textes : à savoir des articles, des textes inédits et surtout des poésies, qui mettent en évidence l'originalité et parfois la créativité de l'auteur. La plupart d'entre les auteurs s'expriment dans une langue simple et claire et dans un style personnel. De même, les différentes histoires qu'ils mettent en scène laissent paraître leur ingéniosité et leur bon sens, pour des personnes qui s'expriment dans une langue étrangère.

Le texte de Dominique N'Zalakanda intitulé « Essai d'étude sur le mariage des Ballalis et de leurs frères de race », par exemple, explique comment la filiation matriarcale s'est construite dans la tribu des Ballalis au Moyen-Congo et comment la coutume prévoit les unions ainsi que les séparations dans cette tribu³¹⁷. Dès l'abord de ce récit, l'expression est accessible et claire. Du début jusqu'à la fin, le texte se lit aisément sur un rythme régulier. Aussi, celui-ci est entrecoupé de sous-titres pour marquer le passage à une autre idée, mais il faut dire que ce sous-titrage c'est surtout pour faciliter au lecteur la lecture et la compréhension du texte. De manière générale, les idées sont clairement formulées dans de longues phrases, certes, mais bien rythmées par la ponctuation.

Dans ce même numéro, un article d'Étienne Mbida Owono intitulé « Impressions d'un nouveau venu » est publié. L'auteur fait part de ses impressions sur la capitale

³¹⁷ N'ZALAKANDA (Dominique), « Essai d'étude sur le mariage Ballalis et de leurs frères de race », *Liaison*, *op. cit.*, numéro 8, pp. 23-25.

aéfienne, Brazzaville. En particulier, il décrit le contraste entre Brazzaville et Yaoundé : la première lui paraît une ville désertique contrairement à la deuxième qui, elle, est pourtant moins peuplée que l'autre ³¹⁸. L'article de Mbida Owono s'ouvre sur des vers d'un poème de José-Maria de Heredia (l'auteur aura, une fois encore par la suite, recours à un autre vers du même romancier) ; le poème est ensuite suivi du récit à proprement parler de l'auteur. Celui-ci est narré à la manière d'un récit du voyage, c'est-à-dire avec la description des impressions ou des émotions ressenties. Ce texte de bon goût a également le mérite d'être clair.

En résumé, ces deux exemples montrent que *Liaison* a accueilli des textes dont la forme avoisine la littérature orale, et des textes qui répondent à d'autres formes. Nous avons également vu que le thème de prédilection des articles publiés dans *Liaison*, c'est l'Afrique et que, par conséquent, la presse coloniale a été une mémoire immédiate parce que, grâce à elle, la littérature a su rendre compte de la réalité de l'Afrique à une période donnée de son histoire. Par conséquent, le rôle des premiers récits africains a été de construire une mémoire des événements pour pouvoir conserver ceux-ci. S'agissant, toutefois de la création esthétique des auteurs aéfiens en général et des écrivains ayant publié dans *Liaison* en particulier, c'est en traçant le parcours de quelques-uns d'entre eux que nous arriverons à savoir dans quel registre ceux-ci se sont positionnés et dans quel contexte ils ont évolué.

4. Les cas spécifiques de Jean Malonga et de Sylvain Bemba

L'espace littéraire aéfien n'est pas toujours bien connu. Notre propos, c'est de dire que cet espace existe vraiment et de montrer comment il s'est construit grâce à la participation de certains écrivains comme Jean Malonga et Sylvain Bemba qui sont, tous les deux, des écrivains congolais. Le choix porté sur ces deux individus s'explique par le

³¹⁸ MDIDA OWONO (Étienne), « Impressions d'un nouveau venu. Douala-Brazzaville », dans *Liaison*, op. cit., numéro 8, pp. 26-27.

fait que le premier a été collaborateur de la revue *Liaison* tout au long des dix ans de son existence et est souvent présenté comme le premier romancier congolais; le deuxième, lui, présente, du point de vue de notre travail, une carrière des plus riches par rapport à d'autres ³¹⁹.

Notre choix de ces deux auteurs congolais est dû au fait qu'on a rarement vu des ressortissants gabonais, tchadiens ou oubanguiens qui ont fait leur premiers élans dans la revue, s'imposer durablement comme des romanciers, des poètes ou comme des journalistes à part entière ; pourtant, ce n'est pas la collaboration de certains qui a fait défaut. En effet, un bon nombre d'entre eux ont participé activement en tant que membres au développement de la revue. Concernant les participants d'origine gabonaise, il est important d'ajouter à la première liste les noms de Félicien Zang-M'vey (président du cercle culturel de Bitam) et Paul-Maurice Tomo, qui ont été des correspondants du bulletin durant plusieurs années. Nous n'oublions pas l'importante contribution de l'Abbé André Raponda-Walker et celles des personnes comme Louis Bigmann (le véritable patronyme est Louis-Émile Ambourhouet Bigmann) et Moïse Nkogho-Mve (Nkoche ou N'Gogho), qui ont su se faire un nom en dehors de l'organe ³²⁰.

³¹⁹ Le profil de Sylvain Bemba est très atypique. Ses premiers élans artistiques sont d'ordre journalistique. En effet, il est d'abord connu en tant que chroniqueur sportif et ensuite comme journaliste politique. Sylvain Bemba est surtout aussi un dramaturge et un romancier à part entière, qui est fasciné par le cinéma. Par conséquent, nous pensons découvrir à travers son profil les voies possibles qui mènent à la construction d'un champ littéraire d'expression française, dit aéfien.

³²⁰ Parmi tous les Gabonais qui ont apporté leur savoir-faire à la revue *Liaison* en y publiant des textes littéraires ou en y partageant leurs opinions, ont pu véritablement s'imposer dans la sphère littéraire gabonaise des noms comme Louis Bigmann ou André Raponda Walker, grâce notamment aux poèmes que le premier a consacré au capitaine Charles N'Tchoréré (sa première signature dans *Liaison* apparaît dans le numéro 8, pour un poème effectivement dédié à N'Tchoréré), et surtout de deux livres intitulés *Charles N'choréré* et *Charles N'Tchoréré face aux nazis*, publiés respectivement en 1983 aux *Nouvelles Éditions Africaines* pour l'un et, plus récemment, en 2010, aux éditions Duboiris, pour l'autre. Quant à l'Abbé Raponda Walker, son travail d'écriture est surtout marqué par l'histoire, l'ethnologie et la littérature orale. En effet, ce prêtre s'est autant consacré au séminaire qu'aux sciences humaines. Son œuvre littéraire comprend notamment des récits qui racontent les croyances et les rites gabonais et un

Pour la correspondance oubanguienne, il y a Gabiel Ganazui, Lambert Gombet, Jean Tombezongo, Victor Ngawe. Les Tchadiens, pour leur part, sont principalement représentés par Em Kabem Rechourb, Roger Frey, Joseph Darnace (président du cercle culturel de Fort-Lamy) et surtout Ahmed Kotoko, auteur de l'autobiographie le *Destin de Hamaï ou le long chemin vers l'indépendance du Tchad*, et Joseph Brahim Seid qui a publié en 1967 le roman *Un enfant du Tchad* et en 1988 le recueil de contes *Au Tchad sous les étoiles* ³²¹.

Nous signalons, pour refermer cette longue parenthèse, que lors de notre travail de terrain, nous avons essayé de croiser des données afin de retrouver certains correspondants de *Liaison* qui n'étaient pas originaires du Moyen-Congo. Concernant l'Oubangui-Chari et le Tchad, des pays où nous ne pouvions certainement pas nous rendre, du moins physiquement, nous n'avons pas trouvé plus de noms que ceux que nous venons de mentionner. Pour le Gabon, c'est un peu différent car nous nous y sommes rendue et nous avons exploré les fonds du Centre culturel français de Libreville ainsi que ceux de la bibliothèque nationale ; pourtant le constat reste le même : les noms d'auteurs et leurs œuvres demeurent rares et même quasiment inexistantes. En un mot, les collaborateurs de *Liaison* originaires d'autres territoires que le Moyen-Congo n'ont pas connu le même cheminement ou la même réussite que certains animateurs congolais qui étaient plus avantagés du fait d'être natifs du Congo, car ils étaient donc plus naturellement disposés à y évoluer. Nous l'avions déjà souligné plus haut : Brazzaville, capitale de l'A.E.F., est dans les années 1950 au centre du progrès social. Elle est en effet la seule ville qui, du point de vue des infrastructures, peut accueillir l'élite africaine issue des autres territoires français d'Afrique centrale, ce qui fait d'elle une tribune pour les

remarquable travail qu'il a fait dans les sciences du langage sur les langues du Gabon. Père du célèbre écrivain gabonais Maurice Okoumba Nkoghe, Moïse Nkogho-Mve, lui, est l'auteur de *Fables et poèmes choisis*, un recueil de contes et de poèmes publié en 1975.

³²¹

Ahmed Kotoko publie son ouvrage autobiographique chez l'Harmattan en 1989 dans la collection « Mémoires africaines ». Le roman *Un enfant du Tchad* de Joseph Brahim Séid est, quant à lui, publié aux éditions SAGEREP et ses contes *Au Tchad sous les étoiles*, aux éditions Présence africaine, à Paris.

« évolués » congolais, en premier lieu, avant d'être celle d'intellectuels tchadiens, camerounais, gabonais ou oubanguiens qui viennent y poursuivre leurs études ou qui cherchent à s'imposer dans d'autres domaines. C'est d'ailleurs dans cette même idée que Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrange justifient la participation massive des Congolais dans *Liaison* :

Créé à l'origine pour servir de lien entre les divers Centres culturels de l'ancienne A.E.F., *Liaison* publia donc des textes provenant d'auteurs originaires des divers territoires de l'Afrique centrale sous domination française ; toutefois, l'avance du « Moyen-Congo » en matière de scolarisation et d'évolution sociale était telle que l'écrasante majorité des auteurs publiés, comme des animateurs de la revue, furent des Congolais ³²².

Ceci explique pourquoi les auteurs des autres territoires sont moins représentés dans l'espace public brazzavillois. En effet, si les Congolais couvrent suffisamment l'espace médiatique du Moyen-Congo, les autres pays comme le Tchad et l'Oubangui-Chari font pâle figure. Même s'il y en a quelques-uns, leur participation reste moindre, voire insignifiante face à celle des Congolais : ce qui explique aussi le choix que nous faisons d'étudier le parcours de deux auteurs originaires du Congo, puisque les écrivains gabonais, oubanguiens et tchadiens sont rares. Qui sont donc Jean Malonga et Sylvain Bemba ?

Élu sénateur en 1947, Jean Malonga se retrouve à Paris pour représenter son pays, le Moyen-Congo : c'est l'un des rares collaborateurs de *Liaison* de nationalité congolaise qui vit en Europe à cette période-là. Mis à part le fait de collaborer à la revue, ce citoyen congolais a su se faire un nom en s'imposant en écrivain africain à part entière. Son premier ouvrage, intitulé *Cœur d'Aryenne*, est considéré comme le premier roman congolais. En réalité, le récit qui met en scène les personnages de *Cœur d'Aryenne* a été élaboré quelques années plus tôt en 1947, mais le livre sera finalement publié en 1954,

³²² CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 26.

sept ans après. Alpha-Noël Malonga rappelle les conditions de sa publication dans les propos suivants :

Il avait été publié en 1953 dans un numéro de la revue *Présence africaine* dont le titre générique est « Trois écrivains noirs ». Cette livraison rassemblait trois fictions romanesques, à savoir *Ville cruelle* du Camerounais Eza Boto, *Nini* du sénégalais Abdoulaye Sadjou et *Cœur d'Aryenne* du Congolais Jean Malonga³²³.

Le romancier congolais est également l'auteur de la *Légende de M'pfoumou ma Mazono* (1954) qui fit de lui le vainqueur du premier prix de la Littérature congolaise en 1976. Ainsi, son œuvre littéraire et ses publications régulières dans *Liaison* font de lui un écrivain à part entière. Tandis que *Cœur d'Aryenne*, qui, signalons le au passage, n'a pas reçu le succès escompté, dénonce la colonisation et le racisme, la *Légende de M'pfoumou ma Mazono* se veut révolutionnaire par la seule création du personnage d'Hakoula, déesse d'un nouveau monde qui aura le mérite d'avoir fondé « un royaume égalitaire et juste »³²⁴.

Par ailleurs, ce que nous pouvons retenir des contributions du premier écrivain congolais à l'organe de presse *Liaison*, ce sont quelques textes-phares au ton engagé qui confirment la détermination de l'auteur. La première correspondance que l'auteur adresse à la revue est le condensé d'un dialogue qu'il a eu avec des boursières aéfiennes en Métropole. Ces dernières viennent lui exposer leur vision de l'organe qu'est *Liaison* : elles pensent que *Liaison* se doit de servir les intérêts des Aéfiens et donc de sa jeunesse à l'étranger, de manière à l'informer à propos de ce qui se passe dans cette lointaine région. Mais les boursières se réjouissent surtout de savoir que cette revue se veut un lieu de rassemblement des Aéfiens pour débattre des problèmes vitaux, afin de faire évoluer le

³²³ MALONGA (Alpha-Noël), « Cinquante ans de présence romanesque : contestation et permanence du “rêve du changement” », *Nouvelle anthologie de la littérature congolaise d'expression française*, par TATI-LOUTARD (Jean-Baptiste) et MAKITA (Philippe). Paris : Hatier, 2003, 318 p., pp. [248]-271.

³²⁴ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 41.

pays. En somme, dans cet article intitulé « *Liaison* fait son chemin. Ce qu'en pensent nos boursiers métropolitains »³²⁵, l'auteur ne manque pas de mettre sa touche d'écriture personnelle.

L'une des plus importantes contributions de Jean Malonga est sans doute son article « Face à l'occidentalisation » parce que c'est un texte qui livre ses impressions concernant la politique coloniale, mais également parce ce texte relance un débat de l'éditorial publié quelques années plus tôt par Paul Tchibamba³²⁶, une question qui était restée d'actualité. La principale interrogation du rédacteur en chef de *Liaison* était alors de savoir si les Européens ont résolu le problème de « civilisation » des Africains et s'ils ont répondu au problème de l'évolution économique et sociale de ce peuple. Formulée dans un récit clair, la réponse de Jean Malonga est sans surprise que la civilisation n'est pas mal en soi et qu'il faut plutôt déplorer « l'égoïsme du conquérant » parce qu'il ne « voit que les intérêts de sa métropole »³²⁷.

Pour le doyen des écrivains congolais, si la civilisation, pour les Européens, signifie qu'on doit faire renier la culture africaine pour en imposer une autre, c'est qu'elle n'a pas trouvé des réponses pour le progrès en Afrique ; ce n'est pas l'accès à la « civilisation européenne » qui sortira l'Afrique de ses problèmes sociaux. Il faut dire ici que les opinions anticolonialistes du sénateur congolais ne sont pas anodines : ce progressiste a géré et dirigé d'une main de fer le journal *A.E.F. nouvelle. Organe mensuel du*

³²⁵ MALONGA (J.), « *Liaison* fait son chemin. Ce qu'en pensent nos boursiers métropolitains » *Liaison*, *op. cit.*, n°8, 1950, pp. 10-11.

³²⁶ N'ayant pas pu prendre connaissance de l'article dont il est ici question parce qu'il ne figure pas dans les numéros de la série en notre possession, nous nous contentons donc de reformuler la question de Tchibamba à partir de l'article de Malonga.

³²⁷ MALONGA (J.), « Face à l'occidentalisation », *Liaison*, *op. cit.*, n°48, 1955, pp. 8-12, p. 10.

rassemblement démocratique africain (RDA) pour l'Afrique équatoriale française (A.E.F.) pendant ses deux ans d'existence ³²⁸.

L'organe culturel *Liaison* doit également à Jean Malonga la fiction narrative « Entre l'enclume et le marteau », dont le premier extrait fut publié dans le bimensuel n°49/50. Ce roman-feuilleton raconte la difficulté, pour la jeune génération d'Africains « évolués », de concilier les valeurs nouvelles et celles qu'on dit anciennes. Mukala Kadima-Nzuji écrit à ce propos :

Ce texte dont la publication n'a pas été entièrement assurée, abordait un des thèmes majeurs de la littérature africaine francophone des années 1950 : le désarroi du colonisé écartelé entre l'Afrique et l'Europe, entre les exigences de la tradition et l'appel de la modernité ³²⁹.

Le caractère autobiographique de ce texte de Jean Malonga dévoile, par sa nature même, la créativité de l'auteur dans sa mise à nu du choc des civilisations par le moyen d'un langage qui tourne en dérision les réalités officielles. Ainsi, dans l'épisode publié dans le numéro 56, l'auteur raconte l'arrivée du héros de « Entre l'enclume et le marteau » à Brazzaville. Le narrateur donne des sobriquets à certains personnages comme celui de « para » qui renvoie aux clientes du beau-frère Maurice : ce surnom évoque surtout les mœurs légères de ces jeunes femmes noires et le fait qu'elles soient des fréquentations peu recommandables. Quant à Maurice, le beau-frère du héros, l'auteur parle de lui comme d'un « homme d'affaires » à cause de ses différentes malversations et de son escroquerie.

De même, lorsque trois individus s'expriment couramment en français dans le récit, le narrateur n'hésite pas à les qualifier d'« écrivains » ³³⁰, et ainsi de suite. Tout ceci

³²⁸ *A.E.F. nouvelle. Organe du rassemblement démocratique africain pour l'A.E.F.* est consultable aux ANOM à la référence : BIB SOM POM/b/99. Il fut dirigé par Jean Malonga d'août 1948 à novembre 1949, bien qu'imprimé à Paris et diffusé en A.E.F. par le Parti progressiste français.

³²⁹ KADIMA-NZUJI (Mukala), « Jean Malonga, aux sources de la littérature congolaise contemporaine », *Jean Malonga écrivain congolais (1907-1985)*, sous la coordination de Mukala Kadima-Nzuji. Paris : L'Harmattan, 1994, 189 p. ; pp. 5-10 ; p. 6.

montre bien que l'auteur tient à présenter certains faits de la société en s'en moquant. Cette idée va plus loin. À travers les pseudonymes des personnages et grâce à l'utilisation de certaines expressions comme « bar-dancing », par exemple, l'auteur fait une satire des mœurs en critiquant la soi-disant ascension africaine à la civilisation occidentale. Il donne une image caricaturale car, pour lui, certains Africains n'ont toujours pas compris qu'il faut faire un tri (comme pour leurs propres coutumes et traditions) entre ce qu'il est bien d'importer (dans le cas des coutumes, ce qu'il est bien de conserver ou pas) de l'Occident pour ensuite l'adapter à la société africaine, et ce qu'il ne faut surtout pas transposer de peur de mal le faire, dans la mesure où l'Afrique n'est pas encore prête, du point de vue de son développement, à intégrer chez elle certains comportements et certaines idées. Ici encore, nous avons constaté que l'expression, dans ce récit, est claire ; la narration y est lente, mais précise.

En un mot, le progressisme affirmé de Jean Malonga et ses idées révolutionnaires ont fait de lui un politicien engagé. De même, la réussite fulgurante de sa carrière littéraire, cet autodidacte la doit tout d'abord à sa création esthétique et à ses personnages atypiques qui font l'originalité de ses textes. Au vu de ce qui précède, Jean Malonga fait partie de cette génération de penseurs qui ont participé à l'évolution des idées en Afrique. Grâce à son style personnel, le premier des écrivains congolais s'inscrit dans la sphère littéraire africaine en général, et dans celle de l'A.E.F. en particulier.

Qu'en est-il, toutefois, du parcours de Sylvain Bemba ? Il peut être décrit comme un personnage atypique à cause de ses nombreuses carrières, journalistiques, littéraire et même musicale, qu'il mène de front³³¹. En effet, du journalisme à la littérature, en

³³⁰ MALONGA (J.), « Entre l'enclume et le marteau », *Liaison*, op. cit., n°56, 1956, pp. 53-57, p. 56.

³³¹ Homme de Lettres et journaliste de formation, Sylvain Bemba est aussi un talentueux joueur de cithare qui laisse parfois s'exprimer la musique dans ses récits, comme dans son livre *Cinquante ans de musique du Congo-Zaïre : 1920-1970* (1984) qui montre les connaissances étendues du musicologue en la matière. Dans cet ouvrage, l'allusion à la musique est plus qu'évidente. C'est en résumant ce texte, en effet, que Jean-Baptiste Tati Loutard a pu souligner que « par la

passant par la radio et le cinéma qui est une autre de ses passions, Sylvain Bemba est un artiste accompli. Sa production littéraire, bien plus variée que celle de Jean Malonga, se compose non seulement de pièces de théâtres, mais aussi de romans, de nouvelles et de récits inédits.

Concernant sa carrière de journaliste, Sylvain Ntari-Bemba, de son nom entier, se fait d'abord connaître comme chroniqueur sportif. « Il fut parmi les premiers à faire des comptes rendus de matches de football, sport roi déjà, dans *La Semaine de l'A.E.F.*, dont le premier numéro date de septembre 1952 »³³². Il redonnera effectivement à la page sportive de ce périodique un nouveau souffle en la rendant plus « vivante et jeune », selon le mot de Jean Baptiste Tati-Loutard. Dans le même journal devenu plus tard, en 1959, *La Semaine africaine*, ce chroniqueur publiera également des articles politiques. Par ailleurs, son activité à la radio commence à l'époque où il devient pigiste, c'est-à-dire entre 1960 et 1961 à Radio-Congo ou radiodiffusion congolaise, où ses principales chroniques « À bâtons rompus » traitent « des faits divers ou des scènes de la vie quotidienne observées avec humour »³³³. En dehors du journalisme, celui qui signe parfois ses textes du nom de « Martial Malinda » ou du « 24^e homme » s'intéresse aussi à la littérature³³⁴. En effet, outre le fait qu'il fasse partie du groupe *Liaison*, la carrière littéraire de ce dernier est fructueuse.

Une grande partie de l'œuvre de Sylvain Bemba est consacrée à sa création théâtrale. Sa carrière littéraire, il la doit d'abord au genre dramatique, dans lequel il

musique, les principaux personnages vont à rebours du temps afin de revivre l'histoire du Congo » (dans *Libres mélanges. Littérature et destins littéraires*, *op. cit.*, p. 24).

³³² TATI-LOUTARD (J.-B.), *Libres mélanges. Littérature et destins littéraires*, *op. cit.*, p. 86.

³³³ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, *op. cit.*, p. 120.

³³⁴ L'usage des pseudonymes chez Sylvain Bemba est lié à sa vie sociale et à sa création esthétique. Ce phénomène s'explique en effet par le fait que, ce jeune cadre aux SAF (Services administratifs et financiers) ne veut pas être reconnu par ses supérieurs hiérarchiques dans son métier de chroniqueur. Par conséquent, plus ce journaliste cherchera à se dissimuler, plus ce jeu de dédoublement gagnera l'écriture romanesque de l'auteur qu'il est.

s'exprime le plus. Citons parmi ses pièces de théâtre publiées : *L'Enfer c'est Orféo* (1970), *L'Homme qui tua le crocodile* (1972), *Une eau dormante* (1975), *Tarentelle noire et diable blanc* (1976), *Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête* (1979). Mais le répertoire théâtral de Sylvain Bemba ne s'arrête pas là : il y a aussi des pièces qui n'ont pas encore été publiées et diffusées. *La Nouvelle Anthologie de la littérature congolaise* nous livre le complément de cette liste :

Le large spectre des pièces de théâtre inédites et/ou créées – *Au pied du mur* (1969), *Il faut tuer Tarzan* (1971), *Eroshima* (1973), *Embouteillages* (1976), *Qu'est devenu Ignoumba, le chasseur ?* (1987), *Profession avouée : sorcier de la famille* (1988) [...], Théâtre : *Les Éléphantômes*, *La Chèvre et le Léopard*, *Mbulu-Nkonko ne chante qu'une fois* et *L'Étrange crime de Pancrace Amadeus* (1989), les *Noces posthumes de Santigone* (1995), pièce écrite à l'honneur de Thomas Sankara [...], indique que le genre dramatique a beaucoup captivé ce maître « réalisme merveilleux »³³⁵.

C'est dire combien le genre théâtral a pris une place importante dans l'écriture de l'auteur. Dans leur *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrangé ont pu insister sur quelques-uns de ces textes que nous venons de répertorier. Leur analyse, essentiellement basée sur des pièces comme *L'Enfer c'est Orféo*, *Embouteillages*, *Eroshima*, *Tarentelle noire et diable blanc*, etc.³³⁶, a montré que le thème du fantastique n'est jamais bien loin de la création esthétique de cet homme de théâtre à l'aise avec les croyances, qui aime voyager dans l'univers des mythes et des légendes, en croisant le réel avec l'imaginaire. De même, nous avons relevé, comme thématique qui revient sans cesse dans ces pièces théâtrales, l'image révolutionnaire du héros africain qui est face à une Afrique opprimée et pourtant

³³⁵ TATI-LOUTARD (Jean-Baptiste) et MAKITA (Philippe), *Nouvelle anthologie de la littérature congolaise d'expression française*. Paris : Hatier, 2003, 318 p, p. 24.

³³⁶ Ces deux universitaires français ont en effet consacré quelques pages (de 120 à 126) à une analyse détaillée de certaines pièces théâtrales de Sylvain Bemba, afin de mieux cerner la créativité du dramaturge et pour mieux mettre en exergue quelques traits généraux de l'écriture de cette génération d'écrivains congolais qui fêtaient alors, à peu près, vingt ans d'indépendance de leur pays.

indépendante. C'est le cas notamment avec le personnage de Orféo dans la pièce *L'Enfer c'est Orféo*³³⁷, qui s'est vu régénéré par « une entreprise collective de libération : en effet, Orféo traverse la frontière et rejoint les maquisards qui tiennent une partie de son pays »³³⁸. Comme nous le savons³³⁹, Orphée est un personnage légendaire de la mythologie grecque. Son histoire tient au seul exploit d'avoir voyagé au pays des morts où se trouve sa dulcinée Eurydice et d'être revenu de là toujours vivant. De cette manière, le héros thrace est devenu un personnage emblématique qui façonne l'imaginaire des hommes de toutes les civilisations. Le mythe d'Orphée sera revisité à plusieurs reprises et réécrit dans une diversité de genres³⁴⁰. Ce que nous voulons montrer ici c'est que certaines réécritures du mythe d'Orphée (nous faisons ici allusion au mythe d'Orphée revisité par Werewere Liking et Grégoire Biyogo qui sont respectivement d'origine camerounaise et gabonaise et qui partagent le même espace public avec le Congolais Sylvain Bemba : celui de l'A.E.F.) ont une portée politique. En effet, Orphée dans l'espace africain représente en quelque sorte le moyen d'extirper le mal dont souffre l'Afrique moderne afin qu'elle puisse renaître sous un jour nouveau : voilà en quoi ce personnage est révolutionnaire. Par conséquent, dans le cas de figure qui nous occupe, c'est-à-dire dans le récit d'apprentissage de Sylvain Bemba, l'image d'Orféo est symbolique : c'est le héros africain plein d'espoir et capable d'apporter l'indépendance à son peuple. Cette dimension politique de la théâtralité chez Sylvain Bemba, nous la

³³⁷ MALINDA (Martial), *L'enfer, c'est Orféo*. Paris : ORTF-DAEC, 1970 (dépôt légal 1971), 120 p.

³³⁸ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine, op. cit.*, p. 121.

³³⁹ Ayant personnellement travaillé sur ce thème dans le cadre de notre Master 2 recherche, nous nous sentons obligée de donner quelques précisions concernant ce mythe ancien, de manière à établir un lien avec la version réécrite de Sylvain Bemba, alias Martial Malinda.

³⁴⁰ Pour les avoir étudiées, nous citerons essentiellement les reprises de Jean Cocteau qui sont sa pièce de théâtre intitulée *Orphée* et son adaptation filmique, le théâtre rituel intitulé *Orphée d'Afrique* qui est une mise en scène de Marie-José Hourantier, le roman de Werewere Liking, *Orphée-Dafric* et le livre *Orphée négro* de Grégoire Biyogo.

retrouvons également à travers certains articles ou récits inédits que l'auteur a publié dans la revue *Liaison*.

Tout au long de sa collaboration à la revue *Liaison*, Sylvain Bemba a publié quelques textes majeurs, en rapport avec les problèmes qui touchent les Africains et leur vécu, c'est-à-dire que ses écrits évoquent des sujets ayant trait à la société comme son texte qui parle de « L'éducation de l'enfant noir » qui figure dans le numéro 48 de la revue ³⁴¹, où l'auteur s'interroge sur l'avenir de la jeunesse africaine et attire l'attention sur le comportement démissionnaire de certains parents qui mènent à la dérive leurs propres enfants. Ce texte au ton virulent et accusateur va dans le même sens qu'un autre article que Sylvain Bemba a publié dans ce même organe et qui, cette fois-ci, dénonce le fondement de la loi-cadre de Gaston Defferre ³⁴². L'idée générale de ce texte à caractère politique est de dire que les Africains doivent s'armer de patience pour voir arriver le développement de l'Afrique noire qui ne se fera pas du jour au lendemain, car « l'évolution sous toutes ses formes ne se fait pas à 100 kilomètres à l'heure mais à une allure progressive » ³⁴³. Ce message de Sylvain Bemba se veut clair et précis : il entend montrer que l'évolution des territoires africains n'est pas imminente et qu'il ne sert à rien de s'engager brusquement comme certains de ceux qui appellent à « l'indépendance », ce mot qui, du point de vue pratique, reste un rêve. Cette double idée du rêve et de l'illusion parcourt le texte ; l'auteur insiste bien là-dessus grâce au champ lexical de la désillusion (avec des mots comme « déception », « défaut », « erreur », et des expressions telles que « revenir en arrière », « balayée par un vent de passion », « ne serait plus », etc.).

Cette désillusion traduit bien l'idée du désenchantement qui habite les peuples africains qui pensaient que l'avènement de l'indépendance ou la mise en application de la

³⁴¹ BEMBA (Sylvain), « L'Éducation de l'enfant noir », *Liaison*, *op. cit.*, n°48, 1955, pp. 19-20.

³⁴² Cette mesure politique mise en place par la loi n°56-619 du 23 juin 1956, dite loi-cadre Defferre, autorisait le gouvernement français à mettre en œuvre des réformes pour assurer l'évolution des territoires français d'Outre-mer.

³⁴³ BEMBA (S.), « La loi-cadre n'est pas une course contre la montre, mais une course de fond », *Liaison*, *op. cit.*, n°61, 1958, pp. 31-33, p. 32.

loi-cadre apporterait un changement en Afrique noire du point de vue économique et social. Cette désillusion s'explique aussi à travers les figures du « Père Noël » et de l'« Hidalgo », terme qui renvoie au personnage de *Don Quichotte* que l'auteur cite volontiers dans son texte. En effet, l'emprunt à l'imaginaire culturel européen amplifie cette idée du désenchantement qui habite les « évolués », qui sont des chantres de la liberté mais qui seront très vite rattrapés par la réalité du chaos des indépendances. Ce thème est également dans les textes en prose de Sylvain Bemba ³⁴⁴. Il s'agit notamment de son premier roman, intitulé *Rêves portatifs* (1979), dont la trame peut se résumer comme suit :

Publié en 1979, le thème principal de *Rêves portatifs* est la désillusion de la population congolaise après les mutations sociales et politiques dans les années 1960. Avec ce roman, Sylvain Bemba décrit de façon exemplaire comment la fin du système colonial s'est reproduite dans la conscience de la population et chez les intellectuels africains en particulier ³⁴⁵.

Ainsi, l'écriture de Sylvain Bemba est très marquée par les faits sociaux. Il s'agit de problèmes économiques, sociaux et politiques dont l'auteur traite et qui font partie de son univers immédiat. Toutefois, la particularité de cette écriture romanesque reste sa mise en scène du double dialogue, comme le souligne Sylvère Mbondobari dans son article intitulé « Dialogue des arts dans le roman africain. La fiction cinématographique dans *Rêves portatifs* de Sylvain Bemba » :

En, effet, si l'on prend la peine de suivre dans la longue durée l'activité de Bemba et de lire ses œuvres autrement que par le filtre des mythologies, on constate aisément que ses romans, notamment *Rêves portatifs* (Bemba 1979), initient souvent un double dialogue :

³⁴⁴ Même si sa carrière de romancier n'équivaut pas à son parcours dans le théâtre, nous comptons néanmoins une série de romans publiée autour des années 1980. Il s'agit de : *Le Soleil est parti à M'Pemba* (1982), *Le Dernier des cargonauts* (1981), *Léopolis* (1984) et de son dernier roman inédit : *Ndumba rumba*.

³⁴⁵ MBONDOBARI (Sylvère), « Dialogue des arts dans le roman africain. La fiction cinématographique dans *Rêves portatifs* de Sylvain Bemba », Susanne Gehrmann, Viola Prüchenk (éd.), *Stichproben n°17 : Klang, Bild, Text : Intermedialität in afrikanischen Literaturen*, 2009, pp. 57-75, p. 63.

dialogue entre la littérature et les autres formes d'expression artistiques d'une part, et, d'autre part, dialogue entre l'imaginaire de l'auteur et des fragments de la culture mondiale dominée dans le roman par le cinéma américain et indien. Ces différents types de dialogues – dialogue des arts et dialogue des cultures – créent un ensemble harmonieux, qui renforce la plurivocité du texte et l'universalise ³⁴⁶.

Cette écriture du dialogue, qui traverse en effet les frontières entre différents arts et entre différentes cultures, rend authentique le style de l'auteur aéfien qui a également le mérite d'avoir dépassé les frontières nationales par sa reprise du personnage de Lumumba dans son roman *Léopolis* ³⁴⁷. Par conséquent, Bemba a le souci d'aller toujours plus loin dans la quête de liberté de ses personnages principaux. Le caractère universel de ses romans tient justement du fait que l'auteur va à la rencontre d'autres cultures en revisitant certaines histoires comme celle de la mort de Patrice Lumumba dont il est question. Comme l'affirme Lilyan Kesteloot, « le seul fait que Bemba reprenne le thème de Lumumba (après Césaire, il y a trente ans) indique que ce symbole dépassait les frontières nationales, et qu'en réalité le fleuve n'a jamais séparé l'âme commune des deux Congo » ³⁴⁸.

Cette appartenance commune à une même âme nous amène ainsi à parler des relations d'influences conscientes ou inconscientes qui apparaissent entre ces deux aires culturelles. Il s'agira de mettre en avant les emprunts de discours, d'idées ou de texte que l'espace culturel aéfien fait à la colonie belge voisine. Du fait que nous travaillons sur la constitution du champ littéraire de l'Afrique équatoriale française, nous n'évoquerons que le cas spécifique où les transferts se font du Congo belge vers le Moyen-Congo et non pas dans les deux sens. En effet, nous nous limiterons au transfert dans le sens Congo belge-Congo français.

³⁴⁶ MBONDOBARI (S.), « Dialogue des arts dans le roman africain. La fiction cinématographique dans Rêves portatifs de Sylvain Bemba », *art. cit.*, p. 57.

³⁴⁷ BEMBA (S.), *Léopolis*. Paris : Hatier, Coll. Monde noir poche, 1984, 127 p.

³⁴⁸ KESTELOOT (Lilyan), *Anthologie négro-africaine : panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XX^e siècle*. Vanves : Édicef, 1992, 555 p., p. 517.

5. L'influence de Kinshasa (Léopoldville) : l'expertise de Paul Lomami Tchibamba

Liaison, *Organe des cercles culturels de l'A.E.F.* a permis à plusieurs intellectuels de prendre la parole pour discuter des problèmes qui les concernaient en tant qu'Africains. Jean Malonga et Sylvain Bemba ainsi que d'autres auteurs l'ont bien compris : en devenant collaborateurs de cette revue, ils ont pu mettre en évidence certaines questions majeures comme celle de l'importance des cultures africaines ou comme celle qui concerne le progrès social de l'Afrique qui aurait dû voir le jour après la colonisation, mais qui n'est toujours pas au rendez-vous, malgré l'accession de certains États africains à l'indépendance. Paul Lomami Tchibamba partage cette idée que l'Afrique a pris beaucoup de retard. Conscient du rôle et de l'importance de l'évolué qu'il est, il va donc se servir de *Liaison* comme tribune pour évoquer les divers problèmes que l'Afrique connaît afin d'informer le plus grand nombre et de chercher des solutions ensemble. Ainsi, Lomami Tchibamba apporte à la revue son savoir-faire et son expertise en tant que rédacteur en chef et en tant que superviseur.

Cependant, le savoir que le rédacteur brazzavillois d'origine de Kinshasa apporte au périodique est à considérer différemment à cause de la double appartenance de ce dernier aux deux aires culturelles congolaises. *Liaison* fait partie de cette presse qui a reçu de manière formelle ou informelle un savoir-faire des évolués de l'autre rive comme Lomami Tchibamba qui a apporté avec lui une part de l'histoire éditoriale du Congo belge. En d'autres termes, la littérature qui a émergé dans l'espace public aéfien à la fin de la colonisation ne s'est pas construite sous l'influence, consciente ou non, du Congo belge avec qui Brazzaville a en partage certaines langues locales et donc certains groupes ethniques. L'intérêt de cette partie est de montrer qu'il y a une certaine continuité dans l'histoire de l'édition des deux Congo par rapport à la publication des journaux et des revues culturelles. À travers la progression ou l'évolution professionnelle de Paul Lomami Tchibamba, nous voulons retracer cette histoire des périodiques afin de voir les différentes transformations qui ont été faites en A.E.F. par rapport au travail éditorial.

Né à Brazzaville en 1914, Paul Lomami Tchibamba appartient à la classe dite des évolués qui émerge dans les dernières décennies de la colonisation française en Afrique noire. Ses parents étant originaires du Congo belge, c'est donc tout naturellement que le futur collaborateur de *Liaison* débute sa carrière de journaliste à Léopoldville. Ainsi devient-il en 1933 rédacteur dans le périodique *La Croix du Congo*, l'hebdomadaire missionnaire des pères de Scheut ; pourtant, c'est son passage au journal *La Voix du Congolais*, créé en 1945, qui le révèle véritablement à cause des critiques qu'il y formule à l'endroit de l'administration coloniale belge. Quelques années plus tard, l'auteur de *Ngando* (1948) revient à Brazzaville où il collabore à *Liaison* : une véritable aventure humaine commence alors pour celui qui a toujours pris à cœur son travail de rédacteur en chef ; elle durera dix ans, le temps de l'existence de la revue. Au vu de ce qui précède, Lomami Tchibamba n'est pas neutre. Les connaissances qu'il a du métier de l'édition, il les doit certainement à son expérience passée qui date de l'époque où il travaillait pour *La Croix du Congo* ou pour *La Voix du Congolais* à Léopoldville. La renommée de *Liaison* vient en partie de l'expertise de celui qui la dirige. Les importations ou les emprunts que nous ne saurions clairement déterminer ici relèvent justement de ce savoir-faire qui a été intégré à la revue.

En d'autres termes, le passage de celui que Jean Malonga avait surnommé dans l'un de ses articles « l'infatigable », de Kinshasa vers le Moyen-Congo, a permis certains ajustements dans le fonctionnement du périodique dirigé d'une main de fer. Par conséquent, Lomami Tchibamba représente, lui-même, le support ou le moyen matériel concret par lequel la transformation a été rendue possible. La théorie des « transferts culturels » que nous tentons d'illustrer par l'arrivée de Paul Lomami Tchibamba à la tête de *Liaison* et par le rôle important qu'il a joué dans la vie intellectuelle des Aéfiens pour lui qui était un écrivain du Congo belge, a été mise en place par Michel Espagne et Michael Werner³⁴⁹. Dans leur conception de la théorie des transferts, les auteurs avaient

³⁴⁹

Il s'agit de l'article intitulé « la Construction d'une référence culturelle allemande en France : Genèse et histoire (1750-1914) », dans *Annales, Économies, Sociétés, Civilisation (E.S.C.)*, juillet-août 1987, n°4, pp. 969-992 ; dont la réflexion fut reprise dans *Transferts. Les relations*

plus à cœur d'analyser les emprunts d'idées, de discours ou de textes entre l'Allemagne et la France, car « étudier les transferts culturels entre la France et l'Allemagne au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, c'est avant tout critiquer des textes »³⁵⁰. Michel Espagne rappelle cependant que le terme de transfert « met l'accent sur des mouvements humains, des voyages, des transports de livres, d'objets d'art ou bien d'usage courant à des fins qui n'étaient pas nécessairement intellectuelles »³⁵¹. Autrement dit, l'étude des transferts ne fait pas toujours allusion à l'objet littéraire à proprement parler, car elle peut embrasser des catégories plus larges comme le transport d'objet d'art ou, dans notre cas, « les mouvements humains ».

La théorie des transferts culturels s'intéresse également à la question du groupe social et des identités nationales. Si nous reprenons le récit de vie du directeur de *Liaison*, nous voyons que celui-ci a connu des attaques et des humiliations sur sa personne et ses écrits, pendant qu'il travaillait comme journaliste au Congo belge. Paul Lomami Tchibamba part donc pour Brazzaville pour mettre fin à la douloureuse expérience qu'il vient de vivre à Léopoldville. Par cet épisode douloureux de sa vie, l'auteur des deux Congo a trouvé, à Brazzaville, un endroit où il peut désormais vivre en toute sérénité sa carrière de journaliste. En venant vivre là, le futur rédacteur de *Liaison* a désormais le sentiment d'appartenir à cette nouvelle nation, qui, en réalité, n'en est pas une, vu qu'il est née à Brazzaville.

Par ailleurs, la problématique des transferts culturels s'applique également à partir de la conception des ensembles culturels qui « présuppose que deux ensembles ont un point d'intersection, espace au moins théorique dans lequel se déploient les relations à

interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII^e-XIX^e siècle). Paris : Recherches sur les civilisations, 1988. Le traitement de cette problématique est également à l'origine de la création d'un groupe de Recherches sur les transferts culturels en 1985.

³⁵⁰ Revue de synthèse : *Transferts culturels franco-allemands*, contributions de M. Espagne, M. Werner, M. Crampe-Casnabet, H.-W. Schütt, A. Kleinert, P. Régner, P. Pénisson et D. Bourel, Centre international de synthèse, 1988, 363 p., p. 188.

³⁵¹ ESPAGNE (Michel), *Les Transferts culturels franco-allemands*. Paris : P.U.F., 1999, p. 286p.

étudier »³⁵². Les relations d'influence ou d'emprunts que nous étudions entre les deux aires congolaises ont pour point d'intersection l'histoire de leurs éditions respectives. Il y a une certaine continuité entre les périodiques du Congo belge et ceux du Congo français. L'histoire de l'édition kinoise commence à partir de la création des premières imprimeries qui favorisera l'apparition des journaux comme *L'Essor du Congo* dans les années 1928. Et petit à petit, cette presse va se développer grâce à l'action des missions, essentiellement dans les grandes villes et à l'action d'investisseurs privés. À cet égard, le travail accompli par les missions (catholiques et protestantes) présentes en Afrique depuis le XVIII^e siècle est particulièrement important. L'essor de l'imprimerie dans la colonie belge concerne non seulement la capitale Léopoldville mais également certaines villes provinciales comme Élisabethville (actuelle Lubumbashi) où seront publiés les journaux *L'Étoile du Congo*, *L'Essor du Congo* et bien d'autres ; à Léopoldville, on publie, outre *La Croix du Congo* (1933), plusieurs autres journaux. Avec la création en 1945 du mensuel *La Voix du Congolais* qui donne véritablement la parole aux évolués noirs, c'est une nouvelle page de l'histoire de l'édition kinoise qui s'ouvre : « nous nous situons alors dans le contexte de la conférence de Brazzaville (6 février 1944), Lubumbashi a reçu son statut (25 juin 1941), et différents facteurs favorisent l'évolution de la presse congolaise »³⁵³. Concernant, *L'Essor du Congo*, il connaît son apogée en 1950 au moment où *Liaison*, à Brazzaville, commence son activité. De manière générale, l'histoire de l'édition du Congo belge s'inscrit en amont de celle du Congo français, qui suivra ce mouvement culturel amorcé pour aller dans la continuité.

L'histoire de l'édition du Moyen-Congo commence assez tardivement. La presse a eu beaucoup de mal à évoluer en A.E.F., nous l'avons déjà souligné, à cause notamment de moyens de communications quasi inexistants avant la première guerre mondiale.

³⁵² JOYEUX-PRUNEL (Béatrice), « Les transferts culturels, un discours de la méthode », *Hypothèses*, 2002/1, pp. 149-162, p. 156. Document en ligne : <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2002-1-page-149.htm> ; consulté le 12/09/2013.

³⁵³ THIERRY (Raphaël), « Une histoire de l'édition à Lubumbashi à travers le vingtième siècle », article en ligne sur le site « Africultures ».

Cependant, nous ne reviendrons pas sur l'histoire de la production et de la diffusion du livre à Brazzaville parce qu'elle se confond avec celle que nous avons évoquée plus haut qui concerne l'imprimerie en A.E.F. La carrière de Lomami Tchibamba s'est construite progressivement à partir de son déplacement physique de son pays d'origine vers son pays d'accueil. L'étude des transferts culturels entre le Congo belge et le Moyen-Congo nous a permis de comprendre qu'il y a une certaine continuité dans l'histoire culturelle des deux Congo. De ce point de vue, l'espace littéraire aéfien s'est construit en tirant parti des connaissances et des idées venues de l'autre côté du fleuve Congo.

Chapitre 3 : La réception

L'une des critiques qui a été formulée à l'endroit de la revue *Liaison* est d'avoir été fermée sur elle-même. Rappelons, un tant soit peu, le contexte dans lequel cette revue a vu le jour. *Liaison* est née par la volonté de donner la parole aux autochtones d'A.E.F., et plus spécifiquement aux évolués qui s'étaient regroupés dans des cercles culturels, dont quelques-uns existaient déjà depuis 1949. À travers ce périodique qui est édité sur place à Brazzaville, les Aéliens peuvent désormais parler de leur vécu et des problèmes qui les concernent. *Liaison* veut donc réunir le plus grand nombre pour débattre de la situation actuelle du continent ; elle se propose aussi d'être un trait d'union entre les différents cercles culturels qui existent dans les quatre territoires d'A.E.F. La grande majorité des collaborateurs de *Liaison* a été originaire, sauf exception, de l'ancienne colonie française. De même, le premier public de la revue a été la population locale car, avant d'intéresser tout autre type de lecteur, *Liaison* s'adresse d'abord aux Africains. Le rédacteur en chef Paul Lomami Tchibamba l'indique : « rédigé par les Africains pour les Africains, *Liaison* ne pourra bénéficier d'une large collaboration des Africains que si ce bulletin les touche régulièrement et se propage aussi largement que possible »³⁵⁴.

La question dont nous traitons dans ce chapitre s'intéresse aux théories de la réception, puisqu'il s'agit également de dire dans notre travail comment les textes de *Liaison* ont été reçus par le public. Il nous reviendra de voir plus particulièrement en quoi a consisté la réception de l'œuvre littéraire aélienne, c'est-à-dire l'accueil qui a été fait aux Hommes de Lettres d'A.E.F. Le concept d'« esthétique de la réception », en vogue dans la seconde moitié du XX^e siècle, s'intéresse ainsi au rôle du lecteur et à son interprétation de l'œuvre littéraire ; celui-ci nous permettra de comprendre comment certains textes ont été accueillis par le public africain, dans la mesure où l'esthétique de la réception insiste sur l'ensemble des rapports entre le texte et le lecteur.

³⁵⁴

LOMAMI TCHIBAMBA (P.), « Note sur *Liaison* bulletin des cercles culturels de l'A.E.F. », *op. cit.*, p. 2.

Les questions concernant la réception ont été élaborées par le théoricien allemand Hans-Robert Jauss dans un texte-phare intitulé *Esthétique de la réception*³⁵⁵, et par quelques autres critiques comme Wolfgang Iser, Rainer Warning, Hans-Georg Gadamer, Michael Riffaterre, Stanley Fish, etc. Les théories de la réception s'intéressent à l'œuvre littéraire et au lecteur sans qui le texte n'existe qu'à l'état latent. De ce point de vue, l'initiative de Jauss et de ses collaborateurs est de montrer que c'est le récepteur qui détermine la postérité du livre. Autrement dit, et par rapport à l'objet qui nous occupe, il s'agit de voir si les Aéfiens, considérés comme le premier public destinataire de *Liaison*, ont contribué ou pas à l'émergence de cette revue en y publiant des œuvres artistiques et littéraires. Ce sont là des avis très importants à recueillir en effet, car la critique d'une œuvre, de manière générale, permet à l'auteur d'avancer ou de s'améliorer. La critique négative de *Cœur d'Aryenne* a fait que Jean Malonga écrive un second livre : *La Légende de M'pfoumou ma Mazono*, un roman plus distingué. En effet, le monde intellectuel occidental de l'époque trouvait que *Cœur d'Aryenne* était un roman anticolonialiste ; d'autres, en revanche, ont critiqué le langage incompréhensible de ce texte. Cela résonne alors comme un échec pour l'auteur qui ne va pas tarder à rebondir en écrivant son second texte. En réalité, lorsqu'il choisit d'écrire sur la colonisation, l'auteur ne s'attend pas à se heurter à autant d'hostilité. Mais il faut savoir qu'à cette époque, les colonies sont encore sous domination française et que l'anticolonialisme reste un sujet très sensible. L'auteur le comprend plus tard et tente de se rattraper en revisitant l'histoire de l'Afrique ancienne, celle d'avant la colonisation. Ce n'est pas notre propos ici.

La question de la réception est très importante dans ce travail, dans la mesure où elle permet de connaître l'attitude du lecteur face à son droit d'accepter ou au contraire de rejeter une œuvre. Cette question est aussi importante pour comprendre comment certains auteurs ont construit leurs carrières littéraires. Dans ce sens, il s'agira de voir si l'organe culturel *Liaison* a souffert d'un certain enfermement ou, si, au contraire, cette revue a pu

³⁵⁵ JAUSS (Hans-Robert), *Pour une esthétique de la réception* (première parution en 1978 pour la traduction française. Trad. de l'allemand par Claude Maillard. Préface de Jean Starobinski) ; Paris : Gallimard, Collection Tel, 1990, 333 p.

se propager le plus largement possible dans les milieux intellectuels africains. Est-il en effet possible d'affirmer que la littérature publiée dans cet organe a suscité un écho favorable auprès du public, au point de faire connaître les auteurs ? Par rapport à cette interrogation, Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrange semblent affirmer que *Liaison* a souffert de son isolement, du fait notamment que certains collaborateurs et non les moindres ont invraisemblablement sombré dans l'oubli ou bien sont simplement tombés dans l'anonymat. Cette idée apparaît dans la conclusion suivante :

Liaison a donc souffert d'un certain repliement « provincialiste » sur l'ancienne A.E.F. et plus particulièrement le Congo, ce pays dominant intellectuellement cet ensemble de très haut par le nombre et la qualité des rédacteurs.

Certains des collaborateurs de la revue ont su ultérieurement, dans des circonstances plus favorables, dépasser cet isolement et se faire un nom : ainsi en est-il des dramaturges Sylvain Bemba et Antoine Letembet-Ambily.

D'autres ont sombré dans l'oubli souvent immérité, auxquels [l'étude présente] voudrait rendre justice ³⁵⁶.

Pour notre part, répondre à la question de savoir si *Liaison* a eu une vie recluse nécessite qu'on analyse au préalable la relation globale entre le texte et la société. En d'autres termes, il s'agit de voir tout ce qui a trait à la production de l'œuvre, au marché du livre et à sa consommation en A.E.F. Étudions donc maintenant l'histoire littéraire de cet ancien empire français, pour voir s'il n'y a pas eu des courants de pensée ou des mouvements progressistes qui ont influencé l'environnement littéraire, d'avant les indépendances. En effet, nous allons voir, dans le point suivant, comment la littérature s'est manifestée en A.E.F. à partir de 1930, avec les mouvements messianiques et voir si les mouvements religieux ont impacté la littérature produite en Afrique centrale à cette période-là. Ensuite, dans le deuxième point, en gardant toujours à l'esprit que c'est la réception des œuvres qui nous intéresse, nous présenterons un double problème, le premier étant que le français, moyen d'expression des écrivains d'Afrique centrale par

³⁵⁶ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 34.

excellence, reste inaccessible à une certaine couche de la société dite non intellectuelle. Le second est que les sujets abordés par les auteurs africains dans leurs œuvres et les combats menés par des leaders politico-religieux ne répondent pas toujours aux attentes de la population qui se sent certainement concernée par d'autres réalités. Ce double problème que nous soulignons montre une crise que traverse la littérature dans l'espace qui nous concerne.

De manière générale, ce que nous pouvons appeler littératures gabonaise, oubanguienne et tchadienne n'ont pas été construites dans les mêmes circonstances que les champs littéraires sénégalais, camerounais ou congolais. L'apparition de la littérature dans ce que nous pouvons regrouper sous l'ensemble Tchad-Gabon-Oubangui s'est faite tardivement par rapport à la littérature congolaise. À travers toujours le second point, nous tenterons de savoir pourquoi les Congolais ont plus facilement émergé que les autres ressortissants de l'A.E.F. Nous terminerons enfin par un troisième point, qui portera sur « l'horizon d'attente » des œuvres : nous verrons si les différents publics de *Liaison* ont réagi positivement et avec enthousiasme ou s'ils ont été passifs ou non réceptifs à l'appel de l'organe.

1. L'évolution de l'œuvre littéraire aéfienne

Le contexte dans lequel le livre et plus particulièrement la littérature évolue en A.E.F. est lié d'une part à la création des premières imprimeries, d'autre part à l'établissement des maisons d'édition, et enfin, à l'apparition des premières bibliothèques africaines. Au départ, l'édition est gérée par l'administration coloniale. Florence Bernault-Boswell affirme à propos de la presse coloniale :

Elle avait pris son essor dans les années trente avec la fondation d'une dizaine de journaux privés, la plupart au Moyen-Congo, tirant chacun à un millier d'exemplaires environ. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, cette presse resta l'expression de groupes d'intérêts privés. Rédigée par des entrepreneurs et des commerçants français, sa vocation fut surtout d'ordre économique, le reste de l'information s'adressant exclusivement à la

population européenne de la colonie sous forme de nouvelles de la métropole et de la petite communauté locale ³⁵⁷.

De même, le grand clergé catholique (prêtres) et protestant (missionnaires) vont jouer à cette époque un rôle important : celui de produire les premiers textes imprimés. Ils se chargent également de l'éducation des autochtones, à qui ils enseignent le catéchisme. Ensuite, petit à petit, les journaux coloniaux font place à des publications aux mains des élites locales. Ces périodiques qui gagnent davantage d'audience permettent de mettre en lumière quelques écrivains et journalistes émergents. Avec l'essor de la presse, de plus en plus de talents d'écrivains noirs sont dévoilés.

L'histoire littéraire ou des périodiques de l'A.E.F., c'est aussi celle qui s'est construite dans le cadre de la contestation des mouvements politico-religieux, qui « traduisent la façon dont les populations dominées vivent et perçoivent la situation d'infériorité –politique, sociale, économique, technique – qui est la leur et constituent, d'autre part, un cadre précis dans lequel celles-ci vont mener leur lutte contre le système colonial » ³⁵⁸. La première littérature en langue française d'auteurs africains qui émergent en Afrique centrale autour de 1930 se veut une littérature de l'opposition, c'est-à-dire à l'image des protestations administratives et des manifestations contre la situation coloniale. « La première littérature (écrite) qui paraît, indique le sociologue et anthropologue français Georges Balandier, et dispose d'une audience populaire étendue, se révèle étroitement liée aux manifestations d'émancipation politique et religieuse ; elle naît en s'opposant » ³⁵⁹. Ce qui nous amène à poser les questions suivantes : de quelle opposition s'agit-il ? Quelle est la particularité de cette littérature contestataire ? Qu'entend-on finalement par mouvements politico-religieux et quels impacts ces associations ont-elles eu sur les populations colonisées d'Afrique centrale ?

³⁵⁷ BERNAULT-BOSWELL (F.), « Un journal missionnaire au temps de la décolonisation : *La Semaine de l'A.E.F.* (1952-1960) », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, *op. cit.*, p. 6.

³⁵⁸ MOURALIS (Bernard), *Littérature et développement*. Paris : Silex, 1984, 562 p., pp. 308-309.

³⁵⁹ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, *op. cit.*, pp. 408-409.

Le phénomène social des mouvements messianiques dits « politico-religieux » apparaît d'abord en Afrique du Sud dans les années 1880 avant de gagner l'Afrique centrale : le Congo belge en premier et ensuite le Congo français.

Évoquons cependant d'abord *L'Amicale* : « créée à Paris, l'association s'implante au Congo où elle se popularise sous le nom de *Mikale* (amicale) à Libreville et à Bangui »³⁶⁰. En réalité, l'action menée par ce mouvement progressiste n'a eu d'écho que dans la région *ba-kongo* comme le souligne Georges Balandier : « c'est essentiellement dans les limites du Ba-Kongo que l'association parvint à s'intégrer à l'ensemble social traditionnel »³⁶¹. En d'autres termes, l'impact du mouvement a davantage été d'ordre ethnique qu'autre chose.

Le mouvement « Amicale » fait partie de ces groupes messianiques qui ont rassemblé de nombreux sympathisants dans les années 1920 et 1930. Le soutien des adhérents de l'amicale et la ferveur des leaders ont en effet, permis à cette association de s'implanter durablement dans le Ba-Kongo. Le combat de ce mouvement politico-religieux consiste à s'opposer au colonisateur pour la liberté des populations des territoires colonisés. D'un point de vue général, les « Amicalistes » revendiquaient aux autorités administratives françaises le progrès, compte tenu des mauvaises conditions de vie des Congolais qui vivaient sur place en Afrique alors qu'un meilleur sort était réservé aux Africains d'Europe. Georges Balandier rappelle en effet en quoi consistent les revendications « amicalistes » dans les propos suivants :

Une manifestation comme celle de l'*Amicalisme* est justement *globale*, elle intéresse tous les niveaux et tous les éléments constitutifs de la réalité socio-culturelle. Elle exprime une réaction affectant les comportements, les croyances et le matériel symbolique qui leur est lié, les modes d'organisation ; elle marque l'attitude dominante à l'égard des peuples

³⁶⁰ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, op. cit, p. 397

³⁶¹ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, op. cit, p. 397.

voisins. Il s'agit donc d'un phénomène privilégié, qui révèle les changements sociaux majeurs en même temps qu'il manifeste une reprise d'initiative ³⁶².

Du point de vue religieux, le mouvement « Amicale » créé par André Matswa ne prendra une dimension messianique qu'après la disparition de son fondateur. Le leader Matswa trouve la mort à la prison de Mayama à Brazzaville en 1942, après une première incarcération. Les populations Ba-Kongo refusent de croire à sa mort réelle et l'élisent aux élections de 1946-1947 afin de le rendre immortel. « L'Amicale prend alors un caractère religieux qu'il emprunte aux messianismes locaux ; le leader disparu devient "Jésus Matswa" »³⁶³. Désormais, l'association portera le nom de « matsouanisme », un nom qui participe à la déification de l'homme qui l'a créée.

Outre sa nature de mouvement politico-religieux, le matsouanisme a contribué à la naissance d'une littérature africaine d'expression française. Dans le cadre des mouvements messianiques au Ba-Kongo, certaines formes littéraires vont voir le jour à partir notamment des écrits de certains leaders qui sont en principe des « demi-lettrés »³⁶⁴. D'ailleurs « l'association amicale des originaires de l'Afrique équatoriale française » prône la conquête du savoir au nom de la réussite sociale et de la maîtrise de la langue des Européens. De ce fait, les animateurs du mouvement écrivent par défi et surtout pour montrer que « la société dominée était devenue aujourd'hui, elle aussi, une société fondée sur le livre »³⁶⁵. Cependant, il s'agit des textes qui s'inspirent de la Bible, des manuels paroissiaux, des documents administratifs ou des tracts politiques que les leaders matsouanistes ont lus au préalable. Les auteurs écrivent en effet des chants et

³⁶² BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, op. cit, p. 416.

³⁶³ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, op. cit, p. 398.

³⁶⁴ Benard Mouralis et Georges Balandier utilisent chacun ce mot pour décrire le savoir de fortune et épars qu'auraient reçu certains animateurs « indigènes » des mouvements politico-religieux à l'instar de Pierre Kinzouzi, seul exemple, selon les auteurs, à partir duquel on peut véritablement vérifier ce phénomène de la mise en scène d'un style décousu qui s'avère en outre être original dans le sens où cette écriture trouve satisfaction auprès de son public et dans la mesure où écrire permet de trouver des formes pour décrire un vécu douloureux.

³⁶⁵ MOURALIS (B.), *Littérature et développement*, op. cit, p. 318.

mettent en exergue une poésie matsouaniste d'inspiration biblique. Ces écrits que produisent les meneurs « indigènes » présentent également une dimension culturelle importante dans la mesure où ces derniers tiennent à la conservation de l'identité culturelle africaine contre celle qui a été apportée par le colonisateur, considérée, elle, comme étrangère.

L'autre mouvement progressiste qui naît dans le cadre du messianisme local et qui a également fait parler de lui en Afrique centrale, que nous pouvons citer pour montrer l'émergence de certaines formes d'écritures dans la région du Ba-Kongo, est le kimbanguisme. Celui-ci, comme le matsouanisme, est un mouvement politico-religieux qui émerge après la première guerre mondiale pour manifester contre le colonisateur et, qui permet de participer à la création de nouvelles formes littéraires. Comme l'association « Amicale », le kimbanguisme veut s'imposer par les idées et le savoir ; il a pour ambition de maîtriser la langue de l'homme blanc pour se dissocier des autres peuples africains. Le mouvement revendique des adeptes appartenant à une zone précise de l'Afrique centrale, qui réunit : le Congo belge, le Ba-Kongo et le Congo portugais (actuelle Angola). Georges Balandier propose, dans l'extrait suivant, les conditions dans lesquelles ce mouvement est né :

C'est autour de la personne de Simon Kimbangu que s'organisent les premières manifestations messianiques au cours de l'année 1921 ; à une époque où les séquelles de la première guerre mondiale commencent à se manifester et où la crise sur les produits coloniaux (1921-1922) affecte particulièrement un pays participant de manière directe (palmistes, huile de palme) et indirecte (étant tracé par les voies d'accès à l'Océan) aux activités de traite.[...] Simon a été « touché par la grâce de Dieu », le 18 mars 1921 ; il a reçu en même temps que la révélation de sa conviction, des pouvoirs exceptionnels qui sont les signes visibles de son élection : on lui reconnaît la capacité de guérir les malades et de ressusciter les morts. Son action miraculeuse se modèle sur celle du Christ et le village de Nkamba, principal lieu de ses miracles, reçoit le nom de « Nouvelle Jérusalem ». Simon se déclare prophète, envoyé de Dieu, fils de Dieu – s'efforçant de lier son personnage au

symbole même de la Trinité – et on le nomme *Gounza* (soit, en langue ki-kongo, « tout cela à la fois »)³⁶⁶.

De manière plus concrète, le kimbaguisme est un mouvement basé sur des principes de la religion occidentale et qui fait référence à la Bible. Il se définit aussi par rapport à son principal leader qui est associé à la Trinité divine. Simon Kimbangu est considéré à la fois comme *Gounza* (par rapport à la trinité divine) et comme sauveur (parce qu’il vient pour libérer le peuple ba-kongo), ce qui justifie les caractères religieux et politiques auxquels le mouvement s’attache. La révolution kimbanguiste trouve une définition sur le plan politico-religieux comme sur le plan de la littérature, notamment par la création de nouvelles formes d’écriture. Il s’agit surtout de chants religieux qui se caractérisent par la créativité de leurs auteurs parce qu’ils « ont su transposer les éléments de protestation et de révolte contenus dans le livre sacré. Il y a là un savoir qui se retourne très aisément contre le colonisateur qui l’a apporté »³⁶⁷, mais pas seulement : la littérature kimbanguiste permet de renforcer la cohésion du groupe par la pratique du chant et de la prière. Au vu de ce qui précède, à travers l’écriture qu’ils mettent en scène, les meneurs kimbanguistes s’inspirent non seulement des formes des textes qu’on trouve dans la Bible, mais aussi des thèmes bibliques. Comme le souligne Bernard Mouralis, en effet : « la poésie kimbanguiste est marquée très fortement par l’influence de la Bible »³⁶⁸.

Ainsi, l’œuvre littéraire qui émerge en A.E.F., et plus spécialement en pays *ba-kongo* a longtemps été marquée par la contestation à cause des manifestations politico-religieuses qui ont traversé cette société à une période donnée de son histoire. Cette littérature est donc à l’image du contexte social qui l’a vu naître. Le phénomène social des mouvements messianiques qui s’est développé en Afrique centrale n’a pas concerné les populations oubanguiennes, tchadiennes ni même les peuples de l’intérieur du Gabon, à proximité, comme les *Fangs* qui sont répartis entre l’Estuaire et le nord de ce pays et sans

³⁶⁶ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l’Afrique noire*, op. cit, pp. 427-428.

³⁶⁷ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l’Afrique noire*, op. cit, pp. 429-430.

³⁶⁸ MOURALIS (B.), *Littérature et développement*, op. cit, p. 318.

compter le public du Cameroun pourtant assez proche du Ba-Kongo. Malgré cela, chacune de ces contrées a connu, à un moment donné de son histoire, des instants de révolte notamment contre la politique coloniale ; nous rappellerons à cet effet l'affaire des femmes de Bangui qui suscita une vive révolte et des manifestations de la part des « indigènes » en 1904 ³⁶⁹. Cette réalité ne concerne pas tous les territoires d'A.E.F. Il en est de même du discours médiatique que certains journaux locaux véhiculent à l'époque coloniale. Au Gabon, notamment, le nationalisme qu'exalte la presse locale entre 1936 et 1960 ne signifie pas toujours que son activité est anticolonialiste. Bien moins qu'une lutte contre le pouvoir colonial, ce nationalisme appelle à l'union pour la constitution d'une fédération forte, comme le souligne Hilaire Makaya : « les leaders politiques gabonais sont animés d'un patriotisme très puissant qui ne rejette pas les intérêts de l'impérialisme français [...] et que cette indépendance négociée donne à la France le rôle de tuteur » ³⁷⁰. Le discours politique des médias à Libreville n'appelle donc pas à la manifestation ou au désaccord.

La contestation politique et sociale, moyen par lequel les civilisations noires affirment leur identité, est une thématique qui a émergé dans les textes africains après 1950, avec certains écrivains de nationalités camerounaise et congolaise comme Jean Malonga, Mongo Beti et Ferdinand Oyono. En effet, en peignant l'amitié de Solange et Mambeké, l'auteur de *Cœur d'Aryenne* (1954) attire l'attention du lecteur sur le racisme et dénonce la colonisation. « Écrit sept ans avant sa parution, le récit de Jean Malonga témoignait d'une verve anticolonialiste qui ne le cédera en rien, dix ans plus tard, aux

³⁶⁹ Nous sommes à l'époque des sociétés concessionnaires. L'Oubangui-Chari a reçu des consignes très dures contre les « indigènes » qui ne veulent pas s'acquitter du paiement de l'impôt. Alors se constituent des camps d'internement où toutes sortes de sévices sont permis : la chicotte, la prison et même la mort des prisonniers et otages noirs. C'est dans ces conditions atroces que 45 femmes et 2 enfants trouvèrent la mort à Bangui, après avoir été enfermés dans un local sans aération.

³⁷⁰ MAKAYA (Hilaire), *La Presse au Gabon : 1936-1960*, op. cit., p. 82.

textes littérairement achevés de Fedinand Oyono ou de Mongo Béti »³⁷¹, lesquels seront considérés comme les plus représentatifs du mouvement contestataire autour duquel le roman africain veut désormais s'inscrire³⁷². Toutefois, cette thématique n'apparaîtra que beaucoup plus tard dans l'espace littéraire gabonais, oubanguien et tchadien où la naissance du livre s'est faite plus tardivement, c'est-à-dire après les indépendances, contrairement à ce qui s'est passé au Moyen-Congo et au Cameroun³⁷³. Nous ne nous pencherons pas cette fois-ci sur le Cameroun, si ce n'est pour dire que son histoire est différente. En effet, ancienne colonie allemande, ce pays situé au nord du Gabon s'est vu partagé entre deux politiques coloniales complètement opposées, puisque « les méthodes anglaises diffèrent notablement des méthodes françaises »³⁷⁴. De ce point de vue, le contexte colonial dans lequel émerge la littérature camerounaise est tout à fait particulier ; les conditions dans lesquelles naissent le livre sont différentes des autres pays : c'est notamment la raison du décalage observé aujourd'hui. Comme le souligne Claire L. Dehon, « l'ère coloniale modifia définitivement le destin du Cameroun et, par suite, elle influença l'évolution de ses arts et de sa littérature »³⁷⁵. Pour comprendre cet avantage par rapport à d'autres pays limitrophes francophones, il faut savoir que le Cameroun a très vite bénéficié de moyens efficaces comme les réformes scolaires, l'installation de la

³⁷¹ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 38.

³⁷² Il s'agit de *Le Pauvre Christ de Bomba*, de Mongo Béti publié à Paris chez Robert Laffont, 1956, 371 p., (réédition Présence africaine, 1986, 281 p) et du roman de Ferdinand Oyono : *Le Vieux nègre et la médaille* paru à Paris aux Éditions Julliard, 1956, 211 p., (réédition 10/18 n°695, 2005, 187 p).

³⁷³ Dans son deuxième ouvrage, intitulé *Chant funèbre pour un héros d'Afrique*, l'Oubanguien Pierre Makombo Bamboté, pour ne citer que celui-ci, s'oppose violemment à la colonisation. Ce long poème dédié à la mémoire de Patrice Lumumba est bien plus qu'un simple récit contestataire : c'est un appel à la lutte armée pour la libération du Congo belge, symbole de l'Afrique noire entière.

³⁷⁴ GOGIDEC (Pierre-François), « De la dépendance à l'autonomie : l'État sous tutelle du Cameroun », *Annuaire français de droit international*, op.cit., pp. [597]-626, p.

³⁷⁵ DEHON (Claire L.), *Le Roman camerounais d'expression française*. Birmingham : Alabama, 1989, 358 p., p. 24.

maison d'édition CLE qui fut pendant longtemps la seule en Afrique centrale. Nous pouvons aussi souligner le rôle que la littérature traditionnelle, en tant que forme artistique et modèle de création, a joué dans l'univers littéraire camerounais. Sont là résumées, les conditions de création et de diffusion du livre dans ce territoire.

Après avoir relevé comment les meneurs progressistes des années 1920-1930 ont influencé le champ littéraire aéfien en construction, nous pouvons maintenant nous poser la question de savoir quelle a été la raison de la naissance tardive de la littérature oubanguienne, gabonaise ou tchadienne. Pourquoi certains écrivains de ces contrées ont-ils eu du mal à s'imposer sur le plan national ou local ?

2. Le double problème de la langue et de la thématique chez les auteurs africains

Les interrogations que nous avons formulées plus haut nous aideront à comprendre pourquoi l'apparition de la littérature au Gabon, au Tchad et en Oubangui-Chari est tardive. Dans ces pays, il n'existe que quelques rares auteurs classiques qui évoluent localement non sans difficultés, alors que le Moyen-Congo, lui, est déjà bien représenté sur le continent par des écrivains comme Jean Malonga, Martial Sinda, Sylvain Bemba, Tchicaya U'Tamsi, Sony Labou Tansi, etc. ; l'essentiel de cette idée est résumé dans l'extrait suivant :

Dès 1953, Jean Malonga publie deux romans. Il sera suivi par des noms aussi prestigieux que ceux de Guy Menga, Sylvain Bemba, Jean Pierre Makouta Mboukou, Henri Lopes, Sony Labou Tansi, Emmanuel Dongala, Tchikélé Tchivéla, Tchikaya U Tam'si ... qui sont devenus aujourd'hui des classiques de la littérature africaine d'expression française. En comparaison, le roman gabonais fait pâle figure³⁷⁶.

Nous avons essayé de voir par rapport à la production littéraire de chaque territoire d'A.E.F. quels étaient les auteurs qui avaient eu une carrière en dehors de *Liaison*. Et il

³⁷⁶

CLERC (Jeanne-Marie) et NZÉ (Liliane), *Le Roman gabonais et la symbolique du silence et du bruit*. Paris : L'Harmattan, 2008, 333 p., p. 18.

s'avère que quelques écrivains seulement ont pu se faire connaître, à savoir, le tchadien Joseph Brahim Seid, l'oubanguien Pierre Bambote Makombo et le gabonais André Raponda Walker. À savoir que le premier roman gabonais date seulement de 1971³⁷⁷, tandis que le premier roman congolais date de 1954. Il est donc clair que la construction de l'espace littéraire du Gabon, du Tchad et d'Oubangui s'est faite un peu plus tardivement par rapport au Moyen-Congo qui est déjà assez bien représenté par la multitude d'auteurs de ce pays. Par conséquent, l'évolution du livre au Congo n'a rien à voir avec celle des pays cités. « En effet, le Congo voisin peut apparaître comme le pays qui a le plus grand nombre d'écrivains, en particulier de romanciers, eu égard à sa superficie et au nombre de ses habitants »³⁷⁸.

Pour évoquer la situation en retrait des auteurs gabonais, oubangiens et tchadiens sur la scène littéraire africaine ou aéfienne, certains parlent de « littérature balbutiante »³⁷⁹, car c'est une littérature qui a du mal à s'affirmer à cause certainement du petit nombre d'auteurs et parce que ceux-ci sont peu connus. Nous le constatons au Tchad, en Oubangui-Chari et au Gabon où l'éclosion récente de l'écriture ne permet pas à ces territoires de posséder une multiplicité d'auteurs comme c'est le cas au Cameroun et au Congo Brazzaville³⁸⁰. Pour expliquer ce retard des écrivains gabonais, tchadiens et

³⁷⁷ Selon Jean Léonard Nguema Ondo, enseignant à l'École Normale Supérieure et à l'Université Omar Bongo de Libreville, la première période du roman gabonais s'amorce en 1971 avec la publication du roman de Robert Zotoumba : *Histoire d'un enfant trouvé* (voir son article « Le roman gabonais des origines à nos jours », *Annales de l'Université Omar Bongo*, n°12, Janvier 2005, pp. 103-123).

³⁷⁸ CLERC (J.-M.) et NZÉ (L.), *Le roman gabonais et la symbolique du silence et du bruit*, op. cit., p. 18.

³⁷⁹ ROUCH (Alain) et CLAVREUIL (Gérard), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien : Histoire littéraire et anthologie*. Paris : Bordas, 1986, 511 p., p. 452

³⁸⁰ Il semble bien que la première génération d'écrivains gabonais ait émergé, à proprement parler, après les indépendances, c'est-à-dire de 1962 et jusqu'à 1975. L'apparition des œuvres comme la pièce de théâtre *La Mort de Guykafi* (1966), le recueil de poèmes *Passages* (1969) et le roman *Histoire d'un enfant trouvé* (1971), etc., le confirme. Les auteurs qui appartiennent à cette décennie sont donc considérés comme les classiques de la littérature gabonaise. Malgré cette

centrafricains par rapport aux auteurs congolais notamment, nous évoquerons encore une fois l'argument du progrès fulgurant du Moyen-Congo par rapport au reste de l'ancienne colonie. Comme nous le soulignons tantôt, l'un des facteurs qui a favorisé le développement du livre au Moyen-Congo, c'est l'avancée en matière de scolarisation d'une part : « L'importance de la scolarisation au Congo est probablement responsable du dynamisme littéraire constaté »³⁸¹. D'autre part, Brazzaville est le centre intellectuel de l'A.E.F et même si une petite production de journaux se fait localement, dans les autres contrées comme au Gabon³⁸² et en Oubangui³⁸³, la capitale de l'A.E.F. détient l'essentiel de l'édition. Ce n'est réellement qu'à partir de la première décennie des indépendances qu'émergera une littérature oubanguienne, gabonaise et tchadienne d'expression française, à proprement parler. Il est bien de souligner en effet cette phase de démarrage de la littérature pour voir finalement ce qui a longtemps occasionné son blocage et ce qui fait qu'aujourd'hui encore, cette littérature soit mal ou peu connue.

La première génération d'écrivains du Tchad, du Gabon et de l'Oubangui-Chari, nous l'avons dit, émerge après l'indépendance. Nous ne reviendrons pas spécialement sur

première génération, les œuvres gabonaises se font rares. L'une des raisons en est que la littérature gabonaise est restée centrée sur sa phase traditionnelle. Les littératures orales au Gabon ont longtemps constitué l'expression artistique de ce pays. En effet, la publication des *Contes gabonais* en 1953 (complétés et réédités en 1967) marque le début d'un ensemble de travaux sur les traditions locales et sur l'histoire du pays. Ce texte sera suivi de travaux ethnographiques et linguistiques, et de plusieurs essais à l'exemple des deux tomes sur l'épopée légendaire du *Mvett* (1970 et 1975), venus enrichir la littérature traditionnelle de ce territoire.

³⁸¹ CORNEVIN (R.), *Histoire de l'Afrique : Tome II l'Afrique précoloniale : 1500-1900*, op. cit., p. 208.

³⁸² Si nous nous référons au mémoire d'Hilaire Makaya, nous voyons que quelques journaux locaux ont circulé sur le territoire gabonais entre 1949 et 1960. Parmi ces périodiques qui alimentaient l'intérieur du pays, quelques rares fonctionnaient indépendamment du centre Brazzaville : il s'agit d'organes de partis politiques ou des journaux d'étudiants gabonais, parfois à caractère culturel comme *Le Pilote* (1949), *L'Union gabonaise* (1954), créés et dirigés par des Gabonais.

³⁸³ C'est vrai qu'en Oubangui-Chari, l'activité éditoriale est encore moins intense qu'au Gabon. Nous retiendrons néanmoins le rôle que le journal *La Voix de l'Oubangui* (1952-1955) a joué dans ce pays, par rapport à la place accordée aux jeunes Oubangiens.

le cas du Gabon que nous avons déjà plus ou moins esquissé. Pour ce qui concerne la situation de l'Oubangui-Chari, l'édition des livres démarre tardivement, c'est-à-dire après les indépendances tout comme au Gabon. « Le théâtre doit beaucoup à l'Abbé Benoît-Basile Siango qui anima, dès 1966, la première véritable troupe, *Les Compagnons du théâtre*. Il compte également deux pièces représentées en 1967 : *A molengue ti independance* (les enfants de l'indépendance) et *Toi homme, qui es-tu ?* »³⁸⁴. Cette première initiative dans le théâtre est une bonne chose, car elle donnera à d'autres dramaturges l'occasion de se faire connaître, même si les pièces ne seront pas toujours publiées : il s'agit de *La Veuve Kiringuinza* (1967) d'Antonio-Gabriel Franck, de *L'Ombre des interdits* (comédie en trois actes) suivi de *Le Téléphone* de Faustin-Albert Ipeko-Etomane et d'autres pièces encore qui sont restées inédites.

De manière générale, une seule personne représente le roman et la poésie oubanguienne à cette époque-là. Il s'agit de Pierre Makombo Bamboté qui publie en 1960 son premier recueil de poèmes : *La Poésie est dans l'histoire* et en 1972 son premier roman : *Princesse Mandapu*³⁸⁵. L'œuvre de Bamboté a plutôt bien commencé car l'auteur est prolifique, en plus de s'exprimer dans différents genres. « [Son] œuvre est forte de huit titres publiés entre 1960 et 1973, [elle] s'est enrichie par la suite que d'un recueil de nouvelles »³⁸⁶. Robert Cornevin souligne également la richesse des écrits de cet auteur qui apparaît comme l'un des précurseurs de la littérature centrafricaine. « La RCA possède avec Bamboté un écrivain majeur qui, après avoir exercé son talent dans une série de recueils de poèmes [...], a donné un roman [...] qui a obtenu un vif succès »³⁸⁷.

³⁸⁴ ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien : Histoire littéraire et Anthologie*, op. cit., p 84.

³⁸⁵ MAKAMBO BAMBOTE (Pierre), *La poésie est dans l'histoire*. Paris : Éd. P.J. Oswald, 1960, 42 p. *Princesse Mandapu*. Paris : Éd. Présence africaine, 1972, 187 p.

³⁸⁶ ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien : Histoire littéraire et Anthologie*, op. cit., p 85.

³⁸⁷ CORNEVIN (R.), *Histoire de l'Afrique : Tome II l'Afrique précoloniale : 1500-1900*, op. cit., p. 213.

Il convient également de retenir, parmi ces auteurs classiques de la littérature oubanguienne, des noms comme Pierre Sammy (*L'Odyssée de Mongo* publié en 1977) et Cyriaque Yavoucko (*Crépuscule et défi : Kite na Kitè* : 1979) qui ont su dévoiler l'originalité du roman oubanguien au moment où les Oubangiens prenaient conscience du fait littéraire.

Tout comme le Gabon et l'Oubangui-Chari, le Tchad connaît également des moments difficiles par rapport aux conditions de création d'une littérature d'expression française. Malgré une littérature traditionnelle riche et l'émergence de quelques auteurs-phares, la littérature tchadienne en langue française ne connaît pas un grand développement. Le théâtre est représenté par Palou Bebnone (avec *La Dot* représentée en 1962, *Kaltouma* en 1965 et *Mbang-Gaourang II* la même année), et par Moyoro Beyassoum, auteur de la pièce *Deurkass* (1975). Ces dramaturges ont occupé une place centrale dans la scène théâtrale tchadienne³⁸⁸. N'oublions pas aussi l'apport qualitatif et quantitatif de Moustapha Baba, pseudonyme de Moustapha Mahamat, disparu prématurément à l'âge de trente ans. En effet, celui qui avait été considéré comme le plus grand espoir de la littérature tchadienne est primé en 1972 avec le texte *Makarie aux épines* au Concours théâtral interafricain. Le dramaturge parti trop tôt est également l'auteur de textes comme *Le Maître des djinns* (1977), *Aïcha ou le drame d'une jeune fille-mère* (1980) ou encore *Le Commandant Chaka* (1983). Cependant, malgré ces nombreuses figures montantes du théâtre tchadien, « Joseph Brahim Seid est le seul écrivain confirmé du Tchad avec un recueil de contes, *Au Tchad sous les étoiles* et une autobiographie »³⁸⁹.

En résumé, les littératures gabonaise, oubanguienne et tchadienne de la première génération n'ont pas connu de développement important, du point de vue du nombre

³⁸⁸ En effet, ces deux auteurs ont longtemps été les seuls à occuper la scène du théâtre tchadien après l'indépendance.

³⁸⁹ CORNEVIN (R.), *Histoire de l'Afrique : Tome II l'Afrique précoloniale : 1500-1900*, op. cit., p. 213.

d'auteurs et parfois par rapport à la qualité des œuvres. L'autre fait que nous avons constaté, c'est que cette génération d'écrivains gabonais, oubanguiens et tchadiens a eu du mal à évoluer pour diverses raisons, dont certaines sont propres à chaque territoire. Nous avons vu, par exemple, qu'au Gabon et au Tchad, les auteurs se sont longtemps exprimés à travers la littérature orale pour mettre en valeur les rites et les croyances de leur territoire respectif, à tel point qu'à la fin, ils ont eu du mal à intégrer la pratique de l'écriture en tant que création esthétique personnelle, d'où l'émergence lente et tardive de la littérature écrite. En un mot, l'entrée dans l'espace littéraire africain des écrivains d'A.E.F. n'a pas toujours été évidente.

Nous pouvons également expliquer cette émergence tardive de la littérature gabonaise, notamment, par le fait que cette nation n'a pu conquérir son identité que très tard, dans les années 1980. L'étude de Jeanne-Marie Clerc et Liliane Nzé à propos du roman gabonais semble confirmer cette hypothèse. Elle explique que, si l'intérêt pour l'écriture s'est fait tardivement au Gabon, c'est à cause de la stabilité économique et sociale que ce pays a toujours connue car la création artistique rime avec la souffrance matérielle. En effet, si le Moyen-Congo évolue bien sur le plan de la publication des œuvres, « en comparaison, le roman gabonais fait pâle figure. L'une des raisons peut en être la difficile affirmation d'une identité à travers une croissance économique rendue fulgurante après la découverte des gisements pétroliers de 1987 »³⁹⁰. Selon ces deux critiques, il semble qu'il suffirait de souffrir d'un manque pour écrire. De ce fait, c'est après avoir pris conscience de leur identité gabonaise, que les auteurs gabonais ont tenté de faire émerger leurs talents d'écrivains. Ainsi, la condition dans laquelle l'œuvre naît au Gabon serait associée à l'histoire économique du pays. Quoi qu'il en soit, ce dont nous sommes sûre, c'est que les Gabonais n'ont pas toujours baigné dans un environnement favorable à l'émancipation du livre ; nous le voyons en tout cas pour les auteurs classiques gabonais.

³⁹⁰ CLERC (J.-M.) et NZÉ (L.), *Le Roman gabonais et la symbolique du silence et du bruit*, op cit., p. 18.

Pour les Oubanguiens, l'histoire est la même que celle des Gabonais, mais à une différence près : l'activité littéraire n'y est pas tellement intense malgré le privilège de posséder une maison d'édition qui fonctionne localement. En effet, si la plupart des auteurs oubanguiens publient à l'étranger, à Paris particulièrement et dans d'autres capitales africaines comme Yaoundé (capitale politique du Cameroun où se trouvent les Éditions CLE) et Abidjan (aux Nouvelles Éditions Africaines), il existe pourtant une imprimerie nationale à Bangui, appelée Imprimerie Centrale d'Afrique, qui existe depuis au moins 1965, puisque c'est en cette année-là, en ce lieu même, que Pierre Makambo Bamboté publia son recueil de poésie *Dur avenir* ³⁹¹. Malgré l'existence d'une imprimerie centrale à Bangui à une époque-charnière de la littérature oubanguienne, la situation en ce qui concerne la production des livres ne changera pas. Les événements artistiques qui se produisent ici ne permettent pas non plus à la littérature de sortir du silence qui l'a vue naître : « Dès les années 50, l'idée d'une association regroupant les hommes de cultures centrafricains fait jour. Mais il faut attendre 1983 pour que s'affirme l'APECA (Association des poètes et écrivains centrafricains) » ³⁹².

Au Tchad, le développement de l'activité littéraire est tout aussi récent qu'au Gabon et en Oubangui-Chari. La principale raison en est que le pays connaît des troubles politiques depuis son accession à l'indépendance, en 1960. En effet, l'instabilité politique du Tchad a longtemps retardé son progrès tant sur le plan social que culturel : ce qui explique la naissance tardive d'une littérature tchadienne. Toutefois, ceci nous prouve que l'acte d'écrire n'est pas toujours lié à la souffrance ou à un manque de quelque chose comme nous l'avons vu dans le cas du Gabon où d'aucuns ont expliqué que l'éclosion tardive des auteurs gabonais était due au fait de ne pas avoir connu de crise politique, économique ou sociale. Si l'on s'en tenait à cette hypothèse, en effet, on pourrait donc dire que les gens écrivent parce qu'ils veulent combler un manque ou plus simplement

³⁹¹ MAKAMBO BAMBOTE (P.), *Le Dur avenir*, Bangui, Imprimerie Centrale d'Afrique, 1965, 55 p.

³⁹² JOUBERT (Jean-Louis), *Littératures francophones de l'Afrique centrale : anthologie*. Paris : Nathan, 1995, 255 p., p. 69.

pour changer leur condition d'existence, car la misère stimule l'écriture qui représente, elle-même, l'acte de création. Mais si nous nous référons à nouveau au cas du Tchad, cette théorie ne s'applique pas. Si la littérature tchadienne brille, elle ne brille pas pour autant par le nombre d'auteurs qui la constituent. Dès lors, le fait d'écrire n'est pas simplement lié à une souffrance ou à la situation chaotique d'un pays, sinon le Tchad aurait produit des auteurs assez tôt et en grand nombre. Or, à l'inverse, la littérature du Tchad est assez récente et peu représentée. Le plus important à retenir concernant la parution tardive de la littérature tchadienne de langue française, c'est que, « les dissensions politiques du Tchad et la guerre civile qui ensanglante le pays depuis des années ne favorisent pas l'éclosion de talents littéraires, même si, au demeurant, cela n'explique pas tout »³⁹³, car les Tchadiens s'intéressent peu à l'écriture et certains écrivains manquent de talent.

Cet argument d'Alain Rouch et de Gérard Clavreuil nous permet de passer directement à l'idée suivante en répondant à la question de savoir pourquoi certaines littératures africaines ont du mal à se faire connaître à l'intérieur et au-delà de leurs frontières. Après avoir vu combien fut difficile l'émergence de la première génération d'écrivains centrafricains, tchadien et gabonais, nous allons maintenant voir comment la génération d'après a évolué.

Malgré les conditions de création difficile, la littérature dans les pays qui nous intéressent a pu donner naissance à une première génération d'écrivains ; ensuite s'en est suivie une deuxième génération, mieux connue par le lecteur que la première. Cependant, la seconde génération d'écrivains gabonais, tchadiens et oubanguiens qui émerge à partir des années 1980 représente aussi, à sa manière, la « cendrillon » de l'ancien empire français en matière de production du livre et par rapport au Congo voisin alors que le contexte a déjà bien changé. Ce n'est plus depuis longtemps l'époque coloniale où les conditions pour publier étaient encore précaires et, même s'il est vrai que cet héritage

³⁹³ ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien : Histoire littéraire et Anthologie*, op cit., p. 452.

colonial est lourd (problème d’alphabétisation et autres), deux décennies sont passées depuis que le Congo, le Gabon, la Centrafrique et le Tchad ont accédé à l’indépendance. La deuxième génération d’écrivains gabonais, tchadiens et oubanguiens n’arrive pas davantage à faire face que celle de ses prédécesseurs : ils sont rares et leur littérature est toujours aussi mal répertoriée.

Par ailleurs, les problèmes liés à la création du livre et à sa consommation ont trouvé des solutions chez certains écrivains africains, notamment ceux qui ont le mieux évolué dans ce domaine comme les Sénégalais, les Camerounais ou les Congolais³⁹⁴. Il faut dire que les écrivains qui s’en sortent moins bien ont un public « naturel » qui ne lit pas. Soit parce que ce public est majoritairement non intellectuel, soit parce que celui-ci se désintéresse complètement de la littérature. Dans les deux cas, le résultat est malheureusement le même : le livre est destiné à l’oubli. Par rapport à ce constat, nous comprenons bien que le succès d’une œuvre ou d’un auteur est dû non seulement à sa façon de manipuler la langue dans laquelle il écrit, mais aussi à la thématique qu’il aborde dans ses œuvres. Roger Mercier résume bien ce double problème de la communication qui empêche, dans certains cas, l’éclosion de la littérature en Afrique noire. Nous avons extrait l’exemple ci-dessous du livre de János Riesz intitulé *De la littérature coloniale à la littérature africaine*, dont l’objet est l’analyse de l’évolution de la littérature africaine par rapport aux littératures européennes de l’époque coloniale et postcoloniale. Le propos de Mercier est le suivant :

L’écrivain africain doit retrouver l’accord profond avec son public, qui unissait le conteur populaire et ses auditeurs. Le problème est en fait double. Il faut que l’écrivain ait avec son peuple un contact suffisamment profond pour que son œuvre, par le choix de ses sujets, par l’esprit, réponde à la situation et aux sentiments de la collectivité. Il faut aussi – et ce n’est pas là la moindre difficulté – qu’il trouve un moyen d’expression susceptible d’être compris

³⁹⁴

Dans cette analyse, nous ne rentrerons pas dans des particularités en citant cas par cas chaque écrivain. Pour faire lumière sur la singularité de chaque pays, nous procéderons comme nous l’avons fait précédemment, c’est-à-dire en donnant une vision d’ensemble de l’évolution des écrivains selon le pays. Nous n’évoquerons donc le cas d’un écrivain que pour donner un exemple précis.

de tous, qui lui permette à la fois d'avoir l'audience de ses compatriotes et de ne pas se couper du public mondial ³⁹⁵.

Le double problème ainsi posé montre que les facteurs de la langue et de la thématique sont d'une importance capitale pour la survie d'une œuvre en Afrique. Revenons de manière un peu plus détaillée sur ces deux éléments qui conditionnent, en partie, l'aboutissement de l'œuvre littéraire africaine, en ce sens qu'ils sont susceptibles d'expliquer pourquoi certains auteurs africains brillent et pas d'autres. Si nous prenons, d'une part, le cas du Cameroun avec un auteur comme Francis Bebey qui fait partie de la deuxième génération d'écrivains de ce pays, nous remarquons que ses principales œuvres ont été écrites en langue française. Mais le chanteur et guitariste, « quel que soit le mode d'expression choisi, a pour souci principal de se faire comprendre du plus grand nombre [car selon lui], toute œuvre n'est valable que si elle atteint un public » ³⁹⁶. D'autre part, si nous nous penchons sur le cas d'Etienne Goyémidé, écrivain centrafricain qui écrit, lui aussi, en français, nous constatons malheureusement qu'il est encore assez mal connu. Par conséquent, nous retenons que Francis Bebey, lauréat en 1968 du Grand Prix littéraire d'Afrique noire grâce à son roman *Le Fils d'Agatha Moudio* ³⁹⁷, est un auteur dont l'œuvre est tournée vers l'Afrique, mais aussi vers le monde ; contrairement à celui-ci, l'écriture de l'auteur centrafricain n'a pas encore atteint un niveau satisfaisant. Effectivement, la critique formulée à l'endroit de son œuvre littéraire s'énonce ainsi :

L'œuvre de Goyémidé, inexistante (pour le public) en 1983, reste encore mal connue malgré la parution d'une nouvelle primée et d'un roman en 1984, ainsi que d'un deuxième roman en mars 1985 [...].

³⁹⁵ RIESZ (J.), *De la littérature coloniale à la littérature africaine : Prétextes-contextes-intertextes*, *op cit.*, p. 367.

³⁹⁶ ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien : Histoire littéraire et anthologie*, *op cit.*, p. 43.

³⁹⁷ BEBEY (Francis), *Le Fils d'Agatha Moudio*. Yaoundé : CLE, Coll. Abbia, 1967 (réimp. 1971, 1973, 1976), 210 p.

Si la nouvelle *Le Chant du cœur* n'offre pas grand intérêt (thème qui manque d'originalité et romantisme de conte de fée), *La fille du ciné-bar* se révèle déjà plus intéressante. Et les deux romans de Goyémidé, malgré quelques défauts (notamment la difficulté, sûrement provisoire, à atteindre la dimension romanesque) traitent pour le moins des sujets originaux [...] ³⁹⁸.

D'un point de vue général et par rapport aux deux illustrations ci-dessus (le cas du Cameroun où la langue est un facteur d'épanouissement de la littérature et le cas de l'Oubangui où la langue n'a pas favorisé l'évolution du livre), si dans le premier cas écrire dans la langue officielle ou européenne lorsqu'on est africain est un avantage pratique parce que cela ouvre à un public plus large, dans le deuxième cas cela ne suffit pas : l'écrivain doit pouvoir maîtriser la langue et la faire sienne afin de montrer son originalité ; c'est, de toute évidence ce que nous révèle la critique adressée à Étienne Goyémidé qui, semble-t-il, ne maîtrise pas suffisamment le genre romanesque pour se faire un public mondial. Dans ce sens, doit-on écrire pour plaire aussi à la critique, une instance qui a un droit de regard sur la littérature et qui décide de la réussite ou non d'une œuvre littéraire ? Supposons que la réponse soit l'affirmative ; alors la conception des littératures nationales introduites, entre autres, par Adrien Houannou pour l'espace béninois serait-elle désuète ou simplement inutile ? Au cas où la réponse est non, on devrait alors réhabiliter la fonction du lecteur naturel, c'est-à-dire la situation où l'on considère que seul le public naturel a un droit de regard sur l'œuvre, quitte à aller à l'encontre de l'idée de la double indépendance communautaire soulignée par Roger Mercier et János Riesz qui montre que le destin d'une œuvre est assuré par la communauté, c'est-à-dire par les compatriotes ou le groupe naturel auquel on appartient, ici les lecteurs de son pays, d'une part, et par le public étranger (l'opinion mondiale), d'autre part. Cette question générale que nous posons est intéressante, en ce sens qu'elle met en évidence « l'horizon d'attente » du lecteur, et plus particulièrement du lecteur africain qui a besoin de rester connecté à la réalité qui le concerne. De ce point de vue, les

³⁹⁸

ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien : Histoire littéraire et Anthologie*, op cit., p. 87.

sujets d'actualité ou l'histoire locale d'un pays peuvent répondre aux attentes spécifiques des lecteurs africains. Ceci pour dire que, si certains textes d'auteurs africains n'ont pas rencontré le succès, c'est certainement parce que les sujets abordés dans leurs œuvres littéraires n'ont pas directement intéressé la collectivité.

Dans un second argument, Roger Mercier indique que pour qu'une œuvre survive, il est important qu'un « contact profond » soit établi entre l'écrivain et son peuple. Plusieurs auteurs congolais ont compris cela ; c'est ainsi qu'ils ont choisi de rester proches de la réalité de leur pays à travers les sujets qu'ils abordent. L'un d'eux, Sylvain Bemba, dans son roman *Léopolis* (cité plus haut), a traité un épisode politique du Congo-Zaïre qui a marqué l'histoire de l'Afrique centrale, en reprenant le personnage du leader politique Patrice Émery Lumumba. Nous l'avons vu de manière détaillée, l'écriture de cet auteur congolais est très marquée par le fait social mais pas seulement : celui qui se faisait parfois appelé Martial Malinda doit aussi son succès à son écriture hybride. En outre, ce que nous voulons montrer à travers cet exemple, c'est que la thématique ne constitue pas, en elle-même, un moyen d'attirer le lecteur potentiel. Les écrivains doivent pouvoir aussi conquérir leur public grâce à leur style. Dans ce sens, il serait intéressant d'évoquer la situation des auteurs gabonais qui, semble-t-il, sont beaucoup à se lancer dans l'écriture mais réussissent très peu, soit parce que certains ne maîtrisent pas les mécanismes de leur langue officielle qui est le français, soit parce que les écrivains gabonais ne parlent pas dans leurs œuvres des sujets qui concernent leur propre public. Cette dernière hypothèse est soulignée par l'un d'entre eux, Ludovic Obiang, lorsqu'il évoque la situation marginale dans laquelle la littérature gabonaise se trouve actuellement par rapport à l'extérieur :

Très condescendant, le directeur de la collection « Continents noirs » a déclaré que si tout le monde écrit au Gabon, en témoignent les nombreux manuscrits qu'il reçoit par jour, les trois quarts lui tombent des mains, parce qu'ils sont sans style, sans mots, ils racontent le B.A.

BA d'une histoire autobiographique, simplement, de façon même pas journalistique, c'est-à-dire, suffisamment plat pour être compris par tout le monde, mais sans relief aucun ³⁹⁹.

En d'autres termes, la littérature gabonaise reste assez mal connue parce qu'elle n'a pas su s'imposer assez tôt sur les plans national et international. Les écrivains gabonais n'arrivent toujours pas à se constituer un public à cause de leur style, mais aussi parce que les sujets qu'ils développent n'accrochent pas toujours les lecteurs.

En définitive, nous avons vu que si les auteurs gabonais, tchadiens et oubanguiens n'ont pas connu le succès, c'est en partie parce que la scolarisation a fait défaut au départ dans cet ancien territoire français. Il est vrai que, lorsqu'on compare le taux d'alphabétisation de chacun de ces trois pays à celui du Moyen-Congo, le constat est sans appel : le Gabon, l'Oubangui-Chari et le Tchad sont sous-scolarisés. En effet, selon des statistiques qui datent de 1957, 57% d'enfants vont à l'école au Congo contre 4,2% au Tchad, 19,8% en Oubangui et 47% au Gabon ⁴⁰⁰. Cependant, ce n'est certainement plus le cas aujourd'hui. Au Tchad, par exemple, les choses ont vraiment bien évolué. Selon un document de l'UNESCO que nous avons consulté, il y a une légère amélioration par rapport au nombre d'enfants scolarisés. Théoriquement, cette amélioration serait passée de 66% à 92% en moins de dix ans. Toutefois, la raison indiquée n'explique pas tout, car la littérature tchadienne est toujours confinée dans un mutisme total. L'autre raison que nous avons évoquée comme pouvant freiner l'émergence de ces littératures est le fait que le livre ne réponde pas aux attentes du public à cause non seulement du choix des thèmes, mais aussi de la manière dont ces thèmes sont traités.

³⁹⁹ Cette citation relevée dans l'article de Ludovic Obiang est, en réalité, un propos tenu par le journaliste gabonais Junior Otembé-Nguéma dans le quotidien *L'Union* du 8 mai 2000 et qui a été repris par Ludovic Obiang dans « La Nation à la pointe de l'écriture ? Nationalisation du fait littéraire et construction de l'identité politique au Gabon », *Créations littéraires et artistiques au Gabon. Les savoirs à l'œuvre*, sous la direction de Steeve Renombo et Sylvère Mbondobari. Libreville : Éditions Raponda Walker, 2009, pp. 157-179, pp. 160-161.

⁴⁰⁰ BONO (Outel), *L'Étudiant tchadien : Organe trimestriel de l'Association des Étudiants tchadiens, section territoriale de F.E.A.N.F. (Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France)*, n°1 Août, septembre, octobre 1956-1957, p. 7. Cet ouvrage est accessible aux ANOM.

Ce qu'il faut dire, c'est que, de nos jours, écrire un texte dans une langue « européenne » ne suffit pas. Il faut en fait que les écrivains de manière générale, et ceux de l'Afrique en particulier, puissent rendre attrayantes leurs œuvres par une création esthétique propre, condition qui passe par le choix d'une bonne thématique et la maîtrise des codes de la langue, ces deux conditions allant de pair. En revanche, en Afrique noire, où l'accès au livre reste un problème réel, il est nécessaire d'adopter une politique originale du livre afin de le rendre plus accessible ; ce qui serait très bénéfique au public africain. Le travail doit commencer à ce niveau-là. Il faut en effet qu'une véritable vulgarisation du livre soit faite. Il pourrait bien s'agir de rétablir, d'une part, les réseaux de distribution, c'est-à-dire redéfinir le rôle de certaines institutions comme les maisons d'édition, les bibliothèques, les librairies et les centres culturels, etc. ; et de revoir, d'autre part, à la baisse, le prix du livre⁴⁰¹, de manière à ce qu'il soit accessible à toutes les bourses. Il faudra peut-être aussi intégrer dans les programmes scolaires l'enseignement des littératures nationales pour que certains lecteurs puissent la découvrir dès leur jeune âge et pour que cette découverte puisse susciter en eux le désir d'en savoir encore plus. Cette étape accomplie, les enseignants au collège et au lycée pourront prendre le relais pour que la démarche soit un succès plus tard, un bénéfice pour les élèves et pour les auteurs autochtones. Il faudrait aussi peut-être penser à organiser des concours littéraires sur le plan national, pour permettre l'éclosion de jeunes talents et ainsi assurer la relève.

3. « L'horizon d'attente » de l'œuvre et du public

Dans notre étude actuelle qui vise à déterminer l'ensemble des relations entre le système littéraire africain et le public lecteur, la notion « d'horizon d'attente » permet d'éclairer ce qu'il en est du succès des écrivains. La notion « d'horizon d'attente » (Erwartungshorizont) de Hans Robert Jauss désigne des codes et des références établis par un public lecteur à un moment déterminé pour l'appréciation d'une œuvre. Lorsque ces

⁴⁰¹ Nous parlons là de promotion d'œuvres locales, c'est-à-dire celles qui sont écrites par les autochtones. Cette initiative pourrait bien être couverte par le ministère de l'éducation nationale dont le rôle serait d'administrer seulement.

codes et références ne sont pas respectés par l'auteur, c'est « la déception d'attente »⁴⁰². Le cas, évoqué plus haut, du premier roman de l'écrivain congolais Jean Malonga permet de bien comprendre cette situation. La critique formulée à l'endroit de *Cœur d'Aryenne*, selon laquelle ce roman n'est qu'un récit contre certaines pratiques coloniales au lieu de magnifier la société congolaise dans ses coutumes et traditions, montre combien la volonté du public de l'époque était portée sur le modèle de la représentation sociale plutôt qu'un autre. Selon Jauss, il existe deux types d'horizons d'attente : intra-littéraire, c'est-à-dire impliqué par l'œuvre, et extra-littéraire, qui dépend du public. « En effet, le rapport entre l'œuvre et le lecteur offre un double aspect, esthétique et historique »⁴⁰³. Pour les dissocier l'un de l'autre, le théoricien allemand souligne la chose suivante :

L'horizon d'attente propre à la littérature se distingue de celui de la praxis historique de la vie en ce que non seulement il conserve la trace des expériences faites, mais encore il anticipe des possibilités non encore réalisées, il élargit les limites du comportement social en suscitant des aspirations, des exigences et des buts nouveaux, et ouvre ainsi les voies de l'expérience à venir⁴⁰⁴.

En ce sens, le deuxième roman du doyen des écrivains congolais, publié en 1954, est le meilleur de ce qu'il a tiré de ses expériences littéraires antérieures, et qu'on apprend toujours des erreurs du passé afin de se renouveler et se surpasser. C'est ainsi que la *Légende de m'Foumou Ma Mazono* fut mieux accueilli par les lecteurs que *Cœur d'Aryenne*, affaibli par quelques défauts, notamment la thématique choisie et l'écriture de l'auteur ; en effet, il y avait des « personnages et situations invraisemblables, psychologie sommaire, contradictions diverses », selon Alain Rouch⁴⁰⁵. Très différent, le texte la *Légende de M'Foumou Ma Mazono*, qui est en réalité une chronique, est basé sur un récit d'inspiration traditionnelle qui comporte une touche moderne grâce au thème et aux

⁴⁰² JAUSS (H.-R.), *Pour une esthétique de la réception*, op cit., pp. 82.

⁴⁰³ JAUSS (H.-R.), *Pour une esthétique de la réception*, op cit., pp. 49-50.

⁴⁰⁴ JAUSS (H.-R.), *Pour une esthétique de la réception*, op cit., pp. 83.

⁴⁰⁵ ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien : Histoire littéraire et Anthologie*, op cit., p. 109.

personnages. Dans ce cas précis, l'horizon d'attente de l'œuvre s'est trouvé être en accord avec celui du lecteur. Autrement dit, cette œuvre a répondu, semble-t-il, aux aspirations ou aux attentes du public de l'époque.

Après cet exemple, considérons à présent le cas de la revue *Liaison* en nous demandant comment elle fut accueillie en Afrique et à l'étranger⁴⁰⁶. Quel a été, dans ce cas, l'horizon d'attente, et de quel public faut-il tenir compte ? Finalement, *Liaison* a-t-elle souffert de son enfermement « provincialiste » dans l'ancienne fédération française, comme l'attestent Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrange⁴⁰⁷ ?

Le contexte de création et d'existence de cet organe, nous l'avons déjà souligné, est de servir de lien entre les cercles culturels de l'A.E.F. Cependant, l'élite africaine qui écrit dans *Liaison* fait la promotion des valeurs culturelles, intellectuelles, économiques et sociales de leur patrie. Ceci est important à savoir pour le lecteur à cause de l'interprétation que ce dernier peut faire de cet organe. En effet, par la lecture, nous sommes en mesure de mesurer l'effet que suscite un texte ou un article publié dans un périodique sur nous, de manière à donner notre propre opinion. Dans ce cas, juger une œuvre ou donner son avis sur le fonctionnement d'un périodique revient à en faire la promotion. Plusieurs articles de *Liaison* ont justement joué ce rôle parce qu'ils ont été publiés pour montrer comment certaines personnes ont perçu l'initiative de Paul Lomami Tchibamba, le rédacteur en chef : c'est le cas par exemple de l'article qui parle de la rencontre à Paris entre Jean Malonga et cinq étudiantes aéfiennes ; celles-ci louent en effet l'existence de ce périodique qui est d'abord destiné aux évolués et qui s'adresse ensuite à tout type de personne qui vit en A.E.F., car « il fallait en particulier commencer

⁴⁰⁶ L'étude de l'accueil réservé au texte concerne différents publics que l'on peut regrouper en deux catégories selon les critères du lieu et de l'époque : la réception d'une œuvre dépend tant des différents publics passés et présents que des publics locaux et internationaux. En outre, il est important de souligner que cela ne nous intéresse pas de savoir comment *Liaison* est reçu actuellement, en ce sens que, contrairement à ce que l'on peut voir avec le livre, la revue n'a pas de caractère d'éternité.

⁴⁰⁷ Ils affirment notamment cette idée dans leur ouvrage collectif : *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, à la page 34.

par s'adresser aux lettrés, à ces « évolués » que l'intégration menaçait vraisemblablement le plus »⁴⁰⁸. Rien que le titre de l'article : « *Liaison* fait son chemin. Ce qu'en pensent nos boursiers métropolitains », laisse percevoir une invitation à donner son avis au sujet du fonctionnement de la revue. Dans le cas présent, la diffusion de la revue *Liaison* répond bien aux attentes des cinq boursières aéliennes en visite chez le sénateur congolais. L'une d'elle déclare :

Mes amies et moi venons de lire ce petit journal fort intéressant qui s'intitule *Liaison*. Sa lecture nous a sérieusement « emballées ». On y parle de l'éducation de la femme, du cinéma censuré et propre, du sport, du théâtre, de la musique et de tout ce qui peut intéresser un Aélien⁴⁰⁹.

La vision qu'avaient ces étudiantes aéliennes qui vantaient les qualités de la revue valorise celle-ci. Ceci pour dire que, pour connaître le succès d'une œuvre ou pour savoir si une revue a été bien reçue, il suffit de savoir ce qu'en pensent les personnes qui la lisent à travers les critiques et les suggestions formulées à l'endroit de celle-ci. Pour comprendre comment *Liaison* fut accueillie en A.E.F. par les Aéliens, nous pouvons aussi prendre l'exemple de l'article de Lazare M'Bemba, paru dans le numéro soixante-six. Ce texte donne en effet un aperçu de la réception de la revue. L'article en question peut se résumer en deux idées principales, à savoir que, d'une part, *Liaison* serait un organe culturel et non pas un lieu pour réaliser un tournoi d'orthographe de la langue française et que, d'autre part, les revues métropolitaines ne sont pas moins appréciables que les revues « africaines »⁴¹⁰. Le texte s'appelle « Beati possidentes », expression latine qui signifie littéralement « Heureux ceux qui possèdent ». Le récit met en scène l'auteur et un autre individu qui serait l'un de ses amis.

⁴⁰⁸ DEVÉSA (Jean-Michel), « Jean Malonga ou le roman de l'enracinement », *Jean Malonga, écrivain congolais (1907-1985)*, *op cit.*, pp. 25-40, p. 26.

⁴⁰⁹ MALONGA (J.), *Liaison*, *op cit.*, n°8, 1951, p. 10

⁴¹⁰ On entend par revues « africaines », non pas celles qui, comme l'explique l'auteur de l'article, sont éditées par les Européens qui vivent ou sont de passage en Afrique, mais celles qui sont composées ou dirigées par les Africains eux-mêmes.

Ce texte fait part d'une conversation qui a eu lieu entre les deux intéressés. L'histoire commence au moment où l'auteur de l'article, qui est un collaborateur de la revue *Liaison*, invite son ami, un intellectuel aéfien, à prendre contact avec l'équipe rédactionnelle pour proposer certains sujets intéressants, édifiants et dignes de paraître dans cet organe qui est diffusé depuis 1950 à Brazzaville et placé sous la direction de Paul Lomami Tchibamba. La réponse de l'ami ne se fait pas attendre : « il n'y a que vous qui soyez capables d'un tel travail, parce qu'il faut être fort en français ; et, ne pourra pas écrire dans *Liaison* qui voudra »⁴¹¹, affirme celui-ci. Cette réponse ironique de l'ami cache en réalité son désintérêt ou son indifférence vis-à-vis du bulletin. Il semble que l'ami en question n'ait pas envie de rejoindre l'équipe ni de s'abonner à la revue et se cache derrière des prétextes. Voici la réplique que lui fait à son tour Lazare M'Bemba : « il s'agit moins d'être riche en vocabulaire français que de l'être en idées. [En effet], tous ceux qui veulent bien coopérer à *Liaison* par leurs écrits n'avaient pas tellement, quoiqu'il le faille cependant, à se soucier de leur style »⁴¹². Cette question qui concerne l'aspect formel de l'écriture de la revue montre que *Liaison* s'attache moins aux exigences du style qu'aux thèmes abordés : l'objectif de la revue, au fil de ses livraisons, c'est d'abord de faire connaître la véritable âme africaine par l'exaltation de la culture. Dans l'article, il est écrit :

Il ne faut pas perdre de vue le but qui a présidé à la création de *Liaison*, et c'est mal le connaître que de penser de *Liaison* une simple revue à littérature destinée uniquement à distraire ou amuser le lecteur, où les Africains s'essaieraient à la prose et à la versification française. *Liaison* a une visée plus noble : il traite des problèmes fondamentaux de la société africaine ; dans *Liaison* nous analysons nos coutumes, appréciant les bonnes, critiquant les vicieuses tout en suggérant des solutions possibles, condamnant les mauvaises ; nous y provoquons les dialogues entre Africains de tendances et de vues différentes, entre Français

⁴¹¹ M'BEMBA (L.), « Beati possidentes », *Liaison*, op cit., n°66, 1958, p. 17.

⁴¹² M'BEMBA (L.), « Beati possidentes » art. cit., p. 17.

et Africaines...Les uns comme les autres nous y découvrons la pensée et l'âme africaines⁴¹³.

Du point de vue des réponses formulées par l'ami de M'Bemba, *Liaison* ne répond pas aux attentes fixées par ce lecteur qui est membre de l'élite aéfienne. Ainsi, cette revue n'a pas suscité que des réactions positives chez son public naturel. Ce refus de participer à l'entreprise de *Liaison* est l'exemple d'une réaction passive du lecteur aéfien, l'ami concerné de Lazare M'Bemba, qui va plus loin en avouant avoir une grande préférence pour les revues métropolitaines au détriment des revues locales, et n'entend pas changer d'avis. C'est à cela que se résume la seconde grande idée du texte.

Ainsi, les valeurs européennes peuvent parfois conditionner la conception de certains Africains « évolués » à en croire l'article de Lazare M'Bemba qui préfère lire le refus de son ami de s'associer à *Liaison* comme étant l'expression d'un « complexe » de supériorité de celui-ci. Il pense en effet que ce dernier aurait tout à gagner à s'intéresser à toutes les catégories d'imprimés et pas simplement aux revues de « Mpoutou »⁴¹⁴, car « contre le sage qui ne conseillerait que la lecture d'un seul livre, le libraire, d'accord avec le bibliophile ou la bibliomane, réagit avec force »⁴¹⁵. Pour l'auteur, il faut être psychologiquement atteint pour rejeter le travail que les autochtones eux-mêmes accomplissent en publiant dans des revues et pour apprécier au contraire ce qui est écrit dans la presse métropolitaine parce que c'est l'Occident. Pour lui, les Africains qui le font sont à l'image des acculturés qui délaissent les coutumes autochtones pour embrasser la culture occidentale. La renonciation à sa propre communauté au profit d'une communauté étrangère traduit en quelque sorte le refus d'affronter les problèmes qui nous concernent, c'est-à-dire les problèmes liés à la couleur de peau et à la condition d'homme noir : c'est simplement refuser de se regarder dans un miroir ; c'est avoir perdu sa propre identité.

⁴¹³ M'BEMBA (L.), « Beati possidentes », *Liaison*, *op cit.*, p. 18.

⁴¹⁴ Mpoutou en lingala, une langue locale congolaise, signifie « Europe ».

⁴¹⁵ M'BEMBA (L.), « Beati possidentes », *Liaison*, *op cit.*, p. 20.

Par ailleurs, si nous voulons aborder la question de l'accueil de *Liaison* par un public externe, il convient de souligner la contribution de certains lecteurs et écrivains étrangers qui ont donné leur avis sur le travail de cette revue. De ce point de vue, la chronique radiophonique que Luis Lopez Alvarez, un écrivain espagnol et journaliste, fit à la radiodiffusion française à Brazzaville est intéressante à signaler afin d'avoir le point de vue de celui-ci sur l'organe.

Le texte intitulé « *Liaison* jugé par un écrivain espagnol » décrit l'existence du bulletin à la tête duquel se trouve Paul Lomami Tchibamba. L'article commence par la phrase suivante : « À Brazzaville, capitale de l'Afrique Équatoriale Française, se publie une revue que beaucoup de villes du monde occidentale pourraient envier »⁴¹⁶. Cette déclaration peut se traduire par l'idée que l'auteur apprécie cette œuvre et veut louer le courage de ses instigateurs. Il est également vrai que Luis Lopez Alvarez tient à montrer son soutien, en tant qu'écrivain et journaliste de passage en Afrique, à l'équipe de rédacteurs, pour la qualité du travail qu'ils fournissent. Plus spécifiquement, le texte de l'auteur espagnol met en exergue l'idée que *Liaison* est un bon exemple de réussite parce que les hommes qui dirigent cette revue ont su tirer profit de l'enseignement apporté par le « blanc » que ce soit par rapport à l'apprentissage de la langue comme pour la discipline intellectuelle. Selon lui, le périodique qu'est *Liaison* évolue dans le sens de l'échange et surtout de l'acceptation de l'autre, ici représenté par le colonisateur français. Il présente, en effet, *Liaison* comme étant « un trait d'union entre deux communautés, désir de connaissance mutuelle entre deux races »⁴¹⁷. Par conséquent, du point de vue des idées qu'elle défend et par rapport aux qualités intellectuelles dont font montre les intellectuels africains qui la dirigent, *Liaison* serait l'exemple d'une réussite dans la transmission du savoir qui s'est effectuée entre l'autorité coloniale et le postulant africain. Mais c'est tout de même un peu paradoxal de penser que *Liaison* a fonctionné dans le dialogue avec l'étranger quand on sait que cette revue ne s'adressait qu'aux seuls Aéliens

⁴¹⁶ ALVAREZ (Luis Lopez), « *Liaison* jugé par un écrivain espagnol », *Liaison*, n°61, 1958, p. 97.

⁴¹⁷ ALVAREZ (L. L.), « *Liaison* jugé par un écrivain espagnol », *Liaison*, op. cit., p. 97.

et que les intellectuels étrangers n'avaient qu'une toute petite place dans ses colonnes. Cependant, cela reste tout à fait compréhensible si on a à l'idée que le contexte d'émergence de cette revue se situe à l'orée des indépendances des pays d'Afrique, c'est-à-dire au moment où l'autorité coloniale s'apprête à céder la place aux autochtones afin qu'ils puissent construire eux-mêmes leur histoire. Mais ce n'est pas notre propos.

En résumé, ce que nous pouvons retenir, c'est l'idée qui clôture l'article et qui est une invitation à lire la revue. L'auteur de l'article déclare que « la lecture de *Liaison* est à conseiller à tous ceux qui ne se conforment pas à ce qu'ils ont appris de par leur culture nationale ou continentale »⁴¹⁸. Cette conclusion de Luis Lopez Alvarez est non seulement un appel à découvrir la revue pour ceux qui ne la connaissent pas encore, mais aussi une manière d'encourager les personnes ouvertes d'esprit et prêtes à accepter les différences, qu'elles soient raciales ou culturelles. Nous dirons même qu'à travers cette invitation, l'auteur s'adresse aux non Aéliens qui vivent en Afrique et dans le reste du monde afin qu'ils viennent découvrir l'originalité d'une revue conçue pour les populations de l'ancienne fédération française et dirigée par les enfants du terroir.

Au vu de ce qui précède, *Liaison* a suscité des avis variés. Pour certains, le succès de la revue ne fait aucun doute, car elle a bien fonctionné et a aussi bien répondu à l'attente de ses lecteurs ; pour d'autres, l'organe est trop resté longtemps coupé du monde extérieur, entraînant, dans l'oubli, la plupart de ses auteurs.

⁴¹⁸ ALVAREZ (L. L.), « *Liaison* jugé par un écrivain espagnol », *Liaison*, *op. cit.*, p. 98.

**TROISIEME PARTIE : APPROCHE
SOCIOLOGIQUE : LES REVUES DANS LE
CHAMP LITTÉRAIRE**

La démarche sociologique est importante dans notre étude dans le sens où elle permet, sur le plan méthodologique, « d'analyser les rapports complexes et mouvants entre l'auteur, ses textes et son univers social, en sortant, tout comme d'autres approches textuelles, de l'illusion fallacieuse de l'explication du texte »⁴¹⁹. L'approche sociologique montre que le texte ne s'explique pas que par lui-même, mais aussi à partir de l'auteur qui est un membre de la société. Il est donc important, pour nous qui travaillons ici à partir de la théorie du champ, de montrer que le choix d'un auteur en matière d'édition par exemple, ou sa prise de position dans le champ, ou encore le choix de pratiquer tel régime d'écriture et de fréquenter certains lieux de sociabilité relèvent du fait social (enjeux symboliques et économiques à accomplir) et non pas simplement de l'œuvre littéraire en tant que mécanisme formel ou objet textuel. De ce point de vue, Paul Aron et Alain Viala soulignent que « la sociologie de la littérature envisage les relations qu'entretient la vie littéraire avec la vie sociale »⁴²⁰.

L'analyse des interactions entre littérature et société ou entre le texte littéraire et le social en a intéressé plus d'un⁴²¹.

⁴¹⁹ DIRKX (Paul), *Sociologie de la littérature*. Paris : Armand Colin, coll. « Coursus », 2000, 176 p. ; p. 13.

⁴²⁰ ARON (Paul) et VIALA (Alain), *Sociologie de la littérature*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006, 127 p. ; p. 3.

⁴²¹ Pour les études en langue française consacrées à cette problématique et à la sociologie de manière générale, nous pensons à des textes comme *Sociologie de la littérature* (1958) de Robert Escarpit, *Le Degré zéro de l'écriture* (1972), de Roland Barthes, *Sociocritique* (1979) de Claude Duchet, *L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie* (1978) de Jacques Dubois, *Le Dieu caché. Étude sur la vision tragique dans les Pensées de Pascal et dans le théâtre de Racine* (1956) de Lucien Goldmann, à l'article de Marc Angenot : « Analyse du discours et sociocritique littéraire », dans Claude Duchet et Stéphane Vachon, dir. *La Recherche littéraire : Objets et méthodes. Actes du colloque de Paris, septembre—octobre 1991*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes et Montréal : XYZ, 1993. pp. 95-110 ; *Les Règles de la méthode sociologique* (1997) d'Émile Durkheim, etc. Nous voulons toutefois souligner qu'en France, la sociologie s'est penchée sur le domaine littéraire assez tardivement, c'est-à-dire à la fin du XIX^e siècle. En effet, selon Marc Angenot et Régine Robin, « L'étiquette de « sociologue de la littérature » n'a pas été revendiquée par les fondateurs du domaine sociologique pas plus que par les critiques et penseurs, antérieurs du moins aux années 1950 » ; c'est la raison pour laquelle la

En posant cette question des analyses socio-littéraires, nous ne cherchons pas à faire une étude exhaustive des productions théoriques, bien qu'elles soient aussi intéressantes qu'utiles les unes et les autres ; nous voulons simplement mettre en exergue l'idée que l'œuvre littéraire est indissociable du fait social ou de l'environnement humain qui l'a vue naître, une manière pour nous de souligner en effet la dimension sociale du texte littéraire et l'intérêt pour l'approche sociologique dans cette dernière partie ; cette approche nous permettra de mettre en évidence les mécanismes de fonctionnement du champ littéraire dans l'espace francophone, notamment pour répondre à quelques interrogations principales, comme celle de savoir si l'espace aéfien a produit un champ littéraire à part entière ou si, grâce à la revue *Liaison*, il y a eu une tendance à l'indépendance (ou à l'autonomie) du champ en A.E.F.

L'objectif de cette partie est triple : dans un premier temps, nous allons rappeler, *grosso modo*, en quoi consiste la théorie des champs et comment cette question s'applique au domaine littéraire aéfien. Il s'agira dans le chapitre un de cette partie, de revenir sur la notion du champ pour comprendre dans quel contexte ce mot est employé chez Pierre Bourdieu ⁴²², de sorte qu'à la fin, nous soyons capable de le différencier des autres concepts comme « champ local », « sous-champ » ou « système littéraire », notion qui désigne la manière dont différents champs littéraires s'articulent.

Dans un second temps, nous reviendrons plus profondément sur la question des rapports avec l'extérieur, c'est-à-dire que nous allons essayer de savoir si les

sociologie littéraire, en tant que discipline scientifique propre aux penseurs comme Karl Marx, Georg Lukàcs et Theodor W. Adorno, manque encore de visibilité aujourd'hui en ce qui concerne surtout les publications francophones ; à ce propos, nous citerons *Les Règles de l'art. Génèse et structure du champ littéraire* de Pierre Bourdieu, à cause du caractère novateur que ce texte a pu présenter dans le domaine indiqué.

⁴²² Pierre Bourdieu (1930-2002) est un sociologue français dont l'essentiel du travail scientifique peut se résumer par sa réflexion sur la « théorie de la pratique », à laquelle il associe quelques concepts clés comme l'habitus, l'action, le capital, la critique, le désintéressement, le pouvoir symbolique, l'*illusio*, l'espace social, la stratégie, etc., et celui de champ, qui nous intéresse plus directement.

collaborateurs de *Liaison*, c'est-à-dire les écrivains de l'A.E.F., ont eu une politique de rayonnement à l'extérieur. Si oui, nous allons essayer de le démontrer. Toujours dans l'analyse des relations avec l'extérieur, nous pourrions également nous demander s'il y a des traces d'interférences du pouvoir politique dans l'entreprise que fut *Liaison* : dans ce cas, ces interactions ont-elles suffisamment été visibles ?

Dans un dernier temps, nous tenterons de répondre à la question centrale de cette partie qui concerne l'existence ou non d'un champ littéraire spécifique en A.E.F., selon que celui-ci est finalement reconnu comme champ local, sous-champ ou comme un champ tout court. En effet, nous apporterons, dans ce dernier chapitre, les éléments qui nous permettront d'affirmer, ou au contraire d'infirmer, cette hypothèse de l'existence (ou non) d'un champ littéraire aéfien.

Chapitre 1 : Présentation de la théorie du *champ* littéraire

La notion de *champ* occupe, dès la deuxième moitié du XX^e siècle, une place importante dans les sciences humaines et sociales, grâce notamment aux travaux de Pierre Bourdieu dont la sociologie littéraire demeure celle « du dehors des textes ». Marc Angenot et Régine Robin disent à propos de l'approche sociologique de ce théoricien de la pratique :

Il faut faire une place à part à Pierre Bourdieu et aux études du « marché des biens symboliques » (titre d'un article de 1971) et du « champ littéraire » dans l'autonomie qu'il a conquise depuis le siècle passé. Elles développent une systématique fondée en théorie du « champ » littéraire comme système total de relations entre des objets, des enjeux, des agents pourvus de capitaux symboliques et adoptant des stratégies déterminées par leur être de classe, leur « habitus » et leur situation objective dans la topologie du « champ »⁴²³.

La visée sociologique ici soulignée montre comment les propriétés du champ (basées sur une approche intégrée du monde social) s'appliquent au domaine littéraire. En effet, « par champ, on entend – et il convient seulement d'entendre – l'ensemble des activités et des acteurs liés à une pratique socialement repérable comme spécifique et jouissant d'une autonomie (relative) »⁴²⁴. Et, étant donné que la littérature est une discipline qui jouit d'une certaine autonomie, par conséquent, « l'analyse sociologique peut se faire en termes de *champ littéraire* »⁴²⁵. Cependant, il serait intéressant de voir si la théorie du champ élaborée ou projetée par le sociologue français Pierre Bourdieu se

⁴²³ ANGENOT (Marc) et ROBIN (Régine), *La Sociologie de la littérature : un historique*, suivi d'une *Bibliographie de la sociocritique et de la sociologie de la littérature* par Marc Angenot et Janusz Przychodzeñ, Montréal, Coll. « Discours social / Social Discourse » Nouvelle série / New Series, Volume IX, 2002, 96 p. ; p. 24. Document en ligne : <http://marcangenot.com/wp-content/uploads/2012/01/Cahier-sociologie-de-la-litt%C3%A9rature-r%C3%A9gine-robin.pdf> ; consulté le 27/09/2013.

⁴²⁴ ARON (P.) et VIALA (A.), *Sociologie de la littérature*, *op. cit.*, p. 84.

⁴²⁵ ARON (P.) et VIALA (A.), *Sociologie de la littérature*, *op. cit.*

vérifie en dehors du contexte qui l'a vu naître : considérant que cette théorie est bien adaptée à l'histoire littéraire française, est-ce que, pour autant, celle-ci serait applicable à l'espace intellectuel africain en général et à l'A.E.F. en particulier ? La référence à la notion de champ pour l'analyse des littératures africaines est-elle valide ou au contraire réfutable ? Pour répondre à cette interrogation centrale, nous allons commencer par définir, étape par étape, quelques notions-phares empruntées au vocabulaire ou aux travaux de Bourdieu.

Dans le premier point qui va suivre, nous mettrons l'accent sur la notion de champ, pour mieux la comprendre et voir ses différents axes d'application. Nous montrerons ensuite, dans le point suivant, en quoi consiste un champ littéraire par rapport au champ du pouvoir et par rapport à la littérature dans ses singularités. Le troisième point traitera de la question de l'autonomie de l'art en Afrique, et plus précisément en A.E.F. ; nous tenterons de savoir si les écrivains d'A.E.F. ont accédé à une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir politique et du champ du pouvoir national, c'est-à-dire au sens où l'entend Bourdieu. Quant au dernier point de ce chapitre, il portera sur les écrivains africains, à proprement parler ; il s'agira de montrer qu'ils jouent, chacun, un rôle dans le champ ou dans l'espace qu'ils occupent. Ce sera l'occasion pour nous d'étudier les positions et prises de positions de certains d'entre eux et d'analyser la réception de leurs œuvres en Afrique et à l'international. Nous étudierons également les situations de concurrence ou d'influence que les écrivains d'A.E.F. ont entretenues entre eux.

1. Retour sur la notion de *champ*

Dans son ouvrage intitulé *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*⁴²⁶, Pierre Bourdieu analyse l'espace des possibles du créateur en plaçant celui-ci comme sujet de sa propre création. Dans ce livre, ce philosophe de formation utilise certaines notions comme *habitus*, *agents*, *intérêts spécifiques*, *capital social* ou

⁴²⁶ BOURDIEU (Pierre), *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil, coll. « Points », 1998 [1992], 567 p.

symbolique, légitimité, luttes internes, autonomie, *doxa*, etc., pour expliquer les fondements d'une science : celle des œuvres. Cependant, la notion de *champ*, récurrente dans l'ouvrage de Bourdieu, s'inscrit chez ce dernier dans une réflexion sociologique « fortement marquée par Max Weber, qui tente de dépasser la conception du conflit social tel que le définit Marx [...] et la vision durkheimienne qui privilégie, avec la notion de conscience collective, la cohésion et la cohérence de la société »⁴²⁷. En effet, utilisée au départ en physique pour décrire les interactions qui régissent différents champs de forces, la notion de *champ* a ensuite été adaptée à d'autres domaines d'études comme la littérature ou la sociologie, telle que nous venons de le présenter. Ainsi, ce que Bourdieu appelle champ peut se définir à partir de quelques propriétés générales établies comme suit :

- Un champ est un microcosme dans un macrocosme que constitue l'espace social global.
- Chaque champ possède des règles du jeu et des enjeux spécifiques, irréductibles aux règles du jeu et des enjeux des autres champs.
- Un champ est un système ou un espace structuré de positions.
- Cet espace est un espace de luttes entre les différents agents occupant les diverses positions.
- Les luttes ont pour enjeu l'appropriation d'un capital spécifique au champ, et/ou la redéfinition de ce capital.
- Le capital est inégalement distribué au sein du champ ; il existe donc des dominants et des dominés.
- La distribution inégale du capital détermine la structure du champ, qui est donc défini par l'état d'un rapport de force historique entre les forces en présence dans le champ.

⁴²⁷

MOURALIS (Bernard), « Pertinence de la notion de champ littéraire en littérature africaine », dans *Les Champs littéraires africains*, Textes réunis par Fonkoua (Romuald) et Halen (Pierre) avec la collaboration de Städtler (Katharina). Paris : Karthala, coll. « Lettres du sud », 2001, 342 p. ; pp. 57-71 ; pp. 61-62.

- Les stratégies des agents se comprennent si on les rapporte à leurs positions dans le champ.

- Mais on sait que dans tout champ on trouvera une lutte, dont il faut chaque fois rechercher les formes spécifiques, entre le nouvel entrant qui essaie de faire sauter les verrous du droit d'entrée et le dominant qui essaie de défendre le monopole et d'exclure la concurrence.

- En lutte les uns contre les autres, les agents d'un champ ont au moins intérêt à ce que le champ existe, et entretiennent donc une complicité objective par-delà les luttes qui les opposent.

- Les intérêts sociaux sont donc toujours spécifiques à chaque champ et ne réduisent pas à l'intérêt de type économique.

- À chaque champ correspond un *habitus* propre au champ. Seuls ceux qui ont incorporé l'*habitus* propre au champ sont en situation de jouer le jeu et de croire en ce jeu.

- Chaque agent du champ est caractérisé par sa trajectoire sociale, son *habitus* et sa position dans le champ.

- Un champ possède une autonomie relative : les luttes qui s'y déroulent ont une logique interne, mais le résultat des luttes externes au champ pèse fortement sur l'issue des rapports de force internes⁴²⁸.

Il n'est pas toujours aisé de donner une définition du *champ* à cause du vocabulaire quelque peu difficile d'accès qui est associé à son étude. Ce que nous pouvons retenir néanmoins des propriétés élaborées par Pierre Bourdieu en rapport avec la structure et le fonctionnement du champ, c'est que, d'une part, le monde social se divise en sous-espaces sociaux (champ politique, juridique, rural, économique, intellectuel, artistique, religieux, culturel, politique, etc.) ; ces sous-espaces sont hiérarchisés et dotés d'une

⁴²⁸

Bernard Lahire cité par Ndombi-Sow Gaël dans *L'entrance des écrivains africains et caribéens dans le système littéraire francophone. Les œuvres d'Alain Mabanckou et de Dany Laferrière dans les champs littéraires français et québécois*. Metz : Thèse de l'Université de Lorraine, 2012, 344 p. ; pp. 28-30. Document en ligne :

http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2012_0365_NDOMBI_SOW.pdf ; consulté le 29/09/2013.

autonomie envers l'espace social global ou national ; autrement dit, chaque sous-espace fonctionne selon la « règle du jeu » propre à ce champ ⁴²⁹, échappant ainsi aux influences d'autres sous-structures. D'autre part, le champ est un lieu de tensions pour les différents agents sociaux qui l'occupent. Ceux-ci sont en lutte ou en compétition les uns contre les autres pour acquérir un capital spécifique qui leur permettra ensuite d'occuper des positions dominantes ⁴³⁰.

À partir de ce qui précède, le champ se définirait donc de la manière suivante :

Issu d'un long processus de différenciation, le monde social moderne se décompose en une multitude de microcosmes, les *champs*, dont chacun possède des enjeux, des objets et des intérêts spécifiques (champ littéraire, scientifique, politique, universitaire, juridique, des entreprises, religieux, journalistiques). Ces parties de l'espace social sont relativement autonomes, c'est-à-dire libres d'établir leurs propres règles, échappant aux influences hétéronomiques d'autres champs sociaux [...]. La structure du champ correspond à un état

⁴²⁹ Bourdieu intègre à sa théorie du champ la notion de jeu (en latin *ludus*, racine qui a donné le mot *illusio*) pour montrer que le champ fonctionne comme un jeu social et que l'enjeu du savoir universel qui est à la base des positions et prises de position des "joueurs" engagés et investis dans le "jeu" vaut la peine d'être défendu.

⁴³⁰ Il pourrait en effet s'agir d'acquérir le capital culturel ou social ou économique, politique ou encore juridique, etc. Ces notions « polymorphes » aident à comprendre la structure et le fonctionnement d'une société, grâce au système de relations et de dépendances de l'univers social dont elles sont tributaires. Ainsi, « le *capital culturel* est constitué par un ensemble de biens symboliques qui renvoient : d'une part, aux connaissances acquises qui se présentent "à l'état incorporé" sous la forme de dispositions durables de l'organisme" [...] ; d'autre part à des réalisations matérielles, capital à l'état *objectivé*, patrimoines de biens culturels (tableaux, livres, dictionnaires, instruments, machines...) ; et enfin, le capital culturel peut socialement s'incarner à l'état institutionnalisé par des titres, diplômes, réussite au concours, etc. qui objectivent la reconnaissance de compétences par la société [...]. Le *capital social* représente l'ensemble des contrats, relations, connaissances, amitiés, obligations (créances ou dettes symboliques), qui donne à l'agent une plus ou moins grande « épaisseur » sociale, un pouvoir d'action et de réaction plus ou moins important en fonction de la qualité et de la quantité de ses connexions, de ses liens avec d'autres individus dont le profil en terme de capital, sous ses différentes formes, présente une forte similitude ou homologie avec celui de l'agent », etc. CHAUVIRE (Christiane) et FONTAINE (Olivier), *Le Vocabulaire de Bourdieu*. Paris : Ellipses, coll. « Vocabulaire de », 2003, 77 p. ; p. 12-13.

du rapport de force entre les agents ou les institutions engagées dans la lutte pour la position hégémonique dans le champ [...] ⁴³¹.

Ainsi, nous pouvons retenir qu'un *champ*, selon Pierre Bourdieu, est un sous-espace social où un ensemble de forces interagissent. Les éléments en interaction dans le champ sont en lutte pour l'obtention des mêmes récompenses (il s'agit d'un ensemble de biens symboliques : par exemple, le fait que des écrivains adversaires se battent pour remporter le prix Goncourt). Aussi, dans le champ, il faut être d'accord avec les règles du « jeu » par rapport à ce qu'il y a à gagner ou à perdre. Il faut faire attention aux positions et prises de position des agents qui, à tout moment du jeu, peuvent se positionner comme dominants ou comme dominés. Le *champ* peut également être défini par rapport à ce point de vue-là, c'est-à-dire en fonction de la trajectoire sociale de l'agent en lutte dans le champ ; ce qui suppose la prise en compte de deux polarités : l'une va du moins légitime au plus légitime et l'autre, du moins autonome au plus autonome. Nous allons développer cette idée plus tard, quand il s'agira d'évoquer les relations objectives établies entre les auteurs africains ou entre les écrivains aéfiens, car ce dernier cas nous concerne plus directement. Pour l'instant, nous allons essayer de déterminer quelle est la structure du champ littéraire et de voir comment celui-ci fonctionne.

2. Définition du *champ* littéraire

Le fonctionnement du champ littéraire répond aux lois générales des champs, c'est-à-dire qu'on pourrait remplacer l'adjectif littéraire par juridique, religieux, politique, économique, etc., cela ne réduirait pas le sens ou la fonction du champ dont aimerait parler. De même, il est d'autant vrai que le « *champ littéraire* est une notion corrélée à celle du champ intellectuel, comme une partie qui s'inscrit dans l'ensemble que désigne celle-ci » ⁴³². Il est donc possible ici de remplacer littéraire par intellectuel, artistique, scientifique, etc. Il s'agira néanmoins de définir, dans cette partie, le champ littéraire en

⁴³¹ CHAUVIRE (Christiane) et FONTAINE (Olivier), *Le Vocabulaire de Bourdieu*, op. cit., pp. 16-17.

⁴³² PONTON (Rémy), « Champ littéraire », *Le Dictionnaire du littéraire*, op. cit., pp. 88-89, p. 88.

fonction de sa particularité, c'est-à-dire en dehors de la logique inhérente au champ (dans son sens générique) et en dehors des autres activités avec lesquelles le champ littéraire serait en relation, afin de ne considérer que les logiques sociales proprement littéraires. Dans cette optique, nous nous intéresserons d'abord au champ du pouvoir au sein duquel Bourdieu place le champ littéraire⁴³³, ensuite nous aborderons celui-ci dans ses singularités.

Dans l'article intitulé « Le Champ littéraire » publié en 1991 et dans l'imposant ouvrage *Les Règles de l'art* paru un an après, Pierre Bourdieu présente le champ littéraire comme faisant partie du champ du pouvoir, d'où le titre : « Le Champ littéraire dans le champ du pouvoir » qui apparaît dans la deuxième partie des *Règles de l'art*. Ceci voudrait dire, par conséquent, que le premier champ serait contenu dans l'autre. De ce point de vue, que serait le champ du pouvoir par rapport au champ littéraire ?

Bourdieu définit le champ du pouvoir comme étant « l'espace des rapports de force entre des agents ou des institutions ayant en commun de posséder le capital nécessaire pour occuper des positions dominantes dans les différents champs (économique ou culturel notamment) »⁴³⁴. Il serait, selon Bourdieu, « le lieu de luttes entre détenteurs de pouvoirs [...] différents qui [...] ont pour enjeu la transformation ou la conservation de la valeur relative des différents espèces de capital qui détermine elle-même [...] les forces susceptibles d'être engagées dans ces luttes »⁴³⁵. En d'autres termes, le champ du pouvoir

⁴³³ Nous évoquerons ici la question du champ du pouvoir parce qu'elle est susceptible d'expliquer certains effets qui pouvaient être observés au sein du champ littéraire ou encore de rendre raison de « bien nombres des pratiques et représentations des écrivains », comme l'indique Pierre Bourdieu dans son article intitulé « Le Champ littéraire », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, diffusé par les Éd. de Minuit, n°89, septembre 1991, pp. 3-46. Cet article écrit en 1982 « visait à présenter sous une forme systématique la méthode d'analyse des œuvres culturelles qui avait orienté tout un ensemble de recherches empiriques, menées par [Bourdieu lui-même] ou par d'autres ». Cf. la page 3, dans l'avant-propos de l'article.

⁴³⁴ BOURDIEU (P.), *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, op. cit. 353.

⁴³⁵ BOURDIEU (P.), « Le Champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, art. cit., p. 5.

est un espace de concurrence où les rapports de force entre dominants des différents champs sont intenses, chacun cherchant à conserver ou à multiplier le capital dont il dispose. Au vu de ce qui précède, le champ du pouvoir occupe donc une position de dominant dans l'espace social à cause de son capital économique élevé et par rapport au champ littéraire, avec lequel il est dans le rapport du « microcosme au macrocosme »⁴³⁶. Bourdieu montre bien cette situation dans un schéma récapitulatif qui se trouve dans son article précédemment cité, qui traite de la science des œuvres culturelles.

Ce diagramme reproduit en annexe de notre document révèle comment la position de dominé du champ littéraire, situé au sein du champ du pouvoir, « permet d'expliquer de nombreuses pratiques et représentations d'écrivains (par exemple leur ambivalence à l'égard du peuple ou des bourgeois, donnée essentielle pour comprendre l'avènement d'un champ littéraire vers 1850) »⁴³⁷. Le diagramme proposé par Bourdieu montre aussi que la structure du champ peut s'articuler en deux axes que Paul Dirkx a résumés de la manière suivante :

Le premier axe exprime le degré de dépendance financière d'un écrivain proportionnellement au volume de son public. Il relie deux pôles : un « sous-champ de production restreinte » [SPR], où l'on produit des œuvres et des programmes littéraires 'purs' (art pour art) pour un public restreint de pairs ; et un « sous-champ de grande production » (SGP), où la production dépend de la demande externe du grand public (art bourgeois ou populaire). L'un a pour loi de production la singularité irréductible du 'créateur', l'autre la sérialité. Le second axe représente, en fonction de la qualité du public, le degré de reconnaissance littéraire ou capital symbolique littéraire. Ce capital est accordé de préférence aux avant-gardes consacrées par les pairs (dans le SPR) et aux auteurs à succès mondains goûtés par la critique bourgeoise (dans le SGP)⁴³⁸.

Autrement dit, pour comprendre la structure du champ littéraire, il faut partir de deux situations : la première montre deux tendances : celle où certains écrivains dans le

⁴³⁶ BOURDIEU (P.), « Le Champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *op. cit.*

⁴³⁷ DIRKX (P.), *Sociologie de la littérature*, *op. cit.*, p. 126.

⁴³⁸ DIRKX (P.), *Sociologie de la littérature*, *op. cit.*, pp. 125-126.

champ opèrent une démarcation avec l'ensemble en adoptant un nouveau style ou en créant un courant d'idées ou une nouvelle pensée, etc., (il s'agit notamment du groupe avant-gardiste qui partage la devise de l'art pour l'art) ; et l'autre tendance où les auteurs adoptent une pratique littéraire bien connue et codifiée (ce sont les partisans de la production industrielle qui font de la littérature de masse) ; ensuite, ce qui se passe dans la deuxième situation n'est qu'une suite logique de ce que nous venons de décrire, puisque cet axe montre que la reconnaissance littéraire appartient aux avant-gardistes consacrés du sous-champ de l'art pour l'art et aux auteurs à succès mondains du sous-champ de grande production. Ce qui nous interpelle réellement dans cette approche de Bourdieu dont le schéma a été repris par Paul Dirxx dans son livre *Sociologie de la littérature*⁴³⁹, c'est le fait de pouvoir établir une relation entre le champ littéraire et le champ du pouvoir et de comprendre que la théorie générale du champ mène à deux situations. À partir du diagramme, nous retenons que le champ du pouvoir est avant tout un lieu de luttes où sont mis en concurrence les agents dominants des différents champs, qui ont chacun une manière particulière de concevoir la littérature à l'instar des avant-gardistes du sous-champ de production restreinte (SPR) dont la conception de la littérature s'oppose aux auteurs à succès mondain du sous-champ de grande production (SGP), par exemple. De ce fait, le champ littéraire se trouve en position dominée par rapport au champ du pouvoir parce que l'un dispose du capital symbolique et l'autre pas et l'un du capital économique et l'autre pas. Au vu de ce qui précède, comment peut-on définir le champ littéraire ? Comment se caractérise-t-il ?

Selon Paul Dirxx, « l'enjeu central du champ littéraire est le monopole de la définition légitime du mot 'littérature' ou, plus fondamentalement, du mot 'écrivain' »⁴⁴⁰. En effet, pour bien comprendre en quoi consiste la logique du champ littéraire, il est

⁴³⁹ DIRKX (P.), *Sociologie de la littérature, op. cit.*, pp. 125.

⁴⁴⁰ DIRKX (P.), *Sociologie de la littérature, op. cit.*, pp. 124.

important de savoir à quoi sert la littérature⁴⁴¹. Pour Jean-Paul Sartre, écrire c'est une façon de vouloir la liberté. « L'auteur écrit pour s'adresser à la liberté des lecteurs et il la requiert de faire exister son œuvre »⁴⁴², car il suffit que les différents publics qui ont lu une œuvre accueillent celle-ci en fonction de la grande complicité qu'ils ont eue avec cette dernière, pour que l'auteur de ce texte soit connu⁴⁴³. En d'autres termes, la liberté dont parle Sartre est une volonté concrète de changer l'existence des hommes ; elle passe par l'engagement des uns (des écrivains) et des autres (les lecteurs), afin que tout le monde puisse participer au changement. Par conséquent, l'écrivain est une personne « en situation » dans son époque parce que c'est de lui que vient la prise de conscience, par son désir de dévoiler le monde à d'autres personnes qui participent à son façonnement. Cette idée montre le caractère éminemment social et engagé de la littérature d'après-guerre. Mais ce n'est pas notre sujet.

Nous voulons simplement dire que si écrire est perçu au XX^e siècle comme un acte d'engagement et que l'espace littéraire est le lieu de luttes où l'on recherche la liberté, c'est sans doute à cause des enjeux politiques, économiques, etc., suffisamment importants qui sont en jeu dans le champ. Remy Ponton souligne que « le champ littéraire est lié au champ intellectuel, qui lui-même est en relation avec le politique, le religieux, l'économique ; [il considère donc ce champ comme] une médiation entre la littérature et les autres activités, valeurs et représentations sociales »⁴⁴⁴. Ceci montre le lien que la

⁴⁴¹ Voir ici l'essai de Jean-Paul Sartre qui pose clairement la question de savoir ce que c'est la littérature. Ce texte publié pour la première fois en 1947 dans la revue « Les Temps modernes » forma en 1948 le volume *Situations, II* publié chez Gallimard : Sartre (Jean-Paul), *Qu'est-ce que la littérature ? : Situations, II*. Paris : Gallimard, nrf, 1948, 330 p.

⁴⁴² SARTRE (J.-P.), *Qu'est-ce que la littérature ? : Situations, II*, *op. cit.*, p. 101.

⁴⁴³ Nous entendons par là que le succès d'une œuvre dépend de l'intérêt que lui portent les différents publics qui l'ont lue (à savoir le public national et le public international). La reconnaissance est plus évidente et immédiate quand les publics sont d'une même époque ou de la même collectivité que l'auteur, c'est-à-dire quand il s'agit des gens qui ont vécu les mêmes événements sociaux que lui, à un moment donné de l'histoire.

⁴⁴⁴ PONTON (R.), « Champ littéraire », *Le Dictionnaire du littéraire*, *op. cit.*, p. 88.

littérature entretient avec les autres domaines et surtout leurs intérêts réciproques pour le capital spécifique que se disputent les agents ou les institutions qui occupent ces champs différents. Pour l'instant, nous ne reviendrons pas sur cet aspect, c'est-à-dire sur la corrélation entre la littérature et les autres activités.

En effet, l'autre approche du champ littéraire est celle qui permet d'analyser sa structure interne. Bourdieu définit le champ littéraire de la manière suivante :

Le champ littéraire (etc.) est un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils occupent (soit, pour prendre des points très éloignés, celle d'auteur de pièces à succès ou celle de poète d'avant-garde), en même temps qu'un champ de luttes de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces. Et les prises de position (œuvres, manifestes ou manifestations politiques, etc.), que l'on peut et doit traiter comme « système » d'oppositions pour les besoins de l'analyse, ne sont pas le résultat d'une forme quelconque d'accord objectif mais le produit et l'enjeu d'un conflit permanent. Autrement dit, le principe générateur et unificateur de ce « système » est la lutte même ⁴⁴⁵.

Nous avons déjà évoqué ces idées quand nous avons parlé du champ dans son sens général, mais nous tenons à revenir sur certains détails. Comme vu auparavant, le champ littéraire obéit aux règles générales du champ, c'est-à-dire que celui-ci (tout comme le champ artistique, philosophique, intellectuel, scientifique, etc.), est d'abord un champ qui fonctionne avec ses lois et ses règles propres. Les propriétés du champ s'appliquent au champ littéraire par principe ou par nature. Si nous considérons le cas des luttes permanentes qui se manifestent au sein du champ, nous verrons que ces luttes existent également dans toute structure du genre. Bourdieu indique cette idée ci-dessus ; il montre à peu près ceci que l'une des caractéristiques du champ, c'est son rapport au conflit, car les positions et les prises de position des auteurs alimentent les concurrences dans le champ et le conflit permanent.

⁴⁴⁵

BOURDIEU (P.), *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, op. cit., p. 381.

Ainsi, pour éclairer la configuration d'ensemble du champ littéraire, il faut non seulement prendre en compte les lois générales du champ pour montrer le rapport de force des agents, mais aussi étudier la manière dont ces rapports de force se concrétisent dans le champ. « Dès lors, les œuvres peuvent être analysées comme des « prises de position » et les carrières des écrivains comme des trajectoires à l'intérieur du champ, c'est-à-dire la série des positions qu'ils y occupent »⁴⁴⁶. Par exemple, si nous voulons comprendre comment le champ littéraire français a fonctionné au XIX^e siècle, il suffit de connaître la trajectoire ou le parcours de certains intellectuels consacrés ou considérés comme légitimes à l'instar de Victor Hugo et bien d'autres, tous ceux qui ne sont pas inconnus de l'univers artistiques français et qui font partie du réseau d'intellectuels de cette époque-là et celle d'avant⁴⁴⁷, parce qu'ils y ont joué un rôle important. Il est évident qu'adopter une certaine posture dans le champ (choix d'écriture ou de maison d'édition) fait partie de la stratégie des auteurs pour ne pas perdre contre ceux avec qui ils sont en concurrence. Certains écrivains iront même jusqu'à tenter de remporter un prix littéraire pour avoir la reconnaissance, car « les prix littéraires, comme l'affirme Sylvie Ducas, sont [...] une excellente entrée dans l'économie des biens symboliques et dans le champ des luttes pour le monopole du pouvoir de légitimation littéraire »⁴⁴⁸.

C'est donc en analysant la configuration des œuvres d'auteurs et les choix opérés tout au long de leurs carrières qu'il est possible de comprendre comment les agents et les institutions fonctionnent dans le champ littéraire. Leur trajectoire n'est autre que le résultat de stratégies mises en place pour atteindre le capital spécifique. Selon Remy Ponton, les choix des auteurs « se révèlent influencés par leur habitus »⁴⁴⁹. Autrement dit,

⁴⁴⁶ PONTON (R.), « Champ littéraire », *Le Dictionnaire du littéraire*, op. cit., p. 88.

⁴⁴⁷ Il faut dire que les rapports de force observable à un moment donné de l'histoire du champ dépendent aussi souvent des luttes antérieures et externes à ce champ.

⁴⁴⁸ DUCAS (Sylvie), « Prix littéraires en France : consécration ou désacralisation de l'auteur ? », *COnTEXTES*, n°7, *Approches de la consécration en littérature*, mai 2010, document en ligne depuis le 04 juin 2010 : <http://contextes.revues.org/index4656.html> ; consulté le 17/10/2013.

⁴⁴⁹ PONTON (R.), « Champ littéraire », *Le Dictionnaire du littéraire*, op. cit., p. 88.

si la notion d'*habitus* renvoie ici au « facteur d'illusion »⁴⁵⁰, cela voudrait dire que les agents ont le droit de penser que le capital à atteindre dans le champ est suffisamment désirable pour jouer le jeu même si, en réalité, c'est le rapport de force qui détermine les prises de positions dans le champ. En d'autres termes, le fait d'être conscient des choix à faire ne suffit pas pour prétendre atteindre le capital spécifique (illusion idéaliste), « il faut un travail d'explication, de gestion, de maîtrise de ses propres dispositions »⁴⁵¹. S'il est possible de définir le champ littéraire comme étant un champ de luttes et de concurrences, il est également possible d'aborder cette notion par rapport à son autonomie, c'est-à-dire qu'étant donné que le degré d'autonomie d'un champ peut se mesurer, nous allons voir dans quel cas cela est possible et savoir comment cette méthode a été pensée pour pouvoir s'appliquer à la société française, celle du XIX^e siècle plus particulièrement.

Dans la partie suivante, il s'agira de savoir, à partir des analyses de Bourdieu, ce qu'est l'autonomie du champ. Plus encore, nous allons essayer de voir s'il est possible ou non de parler en termes d'autonomie du champ (ou de champ tout court) pour ce qui concerne l'espace littéraire africain ou la littérature francophone car, comme le souligne Pierre Bourdieu, « le degré d'autonomie du champ [...] varie considérablement selon les époques et selon les traditions nationales »⁴⁵². Qu'en est-il dans ce cas de la littérature d'Afrique équatoriale ? Et que peut-on dire du « champ littéraire africain » de manière générale ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans la partie suivante.

⁴⁵⁰ CHAUVIRÉ (C.) et FONTAINE (O.), *Le Vocabulaire de Bourdieu*, op. cit., p. 50.

⁴⁵¹ CHAUVIRÉ (C.) et FONTAINE (O.), *Le Vocabulaire de Bourdieu*, op. cit.

⁴⁵² BOURDIEU (P.), « Le Champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, op. cit., p. 8.

3. La littérature aéfienne et son rapport à l'autonomie

Il convient de commencer cette partie par l'étude du concept d'autonomie dont les interprétations sont parfois complexes et diverses. En effet, utilisée dans plusieurs disciplines, notamment celles des sciences humaines et sociales (la philosophie, la sociologie, l'histoire, etc.), la notion d'autonomie se laisse appréhender à partir de perspectives distinctes ⁴⁵³. Dans le cas qui nous concerne, nous l'abordons du point de vue de la littérature. L'autonomie formulée à propos de l'histoire littéraire française au cours du XIX^e siècle possède une tout autre signification que par rapport à d'autres domaines : elle permet d'éclairer l'histoire littéraire de la France moderne et de rompre avec une ancienne conception de l'écrivain dans ses rapports avec la liberté d'expression.

Soixante-neuf ans après la Déclaration des droits de l'homme de 1789, sous le Second Empire, les écrivains doivent régulièrement faire face à l'ordre moral et religieux. En effet, certains d'entre eux sont poursuivis par la justice qui les accuse de publier une littérature immorale. Selon celle-ci, la littérature est éducative, elle ne doit donc pas défier les lois qui protègent la religion et la morale. Le cas des poursuites engagées contre les frères Goncourt, blâmés pour avoir publié un article, n'est pas isolé ⁴⁵⁴ ; hormis eux, Eugène Sue, Gustave Flaubert et Charles Baudelaire feront également l'objet de poursuites judiciaires pour leurs œuvres respectives : *Les Mystères du peuple*, *Mme Bovary* et *Les Fleurs du mal*, parues en 1857. Le procès intenté contre ce dernier ouvrage,

⁴⁵³ Les philosophes grecs, par exemple, se sont intéressés à cette notion ; ils parlent d'autonomie pour la cité, dénoncent toute contrainte venant de l'extérieur et prônent l'indépendance absolue. Une autre approche se fait jour avec le mouvement des Lumières. À cette époque de la rédaction de l'Encyclopédie, l'homme conçoit l'autonomie comme la capacité d'agir selon la loi, ou des lois que lui-même établit. Dans d'autres disciplines comme la sociologie politique, l'autonomie peut désigner le fait qu'un État soit indépendant et souverain parce qu'il est capable d'élaborer ses propres lois et de diriger de manière exclusive et libre tous les domaines de son territoire.

⁴⁵⁴ En 1853, comme l'indique Gisèle Sapiro dans son ouvrage *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*. Paris : Seuil, 2011, 746 p. ; p. 193, les frères Goncourt avaient été poursuivis pour avoir cité cinq vers de Jacques Tahureau dans un article intitulé *Voyage du n°43 de la rue Saint-Georges au n°1 de la rue Laffitte*, publié le 15 décembre 1852 par le journal *Paris*.

unique recueil de poèmes de Baudelaire, commence en juin 1957. Celui-ci tente, comme Flaubert, de faire intervenir son réseau de relations mais n'y parvient pas et sera condamné à 300 francs d'amende et accusé pour offense à la morale et aux mœurs ; il devra en plus supprimer six poèmes de son recueil. Concernant le procès de Flaubert, Gisèle Sapiro rappelle les principaux éléments qui l'ont constitué :

Flaubert avait entrepris la publication de *Mme Bovary* dans la *Revue de Paris*, qui lui avait suggéré des coupes. De tendance républicaine, la *Revue de Paris* avait déjà reçu deux avertissements en 1856, elle risquait la suspension en cas de nouvelles poursuites, et ses rédacteurs préféraient qu'elle tombe dignement, pour des raisons politiques. Flaubert refusa presque toutes les corrections, excepté, en gros, ce qui touchait à la politique [...].

Les poursuites sont engagées dès le mois de décembre. Craignant une peine d'un an de prison et 1000 francs d'amende, Flaubert mobilise un réseau de relations puissant, unissant écrivains, journalistes, hauts fonctionnaires, grands bourgeois, acquis à l'Empire [...], il est accusé par le substitut de l'avocat impérial Ernest Pinard d'avoir outragé la morale publique et religieuse ainsi que les bonnes mœurs. Sourires du président, clins d'œil échangés par les lettrés, il en revient triomphant ⁴⁵⁵.

Ainsi, contrairement au dénouement malheureux du procès de Baudelaire, le tribunal prononce l'acquittement de Flaubert. Poursuivi pour son goût trop réaliste, le roman de ce dernier (*Mme Bovary*) est désormais perçu « comme un chef-d'œuvre » ⁴⁵⁶. À propos du triomphe de cette œuvre, Sainte-Beuve souligne :

Je n'oublie pas que cet ouvrage a été l'objet d'un débat tout autre qu'un débat littéraire, mais je me souviens surtout des conclusions et de la sagesse des juges. L'ouvrage appartient désormais à l'art, seulement à l'art, il n'est justiciable que de la critique, et celle-ci peut user de toute son indépendance en en parlant ⁴⁵⁷.

⁴⁵⁵ SAPIRO (G.), *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*, op. cit., pp. 196-198.

⁴⁵⁶ SAPIRO (G.), *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*, op. cit., p. 198.

⁴⁵⁷ SAINT-BEUVE : *Panorama de la littérature française de Marguerite de Navarre aux frères Goncourt (portraits et causeries)*, Textes présentés, choisis et annotés par Michel Brix, avec la

En d'autres termes, après la révolution de 1830, il naît une forme de discours social relayé par la critique et la philosophie bourgeoise, la justice et certains partis politiques (le parti au pouvoir notamment). Ce discours, que nous retrouvons d'une certaine manière dans les principaux procès qui auront lieu à l'époque indiquée et que nous avons rappelés ci-dessus, accuse la littérature d'être amoraliste⁴⁵⁸, et proteste contre l'immoralité des œuvres romantiques. La société décide donc d'imposer des limites aux écrivains qui ne doivent pas tout dire pour ne pas enfreindre certaines règles et ne pas courir le risque d'être attaqués en justice pour outrage aux mœurs ou à la pudeur. Face à cela, les intellectuels pensent qu'il faut désormais défendre une éthique propre à la littérature. Pour certains d'entre eux⁴⁵⁹, l'art a toute liberté. La littérature n'a donc pas à se préoccuper de la morale publique parce qu'elle est indépendante. Pour ces romantiques de la liberté de l'art, en effet, la littérature est un domaine ou une activité purement esthétique⁴⁶⁰. Pour les autres, en revanche, non favorables à l'art pour l'art, les auteurs ne doivent pas rester neutres ou insensibles aux mouvements sociaux, ni même indifférents à l'immoralité.

collaboration de Constance Cagnat-Deboeuf, Pierre Malandain et Jean Vignes. Paris : Librairie générale française, Livre de poche, coll. « La Pochothèque », 2004, 1515 p. ; pp. [1429]-1444.

⁴⁵⁸ L'amoralisme est une doctrine qui prône l'ignorance de la morale. En effet, être amoraliste, pour un écrivain, c'est le fait pour celui-ci d'ignorer ou de ne pas tenir compte de la morale dans ses œuvres.

⁴⁵⁹ Il faut en effet préciser qu'il y a deux courants littéraires qui s'affrontent et qui dominent la pensée à cette période-là : le romantisme et le réalisme. Certains des auteurs du romantisme français qui ont proclamé la liberté de l'art, tels qu'Alfred de Musset et Théophile Gautier, sont restés fidèles au principe de l'art pour l'art. De l'autre côté, il y a les partisans du réalisme dont la littérature fait beaucoup plus que de peindre les sentiments et les passions (sensibilité). Le réalisme en littérature emprunte ses techniques à la peinture et à la science, comme on peut le voir dans le célèbre roman de Flaubert, *Mme Bovary*.

⁴⁶⁰ Il faut aussi nuancer la chose suivante : certains écrivains comme les frères Edmond et Jules de Goncourt, Baudelaire, Théodore de Banville, Flaubert, etc., ont voulu se différencier des tenants du nouveau réalisme et partisans de l'art social qui avaient pour chef de file Jules François Félix Husson, dit Champfleury. En effet, Flaubert, les Goncourt et les autres revendiquent leur appartenance à l'art pur et donc au courant romantique et non pas au réalisme auquel on les avait d'abord assimilés ; ils cherchent surtout à se démarquer de cette image de malhonnête et d'ambitieux qui collait à un moment donné aux représentants du courant réaliste.

Ainsi, la théorie romantique de l'indépendance de l'art qui s'impose sous le Second Empire cherche à rompre avec le principe de l'art social qui émerge de plus belle avec la deuxième génération romantique. La conception de la liberté de l'art défendue par les premiers écrivains romantiques trouve donc ici ses limites à cause des nouvelles influences exercées sur la littérature et sur l'art, marquées par l'entrée de nouveaux agents dans le champ et par une période favorable à l'industrie du livre, dite de la littérature commerciale.

En résumé, il est bien de retenir l'approche de l'autonomie de la littérature instaurée par les premiers romantiques pour voir comment ce processus a évolué en partant de l'idée d'une autonomie absolue (alors que les réalistes, eux, cherchent essentiellement à rétablir la relation entre l'esthétique et le réel) vers une autonomie relative comme nous allons le voir. Car le but pour nous est de conjuguer cette conception de l'indépendance de l'art à la sociologie des champs de Bourdieu, et montrer, en définitive, l'importance du profit moral ou social de la littérature. Car, au point de vue social, l'autonomie littéraire n'est pas neutre : elle permet aux agents d'être stratégiques quant aux positions qu'ils veulent occuper à moyen et à long termes et les buts à atteindre dans le champ. « On peut ainsi dépasser la vieille opposition entre analyse interne et analyse externe, à quoi les partisans de l'histoire littéraire et ceux de l'analyse formelle ont parfois voulu borner les modalités concrètes de l'analyse du littéraire »⁴⁶¹. Pour bien comprendre cette idée, il faut rappeler le rôle de la critique formaliste et des thèses structuralistes dans l'histoire littéraire du siècle dernier, dont le but était la revendication d'une écriture autotélique « contre la logique marxiste du reflet »⁴⁶².

Dans ce cas, la théorie de l'autonomie de la littérature selon Bourdieu est différente de celle qui émergea dans la société française du XIX^e siècle, c'est-à-dire telle que nous venons de la décrire.

⁴⁶¹ ARON (P.) et VIALA (A.), *Sociologie de la littérature, op. cit.*, p. 111.

⁴⁶² ARON (P.) et VIALA (A.), *Sociologie de la littérature, op. cit.*

Chez Bourdieu, l'autonomie de l'art ne signifie pas l'indépendance de l'écrivain ; ce n'est pas non plus l'engagement de celui-ci. Il définit l'autonomie de la littérature par rapport au champ du pouvoir social. L'autonomie de l'art, au sens où l'entend Bourdieu, c'est le fait que la politique et l'économie n'interviennent pas dans l'œuvre pour la juger. Le parcours de l'écrivain Alexandre Biyidi-Awala, dit Mongo Beti, est un cas à partir duquel cette idée peut s'expliquer. Sa littérature se justifie essentiellement, à tort ou à raison, par le message politique. Souvent présenté comme un auteur engagé ⁴⁶³, l'auteur camerounais a consacré une partie de son œuvre à la thématique de la colonisation. Dans certaines de ses œuvres ⁴⁶⁴, il décrit la situation coloniale en Afrique en tranchant en faveur de la société traditionnelle contre l'idéologie coloniale. Ses idées progressistes et son militantisme lui ont d'ailleurs valu une comparaison avec des écrivains comme Jean-Paul Sartre ou Frantz Fanon ⁴⁶⁵. L'engagement littéraire de Mongo Beti est donc principalement lié au contexte colonial de l'Afrique, histoire qu'il revisite à travers ses espoirs et ses échecs. « La colonisation, la marche chaotique vers une indépendance pervertie, l'absence de libertés démocratiques dans des régimes postcoloniaux inféodés à

⁴⁶³ Nous nous référons notamment à l'intitulé de l'article d'Antonella Colletta, dans sa présentation du treizième numéro de la revue *Interculturel Francophonies* : *Mongo Bédi, écrivain engagé*. L'article montre la qualité des études qui composent le volume et insiste sur le texte de Frédéric Mambenga qui souligne l'enjeu de présenter Mongo Bédi comme un écrivain engagé. L'auteur reconnaît suffisamment « la pertinence réaliste et militante » de l'auteur pour en faire une étude et faire apparaître cela dans le titre même de son article comme nous pouvons le voir à partir du titre de son article : « Mongo Beti : la pertinence réaliste et militante » ; article en ligne à l'adresse : <http://www.fabula.org/revue/document4439.php>. Document publié le 16 juillet 2008 et consulté le 30/10/2013.

⁴⁶⁴ Nous citerons *Ville cruelle* (1954), *Le Pauvre christ de Bomba* (1956), *Remember Ruben* (1974), *La Ruine presque cocasse polichinelle : Remember Ruben 2* (1979) dont la trame est la lutte contre toute forme de colonialisme.

⁴⁶⁵ MAMBENGA (Frédéric), « Mongo Beti : la pertinence réaliste et militante », *Interculturel Francophonies*. n°13, juin-juillet 2008. Textes réunis et présentés par Frédéric Mambenga, Lecce, Alliance Française, 250 p.

l'étranger, sont autant de situations d'urgence à l'égard desquelles Mongo Beti se sentait un devoir de parole »⁴⁶⁶.

En un mot, selon la critique, l'œuvre de Beti a été lue pour sa valeur politique et non pas pour son esthétisme. Or, cette manière d'interpréter l'œuvre de Beti n'est pas objective dans le sens où elle ne prend en compte qu'un aspect de la situation de l'auteur : la position que ce dernier occupe dans le champ politique. Cette manière de voir est telle qu'on ne considère plus l'aspect lié à l'écriture de l'auteur (sa création artistique). Par ailleurs, si nous nous référons à la logique de Bourdieu, nous verrons que sa conception de l'autonomie s'inscrit dans l'homogénéité ou la perméabilité qu'il y a entre le champ littéraire et le champ du pouvoir. En d'autres termes, l'autonomie du champ ne se construit pas comme « la marque d'une liberté absolue de la littérature, mais plutôt comme une autonomie relative »⁴⁶⁷. Si le champ littéraire possède ses propres règles, il n'en demeure pas moins qu'il reste une structure « menacée » à partir du moment où les profits économiques et symboliques, c'est-à-dire « des formes de pouvoir hétéronome » peuvent intervenir à tout moment au sein du champ et ainsi remettre en cause les positions et prises de positions diverses des artistes et des écrivains internes à ce champ. Bourdieu souligne ainsi :

Ce pouvoir hétéronome peut être présent au sein même du champ et les producteurs les plus totalement dévoués aux vérités et aux valeurs internes sont considérablement affaiblis par la concurrence déloyale de ces sortes d'"agents de l'étranger" que sont pour eux les écrivains et les artistes qui acceptent de se plier à la demande externe. Aussi tendent-ils à leur refuser purement et simplement le statut d'artistes ou d'écrivains : la lutte entre les "artistes" et les "bourgeois" s'accomplit ainsi, au sein du champ de production culturelle, sous la forme de

⁴⁶⁶ AÏT-AARAB (Mohamed), *Engagement littéraire et création romanesque dans l'œuvre de Mongo Béti*, Thèse de doctorat en Littératures francophones, Université de la Réunion, 2010-2011, 503 p. ; p. 10. Thèse accessible en ligne à l'adresse suivante : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/67/19/55/PDF/2010lare0010_aarab.pdf ; consultée le 30/10/2013.

⁴⁶⁷ PORRA (Véronique), « Autonomisation (du champ littéraire) », Beniamino (Michel) et Gavin (Lise) (dir.), *Vocabulaire des études francophones. Les Concepts de base*. Limoges : Pulim, coll. « Francophonie », 2005, pp. 25-27 ; p. 25.

la guerre intérieure, qui a toute la violence d'une guerre civile, entre les "artistes" et les "artistes bourgeois", ou, pour reprendre les catégories du siècle passé, entre l'"art pour l'art" et l'"art bourgeois" ⁴⁶⁸.

Au vu de ce qui précède, il ressort, à propos de l'autonomie, que c'est une notion qui met en scène les agents internes et externes (pouvoir hétéronome) au champ littéraire où tous ont un rôle à jouer. De même, la question de l'autonomie de la littérature, mise en pratique par Bourdieu, éclaire les conditions d'émergence du champ littéraire français du début du XIX^e siècle jusqu'à l'accomplissement effective de son autonomie, à la fin de ce siècle. Cette question permet aussi d'interpréter certains faits littéraires observables dans d'autres champs spécifiques comme celui de la littérature africaine comme nous l'avons vu dans l'exemple et comme nous le verrons encore ici. Maintenant que nous avons compris en quoi consiste le principe d'autonomisation du champ littéraire, nous pouvons à présent demander s'il est convenable de parler d'autonomie pour les littératures francophones ou africaines ⁴⁶⁹. Nous posons la question autrement : la notion de champ littéraire, empruntée aux travaux de Bourdieu, peut-elle être appliquée à la littérature africaine et aefienne en particulier ? Avant même de se demander si l'A.E.F. peut être réellement considérée comme un champ de production à part entière (au vu de l'intérêt particulier que nous portons à cet espace), nous allons déjà essayer de répondre à la question de savoir s'il existe un champ littéraire africain.

L'intérêt et la validité de la notion de *champ* en ce qui concerne les littératures africaines n'est pas une découverte de notre part : c'est une problématique qui a déjà été formulée par la critique littéraire et par certains chercheurs qui s'intéressent, de manière

⁴⁶⁸ BOURDIEU (P.), « Le Champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, op. cit., p. 9.

⁴⁶⁹ Nous insisterons en particulier sur la production aefienne, notre objet de prédilection pour cette étude. Mais nous aborderons aussi la question de l'authenticité du champ littéraire africain et la question plus générale des littératures francophones, pour voir comment celles-ci se constituent.

plus large, aux études francophones⁴⁷⁰. Une ancienne idée de cette critique était que la production littéraire de certains pays comme la Suisse, le Canada, la Belgique et des régions telles que les Caraïbes, le Maghreb et l'Afrique noire, qui avaient pour langue officielle le français, faisaient partie du champ littéraire français. Cependant, cette manière de globaliser ou de mettre sous la bannière de *littérature francophone* toute cette large production, n'était pas tout à fait exacte, car, en réalité, les littératures francophones ne constituent pas un ensemble homogène. D'abord, il faut dire qu'il existe deux zones distinctes : d'une part, Paris, capitale des Lettres, où sont concentrés maisons d'édition, salons du livre, éditeurs, critique spécialisée, prix littéraires, etc. ; d'autre part, il y a la périphérie où sont concentrés les écrivains qui publient en français, mais dont les productions ne sont pas françaises et qui sont par conséquent concernés par l'attractivité du centre. En effet, parce qu'il monopolise le marché de l'édition et des institutions littéraires, le centre Paris est considéré comme l'endroit de réussite par excellence, c'est-à-dire le lieu par lequel passe toute reconnaissance ou toute légitimité. Ainsi, pour les écrivains Antillais, Africains et autres, il faut nécessairement être connu à Paris pour être connu ailleurs.

Ensuite, concernant cette ancienne façon de voir de la critique, les écrivains francophones, parce qu'ils partagent la même langue avec la France, appartiennent au champ littéraire français ; nous ne pouvons pas non plus parler de *champ littéraire francophone* au sens strict car, comme nous le soulignons tantôt, le principe de

⁴⁷⁰

Les réflexions autour de la question du champ littéraire africain sont de plus en plus nombreuses depuis la publication de l'article de János Riesz, professeur émérite de l'Université de Bayreuth : « La notion du champ littéraire appliquée à la littérature togolaise », dans *Le Champ littéraire togolais*, Bayreuth, Bayreuth African Studies, 1991, pp. 11-20. Deux ans plus tard paraît l'ouvrage *Les Champs littéraires africains*, textes réunis par FONKOUA (Romuald) et HALEN (Pierre), avec la collaboration de Städtler (Katharina), *op. cit.* Tous ces travaux ont participé à l'élucidation ou à l'approfondissement d'un sujet dont la scientificité, de nos jours, n'est plus à prouver. La thèse de Ndombi-Sow Gaël, *L'entrance des écrivains africains et caribéens dans le système littéraire francophone. Les œuvres d'Alain Mabankou et de Dany Laferrière dans les champs littéraires français et québécois*, *op. cit.*, soutenue à l'Université de Lorraine, est une contribution récente qui vient enrichir la réflexion autour des littératures en langue française.

fonctionnement de cet ensemble ne semble pas cohérent à cause de sa globalisation. Cette idée, Pierre Halen la souligne :

S'agissant de l'ensemble que sont supposées former les littératures francophones, le concept de champ littéraire, tel que défini par P. Bourdieu, n'est pas une appellation très évidente. La raison principale de cette difficulté tient dans le fait que, considérées comme un tout, les productions littéraires francophones, „issues“ de zones de production et de légitimation particulières (ou qui leur sont rattachées par convention), sont loin de former un champ cohérent ⁴⁷¹.

Il propose ainsi à la place du concept de *champ*, l'appellation de *système littéraire francophone*, pour montrer la relation qui existe entre les différentes zones et le rapport avec le centre franco-parisien ⁴⁷². Ce qui voudrait donc dire que la notion de *champ* n'est pas appropriée pour parler d'une production aussi diversifiée que celle des littératures francophones. Pour ce qui est de l'objet qui nous concerne, à proprement parler, c'est-à-dire la littérature africaine, le même constat a pu se faire. La critique a eu tort d'appréhender, dans le passé, la production africaine comme un objet global ou comme un ensemble, soi-disant à cause d'une expérience historique commune vécue par les Africains : l'esclavage et la colonisation. Pour dégager les mécanismes de la production

⁴⁷¹ HALEN (Pierre), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire*, op. cit., pp. [55]-67.

⁴⁷² Pour bien comprendre en quoi consiste le *système littéraire francophone*, il est nécessaire de se référer à quelques travaux de Pierre Halen, qui traitent de cette question. Le premier article que nous indiquerons renvoie à « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone » mentionné ci-dessus, qui comporte un schéma récapitulatif de cette notion de système. Nous signalons également l'article intitulé : « Le Système littéraire francophone : quelques réflexions complémentaires », *Les études littéraires francophones : états des lieux*, Textes réunis par Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura, Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles de Gaulle, Lille-III, 2003, 292 p. ; pp. 25-37 ; puis, « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », *Études françaises*, vol. 37, n° 2, 2001, pp. 13-31 ; texte accessible en ligne à l'adresse : <http://www.erudit.org/revue/etudfr/2001/v37/n2/009005ar.pdf> ; consulté le 07/11/2013.

littéraire africaine, il faut considérer la situation individuelle des écrivains africains et prendre en compte leurs réelles capacités en tant qu'écrivains. Le fait d'appartenir à un même continent n'oblige pas les auteurs à écrire sur une thématique commune à travers laquelle ils seraient identifiables. La littérature est un domaine où chaque écrivain se positionne selon ses ambitions et selon les profits qu'il compte en tirer. Par conséquent, même si la littérature africaine du début du XX^e siècle s'est inscrite sous le signe de l'engagement comme le montrent certains travaux, notamment, l'article de Bernard Mouralis : « Pertinence de la notion de champ littéraire en littérature africaine »⁴⁷³, il n'en demeure pas moins que cette façon de voir de l'ancienne critique reste inexacte, parce qu'elle néglige certaines situations de l'écrivain. De même, il est clair qu'en ce qui concerne la production littéraire d'Afrique, il n'est pas possible de parler de champ littéraire au sens strict. Nous le justifions à partir de deux arguments : d'abord celui que nous venons de relever, selon lequel, il n'est pas convenable d'unifier ou de globaliser la production littéraire africaine, et l'argument que nous allons maintenant développer, qui est que le champ littéraire africain a une autonomie insuffisante. En effet, appliquée à l'espace africain, la notion de *champ* ne se justifie pas. Bernard Mouralis le souligne :

Le champ littéraire tel qu'il se constitue en France, au cours de la période qui va de 1848 à la fin du XIX^e siècle, avec le processus d'autonomisation croissante qui le caractérise, n'a sans doute pas son équivalent exact avec la situation littéraire qu'on peut observer en Afrique dans la première moitié du XX^e siècle. En particulier, le développement d'une littérature qui entend se consacrer au dévoilement et à la dénonciation de la situation coloniale et dont les auteurs jouent parfois un rôle politique semble révéler une autonomie fort relative du champ littéraire⁴⁷⁴.

Si nous prenons le cas de ce qui se passait en A.E.F. dans la première moitié du XX^e siècle, nous voyons que le champ de production littéraire de cette période n'était pas

⁴⁷³ MOURALIS (B.), « Pertinence de la notion de champ littéraire en littérature africaine », *Les Champs littéraires africains*, op. cit., pp. 57-86.

⁴⁷⁴ MOURALIS (B.), « Pertinence de la notion de champ littéraire en littérature africaine », *Les Champs littéraires africains*, op. cit., pp. 66-67.

caractérisé par une autonomie, car la littérature sert à certains écrivains à faire d'autres carrières politiques et/ou journalistiques, comme nous l'avons vu avec Jean Malonga ou tel que nous pourrions le voir avec Joseph Brahim Seid. Le développement de la presse écrite en A.E.F. va permettre aux Aéliens de construire un champ littéraire, grâce à l'émergence des revues comme *Liaison*. Mais, les auteurs ne parviennent pas totalement à le faire, à cause de l'autonomie insuffisante dont jouit la littérature à cette époque-là. Ainsi, il semble avoir eu en A.E.F. une tendance à l'autonomisation du champ, grâce à la création de certaines revues comme *Liaison*, forum de débats d'intellectuels qui voulaient partager leurs idées et lieu de production de textes littéraires. Cependant, ce champ sera peu autonome de toute évidence, comme nous allons encore le voir.

L'essor de l'imprimerie en Afrique centrale a permis une certaine prolifération des œuvres. Les périodiques et journaux qui voient le jour à cette époque sont publiés et diffusés pour un but précis : celui d'informer le lecteur, mais aussi de lui transmettre des messages forts. Publiée à 4000 exemplaires à travers l'ancienne colonie française, *Liaison* servait de trait d'union entre les différents cercles culturels de l'A.E.F. mais pas seulement, car cette revue émettait des messages importants qui s'adressaient en grande partie à l'élite du pays. Dans la rubrique « Tribune libre », qui, nous l'avons souligné, sera remplacée plus tard par la tribune « Dialogue », les rédacteurs abordaient parfois des sujets sensibles comme le racisme, par exemple, pour amener les gens à prendre conscience de certaines réalités⁴⁷⁵. D'autres débats sur la relation Europe-Afrique étaient lancés pour trouver des réponses concrètes aux problèmes que cette situation occasionnait. Certains articles traitaient des problèmes sociaux comme celui qui évoquait l'avenir des jeunes d'Outre-Mer en Métropole⁴⁷⁶. Parfois aussi, les membres abordaient des sujets en rapport avec l'économie et la gestion des richesses en A.E.F., à l'instar de

⁴⁷⁵ LHEYET-GABOKA (Maurice), « Race et racisme », *Liaison*, *op. cit.*, n°38, 1953, p 6.

⁴⁷⁶ AUBIN (M.), « Possibilités d'avenir des jeunes d'Outre-Mer dans la Métropole », *Liaison*, *op. cit.*, n°62, 1958, pp. 9-16.

l'article publié dans le numéro 62 qui traite de la commercialisation du coton du Tchad et d'Oubangui par une société française ⁴⁷⁷.

En somme, cette tendance à protester contre la situation précaire de l'homme noir, qui a commencé dans les années 1930 (avec le mouvement de la négritude) et qui va se poursuivre timidement en Afrique jusqu'en 1950 au moins, a permis à la critique occidentale de placer toute la production africaine sous le sceau de l'engagement. Or, selon l'approche proposée par Bourdieu, un champ devient autonome si la politique et l'économie n'interviennent pas pour la juger. Dans ce cas, les écrivains du continent africain n'ont pas construit à cette époque un champ littéraire autonome, à cause de la valeur idéologique afférente à leurs œuvres. De même, le fait que les auteurs aéliens publient de temps en temps des articles politiques dans la presse, montre que ce champ n'est pas toujours autonome, même si on remarque une évolution vers l'autonomisation de ce champ littéraire.

Le processus en voie d'autonomisation en Afrique noire sera envisagé par la génération d'écrivains de Tchicaya U Tam'si, Sony Labou Tansi, Mudimbé, Kourouma, etc., bien plus concernée par l'idée de séparer le texte littéraire d'avec la politique, que leurs prédécesseurs. Ils vont « concevoir de plus en plus leur activité comme une activité autonome, qui doit chercher ailleurs que dans le pouvoir politique une instance de consécration » ⁴⁷⁸. Ceci dit, les Africains de cette nouvelle génération souhaitent être considérés comme des auteurs-créateurs et non pas toujours comme des auteurs engagés, car, selon l'idée de François Guiyoba et Pierre Halen, « il s'agit bien de démontrer que, du point de vue de l'écriture, et nonobstant leurs contenus contestataires ou revendicatifs

⁴⁷⁷ MARTOCQ (Maurice), « La cotonfran : société française d'Outre-Mer », *Liaison*, *op. cit.*, n°62, pp. 51-65.

⁴⁷⁸ MOURALIS (B.), « Pertinence de la notion de champ littéraire en littérature africaine », *Les Champs littéraires africains*, *op. cit.*, p. 67.

qui ont été suffisamment mis en exergue, les romans africains méritent d'être relus attentivement pour [...] leur valeur littéraire »⁴⁷⁹.

L'ouvrage d'Aimé Césaire intitulé le *Cahier d'un retour au pays natal* a longtemps été apprécié pour sa valeur politique. Or, ce qui peut aussi séduire dans ce texte de Césaire, c'est la dimension poétique et stylistique. Par conséquent, apprécier le long poème *Cahier d'un retour au pays natal* sans en faire ressortir ses vertus esthétiques, c'est quelque part aussi l'appauvrir et ignorer la créativité de son auteur. Dans ce sens, l'autonomie d'appropriation ou d'émancipation dont traitent l'article de François Guiyoba et Pierre Halen, que nous venons de citer, est intéressante, parce qu'elle appelle la critique littéraire à rompre avec cette façon de toujours voir l'idéologie dans les œuvres africaines. Mais ce n'est pas notre propos.

Pour revenir à notre idée, nous pouvons dire qu'il est inapproprié de parler de champ littéraire africain, puisque celui-ci n'a pas pu se construire ; de même il est inapproprié de parler en terme de champ littéraire aéfien, parce que ce dernier n'a pas su s'affranchir du pouvoir gouvernemental ou colonial de l'époque. À défaut de construire un champ littéraire véritable, les écrivains issus de cette ancienne colonie française d'Afrique centrale ont construit un champ local. En outre, comment était structuré ce champ et comment fonctionnait-il ? Quelles ont été les positions et prises de position des écrivains aéfiens ? Ces agents étaient en concurrence entre eux ou étaient-ils plutôt des alliés ? Sur le plan littéraire, qu'est-ce que cela a représenté ?

4. Positions, prises de position et concurrence des auteurs africains

Nous venons de voir que la notion de « champ » n'est pas applicable à l'espace de l'A.E.F. En effet, comme pour la production littéraire en langue française des pays

⁴⁷⁹ GUIYوبا (F.) et HALEN (P.), « Missions chrétiennes, champs locaux et autonomie d'appropriation : quelques propositions de cadrage », *L'impact des missions chrétiennes sur la constitution des champs littéraires locaux en Afrique*, ELA (Études Littéraires Africaines) n°35, 2013, pp. 7-20 ; p. 15.

d'Afrique, le concept de champ littéraire n'est pas approprié pour parler de l'ensemble des œuvres publiées à l'époque en A.E.F., parce que celles-ci ne forment pas un champ cohérent, du fait d'être issues de « zones de production et de légitimation particulières »⁴⁸⁰. Nous l'avons déjà souligné, avant la fin de la deuxième guerre mondiale, l'imprimerie ne fonctionne pas véritablement en A.E.F. et les textes imprimés sont rares. Ce qui n'a pas pour autant empêché l'émergence d'une presse locale dans chaque territoire de cet empire⁴⁸¹. En d'autres termes, si partager une même histoire ou une même langue (le français par exemple) induit une cohésion du groupe, elle n'est que partielle. Par conséquent, l'A.E.F. ne constitue pas un tout cohérent⁴⁸² « car l'emploi

⁴⁸⁰ HALEN (P.), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », *art. cit.*, p. 55.

⁴⁸¹ Plus haut, nous avons vu que certains journaux locaux sont parus à Libreville entre 1949-1960. Dans son mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, Hilaire Makaya souligne l'importance de cette petite presse écrite gabonaise qui émerge aux mains des autochtones. Pour l'Oubangui-Chari, les journaux locaux sont plus rares autant pour les organes mis en place par les colonisateurs, que pour ceux créés par les colonisés. Ce qui fait que le journal *La Voix de l'Oubangui* (1952-1955) est le seul que nous pouvons citer pour le moment. Mais la situation du Tchad est encore pire. En effet, selon Bernard Lanne, il n'y avait pas de presse au sens propre au Tchad, « sauf des bulletins d'information polygraphiés publiés par l'administration. Cela tenait essentiellement à l'étroitesse du lectorat susceptible d'être touché par une publication » (dans LANNE (Bernard), *Histoire politique du Tchad de 1945 à 1958*. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 1998, 352 p ; p. 23).

⁴⁸² Précisons tout de même que l'organisation administrative de l'A.E.F. a quelques fois changé : après la création de la colonie en 1910, le Gabon, le Moyen Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad fonctionnent ensemble tout en gardant, chacun, sa personnalité civile et son autonomie financière. Mais, la *Réforme Renard*, en 1934, transforme l'A.E.F. en colonie unitaire, « administrée depuis Brazzaville, et, par conséquent, exagérément centralisée », selon le mot de Bernard Lanne. Cependant, les territoires retrouvent leur personnalité civile et leur autonomie financière par le décret 46.2250 du 16 octobre 1946, qui autorisait les gouverneurs à reprendre les pouvoirs en permettant donc que l'Afrique équatoriale française redevienne un groupement de quatre territoires. (Voir Lanne (Bernard), *Histoire politique du Tchad de 1945 à 1958*, *op. cit.*, p. 97).

d'une langue commune ne suffit évidemment pas à constituer un ensemble institutionnel »⁴⁸³.

En réalité, l'A.E.F. fonctionne dans une logique de champ local, grâce à la création de la revue *Liaison* et grâce à la présence du pouvoir colonial et des évolués. Comme dans la relation que Paris entretient avec les autres champs, le champ francophone par exemple, Brazzaville joue le rôle du centre (le champ du pouvoir) et les autres territoires : le Tchad, l'Oubangui-Chari, le Gabon et le reste des villes du Moyen-Congo⁴⁸⁴, celui de la zone périphérique.

Brazzaville, la capitale de l'A.E.F., domine intellectuellement. En effet, les agents au centre sont toujours ceux qui possèdent plus de capital à l'intérieur du champ. Cette capitale est le carrefour du savoir : elle accueille les fonctionnaires des autres pays des alentours qui viennent pour poursuivre leur carrière. Le champ brazzavillois fonctionne donc parce qu'il y a un ensemble d'acteurs qui sont prêts à jouer le jeu. Certains parmi les Gabonais, les Oubanguiens et les Tchadiens viennent à la capitale fédérale pour continuer une formation ; d'autres collaborent à *Liaison*, qui devient par conséquent l'outil qui permet de faire marcher ce champ. Ces agents, conscients des enjeux du champ, l'occupent en fonction de leurs objectifs. Les uns peuvent se mettre en compétition avec

⁴⁸³ HALEN (P.), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », *art. cit.*, p. 55.

⁴⁸⁴ Selon Mambou Aimée Gnali, femme politique et première bachelière du Moyen-Congo, il y a toujours eu une concurrence ou une sorte d'inimitié entre les intellectuels natifs de l'intérieur du Congo et les Brazzavillois, accusés d'entretenir l'écart qui s'est creusé avec les autres villes, par rapport à l'essor de l'éducation. À en croire les dires de cette ancienne enseignante d'université, il semblerait que dans certaines villes, les gens acceptent mal le fait que les premiers intellectuels (ou les premiers scolarisés) du pays soient en partie issus de la capitale congolaise. Une situation qui s'explique pourtant, puisque c'est par Brazzaville que les explorateurs ont découvert le pays et c'est là que les Français sont rentrés pour la première fois en contact avec les autochtones. Il n'est donc pas étonnant que l'essor matériel et intellectuel ait plus profité aux Brazzavillois qu'au reste des populations congolaises, du fait de la proximité avec cette civilisation blanche venue par la mer et qui s'installa sur la côte. Mais tout compte fait, les Congolais en ont profité plus que les autres (voir, en annexe, le document intégral de l'entretien que nous avons eu avec la concernée).

les autres par rapport à certains enjeux locaux comme le Grand Prix Littéraire de l'A.E.F., institué par l'Association Nationale des Écrivains de la Mer et d'Outre-Mer (A.N.E.M.O.M.). Ce prix récompense tout écrivain d'expression française, originaire de l'Union-française (autochtone et métropolitain) et sera remporté pour la première fois par un Aéfien d'origine en 1956⁴⁸⁵. De même, si imprimer pose relativement problème en Afrique à l'ère coloniale, l'A.E.F. possède une imprimerie officielle (à Brazzaville), c'est-à-dire son propre lieu de production locale.

Toutefois, l'A.E.F. structurée comme un champ local, ne se superpose pas en réalité avec le champ français, parce que chacun possède son propre modèle d'institutionnalisation. Les règles, les codes et les valeurs qui régissent le champ aéfien ne sont pas celles du champ français. De même, les lecteurs, les critiques, les éditeurs, les prix littéraires etc. ne sont pas les mêmes dans ces deux espaces. En effet, les écrivains français ne sont pas forcément à la recherche des mêmes récompenses (capital

⁴⁸⁵ À l'époque coloniale, il existait au sein des deux colonies françaises d'Afrique noire deux prix littéraires : le Grand Prix Littéraire de l'A.E.F. et le Grand Prix Littéraire de l'A.O.F. L'Association Nationale des Écrivains de la Mer et de l'Outre-Mer, sous l'égide de laquelle le Grand Prix de Littérature de l'A.E.F. était né, récompensait le lauréat de l'année d'une somme de 50000 francs en espèces. Tous les genres littéraires étaient admis à concourir : poésie, roman, théâtre, reportages, nouvelles, essai, étude historique, etc. Le prix, comme l'indique son sigle, ne concernait que les gens de lettres de l'A.E.F., c'est-à-dire tout écrivain d'expression française, originaire de l'Union-française (autochtone et métropolitain). Il faut toutefois souligner que les premiers récipiendaires de ce prix venaient surtout de la Métropole. En effet, dans le numéro 44 de *Liaison*, figurent les noms d'Étienne Tardif, Henri Ziégélé et Françoise Rougeoreille, respectivement lauréats en 1951, 1952 et 1953. L'article se termine sur le souhait que le prix littéraire soit décroché en 1955 « par un jeune Aéfien d'origine » (page 99). En 1956, le prix est alors décerné au poète congolais Martial Sinda, membre, à cette époque-là, de *Liaison*. L'autre chose à savoir, c'est qu'au lendemain des indépendances, c'est-à-dire à partir de 1961, les anciens prix littéraires d'A.E.F. et d'A.O.F. vont disparaître. C'est ainsi que le président de l'Association des Écrivains d'Expression Française de la Mer et de l'Outre-Mer (A.E.F.M.O.M), Jean d'Esme, crée le Grand prix littéraire de l'Afrique noire de l'A.D.E.L.F. (Association des Écrivains de Langue Française). Plusieurs écrivains d'Afrique noire concourent alors à ce prix comme le Sénégalais Birago Diop, lauréat en 1964, le Malien Séydou Badian Kouyaté (1965), l'Ivoirien Bernard Binlin Dadié (1965), le Béninois Olympe Bhêly-Quenum (1966), le Camerounais Francis Bebey (1968), le Congolais Guy Menga (1969), etc.

symbolique) que les écrivains aéfiens, même si l'inverse semble possible ⁴⁸⁶. Cela prouve que la littérature francophone appartient au champ français. Ce qui ne signifie pas pour autant que le champ littéraire francophone est superposable au champ littéraire français. Nous pouvons simplement dire dans ce cas que l'un est un *sous-champ* ⁴⁸⁷ de l'autre et que cette articulation des différents champs que Pierre Halen a nommé « système littéraire », rend bien compte de la manière dont les auteurs interfèrent d'un champ à un autre. Il faut aussi dire que Brazzaville a beau être le centre dominant de l'A.E.F. où des écrivains congolais, gabonais ou tchadiens recherchent une reconnaissance, il n'en demeure pas moins que Paris exerce une attractivité sur ces auteurs qui publient localement, à cause des liens que ces derniers ne cessent d'entretenir avec la capitale française.

Comme nous allons le voir dans le sociogramme des contacts, Paul Lomami Tchibamba a occupé une place dominante dans le champ intellectuel brazzavillois. Originaire du Congo belge, il va s'imposer en A.E.F. (surtout à Brazzaville où il est né) grâce au concours qu'il remporte en 1948, avec son œuvre *Ngando* ⁴⁸⁸. L'auteur se rend compte en effet du succès de ce livre à Brazzaville alors qu'il n'avait pas d'impact à

⁴⁸⁶ Certains écrivains d'expression française d'Outre-mer et d'Afrique ont été en concurrence avec les auteurs français pour l'obtention des mêmes récompenses, par exemple l'écrivain antillais René Maran qui a reçu le prix Goncourt en 1921 pour son livre *Batouala* et Alain Mabanckou, premier lauréat congolais du prix Renaudot, décerné en 2006 pour son ouvrage *Mémoires de porc-épic*.

⁴⁸⁷ Le *sous-champ* est une notion difficile chez les auteurs, notamment Paul Dirx et Pierre Halen, qui ne s'accordent pas toujours sur une définition spécifique. Par conséquent, nous l'utiliserons le moins possible dans ce travail.

⁴⁸⁸ *Ngando* est une fiction narrative publiée pour la première fois en 1948. Le récit s'articule autour de la mort de Musolinga, enfant unique de ses parents qui se fera enlever dans un fleuve par un crocodile, serviteur des *ndoki* ou sorciers. « [Le narrateur] nous conte la traversée sous l'eau du saurien avec sa victime, mais aussi la lutte acharnée de Munsemvola contre les génies aquatiques et "leurs suppôts malfaisants" pour arracher son fils de la mort. Ainsi, le récit déploie-t-il deux espaces, l'un réel, l'autre mythique [...] » (lire Mukala Kadima-Nzuji, dans sa préface de *Ngando*. Paris : Éditions Présence africaine et Éditions Lokole, [1948], 1982, 217 p., p. 9.)

Léopoldville⁴⁸⁹. Il renforce sa place dominante dans le champ lorsqu'il prend en charge la gestion et l'édition de la revue *Liaison*, qui va lancer la première génération d'écrivains de l'A.E.F. Parallèlement, il côtoie le milieu de l'intelligentsia noire de Paris (René Maran et Léopold Sédar Senghor) et garde le contact avec certains anciens agents administratifs de la fédération française comme Joseph Gardair (ancien directeur des Affaires sociales de l'A.E.F.) et Éliane Barat-Pepper : cette dernière avec qui il a entretenu une petite correspondance (comparé au premier), mais qui est tout de même importante parce qu'elle montre en quelque sorte les liens d'amitiés qui unissaient les deux personnes, mais parce que aussi ces courriers soulignent l'effort de cette dame qui a œuvré pour l'évolution des Aéliens⁴⁹⁰. La notoriété de Lomami Tchibamba est telle que les responsables de *Présence africaine*, une tribune pour l'expression africaine, par excellence, lui proposent de regagner les colonnes de la célèbre revue créée par Alioune Diop⁴⁹¹. Et même si, en définitive, le rédacteur en chef de *Liaison* ne participe à cette

⁴⁸⁹ Comme nous le savons, Lomami Tchibamba n'était pourtant pas à son premier essai (il a participé à des revues importantes de l'époque telles que *La Croix du Congo* et *La Voix du Congolais*). Il faut surtout dire et nous l'avons déjà montré, que le pouvoir colonial français est différent de la rigueur de l'ordre colonial belge. L'œuvre de cette cheville ouvrière de l'histoire littéraire des deux Congo a injustement souffert du silence de la critique et de l'indifférence des pouvoirs publics. Ainsi, nous pouvons traduire son parcours comme étant la difficile expérience d'un témoin de la colonisation belge, car Paul Lomami Tchibamba est un auteur peu ou mal connu des lecteurs africains en général et du public congolais en particulier.

⁴⁹⁰ Par exemple, dans sa réponse à une lettre que lui avait adressé Paul Lomami Tchibamba, cette ancienne employée des affaires sociales, chargée de la partie artistique : théâtre, danse, musique, etc. au cercle culturel de Poto-poto, souligne l'aide et le soutien qu'elle n'a cessé d'apporter à ses amis africains et anciens élèves de Brazzaville dans la carrière d'écrivains que la plus part d'entre eux avaient choisi d'exercer, et le fait qu'elle continue en Europe son combat pour le progrès de l'art africain, en général, afin qu'il soit plus diffusé. Cet exemple souligne effectivement l'une des questions importantes de ce travail, c'est-à-dire la manière dont la transmission du savoir s'est effectuée entre la figure coloniale et le jeune africain (voir le document intitulé « madame Éliane Barat-Pepper : lettre à Paul Lomami Tchibamba » mis en annexe pp. 350-351 ; cf. [Fonds papiers Paul Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, 17 novembre 1954).

⁴⁹¹ Le rédacteur en chef de *Présence africaine*, dans un courrier qui date du 30 octobre 1952, propose à Lomami Tchibamba d'intégrer le comité de direction de la revue qu'il dirige, en tant que membre, tout en insistant de lui faire part de sa décision prochaine (voir à la page 352 en

revue que pour donner des conseils, c'est par les soins de la maison d'édition du même nom que la deuxième édition de *Ngando* paraît, une trentaine d'années plus tard. En effet, conscient que *Présence africaine* est un pôle de rayonnement intellectuel, Paul Lomami Tchibamba va faire rééditer son œuvre phare à Paris dans cette maison d'édition ; de plus, son livre est préfacé par le professeur et écrivain Mukala Kadima Nzuji, qui a dirigé la rubrique littéraire de la revue du même nom. Nous voyons bien que pour renforcer sa place dominante, le rédacteur en chef de *Liaison* n'a pas hésité à changer de trajectoire ou à prendre des décisions stratégiques ou encore à faire des alliances avec certains collaborateurs de *Liaison*. Nous parlerons de ces alliances dans la partie consacrée au sociogramme des contacts.

Les agents occupent des positions dans le champ en fonction des profits spécifiques à tirer et les stratégies qu'ils mettent en place servent à obtenir une amélioration de leur position. Nous venons de le voir avec la situation de Paul Lomami Tchibamba, lorsqu'il est appelé à la tête de *Liaison* après avoir remporté à Léopoldville un concours littéraire. À propos de ces différentes positions, d'aucuns parleront certainement d'un concours de circonstance. Or, l'auteur a su se positionner dans les deux champs locaux ; son interférence dans le champ parisien, indifférente soit-elle, reste aussi une évidence, car l'attraction du pôle éditorial parisien joue un rôle certain dans la production africaine locale d'expression française. Comme celui-ci, d'autres auteurs ont su tirer profit de certaine situation ou de la position des dominants avec qui ils étaient en relation. C'est ainsi que la carrière littéraire du jeune Martial Sinda va prendre un nouveau tournant, lorsqu'il regagne le groupe des protégés de Jean Malonga, doyen des écrivains congolais. En 1956, le jeune poète devient en effet lauréat du Grand Prix Littéraire de l'A.E.F. Nous y reviendrons.

Rémy Ponton affirme :

annexe, le document : « *Présence africaine* : Lettres à monsieur Paul Lomami Tchibamba », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, 30/10/1952).

L'écrivain qui débute dans le champ littéraire peut se porter vers une position déjà existante en adoptant une pratique littéraire reconnue et bien codifiée. Il peut vouloir aussi créer une nouvelle position et s'associer dans ce but avec d'autres dans une avant-garde. Si l'entreprise aboutit, il en résulte un remaniement de la structure d'ensemble du champ littéraire ⁴⁹².

Dans ce sens, l'espace des prises de position (espace qui dépend lui-même des rencontres possibles entre les producteurs et les consommateurs susceptibles de déclasser un ancien courant littéraire, par exemple, en le remplaçant par un nouveau) peut également se définir comme un lieu de transformation des rapports de forces et des positions. Dans le cas qui nous concerne, les rédacteurs gabonais, tchadiens, congolais et oubanguiens qui ont collaboré à *Liaison* sont des alliés de la revue, mais aussi des alliés entre eux, du fait que *Liaison* est leur organe commun. Ils se considèrent donc eux-mêmes aussi comme des coéquipiers. Cependant, ces partenaires peuvent être en concurrence si seulement ils convoitent le même capital symbolique ou se mettent en course pour le même titre comme les prix littéraires. Par exemple, Jean Malonga et de Tchicaya U Tam'Si étaient tous les deux en lice pour le prix remporté par Martial Sinda en 1956. Pour ce faire, le premier était le concurrent du deuxième, lui-même en compétition avec le troisième (et vice versa), de telle sorte que chacun d'entre eux, en tant que compétiteur, était en concurrence avec les autres.

Nous pouvons approfondir cette idée des concurrents et alliés en analysant la trajectoire des auteurs tels qu'Alain Mabanckou et Bessora, qui sont deux auteurs originaires de l'ancienne colonie A.E.F. Le choix de ces deux natifs du Congo, pour le premier, et du Gabon, pour la deuxième, s'explique essentiellement par le fait que leur carrière littéraire est déjà bien amorcée et parce que ces deux auteurs détiennent un certain capital symbolique (récompenses ou prix littéraires). Ce choix se justifie aussi par le fait que Bessora comme Mabanckou sont deux agents qui illustrent bien le principe du « système littéraire », par la manière dont ils se déplacent ou interviennent d'un champ

⁴⁹²

PONTON (R.), « Champ littéraire », *Le Dictionnaire du littéraire*, op. cit., p. 88.

littéraire à un autre. Mabanckou et Bessora font partis de la nouvelle génération d'écrivains africains qui appartient au champ littéraire francophone. Par conséquent, leur trajectoire personnelle et individuelle sera étudiée en fonction du rôle qu'ils jouent ou la place qu'ils occupent actuellement dans le champ littéraire francophone ou ailleurs. Dès lors, ils ne sont plus à présenter en tant qu'auteurs de l'Afrique équatoriale française, puisque le rapport aux colonies est désormais dépassé. En effet, même si leur rapprochement dans ce travail est lié à leurs origines aéfiennes (Gabon et Congo Brazzaville), il ne faut pas les voir comme des auteurs de l'A.E.F. parce qu'ils n'appartiennent pas cet espace.

Le contexte de la colonisation a longtemps influencé les productions littéraires africaines de langue française. En effet, si le courant de la négritude fait désormais parti du passé, il n'en demeure pas moins que certaines littératures modernes portent encore la marque de la colonisation. Alain Mabanckou, auteur d'origine congolaise, a construit un lien avec cette époque pionnière. Pour lui, il est indispensable de revoir ou de relire les classiques congolais, pour connaître l'histoire nationale et rester bien attaché à ses origines. L'auteur qui a quitté son pays à l'âge de vingt-deux ans compte donc honorer longtemps encore le Congo par l'écriture, afin de renouer avec lui-même. Mais, ce souci de l'enracinement est à voir comme une stratégie de l'auteur. En revanche, Bessora qui est issue de l'union d'un africain et d'une européenne ne choisit pas forcément cette posture⁴⁹³. Elle reconnaît et assume ses origines africaines mais sans pourtant les revendiquer ; elle ne tente pas non plus de réconcilier les jeunes générations d'auteurs avec le passé, dans le sens de puiser dans les classiques gabonais, l'essence même de cette littérature. À lire son œuvre, « le sentiment qui traverse le lecteur averti est qu'il y aurait

⁴⁹³ Qualifiée par d'aucuns comme citoyenne du monde, Bessora est gabonaise de père et suisse de mère. Elle grandit à Bruxelles où elle est née, aux États-Unis et en Afrique, avant de revenir en Europe, notamment à Paris, où elle a fait des études d'anthropologie qui ont éveillé en elle la passion de l'écriture. La plupart de ses romans sont publiés à Paris aux Éditions Serpent à Plumes (*53 cm* et *Les Taches d'encre*) et chez Gallimard (*Cueillez-moi jolis messieurs* et *Et si Dieu me demande, dites-Lui que je dors*). Enfin, Bessora est récipiendaire du prix Fénéon obtenu en 2001 pour son roman *Les Tâches d'encre* (2000).

absence apparente de proximité directe entre l'écologie linguistique urbaine en Afrique, du moins tel que l'exploitent des auteurs comme Florent Couao Zotti et Ahmadou Kourouma, et les écrits de Bessora »⁴⁹⁴. Ce propos de Georice Berthin Madebe, chercheur à l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH/CENAREST) de Libreville montre combien l'auteure suisse-gabonaise nie « les imaginaires linguistiques ordinaires du roman subsaharien de langue française en générant ses propres catégories discursives et sa propre sémiotique »⁴⁹⁵. Il semblerait donc que ses multiples origines donnent à son écriture un caractère libre et inclassable. « C'est que Bessora pose autrement son appartenance à l'Afrique dont elle se reconnaît et à la littérature francophone. Elle définit, par sa pratique déprogrammée du français, une francophonie bien curieuse »⁴⁹⁶. Curieuse ou pas, cette manière de faire détermine la position qu'elle occupe dans le champ francophone.

En réalité, Bessora et Mabanckou sont en compétition par rapport au pôle parisien, où tous les deux ont publié des œuvres ces dernières années⁴⁹⁷. Le choix des maisons d'édition détermine la position que chacun occupe dans le champ, selon les profits et les

⁴⁹⁴ MADEBE (Georice Berthin), « La francophonie de Bessora : approche sémiotique des usages du français dans la littérature africaine contemporaine », dans *Créations littéraires et artistiques au Gabon. Les savoirs à l'œuvre*, op. cit., pp. 287-304 ; p. 292.

⁴⁹⁵ MADEBE (G. B.), « La francophonie de Bessora : approche sémiotique des usages du français dans la littérature africaine contemporaine », art. cit., p. 292.

⁴⁹⁶ MADEBE (G. B.), « La francophonie de Bessora : approche sémiotique des usages du français dans la littérature africaine contemporaine », art. cit., pp. 292-293.

⁴⁹⁷ En 2012, Alain Mabanckou publie *Tais-toi et meurs* aux éditions La Branche ; en 2010, *Demain j'aurai vingt ans* chez Gallimard ; en 2009, *Black Bazard* chez Seuil ; en 2003, *African psycho* chez Serpent à plume ; etc. Il compte à son actif une dizaine de prix littéraires dont les plus importants sont : le prix Jean-Christophe de la Société des Poètes Français décerné en 1995 pour son recueil de poèmes *L'Usure des lendemains* (1995) ; le Grand prix littéraire d'Afrique noire reçu en 1999 pour son premier roman *Bleu-Blanc-Rouge* (1998) ; les prix RFO du livre et des Cinq Continents de la Francophonie obtenus en 2005 pour son ouvrage de fiction *Verre cassé* et le prix Renaudot en 2006 pour *Mémoire de porc-épic*, ouvrage publié la même année. Grâce à ses nombreuses récompenses, Mabanckou occupe aujourd'hui une place à part dans les sous-champs francophone et congolais et dans le champ littéraire français.

enjeux à tirer. Depuis une dizaine d'années donc, Mabanckou n'a plus publié chez Serpent à plume étant donné que les œuvres qui lui ont valu des récompenses dernièrement ont été publiées par les éditeurs comme Seuil, Gallimard ou Présence africaine. Toutefois, si remporter un prix littéraire signifie la reconnaissance de l'écrivain lauréat, cela signifie aussi que l'éditeur a réussi. De fait, les maisons d'édition ont un capital important à se faire dans ces attributions de prix ; de même, leur rôle est prépondérant dans la réussite d'une œuvre. *Cueillez-moi jolis messieurs*, une œuvre de Bessora publiée aux éditions Gallimard, est primée en 2007 Grand prix littéraire d'Afrique noire : reste maintenant à savoir si l'écrivaine aurait remporté ce prix si elle n'était pas partie de chez Serpent à plumes, sa première maison d'édition. Mais, ce n'est pas l'objet de notre propos.

Sur le plan régional, nous pouvons dire qu'à cause de la présence du Grand prix littéraire d'Afrique noire, qui a remplacé le Grand Prix Littéraire de l'A.E.F. et le Grand Prix Littéraire de l'A.O.F, ces écrivains congolais et gabonais sont aussi en concurrence⁴⁹⁸. En revanche, en considérant isolément les champs spécifiques du Gabon et du Congo, les deux auteurs ne sont pas en compétition, parce qu'ils ne sont pas à la recherche des mêmes biens symboliques. En effet, la théorie du champ veut que pour que deux agents soient en compétition, il faut qu'ils soient intéressés par les mêmes récompenses. Ainsi, dans le champ littéraire francophone actuel, Mabanckou est en compétition avec Bessora parce qu'ils publient tous les deux à Paris. Comme eux, les auteurs Congolais et Gabonais qui publient aujourd'hui sur place en Afrique, à Yaoundé par exemple ou à Brazzaville, seront en concurrence parce qu'ils sont à la recherche des mêmes profits. De même, sur le plan national, Mabanckou qui vit aujourd'hui aux États-Unis est en concurrence avec les auteurs brazzavillois, tout comme Bessora s'affronte avec Janis Otsiemi, auteur du roman *Tous les chemins mènent à l'autre* (Éditions Raponda Walker, 2002).

⁴⁹⁸ Nous rappelons que Mabanckou et Bessora sont primés chacun Grand prix littéraire d'Afrique noire en 1999 pour l'un et 2007 pour l'autre, pour leurs œuvres respectives *Bleu-Blanc-Rouge* (1998) et *Cueillez-moi jolis messieurs* (2007).

En somme, la notion de champ littéraire nous a permis d'avoir des réponses générales sur le fonctionnement du système littéraire francophone et sur la constitution effective ou non d'un champ littéraire en A.E.F. Ce qui est important à retenir dans ce chapitre, c'est que le champ est un lieu de luttes pour le monopole des biens symboliques. En ce qui concerne notre étude, certains acteurs ou agents ont été attirés vers la reconnaissance et la légitimité, chacun cherchant toujours à tirer profit de la position qu'il occupe dans le champ. Obtenir un prix ou une récompense comme ce fut le cas de Paul Lomami Tchibamba ou de Martial Sinda n'est pas négligeable, cela permet d'occuper une place dominante dans le champ. Par conséquent, le champ local que les Aéfiens ont finalement construit présente deux situations : d'une part, certains animateurs de *Liaison* ont occupé des places stratégiques au sein du champ. Cependant, ils ont été des alliés entre eux par rapport à l'activité qui les réunissait ; d'autre part, s'il y a eu des luttes entre les auteurs aéfiens, c'est parce qu'ils couraient après les mêmes récompenses. Ainsi, ce champ local aéfien a fonctionné (dans le schéma franco-français où l'important était Brazzaville et pas la périphérie) grâce à *Liaison* et aux différentes positions que les écrivains ont occupé les uns et les autres.

Chapitre 2 : Liaison et son rapport avec l'extérieur

Le présent chapitre va nous permettre d'analyser les rapports que l'A.E.F., par le biais de la revue *Liaison*, a entretenus avec l'extérieur. Nous n'aborderons pas cette question du point de vue de la réception du public externe, aspect que nous évoquions déjà dans la partie consacrée à la réception de *Liaison*. Nous étudierons donc plutôt l'impact de la revue à l'extérieur à partir des relations que certains collaborateurs ont entretenues avec des auteurs étrangers ou à travers des correspondances établies avec d'autres périodiques, même s'il n'y en a pas eu beaucoup. En effet, nous pouvons l'affirmer d'emblée, l'ancienne fédération française d'A.E.F. a difficilement entretenu des rapports ou établi des liens avec l'étranger. Il faut le rappeler, cette colonie est perçue partout comme la « Cendrillon » des possessions françaises d'Afrique noire, d'où le peu d'intérêt qu'elle a suscité aux yeux du monde⁴⁹⁹. Qu'à cela ne tienne, « la *métropole* se glorifiait du vaste *Empire* qu'elle possédait, mais elle s'en souciait peu, comme l'indique Bernard Lanne :

Certes c'était grâce à des fonds métropolitains qu'avait pu être construit le chemin de fer Congo-Océan et que le prix du coton, menacé par la crise mondiale, avait pu être maintenu à un taux raisonnable. Cependant le ministère des colonies portait peu d'intérêt à la pauvre A.E.F., Cendrillon de l'Empire. Aucun ministre des colonies ne vint la visiter avant 1946⁵⁰⁰.

⁴⁹⁹ En effet, nous l'avons souligné au début de cette thèse, certaines presses coloniales s'appliquaient à dépeindre la situation en A.E.F. en utilisant certains clichés. Le plus représentatif de ceux-ci était de dire que l'A.E.F. était la « Cendrillon » des territoires français d'Afrique noire. Dans le numéro 12 du journal hebdomadaire *L'Étoile de l'A.E.F.*, un article reprend ce cliché en montrant comment, depuis Paris, l'ancienne colonie est dévalorisée (cf. page 13). L'auteur anonyme veut simplement mettre en garde contre les faux discours : il s'insurge contre certains critiques et journalistes occidentaux qui se prononcent souvent à tort sur l'Afrique parce qu'ils n'ont pas connaissance des réalités africaines, car ils n'y ont pas été pour la plupart, et ne se prononcent donc que sur la base des idées reçues.

⁵⁰⁰ LANNE (B.), *Histoire politique du Tchad de 1945 à 1958*, op. cit., p. 18.

Ceci explique donc aussi en partie son enfermement littéraire. Déjà, il faut souligner ce paradoxe qu'au moment où la presse écrite émerge en Afrique centrale, moment où l'on s'attend à une véritable libération du genre écrit chez les autochtones et à une circulation massive des textes, l'A.E.F. reste en arrière en matière de production d'œuvres par rapport à l'A.O.F. Les deux colonies, administrées différemment, ne connaissent pas le même essor en ce qui concerne la littérature, tant du point de vue quantitatif que qualitatif⁵⁰¹.

Malgré ce retard et le désintérêt de la métropole, Brazzaville est restée à sa manière le pôle de rayonnement intellectuel et culturel de l'A.E.F. Aussi, l'idée que cet ancien empire français n'entretenait pas des liens avec l'extérieur mérite sans doute d'être nuancée, car l'A.E.F. n'était pas totalement coupée du monde ; son enfermement n'a pas été absolu. En effet, des liens, bien que peu apparents, ont existé entre cette région et l'extérieur : des relations allant de l'intérieur vers l'extérieur comme dans l'inverse. Il faut dire qu'à l'époque déjà, les politiques en charge d'organiser ce pays et d'administrer les populations ont permis son ouverture vers les autres, grâce au commerce sous régional. En ce sens, le commerce a joué un rôle important dans les échanges entre les Aéfiens et les populations étrangères. Certains travaux d'infrastructure ont aussi favorisé les transactions vers l'étranger comme la construction du chemin de fer Congo-Océan (CFCO)⁵⁰², une ligne ferroviaire longue de 510 km environ, qui a permis de relier Pointe-

⁵⁰¹ La littérature coloniale consacrée à l'A.O.F. est déjà bien représentée à cette époque-là, contrairement à celle de l'A.E.F. Nous pensons essentiellement au livre d'André Demaison, *Tropique*, publié à Paris en 1933 aux Éditions Bernard Grasset, une œuvre qui s'inscrit à la suite d'une série de romans que l'auteur a publiée sur l'A.O.F. Nous renvoyons également au commentaire de Jean-Pierre Bat qui s'interroge sur cette inégalité qui s'observe au niveau des archives, c'est-à-dire au niveau même de la conservation des textes propres à l'histoire des deux anciennes colonies françaises, dans « Les Archives de l'AEF », *Afrique & histoire, op. cit.*, p. 301.

⁵⁰² La construction entre 1921 et 1934 du CFCO n'a pas que contribué à la naissance d'un pôle d'activités économiques au Moyen-Congo ; ce projet fut surtout l'objet d'un drame humain à cause des conditions de travail et de vie médiocre imposées aux ouvriers. Une dizaine de milliers de personnes succombèrent au travail forcé entre 1921 et 1928. En métropole, cela raisonna comme un véritable scandale public et alerta le parlement, l'opinion publique, la presse et

Noire à Brazzaville et surtout d'acheminer les marchandises de l'intérieur du pays vers l'Atlantique ou la mer.

Nous soulignons tantôt que l'A.E.F. s'est fait connaître à l'étranger grâce à la production des périodiques imprimés, entre autres, et nous pensons en effet qu'il faut nuancer cette idée du repli de la fédération sur elle-même. L'une des fonctions de la presse écrite est celle de faire circuler l'information d'un milieu à un autre. À cet égard, des organes comme *L'Étoile de l'A.E.F.*, *La Semaine de l'A.E.F.*, *La Voix de l'Oubangui* et *Liaison* étaient destinés à transmettre au-delà de ses frontières ce qui se passait en A.E.F. ; ils servaient aussi à véhiculer dans le territoire l'actualité de l'étranger. Le premier périodique parmi ceux mentionnés ci-dessus a effectivement joué ce rôle : il publiait pour ses lecteurs qui se trouvaient en Afrique et en Europe des articles à caractères social, économique et éducatif. Ce bulletin édité à Brazzaville fut créé pour « permettre aux coloniaux d'A.E.F. de faire entendre leur voix, tant [là] qu'en France, grâce à un journal dont les colonnes seraient ouvertes à tous »⁵⁰³. En revanche, dans *Liaison* où la prise de parole était un peu plus restreinte parce que destinée qu'aux « évolués » et commis d'administration originaires d'A.E.F., il était aussi devenu nécessaire d'établir des liens avec d'autres périodiques de l'extérieur. Dans le numéro 44 de la revue que coordonnait Paul Lomami Tchibamba, sont publiés des remerciements venant du comité de rédaction à l'endroit de certains confrères qui leur avait fait part de leur sentiment sur *Liaison* ou qui leur avait envoyé un numéro de leur organe :

La Rédaction de « Liaison » remercie vivement tous les confrères qui ont eu l'amabilité de lui faire parvenir les publications suivantes : « Traits d'Union », organes des Centres culturels de l'A.O.F. ; « Tamtam » (numéro spécial), bulletin des Scouts de France de l'Oubangui-Chari ; « France-Asie », revue de culture et de synthèse franco-asiatique ; [...] ; « Le Courrier », n°7 (publication U.N.E.S.C.O.) ; une plaquette intitulée « Félix Éboué, sa vie et son œuvre », par Albert Maurice, de Bruxelles (Belgique), dédicacée au nom du

certain auteurs comme André Gide, qui qualifiera cette ligne ferroviaire « d'effroyable consommateur de vies humaines », dans son livre *Voyage au Congo*.

⁵⁰³

GAUDET (P.), *L'Étoile de l'A.E.F.*, n°1, première année, mai 1933, p. 1.

Comité de Rédaction de « *Liaison* » auquel l'auteur présente sa sympathie, geste touchant qui a ému tous les membres du Comité ⁵⁰⁴.

Ceci montre qu'il y a eu des échanges entre *Liaison* et certains périodiques publiés dans monde ; cela montre surtout que la revue n'a pas toujours été recroquevillée sur elle-même comme certains l'ont affirmé ⁵⁰⁵. Les liens tissés avec l'extérieur, même s'ils n'ont pas toujours été fréquents tout au long de la réalisation de cette revue, ont tout de même existés. Car, l'un des objectifs des rédacteurs de *Liaison* était aussi de faire connaître la revue, pas que localement mais aussi à l'étranger. Lomami Tchibamba, notamment, a gardé des liens avec certaines personnalités de Paris ou d'ailleurs dans le but de montrer la revue et de faire sa publicité. Nous rappelons qu'il consultait assez régulièrement des amis ou congénères par rapport à la mise en forme des textes de *Liaison* (à propos du choix des thèmes à paraître dans un volume, par exemple) et partageait avec eux les difficultés qu'il rencontrait dans son métier de rédacteur en chef d'une revue locale. Toutefois, ces conseils recueillis d'une tierce personne ont sans doute servi à améliorer l'organe et à le rendre plus attrayant.

Dans le passage que nous venons de citer, le texte se poursuit par une promesse du comité de rédaction de *Liaison* où il est mentionné : « prochainement, nous essayerons de créer une rubrique intitulée « Au fil de la lecture », où nous consignerons de brèves notes de lecture, afin de permettre à nos lecteurs de faire connaissance avec ces différentes publications » ⁵⁰⁶. Il faut dire que jusqu'alors, aucune rubrique de *Liaison* n'était encore

⁵⁰⁴ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), *Liaison*, op. cit., n°44, 1954, [100] p.

⁵⁰⁵ Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrangé, ce couple d'universitaires français qui a très tôt eu à cœur d'étudier la production littéraire au Moyen-Congo est arrivé à la conclusion que *Liaison*, tribune des pionniers de la littérature congolaise, a souffert d'un repliement « provincialiste » occasionnant ainsi l'oubli de certains auteurs qui méritaient pourtant de rencontrer le succès ou d'être connus. Cf. leur ouvrage collectif : *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 34 ; voir également la contribution de Roger Chemain : « Autour de la revue *Liaison* », *Notre Librairie. Littérature congolaise*, n°92-93, art. cit., p. 75.

⁵⁰⁶ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), *Liaison*, art. cit.

consacrée à cette tâche. En effet, « Bibliographie », un titre qui était apparu dans le numéro 40 avant de disparaître et de réapparaître à nouveau dans le numéro 48, qui aurait pu être la rubrique réservée à l'analyse détaillée des ouvrages parus et d'auteurs divers, mais qui n'a joué ce rôle que partiellement, c'est-à-dire sans qu'il y ait un approfondissement des sujets. Cela a surtout concerné le numéro 40 dans lequel sont proposés les textes *L'Enfant noir* du Guinéen Camara Laye et *Les Contes gabonais* d'André Raponda-Walker⁵⁰⁷, sans toutefois une réelle analyse des œuvres et des auteurs (*Liaison* n°40 ; pp. 59-63). Tandis qu'un réel changement n'apparaît qu'au numéro 48 au moment où la rubrique réapparaît. D'une part, elle ne s'intitule plus « Bibliographie » tout court, mais « Anecdote - Bibliographie - Revues et Journaux reçus - Billet de faire-part ». D'autre part, les textes qu'on y découvre apportent un peu plus d'explication, notamment, à propos du style et de la thématique des auteurs, même s'il ne s'agit pas encore d'une étude critique approfondie. En réalité, *Liaison* n'a jamais joué le rôle de critique littéraire ; elle a plutôt servi à rendre compte des activités intellectuelles qui se déroulaient au sein des divers cercles culturels de l'ancienne colonie française d'Afrique équatoriale, en permettant à la jeune génération scolarisée de s'exercer au métier d'écrivain. La rubrique consacrée à la littérature qui apparaît dans les numéros de *Liaison* sert essentiellement à la publication de textes : chants, nouvelles, essais, contes, poèmes en vers ainsi que d'autres manuscrits, produits par les « évolués ».

En somme, il n'y a pas eu de place pour la critique d'œuvres ou des auteurs dans cet organe culturel : qu'il s'agisse des textes que les Aéliens publiaient eux-mêmes aussi bien que ceux de leurs confrères à l'extérieur. Dans *Liaison*, on n'analyse pas la littérature, on la fait. Rappelons tout de même la nouvelle ligne de conduite que la revue se fixe après plusieurs années de diffusion : celle de conserver les liens avec ses confrères étrangers, comme si les membres de cet organe avaient soudainement pris conscience qu'il était important de correspondre avec les autres organes externes. Cette résolution ou cet

⁵⁰⁷ LAYE (Camara), *L'Enfant noir*. Paris : Plon, 1953, 255 p ; et RAPONDA-WALKER (André), *Les Contes gabonais*. Paris : édition revue et augmentée chez Présence africaine, (1953) 1967, 384 p.

engagement se traduit toutefois à travers les vifs remerciements suivants : « Nous remercions donc bien vivement tous les Confrères qui ont bien voulu accepter que soient établis des échanges réguliers entre leurs publications et notre modeste revue »⁵⁰⁸. Ainsi, même si cette initiative ne s'est pas réalisée, c'est-à-dire que même si les relations entre *Liaison* et la presse étrangère n'ont pas brillé par leur nombre, nous ne pouvons pas catégoriquement affirmer qu'il n'y a pas eu de correspondance entre cette revue et ses confrères d'ailleurs, aussi brève et timide ait elle été.

En évoquant à présent le cas du très petit nombre d'écrivains étrangers qui ont collaboré à la revue, nous voulons montrer que le genre d'action qui consistait à créer des liens avec l'extérieur ne durait jamais très longtemps ou que ce genre d'initiative ne se faisait pas suffisamment pendant la réalisation de *Liaison*. De même, le nombre d'auteurs étrangers qui ont vu leur nom figurer dans cet organe culturel n'était pas aussi important que cela aurait pu être. Dans cette catégorie de rares « privilégiés » qui y ont publié des articles ou des poèmes, aucun ne se constitue comme collaborateur de la revue à part entière, car il ne s'agissait pas de s'y consacrer entièrement en tant que membre mais plutôt de contribuer à la réalisation d'un volume le mieux possible. Si *Liaison* n'a pas souvent publié des extraits d'œuvres ou des poèmes écrits par des auteurs d'une autre origine que l'A.E.F., il n'en demeure pas moins que les poèmes de René Maran, eux, y ont trouvé une place particulière.

1. Le rôle de René Maran dans l'entreprise de *Liaison*

À l'époque où les consciences africaines s'éveillent sur le continent noir, la presse écrite va jouer un rôle essentiel. Comme un miroir, elle va diffracter les modèles de réussite qui émergent d'un espace à un autre, quitte à aller copier ailleurs ce qu'on ne possède pas encore chez soi. C'est dans cette optique que des extraits de poèmes de René Maran ont figuré dans la revue *Liaison* en partie pour servir d'exemple à d'autres jeunes qui voulaient écrire et pour montrer, surtout, que les Noirs pouvaient faire aussi bien que

⁵⁰⁸

LOMAMI TCHIBAMBA (Paul), *Liaison*, art. cit, numéro 48, 1955, 72 p. ; p. 71.

les Blancs en matière de langue et d'écriture. René Maran est sans doute l'un des premiers Noirs à avoir su exprimer à travers ses écrits sa personnalité ou son âme en tant que Noir. Celui-ci à qui fut attribué la paternité du roman négro-africain deviendra un modèle dont beaucoup vont s'inspirer, surtout en Afrique où il est souvent cité comme référence. L'impact de René Maran en Afrique est effectif ; certains intellectuels noirs le considéreront comme le précurseur de la négritude. Nous y reviendrons. Car, il est bon, à ce stade de notre analyse, de nous poser la question de savoir qui est René Maran. En quoi son rôle fut-il important dans la littérature africaine et dans *Liaison* ? Mais également quelle fut réellement la portée de son œuvre en France et en Afrique ? Pour répondre à ces questions, nous commencerons par présenter René Maran avant de retracer son itinéraire littéraire.

Écrivain français d'origine antillaise, René Maran est né en Martinique en 1887. Il fait ses études à Bordeaux où il rencontre Félix Éboué qui deviendra gouverneur général de l'A.E.F. en 1940. Comme celui-ci, Maran sera administrateur colonial puisqu'il accepte le poste de fonctionnaire qui lui est proposé en Oubangui-Chari où il s'établira dès 1912. Mais dans cette nouvelle carrière, René Maran n'est pas à l'aise : il assume difficilement sa situation d'homme noir qui administre ses semblables. Éduqué et élevé à la culture française, il est appelé à appliquer la politique coloniale sur les administrés ou les autochtones. Il remplit sa tâche d'administrateur le mieux qu'il peut et choisit de porter un regard bienveillant sur les populations oubanguiennes. En effet, son approche est d'abandonner les préjugés concernant les Noirs, notamment les Africains, et de dénoncer les exactions commises à l'endroit des indigènes. Ce fils de Noir « n'a pas honte de sa race, puisqu'il entreprend de la défendre, puisque la préface, par exemple de son *Batouala*, n'est écrite que dans ce dessein »⁵⁰⁹. Pour cet homme timide et solitaire, la

⁵⁰⁹ RENAÏTOUR (Jean-Michel), « René Maran, prix Goncourt », *La Pensée française : libre organe de propagation nationale et d'expansion française. Revue critique des idées et des faits*, n°18, 14 janvier 1922, pp. 16-18 ; p. 16. Document accessible à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58506508/f27.image.r=ren%C3%A9%20maran.langFR> ; lien consulté le 24/02/14.

littérature est un exutoire où il peut se débarrasser des sujets gênants. Il y trouve le moyen de dénoncer certaines injustices et violences faites aux Africains. En revanche, il est bon de préciser que Maran ne s'est pas livré à proprement parler à une bataille contre l'administration blanche ou contre la colonisation. Français patriote, il n'a fait que lutter contre certains aspects nuisibles de ce système. Il se défend d'ailleurs du rôle de « défenseur des Noirs » que certains lui ont attribué. Nous reviendrons sur cette idée un peu plus loin.

Pour tracer l'itinéraire littéraire de René Maran, nous commencerons par évoquer son admiration pour son professeur de Lettres, un certain monsieur Fortunat Strowski qui lui a fait aimer la langue de Pascal et de Montaigne « en effet, le soin qu'il met à son métier d'écrivain est aussi la marque de l'importance qu'il accorde à la langue française »⁵¹⁰. Plus concrètement, René Maran est un amoureux de la poésie. Il n'est donc pas étonnant que ce soit le genre dans lequel l'auteur s'exprime le plus. Il débute en littérature en 1909 alors qu'il collabore à la revue de Léon Bocquet : *Le Beffroi*⁵¹¹, où il publie quelques-uns de ces premiers poèmes. Cette revue sera aussi l'éditeur de son recueil de poèmes intitulé *La vie intérieure*⁵¹². Il ne s'arrête pas en si bon chemin. René Maran a aussi collaboré à d'autres revues telles que *La lecture française* et *L'Essor*⁵¹³, des périodiques qui ont disparu prématurément, comme *Le Beffroi* en 1914, pendant la première guerre mondiale.

⁵¹⁰ GENESTE (Elsa), « Lucie Cousturier, René Maran, Jean Richard Bloch : réflexions sur le sens de l'engagement français en faveur des Noirs au sortir de la Grande Guerre », dans *Lucie Cousturier, les tirailleurs sénégalais et la question coloniale*, sous la direction de Roger Little, Actes du colloque international tenu à Fréjus les 13 et 14 juin 2008 augmentés de lettres adressées à Paul Signac et Léon Werth. Paris : L'Harmattan, 2009, pp. 187-207 ; p. 199.

⁵¹¹ *Le Beffroi* est une petite revue littéraire fondée à Lille en 1900 par Léon Bocquet, qui la dirigea avec des collaborateurs comme A.-M. Gossez et Edmond Blanguernon.

⁵¹² MARAN (René), *La Vie intérieure*. Paris : Édition du Beffroi, 1912, 163 p.

⁵¹³ VERVAL De (Jean), *La Lecture française. Arts, lettres, sciences*. Bordeaux, 1906-1914 / RENAITOUR (Jean-Michel), *L'Essor*. Paris, 1912.

L'activité littéraire de René Maran ne se limite pas à la poésie. Écrivain prolifique qui n'est malheureusement connu que pour son roman *Batouala*⁵¹⁴, il s'est aussi intéressé au genre romanesque. Il a notamment écrit : *Djouma, chien de Brousse* (1927) ; *Le Cœur Serré* (1931) ; *Le Livre de la brousse* (1934) ; *Mbala, l'éléphant* (1942) et *Bacouya le cynocéphale* (1953), pour ne mentionner que celles de ses œuvres les plus en vue. Et comme nous pouvons le constater à partir des titres, la majorité de ces textes est constituée d'histoires d'animaux : cela montre la place considérable que l'espèce animale occupe dans l'œuvre de Maran à une certaine époque. Il convient aussi de dire combien l'administrateur français, dont la colonie d'Oubangui-Chari a influencé la plupart des œuvres, tient à souligner la cruauté des hommes par rapport aux animaux. En effet, ce thème très prisé de la littérature coloniale : la chasse et la vie des animaux, prend tout son sens dans l'œuvre de l'auteur d'origine guyanaise. Jean-Dominique Pénel l'explique dans le propos suivant :

Ce genre littéraire, qui a connu un grand succès pendant la période coloniale, semble avoir presque entièrement disparu aujourd'hui. Toutefois, en lisant les textes de René Maran on constate que son œuvre, dans ce genre, tranche sur les autres. Les situations évoquées témoignent toujours de la cruauté et de la dureté des rapports entre les êtres : les bêtes, comme les hommes, ne cessent de s'affronter dans des combats où l'emportent très provisoirement les plus forts du moment⁵¹⁵.

Autrement dit, à travers ce thème, l'auteur décrit certaines situations de la vie courante qui ne sont pas toujours aisées à définir. Dans ce sens, écrire sur les animaux est un moyen détourné de condamner la cruauté humaine. Toutefois, René Maran ne s'est pas fait connaître pour sa poésie ni pour son travail sur les animaux : *Batouala* est le livre qui le sort définitivement de l'ombre parce qu'il rompt avec les stéréotypes du roman colonial

⁵¹⁴ MARAN (René), *Batouala, véritable roman nègre*. Paris : Albin Michel, 1921, 189 p.

⁵¹⁵ PÉNEL (Jean-Dominique), « La littérature coloniale en Oubangui-Chari », *Notre librairie. Littérature centrafricaine*, n°97 avril-mai 1989, p 32. Document accessible en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6505765q.r=ren%C3%A9+maran.langEN> ; lien consulté le 19/03/2014.

et parce qu'il le consacre lauréat du prix Goncourt en 1921 ; il faut le souligner, René Maran est le premier homme noir à gagner ce prix littéraire.

Tout commence quand l'écrivain publie *Batouala*, sous-titré *véritable roman nègre*, ce roman qui rompt avec les codes de la littérature coloniale. En effet, lorsqu'il écrit ce texte, l'auteur ne porte aucun jugement de valeur sur les indigènes mais se contente plutôt de peindre des mœurs et des coutumes qu'il avait observées en Afrique, plaçant au centre de son œuvre les principales personnes concernées, c'est-à-dire les Africains eux-mêmes. Comme le souligne Elsa Geneste :

Attaché à la conscience objective, Maran [avait] voulu représenter fidèlement les nègres d'Afrique équatoriale française en s'appuyant sur ses notes prises en les observant. [Mais] c'est moins par les descriptions qu'il dresse des nègres que par la place qu'il leur accorde dans son roman que s'exprime son engagement en faveur des Noirs ⁵¹⁶.

Dans la préface de *Batouala*, René Maran exprime en effet sa volonté d'objectivité par rapport au thème traité. En d'autres termes, il ne veut pas faire place aux préjugés ; il n'y a pas de réflexions personnelles dans ce roman non plus : ce récit raconte simplement, sur un fond colonial, la rivalité amoureuse entre un jeune guerrier et un vieux chef de village bandas nommé Batouala, dont la plus jeune épouse était convoitée par le beau Bissibi'ngui. La critique de la colonisation existe dans le roman certes, mais elle se dévoile sur un ton si modéré qu'on croirait même à la volonté d'objectivité de l'auteur annoncée au début. Ce qui nous permet de s'accorder avec l'idée d'Elsa Geneste relevée ci-dessus, à savoir que ce qui a valu des critiques au roman de René Maran, ce n'est pas tant la note anticolonialiste qu'on y découvre ou la représentation naturelle qu'il fait des « nègres », mais c'est plutôt la place qu'il leur accorde car ce sont des Oubanguiens qui sont au centre de son œuvre (cela est aussi valable pour son roman *Le Livre de la brousse*) ; ce qui représente tout de même une valeur nouvelle parce qu'elle rompt définitivement avec les conventions littéraires de l'époque. De ce fait, il eut beaucoup

⁵¹⁶ GENESTE (E.), « Lucie Cousturier, René Maran, Jean Richard Bloch : réflexions sur le sens de l'engagement français en faveur des Noirs au sortir de la Grande Guerre », *art. cit.*, p. 195.

d'agitation autour de *Batouala*, le « roman nègre ». Jean-Dominique Pénel résume assez bien cette situation dans les propos suivants :

Ainsi en 1922, l'année d'après le succès, deux livres furent publiés exclusivement pour critiquer R. Maran : *Au pays de Batouala* de R. Trautman et *Vrais noirs et vrais blancs d'Afrique* de V. Blache. On alla jusqu'à dire que Maran avait tué des Oubanguiens quand il était administrateur à Grimari, etc. En outre, pour contrecarrer l'effet du prix Goncourt, on créa un prix de littérature coloniale qui récompensa G. Joseph en 1923 pour *Koffi, roman vrai d'un noir* (avec une préface du Gouverneur Général Angoulvant qui critiquait R. Maran) et A. Demaison en 1926 pour *Diato, roman de l'homme noir qui eut trois femmes et en mourut*. Ces deux romans furent considérés comme de vraies peintures de vrais Africains, alors que R. Maran aurait donné une fausse image des Africains et des Blancs ⁵¹⁷.

Pour ne pas s'arrêter à ces principales critiques qui ont été formulées contre *Batouala*, Gilbert Charles, dans sa chronique intitulée *À propos de Batouala* ⁵¹⁸, reproche à l'écrivain son impersonnalité car, selon lui, un artiste c'est quelqu'un qui sait prendre parti. Et même si celui-ci s'efforce d'être objectif, le livre ne reste pas moins le fruit de l'expérience et de la raison de son auteur. Il finit donc par conclure que c'est « une vieille erreur de dire que le moi est haïssable. Du moins absolument » ⁵¹⁹. En résumé, quelles que soient les raisons qui sont évoquées pour justifier l'acharnement contre cette œuvre (du point de vue du fond ou de la forme), les idées de René Maran ont fini par triompher. En critiquant les excès d'un système dévalorisant pour les populations noires, il prend parti pour ses semblables. Il convient néanmoins de préciser que la critique négative de *Batouala* s'est faite dans un contexte particulier où l'on proclamait encore la supériorité de la civilisation européenne sur celle de l'Afrique. N'oublions pas non plus que cette œuvre a rencontré une critique positive chez certains intellectuels blancs de Métropole et

⁵¹⁷ PÉNEL (J.-D.), « La littérature coloniale en Oubangui-Chari », *Notre librairie. Littérature centrafricaine, op. cit.*, p. 31.

⁵¹⁸ CHARLES (Gilbert), « À propos de *Batouala* », *La Revue critique des idées et des livres*, n°196, janvier 1922.

⁵¹⁹ CHARLES (G.), « À propos de *Batouala* », *art. cit.*, p. 40.

dans le monde noir⁵²⁰, particulièrement chez les Africains. Le « roman nègre » suscita des échos non seulement dans la littérature colonialiste mais aussi dans la littérature anticolonialiste africaine.

Batouala prend tout son sens lorsqu'on le place dans son contexte d'origine. Faisant partie des productions littéraires coloniales, ce « roman nègre » est écrit en Oubangui-Chari en plein essor colonial, à un moment où la littérature française d'Afrique donne encore une image caricaturale et dégradante des populations noires. Dans les productions romanesques de la période coloniale, les Noirs d'Afrique sont présentés comme des êtres arriérés et primitifs, aux âmes enfantines. Pourtant, dans la littérature coloniale oubanguienne⁵²¹, le thème de la suprématie de la civilisation européenne est resté mineur. « Dans l'ensemble, souligne Jean-Dominique Pénel, très peu de textes ont une coloration franchement négative à l'égard du pays et des populations oubanguiennes »⁵²². Il faut le dire : la littérature coloniale en Oubangui-Chari présente plusieurs particularités : par exemple, les récits de voyage d'Ernest Psichari (*Terres de soleil et de sommeil*, 1908) et d'André Gide (*Voyage au Congo*, 1927) donnent une image très nuancée, parfois très critique, de la situation coloniale. Tandis que Charlotte Rabette pose, dans *Donvorro la tornade* (1946), l'image d'une « micro-société » coloniale, en donnant une idée de la vie des colons dans leurs luttes internes. Mais restons dans l'optique de la lutte contre les exactions subies par les populations d'Oubangui-Chari. Mettre au centre d'une œuvre des « indigènes » à cette époque était un fait révolutionnaire, dans le sens où les mettre en scène revenait à leur donner de la valeur. Mais si René Maran l'a fait, c'est parce qu'il pense qu'il faut désormais voir et comprendre les choses du point de vue du colonisé,

⁵²⁰ Il s'agit de quelques défenseurs du cercle des intellectuels parisiens comme Henri de Régner, René Violaine et Robert Randau, mais aussi Félix Éboué.

⁵²¹ Il s'agit notamment des colons et de leur représentant, dont les textes justifient souvent la colonisation, des auteurs français que la colonie de l'Oubangui-Chari a inspirés et des productions nationales.

⁵²² PÉNEL (J.-D.), « La littérature coloniale en Oubangui-Chari », *Notre librairie. Littérature centrafricaine*, op. cit., p. 28.

désormais capable de juger le colonisateur et la civilisation qu'il lui a apportée. Le chef traditionnel Batouala, personnage principal du roman, voit son règne s'éteindre peu à peu ; il doit en effet céder sa place aux « nouveaux maîtres » qui apportent la « civilisation » à son peuple. Ce chef qui perd peu à peu ses pouvoirs coutumiers ne cache pas son mépris pour le colonisateur. Ce que nous voulons dire par cet exemple, c'est que, pour la première fois, le regard porté sur la colonisation est différent car ce n'est pas le colon mais le colonisé qui parle de sa propre situation. Maran, administrateur et écrivain guyanais explique comment un Oubanguien peut vivre les effets de la colonisation dans son pays natal. Autrement dit, à travers *Batouala*, nous découvrons la colonisation du point de vue des Africains et non pas du point de vue du colonisateur blanc. Par conséquent, l'impact du « roman nègre » sur les populations n'était plus qu'une évidence. Lilyan Kesteloot le souligne :

Senghor en particulier écrit tout un article sur Maran dans le premier numéro de *L'Étudiant noir*. À relire *Batouala*, dont les qualités littéraires ne sont pas contestables et qui ne dépare en rien la liste des prix Goncourt, on comprend pourquoi René Maran, bien qu'il s'avouât trop occidentalisé pour bien comprendre ses jeunes confrères, fut adopté par eux : il était le premier Noir, en France, à oser dire la vérité sur certaines méthodes de la colonisation, à relever la vraie mentalité des Noirs et ce qu'ils pensaient de l'occupation européenne⁵²³.

Aussi existe-t-il toute une réflexion sur le rôle exact que l'auteur a joué dans la conquête de l'identité africaine, à cause de ce livre qui montre son engagement en faveur des Noirs. En effet, à part les valeurs littéraires, sociales et culturelles que nous découvrons lorsque nous parcourons l'œuvre de René Maran, la tendance est d'y voir des enjeux politiques. Ceci nous invite à poser la question suivante : l'engagement de René Maran en tant qu'écrivain fait-il de lui une référence politique ? Anticolonialiste pour les uns et précurseur de la négritude pour les autres, la contribution de l'auteur par rapport à la condition des « nègres » fait encore réfléchir aujourd'hui. Mais, notre but n'étant pas d'apporter une clarification sur cette question, mais plutôt de montrer l'impact de

⁵²³

KESTELOOT (Lilyan), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit., p. 58.

Batouala dans la communauté africaine, nous allons donc nous contenter de rappeler pourquoi et comment quelques extraits de poèmes du précurseur de la littérature « nègre » ont été publiés dans *Liaison*.

Nous avons évoqué plus haut un aspect de la réponse à la question de savoir pourquoi les œuvres de René Maran ont eu un impact important sur les cercles d'intellectuels africains. Mais, rappelons-le encore une fois, à cette époque, il s'agissait de répondre au discours colonial qui répandait des préjugés raciaux sur les Noirs. Or, il s'avère que *Batouala*, véritable roman nègre est écrit en pleine situation coloniale. Ce livre arrive à son heure, au moment où la colonisation bat son plein et où les horreurs de la Première guerre mondiale sont encore présentes à l'esprit. Ce roman s'impose facilement en Afrique parce qu'il remet en cause le rôle joué par les Européens dans le processus d'émancipation du peuple noir, car ce livre dénonce avant tout les excès de la colonisation. Cependant, la lutte contre le colonialisme à proprement parler commence un peu plus tard avec le mouvement de la négritude dont les chantres (Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire et Léon Gontran Damas), eux, revendiquent principalement l'identité noire. Mais, l'histoire veut que René Maran soit souvent présenté comme l'un des précurseurs de la négritude à cause de son engagement intellectuel en faveur des Noirs, mais surtout parce que sa critique des tares du colonialisme arrive suffisamment tôt, peut-être trop tôt d'ailleurs puisque l'auteur de *Un homme pareil aux autres* (1947) est aujourd'hui encore mal connu par rapport à Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire et Léon Gontran Damas qui ont mené, si l'on peut le dire, le même combat que lui. Mais nous n'avons pas l'ambition de développer ce propos. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que René Maran a marqué une date importante pour la civilisation noire : en redonnant la parole aux Africains, il a créé un nouveau genre et semé un germe qui deviendra fécond.

L'autre aspect de la réponse à la question de savoir pourquoi et comment les œuvres de René Maran ont influencé les Africains en général et les Aéliens en particulier est lié au succès de l'auteur qui est devenu un modèle à part entière en ce qui concerne les idées

qu'il a défendues comme nous venons de le voir, mais aussi à son style d'écriture. Henri de Régnier, notamment, trouve des « mérites littéraires considérables » à *Batouala*. Et selon les quelques amis proches dont il s'entoure, René Maran possède un réel talent d'écrivain. « [Quand] je connus René Maran, souligne pour sa part Jean-Michel Renaitour, j'eus quelque peine à m'habituer à le considérer comme l'auteur de ses livres. Il avait publié alors, depuis trois ans déjà, *La maison du Bonheur* ; il venait de donner *La vie intérieure* »⁵²⁴. Faut-il rappeler que René Maran est le premier écrivain noir qui ait reçu le prestigieux prix Goncourt au même titre que Marcel Proust, primé deux ans plus tôt ? En effet, sa maîtrise de la langue française le place parmi les plus grands. Son œuvre romanesque et poétique mérite ainsi d'être connue pour le message qu'elle véhicule et pour l'écriture de l'auteur. L'équipe rédactionnelle de *Liaison* l'a également bien compris : nous retrouvons dans la collection totale quelques rares poèmes de Maran, qui sont d'une très grande valeur⁵²⁵.

⁵²⁴ RENAITOUR (J.-M.), « René Maran, prix Goncourt », dans *La Pensée française : libre organe de propagation nationale et d'expansion française. Revue critique des idées et des faits*, op. cit., p. 17.

⁵²⁵ Il s'agit par exemple du poème *Ultima* figurant dans le numéro 47, à la page 57. Il se compose de six strophes, essentiellement des quatrains. Si le poème est construit en vers libres, ceux-ci riment néanmoins : le premier vers rime avec le troisième et le deuxième vers avec le quatrième, de telle sorte qu'ils forment des rimes croisées. Ce poème sur la mort s'entend bien ; il a une cohérence interne. Le poète s'extasie devant la mort qu'il désigne comme une « belle tranquillité », une source de repos. L'autre poésie que nous pourrions également citer c'est *Règles de conduite*, un poème qu'il a écrit à partir des *Pensées* de Marc Aurèle, un livre philosophique qui incitait à la pratique de la méditation. Les lecteurs découvrent ce poème en entier pour la première fois dans le numéro 38 (1953) de *Liaison* puis, quelques années plus tard, c'est la première strophe, c'est-à-dire les douze premiers vers du poème, qui réapparaissent dans le numéro 61 (1958) à la page 5. Ce texte bien travaillé laisse découvrir des rimes croisées. À travers ce poème, l'auteur nous livre des règles de conduite comme l'indique le titre : il s'inspire de la philosophie pour enseigner l'art de bien vivre. On y lit par exemple : « tempérer son esprit d'une grave douceur », « admettre le présent, accepter l'avenir » ou dans le tout premier vers : « rester maître de soi, n'être pas versatile » : ce qui traduit le besoin de dominer les circonstances de la vie. C'est un poème qui invite simplement à la sagesse. Il y aura aussi le poème *Vœu* que l'on retrouve dans le numéro 46 (1955) à la page 53.

Il nous semble que si *Liaison* publie dans ses pages certains poèmes de René Maran, c'est d'abord pour le travail d'écriture que cet auteur réalise et non pas dans un but idéologique. La plupart des textes de celui-ci, sauf notamment la contribution parue dans le numéro 75 qui ne fait pas partie de la collection en notre possession et que par conséquent nous n'avons pas consultée, sont des poèmes dont les thématiques n'ont aucun rapport avec la situation coloniale de l'époque. Cela se justifie par le fait même que la revue publie ces textes dans sa rubrique littéraire et non pas dans « Dialogue » (une tribune libre où les auteurs échangent des points de vue et débattent souvent des questions d'actualité) ou dans la rubrique « Chroniques et études », où les textes abordent des sujets d'ordre social, culturel et/ou ethnographique.

D'autre part, si la poésie de Maran a trouvé une place dans l'organe congolais *Liaison*, c'était pour montrer que, comme nous l'avons souligné au début de cette partie, les Noirs étaient aussi doués que les Blancs qui leur avaient appris la langue et apporté la civilisation. En effet, il fallait montrer ce modèle du Noir dont on était fier et qui représentait bien l'homme de couleur qui a dépassé le stade de l'évolué, même si Maran ne s'est pas formé dans les mêmes conditions que les évolués d'Afrique dont il est également différent par ses origines. Le rôle de la presse coloniale, dans les années 1950, se résumait aussi à cela, c'est-à-dire à mettre en scène les candidats africains dotés de talents et de compétences. Nous le voyons sur le plan littéraire avec la jeune classe aéfienne qui représente les pionniers. Et même si, comme nous l'avons démontré, la construction d'un champ littéraire aéfien n'a pas pu se faire, nous pouvons considérer que les premières œuvres d'auteurs de l'A.E.F. ont émergé grâce à l'existence de l'imprimerie et des organes de presse en Afrique centrale auxquels certains lettrés ont participé activement. En engageant de véritables chevilles ouvrières comme Paul Lomami Tchibamba à la tête de la rédaction de *Liaison*, cette presse intermédiaire, dirons-nous, va permettre à l'Afrique d'avoir ses propres écrivains et journalistes. Bien qu'il ne soit pas africain, les œuvres de René Maran, comme nous le soulignons, ont été reçues comme des modèles pour encourager la jeune génération d'écrivains d'A.E.F. qui avait besoin de repères. Nous pouvons aussi par exemple dire que le poème intitulé *Règles de conduite*

s'adresse aux intellectuels, aux cadres et jeunes évolués d'A.E.F. qui lisent *Liaison* et qui ont besoin d'une certaine sagesse ou droiture morale pour affronter les aléas de la vie et les obstacles qui se dressent devant eux, dans leurs carrières respectives. La collaboration de René Maran à *Liaison* peut être également vue sous l'angle de l'amitié que ce dernier entretenait avec Paul Lomami Tchibamba. Dans ce cas, c'est le réseau de relation qui a permis que les œuvres de René Maran puissent paraître dans la revue. Nous reparlerons toutefois de ce lien qui unissait les deux hommes dans la partie consacrée au sociogramme.

Au demeurant, il ressort que *Liaison*, dont le but a toujours été de donner la parole aux Aéfiens en priorité, a fait une exception en accueillant certains poèmes de René Maran. Ce précurseur du mouvement anticolonial a, semble-t-il, lancé une nouvelle vague en exprimant, dans son livre, l'âme noire avec le style nègre en français ⁵²⁶. En outre, il apporte à l'organe brazzavillois, à part son savoir-faire, une certaine notoriété quant aux idées qu'il a défendues et par rapport à l'habit d'écrivain engagé qu'il a revêtu après la publication de son roman *Batouala, véritable roman nègre*. Les lecteurs qui découvrent les poèmes de Maran dans *Liaison* apprécient certainement la simplicité de la langue et du style de l'auteur ainsi que la bonne qualité des textes ⁵²⁷, car Maran est aussi celui qui a magnifiquement peint l'Afrique comme nous pouvons le voir dans la seule contribution à la revue qui traite de *Batouala* ⁵²⁸.

⁵²⁶ Léopold Sédar Senghor exprime bien l'impact de *Batouala* sur la littérature coloniale française : « [...] c'est René Maran qui le premier a exprimé l'âme noire avec le style nègre en français ». (Léopold Sédar Senghor, « René Maran, précurseur de la négritude », in *Liberté 1, Négritude et Humanisme*. Paris : Éditions du Seuil, 1961, p. 410). Citation tirée du site « éthiopique » ; accessible par le lien : <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article974> ; document consulté le 10/01/2014.

⁵²⁷ Malheureusement, nous ne pourrions parler ici que de l'apport poétique de l'auteur car *Liaison* n'a produit ni pièce de théâtre ni extrait de roman, ne s'intéressant qu'à la création poétique de ce dernier.

⁵²⁸ Il s'agit de l'article d'une Européenne qui explique comment, en lisant *Batouala*, elle a découvert l'Afrique avant même d'y avoir séjourné. En effet, Yvonne Cabon, collaboratrice de *Liaison*, indique que ce qui l'a le plus marqué dans le « roman nègre », c'est la manière dont

Au vu de ce qui précède, nous retiendrons que les textes de René Maran qui ont figuré dans *Liaison* ont servi de modèle d'écriture ; il a certainement aussi été question, pour la revue, de rendre hommage à un grand écrivain sans doute connu à son époque mais injustement méconnu au cours de la dernière décennie avant les indépendances, et encore moins connu aujourd'hui, quand bien même il a tracé le chemin du renouveau négro-africain.

2. Le journalisme et la politique au service de *Liaison*

Joseph Gardair, conseiller technique du comité de rédaction de *Liaison*, écrivait notamment :

Liaison veut être le trait-d'union entre les Cercles culturels dans les quatre territoires de l'A.E.F. – le moyen d'expression des membres de Cercles, comme de tous ceux qui s'intéressent à leurs activités – le témoignage, surtout, des efforts d'une jeunesse qui cherche loyalement à intégrer les apports de la culture européenne aux éléments valables de la coutume et du folklore ⁵²⁹.

Paul Lomami Tchibamba, rédacteur en chef, définit également le but de ce bulletin :

Comme l'indique son titre, son ambition est de rapprocher les élites de la Fédération aéfiennne tout en leur donnant l'occasion et le moyen de se communiquer des idées nouvelles, de se livrer à des recherches de pensées africaines, de s'interroger sur leurs possibilités, sur leurs virtualités, de chercher quels sont les apports artistiques, littéraires ou musicaux que l'A.E.F. peut harmonieusement intégrer dans la civilisation occidentale que la France s'est chargée de nous dispenser jusqu'ici ⁵³⁰.

Maran peint l'Afrique dans ce qu'elle a de plus primitif et de plus pur : la brousse. Elle souligne : « Plus peut-être que ces personnages pourtant si attachants c'est la vie, les bruits, les odeurs, les sons de la brousse qui font, à mon humble avis, de *Batouala* le maître livre de l'Afrique » (Y. Cabon, « En relisant *Batouala* », *Liaison*, art. cit, numéro 63, 1958, pp. 73-74). Ainsi, son choix de laisser dans l'ombre le côté colonial ou idéologique du roman et de considérer au contraire le côté exotique montre combien l'histoire et l'écriture de Maran ont exercé leur charme sur elle.

⁵²⁹ GARDAIR (Joseph), *Liaison*, numéro spécial du mois d'août 1953, 32 p ; p. 3.

⁵³⁰ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), *Liaison*, op. cit., numéro 1, 1950, p. 3.

Au vu de ce qui précède, l'équipe de rédaction de *Liaison* s'était donné pour mission de faire de cette revue un lieu où les intellectuels donnent leurs opinions sur les problèmes africains. Néanmoins, il faut souligner que les articles sont abordés sur les plans purement culturel et social. Il apparaît donc que la ligne éditoriale de *Liaison* s'inscrit en dehors de la politique. Cela peut s'expliquer par le fait que la publication de l'organe s'est faite durant les dernières années de la colonisation, mais aussi parce que *Liaison* est née grâce au concours financier du Gouvernement général. En effet, la revue voit le jour pour assurer la coordination des cercles culturels de l'A.E.F. créés sous l'impulsion du Haut-Commissaire Bernard Cornut-Gentile qui dirigea la Fédération de 1948 à 1951. Pour garantir sa survie, la rédaction va donc s'interdire de publier tout article qui a trait à la politique. Le rédacteur en chef rappelle cette ligne de conduite deux ans après le démarrage de l'organe, au moment où il demande « le respect absolu des convictions religieuses de chacun, l'abstention totale de toute politique, lesquels n'ont d'autre part jamais fait l'objet d'appréciation ou de jugement dans *Liaison* »⁵³¹.

Pour ce faire, nous pouvons dire que *Liaison* se devait simplement d'informer ses lecteurs à propos de problèmes d'ordre aussi bien social qu'économique et culturel, liés à la vie quotidienne des autochtones. Cependant, lorsqu'Arlette Chemain-Degrange et Roger Chemain posent plus tard aux anciens rédacteurs de la revue la question de savoir si *Liaison* pouvait jouir d'une réelle indépendance à cette époque-là, ils donnent des avis différents : l'un d'eux parle de liberté intellectuelle surveillée, un autre « affirme que le comité de rédaction ne subissait aucune pression tout en reconnaissant que ses membres pratiquaient une autocensure dans le but de ménager la survie d'une tribune d'expression à laquelle ils étaient attachés »⁵³². Cette contradiction montre le paradoxe qui régna au sein même du milieu colonial où certaines personnes soutenaient la colonisation et

⁵³¹ LOMAMI TCHIBAMBA (Paul), *Liaison*, op. cit., numéros 27-28, 1952, p. 3.

⁵³² CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 26. Voir aussi la contribution de Roger Chemain citée plus haut et intitulée « Autour de la revue *Liaison* », *Notre Librairie. Littérature congolaise*, n°92-93, op. cit., pp. 74-75.

voulaient la pérenniser et où d'autres pensaient plutôt qu'il était temps de mettre fin à ce régime.

Liaison aussi a parfois connu cette contradiction car, même si sa ligne éditoriale se voulait apolitique, il n'en demeure pas moins que quelques articles d'ordre politique figurent dans des volumes de la revue. C'est du moins ce que nous allons tenter de démontrer, ci-après, en comparant la fréquence de la thématique politique à celle des questions sociales. Autrement dit, nous voulons savoir combien d'articles à thème politique ont été publiés par rapport au thème social, s'ils ont été importants ou pas, en nous basant principalement sur les dernières années de publication de la revue. C'est-à-dire que notre analyse concerne essentiellement les numéros de la série allant de 45 à 69, publiés entre 1955 à 1959 : au total, 20 numéros, exceptés, bien entendu, les livraisons manquantes de la série. Ce choix des derniers numéros s'explique par le fait qu'il est rare de voir un organe changer de ligne éditoriale quelque temps après son lancement. Ceci pour dire que *Liaison* ne pouvait pas changer de conduite un ou deux ans après sa création alors qu'elle n'était pas tout à fait implantée. D'autre part, le milieu des années 1950 représente l'époque charnière où l'Afrique fait face à de nouvelles possibilités grâce aux réformes européennes qui s'enchainent et qui vont, par la même occasion, entraîner le mouvement pour l'indépendance. En 1956, par exemple, se tient à Paris le premier congrès mondial des écrivains et artistes noirs. Ces deux arguments manquent certainement d'objectivité, certes, mais le résultat nous permettra tout de même de savoir si la politique a réellement interféré dans l'organe local *Liaison* et à quelle fréquence.

En outre, s'il y a une note de politique dans *Liaison*, s'agit-il d'une propagande de la colonisation ou au contraire d'une critique du pouvoir colonial ? En effet, serions-nous capable d'affirmer avec Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrangé que « jamais, fût-ce dans les premières années de son existence, *Liaison* ne fut un organe de propagande coloniale »⁵³³.

⁵³³ CHEMAIN (R.) et CHEMAIN-DEGRANGE (A.), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*, op. cit., p. 27.

	<u>Société</u> (économie /culture)	<u>Politique</u>	Total/an
n°45 (1955)	6 articles	3 articles	9 articles sur la politique en 1955
n°46	7 articles	1 article	
n°47	8 articles	2 articles	
n°48	6 articles	1 article	
n°49/50	7 articles	2 articles	
n°51 (1956)	8 articles	2 articles	7 articles sur la politique en 1956
n°52	9 articles	0 article	
n°53	7 articles	3 articles	
n°54	7 articles	2 articles	
n°55 (1957)	7 articles	3 articles	9 articles sur la politique en 1957
n°56	6 articles	3 articles	
n°57	9 articles	3 articles	
n°61 (1958)	10 articles	4 articles	13 articles sur la politique en 1958
n°62	8 articles	2 articles	
n°63	7 articles	1 article	
n°64	8 articles	1 article	
n°65	7 articles	4 articles	
n°66	8 articles	1 article	
n°69 (1959)	7 articles	0 article	Non classé
Total	142	38	180

5 Fréquence d'articles sur les questions sociales et sur la politique

Nous tenons d'abord à faire quelques remarques avant l'interprétation des résultats. Nous sommes consciente du manque d'objectivité de la méthode que nous utilisons dans cette analyse dont l'objectif recherché est de montrer que le thème de la politique a aussi eu sa place dans la revue *Liaison*. En effet, il serait impossible d'être objective du fait déjà que la plus part des articles publiés dans *Liaison* abordent plusieurs thèmes à la fois. Ainsi, le fait pour nous de ne comparer que deux thèmes, le social avec le politique, est un choix arbitraire parce que le sport, la culture, ou l'économie sont aussi des sujets qui ont également été développés dans la revue.

Dans la pratique, nous avons procédé de la manière suivante : lorsqu'un article traitait partiellement ou totalement du thème de la politique ou du social, nous le rangions automatiquement dans ce groupe. De la même manière, lorsqu'un thème dominait dans un article, nous ne tenions pas compte des autres sujets secondaires évoqués et classions celui-ci dans la thématique dominante. Le thème « société » par exemple est considéré dans cette analyse dans son sens le plus étendu puisqu'il couvre un large éventail de sujets. En effet, nous avons classé dans ce groupe tous les articles qui pouvaient être associés à la culture, à l'économie, à la santé et au sport, de telle sorte à n'avoir qu'un seul grand ensemble contre l'ensemble « politique ».

Précisons également que les articles pris en considération concernent deux des quatre rubriques permanentes du bulletin. Il s'agit de l'« Éditorial » ou « Dialogue » et de « Chroniques et études ». Ce choix s'explique par le fait que les deux rubriques représentent bien le message que l'Association des Amis des Cercles Culturels de l'A.E.F. (l'A.A.C.C.) entend véhiculer ou le projet que celle-ci porte au bout des bras, c'est-à-dire de pouvoir échanger des points de vue sur les problèmes de la fédération aéfienne : c'est notamment le cas pour la page éditoriale qui propose souvent une opinion sur certains sujets brûlants, et de « Dialogue », une rubrique qui, comme son nom l'indique, en appelle aux réactions des uns et des autres. De même, à travers la rubrique « Chroniques et études » où l'intérêt est porté sur les questions sociales ou ethnographiques, pour l'essentiel, les auteurs dégagent leurs idées en dévoilant, parfois,

leur sentiment personnel. Là aussi, le lecteur apprend beaucoup sur le pays et l'échange entre collaborateurs est de mise. Ainsi, si nous avons choisi d'exclure les rubriques « Littérature et folklore », où nous pouvons, certes, mesurer le talent des jeunes écrivains, et la rubrique occasionnelle « Glanés pour vous », qui, comme son nom l'indique, informe sur des sujets divers, c'est parce qu'elles n'invitent pas au débat, mais davantage au renseignement et à la pratique de la lecture. Ce sont des rubriques d'un autre genre et, pour cette raison, elles ne seront pas incluses dans l'analyse présente.

Revenons maintenant au tableau et donc aux résultats de l'étude. Il ressort de celui-ci que la thématique sociale l'emporte largement sur le thème de la politique. Sur 180 articles parcourus, 142 traitent des questions sociales et 38 des questions politiques. Cela revient à dire que, dans cet organe, l'intérêt social est presque quatre fois plus important que l'opinion politique. De ce point de vue, nous pouvons affirmer que la ligne éditoriale fixée au départ par *Liaison* a été respectée, du moins en grande partie, car il y a tout de même dans la série de numéros sélectionnés une présence considérable d'articles à caractère politique qui méritent notre attention.

Si nous revenons au tableau et à ses résultats, nous remarquons que ¼ à peu près des questions évoquées sont d'ordre politique, ce qui n'est pas négligeable. À partir du numéro 45 jusqu'au numéro 69, plusieurs articles traitent de la politique. Parmi ceux-ci, certains évoquent la rencontre entre l'Europe et l'Afrique du point de vue de la faisabilité de la création d'une civilisation franco-africaine. À ce propos, les auteurs s'interrogent sur le sens des droits sociaux français étendus aux habitants de l'Afrique dans la mesure où ces droits ne s'appliquent pas aux Africains de la même manière qu'ils s'appliquent aux nationaux métropolitains⁵³⁴. D'autres articles, que nous placerons dans une deuxième

⁵³⁴

Il s'agit par exemple d'un article d'Antoine Letembet Ambily qui traite de l'œuvre française dans les territoires d'Outre-mer. L'auteur parle des efforts qu'il reste encore à réaliser dans le domaine économique en Afrique et déplore l'inexistence d'une vraie justice sociale pour les Africains (voir : Letembet Ambily (Antoine), « À l'heure où s'éveille l'Afrique noire française », *Liaison*, n°61, *op. cit.*, pp. 23-29). Il faut dire que les articles que nous classons dans cette première catégorie parlent en général de l'Afrique et de son retard en matière de développement par rapport à l'Europe. Dans celle-ci, le pouvoir colonial est clairement indexé.

catégorie, mettent, quant à eux, l'accent sur certains maux qui minent l'Afrique comme l'exode rural, le fétichisme, le racisme, etc., (*Liaison* n°57, p. 8). À travers les différentes contributions de cette catégorie, nous pouvons apprécier la position des auteurs face aux problématiques⁵³⁵. En outre, s'agissant des catégories qui ont pu se former autour du thème de la société, nous voyons que la question du progrès des Africains domine, c'est-à-dire les problèmes liés aux besoins primaires de cette population, tels que le problème de l'eau potable, de la santé des indigènes, des réformes de l'enseignement, mais aussi de l'émancipation de la femme africaine, etc.

Mais revenons à notre propos du départ à savoir que *Liaison* a évolué d'une manière relativement paradoxale en déclarant ne pas traiter des sujets politiques, mais en les évoquant quand même. En effet, il semble contradictoire, après avoir proclamé que *Liaison* n'était pas la gazette d'hommes politiques, d'annoncer la participation aux élections d'un des principaux membres du comité. Au recto de la couverture du numéro 55, nous lisons :

La revue *Liaison*, comme vous avez pu le remarquer, demeure et tient à demeurer en dehors de toute politique artisanale.

Dans ce sens, *Liaison* a servi à mettre à nu certains aspects négatifs du régime colonial. Les rédacteurs comme Letembet Ambily n'ont pas fait l'éloge de la politique coloniale au contraire, ils l'ont plutôt critiquée.

⁵³⁵

Pour cette catégorie, les arguments sont plus tranchés car il s'agit parfois de riposte comme le débat houleux autour de l'extrait de « la psychologie des Noirs » de Georges A. Heuse, qui a été repris et publié pour la première fois dans le numéro 54 et dont la discussion s'est étendue jusqu'au numéro 56. Ici, deux opinions émergent ou s'affrontent l'une contre l'autre, ou l'une à la place de l'autre, car si les intervenants réagissent en s'opposant, ils cherchent néanmoins à donner leurs points de vue. Dans ce cas, ces réactions sont des compléments d'études ou d'informations comme nous pouvons le remarquer dans le numéro 55 avec l'article de Monseigneur Jérôme Adam qui répond à un certain M. Mickoto qui s'interrogeait sur la disparition des Obambas dans un numéro précédent. Selon l'homme de Dieu, la cause de la catastrophe qui menace cette partie de la population du Gabon n'est pas dans les coutumes anciennes qui interdisaient le mariage des jeunes ; cela est plutôt dû à la montée des unions instables, au divorce et au dévergondage des jeunes. (« À propos de la disparition des Obambas », *Liaison*, *op. cit.*, n°55, pp. 18-19).

Ce qui ne veut pas dire que les membres du comité de rédaction ou les membres du secrétariat de notre revue n'aient point leurs opinions politiques. Cependant, ils se gardent, les uns comme les autres, de faire de *Liaison* l'organe de leur parti politique. Personne ne peut nous reprocher quelque chose à ce sujet.

C'est la raison pour laquelle, voulant toujours conserver à la revue sa neutralité en matière politique, le comité directeur de l'A.A.C.C., responsable de l'édition de *Liaison* a décidé de mettre en disponibilité, à partir du 1^{er} mars, l'un de nos rédacteurs, M.M. Ibalico, candidat aux élections du 31 mars prochain ⁵³⁶.

D'autre part, cette annonce de la suspension d'un de ses membres montre néanmoins que le comité tenait à rester neutre en ce qui concerne les affaires politiques, même s'il est clair, en revanche, que mettre à disposition un membre du comité pour se consacrer à sa carrière politique ne veut pas forcément dire que la revue ne traite pas de la politique car Marcel Ibalico n'est pas l'auteur de tous les articles politiques que nous avons relevés dans l'étude que nous venons de traiter.

En résumé, *Liaison* a voulu suivre une ligne de conduite exemplaire, du moins à ses débuts, à cause de l'administration coloniale à qui elle devait son existence. *Liaison*, comme certains autres organes publiés à Brazzaville, n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide du gouvernement général. Mais, au fil du temps, il devenait de plus en plus difficile pour les évolués de traiter vaguement des questions aussi brûlantes sur l'Afrique, pour eux qui étaient longtemps restés dans le silence. En effet, si nous considérons à nouveau les résultats du tableau année par année, nous constatons qu'il y a une présence importante du thème de la politique surtout vers les dernières années de publication, c'est-à-dire que plus les années passaient, plus les intellectuels se permettaient une prise de parole franche et sans détour. Ce fût surtout le cas pour les journaux politiques aux mains des jeunes groupes syndicalistes, qui, pour la plus part, disparaissaient aussi rapidement qu'ils n'avaient vus le jour. C'est pourquoi nous observons une croissance au niveau des chiffres disposés comme tel dans le tableau : en 1955 la revue a publié 9 articles

⁵³⁶

Le comité, « À l'attention de nos lecteurs », *Liaison*, numéro 55, *art. cit.*

politiques, en 1956 ce chiffre est descendu à 7 et remonté à 9 en 1957 pour enfin atteindre le chiffre de 13 en 1958.

Par ailleurs, si nous avons décidé de ne pas considérer l'année 1959 parce que, de cette année entière, nous ne disposons que d'un numéro : le numéro 69, dans lequel nous n'avons relevé aucun article traitant de sujet politique.

En définitive, si le comité que dirigeait Lomami Tchibamba a réussi de manière générale à faire porter son effort sur le domaine social, il a néanmoins éprouvé des difficultés à s'y tenir puisque nous avons constaté des interférences avec le domaine politique dans certains des vingt numéros que nous avons sélectionnés et qui couvrent les cinq ou, plus exactement, les quatre dernières années de diffusion de la revue. En revanche, si *Liaison* n'a respecté son contrat qu'en partie, nous pensons que c'est à cause de la présence d'hommes politique et de journalistes dans cet organe. Cette interférence du pouvoir politique ou du journalisme dans la revue n'est pas neutre. En effet, à quelle autre image *Liaison* aurait-elle pu renvoyer du moment que certains de ses rédacteurs et collaborateurs ont eu une carrière de journalistes ou d'hommes politiques ? Au demeurant, qu'est-ce que cela implique ?

Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de notre thèse, *Liaison* a vu le jour grâce à la collaboration d'un certain nombre de personnes. Ce groupe était constitué d'enseignants ou d'instituteurs, de commis, d'infirmiers autant que de journalistes, d'hommes politiques et d'écrivains. Les uns n'avaient qu'une seule formation tandis que d'autres cumulaient deux ou trois métiers à la fois, même s'ils n'exerçaient pas toujours concomitamment. Parmi ceux qui avaient plusieurs fonctions, nous pouvons citer : Guy Menga, qui a longtemps hésité entre le journalisme et la littérature ; Sylvain Bemba, journaliste de formation qui a débuté sa carrière en tant que chroniqueur sportif avant de s'imposer dans le genre théâtral. Louis Bigmann porte également une double casquette : journaliste politique gabonais, il a fondé avec Laurent Antchouey le journal *Échos*

gabonais autour des années 1922, et a publié dans l'organe *Liaison* et en dehors de nombreux textes littéraires⁵³⁷.

Mais l'équipe de *Liaison* comporte aussi, voire surtout, des hommes qui ont fait carrière dans la politique. Il s'agit de Jean Malonga, sénateur congolais à Paris de 1948 à 1955 ; Alfonse Massambat-Débat, membre de l'Union Démocratique de Défense des Intérêts Africains (UDDIA) et futur président du Moyen-Congo (1963-1968) ; Marcel M. Ibalico, adhérent aussi de l'UDDIA et député élu par les Assemblées des Etats de la communauté pour le compte du Congo. Nous pouvons ajouter à cette liste non exhaustive les hommes politiques gabonais Émile Issembe et Jean Marc Ekoh, les Tchadiens Charles Bieth et Prospère Samba, Ahmed Kotoko⁵³⁸ et le politicien oubanguien André-Dieudonné Magale, qui, ont, eux aussi occupé des postes politiques importants dans leurs pays respectifs.

Ainsi, même si ce sont principalement les contributions littéraires qui ont constitué l'intérêt de cette étude sur *Liaison*, il ne faut pas pour autant sous-estimer les interconnexions qu'il y a eu avec le domaine politique, car le fait même que le comité de rédaction d'un organe entretienne des liens avec la vie politique n'est pas innocent. Ce que nous voulons dire, c'est que les traces d'interférence du pouvoir politique qui se

⁵³⁷ En effet, hormis les poèmes en hommage au capitaine Charles N'Tchoréré que nous avons déjà relevés pour avoir été publiés dans *Liaison*, Louis Bigmann est aussi l'auteur d'une épopée intitulée « Iwenga », dont quelques extraits ont été publiés dans la même revue. (*Liaison*, numéros 43, 46 et 49/50, respectivement aux pages 53, 60 et 62). Ce long récit en prose raconte le mode de vie ancestral de la chefferie des Myènè, peuple côtier établi au Gabon sur le littoral. Il met en scène un personnage féminin : la princesse Aguekaza. À travers une lettre que l'auteur adressait à Paul Lomami Tchibamba, alors rédacteur en chef de *Liaison*, (voir la correspondance en annexe page 353) : on comprend que l'odyssée de ce petit manuscrit avait été composée un peu avant 1939 alors que Bigmann se trouvait au Sénégal à « Chargeurs-réunis ».

⁵³⁸ Ahmed Kotoko né à Goulfei en 1918 est un ancien infirmier et commerçant. Il se présente aux élections territoriales de 1946 qu'il ne remporte pas. Selon Bernard Lanne, cet homme politique tchadien avait une forte popularité dans les milieux lamyfortains ; sa candidature en 1947 au poste de conseiller représentatif de l'Union française est appuyée par le gouverneur. Son parti UDT-RPF alors majoritaire remporte les trois sièges. Kotoko est élu mais n'intègre pas le conseil.

manifestent par la récurrence du thème de la politique et par la collaboration de membres de partis politiques à *Liaison* montrent l'impact que la politique a eu sur la revue. En effet, même si la dimension politique reste relativement inférieure par rapport au thème du social largement abordé dans l'ensemble de la revue, nous ne pouvons pas ignorer le message politique adressé aux lecteurs Aéliens ou aux autorités locales et métropolitaines dans certains numéros de *Liaison*.

Pour bien comprendre cette idée, nous avons retenu l'article d'Alfonse Massamba-Debat qui parle du problème de l'évolution africaine. Dans son article, l'auteur s'adresse à ses confrères et habitants d'A.E.F. pour partager avec eux son point de vue, et en l'occurrence la manière dont il perçoit l'évolution de l'Afrique⁵³⁹. Cet ancien membre de l'UDDIA tient donc expressément un discours politique, même si le comité de rédaction de *Liaison* a toujours affirmé sa neutralité en la matière. En somme, la revue a-t-elle oui ou non respecté la ligne éditoriale qu'elle s'était fixée au départ ? Comme nous le savons, certains organes dirigés par les Africains à l'époque de la colonisation ont parfois complètement changé de ligne au courant de leurs années d'existence. Nous l'avons vu plus haut avec le bulletin de la FEANF, créé pour exprimer certaines revendications d'ordre matériel, mais qui a changé d'objectif en devenant, peu après, un organe de lutte anticoloniale. Concernant donc la revue dirigée par Paul Lomami Tchibamba, nous répondons simplement oui et non, car ce périodique a fonctionné trois quarts du temps dans le social et le quart du temps restant dans le débat politique. Il faut voir cet impact de la politique dans la deuxième moitié d'existence de *Liaison* comme les prémices d'une autre époque qui allait naître, c'est-à-dire ce moment d'éveil qui annonçait le début d'une nouvelle ère politique en A.E.F.

⁵³⁹ Selon lui, l'évolution des Africains « devait être matérielle, morale et intellectuelle ». (« Un dur problème : celui de notre évolution », *Liaison*, numéros 27-28, *art. cit.*, p. 11-12). En affirmant cela, ce futur président de la république s'inscrit en faux contre la fausse conception de la modernité que certains Africains véhiculaient à l'époque : celle qui traduit l'idée que l'évolué c'est celui qui baragouine le français et qui possède certains biens matériels comme par exemple des habits luxueux ; en gros, cet homme super « branché », habitué des bar-dancings, qui écument les capitales africaines.

L'aspect politique n'occupe toutefois qu'un espace restreint dans notre travail. Rien que le contexte dans lequel la revue est née doit pouvoir nous tenir à l'écart de toute justification politique. À ce sujet, nous rappelons volontiers la prudence avec laquelle le rédacteur en chef de *Liaison* a évolué et la discrétion qu'il s'était imposée lui-même lorsqu'il indique avoir été chargé de lancer une publication culturelle « apolitique » et que, par conséquent, il faisait attention « à ne pas toucher à d'autres problèmes que ce qui est d'ordre culturel » ⁵⁴⁰.

3. Sociogramme de l'analyse des contacts

Dans le présent chapitre qui est consacré aux contacts entretenus par la revue *Liaison* ⁵⁴¹, l'analyse des relations professionnelles ou personnelles entre les animateurs est intéressante. À partir de cette analyse nous connaissons les affinités qui se sont créées à l'intérieur du groupe et nous pourrions observer les positions de pouvoir qui y apparaissent. Pour ce faire, nous allons construire un sociogramme des contacts. Ce sociogramme nous permettra de comprendre le réseau de relations qui s'est construit au sein de la rédaction, par exemple les animateurs qui se sont fréquentés ou pas. Notre analyse se basera essentiellement sur les travaux de Jacob Levy Moreno dont l'ouvrage principal *Fondements sociométriques* est la traduction française du titre anglais *We shall survive* (1934). Pour expliquer le cas qui nous concerne, nous n'en retiendrons qu'une seule des approches, ceci afin de ne pas tomber dans les généralités et d'éviter tout exercice que nous ne maîtriserions pas suffisamment. Mais avant de parler de la méthode

⁵⁴⁰ LOMAMI TCHIBAMBA (Paul), « Entretien avec P.L. Tchibamba », [Fonds audio Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, document non daté, en annexe, p. 372.

⁵⁴¹ Dans cette partie, rappelons-le, il s'agit d'étudier les rapports que la revue a eu à établir avec l'extérieur ; cela concerne aussi bien les échanges d'informations avec d'autres périodiques étrangers que la participation presque exclusive de certains auteurs qui n'étaient pas d'A.E.F. à *Liaison*, comme René Maran. Le rapport à l'autre que nous continuons d'analyser ici se traduit également par l'interférence du pouvoir politique ou du journalisme dans la vie éditoriale de *Liaison* comme nous avons pu le voir ci-dessus, mais aussi par les interrelations qui se sont établies entre les divers animateurs de cet organe culturel. À ce titre, la construction d'un sociogramme est plus qu'essentielle.

retenue, voyons comment Moreno définit le sociogramme ou la sociométrie. Dans son ouvrage, Jacob Levy Moreno affirme :

La sociométrie a pour objet l'étude mathématique des propriétés psychologiques des populations ; à cet effet, elle met en œuvre une technique expérimentale fondée sur des méthodes quantitatives et elle expose les résultats obtenus par l'application de ces méthodes. Elle poursuit ainsi une enquête méthodique sur l'évolution et l'organisation des groupes et sur la position des individus dans les groupes ⁵⁴².

En d'autres termes, la sociométrie étudie la structure profonde des groupes et leur organisation ; elle s'intéresse aux relations effectives entre individus d'un même espace : c'est la science de la mesure des relations interhumaines ou interpersonnelles au sein d'un groupe. Au point de vue méthodologique, la sociométrie a recours à plusieurs techniques. Il s'agit plus exactement de « tests » qui sont applicables à différents groupes et à tout type de société : « le test sociométrique, le test d'expansivité effective, le test de fréquentation (*acquaintance test*), le test du rôle, et d'autres techniques qui se rapportent aux recherches sur l'interaction des petits groupes » ⁵⁴³.

Notre sujet consiste à étudier la structure interne de *Liaison* du point de vue des rapports humains entre les différents collaborateurs. Cette étude porte donc sur un groupe de travail. À cet effet, le test sociométrique semble le plus approprié ou le mieux indiqué car, comme le souligne Moreno, « ce test a été construit pour l'étude des groupes familiaux, des groupes de travail et des groupes scolaires. Il a permis de déterminer la position de chaque individu dans un des groupes où il exerce un rôle, par exemple dans ceux où il vit ou travaille » ⁵⁴⁴. Cependant, avant d'arriver au test sociométrique en lui-même, il convient tout de même de construire un sociogramme :

⁵⁴² MORENO (Jacob Levy), *Fondements de la sociométrie*, traduit d'après la seconde édition américaine par Honoré Lesage et Paul-H. Maucorps, seconde édition revue et augmentée par Anne Ancelin-Schützenberger et Zerka T. Moreno. Paris : PUF, 1970 [1933], 501 p ; p. 26.

⁵⁴³ MORENO (J. L.), *Fondements de la sociométrie*, *op. cit.*, p 52.

⁵⁴⁴ MORENO (J. L.), *Fondements de la sociométrie*, *op. cit.*, p. 53.

Le sociogramme est, avant tout, une méthode d'exploration : il permet l'exploration des faits sociométriques. On peut voir sur un sociogramme la position qu'occupe chaque individu dans le groupe comme toutes les interrelations qui se sont établies entre les divers individus [...].

La matrice d'un sociogramme peut se composer, dans sa forme la plus simple, de structures d'attraction, de répulsion ou d'indifférence ⁵⁴⁵.

À cet effet, le sociogramme que nous proposons aura une structure simple : il répondra à la question de savoir s'il y a eu de l'attraction, de la répulsion ou de l'indifférence entre les membres. Pour ce faire, le critère défini pour cette étude est celui de la « fréquentation ». Ce critère nous permettra de connaître le rôle de chaque individu et les liens qu'il a tissés ou pas avec les autres. Toutefois, il est bon de souligner que la fréquentation englobe tout un ensemble de faits. À travers ce critère, nous voulons non seulement montrer que certains individus se sont fréquentés physiquement, mais également que certains ont échangé à travers courriers interposés et que les uns ont écrit sur les autres.

	PLT est fréquenté par	M. I. est fréquenté par	J. M. est fréquenté par	M. D. est fréquenté par	M. S. est fréquenté par	R. M. est fréquenté par	Gdair est fréquenté par	R.W. est fréquenté par	Eltp est fréquenté par
PLT a fréquenté		+	+	+	+	+	+	+	
M. I. a fréquenté	+			+					
J. M. a fréquenté	+				+				
M. D. a fréquenté	+	+	+						
M. S. a fréquenté	+		+						
R. M. a fréquenté	+								

⁵⁴⁵

MORENO (J. L.), *Fondements de la sociométrie*, op. cit., p. 56.

Gdair a fréquenté	+								
R. W. a fréquenté	+								
Eltp a fréquenté			+		+				

6 Tableau des contacts

PLT : Paul Lomami Tchibamba

M I : Marcel Ibalico

J M : Jean Malonga

M D : Massamba-Débat

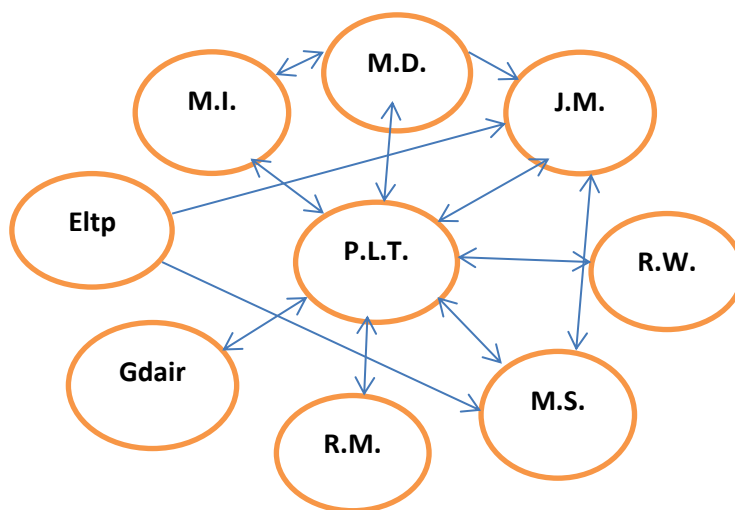
M S : Martial Sinda

R M : René Maran

Gdair : Joseph Gardair

R W : Raponda Walker

Eltp : Eltépé



Le dess7 **Graphe des contacts** ne graphique du tableau des contacts des animateurs de *Liaison*⁵⁴⁶. Nous y découvrons, dans l'ensemble, une organisation

⁵⁴⁶

Il s'agit ici d'une infime partie du groupe de collaborateurs, ceux à propos desquels nous avons suffisamment d'éléments pour en reconstituer les rôles et les liens. En d'autres termes, le tableau

introvertie du groupe, c'est-à-dire que les individus s'intéressent les uns aux autres et à l'activité qui les réunit, ce qui est tout le contraire d'une organisation extravertie à travers laquelle les sujets se rejettent et où quelques-uns se retrouvent en situation isolée. Il n'existe pas vraiment de situation de répulsion dans la structure que nous étudions ; par conséquent, cette situation n'a pas été représentée dans le graphe. En revanche, nous pouvons voir que des situations d'indifférence et d'attraction y figurent ; la première est représentée par la flèche qui indique une seule direction, tandis que la deuxième est représentée par la flèche à double direction. Toutefois, avant d'interpréter le graphe et de découvrir les unions qui se sont formées au sein de *Liaison* et celles qui n'ont pas eu lieu, nous allons d'abord analyser l'attractivité réciproque formée autour du rédacteur Paul Lomami Tchibamba, qui a œuvré pour que cet organe culturel vive le plus longtemps possible.

En considérant le critère de fréquentation que nous avons établi comme motif pour cette analyse, nous voyons que la structure obtenue a la forme d'un cercle au centre duquel se trouve l'individu Lomami Tchibamba. Selon l'analyse de Jacob Levy Moreno dont les planches illustrent toutes les structures typiques de groupes possibles à l'instar des attractions réciproques⁵⁴⁷, nous voyons comment plusieurs personnages sont groupés autour de l'auteur d'origine kinoise. À partir de ce résultat qui montre l'attractivité réciproque qu'il y a eu entre le rédacteur en chef de *Liaison* et les autres membres de la revue, nous pouvons dire que Paul Lomami Tchibamba avait acquis une certaine popularité, mais surtout, qu'il avait eu son pouvoir par la volonté et le consentement des autres membres. C'est donc par situation consensuelle et non pas par son propre souhait ni par une injonction de l'administration coloniale que le fondateur de *Liaison* a toujours dirigé cet organe. En effet, dans un des courriers que celui-ci adressait en 1953 au Haut-

et le graphe que nous avons construits sont à l'image de l'ensemble des informations que nous avons recueillies sur le groupe qui y figure. Que le lecteur ne s'étonne donc pas de l'absence de certains personnages importants de la revue que nous avons le plus mis en avant jusqu'ici.

⁵⁴⁷

MORENO (Jacob Levy), *Fondements de la sociométrie*, *op. cit.*, planche II. Figure 6.

commissaire de la République française en A.E.F.⁵⁴⁸, nous voyons la volonté unanime des membres de le maintenir à son poste de rédacteur en chef :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les membres de l'actuel comité de rédaction de la revue et les personnalités pressenties pour constituer son futur bureau, m'ont offert de conserver les fonctions de rédacteur en chef que j'assume depuis 1950. J'accèderais volontiers à cette proposition [...] ⁵⁴⁹.

Il ressort que Paul Lomami Tchibamba a dirigé *Liaison* avec le consentement mutuel des autres collaborateurs. Ainsi, en observant le graphe des contacts, nous nous apercevons que ce n'était pas un chef contesté. Au contraire, l'auteur de *Ngando* a tissé beaucoup de liens avec les animateurs de *Liaison*. Et avec René Maran, par exemple, il a entretenu une longue correspondance ; il faut dire que les deux hommes partageaient la même vision de la vie et que leurs carrières littéraires respectives les rapprochaient considérablement. Ils se sentaient parfois incompris par la société et donc différents des autres. C'est la raison pour laquelle ils se soutenaient et s'encourageaient mutuellement par écrit ⁵⁵⁰. Par ailleurs, Paul Lomami Tchibamba a fréquenté Joseph Gardair, conseiller technique du comité de

⁵⁴⁸ Dans ce courrier qui fait partie des archives que possède la famille du défunt à Liège, Paul Lomami Tchibamba adresse aux autorités gouvernementales le souhait de faire de *Liaison* une publication privée. Par ailleurs, si le souhait de s'émanciper transparaît clairement dans cette lettre, il n'en demeure pas moins que cette demande sera refusée, car contrairement à ce qu'il nous a semblé, jusque février 1957 au moins, *Liaison* continuera d'être publiée par les soins du gouvernement général. Voir « Lettres au Haut-commissaire », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, décembre 1953. Voir surtout la plainte que le Haut-commissaire Chauvet adresse à Paul Lomami Tchibamba à propos de l'irrégularité de la parution de la revue, signée à cette même date : Paul Chauvet, « Lettres à PLT », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, février 1957. Annexe pp. 354-355.

⁵⁴⁹ LOMAMI TCHIBAMBA (P.), « Lettres au Haut-commissaire », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], *Correspondances*, op. cit.

⁵⁵⁰ Dans une de ses lettres, René Maran, qui savait combien Lomami Tchibamba se donnait tant pour son écriture personnelle et surtout pour la réalisation de la revue *Liaison* afin de la répandre autour de lui, l'encourageait à aller de l'avant tout en ignorant, comme lui-même le faisait souvent, ses persécuteurs, c'est-à-dire certains colonialistes, les compatriotes et congénères. Car, disait-il, « l'indifférence et le mépris facilitent tant de choses » (voir René Maran, « Lettres à P. Lomami Tchibamba », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, janvier 1954 : annexe page 359).

rédaction lors du lancement de la revue et plus tard aussi quand Gardair eut regagné Paris pour être délégué aux affaires sociales de l'Office des étudiants d'Outre-mer. En effet, tous les deux s'envoyaient des courriers comme nous l'avons souligné plus haut⁵⁵¹. Cependant, parmi les relations « attractives » que le rédacteur en chef a eues avec le groupe, nous plaçons Massamba-Débat et Marcel Ibalico dans la catégorie des plus intimes, car au-delà même de leurs fréquentations mutuelles, tous les trois ont tissé des liens très forts et très étroits⁵⁵². Par exemple, Ibalico signait les lettres qu'il adressait à Lomami Tchibamba « ton petit », ou bien il les débutait par « mon vieux » et l'autre lui répondait toujours avec de l'humour et sur un ton paternel : « voilà, la tartine ! Bon courage et du dynamisme comme toujours dans nos affaires » ou encore « tiens, prends mon accolade »⁵⁵³. Ceci montre le paternalisme de Lomami Tchibamba à l'égard de Marcel Ibalico, fondé sur une forme de protection et de bienveillance. Concernant les rapports du premier cité avec Massamba-Débat, ils étaient aussi au beau fixe ; les deux hommes se fréquentaient régulièrement et ils n'avaient aucun secret l'un pour l'autre : on aurait dit qu'ils étaient issus de la même famille. La relation qu'ils entretenaient était en effet si profonde qu'on pourrait la situer au-delà du travail qui les avait rapprochés. Toutefois, il faut aussi savoir que lorsque Paul Lomami Tchibamba accepte de diriger *Liaison*, il entreprend à ce moment-là de se mettre au service des autres malgré son rôle de responsable du comité. Comme nous l'avons souligné plus haut, ce chef a une grande popularité. À ce titre, il est souvent sollicité par ses collègues et congénères. De même,

⁵⁵¹ Dans les cas particuliers de Maran et Gardair, les correspondances sont le moyen d'échanger sur l'actualité littéraire et sur le travail personnel de l'un et de l'autre. Par exemple, chacun d'eux commençait toujours par accuser réception d'un exemplaire de *Liaison* qu'il venait de recevoir avant de donner quelques recommandations à propos des articles publiés ou au sujet d'autres lectures.

⁵⁵² En considérant le graphe des relations, nous voyons que ces trois individus ont formé un triangle à partir des liens réciproques qui les conduisent les uns vers les autres.

⁵⁵³ Il s'agit des courriers que les deux hommes s'étaient envoyés quand Lomami Tchibamba se trouvait à Paris où il devait assister au premier Congrès mondial des écrivains et des artistes noirs qui s'était tenu en 1956 (« Correspondances entre PLT et Marcel Ibalico », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, 1956 : annexe pp. 360-362).

les échanges avec l'Abbé Walker de Libreville se feront dans ce contexte de demande de service ⁵⁵⁴.

Quant à la relation entre le rédacteur en chef de *Liaison* et Jean Malonga, bien qu'elle soit « attractive » de part et d'autre, elle ressemble plus à de la camaraderie ou à une simple amitié entre partenaires. La raison de leur attraction réciproque est donc aussi d'ordre professionnel tout comme celle qui s'était établie avec André Raponda-Walker et que nous venons d'évoquer ⁵⁵⁵.

Le graphe indique que le pôle d'attractivité se traduit par les fréquentations ou les échanges entre Jean Malonga et Martial Sinda, d'une part, et entre Massamba-Débat et Marcel Ibalico, d'autre part. D'abord, il faut savoir que la relation qui unit les deux premiers ne s'est pas créée du fait de collaborer à la même revue. Leur contact a eu lieu bien avant et dans un autre contexte que celui de *Liaison*. En effet, comme nous l'avons montré plus haut, c'est en France que ces deux individus se sont fréquentés pour la première fois : l'un s'installe à Paris en 1948 parce qu'il siège au Palais du Luxembourg en tant que sénateur du Moyen-Congo, l'autre s'y établit pour continuer ses études. Cependant, leur rencontre en Europe n'est pas le fruit d'un hasard. À cette époque-là où les Congolais représentaient un petit nombre d'immigrés dans la capitale française, il fallait protéger ou encadrer les plus jeunes, c'est-à-dire les étudiants qui venaient

⁵⁵⁴ Nous pensons particulièrement à un courrier datant du 18 mai 1959 que l'Abbé Walker adressait au rédacteur en chef. Il avait besoin d'une copie d'articles dont il était l'auteur et que le comité de rédaction avait publiés dans les numéros 49/50 et 52 de l'organe. Il s'agit de : sur « les Pontons » et « les Vaisseaux magasins » (voir Raponda Walker (André), « Lettres à Paul Lomami Tchibamba », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège, 18 mai 1959 : annexe pp. 363-364).

⁵⁵⁵ De tous les membres de *Liaison*, Jean Malonga est le premier à faire la connaissance de l'auteur de *Ngando* quand ce dernier revient s'installer à Brazzaville en 1949. Ils assistent ensemble à une fête qui est donnée au palais du Haut-commissaire lorsque Cornut-Gentille, alors Haut-Commissaire de l'A.E.F., lui propose de créer *Liaison*. Cette rencontre avec Jean Malonga, Paul Lomami Tchibamba la raconte dans son entretien donné plus tard à son retour au Congo belge, à une antenne de radio : voir « Entretien avec P.L. Tchibamba », [Fonds audio Lomami Tchibamba], *op.cit.*, p. 3.

poursuivre leurs études. Il y a effectivement dans la capitale française, deux grands pôles congolais chargés d'assurer un secours financier et éducatif aux étudiants : celui du député Jean-Félix Tchicaya (le père du futur poète Tchicaya U Tam'si) qui compte surtout de jeunes *Vili* ⁵⁵⁶, et le pôle du sénateur Jean Malonga dont les protégés étaient surtout des *Lari* du Bakongo ⁵⁵⁷. C'est ainsi que Jean Malonga prendra sous son aile Martial Sinda, jeune étudiant qui fait partie de sa famille ethnique, car une fois dans le milieu parisien, Martial Sinda se rapprochera de son « parent », le sénateur Jean Malonga. Hormis le soutien financier et affectif que ce dernier lui offre, le doyen des écrivains congolais entraîne parfois le jeune étudiant, comme nous l'avons montré rapidement, dans des milieux intellectuels comme celui de l'intelligentsia nègre parisienne qu'il fréquente lui-même, notamment à la librairie *Présence Africaine* ⁵⁵⁸. La relation formative ou intellectuelle que Jean Malonga a entretenue avec son élève et protégé durera, vraisemblablement, jusqu'à la fin de son mandat au sénat et donc, jusqu'à son retour au Moyen-Congo. Ainsi, *Liaison* fut non seulement un lieu de retrouvailles pour les deux, mais aussi le moyen d'affirmer leurs talents d'écrivains. Cette collaboration à la revue n'a rien changé à la relation qu'ils avaient entretenue autrefois ; au contraire, l'ancien Jean Malonga continuait de prodiguer de bons conseils au jeune Lari concernant sa carrière d'écrivains.

Pour Alfonse Massamba-Débat et Marcel Ibalico, l'histoire est tout autre. Leur relation n'a pas un caractère paternaliste ; c'est plutôt la politique qui a permis leur

⁵⁵⁶ Les *Vili* sont un sous-groupe des Kongos qui se situe entre le sud-ouest du Gabon, la République du Congo et la République démocratique du Congo.

⁵⁵⁷ Les *Lari* sont un groupe ethnolinguistique du Moyen-Congo. Jean Malonga a consacré une partie de ses recherches à ce peuple dont il est issu. À travers cette étude, ce passionné du modernisme et de la tradition apporte des connaissances ethnologiques, sociologiques et historiques sur ce groupement ethnique. Dans les numéros 56 et 57 de *Liaison* (« Contribution à la connaissance de l'ethnie lari »), il fait paraître deux articles qui traitent de l'organisation familiale chez les *Lari*, tout en définissant l'origine de ce peuple.

⁵⁵⁸ Nous tenons à rappeler que c'est Alioune Diop, fondateur de cette maison d'édition, qui publia les deux principales œuvres du sénateur congolais : *Cœur d'Aryenne* et *La Légende de M'Pfoumou Ma Mazono* (1953-1954) à Paris.

rapprochement. Le premier est un fidèle collaborateur de *Liaison* où il publie des poèmes et surtout des articles sur l'évolution de l'Afrique ou sur l'éducation des jeunes ⁵⁵⁹. En 1956, il s'engage dans la politique tout en continuant d'exercer ses talents d'auteur. Le deuxième, Marcel Ibalico, accède en 1953 à la radio-AEF (Afrique équatoriale française) où se passe sa carrière de journaliste. Il collabore régulièrement à la revue quand il rejoint en 1956 le camp politique de Fulbert Youlou ⁵⁶⁰. Celui-ci venait d'être élu maire de Brazzaville grâce au succès de son parti : l'Union démocratique de défense des intérêts africains (UDDIA), parti auquel vont adhérer Massamba-Débat et Marcel Ibalico. Au vu de ce qui précède, ces deux compatriotes et collaborateurs de *Liaison* ont partagé les mêmes opinions politiques. La relation « attractive » qui les unit, dans ce cas, est d'ordre politique.

Le critère de fréquentation, qui est à la base de notre sociogramme de contacts englobe les contacts physiques (les visites rendues), les correspondances (envoi de lettres) des membres aussi bien que ce que nous appelons ici les « dédicaces », c'est-à-dire cet usage qui fait que les auteurs entreprennent d'écrire à propos des autres, que ce soit pour rendre compte d'un ouvrage qui vient de paraître ou pour présenter, plus généralement, son auteur. Dans le graphe, Eltépe est l'individu qui représente cette dernière situation : membre de *Liaison*, il y a fait paraître un article où il présentait le roman *La Légende de M'Pfoutou Ma Mazono* et le recueil de poèmes *Premier chant du départ* respectivement

⁵⁵⁹ Massamba-Débat, instituteur de formation, aime écrire à propos de la jeunesse. Dans le numéro 13 de *Liaison*, il publie un article qui s'appelle « Pères africains aidez-nous à vous aider ». Un titre évocateur, en effet, puisque l'auteur met l'accent sur le rôle des parents africains dans l'éducation de leurs enfants (voir Alfonse Massamba-Débat, « Pères africains aidez-nous à vous aider », *Liaison*, op. cit., n°13, 1951, pp. 10-12.)

⁵⁶⁰ Prêtre catholique de profession, l'Abbé Fulbert Youlou fut aussi un homme politique congolais ; il est considéré comme le père de l'indépendance du Congo Brazzaville qu'il a dirigé pendant trois ans, non sans heurts. En effet, tout au début de son court mandat présidentiel, il vante le libéralisme économique et condamne le communisme. Il perd cependant le soutien des dirigeants syndicaux de son pays en voulant imposer le monopartisme au Congo.

dus à Jean Malonga et à Martial Sinda ⁵⁶¹. Mais malgré cette marque d'attention et de sympathie, les deux auteurs n'ont pas pris cela en compte ; en effet, pas de réaction ni de commentaires par rapport à cette publication, pas même un retour d'ascenseur au rédacteur. C'est un article qui resta lettre morte alors qu'il aurait pu susciter une réaction des intéressés. Ce silence, nous le considérons dans ce travail comme de l'indifférence.

Ceci montre qu'il n'y a pas eu que des attractions réciproques dans les contacts entre les animateurs de *Liaison*. Certains membres comme Jean Malonga et Martial Sinda, qui n'ont pas répondu à l'appel qui leur avait été fait, n'ont pas joué le jeu du renvoi d'ascenseur. Nous voyons en définitive que le rôle du sociogramme consiste à comprendre diverses situations auxquelles les personnes d'un même groupe sont confrontées. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un individu a été choisi par un autre que ce dernier doit aussi trouver de l'importance aux yeux de celui qu'il a sollicité dans ce cas, l'indifférence est également une forme d'attraction mais une attraction unilatérale. Comme nous pouvons le voir dans le dessin, il y a une flèche qui part de l'individu Alfonse Massaba-Débat vers Jean Malonga, sans toutefois qu'il n'y ait de flèche dans l'autre sens.

En outre, le test sociométrique n'est en réalité vraiment efficace qu'à deux conditions : le choix d'un critère clair et l'implication personnelle des sujets. En effet, selon Jacob Levy Moreno, l'application correcte de ce test implique deux choses à la fois :

Dans tous les cas, un critère précis est proposé au choix des sujets : cohabitation, travail côte à côte, attirance sexuelle. De plus, pour être correctement utilisé, un test sociométrique ne doit pas se contenter de recueillir des informations en observant les comportements des sujets, [...]. Il est encore indispensable que les sujets eux-mêmes se considèrent comme des partenaires mutuels, qu'ils se sentent personnellement impliqués dans le test, et qu'ils

⁵⁶¹ ELTEPE, « Bibliographie : Premier chant du départ par Martial Sinda », *Liaison*, op. cit., n°48, 1955, pp. 69-70.

apportent à l'expérimentateur leurs attitudes spontanées, leurs pensées et leurs motivations à l'égard des autres individus sollicités par le même critère ⁵⁶².

Or, ce que nous avons fait jusqu'à présent, c'est d'avoir rassemblé tous les renseignements susceptibles de nous donner la position relative que chaque sujet, membre de *Liaison*, a occupée dans le groupe. Mais, étant donné le contexte historique et géographique auquel s'intéresse notre travail, il nous est impossible d'enquêter davantage sur les membres de *Liaison* en étudiant leurs « attitudes spontanées ». Aussi, le test sociométrique qui se fait en récoltant directement l'avis de l'enquêté n'est pas envisageable dans une étude comme la nôtre, qui concerne un passé lointain et des sujets qui ne sont plus tous vivants. Les personnes vivantes qui peuvent aujourd'hui témoigner de cette époque ne sont elles-mêmes que des acteurs indirects de l'histoire. Par conséquent, les résultats de notre analyse doivent être considérés comme des hypothèses. Le test est biaisé, certes, ce qui ne veut pas pour autant dire que notre travail est inintéressant car il montre comment, en dehors du périodique qui les regroupait, certains membres de *Liaison* ont noué des liens par correspondance et en se fréquentant. Il montre aussi que, dans certains cas, l'attraction ou l'échange n'était pas réciproque, et qu'il a pu y avoir une forme de rejet, d'indifférence ou de désintérêt entre les collaborateurs de la revue. Enfin, de façon sans doute plus claire, il montre que la répulsion entre les membres n'existait pas et qu'il n'y a pas eu d'isolés. En effet, même si l'initiative de quelques-uns n'a pas toujours été récompensée, ce n'est pas spécialement parce que ces individus se rejetaient.

Au vu de ce qui précède, nous disons que le sociogramme des contacts est un outil efficace parce qu'il montre comment les individus d'un groupe tissent des relations ou ne nouent aucun contact avec les autres. Ce qui nous pouvons surtout retenir de ce genre de méthode, c'est que les personnes se mettent généralement ensemble par affinités. Les relations d'attractivité qui se sont créées ici sont presque toujours calculées. Ainsi, le sociogramme nous a permis de mettre en avant non seulement la popularité de certains

⁵⁶²

MORENO (J. L.), *Fondements de la sociométrie*, op. cit., p. 68.

agents (comme Paul Lomami Tchibamba), mais aussi la naissance de certains sous-groupes formés par une attractivité réciproque des membres, comme le trio Lomami Tchibamba, Massamba-Débat et Ibalico, ou la relation triangulaire formée par Jean Malonga, Lomami Tchibamba et Martial Sinda.

*

Pour conclure ce chapitre, nous dirons que l'impact de *Liaison* à l'étranger est plus que certain. De nombreux efforts ont été déployés tout au long de la publication dans le sens de faire connaître la revue à l'étranger. Le comité de rédaction, à la tête duquel se trouve Lomami Tchibamba, va multiplier les efforts pour atteindre un public de lecteurs fidèles qui serait constitué d'Aéfiens d'abord et d'étrangers. Mais plus le temps s'écoulait, plus il devenait rare de trouver des adhérents pour contribuer activement à la sortie des numéros. En effet, le rédacteur en chef était de plus en plus à la recherche de partenariats ou de parrainage : des congénères ou collègues du même métier, africains et européens qui pourraient aussi faire connaître la revue en en parlant autour d'eux ou en faisant paraître des articles à son sujet. Malgré ce problème, *Liaison* continue de se faire connaître à l'extérieur. Certains directeurs de périodiques étrangers échangent avec le rédacteur en chef au sujet de cette revue qu'ils trouvent intéressante et lui adresse des félicitations et des encouragements. D'autre part, nous l'avons vu, la rédaction de la revue fait de temps en temps des clins d'œil à ces organes qui apprécient *Liaison* et le travail accompli en amont par ses dirigeants. Il faut aussi dire que la participation des membres eux-mêmes compte beaucoup car ils sont susceptibles de créer un réseau d'ententes au sein de l'organe : en effet, nous avons remarqué que certaines correspondances ou relations amicales ont existé entre la plupart des collaborateurs. Ce qui voudrait dire qu'ils sont restés des alliés, en ce qui concerne en tout cas les collaborateurs qui ont figuré dans le sociogramme. Quant aux autres, ceux dont les noms ne figurent pas, nous imaginons simplement qu'ils ont également évolué dans cette dynamique de relation réciproque entre membres du même organe.

Toutefois, malgré cette « attractivité » interne et malgré le fait d'avoir donné une certaine notoriété à la revue en faisant par exemple participer des auteurs comme René Maran, le périodique a disparu prématurément, si l'on peut dire, à l'époque des indépendances, faute d'audience et de subvention. Comme l'a indiqué le rédacteur en chef, selon ce qui a été mentionné à ce propos plus haut, la revue a en effet rencontré un problème d'audience. C'est-à-dire qu'à partir de 1958, les collaborateurs ne recevaient plus de la part de son public lecteur le même intérêt qu'il y a quelques années ; il y a de moins en moins d'abonnés malgré le travail toujours soutenu et efficace du comité. Ensuite, nous pensons que si *Liaison* a arrêté d'être diffusée c'est à cause des financements. Nous l'avons également mentionné dans la deuxième partie, l'une des difficultés que cette revue culturelle a rencontrées est liée au manque de moyens, sinon, dans le cas contraire, *Liaison* aurait volé de ses propres ailes comme l'avait souvent suggéré le comité de rédaction du bulletin, à la recherche en 1954 de faire l'expérience de la publication privée. Toutefois, cette crise entraînera la fin de la diffusion de *Liaison* en 1960.

Chapitre 3 : Le couronnement d'une œuvre

Ce chapitre résume en quelque sorte tout notre travail parce qu'il apporte la réponse à notre question, qui, rappelons-le, est celle de savoir comment l'Africain, illettré à l'origine, a pu s'imposer en tant qu'élite dans le domaine du journalisme et surtout en littérature ⁵⁶³. Toutefois, quels sont les précurseurs de cette littérature qui émerge en Afrique centrale autour des années 1950 et quelle est la particularité de ce nouveau discours africain ?

Comme nous l'avons vu, certaines formes littéraires apparaissent très tôt, dans les années 1920 en Afrique équatoriale, notamment dans le pays *ba-kongo* où les colonisés vont développer le véritable phénomène social que sont les mouvements politico-religieux ⁵⁶⁴. En réalité, il y a une scolarisation et une alphabétisation qui commence bien plus tôt dans l'estuaire du Congo avec les premières implantations missionnaires, dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle ; et peut-être même y a-t-il eu une scolarisation portugaise minime dès le XVI^e siècle. D'une part, il faut savoir que dans le cadre de l'enseignement missionnaire, le catéchisme et la scolarisation sont liés. D'autre part, les enfants recueillis dans les missions apprennent à lire et à écrire, mais systématiquement en français. Une soixantaine de garçons sont scolarisés à la fin du siècle au Fernand Vaz

⁵⁶³ Nous avons déjà répondu à cette question tout au long de ce travail, mais nous y reviendrons dans la conclusion générale. Néanmoins, nous pouvons rapidement dire que la transmission des savoirs, assurée entre autres par les missionnaires, les éducateurs et ou les autorités coloniales, s'est effectuée dans le but de former une élite « indigène » de manière à ce qu'elle devienne indépendante sur les plans intellectuel et professionnel. Celle-ci serait donc à l'origine de la création d'un champ littéraire aéfien.

⁵⁶⁴ Il s'agit essentiellement de deux mouvements : le kimbanguisme et le matsouanisme dont les leaders, Simon Kimbagou et André Matswa, sont chacun associé à l'image du « sauveur », le Christ libérateur. En effet, ils sont, d'une part, revêtus d'une destinée messianique par leurs disciples. D'autre part, ces leaders revendiquaient une sorte de progrès aux autorités administratives coloniales à travers des textes forts inspirés des manuels paroissiaux, des documents administratifs ou des tracts politiques. Cette écriture est importante à signaler même si elle demeure marginale, parce qu'elle satisfaisait ses principaux partisans essentiellement composés du public « indigène », et dans la mesure où elle était l'expression de leur vécu.

au Gabon : « au programme le catéchisme, l'enseignement du français, les quatre règles, et de plus un enseignement professionnel avec notamment la formation de remarquables menuisiers. On enseigne rien à la quarantaine de filles, si ce n'est un peu de jardinage »⁵⁶⁵. Au début du XX^e siècle, nous l'avons vu, la situation de l'enseignement à l'échelle de l'Empire est telle qu'on distingue :

Les colonies qui ne sont dotées que d'un enseignement primaire (AEF, Cameroun, Togo, Côte des Somalies, Saint-Pierre et Miquelon, les établissements français d'Océanie) de celles qui possèdent un enseignement plus diversifié (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Madagascar, AOF, Indochine et Inde française)⁵⁶⁶.

Ensuite, grâce à certaines réformes aidées de subventions, le système éducatif s'améliore régulièrement : une génération d'intellectuelle autochtone arrive clairement à émerger. Après la seconde guerre mondiale, une vive aspiration déclenche un mouvement culturel : le gouvernement général des colonies françaises, favorable à l'implantation d'imprimeries et de maisons d'édition en Afrique centrale, accélère le développement d'une presse périodique qui, bientôt, passera des mains du colonisateur aux mains des autochtones. Les évolués, intellectuels effectifs, mais oubliés de l'administration, pourront donc désormais prendre la parole dans les cercles culturels et dans les périodiques qui sont de véritables forums de discussion. C'est ainsi que les intellectuels du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari, du Tchad et du Gabon vont se regrouper dans le périodique culturel *Liaison* pour s'exercer à l'écriture et pour trouver des solutions aux divers problèmes qui touchent leur communauté. L'espace littéraire qui se construit en Afrique équatoriale française autour des années 1950 est donc propice aux nouvelles idées et à de nouveaux talents. Mais quelles sont réellement ces idées et quelles formes d'écriture les mettent en exergue ? Concrètement, qu'est-ce que *Liaison* a apporté à ses

⁵⁶⁵ BRASSEUR (P.), « Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles », *art. cit.*, p. 737.

⁵⁶⁶ BARTHELEMY (Pascale), « L'enseignement dans l'empire colonial français : une vieille histoire ? » *Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010, pp. 5-27 ; p.11. Document mis en ligne le 01 janvier 2014, accessible à l'adresse suivante : <http://histoire-education.revues.org/pdf/2252>; lien consulté le 20/02/2014.

lecteurs et quel a été son impact ultérieur, dans le champ local qui s'est construit en A.E.F. au lendemain des indépendances ?

Pour répondre à la première question, un simple rappel suffira vu que nous y avons déjà répondu en long et en large : les intellectuels d'A.E.F. se sont imposés comme des journalistes, des politiciens mais aussi en tant qu'hommes de lettres à part entière. Ils ont en effet essayé de construire un champ littéraire qui les fait émerger en tant qu'auteurs à cette époque-là.

Les articles publiés dans les périodiques, et notamment dans *Liaison*, ont permis aux lecteurs d'apprécier le style et les idées des principaux animateurs issus des quatre coins de la fédération. La contribution du Congolais Jean Malonga sur le peuple *lari*, par exemple, apporte une documentation importante sur les plans sociologique et ethnologique. L'Abbé André Raponda-Walker collecte, quant à lui, contes et proverbes gabonais, dont il publiera des échantillons dans la revue⁵⁶⁷. Dans les contributions qui viennent du Tchad ou qui s'intéressent à cette région, la religion musulmane est souvent mise en valeur, comme dans ce poème intitulé « Tchad », publié dans le numéro 44, qui célèbre la fin du ramadan :

Hier au soir le premier croissant de lune est né

Après un mois de jeûne éclate enfin la fête

Un fakih a lu les sourates du prophète

La foule se répand au soleil safrané

⁵⁶⁷

Les travaux de cet homme d'église se situent surtout dans les domaines ethnographiques et linguistiques car Raponda-Walker n'est pas tout à fait un littéraire. Mais ces textes sont importants à signaler à cause de leur parution dans la revue *Liaison* et parce que ces écrits dévoilent la particularité du style de l'auteur : dans ses *Contes gabonais* publiés en 1953 et réédités par Présence africaine en 1967, c'est le Gabon qui y est mis en exergue à partir des contes collectés dans les différents groupes ethniques de ce pays. *Liaison* fut donc, pour l'Abbé Raponda-Walker, comme pour beaucoup d'autres d'ailleurs, un véritable tremplin ou une plateforme où chacun pouvait véhiculer un certain savoir-faire. Toutefois, *Liaison* a permis à celui-ci, comme à d'autres, d'avoir une certaine visibilité en tant qu'auteurs ou en tant qu'homme scientifique.

[...]

Et pendant deux jours pleins et deux nuits d'allégresse

Les tambours, argheita, aigres et obsédants,

Clament au ciel d'Islam, la fin du Ramadan ⁵⁶⁸.

En Oubangui-Chari, notamment à Bangui ou à Bossangoa surtout, où les correspondants de la revue se consacrent uniquement aux activités des cercles culturels, les contributions ont souvent trait au scoutisme et au sport. Ainsi, la publication d'articles scientifiques, littéraires, culturels ou sportifs dans *Liaison* a permis à certains de leurs auteurs de se faire connaître du public beaucoup plus que d'autres. Il semble évident que dans ce contexte précis des publications d'articles à travers la presse, s'imposer comme auteur ou comme un scientifique à part entière n'est pas toujours facile : cela dépend à la fois de la place que l'on occupe dans les sommaires, c'est-à-dire que plus certains noms y apparaîtront, plus ces auteurs se feront connaître des lecteurs, et des textes publiés en dehors de la presse. Comme nous avons pu le constater, malheureusement, les collaborateurs du Tchad, du Gabon et de l'Oubangui-Chari seront moins présents sur la scène globale de l'A.E.F. que les ressortissants brazzavillois.

En somme, la littérature est née sous l'impulsion des médias aux mains des autochtones, lesquels ont su mettre en valeur le riche folklore africain (dans sa forme orale) par la réhabilitation du patrimoine de la culture africaine. Par ailleurs, les collaborateurs de *Liaison* font office de pionniers dans le sens où ils ont chacun amené un style qui leur est propre, ce qui a permis à certains de s'imposer définitivement comme écrivains à l'échelle nationale ⁵⁶⁹. À partir de ce succès, les auteurs s'imposent et ouvrent

⁵⁶⁸ FREY (Roger), « Tchad », *Liaison : op. cit.*, n°44, 1954, p. 87.

⁵⁶⁹ Comme nous l'avons vu, Sylvain Bemba et son écriture hybride constituent un exemple parfait de cette réussite.

la voie à une nouvelle génération d'écrivains qui vont suivre leur exemple et aller de l'avant⁵⁷⁰.

1. État des lieux de la littérature en A.E.F. entre 1960 et 1980

Concernant la deuxième interrogation, celle de savoir s'il y a eu en Afrique équatoriale française une continuité dans le domaine littéraire après les indépendances, nous disons d'emblée, qu'après la dissolution de l'ancienne fédération, il n'est plus question de parler de littérature aéfienne ou de champ littéraire aéfien. En effet, à partir du moment où la fédération devait cesser d'exister, le concept même de littérature ou d'espace littéraire de l'A.E.F. n'avait plus de sens. Mais comment ce passage ou cette transition s'est-elle donc effectuée dans le monde littéraire et culturel de l'ancienne fédération ?

a) Le contexte socio-politique

La fin des colonies en Afrique a eu lieu au terme d'une succession de plusieurs événements politiques qui se sont déroulés sur le continent noir et également dans le monde⁵⁷¹. Des événements expliquent l'accession à l'indépendance en chaîne de la

⁵⁷⁰ Le fait, par exemple, de savoir, pour les auteurs et les grands critiques congolais (Kinshasa), qu'il existe un texte phare de Paul Lomami Tchibamba dont l'écriture avait été entreprise vers 1948 crée chez eux un certain enthousiasme. En effet, la publication du roman *Ah Mbongo* en 2007 aux éditions L'Harmattan dans la collection « l'Afrique au cœur des lettres » vient comme un soulagement comme nous le confiait Jean Pierre Orban lors de notre entretien, « c'est comme si cette œuvre, *Ah Mbongo*, qui aurait pu être publiée plus tôt et qui a finalement été publiée quand même, était en effet importante au niveau patrimonial parce qu'elle marque en quelque sorte le départ de la littérature congolaise de cette rive ». (Voir le contenu complet de l'entretien en annexe, à la page 378).

⁵⁷¹ Il faut dire que le contexte est favorable aux indépendances en Afrique. Il y a comme faits politiques marquants : l'influence du mouvement américain pour les droits civiques dès les années 1950 ; le boycott des bus de Montgomery en 1956 ; les guerres d'Indochine (1946-1954) et d'Algérie (1954-1962).

plupart des pays de l'Afrique subsaharienne ⁵⁷². L'historien Élikia M'Bokolo indique les raisons qui ont entraîné la fin des colonies françaises dans son entretien dans le magazine *L'Histoire* :

Mais les choses commencent vraiment à changer dans les colonies françaises d'Afrique subsaharienne en août 1958, avec le voyage du général de Gaulle et le discours qu'il prononce à Brazzaville, au Congo français. [...] Or pour la première fois, dans ce discours, de Gaulle prononce le mot « indépendance » : il affirme que ceux qui diront non au référendum deviendront, du même coup, « indépendants ». Mais quelques jours plus tard, piqué par l'accueil que lui avait fait Sékou Touré à Conakry (Guinée) en lui annonçant qu'il refusait d'intégrer la Communauté, offensé, à Dakar, par le discours indépendantiste de Valdiodio Ndiaye, mandaté par Mamadou Dia – qui ne voulaient pas avoir à trancher –, c'est rageusement, cette fois, que de Gaulle lance aux « porteurs de pancartes » indépendantistes, dans la rue : « si vous voulez l'indépendance, vous n'avez qu'à la prendre ! » ⁵⁷³.

Dans un premier temps, à l'exception donc du syndicaliste Ahmed Sékou Touré de Guinée, le reste de l'Afrique francophone décida de choisir la communauté franco-africaine ⁵⁷⁴. En effet, la majorité des leaders politiques et syndicalistes africains sont d'abord restés favorables à ce partenariat lancé en 1958 ⁵⁷⁵. À Brazzaville, le soutien au

⁵⁷² Il est bon de savoir qu'à cette période, la France a déjà accordé l'indépendance au Maroc et à la Tunisie (1956), sans oublier l'indépendance proclamée en 1957 au Ghana. Tous ces événements montrent qu'il souffle un vent de liberté en Afrique noire.

⁵⁷³ ÉLIKIA M'BOKOLO, « 1960 : l'année africaine », *L'Histoire*, n°350 de février 2010, p. 43.

⁵⁷⁴ Née sous l'impulsion du général de Gaulle, la communauté franco-africaine est une sorte d'union-partenariat entre la métropole française et ses anciennes colonies d'Afrique, qui prône le partage des institutions communes comme la justice, la défense, l'enseignement, l'économie, etc., avec à la tête un même homme, mais où chaque partie aurait un gouvernement entièrement autonome.

⁵⁷⁵ L'Abbé Barthélemy Boganda, leader panafricain de la Centrafrique, ex Oubangui-Chari, dit « oui » à la communauté en expliquant notamment en quoi le soutien de la France est indispensable sur le plan technique et du développement. Ils pensent que les Centrafricains ne sont pas prêts à assurer l'avenir du pays ; il exprime cette idée quand il souligne leur incapacité « à fabriquer une aiguille à coudre » (Barthélemy Boganda, cité par Élikia M'Bokolo, dans son article « 1960 : l'année africaine », *L'Histoire*, art. cit., p. 44). Le Tchad aussi vote « oui » à la

projet est presque une évidence. Mais en janvier 1959, des émeutes se produisent dans l'ancienne colonie belge du Congo. Comme l'explique l'historien M'Bokolo dans son article :

C'était un dimanche, après un match de foot. Un parti politique congolais, l'Abako (Alliance des Bakongo), avait prévu de se réunir. Mais le meeting avait été interdit au dernier moment, alors que les partisans étaient déjà réunis. Dans le même temps, le match de foot opposait une équipe blanche et une équipe noire. Suite à cette nouvelle brimade, la tension, dans l'opinion noire, était à son comble. À la sortie du stade, des partisans de l'indépendance voyant les Blancs dans leurs voitures, ont commencé à les interpeller. Une pierre a été lancée, les bagarres ont dégénéré. [Cela fut un massacre]. Quelques jours après ce drame, le roi Baudouin [accepta enfin] de parler d'indépendance ⁵⁷⁶.

Si les principaux acteurs politiques d'Afrique subsaharienne aspirent à une transition, en métropole, au contraire, les populations veulent une indépendance immédiate. La forte mobilisation visible dans le milieu intellectuel en France est favorable à la décolonisation totale. Et parmi les acteurs de mouvements indépendantistes de ce milieu, la jeunesse constitue une force sociale importante. La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), pour ne citer que celle-ci, prendra une grande part dans le combat pour la décolonisation et l'indépendance des pays d'Afrique. Basé à Paris, ce mouvement entretient des liens forts avec le parti communiste et la CGT et a des relais partout en Afrique ⁵⁷⁷. « Ces jeunes sont très actifs et influents, ils publient des articles ou des livres chez Présence africaine, la maison d'édition créée à Paris en 1949 par le Sénégalais Alioune Diop » ⁵⁷⁸. Cette dernière et la revue du même nom

communauté. En 1958, le Conseil de gouvernement gabonais et son président, Léon Mba, demandent la départementalisation du Gabon.

⁵⁷⁶ ÉLIKIA M'BOKOLO, « 1960 : l'année africaine », *L'Histoire*, art. cit., p. 43.

⁵⁷⁷ Il s'agit en effet de plusieurs associations fédérées. En 1960, la fédération compte au total 34 pays, selon le propos de Messan Aduayon. (Voir son article « Fédération des Étudiants de l'Afrique noire en France (FEANF) dans la lutte anticoloniale (1950-1960) », *Les jeunes en Afrique : la politique et la ville*. Tome 2, art. cit., p. 126).

⁵⁷⁸ ÉLIKIA M'BOKOLO, « 1960 : l'année africaine », *L'Histoire*, art. cit., p. 45.

représentent effectivement une force considérable dans la lutte pour la liberté parce qu'elles réunissent autour d'elles l'intelligentsia noire de la diaspora et celle d'Afrique dont elles publient livres et textes divers⁵⁷⁹. Témoins actifs de l'histoire en marche, elles s'inscrivent dans la mouvance du panafricanisme. Robert Cornevin indique à propos de la revue :

Présence africaine bénéficia de sa position parisienne. Paris, dans la stratégie culturelle de l'Afrique, présentait de nombreux avantages. Sur le plan des collaborateurs et des lecteurs africains, les élites se rassemblaient à Paris soit dans la vie parlementaire, soit dans l'université. Par ailleurs, c'est à Paris que se trouvent les grandes bibliothèques spécialisées du Musée de l'Homme, de l'Agence de la France d'Outre-Mer, de l'École nationale de la FOM et les africanistes⁵⁸⁰.

En d'autres termes, c'est grâce à la mouvance estudiantine ou intellectuelle parisienne que le combat pour la renaissance du monde noir a pu être effectif. En outre, il faut dire que même si l'idée d'indépendance reste moins avancée en A.E.F. que dans d'autres colonies françaises d'Afrique⁵⁸¹, elle y fait son chemin grâce à l'influence du mouvement d'André Matswa, le matsouanisme dont l'abbé Fulbert Youlou revendique l'héritage.

Le parti politique – l'Union démocratique de défense des intérêts africains (UDDIA) – que ce religieux fonde en 1956 va rapidement s'imposer face au Parti progressiste congolais (PPC) et au Mouvement socialiste africain (MSA). En effet, Youlou s'érige en porte-parole des *Lari*, qui sont essentiellement des adeptes et des partisans du

⁵⁷⁹ En 1953, la maison d'édition publie sous le titre générique « Trois écrivains noirs », les œuvres *Ville cruelle* du Camerounais Eza Boto (Mongo Béti), *Nini* du Sénégalais Abdoulaye Sadju et *Cœur d'Aryenne* du Congolais Jean Malonga. Quelques années plus tard, en 1957, *Présence africaine* publie une autobiographie du leader ghanéen Kwamé Nkrumah, premier à avoir obtenu l'indépendance de son pays, l'ancienne colonie britannique du Ghana. Nous pourrions également signaler la sortie du numéro spécial sur la Guinée française dite « Guinée indépendante » en décembre 1959.

⁵⁸⁰ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op cit., p. 30.

⁵⁸¹ En effet, au Moyen-Congo, comme dans le reste de l'Afrique équatoriale française, les choses en sont encore au stade du balbutiement pendant qu'ailleurs, en Afrique occidentale française, par exemple, la prise de conscience pour la liberté s'est faite assez rapidement.

matsouanisme, et réussit à remporter des élections municipales et à occuper une place importante au parlement grâce au soutien massif des sympathisants *matsoua* dont le nombre est de plus en plus important⁵⁸². En 1958, il occupe la fonction de Premier Ministre avant de devenir le premier Président de la République du Congo. En cette même période, la presse locale va aussi se prononcer sur ces événements qui préoccupent l'Afrique équatoriale toute entière.

En effet, dans ce contexte mouvementé de la succession des principaux actes de la décolonisation entre 1956 et 1959, *La Semaine de l'A.E.F.*, créée par des missionnaires catholiques pour être un organe d'information générale s'adressant à la fois aux Africains et aux Européens d'A.E.F., « dut s'engager à propos de l'indépendance du Maroc et de la Tunisie, du développement de la guerre d'Algérie, de la loi-cadre en 1956 et enfin, en 1958, du projet de la Communauté »⁵⁸³. De même, dans un article de *Liaison* intitulé « Points sur les I. », Célestin Ngoma se prononce ouvertement sur la question de l'indépendance. Dans cet article, l'auteur attire surtout l'attention des jeunes étudiants boursiers d'A.E.F. qui sont partis pour continuer leurs études en France mais qui semblent avoir oublié le rôle qu'ils sont censés jouer en métropole, c'est-à-dire celui de jouir d'une formation intellectuelle supérieure pour le bien du pays. Mais comme, paradoxalement, ces boursiers se retrouvent à fomentier des troubles dans les villes françaises dans le but

⁵⁸² Comme nous le soulignons tantôt, les nouvelles religions comme le kimbanguisme et le matsouanisme sont des mouvements ethnistes ou régionalistes. Toutefois, la montée du matsouanisme au Moyen-Congo à la fin des années 1950 montre que ce mouvement de contestation n'est plus l'affaire d'une seule tribu ou d'une religion puisqu'il finit par embraser tout le pays sous l'influence de l'Abbé Youlou. Du point de vue politique, les adeptes et disciples du matsouanisme ont surtout revendiqué l'indépendance du Congo, en s'engageant dans la lutte contre le colonialisme.

⁵⁸³ BERNAULT-BOSWELL (Florence), « Un journal missionnaire au temps de la décolonisation : La Semaine de l'A.E.F. (1952-1960) », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 74, n°274, 1er trimestre 1987. pp. 5-25 ; p. 19. Article en ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_0300-9513_1987_num_74_274_2571 ; document consulté le 26/03/2014.

que l'Afrique et particulièrement l'A.E.F. accède à l'indépendance, l'auteur de l'article n'hésite pas à mettre en garde :

Mettez-vous bien dans la tête que l'indépendance, au stade actuel de l'évolution des affaires du pays, dans la flagrante carence de l'élite africaine, n'a pas sa place ici. Nous qui sommes restés au pays, on le sait, on le sent, on le voit. Vous êtes d'ailleurs bien placés pour le savoir. La bourse, en effet, n'est-elle pas une faveur – parmi tant d'autres – de la France ? Combien parmi vous peuvent prouver que leurs études sont intégralement payées par leurs parents, comme c'est le cas de nombreux Aofiens ?

Et plus loin, il ajoute :

Vous êtes en France pour vous préparer à venir former des cadres valables d'éléments d'élite au pays qui en a grand besoin. C'est à cette tâche que vous devez vous atteler de tout cœur et non à clamer sans honte l'indépendance de l'A.E.F.⁵⁸⁴.

Ainsi, en 1958, l'idée de donner à la plupart des pays africains leur indépendance n'enthousiasmait pas forcément les Africains eux-mêmes. En effet, comme nous venons de le voir, certains acteurs politiques et intellectuels d'A.E.F. s'y opposaient farouchement et préféraient la solution d'une indépendance « encadrée » où le colonisateur assurerait la transition, tandis que d'autres souhaitaient tout simplement la fin de la colonisation. Tout ceci montre que le débat politique sur la décolonisation ne s'est pas fait dans l'unanimité mais plutôt dans un climat de contradiction entre ceux qui étaient pour l'indépendance immédiate de l'Afrique et ceux qui, au contraire, ne croyaient pas à cette indépendance improvisée. Mais malgré ces tensions politiques internes, beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne proclamèrent leur indépendance en 1960 : l'ex-Congo belge accédait à la souveraineté le 30 juin 1960 ; le Tchad, issu de l'ex-A.E.F., proclamait son indépendance le 11 août 1960, suivi de l'actuelle Centrafrique le 13 août, du Congo Brazzaville le 15 août et du Gabon le 17 août 1960. Ainsi, cette période marqua définitivement la fin de l'A.E.F.

⁵⁸⁴

NGOMA (Célestin), « Points sur les I. », *Liaison*, *op. cit.*, n°63, 1958, pp. 40-41.

b) Réorganisation des frontières et naissance des littératures nationales

Pour séparer les quatre anciens territoires qui avaient constitué l'Afrique équatoriale française, des frontières furent établies ou plutôt réajustées en fonction des limites héritées de la colonisation. Robert Cornevin explique pourquoi ces frontières ont été conservées :

Les frontières coloniales, sauf quelques rectifications de détail, par exemple entre le Mali et la Mauritanie, ont été conservées. Les chefs des États n'ont pas voulu engager une action qui aurait pu entraîner d'autres dans un engrenage aboutissant à une perpétuelle remise en question et éventuellement à des conflits ⁵⁸⁵.

D'autre part, « en Afrique équatoriale, l'ouest du Gabon – là où se trouvent tous les métaux importants – est dominé par la SFIO ; le haut Ogooué lui est donc rattaché pour modérer l'influence de ce parti » ⁵⁸⁶.

Après cette réorganisation, vient le moment de s'approprier ces espaces nationaux en les dotant de nouveaux symboles comme les hymnes nationaux et les drapeaux ⁵⁸⁷. De la même manière aussi, on se réapproprie les langues africaines qui, jusqu'ici, avaient été laissées à l'abandon au profit du français. L'un des problèmes qui se posent effectivement au moment où le français s'impose dans les anciennes colonies d'Afrique comme langue obligatoire, c'est la cohabitation avec les langues locales, comme certains auteurs

⁵⁸⁵ CORNEVIN (R.), *L'Afrique noire : de 1919 à nos jours, op. cit.*, p. 177.

⁵⁸⁶ ÉLIKIA M'BOKOLO, « 1960 : l'année africaine », *L'Histoire, art. cit.*, p. 49.

⁵⁸⁷ L'attribution d'un drapeau à un État est très importante. Le choix des couleurs est souvent lié à un événement que le pays a connu. Selon l'historien Élikia M'Bokolo, la question des drapeaux africains s'était posée assez tôt dans les années 1950. Ce qu'il faut savoir c'est que la plupart de ces drapeaux comportent la couleur rouge, et souvent verte et jaune. « Le rouge pour évoquer le sang versé par les victimes de l'esclavage, du colonialisme, et par les martyrs de l'indépendance. Le vert pour rappeler que la base de l'économie africaine est la terre et l'agriculture. Le jaune pour le pays où l'or a joué un rôle important ». (Élikia M'Bokolo, « 1960 : l'année africaine », *L'Histoire, art. cit.*, p. 48).

africains influencés par cette thématique l'ont montré dans leurs écrits, ils ont eu du mal à concilier la civilisation européenne avec le mode de vie africain ⁵⁸⁸.

L'implantation des frontières et l'envi de faire reconnaître la valeur des langues africaines sont à l'origine du débat sur les « littératures nationales ». En effet, nous le soulignons plus haut, à partir du moment où la fédération aéfiennne cessait d'exister, les organes comme *Liaison*, forte pourtant d'une expérience intellectuelle et culturelle, ne pouvait plus malheureusement continuer de publier à moins de changer de titre comme l'avait fait pour sa part l'ancienne *Semaine de l'A.E.F.*, devenue *La Semaine africaine* après la séparation des quatre territoires du Gabon, du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari et du Tchad. Et maintenant que les États africains étaient devenus souverains, était-il possible de continuer à publier en langues européennes ou s'engagerait-on plutôt pour l'évolution de la littérature en langues africaines ? En d'autres termes, quelles sont les nouvelles caractéristiques de la littérature qui émerge en Afrique noire, anciennement française, après 1960 ?

Le débat autour des littératures nationales s'est posé assez tôt en France. Il part de l'idée qu'il existe une identité nationale : résultat de l'histoire et de la géographie, de valeurs ou de coutumes spécifiques, de liens avec une langue dite « nationale », mais aussi de relations extérieures. En effet, « la littérature française ne se découvre comme une littérature nationale que par opposition à la littérature allemande », déclarent Michel Espagne et Michaël Werner ⁵⁸⁹. Le débat semble avoir resurgi en France beaucoup plus tard encore, si l'on en croit Lilyan Kesteloot, dans l'introduction de son texte rétrospectif sur les littératures nationales :

⁵⁸⁸ L'une des réflexions menées par le groupe des évolués africains qui publiait dans la revue *Liaison* était liée à la difficulté qu'il y a à concilier les nouvelles valeurs européennes introduites par la langue française et les valeurs africaines.

⁵⁸⁹ *Philologiques III : Qu'est-ce qu'une littérature nationale ? Approche pour une théorie interculturelle du champ littéraire*, sous la direction d'Espagne (Michel) et Werner (Michael). Paris : Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1994, 505 p ; p. 7.

La problématique des littératures nationales comme celle des philosophies nationales fut il y a près de 20 ans à la mode en France. Cette mode ayant été concrétisée par le séminaire de Derrida à l'École pratique des Hautes Études. Elle faisait suite à celle des identités culturelles en vogue dix ans plus tôt et s'inscrivant dans le débat plus large et politique de « la différence » qui fut l'objet de maints colloques et publications dans le milieu des intellectuels de gauche essentiellement parisiens. Ce débat fut d'abord l'affaire des sociologues et psychologues-sociaux, et ce furent eux qui alimentèrent les définitions, au contact de travaux comme ceux de Levi-Strauss, M. Griaule, M. Mead, et autres ethnologues ayant découvert les systèmes de la « pensée sauvage »⁵⁹⁰.

En Afrique, l'approche des littératures sous l'angle de leur appartenance nationale a aussi fait débat, dans les domaines de la poésie et du roman notamment⁵⁹¹. Parmi les intervenants qui ont pris part à ces discussions, se distingue deux positions : d'une part, il y a ceux qui sont pour que les littératures nationales s'expriment pour faire barrière à l'idéologie des inventeurs de la littérature négro-africaine et, d'autre part, il y a ceux qui craignent que cela vienne mettre fin à ce qui a uni les écrivains africains entre eux et avec leurs prédécesseurs, à savoir la prise de conscience d'une identité noire africaine et donc le mouvement nègre⁵⁹².

⁵⁹⁰ KESTELOOT (Lilyan), *Petite rétrospective sur le débat de l'identité culturelle et des littératures nationales*, pp. [1]-16. Document mis en ligne le 17 janvier 1914, accessible à partir du lien suivant : http://biblio.critaui.auf.org/229/01/identite_culturelle_et_litteratures_nationales-lylian_kesteloot.pdf ; consulté le 26/03/2014.

⁵⁹¹ Entre 1955 et 1956, un débat sur les conditions d'une poésie nationale chez les peuples noirs est lancé dans les colonnes de *Présence Africaine*, discussion à laquelle plusieurs écrivains africains et antillais participeront comme Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, David Diop et René Depestre, lequel proclamait son adhésion aux thèses de Louis Aragon sur la poésie nationale. En 1957, la revue s'interroge ensuite sur la problématique du roman national nègre (voir *Présence Africaine*, n°13, avril-mai 1957).

⁵⁹² Il s'agit, de manière générale, des rapports que l'Africain aurait entretenus avec le monde intellectuel noir, c'est-à-dire avec des mouvements comme celui de la Négro-renaissance aux États-Unis, mais aussi l'influence du Négrisme et du mouvement indigéniste haïtiens sur les Africains, etc.

Parmi ceux qui sont d'avis que le critère de spécificité nationale est applicable à la littérature du monde noir, nous citons le poète haïtien René Depestre⁵⁹³, le Béninois Adrien Huannou qui a écrit *La Littérature béninoise de langue française* et *La question des littératures nationales en Afrique noire*⁵⁹⁴, deux textes qui mettent en exergue le point de vue de l'auteur sur les littératures nationales, à savoir qu'il n'existe pas d'unité littéraire qui provienne de la civilisation africaine⁵⁹⁵. Nous citons également Locha Mateso, Pius Ngandu Nkashama et bien d'autres critiques littéraires africains, qui ont partagé cet avis que la littérature africaine est plurielle et qu'il faut désormais l'aborder en fonction des spécificités locales. Quant à ceux qui s'opposaient à la balkanisation de la littérature africaine, représentés au début par les partisans du mouvement de la négritude, ils étaient nombreux :

Déjà Maryse Condé avait mis ses confrères en garde contre « le chauvinisme national ». D'autres, comme Ibrahima Ly, Tamsir Niane, Williams Sassine, Cheikh Hamadou Kane, N. Tidjani Serpos se déclarèrent « Africains d'abord », refusant de se faire enfermer dans leurs pays respectifs, refusant aussi l'alternative « être ou Malien ou Africain » ; on pouvait bien être les deux à la fois, et même en plus Peul ou Bambara, c'est-à-dire porte-parole d'une culture particulière⁵⁹⁶.

⁵⁹³ Comme nous le soulignons tantôt, celui-ci s'était montré d'accord avec les points de vue défendus par Aragon à propos d'une poésie nationale. Il déclare en effet dans le numéro 573 de la revue *Les Lettres françaises* du 16 juin 1955 : « je me suis théoriquement rallié aux enseignements décisifs d'Aragon et d'ici peu l'accord se fera entre la nouvelle conscience que j'aie acquise du réalisme en poésie et les moyens émotionnels par lesquels ma sensibilité est appelée à illustrer ma compréhension des problèmes soulevés et résolus dans le journal d'une poésie nationale ». René Depestre cité par Bernard Mouralis, dans *Littérature et développement*, *op. cit.*, p. 435.

⁵⁹⁴ HUANNOU (Adrien), *La Question des littératures nationales*. Abidjan : CEDA, 1989, 203 p ; *La Littérature béninoise de langue française des origines à nos jours*. Paris : ACCT, Karthala, coll. « Lettres du Sud », 1984, 327 p.

⁵⁹⁵ Il faut dire que lorsqu'un auteur intitule son texte *La Littérature béninoise*, ou récits gabonais, ou écrits tchadiens, c'est que, pour lui, les littératures africaines existent au pluriel. Pour tant, Adrien Huannou se considère d'abord comme un auteur béninois avant d'être un écrivain africain.

⁵⁹⁶ KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, *op. cit.*, p. 305.

Pour comprendre le débat des littératures nationales, il faut remonter à la naissance du mouvement de la négritude et rattacher cette littérature à son contexte historique. Certes, les auteurs et les œuvres, les régions et les pays ont assurément des spécificités, comme nous l'avons relevé plus haut⁵⁹⁷, mais rappeler leur évolution globale est également pertinent.

c) Le rôle du mouvement de la négritude

On trouve dans le concept de la négritude plusieurs origines⁵⁹⁸. En effet, hormis sa parenté avec l'indigénisme haïtien, la négritude a également des liens avec les écrivains négro-américains de la Négro-rennaissance comme Claude McKay, Langston Hughes et Sterling Brown⁵⁹⁹, et plus implicitement avec le manifeste antillais de *Légitime Défense*. Tout commence (pour les auteurs francophones) à Paris, au moment où la plupart des étudiants noirs africains, américains, haïtiens et antillais s'y rencontrent pour poursuivre leurs études. À cette époque, le climat est favorable aux idées de renaissance des Noirs d'Afrique et des Antilles dont « le groupe des intellectuels [occupait] dans la prise de

⁵⁹⁷ Il s'agissait en fait, dans cette partie qui traitait de la réception des œuvres, où il fallait donc particulièrement mettre l'accent sur des cas précis d'écrivains qui s'étaient naturellement fait connaître sur la scène mondiale, de les comparer à d'autres qui avaient du mal à émerger, de montrer que les écrivains qui n'avaient pas de succès écrivaient mal en français ou que leur échec était lié au mauvais choix des thématiques que leur public africain trouvait effectivement peu attrayants.

⁵⁹⁸ Nous avons dit plus haut que la grande vague des indépendances qui a embrasé tout le continent africain dans les années 1960 a eu lieu grâce à l'éveil et à la prise de conscience nègre manifestés dans le passé et à l'étranger par des mouvements comme l'indigénisme haïtien qui représente en quelque sorte l'ancêtre de la négritude. L'occupation américaine de la République haïtienne pendant la première guerre mondiale aboutit à une lutte généralisée des intellectuels comme Léon Laleau, Jean Price-Mars et Emile Roumer, fondateur en 1927 de *La Revue indigène* qui mettait en valeur les traditions locales de folklore pour revendiquer les origines africaines contre la culture et le mode de vie américains.

⁵⁹⁹ Les fondateurs du mouvement de la négritude reconnaissaient avoir été en contact personnel (ou à travers les œuvres) avec les écrivains négro-américains lorsqu'ils étaient étudiants à Paris, c'est-à-dire entre 1930 et 1940. Césaire ira jusqu'à affirmer au Festival culturel de Fort-de-France de 1979 que la négritude fut inventée par tous les écrivains de la Négro-rennaissance lus en France dans les années 1930.

conscience nègre une place prépondérante depuis la publication, le 1^{er} juin 1932, du manifeste antillais de *Légitime Défense* qui inaugurerait le mouvement culturel néo-nègre »⁶⁰⁰. L'importance de cette revue des étudiants antillais de Paris, dont un seul et unique numéro fut publié, se traduit par les idées qu'elle exprimait, car à partir de là « allait germer la renaissance culturelle des Noirs d'expression française : critique du rationalisme occidental, souci de reconquérir une personnalité originale, refus d'un art asservi aux modèles européens, révolte contre le capitalisme colonial »⁶⁰¹. Ainsi, le manifeste de *Légitime Défense*, lancé par Jules Monnerot, Étienne Léro et René Ménil, amorça officiellement le mouvement néo-nègre et l'inaugura ; son influence sur les étudiants noirs de Paris dépassa le cercle des Antillais et atteignit les étudiants africains, comme l'atteste Lilyan Kesteloot :

Senghor, plus âgé et depuis plus longtemps à Paris, fut en contact étroit avec le groupe de *Légitime Défense*, et Léon Damas consacre trois pages de son anthologie à l'œuvre et la personnalité d'Étienne Léro, qu'il connut bien et admira. Senghor confirme d'autre part l'intérêt d'Aimé Césaire pour le jeune manifeste⁶⁰².

Ces trois principaux fondateurs de la négritude furent donc directement marqués par les idées du mouvement culturel de *Légitime Défense*. Toutefois, il est important de signaler le journal *L'Étudiant noir* pour le rôle qu'il a également joué dans la renaissance culturelle nègre à Paris, de la même manière que nous signalons la revue *Légitime Défense*, dont l'approche diffère tout de même de l'autre⁶⁰³. Il y avait, d'un côté, la revue *L'Étudiant noir*, qui menait un combat culturel, et, de l'autre côté, *Légitime Défense*, qui soutenait la révolution politique car, selon Senghor, « Monnerot et ses amis ne voyaient le

⁶⁰⁰ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op. cit., pp. 152-153.

⁶⁰¹ KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit., p. 18.

⁶⁰² KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit.

⁶⁰³ En 1960, Senghor écrit, dans une lettre à propos de *L'Étudiant noir* et de *Légitime Défense*, que si les deux organes ont subi les mêmes influences, le premier affirmait la primauté du culturel et le deuxième s'intéressait plus à l'aspect politique sans lequel la révolution culturelle était impossible.

salut que dans le communisme, et, par conséquent, dans la lutte anticolonialiste »⁶⁰⁴. Par ailleurs, « peut-être [semble-t-il] plus juste de dire que le groupe de *L'Étudiant noir* usa des valeurs contemporaines de l'Occident avec éclectisme, y choisissant seulement ce qui était susceptible de promouvoir la dignité des peuples noirs »⁶⁰⁵, tandis qu'au contraire l'équipe de *Légitime Défense* n'adhérera au communisme et au surréalisme que par rapport à sa politique ou son idéologie de la lutte des classes, oubliant ainsi l'aspect culturel qui consiste à revaloriser la race noire et les valeurs africaines face à la culture occidentale. Mais ce n'est pas notre propos. Ce que nous voulons rappeler ici, c'est que le mouvement de la négritude est né grâce à un certain enthousiasme des étudiants à Paris et à travers des pensées et des idées nouvelles qui ont traversé le monde noir dans les années 1930 et peut-être même un peu plus tôt⁶⁰⁶. Senghor explique dans quelles circonstances il élaborait, avec Aimé Césaire, le concept de la négritude :

Pour asseoir une révolution efficace, notre révolution, il nous fallait d'abord nous débarrasser de nos vêtements d'emprunts, ceux de l'assimilation, et affirmer notre être, c'est-à-dire, notre négritude. Cependant, la négritude même définie comme l'ensemble de nos valeurs

⁶⁰⁴ Ce propos de Senghor a été repris par Kesteloot pour montrer comment celui-ci radicalisa plus tard son attitude face à la question du communisme et du choix politique de son groupe de *L'Étudiant noir* afin de mettre une séparation avec le groupe de *Légitime Défense*. Voir Kesteloot (Lilyan) *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit. p. 96.

⁶⁰⁵ KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit. p. 97.

⁶⁰⁶ Certains critiques et surtout Senghor et Césaire reconnaissent l'impact profond que *Batouala* et son auteur ont eu sur la nouvelle intelligentsia noire, et notamment sur le mouvement de la négritude. Nous l'avons vu lorsque nous évoquions le rôle de René Maran dans l'organe *Liaison*, sa dénonciation des injustices faites aux Oubanguiens a fait de lui un défenseur des Noirs, lui qui se voulait avant tout un patriote français. Et même si certains critiques tel que le Nigérian Femi Ojo Ade ne le considèrent pas comme le véritable précurseur de la négritude, René Maran aura néanmoins contribué à la grande prise de conscience qui allait mettre en avant la culture négro-africaine et faire éclore ses premières œuvres. Lui-même le souligne à demi-mots dans un courrier qu'il adresse à son ami Lomami Tchibamba, lorsqu'il déclare à propos de *Batouala* : « [mon pauvre vieux Batouala], le moins bon, à mon avis, de tous mes romans, mais, je le reconnais, le plus utile, sur le plan social, sur le plan humain, et, partant, le plus constructif des ouvrages qu'il m'ait été donné de publier, au cours de ma longue vie d'écrivain français de couleur (voir René Maran, « Lettres à P. L. Tchibamba », [Fonds papiers Lomami Tchibamba], « Collection privée », Liège 12 août 1958 : en annexe, p. 361).

culturelles de l'Afrique noire ne pouvait nous offrir que le début de la solution de notre problème, non la solution elle-même. Nous ne pouvions plus retourner à la situation d'antan, à la négritude des sources. Nous ne vivions plus sous les Askia du Sonrhay, ni même sous Chaka le Zoulou. Nous étions des étudiants de Paris et du XX^e siècle, de ce XX^e siècle dont une des réalités est, certes, l'éveil des consciences nationales, mais dont une autre plus réelle encore est l'interdépendance des peuples des continents ⁶⁰⁷.

Ceci veut dire que dans ce processus de création, il fut important pour Senghor et ses compagnons d'adapter la lutte au contexte présent dans lequel ils vivaient. Deux tendances du mouvement se dégagèrent : « la négritude des sources (celle de l'Afrique précoloniale dont les sociétés structurées avaient un remarquable sens communautaire) et la négritude instrument de libération » ⁶⁰⁸, plus adaptée à la réalité actuelle de la domination coloniale. Après les circonstances de sa création ⁶⁰⁹, le mouvement de la négritude commence à s'affirmer jusqu'à s'étendre au lendemain de la seconde guerre mondiale ⁶¹⁰. Mais si le concept de négritude, né entre 1933 et 1935, s'impose dans le

⁶⁰⁷ Léopold Sédar Senghor cité par Cornevin : *Littératures d'Afrique noire de langue française, op. cit.*, p. 154.

⁶⁰⁸ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française, op. cit.*, p. 154.

⁶⁰⁹ Dans sa thèse soutenue en 2012, Issiaka Ahmadou Singare a préféré évoquer les raisons (et non pas les circonstances) ayant incité à formuler l'idée de négritude. Il montre notamment que si la paternité du mot revient à Césaire et si Damas fut le premier à l'illustrer par la publication d'un recueil de poèmes (*Pigments*), Senghor demeure celui qui, contre vents et marées, n'a cessé de la professer, de la défendre contre ses détracteurs, dans son combat pour « la défense et l'illustration des valeurs civilisatrices du monde noir ». Selon Ahmadou Singare, le besoin de créer ce mouvement littéraire et politique se justifie chez Senghor par ce qu'il a vécu, ce qu'il a entendu, ce qu'il a vu et ce qu'il a lu, c'est-à-dire un ensemble de situations qu'aurait connues l'auteur ou d'événements survenus dans sa vie qui l'ont souvent ramené à sa condition de Noir.

⁶¹⁰ Nous n'allons pas davantage nous étaler sur ses débuts et sur la manière dont ce mouvement s'est étendu dans l'espace littéraire africain et au-delà. Le lecteur pourra consulter à ce propos certaines bibliographies complètes qui ont bien souligné l'importance de ce mouvement et son essor à travers le monde. Il s'agit, entre autres, de la bibliographie de Joseph Costisella : *Le concept de négritude chez L. S. Senghor, bibliographie chronologique des études et comptes rendus sur Senghor et son œuvre*. Thiès (Sénégal) : ronéo, 1971, 17 p. ; de l'essai de Stanislas Spero Adotevi : *Négritude et négrologues*. Paris : Union Générale d'Éditions (UGE 10/18), 1972, 307 p ; de l'article de Makhily Gassama : « Léopold Sédar Senghor et la négritude », in *Éthiopiennes*, n°22, 1980, pp. 57-64 ou celui de F. Abiola Irele, « Réflexions sur la Négritude »,

monde intellectuel, culturel et politique d'après-guerre, il n'en demeure pas moins qu'au fil des années, ce courant d'idées tend à s'essouffler, surtout avec la nouvelle génération d'écrivains noirs.

La négritude a eu plusieurs acceptions. En effet, les inventeurs de cette notion ont chacun manifesté une manière personnelle de vivre la négritude. Chez Senghor et Césaire, il semble que le concept n'ait pas beaucoup varié ⁶¹¹. Néanmoins, certains auteurs ont repéré une légère contradiction (celle-ci ne résulte pas toutefois d'une différence de point de vue) entre les définitions de Senghor et de Césaire :

Le concept de négritude, selon Senghor, est statique plutôt que dynamique, entendu que la négritude est nettement localisée dans l'espace ethno-géographique où « elle s'enracine en se colorant d'un style original ». Selon Césaire par contre, la négritude est un certain esprit nègre, c'est-à-dire une certaine manière de regarder le monde, d'assurer la vie et de créer des valeurs. En d'autres mots, pour Césaire, la négritude n'est pas comme qui dirait le masque mais la signification du masque. C'est affirmer, compte tenu de la relation qui unit le signifiant et le signifié, que le masque « connote » la négritude ⁶¹².

Lilyan Kesteloot souligne ainsi que, pour Césaire, « la négritude fut d'abord la “contestation d'un fait et prise en charge du destin de sa race” [tandis que] pour Senghor, elle couvrira surtout “le patrimoine culturel de l'Afrique noire, c'est-à-dire l'esprit de sa civilisation” » ⁶¹³; pour Damas enfin, elle « consista essentiellement à rejeter l'assimilation qui brimait sa spontanéité et à “défendre sa qualité de nègre et de guyanais” » ⁶¹⁴, Lilyan Kesteloot affirme surtout que ces trois définitions étaient

paru plus récemment en mai 2002, dans le numéro 69 de la revue *Éthiopiennes et de Histoire de la littérature négro-africaine* de Kesteloot, etc.

⁶¹¹ C'est Lilyan Kesteloot qui fait ce constat ; elle montre qu'entre 1935 et 1958 la notion de négritude n'avait pas changé de signification chez les deux auteurs.

⁶¹² Ce propos de l'écrivain zaïrois Emmanuel Witahnkenge souligné dans son panorama de la littérature congolaise est repris par Robert Cornevin dans son livre *Littératures d'Afrique noire de langue française* à la page 160.

⁶¹³ KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit. p. 109.

⁶¹⁴ KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit.

parfaitement complémentaires, dans la mesure où les trois compagnons s'épaulaient dans une même action. Mais si les principaux fondateurs de la négritude sont restés unanimes sur la définition de ce terme, il reste que celui-ci a revêtu plusieurs significations à cause notamment du contexte social qui évoluait ⁶¹⁵.

En effet, la remise en cause de la négritude, au milieu des années 1950 et au-delà, peut se justifier par la nature et la somme de problèmes que l'homme noir, et particulièrement l'Africain, rencontre dans cette dernière décennie de la colonisation. Il s'agit, entre autres, de la colonisation, de l'impérialisme, de l'aliénation culturelle, du sous-développement et bientôt des dictatures. Face à ces brimades, certains hommes politiques et intellectuels noirs ne veulent plus parler au nom de la négritude car, pour eux, ce mouvement appartient désormais à l'histoire ; l'opposition à ce concept montre une volonté de rompre avec le passé et d'apporter de nouvelles idées, des idées qui allaient bientôt émerger dans les pays noirs nouvellement colonisés ⁶¹⁶.

d) L'écriture entre rupture et continuité

Il n'est pas toujours évident de tracer étape après étape les changements à la fois politiques et littéraires qui sont survenus à une époque tumultueuse comme celle des indépendances des colonies, d'autant que les événements s'entremêlent et se succèdent souvent les uns à la suite des autres et que certains faits débordent toujours le cadre fixé

⁶¹⁵ Dans son ouvrage, Cornevin cite le cas de la négritude bantoue, construite à partir d'une certaine dualité de la personnalité négro-africaine et proposée en 1949 par l'administrateur belge Van Herreweghe plus connu sous le nom d'Henri Drum ; il évoque aussi Wole Soyinka et son concept de tigritude. Entre 1956 et 1974, la négritude est davantage contestée dans les Congrès et Festivals consacrés aux écrivains et artistes noirs. En effet, dans *Littérature et développement*, Bernard Mouralis montre comment, pendant le premier festival culturel panafricain d'Alger (1969), certains participants d'Afrique noire ou créole ont fait le procès de la négritude, comme le Congolais Henri Lopes qui admit que ce mouvement appartenait au passé et qu'il n'était plus question, au vu des problèmes actuels de l'Afrique, de s'en servir comme un mobilisateur idéal. Voir Mouralis (Bernard), *Littérature et développement*, *op. cit.*, p. 458.

⁶¹⁶ Il s'agit du régionalisme ou nationalisme et du mouvement panafricain qui ont émergé bien avant les indépendances et dont les idées allaient s'affirmer dans les œuvres littéraires un peu plus tard.

par le chercheur ⁶¹⁷. La marche vers l'indépendance en Afrique subsaharienne s'est faite non sans remous, que ce soit sur le plan politique ou sur les plans socio-culturel et littéraire. Mais revenons d'abord à notre idée d'origine qui est le rejet de la négritude par la nouvelle génération, qui n'adhère plus à l'affirmation de l'identité nègre et ne considère plus non plus ce mouvement littéraire comme essentiel, car c'est surtout à travers les œuvres que la négritude s'est exprimée.

En effet, « véritable déclaration des droits de l'homme noir » selon Rouch et Clavreuil ⁶¹⁸, le *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire manifestait la libération totale du nègre. Dans ce long poème, le narrateur-poète (Césaire lui-même) rêve d'un retour glorieux au pays natal, mais un retour conditionné par la reconnaissance et l'acceptation de son identité noire. Opprimé et révolté, il s'oppose à la culture blanche et à l'Europe colonisatrice, coupable de son action et du rôle qu'elle a joué dans l'histoire de son peuple ⁶¹⁹. Au fil des années, plusieurs auteurs africains vont aborder dans leurs ouvrages la question du retour aux sources africaines ou de l'affirmation de l'identité nègre ⁶²⁰. À mesure qu'elle s'affirme, la négritude étend son audience d'un espace à

⁶¹⁷ Pour notre part, la période qui nous intéresse se situe entre 1960 et 1980. Ce que nous cherchons à savoir, c'est ce qui a caractérisé la littérature d'Afrique centrale ou plus exactement des anciens territoires aéfiens à cette période-là. C'est pour comprendre en effet s'il y a eu une certaine continuité ou au contraire une rupture en littérature entre la période de la colonisation et celle d'après.

⁶¹⁸ ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien. Histoire littéraire et Anthologie*, op. cit., p. 312.

⁶¹⁹ Il faut dire qu'en tant qu'Africain déporté et donc coupé de ses racines africaines (Afrique lointaine), Césaire a connu plus que Senghor la frustration de l'exil et surtout la souffrance et le désespoir de voir que ses compatriotes n'ont pas été libérés de leur aliénation. Ce qui explique donc son choix pour la contestation car la négritude chez Césaire est contestataire ; en témoignent *Cahier d'un retour au pays natal* et son langage volcanique et flamboyant qui se déploie dans un texte fondateur, grand classique de la littérature négro-africaine.

⁶²⁰ Par exemple, dans son roman *Nini, mulâtresse du Sénégal*, (1947 et édité en 1954 chez *Présence Africaine*), Abdoulaye Sadjou dénonce l'emprise excessive de la civilisation occidentale sur les consciences noires même s'il ne critique pas directement la colonisation. En effet, à travers le personnage de Nini et par sa couleur de peau, l'auteur montre le racisme anti-nègre et s'attaque à ses frères et sœurs africains qui ne sont toujours pas sortis de l'ancienne mentalité d'esclave et se

l'autre. Parti du contexte parisien d'origine, ce mouvement littéraire et culturel gagna le monde entier ainsi que les territoires les plus reculés d'Afrique. Lilyan Kesteloot souligne :

La Voix du Congolais était un périodique édité à Léopoldville et dont Antoine Bolamba fut directeur. Le même Bolamba, sous l'influence de la négritude, publiait en 1955 un recueil de poèmes *Ezanzo*, bien dans le ton du nationalisme africain. La rapidité relative de ce changement de registre permet de toucher du doigt l'introduction et l'influence des idées de la négritude en Afrique et jusque dans le bastion très protégé de la colonie belge ⁶²¹.

Ainsi, « jusqu'aux indépendances, les auteurs africains ont essentiellement écrit sur et contre la colonisation dans un contexte d'affirmation africaine et panafricaine » ⁶²². Les écrivains qui vont publier après cela ont donc continué sur cette lancée prolongeant la lutte anticoloniale ⁶²³. En effet, s'agissant des thématiques abordées dans les œuvres, il n'y a pas véritablement eu de césure entre, d'une part, les chantres de la négritude qui clamaient l'authenticité négro-africaine face aux Occidentaux et, d'autre part, leurs successeurs immédiats, c'est-à-dire les artistes et écrivains qui se sont imposés dans le domaine littéraire en tant que nouvelle génération d'auteurs africains. Au contraire, nous trouvons une certaine continuité dans la littérature africaine à cette période de la transition, comme l'indique Robert Cornevin :

laissent étourdir par des rêves et des mirages d'une civilisation étrangère. Cette mise en scène de personnages déracinés, on la retrouve chez Jean Malonga dans son roman feuilleton *Entre l'enclume et le marteau* où l'auteur critique les revers de la civilisation européenne. Dans ce même registre des œuvres africaines publiées entre 1950 et 1960 qui dénoncent la politique de l'assimilation du pouvoir colonial, nous pouvons également citer les deux romans de Ferdinand Oyono : *Le Vieux Nègre et la médaille* (1956) et *Chemin d'Europe* (1960). Les héros de ces deux romans sont des Africains : un vieil homme et un jeune évolué qui vont connaître les méfaits de la colonisation. Mais Oyono utilise surtout l'humour dans ses œuvres comme arme offensive.

⁶²¹ KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit., p. 214.

⁶²² CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op. cit., p. 186.

⁶²³ Il s'agit surtout du genre romanesque resté très proche du modèle français de Zola, de Maupassant ou de Flaubert.

Le mouvement littéraire, en cette année 1960, ne marque évidemment aucune différence d'avec 1959. On imagine mal ces jeunes Africains engagés dans un combat politique se démobiliser d'un seul coup à l'annonce des indépendances. Sensibles au prestige de l'entrée à l'Onu, nombreux sont ceux qui dénoncent le néo-colonialisme, la balkanisation de l'Afrique et des régimes présidentiels qui ont chaussé les bottes des gouverneurs. On assiste donc à un prolongement de l'action antérieurement menée. C'est un peu plus tard que s'affirmeront des littératures à caractère régional ou local ⁶²⁴.

Certains romans d'auteurs connus comme Ferdinand Oyono, Mongo Beti et Sembene Ousmane témoignent encore d'une bonne verve réaliste et, même si ces derniers s'expriment dans un style différent ⁶²⁵, nous ne pouvons pas parler de littérature nationale et ni de rupture en tant que telle ⁶²⁶. En d'autres termes, il y a d'abord eu persistance dans la création littéraire africaine avant de voir le renouveau, car c'est seulement après, « au moment où la littérature africaine, ayant perdu sa cible (la colonisation) cherche son

⁶²⁴ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op. cit., p. 187.

⁶²⁵ Contrairement à Ferdinand Oyono qui dénonce avec humour les tares de la vie coloniale (*Une vie de boy*, 1956, etc.), chez Mongo Bédi, l'humour devient un effet de combat : son virulent roman *Ville cruelle* (1954) met au jour la situation de conflits d'intérêts existante dans la société coloniale. Cette critique de l'administration coloniale continuera avec sa trilogie : *Le Pauvre Christ de Bomba* (1956), *Mission terminée* (1957) et *Le Roi miraculé* (1958). Quant à Sembene Ousmane, syndicaliste et militant, il aura recours à la littérature militante (*Les Bouts de bois de Dieu*, 1960). Par ailleurs, il faut noter que l'engagement anticolonial chez lui s'accompagne de plusieurs autres thématiques comme la critique de certaines coutumes traditionnelles ; il a aussi écrit contre les sociétés africaines d'après 1960 (*Vehi-Ciosane ou Blanche genèse*, 1965 et *Le Mandat*, 1966). Cet exemple montre la spécificité de chaque auteur tout en soulignant le lien qu'il a avec les autres, c'est-à-dire leur unité thématique. La seule différence est que, chez Sembene, cette unité va être complétée par un militantisme syndicaliste et chez les compatriotes camerounais Oyono et Bédi, l'engagement prendra la forme humoristique souvent poussée jusqu'au burlesque. Ici, l'originalité n'est donc pas à prendre au sens d'une rupture mais plutôt comme quelque chose qui vient compléter ce qui existe déjà.

⁶²⁶ Les mots de rupture et de continuité sont employés dans ce travail pour différencier un courant d'idées ou un style de celui qui l'a précédé, comme dans la littérature française où la critique universitaire s'occupait beaucoup de la mutation des genres en étudiant par exemple le passage des Lumières au romantisme ou du réalisme au naturalisme, etc.

second souffle – grosso modo entre 1960 et 1967 – »⁶²⁷, que l'on commence à changer véritablement de thématique. L'Ivoirien Ahmadou Kourouma innove avec une nouvelle forme stylistique dans *Les Soleils des indépendances*⁶²⁸. Mais ce qui fait aussi le succès de ce roman, c'est la manière dont son auteur aborde l'opposition entre la tradition et la modernité, une thématique héritée de l'idéologie coloniale. En effet, le personnage Fama se rend compte de sa déchéance, lui prince du Horodougou de la lignée Doumbouya, obligé de composer avec un réel qui ne repose plus sur aucun ordre sacré. En effet, ce dernier doit faire des compromis avec l'ordre nouveau (représenté par la ville). Le souvenir de son rang et de son honneur ne l'aidant pas, il accumulera des échecs. Ainsi, la « bâtardise » que ce personnage dénonce, c'est en quelque sorte son déracinement profond, causé par la crise des valeurs qui secoue son pays et l'Afrique tout entière. Mais Kesteloot souligne :

Le Soleil des indépendances était aussi cautionné parce qu'il entraînait, par ailleurs, dans les vues du discours critique, en mettant en exergue le conflit tradition/modernisme ; les critiques contre les mœurs politiques nouvelles étaient acceptées parce que sectorielles, allusives au contexte récent de la Côte d'Ivoire, et n'entraînant pas de jugement négatif sur l'avenir de l'Afrique. Du reste, elles étaient émises par un personnage du passé, féodal et sans instruction, ce qui instaurait une distance suffisante entre l'auteur et le narrateur⁶²⁹.

Autant dire qu'à la fin des années 1960, le roman africain et sa critique s'inscrivent dans la satire politique et dans le désenchantement, à cause de la situation politico-sociale de l'Afrique d'après les indépendances. Les auteurs comme Ahmadou Kourouma, Yambo Ouologuem, Francis Bebey, Georges Ngala et bien d'autres ont bien compris l'enjeu de

⁶²⁷ ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien. Histoire littéraire et Anthologie*, op. cit., p. 432.

⁶²⁸ Il faut dire que dans cet ouvrage publié en 1968, un véritable travail sur l'écriture est fait : « cassure de la structure syntaxique française, choc des images enrichies par la langue *Malinké*, transpositions lexicales, appel au procédé d'acculturation comme créateur de rythme » selon les mots de Rouch et Clavreuil (*Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien. Histoire littéraire et Anthologie*, op. cit., p. 152).

⁶²⁹ KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit., p. 250.

manifester l'Afrique dans sa vérité, c'est-à-dire à travers la dénonciation des dérives politiques et sociales, car la mise en valeur des nouveaux problèmes africains permet non seulement de voir l'enthousiasme des écrivains qui commencent à sortir de leur silence mais aussi l'orientation de leur écriture vers une nouvelle cible. Effectivement, « tous, à des degrés divers, ayant observé les problèmes africains survenus après les indépendances, refusèrent de rester figés sur la vision utopiste de la négritude »⁶³⁰. Alors, la thématique évolue : de 1968 jusqu'à la fin des années 1970, les œuvres se succèdent, cherchant de plus en plus à rompre avec le passé et se rapprochant de nouvelles perspectives d'écriture. Mais surtout, chacun essaye de se démarquer en montrant la spécificité de son pays. Dans l'ancien territoire de l'A.E.F., où nous distinguons désormais les écrivains du Congo Brazzaville, ceux du Gabon, de la Centrafrique et du Tchad, ceux qui participent à cette époque à l'épanouissement de la littérature africaine d'expression française sont, entre autres :

- les Congolais Tchicaya U Tam'si (*Le Pain ou la cendre*, 1978, poésie), Guy Menga (*La Marmite de Koka Mbala* et *L'Oracle*, 1966, 1967, théâtres), Jean-Baptiste Tati-Loutard (*Chroniques congolaises*, 1974, nouvelles), Henri Lopes (*Sans tam-tam*, 1977, roman), Sony Labou Tansi (*La Vie et demie*, 1979, roman), Sylvain Bemba (*L'Enfer c'est Orféo*, 1969, théâtre) et Emmanuel Dongala (*Jazz et vin de palme*, 1982, nouvelles) ;

- les Gabonais Pascal Dieudonné Ndouna Depenaud (*Rêves à l'aube*, 1975, poésie), Vincent de Paul Nyonda (*La Mort de Guykafi*, 1966, théâtre), Robert Zotoumbat (*Histoire d'un enfant trouvé*, 1971, roman), Maurice Okoumba Nkoghe (*Paroles vives écorchées*, 1979, poésie) et Angèle Rawiri (*Elonga*, 1980, roman) ;

- les Centrafricains Pierre Makombo Bambote (*Le Dur Avenir*, 1965, poésie), Pierre Sammy (*L'Odyssée de Mongou*, 1978, roman), Étienne Goyémidé (*La Vengeance noire*, 1985, nouvelles) et Cyriaque Yavoucko (*Crépuscule et défi*, 1979, roman) ;

⁶³⁰ KESTELOOT (L.), *Histoire de la littérature négro-africaine*, op. cit., p. 255.

- Les Tchadiens Joseph Brahim Seid (*Un enfant du Tchad*, 1967, récit), Baba Moustapha (*Makarie aux épines*, 1973, théâtre), Maoundoé Naïndouba (*La Double détresse*, 1975, nouvelle), Antoine Bangui (*Les Ombres de Kôh*, 1983, roman) et Noël Ndjekery (*Les Trouvailles de Bemba*, 1977, nouvelle) ⁶³¹.

La littérature d'Afrique centrale (Tchad, Congo, Centrafrique et Gabon) qui émerge à la fin des années 1960 et qui se prolonge jusqu'au début des années 1980 n'a plus rien à voir avec le contexte dans lequel elle est née, tant plus qu'elle s'attache désormais à faire le procès des nouveaux pouvoirs et autres maux qui minent les États africains indépendants. Le romancier tchadien Antoine Bangui « a été l'un des premiers à apporter un témoignage direct sur le temps des despotes, avec son récit *Prisonnier de Tombalbaye* (1980), qui raconte très sobrement sa disgrâce et son emprisonnement, dans des conditions parfois très dures » ⁶³². Parmi les romans congolais qui dénoncent également la prolifération des tyrans africains du continent, nous citerons *La Vie et demie* (1979) de Sony Labou Tansi, *Le Pleurer-rire* (1982) d'Henri Lopes et *Un fusil dans la main, un poème dans la poche* (1973) d'Emmanuel Dongala, qui, avec cette œuvre, « signe le roman-symbole d'une période historique : celle des coups d'États à répétition et des dictatures dévoreuses d'hommes » ⁶³³.

La poésie se rapproche du genre romanesque par son aspect critique et contestataire. En effet, c'est une poésie engagée qui cherche à s'imposer aux yeux du monde tout en

⁶³¹ Nous l'avons vu, le contraste entre les œuvres congolaises et ce que l'on peut appeler la production littéraire du Gabon, de la Centrafrique et du Tchad ne fait aucun doute. En effet, le manque de visibilité des auteurs tchadiens, centrafricains et gabonais à cause de leur faible participation dans les bulletins comme *Liaison* fait qu'ils soient en retrait par rapport aux écrivains congolais. Ainsi, la naissance tardive de la littérature gabonaise, tchadienne et centrafricaine est liée au contexte historique dont elle a hérité : problème de scolarisation, concentration des administrateurs sur la capitale brazzavilloise et donc oubli des autres régions, passage tardif à l'écriture, etc. Il n'est donc pas étonnant de voir que la renommée de certains d'entre les Gabonais, Centrafricains et Tchadiens répertoriés dans notre travail n'ait pas vraiment franchi les frontières nationales de leurs pays respectifs.

⁶³² JOUBERT (J.-L.), *Littératures francophones de l'Afrique centrale. Anthologie*, op. cit., p. 189.

⁶³³ JOUBERT (J.-L.), *Littératures francophones de l'Afrique centrale. Anthologie*, op. cit.

dénonçant les malheurs de l'Afrique ⁶³⁴, tandis que le genre théâtral se veut la rencontre entre la littérature orale africaine (rituel et folklore) et le théâtre écrit en français dont la spécificité est d'avoir établi une distance entre la vie quotidienne et l'espace scénique. Chez les Centrafricains et les Congolais, le théâtre a occupé une place importante grâce à la création de troupes, favorisant ainsi l'émergence d'un véritable théâtre national. Au Congo, la fusion entre l'AS. THE. CO. (Association de théâtre congolais) et le T.U.C. (Théâtre Universitaire Congolais) donna naissance, en 1965, au T.N.C. (Théâtre National Congolais), une association qui a permis la représentation de certaines grandes œuvres théâtrales du pays comme la pièce intitulée *La Marmite de Koka Mbala* de l'auteur prolifique Guy Menga ⁶³⁵. Dans la même catégorie ou le même genre et dans ce même espace, il y a l'ancien collaborateur de *Liaison*, Antoine Letembet Ambily, auteur d'une dizaine d'œuvres théâtrales parmi lesquelles : *L'Europe inculpée* (1970), *La Femme infidèle* (1975), *Les Aryens* (1977) et certains inédits. Signalons également, pour l'espace centrafricain cette fois-ci, Faustin-Albert Ipeko-Etomane : c'est un écrivain peu connu que Dieudonné Ndjongoma décrit pourtant comme l'une des grandes figures de la littérature centrafricaine, qui se serait plus exprimé dans le domaine du théâtre : « il a produit au moins une dizaine d'œuvres dramatiques dont deux sont éditées : *L'Ombre des interdits* (1970) et *Le Téléphone* (1972) [et] parmi les pièces encore inédites : *Le Procès de la mode* (1976), *Chefs de service* (1978), *La Mygale* (1979)... » ⁶³⁶.

⁶³⁴ Il faut cependant nuancer cette idée de militantisme en poésie pour ce qui concerne l'espace gabonais. En effet, comme l'indique Raphaël Misere-Kouka dans son *Anthologie des poètes gabonais d'expression française. La concorde*. Tome 4 Paris : l'Harmattan, 2001, la poésie gabonaise s'est révélée moins "politique" et donc moins engagée que la poésie congolaise ou camerounaise. Toutefois, on compte parmi les rares Gabonais qui ont osé dire par le genre poétique leur révolte, les noms de Pierre-Edgar Moudjiegou avec son recueil inaugural : *Le Crépuscule des silences* (1975) et Okoumba Nkoghé : *Le Soleil élargit la misère* (1980).

⁶³⁵ Auteur complet, Guy Menga a publié près d'une dizaine de pièces de théâtre. Il est également l'auteur de plusieurs romans et quelques contes dont l'un, *Les Aventures de Moni-Bambou*, fut publié en 1974, aux éditions CLE, à Yaoundé.

⁶³⁶ NDONGOMA (D.), « Le pays selon F.A. Ipeko-Etomane », dans *Notre librairie. Littérature centrafricaine, op. cit.*, pp.85-86.

En somme, ce bref état des lieux de la littérature des quatre territoires que sont le Tchad, l'Oubangui-Chari, le Moyen-Congo et le Gabon nous a avant tout permis d'aborder différentes étapes de l'histoire culturelle, politique et sociale de l'Afrique noire. Ce tour d'horizon nous permet surtout d'arriver à la conclusion que, finalement, la question des littératures nationales en Afrique est un faux débat, car autant il est vrai que la littérature africaine d'expression française est le produit d'une unité, celle de l'histoire de la conscience politique et culturelle des écrivains noirs (ceux du mouvement de la négritude), autant nous voyons que seule la création d'une littérature en langues africaines permet de parler de littératures nationales. En d'autres termes, s'il faut dire qu'il existe des littératures nationales africaines, il s'agit de celles qui sont écrites et éditées en langues locales⁶³⁷, tendance que l'on a pu voir émerger en Afrique où l'on écrit en langues du terroir pour s'adresser directement à un public local⁶³⁸.

En revanche, c'est une erreur d'identifier les écrivains africains par leurs territoires d'appartenance ou par rapport à leurs nationalités : cela ne fait que les enfermer dans un espace réduit car la littérature est ouverte et universelle, elle peut révéler d'autres réalités que celle à laquelle on l'associe. Au Congo, la génération des écrivains qui a émergé dans la dernière décennie de la colonisation a montré leur volonté de rompre avec la négritude : c'est ainsi qu'ils vont s'identifier comme écrivains congolais avant d'être des auteurs africains. C'est dans ce sens que Kadima-Nzuji pense que le concept de « littérature nationale » appliquée au Congo n'est pas inintéressant dans la mesure où il serait fécond à la critique littéraire négro-africaine. Mais alors, il faudra bien distinguer la période

⁶³⁷ Nous n'avons pas voulu insister sur cet aspect dans notre analyse pour ne pas rentrer dans des questions secondaires et nous écarter ainsi de notre interrogation principale qui est la création africaine en langue française.

⁶³⁸ Dans son article qui traite du problème des littératures nationales africaines, Lylian Kesteloot montre qu'il y a l'expérience du roman swahili, bambara et peul qui est en train de se faire en Afrique francophone. Pour elle, l'émergence des littératures nationales se fera plus sûrement de cette manière, c'est-à-dire, lorsque des écrivains de valeur imposeront des œuvres écrites, en langues africaines. Kesteloot (Lylian), *Petite rétrospective sur le débat de l'identité culturelle et des littératures nationales*, art. cit, p. 9.

d'avant 1960, où l'on ne peut pas encore parler de « littérature nationale » au Congo, de celle d'après 1960 et au-delà. Dans le cas du Gabon, de la Centrafrique et du Tchad, des pays aussi différents les uns que les autres, nous avons constaté que l'écriture est jeune et davantage aussi prisonnière de sa propre scène. Par conséquent, nous ne pouvons pas dire que le cloisonnement des écrivains centrafricains, congolais, tchadiens et gabonais dans l'espace de leur territoire ne fait pas d'eux des témoins de l'histoire du continent africain, mais plutôt ceux d'une région, d'un pays et donc d'un espace réduit. Sony Labou Tansi, auteur congolais, refuse de se laisser enfermer dans un espace et préconise la conception d'œuvres ayant une portée plus universelle. Citons-le :

(Les cloisonnements) sont des sortes de cercueils parce que quand on dit écrivain congolais, écrivain africain, écrivain haïtien, au départ, ça a une odeur de cercueil. On veut placer quelqu'un quelque part, pour le garder là et qu'il n'en sorte pas. Je suis dans une situation historique qui m'oblige à savoir d'abord que je suis homme. [...] Je n'écris pas en tant que Congolais, pour les Congolais, ou pour les Africains. Je pars d'une expérience humaine, et cette expérience humaine peut être vécue par un Africain, par un Européen ou par un Asiatique ⁶³⁹.

Par ailleurs, cette manière d'aborder la littérature africaine en la catégorisant ou en l'emprisonnant dans des espaces rompt totalement avec le contexte historique qui l'a vu naître : celui de la négro-rennaissance. Il faut aussi dire que le mouvement des littératures nationales africaines n'a pas fini de susciter des interrogations dans le milieu de la recherche universitaire et scientifique, comme en ce qui concerne les éditions africaines, sujet au cœur de la critique actuelle et de la recherche. En effet, nous ne saurions terminer ce travail consacré à l'émergence des écrivains aëfiens sans évoquer les mécanismes mis en place pour le fonctionnement de l'édition en Afrique équatoriale francophone. Nous avons vu au départ que le champ éditorial n'existait pas véritablement en A.E.F. avant la deuxième guerre mondiale.

⁶³⁹ ROUCH (A.) et CLAVREUIL (G.), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien. Histoire littéraire et Anthologie*, op. cit., p. 95.

Mais les acteurs institutionnels africains qui devaient alimenter le circuit du livre après 1960 et faire la promotion des jeunes générations d'auteurs ont-ils réussi à construire un réseau opérationnel de maisons d'édition et de librairies pour faciliter l'accès au livre ? Quelle est donc la particularité de l'édition francophone qui s'est développée en Afrique subsaharienne pendant le temps de la colonisation et quelle place occupe-t-elle sur la scène internationale aujourd'hui ?

2. Les problèmes d'édition en Afrique centrale francophone

Il y a presque deux ans, le 15 mai 2012, la Bibliothèque nationale de France organisait un atelier autour du thème du livre en Afrique francophone. La question centrale était : « quelle place occupe le livre dans la vie culturelle et économique en Afrique subsaharienne ? »⁶⁴⁰. Une bonne occasion pour les conférenciers de revenir sur les nombreux problèmes qui minent le secteur et de proposer quelques solutions. Parmi les participants, Luc Pinhas, maître de conférences à l'université de Paris 13 et vice-président de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, a répondu présent à cette manifestation. Il est l'auteur de plusieurs articles et surtout de l'essai intitulé : *Éditer dans l'espace francophone*⁶⁴¹. Ce livre est important à signaler ici parce qu'il propose un état des lieux de la législation, la diffusion, la distribution et la commercialisation du livre dans tout l'espace francophone, l'Afrique subsaharienne y comprise.

À propos de l'édition africaine, lorsque nous parcourons ce texte, ce qui marque c'est le chiffre de 1,4% qui représente l'importance relative de l'Afrique par rapport à la production éditoriale mondiale. Ce chiffre montre que l'édition en Afrique va mal et que le livre a toujours du mal à trouver sa place dans cette société où la littérature orale, en tant que source de valeurs culturelles et traditionnelles, est restée pendant longtemps le

⁶⁴⁰ <http://stephaniedongmo.blogspot.fr/2012/05/litterature-un-atelier-sur-le-livre-en.html> : document mis en ligne le 5 mai 2012 ; consulté le 28/03/2014.

⁶⁴¹ PINHAS (Luc), *Éditer dans l'espace francophone. Législation, diffusion, distribution et commercialisation du livre*. Paris : Alliance des éditeurs indépendants (AEI), 2005, 284 p.

moyen d'expression par excellence des Africains ⁶⁴². Jetons donc un rapide coup d'œil en arrière afin de comprendre la situation actuelle de l'édition en Afrique et plus particulièrement dans la zone francophone d'Afrique centrale, car l'héritage historique forge un certain rapport au livre contemporain.

L'implantation des imprimeries administratives et missionnaires en Afrique marque le départ d'une production du livre sur le continent. En Afrique subsaharienne francophone, comme dans le reste du continent, l'édition n'apparaîtra que tardivement par rapport aux pays du Nord ⁶⁴³. En effet, « il convient de rappeler que, durant toute la période qui précède les indépendances, le colonisateur français s'est efforcé d'empêcher toute possibilité de fondation d'entreprises éditoriales dans les territoires qu'il contrôlait » ⁶⁴⁴ ; inutile donc de préciser que la seule maison d'édition qui émerge en Afrique équatoriale en 1963 ne fonctionnera réellement qu'à partir des années 1970 ⁶⁴⁵. Vue de cette manière, la situation semble facile à décrire, mais si nous nous intéressons davantage à chaque territoire francophone d'Afrique centrale (Tchad, Centrafrique,

⁶⁴² La littérature africaine écrite en langue française apparaît plus récemment en effet. Elle date du moment où les puissances européennes viennent s'implanter en Afrique quand ils y apportent leurs langues et leurs cultures (implantation donc du christianisme et de l'école). Mais le passage de l'oralité à l'écriture à proprement parler s'est effectué progressivement dans les mains d'une petite élite africaine.

⁶⁴³ Il pourrait s'agir aussi bien de la Belgique, la Suisse et ou de la France où le premier livre moderne imprimé remonte au XVI^e siècle. Pour plus d'information, lire le chapitre 5 de l'ouvrage intitulé *Histoire du livre* par Albert Labarre paru dans la collection « Que sais-je », 2001, pp. 59-85.

⁶⁴⁴ PINHAS (L.), *Éditer dans l'espace francophone. Législation, diffusion, distribution et commercialisation du livre*, op. cit., p. 39.

⁶⁴⁵ Nous l'avons vu, à l'époque de la colonisation, les moyens de communication et de transport sont encore précaires en A.E.F. Les maisons d'édition et les imprimeries émergent à peine : impossible donc de conclure pour cette période que l'édition rayonne, même si notre thème, tout au long de ce travail, nous a imposé d'insister sur les efforts fournis par le gouvernement général des colonies dont les résultats peu suffisants ont néanmoins permis l'éclosion d'une littérature d'expression française dans cette région.

Congo Brazzaville, Gabon, Cameroun et République démocratique du Congo, l'ancien Congo belge), nous verrons qu'il y a des particularités propres à chacun ⁶⁴⁶.

Dans sa thèse soutenue en novembre 2013, Raphaël Thierry a étudié le marché du livre camerounais et sa cohérence actuelle en tant que système éditorial participant à l'économie littéraire nationale, sous-régionale et internationale ⁶⁴⁷. Ce fut surtout aussi l'occasion de revenir sur l'histoire du livre camerounais qui a ses origines à l'époque coloniale. Le Cameroun est bilingue, ayant hérité d'une double occupation franco-britannique comme dans une bonne partie de l'Afrique subsaharienne, les missions protestantes et catholiques y jouent le rôle de pionnier en matière de littérature. Enfin, de ces deux situations du départ, nous aboutissons à une bipolarisation de la littérature camerounaise dans les années 1950.

Mais c'est dans les années 1990 et 2000 que le livre va véritablement prendre son essor au Cameroun, avec le développement d'un système éditorial national ⁶⁴⁸, le gain d'un public plus large (public international) et la création des librairies. Selon Luc Pinhas en effet, « Les pays les plus importants d'un point de vue éditorial [en Afrique noire sont] : Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Bénin, Mali et Togo... » ⁶⁴⁹. Le Cameroun occupe donc la seconde place dans cette sélection avec la particularité que le côté francophone du pays connaît une diversité littéraire et que le côté anglophone développe une diversité des manuels scolaires.

⁶⁴⁶ Les quatre premiers pays cités qui ont autrefois constitué l'A.E.F. ont déjà fait l'objet, dans ce travail, d'une étude approfondie par rapport à l'histoire de l'édition. De ce fait, nous ne reviendrons, et brièvement d'ailleurs, que sur les cas du Cameroun et de la RDC.

⁶⁴⁷ Thierry (Raphaël), *Le Marché du livre africain et ses dynamiques littéraires. Le cas du Cameroun*, op. cit., le résumé de cette thèse est accessible sur le lien suivant : <http://www.sudoc.abes.fr/DB=2.1/SRCH?IKT=12&TRM=177211261> ; consulté le 30/03/2014.

⁶⁴⁸ Selon Raphaël Thierry, 30% de livres sont produits localement. Ce développement local du livre s'est effectué grâce aussi à l'apparition des éditeurs camerounais.

⁶⁴⁹ PINHAS (L.), *Éditer dans l'espace francophone*, op. cit., p. 76.

L'évolution historique de l'édition en Afrique subsaharienne est à l'image du contexte colonial qui l'a vue naître. Comme pour l'A.E.F., nous avons vu que la République démocratique du Congo, ancienne colonie belge, a hérité de la politique éditoriale des missions qui l'ont lancée ⁶⁵⁰. Dans ce pays, la floraison initiale de la presse coloniale, presse qui a constitué à la fois le lieu d'expression pour les écrivains congolais et le lieu de production de textes dont nous avons parlé au début n'a, en réalité, pas vraiment été suivie d'une récolte abondante puisque la RDC est perçue comme une zone « virtuelle », à cause de sa production trop faible d'aujourd'hui ⁶⁵¹. À propos de l'état passif de certaines structures en sommeil dont le pays concerné, Pinhas souligne :

Certains pays, en revanche, n'apparaissent aucunement sur la carte éditoriale de l'Afrique noire et de l'océan Indien francophone dessinée par Afrilivres. C'est le cas du Burundi, de la Centrafrique, de la Guinée Bissau et de la Guinée Équatoriale, du Niger ou encore du Tchad. C'est le cas aussi, et surtout, du plus peuplé des États francophones d'Afrique subsaharienne, la République démocratique du Congo (ex-Zaïre, 56,6 millions d'habitants), minée par des troubles politiques qui s'éternisent et à l'économie exsangue ⁶⁵².

Toutes les situations ne sont pas aussi décevantes, certes, mais c'est le cas de le dire, que de manière générale, l'édition francophone, qui est née en Afrique subsaharienne après les indépendances, n'a pas encore réussi à prendre son essor. En effet, à part l'exemple camerounais où le livre occupe une place structurelle importante, ailleurs beaucoup reste à faire. En A.E.F. notamment, où le modèle français est mis en avant (champ éditorial fortement structuré, institutionnalisé et centralisé), la carence du livre est plus que présente. Il faut dire que la culture très conservatrice de l'édition française n'a

⁶⁵⁰ Dans ce contexte-là, nous avons également préféré montrer l'enthousiasme colonial belge plutôt que de rester centré sur ce qui n'a pas pu se faire par rapport au développement de l'Afrique par la création par exemple des infrastructures pour dynamiser la littérature et par rapport à l'émancipation des indigènes même.

⁶⁵¹ En se basant sur des données recueillies par le groupe Afrilivres, qui a voulu recenser les livres disponibles des éditeurs africains, Luc Pinhas observe l'état de sommeil de l'ancienne colonie belge.

⁶⁵² PINHAS (L.), *Éditer dans l'espace francophone*, op. cit.

pas beaucoup aidé ses anciennes colonies d’Afrique noire dans sa politique de publication et la diffusion du livre. Du fait de ce constat général, il faut signaler la présence du groupe français Hachette, actionnaire dans plusieurs structures locales d’Afrique subsaharienne⁶⁵³, qui domine surtout le domaine du manuel scolaire. Or, pour qu’un pays fasse la preuve de sa légitimité littéraire, il faut avoir des structures totalement indépendants de production du livre qui fonctionnent et il faut que les auteurs soient connus à l’extérieur, ce que ne sont pas la plupart des écrivains issus des pays concernés dans ce travail⁶⁵⁴.

Mais, en comparant l’état de l’édition francophone à celui de l’édition anglophone, nous pouvons vite nous rendre compte que la situation n’est pas en effet la même. Dans notre entretien avec Jean-Pierre Orban, dont l’intégralité du texte est en annexe⁶⁵⁵, celui-ci souligne la particularité de l’édition anglophone qui se résume au fait de diffuser la plus largement possible des livres utilisant parfois même un papier de mauvaise qualité et de très bas prix pour l’édition locale. En d’autres termes, les éditeurs anglophones comme James Currey, qui a lancé la plupart des auteurs africains anglophones, ont opté pour la littérature populaire : ce n’était pas la qualité du papier avec lequel on pouvait imprimer

⁶⁵³ Pour l’espace de la Côte d’Ivoire, Hatier, représentant de l’entreprise Hachette, possède 40% d’actions du Centre d’édition et de diffusion africaines (CEDA), tandis que 30% d’actions des Nouvelles Éditions ivoiriennes (NEI) sont détenues par Édicef (du groupe Hachette). Nous pouvons également souligner le fait que Hachette est l’un des principaux éditeurs scolaires pour la zone subsaharienne.

⁶⁵⁴ L’une des conclusions à laquelle nous sommes arrivée, après avoir fait l’état des lieux de la littérature en A.E.F., est qu’à part le Congo qui a connu une littérature florissante, les littératures du Gabon, de Centrafrique et du Tchad ne sont pas sorties de leurs frontières respectives, à cause du manque apparent de structures du marché du livre et des mauvais choix éditoriaux. Il faut aussi dire que le livre demande encore une certaine exigence. Or, ces littératures connaissent des difficultés liées à la production, à l’édition et à la diffusion.

⁶⁵⁵ Directeur de la collection « L’Afrique au cœur des lettres » chez L’Harmattan, Jean-Pierre Orban s’est intéressé à la différence entre l’édition africaine francophone et l’édition en Afrique anglophone. En effet, c’est à l’occasion de la parution, en octobre 2011, du livre *Quand l’Afrique réplique* (version française de *Africa Writes Back*) de James Currey, directeur pendant 30 ans de la collection « African Writers », qu’Orban propose d’aborder la littérature africaine anglophone à travers cette collection-phare britannique.

qui importait, il fallait simplement éditer. Cette politique de décentralisation radicale se justifie également par l'ouverture de bureaux au Kenya et au Nigéria, avec des auteurs africains. Chinua Achebe a ainsi joué un rôle capital (pour les Éditions Heinemann) où il sélectionnait et proposait des textes. Le travail fait par ce genre d'éditeur a créé une interaction entre le local, ou le national (les capitales africaines), et Londres, et surtout une diffusion énorme en Afrique, avec des titres qui atteignaient 500 mille exemplaires, ce qui est toutefois exceptionnel ⁶⁵⁶. À l'inverse, les publications africaines francophones, même celles partant de Paris, ne connaissent pas de tirages si élevés. Cette différence, nous l'avons montré, est due au fait qu'en France, on considère que l'objet-livre a une importance.

Le livre a donc un prestige, alors que dans l'édition anglaise, c'est l'inverse, c'est-à-dire qu'on publie parfois sur du papier de moins bonne qualité en appliquant des prix de vente réduit.

⁶⁵⁶ Le livre *Le Monde s'effondre*, par exemple, d'Achebe, a été publié à plus de deux millions d'exemplaires.

CONCLUSION GENERALE

La question de la presse à l'époque coloniale comme forum de débats d'intellectuels africains et lieu de production littéraire a déjà été posée par quelques écrivains et critiques littéraires⁶⁵⁷. Parmi ceux déjà cités dans notre introduction, Robert Cornevin a attiré l'attention sur le rôle que la presse coloniale a joué pour l'émergence des littératures africaines, mais sans toutefois en entreprendre une étude systématique. Dans son ouvrage intitulé *Littératures d'Afrique noire de langue française*, il déclare :

Le développement de la presse, correspondant à une alphabétisation accrue, permet la publication de poèmes, de contes, de traditions orales. Les journaux de la chaîne de Breteuil (Paris-Dakar, Abidjan-Matin, Presse du Cameroun) accueilleraient les poèmes et les contes des jeunes écrivains. Par ailleurs, *Liaison*, organe des cercles culturels d'AEF sous la direction de Paul Lomami Tshibamba, et *Traits d'union*, organe des centres culturels d'AOF sous la direction du Voltaïque Lompolo Koné, lancés par le haut-commissaire Bernard Cornut-Gentille permirent aux écrivains de brousse de se faire connaître⁶⁵⁸.

Ce propos montre l'impact que les organes publics ont eu sur la littérature africaine à l'époque coloniale ; cette idée souligne aussi la perspective dans laquelle nous avons voulu inscrire notre recherche, à savoir que l'entrée du candidat au métier d'auteur dans l'espace public de l'A.E.F. s'est faite, sans nul doute, grâce à la création de *Liaison* et à la présence de l'administration coloniale française. Par ailleurs, l'exploration de la presse comme lieu de prise de parole et de production littéraire des intellectuels d'Afrique équatoriale française nous a permis de saisir le contexte culturel qui a vu émerger les premiers écrivains et journalistes de ce champ. Un tel travail relève de l'histoire et de la sociologie littéraire.

⁶⁵⁷ Comme nous l'avons montré dans notre introduction, l'étude présente s'inscrit dans la lignée des travaux d'Adrien Huannou dont le champ d'investigation est le Bénin et de Mukala Kadima-Nzuji pour l'ancien Congo belge, mais sans pourtant s'y référer directement. Le deuxième cité a montré dans son ouvrage intitulé *La Littérature zaïroise de langue française* l'importance du journal *La Voix du Congolais* pour les intellectuels et la première génération d'écrivains de l'ancien Congo belge. Nous avons surtout souligné l'importance du livre *La Conquête de l'espace public colonial* de Hans-Jürgen Lüsebrink, qui, pour sa part, s'est intéressé à l'espace A.O.F. et dont nous nous sommes vraiment inspirée.

⁶⁵⁸ CORNEVIN (R.), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, op. cit., p. 29

Quant à l'histoire, c'est bien entendu celle de la colonisation, c'est-à-dire que les faits ont lieu au moment où, pour des raisons diverses ⁶⁵⁹, les puissances européennes viennent s'établir sur le continent noir (partie 1 : chapitres 2 et 3). Mais, dans l'étude présente, le contexte historique concerne plus particulièrement une époque intermédiaire qui se situe entre le moment où l'imprimerie était aux mains de la tutelle et le moment de l'essor des organes syndicalistes nationaux, dirigés et gérés entièrement par des journalistes et hommes politiques africains. Entre ces deux moments qui correspondent à deux types de production, nous voyons des organes subventionnés par le gouvernement général des colonies, mais placés sous la direction d'autochtones ⁶⁶⁰. Le champ littéraire qui s'est créé avec des auteurs comme Jean Malonga, Letembet Ambily, Moïse Nkoghe-Mve, Ahmed Kotoko, Joseph Brahim Seid, Sylvain Bemba, pour ne mentionner que ceux-ci, a existé grâce à l'essor de la presse périodique et non périodique en A.E.F., qui a eu lieu après la deuxième guerre mondiale (partie 2 : chapitres 1 et 2).

L'analyse de ce cadre socio-historique dont nous soulignons l'importance a consisté en la présentation d'événements sociaux, politiques et économiques qui ont accompagné ou influencé la naissance de la première génération d'auteurs aéliens. Ce cadre a aussi été le moyen pour nous d'expliquer d'où venait le sigle A.E.F. En effet, c'est en considérant l'A.E.F. par rapport à l'A.O.F. que nous avons pu comprendre que la France a conquis l'Afrique noire pour y posséder, comme l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, etc., des colonies et pour garantir sa puissance dans le monde. La création de ces deux anciennes fédérations françaises s'est faite dans un but stratégique, et les sigles A.E.F. et A.O.F.

⁶⁵⁹ Nous avons expliqué ces raisons à partir des arguments économiques, politiques, humains et sociaux notamment.

⁶⁶⁰ Dans l'article de Guy Noël Sam'ovhey-Panquima que nous avons cité plus haut, on retrouve ces trois catégories qui font parties intégrantes de l'histoire de la presse du Moyen-Congo. À savoir que, comme nous venons de l'expliquer, entre 1918 et 1945, c'est la littérature coloniale qui prévalait ; ensuite, de la fin de la guerre mondiale à 1960 ont émergé, à peu près simultanément, une presse intermédiaire et, enfin, une presse nationale. Il faut également préciser que nous n'avons pas vu l'intérêt d'étudier le mouvement de la presse dans les trois autres territoires qui ont constitué, avec le Congo, l'A.E.F. car la direction et la publication de la revue *Liaison*, notre corpus, se faisait à Brazzaville, la capitale de la fédération.

sont simplement la délimitation des possessions françaises d'Afrique noire lors de la conquête européenne.

D'autre part, le cadre sociologique nous a permis d'aborder des questions purement discursives à partir de certaines notions comme *le réseau*, *le champ* littéraire ou le *système littéraire*⁶⁶¹. Dans ce travail, nous définissons la revue comme une structure qui se caractérise par « des rapports de forces, des clivages, une hiérarchie interne tacite, et une division de travail plus ou moins explicite. Cette structure oriente les prises de positions des collaborateurs, et leurs interactions »⁶⁶². Dans cette même perspective, notre analyse a montré qu'un véritable réseau de fréquentation a existé au sein de l'équipe. Il y a notamment eu attraction réciproque entre le rédacteur en chef de la revue *Liaison*, Paul Lomami Tchibamba, et l'équipe qui l'entourait, à savoir les autres animateurs. De même, quelques collaborateurs se sont fréquentés entre eux comme Jean Malonga et Martial Sinda. De manière générale, c'est l'attractivité qui résume bien la relation qui a existé entre les membres de cette revue, car même s'il est vrai que certains ne se sont pas fréquentés, nous ne pouvons pas dire pour autant qu'il y aurait eu répulsion entre eux (partie 3 : chapitre 2).

Par ailleurs, dans la logique du fonctionnement du champ littéraire et à cause des prix à remporter, les écrivains ressortissant d'A.E.F. étaient en concurrence les uns avec les autres pour l'obtention du ou des mêmes biens symboliques, dans la mesure où chacun d'eux cherchait à tirer un profit personnel de la position qu'il occupait dans le champ.

⁶⁶¹ Nous tenons à rappeler que notre corpus est un périodique, une revue, plus exactement et que nous nous intéressons aux écrits d'Africains publiés dans cet organe qui paraissait à Brazzaville. De ce fait, il était donc aussi important pour nous de voir, au-delà de la transmission du savoir par une tutelle européenne au candidat africain, la reconstitution de la vie de la revue *Liaison*, l'étude des transformations éditoriales et le positionnement des écrivains aéfiens dans le champ littéraire en construction.

⁶⁶² BOSCHETTI (A.), « De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de « réseaux » ? », *Les Réseaux littéraires*, art. cit, pp. 66.

Mais ce qu'il faut surtout retenir de cette dynamique du champ vue par Bourdieu, c'est que les écrivains d'A.E.F. n'ont pas réussi à construire un champ littéraire en tant que tel parce que ce champ n'était pas autonome par rapport aux autres formes de pouvoir (partie 3 : chapitre 1). Le cadre sociologique nous a aussi permis de voir comment certaines formes d'écriture, accompagnées d'un discours spécifique (celui de la contestation), ont évolué au Moyen-Congo par exemple. En effet, dans l'ancienne région *kongo*⁶⁶³, le kimbanguisme, entre autres mouvements messianiques religieux dirigés par les autochtones, a fait naître une forme d'écriture africaine inspirée de la Bible. Bernard Mouralis souligne à ce propos :

Les textes produits dans le cadre des mouvements messianiques peuvent être appréhendés selon deux grandes perspectives. Dans un premier cas, on pourra ainsi s'attacher à les définir en fonction de leur contenu et, sur ce plan on sera conduit à distinguer dans ces textes un pôle kimbanguiste, marqué par la référence constante à la Bible et un pôle matsouaniste, plus profane et plus politique, mettant l'accent sur la condition faite à l'homme noir dans la société coloniale. On pourra également définir ces mêmes textes en fonction des différents genres littéraires auxquels ils appartiennent : textes poétiques, messages aux fidèles, confessions, biographies, etc.⁶⁶⁴.

L'apport sociologique a donc aussi consisté ici à repérer une forme d'écriture spécifique, en ce sens que cette dernière répondait aux exigences d'un groupe qui a évolué dans un contexte précis. De ce point de vue, le texte littéraire apparaît bien comme indissociable de l'environnement humain qui l'a vu naître.

En définitive, la question de l'émergence de la littérature africaine dans l'espace public de l'A.E.F. a été abordée en trois parties : « Aperçu historique de l'A.E.F. », « La

⁶⁶³ Selon Georges Balandier, « la civilisation kongo couvre un espace qui déborde le fleuve. La langue ki-kongo qui exprime son unité le révèle ; elle est parlée dans tout le Congo inférieur, entre le Stanley Pool et l'Océan, le long de la côte qui s'étend vers le nord, vers l'Ogooué, dans l'intérieur du pays jusque vers le territoire des Ba-Téké, etc., et vers l'est, par-delà la rivière Kwango » (voir, Balandier (Georges), *Le royaume de Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle*. Paris : Hachette Littératures, 2009, 286 p ; p. 16).

⁶⁶⁴ MOURALIS (B.), *Littérature et développement*, *op. cit.*, p. 318.

presse et ses enjeux » et « Les revues dans le champ littéraire ». Dans cette analyse, il ressort que les auteurs congolais, plus que ceux des autres territoires, ont profité de l'engouement culturel qui s'est produit dans la capitale brazzavilloise pour créer un champ littéraire national ⁶⁶⁵ relativement productif. Face donc à l'essor congolais, les Gabonais, les Centrafricains et les Tchadiens font pâle figure avec leur production littéraire qui ne s'est concrétisée qu'assez récemment ⁶⁶⁶.

Cette question de la naissance des littératures en A.E.F., posée au début de ce travail et traitée tout au long de cette étude, pourrait nous amener dans l'avenir à investir dans une nouvelle dynamique critique qui consisterait à réhabiliter certaines œuvres classiques oubliées ou encore à ressusciter des auteurs comme Paul Lomami Tchibamba, pour le compte des deux Congo, Moïse Nkoghe Mvé, Joseph Brahim Seid et Benoît Basile Siango, respectivement pour le Gabon, le Tchad et la Centrafrique. Ce projet s'inscrirait dans la perspective de certaines maisons d'édition actuelles, spécialistes des littératures africaines comme Présence africaine et L'Harmattan qui, l'une comme l'autre, entendent à long terme rééditer des classiques qui ont contribué à faire connaître les écrivains noirs ou qui ont contribué à définir l'essence de la littérature africaine. Toutefois, en quoi la découverte ou la redécouverte des auteurs anciens issus de l'A.E.F. est-elle nécessaire ou utile ? En quoi la lecture des inédits est-elle un bon moyen (ou le moyen idéal) de

⁶⁶⁵ Même si nous ne sommes pas d'accord avec le concept de « champ » lorsqu'il s'applique à l'ensemble de ces pays dont la majorité des écrivains n'ont pas franchi les seules limites du territoire national et ne se sont donc pas faits connaître à l'étranger et même si nous ne sommes pas non plus d'accord avec la notion de littérature nationale, qui enferme ces auteurs en les renvoyant à leurs seules appartenances ethniques, nationales ou régionales, nous pouvons pas cependant niée la naissance de la littérature congolaise grâce à une première génération d'écrivains qui s'est très tôt imposée.

⁶⁶⁶ Ce sont des littératures souvent décrites comme jeunes ou récentes parce qu'elles ont mis du temps à émerger, surtout en ce qui concerne la littérature écrite d'expression française. Il faut aussi souligner que si ces écrits ne rencontrent pas toujours une large audience c'est parce que le choix des thèmes n'est pas toujours au goût du public lecteur ou que l'écriture en elle-même n'est pas très révélatrice ou aboutie.

redécouvrir les auteurs africains ? Ce sont des questions auxquelles il faudra alors répondre de manière solide et suffisamment développée.

*

Nous ne saurions mettre le point final à ce travail sans signaler les difficultés que nous avons rencontrées au cours de son élaboration. S'agissant du corpus retenu, notre recherche s'est effectuée en grande partie aux archives avec tout ce que cela a pu coûter comme investissement⁶⁶⁷. C'est pour des raisons de temps et de financement que nous avons été obligée de réduire la taille du corpus décidé au début de notre recherche⁶⁶⁸.

D'autre part, les documents conservés dans les archives ne sont pas toujours aisément accessibles et, du point de vue technique, la manipulation de ces manuscrits reste très délicate : les informations qu'ils possèdent sont souvent éparses et les feuillets en très mauvais état, ce qui nécessite de les manipuler avec beaucoup d'attention et de délicatesse.

Par ailleurs, notre intérêt pour la création d'un champ littéraire africain dans le contexte colonial de l'A.E.F. a fait de nous, jusqu'à un certain point tout au moins, une pionnière, ce qui a exigé de nous de nous frayer nous-même un chemin, sans toutefois pouvoir accéder facilement à des documents, qui, s'ils existent, sont restés rares.

Enfin, le recours aux mémoires vivantes comme solution pour palier l'inaccessibilité ou la faible disponibilité de la documentation écrite n'a pas vraiment été une solution dans

⁶⁶⁷ Nous avons été consultée certains documents aux Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) à Aix en Provence et aussi à la Bibliothèque nationale de France (BNF) à Paris, d'où nous avons pu finalement reproduire la collection entière de la revue *Liaison* ou plus exactement les numéros disponibles. Nous nous sommes également rendue à la Bibliothèque nationale du Gabon. À l'époque, la structure était en train d'être réaménagée, la recherche était quasiment impossible.

⁶⁶⁸ Au départ, il était question de travailler sur trois corpus : deux journaux : *L'Étoile de l'A.E.F.*, *La Gazette du Cameroun* et la revue *Liaison*. Puis, ça s'est avéré impossible à cause de la masse du travail que cela représenterait et à cause du temps que cela allait prendre pour regrouper des corpus aussi rares ; car d'une part, il fallait les répertorier et d'autre part les reproduire. C'est ainsi que nous avons décidé de réduire le corpus.

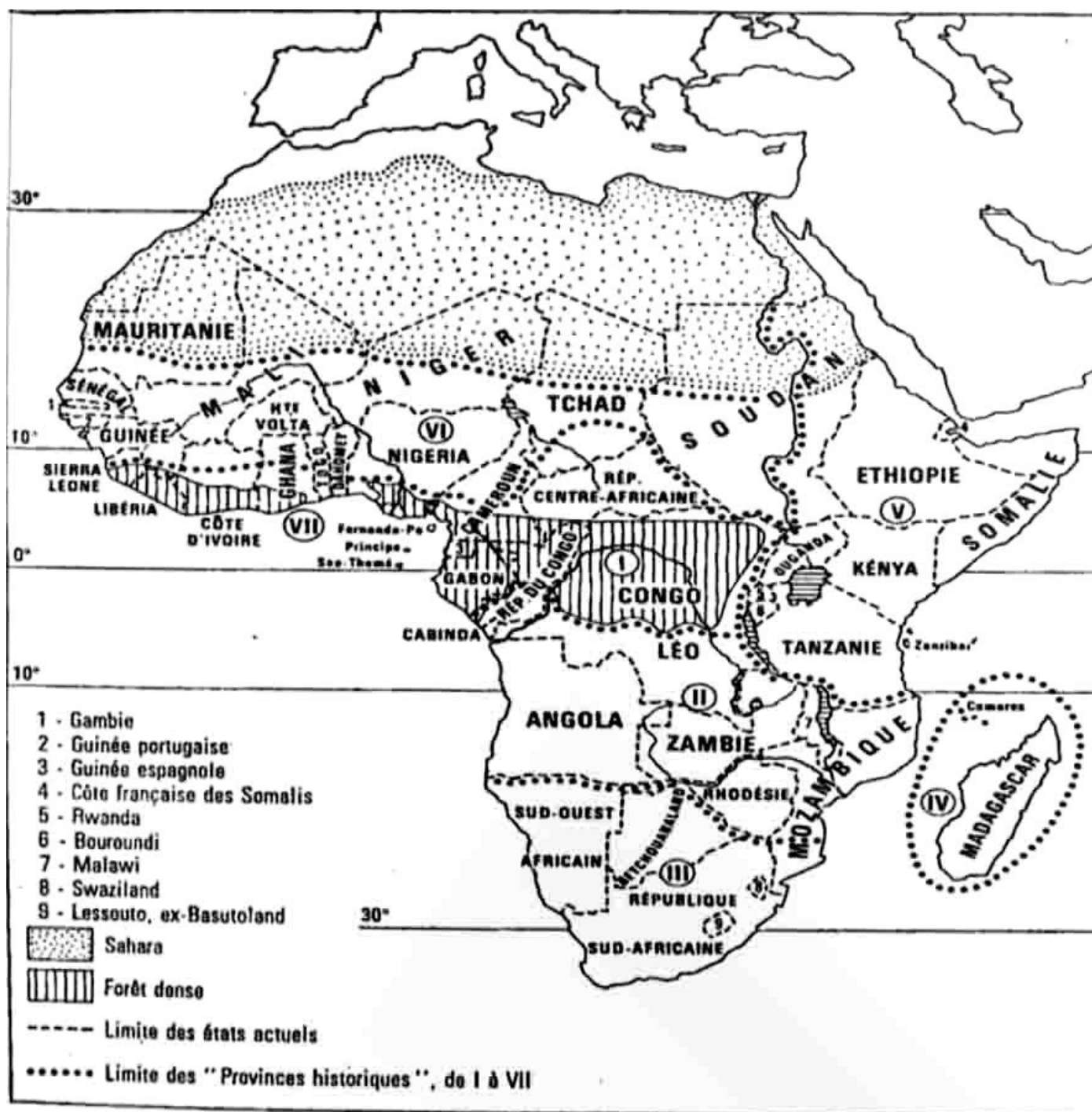
ce travail puisque nous n'avons pas pu exploiter cette démarche faute, le plus souvent, d'avoir trouvé des témoins disponibles ou soucieux de nous aider⁶⁶⁹. Or, la présente étude, qui porte sur un corpus rare d'une époque aussi lointaine que celle de la colonisation, aurait gagné en pertinence et en matière si nous avions pu nous entretenir avec des témoins même directs de cette scène littéraire et culturelle ou avec leurs héritiers, témoins de ces témoins directs.

Ces difficultés n'empêchent pas que la voie semble désormais tracée pour d'autres enquêtes dans la même perspective, ne serait-ce que parce nous espérons en avoir montré l'intérêt.

⁶⁶⁹

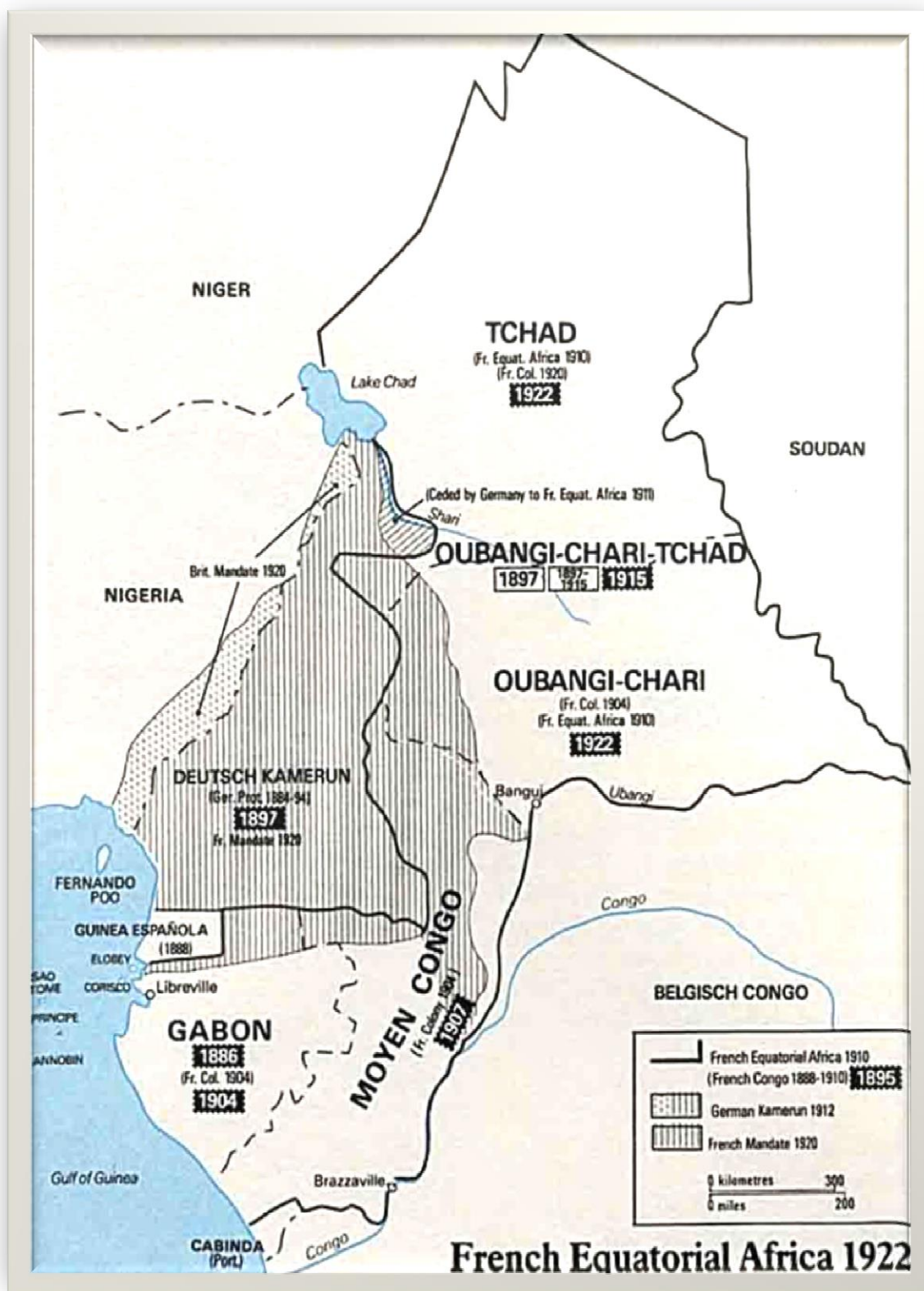
Certaines démarches entreprises n'ont pas abouties. Après avoir lancé plusieurs appels à témoins, aucun des organismes et associations sollicités ne nous a recontactés. De plus, parmi les personnes qui ont accepté de nous parler, seuls deux entretiens ont été repris dans notre travail. Il s'agit de l'entretien avec Jean Pierre Orban, qui a porté sur l'œuvre posthume de Paul Lomami Tchibamba et de l'entretien avec Aimé Gnali, femme politique et ancienne enseignante congolaise, qui nous a parlé, autant qu'elle pouvait, de ce qu'elle savait de la production littéraire en A.E.F. En effet, bien que riche et intéressant, nous n'avons pas retranscrit le témoignage de la veuve de Lomami Tchibamba, parce qu'il était plus d'ordre privé que public ou intellectuel.

ANNEXES

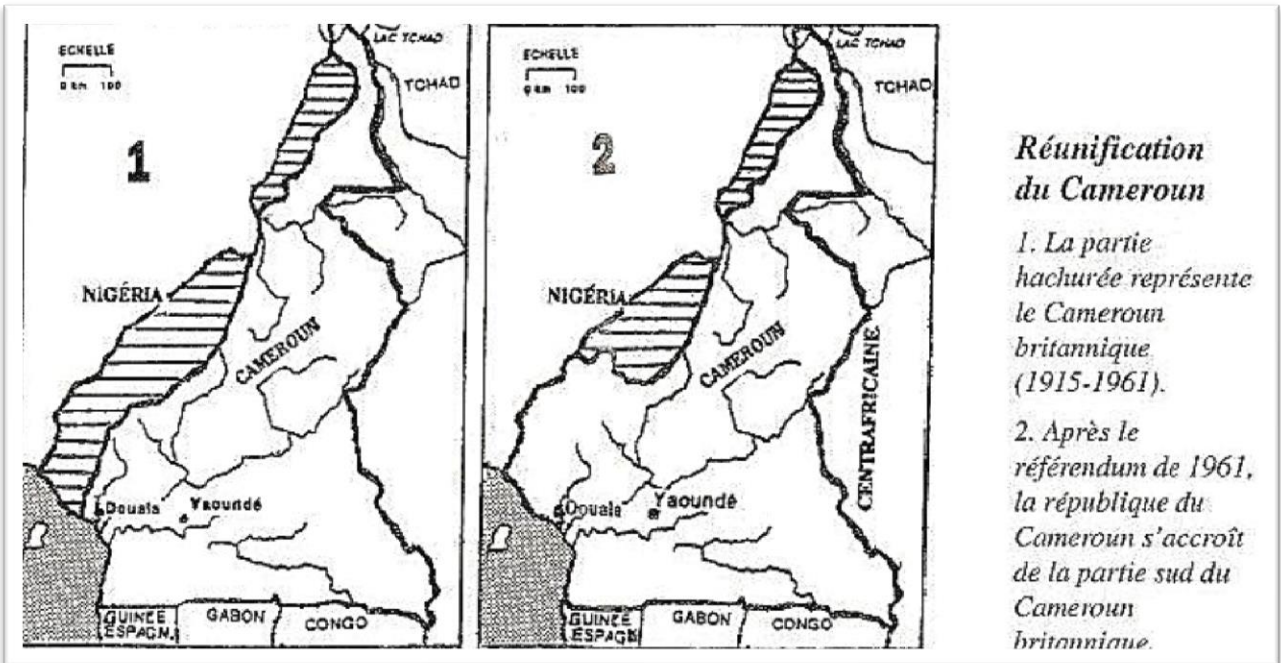


CARTE 1 : Limites des Provinces Historiques.

9 LES PROVINCES HISTORIQUES (P. 36.)



10 SEPARATION DU BLOC OUBANGUI-CHARI-TCHAD (P. 35.)



12 LE CAMEROUN ENTRE 1915-1961 (P. 48).



13 CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (P.251)

STATUTS DE L'ASSOCIATION DES "AMIS DES CERCLES
CULTURELS de l'A.E.F.

ARTICLE 1er. - Il est constitué à BRAZZAVILLE une Association dite des "AMIS DES CERCLES CULTURELS de l'A.E.F."

ARTICLE 2ème. L'Association a pour buts :

- d'établir entre ses membres des liens de sympathie, de compréhension et de solidarité,
- de favoriser les activités des Cercles Culturels de l'A.E.F., notamment en gissant leurs sources d'information, en assurant une liaison entre les divers Cercles et en multipliant leurs relations avec des organismes similaires ;
- d'apporter éventuellement un concours matériel et financier aux Cercles Culturels ;
- d'éditer un bulletin des Cercles Culturels, actuellement nommé Liaison.

ARTICLE 3ème. Le siège social de l'Association est à BRAZZAVILLE, rue Lictor B.P. n° 854, Tél. : 34-86.

ARTICLE 4ème. L'Association se compose de membres d'honneur, membres bienfaiteurs et membres actifs, dont le montant des cotisations respectives est fixé chaque année par l'Assemblée Générale.

Les Présidents des Cercles Culturels de l'A.E.F. sont membres actifs de l'Association, au siège de laquelle ils sont représentés par une personne de leur choix résidant à BRAZZAVILLE.

ARTICLE 5ème. L'Association est administrée par un Bureau élu par l'Assemblée Générale, et composé de :

- un Président,
- deux Vice-Présidents,
- Un Secrétaire Général,
- un Trésorier Général,
- deux à cinq membres Conseillers.

Le Secrétaire Général et le Trésorier Général peuvent être secondés dans leurs fonctions respectivement par un Secrétaire et un Trésorier dont ils proposent le recrutement au Bureau de l'Association.

Les divers membres du Bureau sont élus pour une année. Ils sont rééligibles.

ARTICLE 6ème. Les attributions respectives des membres du Bureau de l'Association sont les suivantes :

Le Président : représente l'Association dans tous les actes de la vie civile ; il est habilité à ester en justice et à représenter l'Association auprès des autorités Administratives et des tiers.

Il signe toute correspondance portant décision, engageant l'Association ayant trait à ses buts généraux.

Il préside les Assemblées Générales.

Il peut déléguer certains de ses pouvoirs au Secrétaire Général ou au Trésorier Général.

Il présente chaque année un rapport moral à l'Assemblée Générale.

Les Vice-Présidents : secondent habituellement le Président dans ses fonctions et le suppléent, de plein droit, dans l'ordre de leur élection, en cas d'absence ou d'empêchement.

Le Secrétaire Général : tient les archives de l'Association et notamment le registre des procès-verbaux de réunion du Bureau et de l'Assemblée Générale.

Il prépare la correspondance soumise à la signature du Président, et par délégation du Président, les correspondances, avis, convocations, etc., traitant dans le cadre des activités ordinaires de l'Association, à l'exclusion des pièces de comptabilité et des pièces susceptibles d'une incidence financière.

Le Trésorier-Général : est comptable des biens de l'Association et responsable du maniement des fonds ainsi que de la conservation des immeubles et des mobiliers.

Il tient un registre sur lequel est inscrite chacune de ses opérations.

Il établit une pièce justificative pour chacune de ces opérations.

Il est habilité à faire ouvrir un compte bancaire au nom de l'Association à administrer ce compte : émettre des chèques, effectuer des versements, etc., etc.

Il recouvre les créances de l'Association et donne valable quittance des versements effectués entre ses mains.

Il effectue les dépenses et les paiements décidés par le Président, auxquelles il a reçu délégation de celui-ci.

Il produit chaque année son rapport financier et son compte de gestion à l'Assemblée Générale.

Les membres Conseillers : apportent au Bureau le concours de leurs observations et suggestions et contribuent à mettre en oeuvre ses initiatives, ou ses décisions.

Ils ne peuvent engager personnellement la responsabilité de l'Association à l'égard de ses membres, ni des tiers.

ARTICLE 7ème - Au sein de l'Association peuvent être constituées des sections chargées de favoriser plus particulièrement certaines activités des Cercles Culturels, notamment leurs manifestations d'expression culturelle africaine : théâtre, choral, musique instrumentale, recherches et représentations folkloriques, etc.

ARTICLE 8ème - L'Association dispose d'un organe d'information et de liaison, la forme d'un bulletin périodique diffusé parmi ses membres et les personnes ou organismes ayant souscrit un abonnement à cette revue.

La rédaction et la diffusion du Bulletin est confiée à un Rédacteur en Chef approuvé, assisté d'un Comité de Rédaction de dix membres au plus, qui ont qualité de membres actifs de l'Association.

Les fonctions de Membres du Comité de Rédaction sont gratuites. (Toutefois, les Membres du Comité de Rédaction peuvent, comme toute autre personne, recevoir une rétribution pour la fourniture d'un article ou d'un document publié dans le Bulletin, dont le Bureau de l'Association aurait décidé de rémunérer l'auteur ou le producteur).

La publication du Bulletin est effectuée dans la responsabilité conjointe du Rédacteur en Chef et du Président de l'Association, à qui les épreuves de chaque numéro à paraître sont obligatoirement soumises avant leur impression et leur diffusion.

ARTICLE 9ème - L'Assemblée Générale de l'Association se compose de tous les Membres bienfaiteurs et actifs.

Les membres d'honneur y sont admis de plein droit.

Elle est présidée par le Président de l'Association ou par l'un des Vice-Présidents en cas d'absence ou d'empêchement du Président.

Elle est réunie obligatoirement deux fois par an, sur convocation du Président, ou de l'un des Vice-Présidents, ou de deux membres du Bureau à la majorité des membres actifs.

Pour délibérer valablement lorsqu'une modification des statuts est proposée, l'Assemblée Générale doit réunir, présente ou représentée, la moitié des membres.

Les décisions relatives aux autres questions peuvent être prises si le nombre des membres présents ou représentés est au moins égal au tiers du nombre des Membres du Bureau de l'Association.

Si le quorum de présences exigé pour la validité des délibérations n'est pas atteint après une première convocation de l'Assemblée Générale, elle est convoquée de nouveau pour une date ultérieure, et ses décisions sont alors prises, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

ARTICLE 10ème. - L'Association s'interdit formellement toutes manifestations politiques ou religieuses et toutes discussions présentant un caractère politique.

ARTICLE 11ème. - Les ressources de l'Association sont constituées par :

- les cotisations de ses membres,
- les subventions diverses qui pourront lui être accordées,
- le produit de ses activités, telles que conférences, fêtes, expositions, séances récréatives régulièrement organisées,
- le produit des abonnements au Bulletin souscrits par des particuliers, des organismes ou des collectivités publiques ou privées ;
- éventuellement le produit de la vente de numéros du Bulletin et le produit d'annonces publicitaires insérées dans le Bulletin pour le compte d'entreprises ou d'industries.

ARTICLE 12ème. - La durée de l'Association est illimitée.

ARTICLE 13ème. - En cas de dissolution, l'actif des biens de l'Association est attribué, sur proposition du Bureau, à une œuvre de bienfaisance ou d'éducation poursuivant des buts analogues à ceux de l'Association, après approbation de l'Assemblée Générale. ✓-

Déclaration de constitution reçue le 25 Novembre 1955 sous le n° 15
publication au J.O. A.E.F. du 15 Février 1956, page 3.

Note sur "LIAISON"
Bulletin des Cercles culturels de l'A.E.F.

Question liminaire.

Avec son prochain numéro de juin 1952, ce bulletin aura atteint sa deuxième année d'existence.

Sans aucun fonds propre, dépendant totalement des subventions administratives, "Liaison" a jusqu'ici été distribué gratuitement. Mais quel but a-t-elle poursuivi ? L'Administration en créant ce bulletin ? Organe de liaison des cercles culturels de l'A.E.F., "Liaison" est-elle, dans les vues de l'Administration, appelée à se développer et à devenir une importante revue africaine de l'A.E.F., plus tard, bien entendu ? Ou est-ce une entreprise sans lendemain ?

Souvent et à plusieurs reprises, lorsque la parution de "Liaison" tardait un peu trop, mes congénères m'ont ainsi exprimé leur inquiétude : "Va-t-on nous supprimer ce seul périodique que l'Administration a eu l'heureuse idée de mettre à notre disposition ?"

D'autres encore me disent : "Nous commençons à nous habituer à ces coups de paille : lorsqu'il s'agit d'initiatives au profit des Africains, les réalisations n'ont presque toujours pas de lendemain. On construit aujourd'hui pour détruire demain. C'est comme ça dans notre Administration. Il en sera de même pour "Liaison"... Vous verrez... etc..."

Nonobstant leurs formes différentes d'expression, ces deux opinions accusent un fond commun : c'est l'intérêt qu'on a pour ce périodique. La question liminaire est donc de savoir si "Liaison" est appelée à grandir, à prospérer ou s'il est condamné à une vie larvaire, et par conséquent éphémère.

Situation actuelle.

Malgré deux années entières durant lesquelles "Liaison" paraît mois après mois sans arrêt, encore à ce jour nombreuses sont des personnes aussi bien africaines qu'européennes, tant à Brazzaville que dans bien des centres importants des Territoires d'A.E.F., qui ne connaissent pas ce périodique.

Il est pour le moins paradoxal que la seule publication dont les ressortissants d'A.E.F. viennent d'être dotés par les soins de l'Administration, ne jouisse pas dans les quatre territoires de la Fédération d'une diffusion qu'on aurait pu croire massive à raison de sa gratuité.

Dans la Métropole où il eût été encourageant pour nous de voir vibrer un courant de sympathie, aucun écho ne nous parvient. En vain compulsions nous les pages de la "Revue des Presses d'Outre-mer" et des "Chroniques d'Outre-mer", — deux intéressants cahiers d'informations et d'études de ce qui se passe dans les Territoires français d'Outre-mer, — aucune mention relative au bulletin "Liaison" ne tombe sous nos yeux. Rien aussi dans la toute récente "Encyclopédie d'A.E.F."...

Est-ce à dire que "Liaison" mène une vie recluse ou ce bulletin est mis sous le boisseau ? Ni l'un ni l'autre. En réalité, la diffusion de cette revue ne l'a pas été avec un maximum de soins et d'efficacité. C'est du moins mon avis. En tous cas, le contrôle de la distribution nous échappe, il est par conséquent difficile de se rendre un compte exact de la situation touchant la pénétration de "Liaison" dans les milieux intellectuels africains. Ce que je pourrai affirmer avec certitude c'est que ce bulletin intéresse énormément Blancs et Noirs en A.E.F., et très probablement au hors de l'A.E.F.

La question vitale pour ce périodique — le côté financier mis à part — réside dans sa diffusion en milieux africains. Rédigé par les Africains pour les Africains, "Liaison" ne pourra bénéficier d'une large collaboration des Africains que si ce bulletin les touche régulièrement et se propage aussi largement que possible. Mais pourquoi "Liaison" étant ~~momentanément~~ gratuitement distribué aux membres des Cercles culturels de l'A.E.F. souffre-t-il d'une diffusion insuffisante qui se traduit par une collaboration si réduite ? Si jusqu'ici le Territoire du Gabon est le seul à collaborer avec enthousiasme à la rédaction des articles publiés dans notre périodique, c'est que là-bas presque tous les intellectuels sont touchés régulièrement. Pourquoi n'en est-il pas de même au Moyen-Congo (Nord et Sud), en Oubangui-Chari et au Tchad ? Poser la question c'est y répondre. Que faut-il alors faire pour remédier à pareille situation ? A mon avis, l'éparpillement de responsabilités doit être combattu. L'organisation du bureau de "Liaison", lequel bureau ainsi organisé doit être exclusivement rendu responsable de tout ce qui touche à la vie de "Liaison" aussi bien intérieurement qu'extérieurement. Ce qui permettra à ce bureau de contrôler directement la ~~marche~~ marche du bulletin.

Abonnement.

J'ai observé un peu de près la façon dont "Liaison" est distribué aux membres des cercles culturels de Poto-Poto : celui ou ceux qui sont chargés de distribuer ce bulletin, ne le font qu'à des personnes qui leur sont unies par des liens d'amitié ou autres. Le résultat est que les sept dixièmes d'intellectuels de Poto-Poto ne reçoivent pas "Liaison" et se rabattent sur moi. Ce sont alors des reproches et des demandes que je reçois, chaque fois que "Liaison" sort de presse. Je crois qu'il doit en être de même à Bacongo. Plus d'un jeune homme de Bacongo m'ont dit nettement : " Nous préférons demander "Liaison" à vous plutôt qu'au Cercle..."

J'en arrive à conclure que pour mettre terme à cet état de choses, un service d'abonnement doit être créé pour permettre une distribution directe de "Liaison" aux intéressés, à partir du bureau-siège de ce périodique. Ce bureau tiendra évidemment un fichier-contrôle d'abonnements par avion et par voie ordinaire.

B-37

Le montant de l'abonnement annuel — le seul que je propose pour équilibrer le surcroît de travail par de renouvellements sémiotiel — sera de 200 francs C.F.A. (ou 400 francs métropolitains).

Doit-on réserver aux membres des Cercles culturels une distribution gratuite de "Liaison" ? D'abord, — à part les Cercles culturels des autres territoires — il est difficile de savoir quelles personnes font partie du Cercle culturel de Poto-Poto, par exemple. En principe, le Cercle culturel est la synthèse des Associations africaines existant dans tout centre important de la Fédération. En pratique, ignorant la plupart de temps (je base sur l'expérience de Poto-Poto) qu'elles font partie du Cercle culturel, ces Associations ne prennent aucune part aux activités de celui-ci.

Je penche donc à n'excepter personne, quant à l'abonnement à souscrire à "Liaison".

A moins de servir à des fins de pure propagande, — ce qui n'a d'ailleurs aucun caractère de permanence, — aucune publication, quelle qu'elle soit, littéraire, philanthropique, religieux, politique, etc..., ne se distribue gratuitement, à perpétuité, aux sociétaires. Habituellement, tous les membres d'un club, d'une association, d'un cercle ou d'un tout nouveau mouvement, soutiennent toujours leurs publications par des abonnements.

Seul "Liaison" a créé un précédent qui risque de lui enlever prestige et valeur aux yeux de ceux-là mêmes qui le reçoivent gratuitement. Tout est d'expérience courante qu'une chose pour l'acquisition de laquelle on a dépensé son argent a toujours une valeur que n'a pas celle qu'on obtient ou qu'on reçoit gratis.

V e n t e .

Actuellement, je ne vois que les libraires comme seuls intermédiaires sûrs pour assumer avec un maximum de garantie la vente de "Liaison". Un contact pourra être pris avec les libraires de Brazzaville pour savoir leurs dispositions et conditions. L'accord de ces libraires entraînera évidemment celui de leurs succursales hors de Brazzaville.

Aux Cercles culturels, on pourra confier aux Présidents un lot d'avance pour la vente duquel deux ou quatre membres actifs du Comité ou du Cercle pourront être désignés. Les Présidents seront responsables, vis-à-vis des chefs du service local des Affaires Sociales, quant aux avances aux produits de la vente du bulletin.

Un compte-courant pourra être ouvert en banque, ou compte chèques postaux à la Poste locale, où seront versés les montants d'abonnement et les produits de vente. C'est évidemment au nom de "Liaison" que s'effectueront ces opérations.

Le prix de la vente au numéro pourra être ^{fixé à} 20 (VINGT) francs C.F.A.

P u b l i c i t é .

Réservé deux ou quatre ou même huit pages de "Liaison" aux publicités diverses. Une autre base de ressources sérieuses.

F o n d s : u t i l i s a t i o n .

Le fonds que constitueront les abonnements et les produits de la vente au numéro, ~~pour~~ servir aux améliorations à apporter à ce bulletin qui doit ~~pourront~~

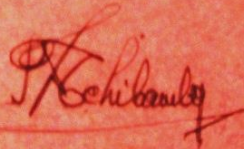
B.37

...abondamment illustré et documenté. J'ai sous les yeux une revue métropolitaine intitulée : "Tropique". Cette revue ne contient en tout et pour tout que douze articles et comptes-rendus. Ce qui frappe et rend cette revue plus attrayante encore c'est la profusion avec laquelle elle est illustrée. Pourquoi "Liaison" ne pourrait-il pas être aussi illustré ? Si la photothèque de l'Administration ne satisfait pas à ses besoins, notre périodique pourrait, moyennant ses ressources personnelles, recourir à des tiers. Et des photos en couleurs ? Et des papiers glacés, du moins pour la couverture avec entête en couleur comme ce fut le cas pour les tout premiers numéros ? Récompense éventuelle aux correspondants méritants pour leur assiduité à fournir des travaux intéressants. Organisation du bureau de siège de "Liaison" (mobilier et divers meubles — personnel — affranchissement courriers divers — diverses autres activités éventuelles bref, la vie d'un bureau de presse qui a la prétention de se développer...

En émettant ces suggestions, je me base sur la conviction (ingénue, peut-être) que dans les vues de l'Administration, "Liaison" est appelé à prospérer, à devenir la plus importante revue d'idées et de pensées africaines de l'A.E.F. et qui, pour être de son époque, ne néglige rien de tout ce que met la technique à la disposition de la presse pour rendre notre bulletin de plus en plus attrayant.

"Liaison" doit échapper à...l'enterrement qui a fait disparaître son frère aîné "Bulletin de l'Education de la Jeunesse Africaine". "Liaison" doit vivre et aussi longtemps que possible pour le plus grand bien des frères lettrés de l'A.E.F. Il n'est que d'ouvrir et de parcourir les pages de ce bulletin pour s'apercevoir du rôle que joue petit à petit "Liaison" en nos milieux : l'intellectuel de chez nous commence à réfléchir; il cherche maintenant à se situer, à faire le point, à mesurer le chemin parcouru comme dans l'inconscience. Il médite aujourd'hui. Le rôle de "Liaison" ne souffre plus d'équivoque. Ce bulletin doit être soutenu avec efficacité.

Brazzaville, ce 4 juin 1952.



P.L. TCHIBAMBA
Secrétaire de Rédaction
ff. Rédacteur en chef de
"LIAISON".

LIAISON

Revue mensuelle illustrée

B.P.854

BRAZZAVILLE, LE 27 février 1956.

14/EL

Mademoiselle Thérèse BAZILLOU
292, avenue de Muret

TOULOUS.

(Fran

Mademoiselle,

Le silence, lorsqu'il suit une correspondance, a toujours une éloquence désagréable. Il y a tout un temps que vous m'écrivez sans recevoir de moi la résonnance attendue. Votre constance, Mademoiselle (malgré cette sorte de "résistance d'inertie" (si je puis ainsi m'exprimer) qu'elle rencontre chez moi, m'émeut.

mer) qu'elle rencontre chez moi, m'émeut. Pourquoi je ne réponds pas à vos lettres ? Sincèrement, je m'incaable de le dire. Il y a une chose que je constate : enlisé dans d'incessants soucis inhérents à la réalisation singulièrement laborieuse d'un seul numéro de cette revue qui, eût-on dit, fait partie de mon souffle, j'ai l'impression d'être tombé dans une déformation bizarre, semblable à l'ornière d'où l'idée ne me vient même pas de sortir... C'est tout ce qui peut expliquer, en toute sincérité, Mademoiselle, cette attitude négative de ma part vis-à-vis de toutes les marques de sympathie et d'amitié dont vous ne cessez de me témoigner. J'espère que le fait d'avoir constaté cela suffit pour me pousser à agir.

oOo

En ce qui concerne "Liaison", que puis-je vous dire sinon qu plus je vise au mieux — avec des moyens de bord que vous connaissez, plus difficile devient la réalisation d'un Numéro, et moins j'ai de Correspondants et de Collaborateurs...

A considérer le nombre infime sinon ridicule d'abonnements (j'ai enregistré jusqu'ici (à peine 150 en tout et pour tout !), j la déprimante impression de travailler dans le vide.

Durant plus de cinq ans, le Haut-Commissaire de la République A.E.F. m'a obligé à distribuer "Liaison" gratuitement aux Cercles culturels. Les Membres effectifs de ces organismes, en tant que principaux bénéficiaires directs de mes labeurs et qui devraient normalement me soutenir en souscrivant des abonnements massifs (ou du moins susceptibles d'épuiser mes 4.000 exemplaires que comporte chaque tirage) maintenant que l'Administration souhaite voir "LIAISON" voler de ses propres ailes, sont les premiers à s'éclipser...

Madame BARAT-PEPPER

159 Bd Haussmann

PARIS -VIII^e

Ce 17-11-54

Mon Cher Ami,

Je ne saurais vous dire combien votre lettre me fait plaisir, car mes amis Africains de Brazzaville ne sont pas oubliés, vous pouvez me croire, et il y a quelque jours, je parlais encore de vous avec CINDA Martial.

Il y aura bientôt 2 ans, je vous avais fait remettre un jouet pour Eliane, par mon mari; je n'ai jamais eu de réponse aux amitiés que je vous faisais transmettre ainsi....pas plus qu'aux lettres écrites plus tard à Jean ZAMBO et Jacques DINGA. Maintenant que le contact est repris, je peux vous dire que j'aide de mon mieux, officieusement, mes anciens élèves de Brazzaville qui viennent me demander conseil. Cinda va publier un recueil de poèmes chez Pierre SEGHERS. Il va me remettre vendredi un de ses poèmes à l'intention de "LIAISON". Je suis votre effort avec l'intérêt que vous savez. Je constate les progrès, et j'en suis fière, car vous savez avec quel cœur j'ai travaillé à l'évolution des Aéliens, et je leur conserve toute mon amitié malgré l'éloignement.

Par ma situation à la Délégation de l'A.O.F. j'ai repris des relations dans les milieux artistiques de Paris et je travaille toujours pour l'ART AFRICAIN en tentant sa meilleure diffusion.

Pour la photo du G.G. EBOUE, je ne peux vous l'envoyer car elle se trouve à Nice, chez mes parents, qui sont actuellement à Paris. Mon Père a été très malade et est resté 37 jours à l'hôpital du Val-de-Grace, après une grosse opération. J'ai demandé à Ginette SENGHOR (la fille de Monsieur EBOUE) de faire le nécessaire pour que vous soient remises des photos de son Père. Ceci a été fait et vous les aurez dans les meilleurs délais.

J'ai demandé à un photographe de me refaire une photo que je vous adresserai dès que je l'aurai

pour ma petite filleule, que j'embrasse bien fort, et que j'espère bien voir un jour en France.

Je vous enverrai en même temps le poème de CINDA, qui est un jeune auteur plein de talent que j'encourage autant que j'ai pu le faire pour CAMARA Laye, dont le second livre vient de sortir (Le regard du roi).

Si vous avez des oeuvres prêtes pour la publication, adressez les moi; je les recommanderai chez PLON ou chez SEGHERS.

Dites à mes amis Africains toutes mon amitié, et partagez avec votre femme, Mon Cher LOMAMI, l'expression de mon fidèle souvenir.

Hiare Pepper

Mme Luyter se sent heureuse
d'avoir "LIAISON" - le numéro
où il avait une photo de son
Père - Je t'en envoie le lien
en t'ajoutant 1 square de
TOCQUEVILLE - Paris XVII

COPIE

PRÉSENCE AFRICAINE

REVUE CULTURELLE DU MONDE NOIR

Paris, le 30 Octobre 1952

Monsieur Paul-Lomani
TCHIBAMBI
Service Spécial
B R A Z Z A V I L L E
A.E.F.

Cher Monsieur,

Il est sans doute inutile que je vous présente notre revue, vous la connaissez; de même, il n'est pas nécessaire que je vous tienne des efforts de mon Directeur Alioune DIOP et de ses amis pour en faire une tribune d'expression africaine, un moyen, en tout cas, grâce auquel peuvent dialoguer les voix les plus libres et les plus autorisées; vous ne pouvez ignorer non plus évidemment que cette oeuvre culturelle ne s'est pas faite sans difficultés.

Aujourd'hui qu'un avenir de travail s'ouvre à nous, dans de meilleures conditions de stabilité, nous sommes amenés à ouvrir davantage l'éventail de nos amis, collaborateurs et conseillers. Aussi bien, serions-nous très honorés si vous acceptiez de participer à notre travail en tant que membre du Comité de Direction de la Revue. Votre éloignement de son lieu d'évolution ne doit pas pour autant vous décourager, ni trouver vaine cette collaboration. Nous pensons au contraire que votre présence en Afrique pourrait être pour la revue du plus haut intérêt, en ce sens que vous seriez tout à fait à même de vous faire l'écho - soit par des textes, soit par de simples conseils, ou projets de travaux - des véritables exigences des milieux africains que vous connaissez.

Voulez-vous nous faire part de votre décision et veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux

Le rédacteur

Libreville, 2 Novembre 1954

à Monsieur Paul TCHIBAMBA
Rédacteur en Chef
de "LIAISON"

B.P. N° 535
BRAZZAVILLE (Moyen-Congo)

Cher Compatriote ,

Je ne suis pas peu surpris de trouver, ce matin, 3 novembre 1954, au moment où je rentre d'un petit déplacement, votre pli en marge, contenant un numéro de "LIAISON", avec... un fragment d' "I W E N G A " (princesse AGUEKAZA) !

Pouvez-vous m'aider à reconstituer l'odyssée de ce petit manuscrit, composé un peu avant la guerre de 1939, alors que je me trouvais au Sénégal ("Chargeurs-Réunis") et dont, à ma connaissance un exemplaire, avec figurines dessinées par mon oncle MAKAGA-DJOGONI, Adjoint des S.C. aujourd'hui en retraite fut remis par mes soins, pour publication - je crois, du moins, m'en le rappeler - à Mr DEVIC, Directeur à DAKAR du Bureau Politique de l'AOF ; cependant que le 2e, emporté par moi jusqu'à RIVESALTES (Pyrénées Orientales) fut confié par un jeune camarade Soudanais Benoit CAMARA, S/Officier, frais émoulu de l'ECOLE NORMALE d'Instituteurs de l'AOF, à Madame BAROUDI, Professeur Agrégée dont le mari, mobilisé aussi, retour du Soudan Français, montait en ligne à la même époque, ou à peu près, que nous ...

Les hasards de la guerre ne m'ont pas remis en présence de ce cher petit camarade, véritable héros, qui a combattu côte à côte avec moi et qui, prisonnier, blessé, emmené au fin fond de la Silésie, a réussi à "renter" en France, trompant la vigilance des Allemands ...

Serait-ce lui qui vous aurait communiqué ce petit "rien" ? Quoi qu'il en soit, je serais heureux que vous me permettiez de relire le texte entier de ce récit, dont je n'ai gardé aucune trace, pour les raisons que je vous expose. Et, en terminant, je voudrais attirer votre attention sur l'importance énorme que revêt la transcription littérale (orthographe, j'entends !) des appellations en langue "miè-nè", un "O", parfois, pouvant donner au mot une signification différente de celle que représente un "E" - page 54 CHAP. I "NOMBA" ... § 2, ligne 1 "Ngwé -Nkondo", pour "Ngwè-Nkondé" : Ngwè : mère, Nkondé : reine au lieu que le mot "Nkondo" désigne la CARPE (poisson d'eau douce, comme vous le savez ...)

Je sais par expérience que la correction des épreuves n'est pas aisée. Ceci n'est qu'une simple parenthèse ouverte et ne rime point à conséquence.

Or donc, merci d'avance de votre extrême obligeance. Et au grand plaisir de vous lire, cher Compatriote !

Brazzaville, le 10 décembre 1953.

B. 24

Paul TCHIBAMBA dit LOMANI,
Rédacteur en Chef du Bulletin "LIAISON"

à

Monsieur le Haut-Commissaire
de la République française en A.E.F.

Monsieur le Haut-Commissaire,

A la suite des suggestions qui lui ont été faites par son Conseiller Technique, le Comité de Rédaction du Bulletin "Liaison" a envisagé de faire l'expérience de la publication privée, au cours de l'année prochaine.

Vous avez bien voulu donner votre accord de principe à ce projet selon lequel "Liaison" serait détaché de l'Administration, tout en demeurant sous son contrôle.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les membres de l'actuel Comité de Rédaction de la revue et les personnalités pressenties pour constituer son futur bureau, m'ont offert de conserver les fonctions de rédacteur en chef, que j'assume depuis 1950.

J'accèderais volontiers à cette proposition, mais, en raison des incertitudes inhérentes à la période de "démarrage", je souhaiterais pouvoir être lié personnellement au Gouvernement Général par un contrat ainsi que cela m'a été promis depuis que je suis chargé de la rédaction du bulletin, ou recevoir, tout au moins, l'assurance que l'Administration prendrait à son compte le contrat qui me sera fait par la revue "Liaison" au cas où celle-ci viendrait à être supprimé en tant qu'organe de presse privé.

Je suis âgé de 39 ans et demi, marié, père d'un enfant de 3 ans et ma femme attend la naissance imminente d'un second.

J'ose espérer qu'il sera possible d'examiner ma situation sous un angle humain et de donner une suite favorable à ma demande.

Daignez agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, l'expression de ma profonde gratitude et de mon entier et respectueux dévouement.

B.23

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous savez tout l'intérêt avec lequel je suis la parution de la revue "Liaison".

Je tiens à vous dire que les derniers numéros, parus au cours de l'année 1956, ont été très nettement améliorés, et qu'ils offrent dorénavant aux lecteurs une matière abondante, intéressante, d'une bonne présentation.

Ce résultat est, je n'en doute pas, le fruit de vos efforts, et je tiens à vous exprimer, à cette occasion, mes félicitations.

Un point toutefois me paraît négligé : celui de la régularité de la parution de votre revue. La subvention qui vous est accordée, sur les crédits du budget général, vous permet d'assurer l'impression de six numéros par an, et ce chiffre n'a pas été atteint en 1956, où seuls cinq numéros ont paru.

Par ailleurs, le dernier numéro remonte au mois de septembre 1956 et le numéro suivant n'a pas encore paru à ce jour.

J'estime que cette irrégularité dans la parution de la revue Liaison est nuisible à sa diffusion et je vous demande de bien vouloir prendre toutes dispositions pour que cette revue paraisse désormais selon une périodicité régulière, tous les deux mois.

Mon intervention n'a d'autre but, vous le savez, que d'augmenter encore l'audience dont jouit Liaison, et de favoriser son développement auquel je suis personnellement attaché.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

BAMBA
Chef

Paul Chauvet
P. CHAUVET

LIASON
Revue mensuelle illustrée.
B. P. 535
Square Delambre.

Paris, le 14 janvier 1954

XIV^e

B.43

Cher Monsieur Lomami Tehitamba,

J'ai eu le grand plaisir de trouver, dans le tout dernier numéro de Liaison, les vers et le portrait que je vous avais envoyés en octobre de l'an dernier.

Soyez sûr que je suis vos efforts avec la plus grande attention. L'année en cours, je vous le permets, ne se passera pas sans que je connaisse un article, soit à la Radio, soit dans un journal français ou étranger, à l'excellente revue que vous dirigez.

Peut-être vos collaborateurs demandent-ils, selon moi, s'intéresser presque exclusivement à tout concerne le folklore africain ou renouit aux mœurs et coutumes de cette immense Fédération aussi complexe que composite.

Ne voyez nulle critique dans la suggestion
que je me permets de vous faire. L'Européen, quel
qu'il soit, ne comprendra l'afrique, et ne l'aimera,
que dans la mesure où il connaîtra ses coutumes.
De là vient qu'il est nécessaire, voyez-moi, de
les lui apprendre.

Continuez à aller de l'avant, quels que
soient les obstacles dressés sur votre chemin. On
ne cesse, en France, de les prodiguer sur le mien,
depuis trente ans. Qui, "on?" Parbleu les "colo-
nialistes," mes compatriotes antillais et nombre
de nos congénères.

Il y a beau temps que je ne m'occupe ni des
uns ni des autres. Traitez comme moi. L'indiffé-
rence et le mépris facilitant tant de choses!

Merçi. A bien cordialement votre,

René Moram.

B. 46

Paris, le 12 août 1958.

V.B. 18/8/58

6, Square Delambre.

Tél. 12-62

XIV^e

Cher Monsieur Tchiamba,

On m'a remis aujourd'hui, à midi, le soixante troisième numéro de Liaison. Merci de me l'avoir envoyé ou fait envoyer. Merci aussi d'y avoir fait reproduire mes "règles de conduite" tirées des Pensées de Marc-Aurèle.

L'article que j'avais consacré à vos annués administratifs passera, au début de septembre, dans le numéro de rentrée du Cri de la France. Excusez-moi de ce retard que je n'avais pas prévu. Tout rentrera dans l'ordre, vous verrez.

Soyez patient. Travaillez sans bruit, en vous disant que ce que vous faites est durable. Seuls les écrits sont durables. Et puisque les écrits sont durables, voulez-vous avoir l'obligeance de me donner l'adresse de Madame Y. Cabon, afin que je la remercie d'ice.

tenant des lignes élogieuses qu'elle m'a fait le très
grand honneur de consacrer à mon pauvre vieux
Batonala, le moins bon, à mon avis, de tous mes
romans, mais, je le reconnais, le plus utile, sur le
plan social, sur le plan humain, et, partant, le
plus constructif des ouvrages qu'il m'ait été
donné de publier, au cours de ma longue vie d'
écrivain français de couleur.

De nouveau, et d'avance, merci.

Tout cordialement vôtre.

René Maran.

Paul TCHIBAMBA
Ch. 507 (54-étage)
Cité Universitaire
(Fondation des Etats-Unis)
15, Bvd Jourdan
Paris-14^e

Paris, ce vendredi 21 Septembre 1956.

Mon cher Marcel,

Voici ma deuxième lettre. Je regrette infiniment de ne pouvoir te donner d'assez bonnes nouvelles : je suis de nouveau au lit, souffrant de colique... (diarrhée accompagnée de douleur).

C'est à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Descartes, que s'est ouvert (Mercredi à 9 h 30) le Congrès des Artistes et Ecrivains Noirs, congrès organisé par M. Alioune Diop, directeur de la revue "Présence Africaine". De tout le monde noir, nous ne sommes qu'une soixantaine d'Ecrivains à répondre à l'invitation de M. Alioune Diop... (les trois quarts des Délégués sont de l'A.O.F. Et le quart restant est morcelé entre les Délégués de la Jamaïque (un seul), de la République d'Haïti (un --très vieux noir marié à une blanche; il est recteur de l'Université d'Haïti--), Cameroun (quatre), Madagascar (trois --dont le fameux M. Rabemananjara--), et moi (M. M. Martial SINDA et Gerald TCHICAYA m'ont rejoint sur le banc des Délégués, mais ils ont été écartés et refoulés au fond de la salle parmi les observateurs). Ils m'avaient, au préalable, mis en garde contre toute participation active à ce colloque considéré dans tout Paris comme une ramification de la Conférence de Bandung. J'ai donc dû

comme une ramification de la Conférence de Bandung. J'ai donc dû pocher mes papiers et coudre mes lèvres, car ma ligne de conduite demeure toujours la même : pas de "politicaille".

Dès le discours d'ouverture, M. Alioune Diop, en nous présentant M. Preice-Mars (le recteur de l'Université d'Haïti) comme président des travaux du Congrès, dit que le choix a été porté sur ce Monsieur surtout parce qu'il est le survivant de la génération disparue des malheureux descendants d'esclaves qui ont souffert sous la domination occidentale. C'était donc nous placer sous le signe de la Révolte (ou plutôt de la revanche qu'entend prendre le Monde noir sur le Monde blanc). Passant la parole à M. Rabemananjara, M. Diop déclare que cet homme est le martyr de l'indépendance noire. Et lorsqu'il a pris la parole, eh! bien, Marcel, M. Rabemananjara a incendié la salle : rancœur, amertume, révolte impuissante à s'éclater autrement que par un flot de paroles de feu contre le Colonialiste Français qui "n'a trouvé au pays noir que des macaques, des sauvages... qu'il fallait tuer, maltraiter, diminuer... Quel lien de reconnaissance peut-il aujourd'hui nous unir à l'Occidental?..." Exalté, colère, vibrant de passion, M. Rabemananjara nous chante un poème de circonstance. L'atmosphère était très tendue. Au fond de l'amphithéâtre, l'on pouvait compter près d'un millier d'observateurs blancs et noirs serrés.

Enfin, envoie-moi cinq exemplaires des numéros 43, 44, 45 (si bien entendu ce dernier est fin prêt pour l'expédition).

J'attends ton mot avec l'impatience que tu dois comprendre. Fais-moi le plaisir de voir Elisabeth, mon épouse, pour me donner de ses nouvelles personnelles et des "histoires" des petits Tchibamba : j'espère qu'ils ne manquent de rien et que tout le monde se porte bien ? Un petit sur eux, Marcel, te méritera une indulgence de mille jours au purgatoire...

Et Marie-Louise ? Toujours gourmande ? Quand nous partagera-t-elle la joie de son fruit ? Dis-lui mon "mboté" mécontent...

Voilà, la "tartine" ! Bon courage et du dynamisme comme toujours dans nos Affaires.

Tiens, prends mon accolade.

Brassaville 18 Sept. 1956

Ton cher Paul,

J'ai reçu hier seulement ta lettre. Tu comprends quel mauvais sang j'ai dû me faire du 18 déjà, au 18 septembre. J'en reviens non pas à toi, mais aux moustiques d'Afrique qui t'ont inoculé juste à temps le virus palustre. J'aime à croire que la miasme filera et à quelle bien à temps pour te permettre de suivre les différents aspects du Congrès. La contraire m'inquiéterait beaucoup. Ce n'est pas quand même pas prendre au pied de la lettre le fameux "vive Paris et mourir"? Alors donc!

Tu sais: Goma. Déjà est venu me voir pour savoir s'il est vrai que tu es attaché au

Cabinet, quelque part au Ministère de la F.O.M. Je lui ai répondu qu'il confondait probablement entre Botamba et Tchibamba.

Entre nous, as-tu déjà contacté quelques personnalités pour essayer de les intéresser à notre entreprise? La culture noire y gagnerait j'en suis persuadé.

J'attends encore "l'avènement" de mon héritier. Depuis ton départ Mme Stratico se porte bien malgré la fatigue toujours croissante. Stratico lui-même se porte bien ^{ainsi} ainsi que la plupart de mes amis et amies. Yacine Talonza et lui ai com-

que ta libé - vient de bénéficier d'un congé de 4 mois.
 Il compte aller à Nakoua vers le 4 octobre. Bonne
 occasion pour lui de se "purifier".
 J'aime à croire que tu n'as pas attendu
 d'être purifié pour ouvrir le feu sur les
 "choses" qui en Afrique appartiennent uniquement
 aux "Générations" et à tous ceux de leur race.
 Venge moi, je t'en prie.
 Est-ce bon, est-ce ? rentre le son congé ?
 Dis lui bien le bonjour de ma part, au cas où
 tu le vois.
 Je termine en te souhaitant bonne santé
 et bon succès. C'est à Sessing que je n'ai pas
 much du travail que tu m'as confié. Apprends
 seulement que les choses vont leur petit train
 et que je suis fidèle au poste. Fais moi conf-
 ance et ne te fais pas une mère de soucis.
 Profite de ton séjour en France pour refaire
 tes forces. Tu le mérites -

Au revoir mon "vieux" et de l'avant
 toujours.

Ibalico

J.S. Homba te dit bonjour et s'excuse de n'avoir
 pas été à Gaya. Gaya le 16 septembre.
 nouveau qu'il était à Léo pour un mariage.
 Ad -

LE ST-PIERRE
BREVILLE
en (A. E. F.)

le 18 Mai 1959

18. 84
R. P. 170
L. E. P. 800. 200. 75

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais très reconnaissant, si vous pouviez me faire recopier mon article sur les "pontons-magasins" du dernier siècle servant de dépôts et de factoreries sur la Côte Occidentale d'Afrique.

Je voudrais le reproduire, mais j'ai égaré le numéro de "Liaison" que vous m'aviez adressé.

En m'excusant du tracas que je vous cause, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédaction, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

A. Walker

1er Juin 1959.

N. Ref. 557/2

Monsieur l'Abbé WALKER
Paroisse St.-Pierre
LIBREVILLE
(République Gabonaise)

Monsieur l'Abbé,

En réponse à votre lettre du 18 mai,
je m'empresse de vous faire parvenir, sous
pli séparé, un exemplaire des numéros 49/50
et 52 où ont été publiées vos chroniques sur
"Les pontons" (page 71) et les "Vaisseaux-ma-
gasins" du Gabon d'autrefois (page 34).

Je vous en souhaite bonne réception,
tout en formant des vœux de voir "Liaison"
continuer à mériter votre honorable collabo-
ration.

Je vous prie, Monsieur l'Abbé, d'agréer
l'expression de toute ma considération.

Le Directeur de Publication

Paul TCHIBAMBA

**ENTRETIEN AVEC MAMBOU AIMEE GNALI : FEMME POLITIQUE, ECRIVAINNE ET PREMIERE
BACHELIERE DU CONGO**

Moi : Pouvez-vous vous présenter ? Pourriez-vous également dire un mot sur l'histoire intellectuelle du Moyen-Congo ?

M.A.G : J'ai commencé la sixième à Orléans, je suis arrivée à la fin de la seconde à Brazzaville. Donc, je ne pourrai pas vous dire comment les choses ont commencé par rapport à l'éducation et l'enseignement. Mais, le fait que Brazzaville soit la capitale de l'A.E.F. a beaucoup aidé aussi. C'est vraiment là où tout se passait. C'est là que la plus part des fonctionnaires, y compris les Gabonais, les Centrafricains et les Tchadiens étaient ; les plus hauts fonctionnaires y étaient en effet au niveau fédéral. C'est ce qui fait que les Congolais en ont profité plus que les autres. Les gens oublient souvent cela, même à l'intérieur du Congo on a des problèmes d'ailleurs entre ceux de la côte et puis ceux de l'intérieur, qui nous reprochent d'avoir été les premiers scolarisés, mais bon les civilisations arrivent par la mer et donc là y a rien d'étonnant que Brazzaville ait le plus profiter. Ainsi, toute l'intelligentsia de l'Afrique centrale se trouvait à Brazzaville. Les plus hauts cadres étaient à Brazzaville : les Tchadiens, les Oubanguiens et les Gabonais. C'est du moins la première chose à clarifier, car les gens ont l'air de dire que c'était congolais, mais ce n'était pas plus congolais qu'autre chose : c'est dans l'ordre des choses que ça parte du Congo et que ce soient les Congolais qui soient les plus participants. Et ça, si vous voulez, c'est de l'histoire.

Moi : Parlez-nous de *Liaison*

M.A.G : *Liaison*, à l'époque, c'était le journal des intellectuels. On disait : « je collabore à *Liaison* » et ça faisait bien. Et puis l'intelligentsia, comme c'est elle qui produisait la chose, elle faisait tout pour rendre cette revue plus attrayante. Je sais que mon oncle Joseph Pouabou a publié dans *Liaison*.

Moi : Justement, est-ce que en dehors de *Liaison* il y a eu des échos de Joseph Pouabou ? A-t-il construit une carrière littéraire à part ?

M.A.G : Il n'a pas eu le temps, le pauvre ; il a été assassiné assez vite. En effet, il est mort en 1965, alors qu'il est né en 1918 ou 1919, je ne me souviens plus de la date exacte, mais j'ai sa biographie, ce n'est pas un problème ça, sa biographie. Joseph Pouabou c'était surtout l'un des collaborateurs de *Liaison*. Il écrivait dans *Liaison* sous le pseudonyme de Tchikoulou Mboukou, son nom d'emprunt qui signifie en langue vili : « celui qui plante des arbres ». En fait, ce nom dérive d'un proverbe vili, pour dire que celui qui plante des arbres ne saurait être un égoïste. Parce que, effectivement, on ne plante pas les arbres pour soi, puisque le temps que l'arbre grandisse, quelque fois, on n'en mange même pas les fruits. Donc, je sais que lui c'était son nom d'auteur. Mais, je vous avoue que je ne sais pas grand-chose sur la revue elle-même.

(Nous lui expliquons les difficultés auxquelles nous avons été confrontées durant la recherche, notamment l'inaccessibilité aux mémoires vivantes, c'est-à-dire ces personnes qui ont vécu les événements et qui pouvaient nous parler de *Liaison* et de ses membres. La veuve de Paul Lomami Tchibamba qui vit aujourd'hui à Liège a pu nous donner quelques éléments, même si elle n'était pas non plus directement impliquée dans la chose).

M.A.G. : C'est difficile de travailler sur l'Afrique, surtout sur l'Afrique centrale ; les autres ont beaucoup écrit mais nous nous sommes incapables de garder ne fut ce que le peu que nous avons.

Moi : en effet, dans notre travail, nous faisons ce constat-là par rapport à l'avancée de l'Afrique occidentale française (l'A.O.F.) sur l'A.E.F.

M.A.G. : Pourtant le siège était à Brazzaville, mais si vous vous y rendez, il n'y a rien qui a été conservé, qui parle de cette histoire intellectuelle de l'A.E.F., ni des revues comme *Liaison*, pionnière dans son genre dans cette zone d'Afrique équatoriale. Malheureusement, moi aussi je ne peux pas en dire plus ; je ne suis pas vraiment bien

placée pour vous en parler. Mais je connais des gens que je pourrai interroger à Brazzaville. De Pointe-Noire, je pourrai quand même parler aux uns et aux autres, puisque désormais aussi ça m'intéresse de savoir ce qui s'est passé à cette époque-là. Et puis malheureusement, beaucoup sont morts. Cependant, il y a des jeunes qui ont des informations sûres, qui s'intéressaient à la chose, des personnes peut-être même plus jeunes que moi, qui pourront m'en dire plus. Même si ils seront un peu difficile à atteindre ou à trouver, mais je pense en connaître quelques-uns. Mais vous me parliez tout à l'heure de la veuve, mais vous savez, les femmes quand elles ne sont pas lettrées, elles ne s'intéressent pas vraiment et elles ne livrent pas forcément des informations sérieuses.

Moi : Effectivement, nous avons décidé de ne pas retranscrire l'entretien avec la veuve de Paul Lomami Tchibamba, non pas parce qu'elle est illettrée, c'est au contraire quelqu'un qui sait lire et écrire ; elle a encore, en plus de cela, toute sa mémoire malgré son âge avancé, mais c'est simplement parce que nous pensons que son témoignage est un discours secondaire, qui fait office de confidence plus qu'autre chose. Car nous avons plus abordé ensemble des épisodes douloureux et intimes de l'auteur, je pense qui ont marqué sa vie à elle aussi, des événements heureux également, mais qui regardent plus la famille. Nous avouons néanmoins avoir récupéré certains faits pour justifier des choses dans notre travail. Des éléments sûrs qui ont pu se vérifier ailleurs et qui pouvaient figurer dans notre analyse. Par exemple, lorsqu'elle nous a parlé des représailles après la publication de l'article : « Quelle sera notre place dans le monde de demain » (dans *La Voix du Congolais*), cette version de l'histoire sera plus tard confirmée par Jean Pierre Orban ; mais également lorsqu'elle parle de l'amitié de PLT avec certains membres de *Liaison* comme Marcel Ibalico qu'il considérait comme son propre fils : la petite correspondance que les deux hommes ont entretenue nous a permis de retrouver ces signes d'affection et d'amitié profonde entre les deux collaborateurs.

M.A.G. : Ce sont en effet des choses intéressantes que vous me dites-là ; vraiment, j'aimerais en savoir plus. Je pense qu'il faut désormais se tourner vers Brazzaville, même

si le risque, comme je vous l'ai dit, est de prendre plus de temps en essayant d'étendre au plus loin la recherche pour tomber sur les bonnes personnes.

ENTRETIEN DE P.L.TCHIBAMBA, [FONDS AUDIO]

PLT : Je vis moi ; je vis en tant que présent d'esprit et de là, j'observe. Des provocations par-ci, des provocations par-là et des expériences bonnes et des expériences mauvaises, et j'enregistre. Tout cela constitue la source de mes recherches et quand il me faut une idée à élaborer sous forme d'écrits, mais je pars de là.

Le journaliste : Lomami Tchibamba ou la difficile expérience d'un témoin de la colonisation belge.

PLT : Je suis né à Brazzaville le 17 juillet 1914. Je suis né au camp des douaniers au bord des fleuves. C'est là que mon enfance s'est passée. En 1920 nous sommes venus à Kinshasa. Mon père est devenu un peu trouble quand nous sommes venus à Kinshasa. Il ne s'occupait pas de moi ; elle était assez malheureuse mon enfance. De 1920 à 1923 je vivais d'expédiant. C'est le père de la quiétude alors directeur de l'Institut Saint Joseph de Kinshasa qui pourchassait les enfants qu'il appelait "gamins de rue" et les amenait à l'école de force. C'est comme ça que j'ai commencé à fréquenter l'école et je fréquentais régulièrement l'école jusqu'à 1927 quand le mouvement scout commence. Alors j'ai eu la vocation de devenir prêtre au séminaire.

Le journaliste : Le père de la quiétude est un homme qui est très connu ici au Zaïre notamment à Kinshasa où il est resté dans la mémoire des gens sous le nom de Tata Raphaël, c'est-à-dire papa Raphaël. Donc vous lui devez au fond, le fait d'avoir fait des études ?

PLT : Là était quelqu'un qui veillait beaucoup sur moi d'autant plus que j'étais le tout premier de ses élèves à vouloir devenir prêtre. Ainsi, il me soignait bien dans ce sens que je ne savais toujours pas c'est plus tard seulement que j'ai su qu'il finançait mes études. Mes études se sont poursuivies normalement au petit séminaire de Mbata Kiela au Mayombe. J'ai quitté le séminaire et j'ai fait six mois en campagne au Kasai quand il était question de créer un journal pour les intellectuels catholiques. Ainsi, le père est allé me retirer au Kasai pour me mettre au secrétariat de rédaction. Nous avons lancé donc un

hebdomadaire intitulé *La Croix du Congo*. C'est là que j'ai débuté un peu dans la carrière de journalisme, de 1932 jusqu'à 1935.

Le journaliste : Alors vous quittez le journal *La Croix du Congo* pour retourner travailler à Thyseville.

PLT : J'ai dû quitter par la suite de querelles et je suis allé travailler à la compagnie de chemin de fer à Thyseville, Matadi, Banningville, pour un retour à Kinshasa en fin 1938. Et le Gouverneur général Pierre Regmus nous a réunis. Nous, c'est-à-dire l'Association des anciens élèves des pères de scouts et l'Association des anciens élèves des frères des écoles chrétiennes à Kinshasa. Et il dit qu'il va mettre à la disposition des évolués, à ce moment-là ce n'était plus les intellectuels mais les évolués, un moyen d'expression libre et que nous devions trouver un titre à donner à cette publication-là qui sera financée par le Gouvernement général.

(Petite pause musicale)

PLT : Plus tard, il y a eu un concours littéraire en Belgique où j'ai participé. Ce concours littéraire, normalement, devait me lancer dans cette carrière-là. Le malheur est que j'ai été très mal vu avec ce roman qu'on appelait récit, qu'on appelait conte, que j'ai intitulé *Ngando*, qui, au fond, est un roman à thèse. J'ai voulu montrer comment le Bantou conçoit la cause de tout ce qui arrive dans la vie : misère, la mort, souffrance, maladie, etc. Je voulais démontrer tout cela sous forme de roman. Et ce roman m'a mérité le premier prix comme je vous l'ai dit tout à l'heure. Mais, il y a eu des histoires formidables contre moi ; des critiques dans les livres de Belgique, dans les soirées, par les prêtres ici à la mission catholique. Tous les Blancs étaient contre moi : « parce qu'il a eu le premier prix du concours littéraire qu'il a la tête montée », comme si, comme ça, si bien que je me suis fait mettre en disponibilité pour convenance personnelle. À cette époque, les évolués trouvaient plutôt que c'était ridicule de récompenser cette œuvre-là. Ils trouvaient que n'importe qui pouvait écrire un conte du genre *Ngando* ; par conséquent, ils ne voient pas pourquoi j'ai pu mériter un grand prix comme ça encore à mon âge et en plus, « c'est un

type qui est toctoc », moi. « Il écrit des articles qui indisposent tous les Européens contre les évolués et avec ça, maintenant, on le récompense par un roman vaille que vaille. D'autre part, les prêtres trouvent que c'est un mauvais esprit, l'esprit du paganisme. L'esprit du paganisme c'est anticolonial. Donc, c'est un élément subversif qu'il faut surveiller de très près ».

(En fond sonore s'élèvent des voix, elles chantent Ngando dans la langue Lingala. Le chant dit ceci : Ngando (crocodile) qui vit dans l'eau ne pourrit pas)

Le journaliste : Qu'est-ce qui vous a conduit à partir à Brazzaville ?

PLT : Un de mes anciens condisciples au séminaire était agent de la sûreté, je ne savais pas. Il est venu me voir un soir de décembre 1949 pour me dire : « Paul votre vie est en danger, vous serez bientôt arrêté et déporté. Comme tous nos deux premiers enfants avec mon épouse étaient décédés, alors je suis allé à Brazzaville avec madame. Et je rencontre un conseiller de l'Union française : Gardair Emmanuel, le sénateur de l'Union française Malonga Jean et le sénateur de l'Oubangui-Chari : Jean Lebiade. Ils sortaient de la maison commune de Poto poto où un type du Congo belge s'était désisté. Ils me saluent, je les salue aussi. Vous vous appelez ? J'ai dit Paul Lomami Tchibamba. Ils ont dit : « Ah ! », me reconnaissant, puisque ma photo qui était publiée dans *Ngando* avait été affichée au service de l'information du Haut-commissariat français en A.E.F. C'était mentionné « né à Brazzaville, premier écrivain du bassin du Congo » : PLT né à Brazzaville, ça faisait aussi un honneur pour Brazzaville. Le jour même y avait une fête au palais du Haut-commissaire. Alors, ils me font les accompagner. Le père Lecompte qui venait aussi et qui était membre du grand conseil, qui avait déjà lu *Ngando* était très enthousiaste : on me le présente et on me fait entrer. Donc, je suis reçu avec beaucoup d'enthousiasme et par monsieur et madame Cornut-Gentille, alors Haut-Commissaire de l'A.E.F. et son chef de cabinet Yvon Bourges. Quelques jours après, j'étais engagé aux affaires sociales et culturelles. Et on m'a chargé de lancer une publication culturelle apolitique. Après, moi j'ai proposé le titre *Liaison* et ce fut accepté. J'ai donc foncé pendant un an, je me montrais très prudent, très circonspect parce que à Léopoldville on

suivait de près mes activités. Des amis qui venaient me voir de temps en temps à Brazzaville me rapportaient tout ce qui se passait, l'histoire du déferlement général à mon rencontre. Et alors je veillais de très près à ne pas toucher à d'autres problèmes que ce qui est d'ordre culturel.

(Les chantres élèvent à nouveau leur voix, ensuite monte celle d'un conteur qui dit : Tous ici, vous venez pleurer avec nous la perte de notre enfant. Que pensez-vous à ce sujet ? Devons-nous nous résigner à ce mauvais sort et porter les habits de deuil, ou bien avant de les porter, ne devons-nous pas d'abord chercher à connaître pourquoi le Ngando a pris notre enfant ? Et surtout par qui ce Ngando a-t-il été commissionné ? Des voix s'élèvent à nouveau, des voix qui pleurent en chantant. Puis, le conteur continue : ce matin, notre petit Musolinga se portait très bien ; je l'ai vu jouer avec ses camarades ; j'ai entendu sa petite voix d'ange innocente. Souvent, il prend son bain au fleuve et nage comme un petit poisson sans que le moindre mal ne lui soit fait. Comment se fait-il qu'aujourd'hui, délaissant les cinq autres petits garçons, Ngando se soit permis de nous enlever notre Musolinga dont la conduite a été toujours irréprochable. Et les autres acteurs répondent en cœur : « irréprochables ! ». Ce jour-ci, nous portons les habits de deuil. Et le chant continue derrière. Le conteur continue également : Musolinga eh ! Chez nous, on dit : « Misu makasi », et les autres répondent en cœur : « ndoki té ! ». Le conteur répète une fois encore et les autres répondent encore. Il reprend : il ne faut jamais courber la tête sous les coups qu'on ne mérite pas. Il faut se débrouiller pour se tirer de l'embarras ; se défendre et même s'immuniser contre les mauvais sorts. Un autre conteur prend la parole : Ah Musolinga, je pense que nous devons d'abord chercher à connaître le professeur du Ngando. Les autres acquiescent en cœur. Il poursuit : car c'est lui qui a pris l'enfant et nous devons demander de le rendre. Ah ! s'il a déjà mangé ou donné ou si ou là, ah nous devons le châtier sans pitié. Oui sans pitié, répondent les autres. Il reprend : arrêtons de parler. Je crois même que nous devons chercher tout de suite. C'est Ngando qui a mis notre pays en sang, quelqu'un d'autre atteste en criant : pour rien ! Puis s'en suit un brouhaha, des gens parlent tous, en même temps. La voix qui domine les autres voix dit : quel deuil dis-moi, quel deuil sans dépouille mortelle ? Le corps du petit

Musolinga ne sera pas inhumé à cause des mangues..., des mangues pourris, « ah pourris ! », crient d'autres voix. Puis, à nouveau, un chant repart... Tata, tata et mawa...)

Le journaliste : en 1971, vous publiez un autre livre sous le titre *La récompense de la cruauté*. On voit vivre des gens, on voit des personnages dans une société coloniale, vous avez une distance par rapport à la colonisation pour critiquer un certain nombre de gens.

PLT : c'est la réaction de toutes ces souffrances que j'avais eues. Et si bien que le régime colonial belge est pour moi un régime de misère, en ce qui me concernait. Et je me venge de cette façon-là. (rire) ; forme de contes ou de nouvelles comme dans celle intitulée Faire médicament qui en langue vernaculaire veut dire ensorceler.

Le journaliste : Vous parlez de l'œuvre *La récompense de la cruauté* en disant que vous avez écrit cet ensemble de récits en quelque sorte pour vous venger mais, en même temps, on a l'impression qu'il y a un véritable plaisir d'écriture puisque vous avez été le premier écrivain de l'Afrique centrale et que vous continuez d'écrire, pouvez-vous nous expliquer ce que représente pour vous l'écriture ?

PLT : je me suis toujours dit que tant que l'on sait lire et écrire, on peut écrire en essayant d'exprimer un message sur le papier. Et chaque homme a une certaine mission dans la communauté ou dans la société, confier aux autres certains aspects de la vie qu'on a vécus, c'est-à-dire qu'on se confie sur la manière dont on voit les problèmes de la vie ? Comment on vit la vie de son pays ? En tout cas on a un mot à placer, soit par la parole, soit par écrit. Sauf que par l'écriture, le côté difficile c'est que nous, Africains, nous utilisons une langue étrangère qui est la langue française qui a sa propre police.

Le journaliste : Mais vous écrivez remarquablement bien en français !

PLT : c'est vous qui le dites, moi je ne peux pas me juger. Les intellectuels, ceux-là qui ont fait des études universitaires trouvent que mon écriture est autodidacte : un jugement toujours nuancer dans le sens péjoratif. À l'extérieur par contre c'est étonnant : on donne plutôt une appréciation élogieuse sur la forme et le fond de mon écriture qui est telle qu'elle est publiée. N'importe quel chasseur décline sa flèche contre le gibier. Donc,

moi, je prends mes dispositions (rire). Ainsi, j'ai également écrit d'autres romans comme celui qui s'intitule *Ah Mbongo*, « ah l'argent » ! Un livre de près de 400 cent pages : c'est un roman que je situe précisément de 1920 à 1930, fort intéressant sur le plan historique et malheureusement pas encore publié jusqu'à présent.

Le journaliste : Vous écrivez beaucoup, vous avez beaucoup écrit, vous continuez d'écrire ; je crois que vous écrirez pendant longtemps encore, comment écrivez-vous ?

PLT : Je continue d'autant plus que je suis mis à la retraite. Qu'ai-je donc d'autre à faire sinon que cette tendance à écrire ? J'étais déjà lancé très tôt, mais depuis que je suis à la retraite, j'ai déjà lancé depuis 1972 : *La récompense de la cruauté*, *Ngando*, ..., *Faire médicaments*, *Légende d'Elonguena*, le roman *Ah Mbongo* et la nouvelle *Kunga Maniongo* et *Kambodi Nkashama*, ceux-là sont déjà terminés. En ce moment, je suis en train d'élaborer une étude sur *La saga des Bakoyo Ngobé* sous forme de roman aussi et qui s'appelle *Nkani Oyéba*.14m20s

Suivi d'un extrait de La récompense de la cruauté.

**ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE ORBAN : IL DIRIGE AUX ÉDITIONS L'HARMATTAN UNE
COLLECTION LITTÉRAIRE PATRIMONIALE SUR L'AFRIQUE QUI S'APPELLE « L'AFRIQUE AU CŒUR
DES LETTRES ».**

(Nous présentons notre sujet et la problématique de notre thèse)

J-P O. : il établit le rapport entre PLT et mon étude. L'écrivain est des deux rives : natif du Congo Kinshasa et ayant vécu à Brazzaville où il a collaboré à *Liaison*. Il considère le roman *Ah Mbongo* qu'il a lui-même publié aux éditions L'Harmattan dans la collection « L'Afrique au cœur des lettres » comme un véritable roman social, un roman vaste qu'il situe avec d'autres dans la lignée de Zola : « C'est un roman ample où il y a un peu d'épique et du social. C'est surtout Boniface Mongo-Mboussa qui avait parlé de cette comparaison ». Pour celui-ci, en effet, c'est un grand roman qui a une importance sociale surtout dans le contexte de Kinshasa. Pour ce faire, J-P O nous conseille vivement la petite biographie faite par la fille de PLT à l'intérieur de ce livre ainsi que la préface rédigée par Mabanckou. Il existe deux éditions du livre : la première, suivie de la deuxième, où il a été rajouté la traduction en français qui donne donc : *Ah l'Argent*, publié à L'Harmattan en 2007. Alain Mabanckou accepte la proposition de J-P O de préfacier le livre, car il considère PLT comme l'un des pairs de cette littérature congolaise. Il intitule d'ailleurs sa petite introduction : « Et la littérature congolaise naquit ».

J-P O : pense qu'il y a un rapport entre *Ah Mbongo* et notre problématique sur la naissance de la littérature : l'écriture de ce roman avait été entreprise vers 1948 ou un peu après. PLT, selon sa famille, a mis 30 ans à le finir : il revenait après entre d'autres écritures et puis après ça a été bloqué au niveau des maisons d'éditions françaises. Ensuite, dans les années 80 ou 90, ça été sur le point d'être publié par Paul Dakeyo qui est un poète et qui avait reçu les fonds de la CCT qui précédait l'OIF (l'organisation internationale de la francophonie) pour le publier, mais le roman n'a malheureusement pas été publié malgré ces fonds-là. En effet, Dakeyo avait les financements mais n'a jamais publié le livre. Faisait-il face à des problèmes pratiques ? Certainement qu'il a dû

utiliser cet argent à autre chose alors qu'il avait un accord avec la famille. Il s'en est tout de même libéré puisque ses droits, il les avait perdus par le fait même qu'il n'avait pas pu publier le roman pendant des années.

Donc, J-P O a publié ce texte et au grand soulagement des auteurs et des grands critiques congolais qui savaient que ça existait même si le manuscrit original, lui, on ne le retrouvait plus, car il n'y avait qu'une copie du texte aux archives nationales de la littérature à Bruxelles, un lieu important pour certains textes congolais de Kinshasa. Ce texte, finalement publié, comme *Ngando* de Tchibama qui est important pour le Congo Kinshasa, est important mais a posteriori. Cette œuvre *Ah Mbongo* qui aurait pu être publié plus tôt et qui a finalement été publiée quand-même est en effet important au niveau patrimonial, marquant le départ de la littérature congolaise. Il faut bien noter qu'il y a une différence au niveau de la littérature entre les deux Congo depuis le temps de la colonie. Dans les années 1960, la littérature congolaise de Kinshasa n'était pas quelque chose de mise en valeur. Les auteurs de ce pays ont dû se battre eux-mêmes après les indépendances pour faire accepter leur rôle et leurs œuvres et surtout au niveau du roman qui est une entreprise gigantesque contrairement à la poésie où c'était un peu plus facile. (Thomas Kanza a écrit le premier roman kinois). Si le texte *Ah Mbongo* avait paru plus tôt, il aurait sans doute changé les choses.

À partir des années 70, 80, les choses commencent à changer : il y a une prolifération de textes, que ce soit au Congo Kinshasa comme au Congo Brazzaville. Mais, revenons à PLT et à sa vie. Il naît à Brazza d'un père du Congo Kinshasa et d'une mère qui est de l'Oubangui. Quand PLT a 7 ans, il repasse la rive pour se rendre à Kinshasa, où il passe son adolescence et participe à des revues comme *La Voix du Congolais*, une des revues les plus importantes de l'époque pour l'expression des intellectuels congolais, parce qu'elle permettait en quelque sorte à ces derniers d'exprimer leur pensée : cela a joué un rôle important pour les Congolais de Kinshasa non pas du point de vue littéraire mais en tout cas aux niveaux politique et intellectuel (lire à ce propos les articles du journaliste Antoine-Roger Bolamba une personnalité différente,

certes, de PLT). En 1946, PLT écrit dans *La Voix du Congolais* contrôlée par les Belges mais où écrivent certains Congolais l'article intitulé : « Quelle sera notre place dans le monde de demain ? » ; un texte précurseur, à cette époque, cela était tout à fait révolutionnaire car même les revendications de Lumumba très claires et très fermes n'arrivent que bien plus tardivement à la fin des années 1950. Cela a montré la grande perspicacité et surtout la grande non compromission ou pureté intellectuelle de PLT qui n'était pas en effet un stratège : il n'a jamais joué le jeu à fond du colonisateur. Ce qui n'a pas tout à fait été le cas de Bolamba qui était plus conciliant et qui évoluait dans un rapport non conflictuel avec le colonisateur. À propos de cet article dérangeant, PLT fut torturé par les colons belges, pour qu'il révèle le nom de l'auteur qui se cachait derrière son texte.

Contrairement à ce qui est dit, ce n'est pas cet incident qui est à l'origine du départ de PLT au Congo Brazzaville. Il y a un délai entre cette publication là et le départ de l'auteur pour Brazza car, entre-temps, il a publié *Ngando* qui reçoit un prix littéraire. En fait, PLT se rend compte du succès de ce livre à Brazzaville alors qu'il n'avait pas d'impact à Kinshasa. Il s'installe de l'autre côté de la rive autour de 1949 où le pouvoir colonial français lui propose de devenir le rédacteur en chef de la revue *Liaison* : il faut comprendre qu'il y a une différence capitale entre les deux Congo par apport à la place donnée aux intellectuels. PLT ne serait jamais devenu celui qu'on connaît sans avoir repassé la rive de l'autre côté et sans avoir eu cet aura de rédacteur en chef de *Liaison*. Il y a des archives de PLT que sa fille et sa femme possèdent, qui ont été retrouvées à Kinshasa il y a un an, qui sont tout à fait extraordinaires ; des lettres où on voit le rayonnement de la revue *Liaison* en Europe et au-delà. Par exemple, y a une petite correspondance entre PLT et René Maran qui est tout à fait intéressante.

(Nous lui parlons justement de l'intérêt de cette correspondance pour notre analyse. Nous lui présentons ensuite *Liaison* et parlons des numéros qui sont en notre possession. Nous montrons également l'impact que cette revue a eu sur PLT.)

J-P O connaît bien l'impact qu'a *Liaison* dans la vie de PLT et sans doute inversement c'est-à-dire le rôle de PLT dans *Liaison*. Il compte publier au courant de l'année 2014 les trois derniers inédits de PLT que la famille possède : La datation de ces œuvres est très difficile à établir ; ce qui est sûr c'est qu'elles ont été écrites à son retour du Congo Brazzaville. Il s'agit de : *La saga des Bakoyo Ngobé* (l'action se passe en Oubangui) ; *Kounga Maniongo* (qui traite de la période de rébellion au Congo Kinshasa entre les années 1962-1964) et un conte du Kasaï qu'il avait réécrit : *Kambodi Nkashama*. Ces trois textes seront donc les derniers inédits disponibles de PLT.

(Nous lui posons une question sur un article dont il est l'auteur, qui parle du rôle de l'éditeur dans la création de l'œuvre)

J-P. O. : il venait d'entamer un travail sur le rôle de l'éditeur dans la genèse des œuvres non pas seulement africaines. Mais dans la particularité africaine des années 1960, 1970 jusque sans doute la fin des années 1980, l'éditeur intervenait plus qu'il n'intervenait maintenant et que dans le cas par exemple de Sony Labou Tansi, il y a eu des rumeurs de caviardages, de transformations carrément des œuvres par l'éditeur. J-P O voulait voir ce qu'il en était de *L'État honteux* (dans la version publiée par Nicolas Martin Granel sous le titre *Machin la hernie*) en regroupant les deux textes, il voulait montrer l'histoire de transformation entre un manuscrit et la version finale. En comparant en effet les deux textes, J-P O montre une réduction de 20% du texte par l'éditeur et l'auteur SLT, lui-même va plus loin en supprimant un tiers du texte original. Cette comparaison montre bien le rapport entre l'auteur et l'éditeur dans la genèse de l'œuvre. Cette réflexion va plus loin encore, par exemple, on peut se demander en ce qui concerne les œuvres posthumes de PLT, jusqu'où peut-on aller pour corriger ce genre de texte très ancien.

(Nous lui demandons quel est l'état actuel de l'édition africaine francophone ?)

J-P O : elle n'est pas au mieux à cause de l'édition française elle-même et à cause de la culture française, c'est-à-dire que la culture éditoriale française est très centralisée et conservatrice. Dans la République des Lettres qui montre bien la centralisation de l'édition, c'est-à-dire que tout se faisait à Paris et ça n'a pas aidé à la décentralisation non

seulement en France mais dans les anciennes colonies françaises et encore moins du temps des colonies. C'est un des facteurs qui fait que l'édition africaine francophone n'a jamais vraiment eu l'explosion que ça aurait dû avoir.

J-P O qui s'est intéressé à la différence avec l'édition en Afrique anglophone trouve en effet que les deux systèmes sont totalement différents. Dans le livre qui s'appelle *Quand l'Afrique réplique*, de James Currey (qui a dirigé la collection « African writers », pendant 30 ans à peu près et qui a lancé la plus part des auteurs africains anglophones), traduction de l'ouvrage en anglais : *Africa writes back*. La différence est que eux avait une politique décentralisatrice radicale qui était avec des bureaux au Kenya et au Nigéria, avec des auteurs africains. C'est comme ça que Chinua Achebe a joué un rôle capital dans cette édition-là : il sélectionnait et proposait des textes. Il y avait donc une interaction entre le local, ou national (les capitales africaines) et Londres et avec aussi une diffusion énorme en Afrique, avec des titres qui atteignaient 500 mil exemplaires, ce qui est invraisemblable.

Le Monde s'effondre par exemple de Chinua Achebe a connu 2 millions d'exemplaires, c'était des dizaines de milliers d'exemplaires qui étaient publiés. Ce que l'édition africaine francophone ne faisait pas en tout cas partant de Paris. Cette différence est due au fait qu'en France, on considère que l'objet livre a une importance, on lui donne un prestige mais dans l'édition anglaise c'est l'inverse c'est-à-dire qu'on publie parfois dans du papier de moins bonne qualité et de bon marché en appliquant des prix de vente bas. Il y avait donc une politique de distinction à diffusion du grand public avec des accords obtenus et travaillés forts en amont et en aval pour une large distribution ainsi que dans les programmes scolaires. Et le malheur de l'édition française est que l'édition francophone reproduit ce schéma-là. Exemple De Kadima Nzuji, écrivain, professeur à la retraite et éditeur à Brazzaville qui est formidable intellectuellement et humainement : il donne de l'importance à la présentation, c'est son choix mais qui reproduit le schéma parisien où le « poche » a été longtemps dévalorisé. Pour un public qui n'a pas énormément d'argent mais où il faut diffuser à grand tirage justement et baisser les prix

parce que le tirage serait matériellement de moins bonne qualité, il faut une autre optique. Et c'est ce qui fait la différence entre les deux modes d'éditions. Présence africaine par exemple est plus un pôle de rayonnement intellectuel et ce qui était important était de dire qu'on publie à Paris, au centre de la francophonie, parce que le prestige c'est là et il le fallait sans doute mais au détriment en quelque sorte d'une diffusion large et d'une décentralisation vers l'Afrique qui aurait aussi été nécessaire : ça reste vraiment dans ce schéma franco-français où l'important c'est le centre et pas la périphérie.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie générale reprend tous les documents consultés en rapport avec notre sujet. Elle est ordonnée en fonction de différentes catégories, définies par thématiques et par types de support.

D'abord, la partie intitulée « **Archives** » est constituée d'un périodique : le matériau qu'on étudie et de certaines monographies, consultées essentiellement aux Archives Nationales d'Outre-Mer à Aix en Provence et à la Bibliothèque nationale de France à Paris.

La deuxième catégorie concerne l'A.E.F. et comporte deux sous-ensembles historiques et géographiques.

Ensuite, la rubrique « **Littérature, société et culture** » regroupent les autres ouvrages publiés dans le domaine des lettres et des sciences humaines.

Nous avons regroupé dans une rubrique spécifique les travaux universitaires inédits : les thèses et mémoires, et, ensuite, les dictionnaires et encyclopédies.

Par souci d'exhaustivité, nous avons repris dans une dernière rubrique les ouvrages et périodiques qui, bien que les ayons mentionnés ou cités dans notre travail, n'ont pas de lien direct avec celui-ci, à l'exemple de certaines œuvres romanesques d'auteurs et des différents périodiques africains concernés, ou pas, par l'émergence des auteurs en A.E.F.

1. Archives

Liaison. Organe des Cercles culturels de l'Afrique équatoriale française. Brazzaville : 1950 (n°1)-1960 (n°75).

Fonds papier et audio Paul Lomami Tchibamba, *Collection privée*, Liège, (entre 1950-1960)

Gabon. Publication du Ministère de la France d'Outre-mer : l'Afrique équatoriale française. Paris : Agence des colonies, 1948, 1 vol., 28 p.

Les Ralliements de l'Empire à la France libre : l'Afrique en jeu. Ministère de la Défense, Secrétariat général pour l'administration. Paris : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, coll. Mémoire et Citoyenneté, n°9, 2001, 14 p.

Moyen-Congo. Publication du Ministère de la France d'outre-mer. Paris : Agence des colonies, 1948, 1 vol., 23 p.

Oubangui-Chari. Publication du Ministère de la France d'Outre-mer : l'Afrique équatoriale française. Paris : Agence des colonies, 1948, 1 vol., 23 p.

2. Etudes concernant l'A.E.F.

2.1. Histoire des colonies

Balandier (Georges), *Le royaume de Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle.* Paris : Hachette Littératures, 2009, 286 p.

Bat (Jean-Pierre), « Les archives de l'AEF », *Afrique & histoire*, 2009/1, vol.7, pp. 301-311.

Brasseur (Paule), « Les missionnaires catholiques à la Côte d'Afrique pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle face aux religions traditionnelles », *Mélanges*

de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée, T.109, n°2, 1997.
pp. 723-745.

Bruel (Georges), *L'Afrique Équatoriale Française*. Paris : Larose, 1930, 258 p.

Coquery-Vidrovitch (Catherine), *L'Afrique noire : de 1800 à nos jours*. Paris : P.U.F., 1974, 462 p.

Coquery-Vidrovitch (Catherine), d'Almeida-Topor (Hélène) et Goerg (Odile), *et al.*, *Les jeunes en Afrique : la politique et la ville. Tome II*. Paris : L'Harmattan, 1992, 524 p.

Cornevin (Robert), avec la collaboration de Marianne Cornevin, *Histoire de l'Afrique. Tome II : L'Afrique précoloniale : 1500-1900*. Paris : Payot, 1966, 639 p.

Cornevin (Robert) : *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*. Paris : P.U.F., 1973, 251 p.

Delafosse (Maurice), Hanotaux (Gabriel), Martineau (Alfred), Terrier (Auguste), *et al.*, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde. Tome IV*. Paris : Société de l'Histoire nationale / Librairie Plon, 1931, 611 p.

Delafosse (Maurice), *Les Nègres*. Paris : Les Éditions Rieder, 1927, 74 p.

Dramé (Patrick-Papa), *L'Impérialisme colonial français en Afrique*. Paris : L'Harmattan, 2007, 22 p.

Dujarric (Gaston), *La Vie du sultan Rabah. Les Français au Tchad*. Paris : Librairie africaine et coloniale, éd. J. André, 1902, 146 p.

Ekambo (Jean-Christien D.), *Histoire du Congo RDC dans la presse : des origines à l'indépendance* [Préface d'Isidore Ndaywel è Nziem]. Paris : L'Harmattan, 2013. 438 p.

Gaffarel (Paul), *Les Colonies françaises*. Paris : Félix Alcan, 5^e édition revue et augmentée, 1893, 552 p.

Geneste (Elsa), « Lucie Cousturier, René Maran, Jean Richard Bloch : réflexions sur le sens de l'engagement français en faveur des Noirs au sortir de la Grande Guerre », dans *Lucie Cousturier, les tirailleurs sénégalais et la question coloniale* [sous la direction de Roger Little ; Actes du colloque international tenu à Fréjus les 13 et 14 juin 2008 augmentés de lettres adressées à Paul Signac et Léon Werth]. Paris : L'Harmattan, 2009, pp. 187-207.

Gonidec (Pierre-François), « De la dépendance à l'autonomie : l'État sous tutelle du Cameroun », *Annuaire français de droit international*, volume 3, 1957, pp. 597-626.

- Guiral (Léon), *Le Congo français du Gabon à Brazzaville*. [Préface par M. Jules Künckel d'Herculais]. Paris : Éd. Plon & Nourrit, 1889, 350 p.
- Héduy (Philippe), *Histoire de l'Afrique : AOF-AEF-Madagascar (1364-1960)*. Paris : Société de production littéraire, 1985, 379 p.
- Histoire générale du Congo des origines à nos jours. Tome 4 : Le Congo et son avenir* [préface de Denis Sassou Nguesso, sous la direction de Théophile Obenga]. Paris : L'Harmattan, 2011, 475 p.
- Kinata (Côme), « Les administrateurs et les missionnaires face aux coutumes au Congo français », *Cahiers d'études africaines*, vol.44, n°175, 2004, p. 593-607.
- La Fin des colonies Afrique 1960*, numéro spécial de *L'Histoire*, n°350, février 2010, 98 p.
- Little (Roger), dir., Lucie Cousturier, *Les tirailleurs sénégalais et la question coloniale*. Actes du colloque international tenu à Fréjus les 13 et 14 juin 2008, augmentés de lettres adressées à Paul Signac et Léon Werth. Paris : L'Harmattan, 2009, 340 p.
- Megglé (Armand), *L'Afrique équatoriale française*. Paris : Société Française d'Éditions, coll. des Terres Françaises, 1931, 160 p.
- Nguiabama-Makaya (Fabrice), dir., avec la participation de Léon Modeste N'Nang Ndong, Émmanuelle Nguema Minko..., *Colonisation et colonisés au Gabon*, Préface de Florence Bernault. Paris : L'Harmattan, 2007, 184 p.
- Renard (Capitaine -), *La Colonisation au Congo français. Études sur les concessions accordées au Congo en vertu du Décret du 28 mars 1899*. Paris : Société anonyme de l'imprimerie Kugelmann, 1901, 142 p.
- Seligman (Charles Gabriel), *Les Races de l'Afrique*. [Préface et traduction du Dr George Montandon]. Paris : Payot, 1935, 224 p.
- Sousatte (René-Paul), *L'A.E.F., berceau de l'union française*. [Préface par Casimir Cépède]. Coulommiers : imprimerie Brodard et Taupin, 1953, 143 p.
- Susset (Raymond), *La Vérité sur le Cameroun et l'Afrique équatoriale française*. Paris : Nouvelle Revue Critique, 1934, 218 p.
- Van Reybrouck (David), *Congo, une histoire* [Texte traduit du néerlandais par Isabelle Rosselin]. Arles : Actes Sud, 2012, 711 p.

2. Géographie physique et humaine

- Bailly (Antoine), *Encyclopédie de géographie*. [Directeur de publication Bailly Antoine, Robert Ferras, Denise Pumain ; préface de Christian Pierret]. Paris : Economica, 2^e édition, 1995, 1167 p.
- Bennafla (Karine), « La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale », *Politique africaine*, n°73, mars 1999, pp. 25-49.
- Bernard (Augustin), « L'Afrique Équatoriale Française, d'après Georges Bruel », *Annales de géographie*, Année 1918, Volume 27, n°150, pp. 463-468.
- Des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle*. [Actes du symposium "Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle dans le cadre d'une culture de la paix"], Bamako, 1999 / [organisé par le comité mixte UNESCO-Comité international des sciences historiques]. Paris : UNESCO, 2005, 324 p.
- Dumont (Gérard-François), « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-Terre*, 2007/3, n°20, pp. 263-288.
- Frontières, mobilités et effets spatiaux / Borders, mobility and spatial effects*. [Editorial de Sylvie Coupleux, Jean-Pierre Renard, Sabine Duhamel]. Villeneuve d'Ascq : Université des sciences et technologies de Lille, 2005, pp. [189]-338, graph., tabl., cartes, 24 cm (= *Espace, populations, sociétés / Space, populations, societies*, n°2, 2005).
- Le Berre (Maryvonne), « Territoires », dans : Bailly (A.), Ferras (R.), Pumain (D.), [Dir.], *L'Encyclopédie de la géographie*. Paris : Economica, 1995, pp. 601-621.
- Mangogo-Nzambi (André), « La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 9, n°33, 1969, pp. 5-53.
- Metton (Alain), « L'espace vécu », *Annales de géographie*, vol. 92, 1983, n°512, pp. 465-466.
- Onguene Essono (Louis Martin), « Expression de l'espace immédiat et acquisition linguistique de la référence spatiale chez les élèves camerounais du cours élémentaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 28, n°3, 2002, p. 507-535.
- Tétu (Jean-François), « Territoire, entre frontières et réseaux », *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication*. Lille : CREDO/S.F.S.I.C., 2002, pp. 115-119.

3. Littérature, société et culture

- Almeida-Topor (Hélène), Coquery-Vidrovitch (Catherine), Goerg (Odile), (éd.), *Les Jeunes en Afrique. La politique et la ville. Tome 2*. Paris : L'Harmattan, 1992, 526 p.
- Anderson (Benedict), *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'imaginaire national*. Trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat. Paris : La Découverte, 1996, 212 p.
- Angenot (Marc) et Robin (Régine), *La Sociologie de la littérature : un historique suivi d'une Bibliographie de la sociocritique et de la sociologie de la littérature*, par Marc Angenot et Janusz Przychodzeñ. Montréal : coll. « Discours social / Social Discourse » Nouvelle série / New Series, Volume IX, 2002, 97 p.
- Aron (Paul), « Les revues littéraires : histoire et problématique », *CONTEXTES*, n°4 (Francis Mus et al., dir., *L'Étude des revues littéraires en Belgique. Méthodes et perspectives / De studie van literaire tijdschriften in België. Methodes en perspectieven*), 9 octobre 2008, URL : <http://contextes.revues.org/3813>.
- Aron (Paul) et Viala (Alain), *Sociologie de la littérature*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006, 127 p.
- Balandier (Georges), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Changement sociaux au Gabon et au Congo*, Paris : Presses universitaires de France, 1955, 510 p.
- Barthelemy (Pascale), « L'enseignement dans l'empire colonial français : une vieille histoire ? » *Histoire de l'éducation*, n° 128, octobre-décembre 2010, pp. 5-27.
- Baudouin (Jean) et Hourmant (François), *Les Revues et la dynamique des ruptures*, Presses Universitaires de Rennes (PUR), Collection « Res Publica », 2007, 208 p.
- Bernault-Boswell (Florence), « Un journal missionnaire au temps de la décolonisation : *La Semaine de l'A.E.F.* (1952-1960) », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 74, n°274, 1^{er} trimestre 1987, pp. 5-25.
- Bougnoux (Daniel), éd., *Sciences de l'information et de la communication*. Paris : Larousse, 1993, 809 p.
- Bourdieu (Pierre), *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil, coll. Points, 1998 [1992], 567 p.

- Cali (Andrea), dir., *Mongo Beti : la pertinence réaliste et militante*, numéro spécial de *Interculturel Francophonies*, (Alliance Française de Lecce / Università del Salento, Lecce), n°13, juin-juillet 2008, 250 p.
- Cassagne (Albert), *La Théorie de l'art pour l'art en France chez les derniers romantiques et les premiers réalistes*. Paris : Lucien Dorbon, 1959, 487 p.
- Charaudeau (Patrick), *Le Discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan, 1997, 286 p.
- Chemain (Roger) et Chemain-Degrange (Arlette), *Panorama critique de la littérature congolaise contemporaine*. Paris : Présence Africaine, 1979, 237 p.
- Chevrier (Jacques), *Littérature nègre*. Paris : Armand Colin, 1974, 287 p.
- Clerc (Jeanne-Marie) et Nzé (Liliane), *Le Roman gabonais et la symbolique du silence et du bruit*. Paris : L'Harmattan, 2008, 333 p.
- Cornevin (Robert), *Littératures d'Afrique noire de langue française*. Paris : P.U.F., coll. SUP, 1976, 273 p.
- Couchoro (Félix), « Le Mari parjure », *Dépêche Africaine : organe d'économie et de politique coloniale (1928-1932)*, n°4, juin 1928.
- Curatolo (Bruno) et Poirier (Jacques), *Les Revues littéraires au XX^e siècle*. Dijon : Éd. Universitaires de Dijon, 2002, 256 p.
- Dehon (Claire), *Le Roman camerounais d'expression française*. Birmingham : Alabama, 1989, 358 p.
- d'Hulst (Lieven) et Moura (Jean-Marc), éd., *Études littéraires francophones : état des lieux* [actes du colloque, 2-4 mai 2002...]. Lille : Éd. du Conseil Scientifique de l'Université Charles de Gaulle, Lille-III, 2003, 292 p.
- de Marneffe (Daphné) et Denis (Benoît), *Les Réseaux littéraires*. Bruxelles : Le Cri, coll. des Travaux du Centre interuniversitaire d'étude du littéraire (CIEL), 2006, 300 p.
- Demeulenaere (Alex), *Le Récit de voyage français en Afrique noire (1830-1931). Essai de scénographie*. Trier : LIT Verlag, coll. Littératures et cultures francophones hors d'Europe, 2009, 304 p.
- Dewitte (Philippe), *Les Mouvements nègres en France : 1919-1939*. Paris : L'Harmattan, 1985, 415 p.
- Dirkx (Paul), *Sociologie de la littérature*. Paris : Armand Colin, coll. Cursus, 2000, 176 p.

- Ducas (Sylvie), « Prix littéraires en France : consécration ou désacralisation de l'auteur ? », *CONTEXTES*, n°7, (*Approches de la consécration en littérature*), mai 2010, URL : <http://contextes.revues.org/4656> .
- Duchet (Claude) et Vachon (Stéphane), dir., *La Recherche littéraire : objets et méthodes* [actes du colloque organisé à Paris, du 30 septembre au 3 octobre 1991...]. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes ; Montréal, XYZ, 1993, 503 p.
- Escarpit (Robert), *Sociologie de la littérature*. Paris : P.U.F., 1958, 128 p.
- Espagne (Michel), *Les transferts culturels franco-allemands*. Paris : P.U.F., 1999, 286 p.
- Espagne (Michel) et Werner (Michaël), « La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire (1750-1914) », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 42^e année, n°4, 1987, pp. 969-992.
- Espagne (Michel) et Werner (Michaël), dir., *Philologiques III : Qu'est-ce qu'une littérature nationale ? Approche pour une théorie interculturelle du champ littéraire*. Paris : Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 505 p.
- Espagne (Michel) et Werner (Michaël), *Transferts culturels franco-allemands* [Revue de synthèse], Centre international de synthèse, 1988, 363 p.
- Espagne (Michel) et Werner (Michaël), éd., *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII^e et XIX^e siècle)*. Paris : Éd. Recherche sur les civilisations, 1988, 476 p.
- Feyler (Gabrielle), « Contribution à l'histoire des origines de la photographie archéologique », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* : 1987, volume 99, pp. 1019-1047.
- Fonkoua (Romuald) et Halen (Pierre), dir., *Les Champs littéraires africains*. Paris : Karthala, coll. Lettres du sud, 2001, 342 p.
- Gérard (Albert.), *Littératures en langues africaines*. Paris : Menthathèque, coll. Bibliothèque d'orientation, 1992, 59 p.
- Guiyoba (François) et Halen (Pierre), « Missions chrétiennes, champs locaux et autonomie d'appropriation : quelques propositions de cadrage », *L'impact des missions chrétiennes sur la constitution des champs littéraires locaux en Afrique*, (= *Études Littéraires Africaines*, n°35, 2013, 222 p.
- Halen (Pierre), « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », *Études françaises*, vol. 37, n°2, 2001, pp. 13-31.

- Hombert (Jean-Marie), « Éditorial », *Sciences de l'homme et de la société (SHS) : Lettre du département*, Centre National de la Recherche Scientifique, n°69, 2004.
- Huannou (Adrien), *La Question des littératures nationales*. Abidjan : CEDA, 1989, 203 p.
- Huannou (Adrien), *La Littérature béninoise de langue française des origines à nos jours*. Paris : ACCT, Karthala, coll. Lettres du Sud, 1984, 327 p.
- Jauss (Hans-Robert), *Pour une esthétique de la réception*. Traduction de l'allemand par Claude Maillard ; préface de Jean Starobinski. Paris : Gallimard, coll. Tel, [1978] 1990, 305 p.
- Joubert (Jean-Louis), *Littératures francophones de l'Afrique centrale. Anthologie*. Paris : Nathan, 1995, 255 p.
- Joyeux-Prunel (Béatrice), « Les transferts culturels, un discours de la méthode », *Hypothèses*, n°1, 2002, pp. 149-162.
- Kadima-Nzuji (Mukala), *Jean Malonga, écrivain congolais (1907-1985)*. Paris : L'Harmattan, 1994, 189 p.
- Katz (Elihu), « Influence et réception chez Gabriel Tarde : un modèle pour la recherche sur l'opinion et la communication », dans *La Réception : Les Essentiels d'Hermès*. Paris : CNRS Éd., 2009, 159 p. ; pp. 28-29.
- Kesteloot (Lilyan), *Anthologie négro-africaine : panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XX^e siècle*. Vanves : Édicef, 1992, 555 p.
- Kesteloot (Lilyan), *Histoire de la littérature négro-africaine*. Paris : Karthala, 2001, 386 p.
- Kesteloot (Lilian), *Petite rétrospective sur le débat de l'identité culturelle et des littératures nationales*, pp. [1]-16. Article en ligne.
- Labarre (Albert), *Histoire du livre*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2001, 127 p.
- Lanne (Bernard), *Histoire politique du Tchad de 1945 à 1958*. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés, 1998, 352 p.
- Littérature congolaise*, numéro spécial de : *Notre Librairie. Revue du livre : Afrique noire, Maghreb, Caraïbes, Océan Indien*, n°92-93, mars-mai 1988, 219 p.
- Littérature centrafricaine*, numéro spécial de : *Notre librairie. Revue du livre : Afrique, Caraïbes, Océan Indien*, n°97, avril-mai 1989, 113 p.

- Lüsebrink (Hans-Jürgen), *La Conquête de l'espace public colonial. Prises de parole et formes de participation d'écrivains et d'intellectuels africains dans la presse à l'époque coloniale (1900-1960)*. Frankfurt/Main : IKO Verlag für interkulturelle kommunikation, 2003, 272 p.
- Lüsebrink (Hans-Jürgen) et Diop (Papa Samba), dir., *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire*. [rédaction : Ute Fendler et Christoph Vatter]. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 2001, 593 p.
- Mbondobari (Sylvère), « Dialogue des arts dans le roman africain. La fiction cinématographique dans Rêves portatifs de Sylvain Bemba », Susanne Gehrmann, Viola Prüchenk (éd.), *Stichproben n°17 : Klang, Bild, Text : Intermedialität in afrikanischen Literaturen*, 2009, pp. 57-75.
- Moreno (Jacob Levy), *Fondements de la sociométrie*. Traduit par Honoré Lesage et Paul-H. Maucorps ; seconde édition revue et augmentée par Anne Ancelin-Schützenberger et Zerka T. Moreno. Paris : PUF, 1970 [1933], 501 p.
- Mouralis (Bernard), *Littérature et développement*. Paris : Silex, 1984, 562 p.
- Pinhas (Luc), *Éditer dans l'espace francophone. Législation, diffusion, distribution et commercialisation du livre*. Paris : Alliance des éditeurs indépendants (AEI), 2005, 284 p.
- Pluet-Despatin (Jacqueline), Leymarie (Michel) & Mollier (Jean-Yves), *La Belle Époque des revues 1880-1914*. Caen : Éd. de l'IMEC, Collection « In Octavo », 2002, 439 p.
- Porra (Véronique), « Autonomisation (du champ littéraire) », Beniamino (Michel) et Gavin (Lise) (dir.), *Vocabulaire des études francophones. Les Concepts de base*. Limoges : Pulim, coll. Francophonie, 2005, pp. 25-27.
- Rénombo (Steeve) et Mbondobari (Sylvère), *Créations littéraires et artistiques au Gabon. Les savoirs à l'œuvre*. Libreville : Éd. Raponda Walker, 2009, 400 p.
- Ricard (Alain), *Naissance du roman africain : Félix Couchoro (1900-1968)*. Paris : Présence africaine, 1987, 228 p.
- Riesz (János), *De la littérature coloniale à la littérature africaine : Prétextes-contextes-intertextes*. Paris : Karthala, 2007, 420 p.
- Rouch (Alain) et Clavreuil (Gérard), *Littératures nationales d'écriture française : Afrique noire, Caraïbes, Océan indien. Histoire littéraire et Anthologie*. Paris : Bordas, 1986, 511 p.

- Sapiro (Gisèle), *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*. Paris : Seuil, 2011, 746 p.
- Sartre (Jean-Paul), *Qu'est-ce que la littérature ? Situations, II*. Paris : Gallimard/nrf, 1948, 330 p.
- Sencébé (Yannick), « Être ici, être d'ici ; Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, 2004/1 vol. 34, pp. 23-29.
- Senghor (Léopold Sédar), « René Maran, précurseur de la négritude », *Liberté I, Négritude et Humanisme*. Paris : Éditions du Seuil, 1961, 445 p.
- Tati-Loutard (Jean-Baptiste), *Libres mélanges. Littérature et destins littéraires*. Paris : Présence Africaine, 2003, 231 p.
- Tati-Loutard (Jean-Baptiste) et Makita (Philippe), *Nouvelle anthologie de la littérature congolaise d'expression française*. Paris : Hatier, 2003, 318 p.
- Brix (Michel), (textes présentés par -), avec la collaboration de Constance Cagnat-Deboeuf, Pierre Malandain et Jean Vignes, Sainte-Beuve, *Panorama de la littérature française de Marguerite de Navarre aux frères Goncourt (portraits et causeries)*. Paris : Librairie générale française, Livre de poche, coll. « La Pochothèque », 2004, 1515 p.

4. Thèses et mémoires

- Aït-Aarab (Mohamed), *Engagement littéraire et création romanesque dans l'œuvre de Mongo Beti*. Thèse de doctorat en Littératures francophones, Université de la Réunion, 2010-2011, 503 p.
- de Marneffe (Daphné), *Entre modernisme et avant-garde. Le réseau des revues littéraires de l'immédiat après-guerre en Belgique (1919-1922)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, septembre 2007, 304 p.
- Demeulenaere (Alex), *Le Récit de voyage français en Afrique noire (1830-1931). Essai de scénographie*. Trier : LIT Verlag, coll. Littératures et cultures francophones hors d'Europe, 2009, 304 p.
- Makaya (Hilaire), *La Presse au Gabon : 1936-1960*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine. Université de Reims : 1979, 99 p.

- Muikilu (Antoine), *Le Théâtre en République Démocratique du Congo de 1905 à 196 : des initiatives missionnaires aux appropriations locales. Matériaux pour une histoire culturelle*. Thèse en cotutelle sous la direction de Pierre Halen (UdL / Metz) et de Hippolyte Mambu (Université catholique de Kinshasa), 2013, 1 vol., 818 p.
- Ndombi-Sow (Gaël), *L'Entrance des écrivains africains et caribéens dans le système littéraire francophone. Les œuvres d'Alain Mabanckou et de Dany Laferrière dans les champs littéraires français et québécois*, dir. P. Halen. Metz : Thèse de doctorat, Université de Lorraine, 2012, 344 p.
- Thierry (Raphaël), *Le Marché du livre africain et ses dynamiques littéraires. Le cas du Cameroun*, cotutelle Pierre Halen et François Guiyoba (ENS Yaoundé), Metz : Thèse de doctorat, Université de Lorraine, 2013.

5. Lexiques, dictionnaires et encyclopédies

- Beniamino (Michel) et Gavin (Lise) (dir.), *Vocabulaire des études francophones. Les Concepts de base*. Limoges : Pulim, coll. Francophonie, 2005, 210 p.
- Chauviré (Christiane) et Fontaine (Olivier), *Le Vocabulaire de Bourdieu*. Paris : Ellipses, coll. Vocabulaire de..., 2003, 77 p.
- Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala. Quadrige : PUF, 2004, 654 p.
- Lexique des colonies françaises*, préface de Danièle Zérafra-Dray, Eure, 2012, 127 p.

6. Périodiques

- A.E.F. Nouvelle. Organe du rassemblement démocratique africain (RDA) pour l'A.E.F.* Brazzaville, de 1948-1949 [n°1-11].

La Dépêche Africaine. Grand organe républicain indépendant de correspondance entre les Noirs et d'études des questions politiques et économiques coloniales [ensuite : *Organe républicain indépendant d'étude des questions politiques, économiques et sociales de l'Union française*]. Paris, de 1928 à 1932. avril 1951-août 1956 [n. s. XXIII-XXVI].

Le Journal officiel de la République du Tchad. Fort-Lamy, de 1959 à 1977.

La Croix du Congo. Kinshasa, 1933-1959.

La Gazette du Cameroun. Yaoundé : Imprimerie du Gouvernement de 1923 à 1938.

La Lecture française. Arts, lettres, sciences. Bordeaux, de 1906 à 1914, [Jean De Verva].

La Pensée française : libre organe de propagation nationale et d'expansion française. Revue critique des idées et des faits.

La Semaine de l'A.E.F. : journal d'information et d'action sociale [devient *La Semaine africaine* après les indépendances]. Brazzaville, de 1952 à 1959,

La Voix des travailleurs. Organe d'expansion de la Fédération des syndicats du Cameroun. Douala, de 1964 à 1967.

L'Essor. Revue de jeunes, littéraire, artistique et théâtrale / [dir. Jean-Michel Renaitour] Paris, 1912.

L'Étoile de l'A.E.F. Brazzaville, de 1928 à 1932 (n°1-18) et de 1933 à 1939, [directeur/fondateur M.G. Delétoille].

L'Étudiant tchadien : Organe trimestriel de l'Association des Étudiants tchadiens, section territoriale de F.E.A.N.F. (Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France). Paris, de 1956 à 1957, [rédacteur en chef Outel Bono].

L'Éveil de l'A.E.F. Brazzaville, de 1932 à 1933, [Léon Rebstock gérant].

Le Beffroi. Lille, de 1900 à 1914, [directeur Léon Bocquet, avec la collaboration de A.-M. Gossez et d'Edmond Blanguernon].

Les Continents, de 1924 à 1928.

Oubangui force ouvrière. Organe périodique des syndicats Force ouvrière de l'Oubangui-Chari. Bangui, 1954.

7. Autres ouvrages cités

- Achebe (Chinua), *Le Monde s'effondre* [traduit de l'anglais par Michel Ligny]. Paris : Présence africaine, 1972, 254 p.
- Bebey (Francis), *Le Fils d'Agatha Moudio*. Yaoundé : CLE, coll. Abbia, 1967. [réimp.1971, 1973, 1976], 210 p.
- Bemba (Sylvain), *Cinquante ans de musique du Congo-Zaïre : 1920-1970*. Paris : Présence africaine, 1984, 188 p.
- Bemba (Sylvain), [sous le pseudonyme de Martial Malinda], *L'Enfer c'est Orféo*. Paris : ORTF-DAEC, (dépôt légal 1971) 1970, 120 p.
- Bemba (Sylvain), *L'Homme qui tua le crocodile*. Yaoundé : CLE, 1972, 72 p.
- Bemba (Sylvain), *Une eau dormante*. Paris : Radio France Internationale, 1975, 103 p.
- Bemba (Sylvain), *Tarentelle noire et diable blanc*, [préface de Roger Chemain]. Honfleur : P.J. Oswald, coll. Théâtre africain, 1976, 136 p.
- Bemba (Sylvain), *Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête*. Yaoundé : CLE, 1979, 48 p.
- Bemba (Sylvain), *Embouteillages, pièce inédite*, Théâtre national du Congo. Brazzaville : 1979.
- Bemba (Sylvain), *Rêves portatifs*. Dakar : Nouvelles Éditions Africaines, 1979, 206 p.
- Bemba (Sylvain), *Eroshima*, théâtre inédit, 1973.
- Bemba (Sylvain), *Le Soleil est parti à M'Pemba*. Paris : Présence africaine, coll. Écrits, 1982, 192 p.
- Bemba (Sylvain), *Léopolis*. Paris : Hatier, coll. Monde noir poche, 1984, 127 p.
- Beti (Mongo), *Le Pauvre Christ de Bomba*. Paris : Robert Laffont, 1956, 371 p ; réédition Présence africaine, 1986, 281 p.
- Biyogo (Grégoire), *Orphée Négro*. Paris : L'Harmattan, 2006, 164 p.
- Césaire (Aimé), *Cahier d'un retour au pays natal*. Préface de Petar Guberina. Paris : Présence africaine, [1939] 1956, 95 p.
- Cocteau (Jean), *Orphée*. Paris : Stock, 1927, [1986], 124 p.
- Cocteau (Jean), *Orphée*. Paris : Flammarion, coll. Libro, 1950, 94 p.
- Couchoro (Félix), *L'Esclave*. Paris : Éd. de la Dépêche Africaine, 1929.
- Diallo (Bakary), *Force-Bonté*. Paris : Rieder, 1926, 208 p.

- Diop (Cheikh Anta), *L'Afrique noire précoloniale*. Paris ; Dakar : Présence africaine, 1987, 278 p.
- Diop (Cheikh Anta), *Nations nègres et cultures*. Paris : Présence africaine, 1954. 335 p.
- Gide (André), *Voyage au Congo*. Paris : Librairie Gallimard, Éd. de la Nouvelle revue française, 1927, 249 p.
- Hourantier (Marie-José), *Orphée d'Afrique, précédé d'Orphée-dafric*. Paris : L'Harmattan, 1981, pp. 70-122.
- Kotoko (Ahmed), *Destin de Hamaï ou le long chemin vers l'indépendance du Tchad*. Paris : L'Harmattan, coll. Mémoires africaines, 1989, 226 p.
- Camara (Laye), *L'Enfant noir*. Paris : Plon, 1953, 255 p.
- Lomami Tchibamba (Paul), *Ah Mbongo*, [préface d'Alain Mabanckou ; notice biographique par Eliane Tchibamba]. Paris : L'Harmattan, coll. L'Afrique au coeur des lettres, 2007, 336 p.
- Lomami Tchibamba (Paul), *Ngando*. Paris : Éditions Présence africaine et Éditions Lokole, [1948], 1982, 217 p.
- Makombo Bamboté (Pierre), *La poésie est dans l'histoire*. Paris : Éd. P.J. Oswald, 1960, 42 p.
- Makombo Bamboté (Pierre), *Princesse Mandapu*. Paris : Éd. Présence africaine, 1972, 187 p.
- Makambo Bamboté (Pierre), *Le Dur avenir*. Bangui : Imprimerie Centrale d'Afrique, 1965, 55 p.
- Maran (René), *La Vie intérieure*. Paris : la Maison du Beffroi, 1912, 157 p.
- Maran (René), *Batouala, véritable roman nègre*. Paris : Éd. Albin Michel [1921], 1938, 169 p.
- Oyono (Ferdinand), *Le Vieux nègre et la médaille*. Paris : Éditions Julliard, 1956, 211 p., [réédition 10/18 n°695, 2005, 187 p].
- Raponda-Walker (André), *Les Contes gabonais* : édition revue et augmentée, accompagnée de 47 compositions originales de Roger-L. Sillans. Paris : Présence africaine, 1967 [1953], 384 p.
- Seid (Joseph Brahim), *Au Tchad sous les étoiles*. Paris : Présence africaine, 1988 [2^e édition], 101 p.
- Seid (Joseph Brahim), *Un enfant du Tchad*. Paris : Éd. SAGEREP, 1967, 112 p.

Senghor (Léopold Sédar), *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* [précédée d'*Orphée noir*, préface par Jean-Paul Sartre]. Paris : PUF, coll. Quadridge, [1948] 2002, 227 p.

Werewere-Liking, *Orphée-Dafric*, suivi d'*Orphée d'Afrique*. Paris : L'Harmattan, 1981, pp. 9-69.

INDEX DES AUTEURS

A

AÏT-AARAB (Mohamed), 233, 395
ALMEIDA-TOPOR (Hélène), 106, 386, 389
ANDERSON (Benedict), 389
ANGENOT (Marc), 215
ARON (Paul), 96, 114, 212, 215, 389

B

BAILLY (Antoine), 26, 388
BALANDIER (G.), 14, 72, 73, 184, 185, 385, 389
BARTHELEMY (Pascale), 296
BAT (Jean-Pierre), 35, 42, 55, 385
BEBEY (Francis), 193
BEMBA (Sylvain), 171, 173, 397
BENIAMINO (Michel), 233, 396
BENNAFLA (Karine), 34, 388
BERNARD (Augustin), 20, 34, 388
BERNAULT-BOSWELL (Florence), 152, 183, 303, 390
BOSCHETTI (Anna), 118, 333
BOURDIEU (P.), 216, 221, 225, 390
BRASSEUR (P.), 8, 23, 57, 74, 78, 296, 385
BRUEL (Georges), 57, 386

C

CHABONNEAU (J.), 64
CHARAUDEAU (Patrick), 90, 92
CHARBONNEAU (Jean), 60, 68, 102
CHAUVIRE (Christiane), 219, 220, 396
CHEMAIN (Roger) et CHEMAIN-DEGRANGE (Arlette), 91, 138, 163, 164, 168, 181, 189
CHEVRIER (Jacques), 158, 390
CLERC (Jeanne-Marie), 190, 191, 195
COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), 14, 29, 30, 82, 84, 386
CORNEVIN (Robert), 7, 13, 23, 76, 78, 82, 91, 94, 104, 157, 192, 194, 302, 310, 312, 317, 331, 386, 390
COUCHORO (Félix), 5, 108, 390, 398
CURATOLO (Bruno), 95

D

de MARNEFFE (Daphné), 115, 116, 391, 395
DEHON (Claire L.), 189, 391

DELAFOSSÉ (Maurice), 54, 66, 77, 386
DEMEULENAERE (Alex), 137, 391, 395
DEWITTE (P.), 108
Dewitte (Philippe), 391
DEWITTE (Philippe), 107, 108, 391
DIRKX (Paul), 212, 222, 391
DRAMÉ (Patrick-Papa), 39, 386
DUJARRIC (Gaston), 45, 386
DUMONT (Gérard-François), 44, 47, 388

E

ÉLIKIA M'BOKOLO, 300, 301, 302, 305
ESPAGNE (Michel), 176, 306, 391, 392

F

FEYLER (Gabrielle), 127
FONKOUA (Romuald), 235

G

GAFFAREL (Paul), 38, 39, 386
GENESTE (Elsa), 259, 261, 386
GOGIDEC (Pierre-François), 51, 189, 387
GIRAL (Léon), 41, 387

H

HALEN (Pierre), 235, 236, 241, 392
HANOTAUX (Maurice), 54
HARDY (Georges), 72
HENNION (Antoine), 92
HENRIOT (Christian), 97
HOURMANT (François), 99
HUANNOU (Adrien), 308, 392

J

JAUSS (Hans-Robert), 180, 204, 392
JOUBERT (Jean-Louis), 196, 321, 392

K

KADIMA-NZUJI (Mukala), 12, 166, 246

KESTELOOT (Lilyan), 6, 173, 264, 307, 309, 310, 311, 314, 319, 393

L

LANNE (Bernard), 241, 252, 393
LOMAMI TCHIBAMBA (Paul), 13, 118, 143, 144, 154, 245, 255, 257, 270, 281, 337
LÜSEBRINK (Hans-Jürgen), 11, 14, 94, 109, 113, 393

M

MAKAMBO BAMBOTE (Pierre), 193, 196
MAKAYA (Hilaire), 39, 188
MALONGA (Jean), 143, 206
MANGOGO-NZAMBI (André), 40, 47, 50, 388
MARAN (René), 259, 260, 399
MBONDOBARI (Sylvère), 172, 173, 393
MEGGLÉ (Armand), 18, 30, 44, 47, 78, 387
MESSAN ADUAYON (Adimado), 106, 109
METTON (Alain), 25, 389
MORENO (Jacob Levy), 282, 285, 292, 393
MOURALIS (Bernard), 183, 185, 217, 237, 334, 394
MUIKILU NDAYE (Antoine), 138

O

OBENGA (Théophile), 136
ONGUENE ESSONO (L. M), 49, 389

P

PÉNEL (Jean-Dominique), 260, 263
PINHAS (Luc), 325, 326, 394
PONTON (Rémy), 220, 225, 227, 247

R

RAPONDA-WALKER (André), 256, 399
REBSTOCK (Léon), 93, 110
RENAITOUR (Jean-Michel), 258, 260, 266
RENARD (Capitaine –), 67, 70, 71, 387
RIESZ (János), 85, 199, 394
ROGER (Little), 259, 386
ROUCH (Alain), 191, 193, 197, 199, 200, 205

S

SAPIRO (Gisèle), 116, 394, 229,
SARTRE (Jean-Paul), 224, 394
SELIGMAN (Charles Gabriel), 56, 387
SOUSATTE (René-Paul), 36, 38, 68, 387
SUSSET (Raymond), 61, 72, 78, 388

T

TATI-LOUTARD (Jean-Baptiste), 156, 164, 168, 169, 394
TERRIER (Auguste), 54, 69
TÉTU (Jean-François), 28, 30, 389
THIERRY (Raphaël), 177, 395

V

VAN REYBROUCK (David), 9, 388
VERVAL De (Jean), 260
VIALA (Alain), 153

TABLES DES ILLUSTRATIONS

1 COLLECTION COMPLETE DE <i>LIAISON</i> ET REPARTITION DU NOMBRE DE PAGES.....	123
2 LISTE DU COMITE.....	125
3 TRANSFORMATION DES PAGES DE GARDE	128
4 AIRE DE DIFFUSION DE <i>LIAISON</i> EN 1954	149
5 FREQUENCE D'ARTICLES SUR LES QUESTIONS SOCIALES ET SUR LA POLITIQUE	270
6 TABLEAU DES CONTACTS.....	281
7 GRAPHE DES CONTACTS	281
8 LA CARTE DE L'A.E.F. (ARMAND MEGGLE)	336
9 LES PROVINCES HISTORIQUES	337
10 SEPARATION DU BLOC OUBANGUI-CHARI-TCHAD.....	338
11 PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA (1852-1905).....	339
12 LE CAMEROUN ENTRE 1915-1961	340
13 CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN	340
14 COMMUNICATIONS ROUTIERES : BRAZZAVILLE-POINTE-NOIRE-LIBREVILLE EN 1934.	341
15 CONSTITUTION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES CERCLES CULTURELS DE L'A.E.F (NOTE 291).....	344
16 NOTE SUR LIAISON (NOTE 294)	348
17 LETTRES A THERESE BAZILLOU (NOTE 300).....	349
18 LETTRE A PAUL LOMAMI TCHIBAMBA (NOTE 493)	351
19 PRESENCE AFRICAINE : LETTRES A MONSIEUR PAUL LOMAMI TCHIBAMBA (NOTE 494)	352
20 LOUIS BIGMANN, LETTRES A PLT (NOTE 540)	353
21 PLT, LETTRES AU HAUT-COMMISSAIRE (NOTE 551).....	354
22 PAUL CHAUVET, LETTRES A PLT.....	355
23 RENE MARAN, LETTRES A PLT	359
24 CORRESPONDANCES ENTRE PLT ET MARCEL IBALICO	362
25 CORRESPONDANCE AVEC L'ABBE WALKER (NOTE 557).	364

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION GENERALE.....	3
PREMIERE PARTIE : APERÇU HISTORIQUE DE L'A.E.F.	17
Chapitre 1 : À propos de l'espace et du territoire	20
A. Espace et territoire.....	21
B. La notion de frontière	27
Chapitre 2 : Délimitation de la fédération A.E.F.	33
A. Constitution globale de l'A.E.F.	34
1. Le Gabon et le Moyen-Congo.....	37
2. L'Oubangui-Chari et le Tchad.....	43
3. Le cas du Cameroun	48
B. Hétérogénéité de l'A.E.F.	53
Chapitre 3 : Organisation de l'espace colonial aérien	66
1. Le rôle de l'administration coloniale.....	67
2. Les conséquences de la colonisation	76
DEUXIEME PARTIE : LA PRESSE ET SES ENJEUX.....	87
Chapitre 1 : Organisation du travail éditorial dans l'espace public africain	91
1. Tentatives de définition de la notion « revue »	94
2. Le fonctionnement de la presse écrite à l'époque coloniale	100
3. L'importance des revues culturelles en A.E.F.	110
Chapitre 2 : Étude du contenu	117
1. Radioscopie de la revue « Liaison »	120
2. Le tirage, la distribution et le financement de <i>Liaison</i>	135
3. Le rôle des tous premiers textes d'écrivains aériens	151
4. Les cas spécifiques de Jean Malonga et de Sylvain Bemba.....	158
5. L'influence de Kinshasa (Léopoldville) : l'expertise de Paul Lomami Tchibamba	172
Chapitre 3 : La réception.....	177
1. L'évolution de l'œuvre littéraire aérienne	180
2. Le double problème de la langue et de la thématique chez les auteurs africains	188
3. « L'horizon d'attente » de l'œuvre et du public.....	201
TROISIEME PARTIE : APPROCHE SOCIOLOGIQUE : LES REVUES DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE	209
Chapitre 1 : Présentation de la théorie du <i>champ</i> littéraire.....	213
1. Retour sur la notion de <i>champ</i>	214
2. Définition du <i>champ</i> littéraire.....	218
3. La littérature aérienne et son rapport à l'autonomie	226

4. Positions, prises de position et concurrence des auteurs africains	238
Chapitre 2 : <i>Liaison</i> et son rapport avec l'extérieur.....	250
1. Le rôle de René Maran dans l'entreprise de <i>Liaison</i>	255
2. Le journalisme et la politique au service de <i>Liaison</i>	267
3. Sociogramme de l'analyse des contacts	278
Chapitre 3 : Le couronnement d'une œuvre	292
1. État des lieux de la littérature en A.E.F. entre 1960 et 1980	296
a) Le contexte socio-politique	296
b) Réorganisation des frontières et naissance des littératures nationales	302
c) Le rôle du mouvement de la négritude	306
d) L'écriture entre rupture et continuité	311
2. Les problèmes d'édition en Afrique centrale francophone	321
CONCLUSION GENERALE	327
ANNEXES	335
BIBLIOGRAPHIE	381
INDEX DES AUTEURS	397
TABLES DES ILLUSTRATIONS	399
TABLE DES MATIERES	400